REVUE AFRICAINE

VOLUME 64 ANNÉE 1923

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1923

REVUE AFRICAINE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

ALGER
ANCIENNE MAISON BASTIDE-JOURDAN
JULES CARBONEL
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

1923



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Liste des Membres de la Société

BUREAU

Président : M. PAYSANT, préfet honoraire.

Vice-présidents : MM. Edmond DOUTTÉ, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.
LUCIANI, délégué financier. Directeur honoraire du Gouvernement général de l'Algérie.

Secrétaire général : M. G. YVER, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Secrétaire général adjoint : M. BEN CHENEB, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Archiviste : M. Jean BÉVIA, architecte.

Trésorier : M. Eugène MAURY, directeur des Contributions diverses H. C., adjoint au contrôleur des dépenses engagées au Gouvernement général.

Membres : MM. ALBERTINI, professeur à la Faculté des Lettres.
CARBONEL, éditeur.
CARCOPINO, professeur à la Sorbonne, directeur de l'Ecole française de Rome.
ESQUER, archiviste du Gouvernement général.
MARÇAIS, professeur à la Faculté des Lettres, directeur du Musée des Antiquités.
Henri BASSET, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Membre correspondant : M. DOUËL, contrôleur des dépenses engagées au Ministère de la Marine.

MEMBRES A VIE

Colonel Paul AZAN.

Edmond DOUTTÉ, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

JOLEAUD, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Paris.

Louis GENTIL, professeur à la Sorbonne.

PALLARY, instituteur à Oran.

Docteur Edmond SERGENT.

MEMBRES

ABD EL WAHAB, professeur à l'Ecole supérieure d'arabe, Tunis.

ABÈS, interprète de la Résidence générale à Rabat.

Mlle ABRIA, la Manouba (Tunisie).

ALAZARD, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

ALBERTINI, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

ARDAILLON, recteur de l'Académie d'Alger.

ALBERT BALLU, inspecteur général des Monuments historiques de l'Algérie.
BARBEDETTE, à Alger,
André BASSET, Paris.
H. BASSET, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.
Paul BASSET, avocat à Alger.
René BASSET, doyen de la Faculté des Lettres d'Alger.
BEL, directeur de la Médersa de Tlemcen.
BEN CHENEB, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.
BÉRAUD, chef de bureau à la Préfecture de Constantine.
Augustin BERNARD, professeur à la Sorbonne.
BERNARD, contrôleur général honoraire des Chemins de fer.
BÉVIA, architecte.
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ALGER.
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TLEMCEN.
BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.
LE CHEF DE L'ANNEXE DE BISKRA.
E. BOBÉRIÉTHER, professeur à la Médersa d'Alger.
BORÉLY LA SAPIE, chef de bureau au Gouvernement Général.
BOULIFA, chargé de Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger.
Henri BOURLON, à Kherba (Alger).
BOUZAR, interprète judiciaire à St-Denis du-Sig.
J.-B. BRUNO, négociant.
BRUNOT, chef de bureau à la direction de l'Enseignement à Rabat.
J. CARBONEL, libraire-éditeur à Alger.
J. CARCOPINO, professeur à la Sorbonne.
Commandant CAUVET, à Birmandreïs (Alger).
CAZENAVE, professeur au Lycée d'Alger.
CERCLE ALGÉRIEN, Alger.
Edouard CHAMPION, libraire, 5, quai Malaquais, à Paris.
CHARLÉTY, recteur de l'Académie de Strasbourg.
CHEVALIER, Alexandre, représentant de commerce, Alger.
Marcel CHRISTOFLE, architecte du Gouvernement général à Alger.
COLLÈGE MUSULMAN de Fez.
COUR, professeur à la chaire publique d'arabe à Constantine.
Général CROSSON-DUPLESSIS.
DENY, professeur à l'École des langues orientales vivantes.
Commandant DEREDINGER, à Paris.
DESPARMET, professeur au Lycée d'Alger.
DESTAING, professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes, à Paris.
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT A RABAT.
Martial DOUEL, inspecteur des Finances, contrôleur des dépenses, engagées du Ministère de la marine, Paris.

DOURNON, directeur de la Médersa de Constantine.
L'abbé DUBOSQ, curé de Tipaza.
DULAU et C[ie], libraires à Londres.
EBERT, conseiller de Gouvernement.
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA LANGUE ARABE ET BERBÈRE à Rabat.
ESQUER, archiviste du Gouvernement Général.
DE FLOTTE DE ROQUEVAIRE, chef du Service cartographique au Gouvernement Général.
Docteur GASSER, sénateur du département d'Oran..
GAUDEFROY-DEMOMBYNES, professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes, à Paris.
E.-F. GAUTIER, professeur de Géographie à la Faculté des Lettres d'Alger.
COMMUNE MIXTE DE GÉRYVILLE.
COMMUNE MIXTE D'AÏN-EL-KSAR à El-Madher (Constantine).
GITTON, à Alger.
GLÉNAT, conservateur du Musée des antiquités d'Alger.
GOGNALONS, officier interprète, Bureau des renseignements, à Oudjda (Maroc).
GOLY, directeur du Crédit Lyonnais à Montpellier.
Pierre GRANCHAMP, chef de bureau à la Résidence Générale, Tunis.
GRELLET, à Alger.
GSELL, professeur au Collège de France.
Alfred HAFNER, libraire, 16, rue de Condé à Paris.
HANNEDOUCHE, président du Syndicat d'initiative d'Alger.
Madame HANNEDOUCHE à Alger.
HOUEL, chef de cabinet du chef de la région civile de la Chaouïa à Casablanca.
HUBERT, à Paris.
Docteur HUGHES, à Alger.
HUREAUX, interprète à la Cour d'Appel d'Alger.
IMMARIGEON, Pierre, directeur agrégé du collège d'Oudjda.
ISMAÏL BEN MAHDI, interprète judiciaire au Tribunal de Bougie.
JACQUART, négociant à Alger.
Ch.-A. JOLY, délégué financier.
Ch. JUDE, officier interprète à Ghardaïa.
André JULIEN, professeur au lycée de Montpellier.
LABOUTHIÈRE, sous-directeur des affaires indigènes au Gouvernement Général.
Jacques LADREIT DE LA CHARIÈRE, à Paris.
André LAGUERRE, directeur de la Société générale à Alger.
LARROQUE, directeur d'école à El-Hamma de Gabès.
LARNAUDE, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.
Docteur LAURENS, à Batna.
S. LEBAR, à Alger.

Général Levé.

Levi-Provençal, professeur à l'Ecole supérieure d'arabe et de berbère à Rabat.

Mgr Leynaud, archevêque d'Alger.

Ch. Lorenzi, à Alger.

Lucien Lotte, ingénieur en chef des C. F. R. A., Alger.

D. Luciani, directeur honoraire au Gouvernement Général, délégué financier.

Lycée d'Alger.

Maglione et Strini, libraires à Rome.

G. Marçais, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

W. Marçais, professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes.

Gaston Marguet, administrateur de l'*Echo d'Alger*.

Chambre de Commerce de Marseille.

P. Martino, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Massé, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

E. Maury, directeur des Contributions diverses, H. C. adjoint au contrôleur des dépenses engagées du Gouvernement Général.

F. Maury, chef du Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement.

G. Mercier, délégué financier.

Merlin, conservateur adjoint du musée du Louvre, à Paris.

A. Mesplé, professeur à la Faculté des Lettres, président de la Société de Géographie de l'Afrique du Nord.

Mirante, directeur des Affaires indigènes au Gouvernement Général

Monchicourt, contrôleur civil à Béja.

Ch. Montaland, architecte du Gouvernement général.

Morand, doyen de la Faculté de Droit d'Alger.

Musée d'Oran.

Neigel, directeur du Collège musulman à Rabat.

Nessler, à Oran.

Madame Olivier, haouch el Bey, à Rouïba.

Oppetit, administrateur de la commune mixte de Bou-Saâda.

Pallu de Lessert, à Paris.

Paysant, préfet honoraire.

Pérès, professeur à l'École primaire supérieure de Maison-Carrée.

Edmond Perriquet, propriétaire à Alger.

Philippar, directeur du Crédit Foncier d'Algérie.

Rama Amadi, Intendance militaire de Diego-Suarez.

Rattier, architecte à Paris.

Ravenet, ingénieur des Travaux publics de l'Etat, à Alger.

Résidence Générale du Maroc.

Résidence Générale de Tunis.

Reygasse, administrateur de commune mixte, à Tébessa.

Ricard, inspecteur des Arts indigènes à Fez.

Ricome, négociant à Alger.

Robert, administrateur principal en retraite à Bordj-bou-Arréridj.

Ed. Rolland, avocat à Biskra.

Rouvier, professeur à la Médersa de Tlemcen.

Rozis, sous-directeur des Territoires du sud.

Sabatier, ancien président des délégations financières.

Sabatier, conseiller général à Tlemcen.

François Sagot, juge suppléant au tribunal civil de Tunis.

Saint-Calbre, directeur de la Médersa d'Alger.

Docteur Saliège à Alger.

De Samboeuf, avocat à Alger.

Section sociologique des Affaires indigènes a Tanger.

Service Cartographique du Gouvernement général.

Simoni, sous-chef de bureau à la Résidence générale de Tunis.

Société des Missionnaires d'Afrique.

Mlle Sonnois, licenciée d'histoire, à Alger.

Soualah, professeur au Lycée d'Alger.

Commune mixte de Tébessa.

Valat. Georges, professeur au Lycée d'Alger.

Valette, inspecteur des finances, contrôleur des dépenses engagées du Gouvernement général de l'Algérie.

Vallois, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Viallat, président du tribunal civil d'Alger.

Mlle Viot, institutrice au Beau-Fraisier (Alger).

A. Visbecq, directeur de l'école coloniale de Dellys.

Maurice Vonderheyden, professeur à la Médersa d'Alger.

Würtz, président de Chambre honoraire, à Alger.

S. A. le Prince Youssouf Kemal Pacha, Matarieh (Egypte).

Yver, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Assemblée Générale

L'Assemblée générale de la Société historique algérienne a eu lieu le 18 mars 1923, au Musée des Antiquités. sous la présidence de M. Paysant.

Le Président, après avoir remercié M. Marçais de l'hospitalité qu'il a bien voulu, une fois de plus, donner à la Société, rappelle en termes émus, la mort récente de M. le général Hanoteau, vice-président, puis fait connaître le départ de M. Douël, trésorier, nommé contrôleur des dépenses au Ministère de la Marine. M. Douël s'était chargé d'administrer nos finances à un moment difficile. Son activité et son dévouement ont largement contribué à la reconstitution de la Société désorganisée par la guerre. Aux félicitations que lui adresse le Président pour cet avancement brillant, se mêle le regret de voir s'éloigner un collaborateur dont on ne saurait oublier les services.

Le Secrétaire général donne ensuite lecture de son rapport sur la situation morale et les travaux de la Société. Le nombre des sociétaires s'élève à 157 ; la publication de la *Revue Africaine* s'est poursuivie régulièrement. Trois fascicules ont paru en 1922.

M. Maury, désigné par le Bureau, comme Trésorier provisoire, communique le compte rendu financier. Les recettes se sont élevées à 12.027 fr. 57 ; les dépenses à 4.274 fr. 31, soit un excédent de recettes de 7.753 fr. 36.

Ces deux rapports sont approuvés par l'Assemblée ainsi que le projet de budget établi pour l'exercice 1923.

Il a été ensuite procédé à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. le général Hanoteau, décédé, et d'un trésorier en remplacement de M. Douël, démissionnaire.

Ont été élus :

Vice-président : M. Luciani, délégué financier.

Trésorier : M. E. Maury, adjoint au contrôleur des dépenses engagées au Gouvernement général de l'Algérie.

Membre du bureau, en remplacement de M. Luciani, nommé vice-président, M. Henri Basset, professeur à la Faculté des Lettres.

LE VOYAGE D'ALPHONSE DAUDET EN ALGÉRIE

(1861-1862) (1)

Le 21 décembre 1861, débarquait du *Zouave*, paquebot de la Compagnie L. Arnaud, Touache et Cie, qui assurait alors, avec la Compagnie Impériale, les services maritimes entre la France et l'Algérie, un jeune poète de 21 ans, déjà riche de talent et d'esprit, qui venait « calfater au bon soleil d'Afrique ses poumons un peu délabrés ». Son arrivée ne fit pas de bruit. Nulle annonce officielle. Seule la liste des passagers du *Zouave*, publiée par l'*Akhbar* du 22 décembre, mentionne pour la postérité curieuse le nom de Daudet, « attaché de cabinet » ; encore une coquille typographique en défigure-t-elle l'orthographe.

I. — Alphonse Daudet avant l'arrivée à Alger

Alphonse Daudet n'est déjà plus tout à fait un inconnu à cette date. Après une « entrée de vie navrante », une adolescence « racornie », dans la mélancolie des brouillards de Lyon, après les « basses humiliations du pauvre » subies dans le « bagne d'Alais », où il avait exercé dès l'âge de 16 ans « l'horrible métier de pion », étaient venues

(1) Dans un « Essai sur les sources et les procédés d'imitation d'A. Daudet », publié sous le titre : *L'Algérie d'Alphonse Daudet* (Genève, éditions Sonor, 1922), M. L. Degoumois, docteur ès lettres, prétend, non sans exagération, que la plupart des descriptions de l'Algérie, contenues dans les *Lettres de mon moulin*, *Tartarin de Tarascon*, les *Contes du Lundi*, sont imitées de Fromentin : *Une année dans le Sahel* et *Un Eté dans le Sahara* ou de Feydeau : *Alger*. — On a pensé qu'il serait intéressant de dégager au contraire la part d'observation personnelle que recèlent les tableaux africains de Daudet et l'on s'est efforcé de reconstituer en cette étude le voyage du jeune écrivain en Algérie, en confrontant ses souvenirs avec la réalité.

les années de misère et de lutte courageuse de son « noviciat littéraire », dans sa « mansarde de jeunesse », au 5ᵉ étage de la rue de Tournon ; l'hiver, il y écrivait, sans feu, « les jambes enveloppées d'une couverture de voyage », sur une table en bois blanc, son premier volume de vers ; puis il avait eu la chance de rencontrer en 1858 un éditeur parisien complaisant, Tardieu, pour éditer ses *Amoureuses* (1). Il avait vu « le papier sortir tout humide de la presse avec ses pensées imprimées dessus », il avait tenu entre ses mains ferventes « ce premier exemplaire qu'on ouvre en tremblant du bout des doigts » (2).

A 18 ans, il jouissait d'une petite notoriété parmi la jeunesse littéraire de l'Empire. Quelques journaux « avaient parlé de ses rimes ». « L'*Officiel* avait imprimé son nom ». A la vérité ce premier volume de poésies, « sous couverture rose », était d'un romantisme un peu facile, d'un sentimentalisme assez artificiel. Pourtant un grain de fantaisie et d'esprit, quelques jolis vers le sauvaient de la banalité. Ainsi, devenu poète, Daudet se vit inviter comme tel dans quelques salons fréquentés des gens de lettres. Après avoir contemplé timidement du péristyle de l'Odéon les célébrités littéraires qui s'y donnaient rendez-vous, il les coudoya aux soirées de la comédienne Augustine Brohan, alors en pleine vogue, aux mardis de Mᵐᵉ Ancelot (3), où fréquentaient le professeur Patin, le fabuliste Viennet, l'avocat Lachaud, le normalien Emmanuel des Essarts, le secrétaire de Sainte-Beuve, Octave Lacroix, où trônait, « singulier et suranné », A. de Vigny, le dieu et l'oracle du lieu. Le jeune poète promena son premier habit deux hivers de suite aux quatre coins du Paris bourgeois, au milieu « de jolies femmes, de professeurs et d'avocats, de gens doctes et de poè-

(1) *Trente ans de Paris*, passim.

(2) *Le Petit Chose*, éd. Fayard, p. 172.

(3) Mme Ancelot et son mari, rappelons-le, avaient fait partie du premier Cénacle romantique.

tes », dans les « Parnasses de carton » du temps, du salon de Mᵐᵉ Waldor, au petit cénacle de la comtesse de Chodsko, et au « salon vert » de l'Arsenal, où flottait encore un vague parfum de romantisme ; il y lia connaissance avec H. de Bornier. Il y disait ses vers ; il écoutait les oracles de la littérature et de la critique ; il figurait dans les « charades » à la mode. Il se faisait une réputation d'homme d'esprit, qu'il justifiait en écrivant, avec ce mélange d'observation, d'ironie, de réalisme tempéré de sensibilité, qui fera le charme des *Lettres de mon moulin* et des *Contes du Lundi*, un conte en vers, *La Double Conversion*, publié en 1861, et quelques dialogues versifiés d'une aimable fantaisie. Il recevait d'Henri Monnier, « comédien, écrivain, dessinateur » réputé, une flatteuse proposition de collaboration poétique, « premier rêve de gloire » (1).

En 1859, le *Figaro* lui ouvrait ses portes, le *Figaro* de Villemessant, l'un des quotidiens les plus vivants de l'Empire. Il y débutait avec quelques chroniques en vers, en attendant des ouvrages plus importants. Dans cette salle de rédaction que traversait « le tout Paris illustre ou obscur qui tient une plume », le jeune écrivain se trouvait au centre des échos de toute sorte de la politique et de la littérature et il en pouvait faire son profit. Il entendait parler avec une liberté mêlée de respect de ce duc de Morny, président du Corps Législatif, « génie protecteur, Dieu lare » du *Figaro*, dont la souveraine faveur permettait à Villemessant « mille frasques » à l'endroit du pouvoir, à l'endroit du duc lui-même, qui pardonnait toujours et qui avait assez d'esprit pour préférer les libres critiques de Rochefort aux adulations de la flatterie (2). Daudet entrait, de par la vertu de ses relations nouvelles et de son jeune talent, dans l'entourage du « vice-empereur », comme on l'appelait. Il devenait attaché de cabi-

(1) *Trente ans de Paris*, passim.

(2) *Trente ans de Paris*, *Villemessant*.

net de Son Excellence, fonction qui lui laissait tout loisir de rimer et d'écrire (1), notamment, au cours de l'automne 1861, une pièce en un acte, la *Dernière Idole*, en collaboration avec Ernest L'Epine, chef de cabinet du duc de Morny.

Cette sinécure, outre qu'elle lui assurait quelques subsides, lui donnait licence de pénétrer dans les coulisses de la politique. Tout poète qu'il fût, il n'était pas sans s'y intéresser. Dès son arrivée à Paris, il avait entendu Constant Thérion « affirmer dans tous les débits de prunes du quartier sa foi monarchique avec une voix persuadante et chaude ». A l'Hôtel du Sénat il avait rencontré un jeune étudiant plein de fougue et d'ardente conviction, qui essayait sur les auditoires des cafés, ou devant « la bruyante couvée qui nichait à l'hôtel », les effets d'une voix sonore et d'une éloquence républicaine. Gambetta en effet groupait déjà autour de lui toute une élite en attente de l'avenir et de la fortune (2). On y critiquait librement le régime et ces discussions « autour d'un bock, dans la

(1) Ernest Daudet raconte en ces termes, dans une conférence sur *La jeunesse de A. Daudet*, prononcée le 16 février 1912, à la Société des Conférences, la manière dont son frère entra en relations avec le duc : « Dans un salon, le hasard mit mon frère sur son chemin. Il l'entendit réciter des vers et charmé par le talent et la distinction de ce jeune homme, le sachant pauvre, il lui offrit spontanément un emploi de secrétaire dans les bureaux de la présidence, ce qui lui permettrait de travailler sans avoir à se préoccuper de ses besoins matériels ». Les fonctions de Daudet n'étaient ni absorbantes, ni assujettissantes, s'il faut l'en croire : « J'ai été à l'âge de 20 ans, déclare-t-il dans la préface du *Nabab*, attaché au cabinet d'un haut fonctionnaire. Et mes amis de ce temps-là savent quel grave personnage politique je faisais. L'administration elle aussi a dû garder un singulier souvenir de ce fantastique employé à crinière mérovingienne, toujours le dernier venu au bureau, le premier parti, et ne montant chez le duc que pour lui demander des congés. Avec cela, d'un naturel indépendant, les mains nettes de toute cantate ».

(2) Parmi ces jeunes, Ernest Daudet, dans la conférence précitée, indique Adrien Hébrard, Amédée Rolland, Jean du Boys, Bataille, Louis Bouilhet, Castagnary, Jules Claretie.

fumée des pipes, tenaient en éveil cette France qu'on croyait définitivement chloroformisée ». Un peu plus tard, « au lendemain d'un article au *Figaro*, quand déjà lui souriait la fortune », Daudet avait eu le bonheur de réunir « devant la nappe cirée de la table d'hôte » de son hôtel Gambetta et Rochefort, alors simple employé de bureau. Entre un pamphlet audacieux de Rochefort ou quelque diatribe enflammée de Gambetta, l'attaché de cabinet entrait au Corps Législatif : il y entendait les propos d'E. Ollivier où de l'un des cinq députés qui seuls alors « bravaient l'empire » ; et il contemplait, « en face, renversé dans le fauteuil présidentiel », son patron, le duc de Morny qui, « l'air endormi et las, de son œil froid de connaisseur d'hommes, les guettait » (1).

Cependant, du café Voltaire ou du café Procope où s'échauffaient les enthousiasmes républicains du quartier, Daudet montait volontiers à la brasserie des Martyrs. Il y retrouvait « ce monde aux mœurs étranges, au langage spécial, qui tint grande place dans le Paris de l'Empire, ces irréguliers de l'art, révoltés de la philosophie et des lettres, fantaisistes de toutes les fantaisies, insolemment campés en face du Louvre et de l'Institut, que Mürger a célébrés sous le nom de Bohême ». Autre aspect non moins vivant et original de la jeunesse parisienne que ce milieu de la brasserie des Martyrs où règne Mürger alors décoré et célèbre, Daudet en a peint dans *Trente ans de Paris* tout le pittoresque bariolage. On y rencontrait Baudelaire à côté de Champfleury « le père du réalisme » ; le musicien Reyer (2) y coudoyait des chansonniers comme Dupont et Mathieu, des dessinateurs comme Constantin Guys ou Alexis Leclerc ; Castagnary y exaltait le peintre

(1) *Souvenirs d'un homme de lettres*, passim.

(2) Ernest Reyer séjourna lui aussi à Alger de décembre 1839 à septembre 1848. Il y collabora, comme critique musical, au *Brûlot de la Méditerranée* et y composa une messe en musique exécutée à la cathédrale d'Alger le 28 novembre 1847.

Courbet ou y déclamait des vers de Victor Hugo. Malgré l'affluence des talents médiocres, le vide et l'animation factice du milieu, les « heures maussades et perdues » de ces réunions, la brasserie n'en représentait pas moins « une puissance en littérature »: Elle « rendait des arrêts, on était célèbre par elle et, dans le grand silence de l'Empire, Paris se retournait au bruit que faisaient là tous les soirs quatre-vingts ou cent bons garçons » (1), dont certains connaissaient déjà la notoriété, dont d'autres n'allaient pas tarder à l'acquérir. Daudet était du nombre et l'on conçoit l'effet que devait produire sur « sa naïve et provinciale jeunesse » ces cafés d'auteurs, d'artistes, d'hommes politiques en herbe, où sa jeune ambition et son talent neuf se rencontraient avec ce que la littérature ou la politique comptait de plus véhément et de plus révolutionnaire. Il y vécut dans « une belle fièvre d'art et un perpétuel enthousiasme ».

II. — Les raisons du voyage de Daudet en Algérie

Tel était donc le jeune écrivain qui débarquait du *Zouave* sur le quai d'Alger le 21 décembre 1861. Nous pouvons l'imaginer avec ses impatiences de débutant en passe de conquérir la gloire, ses vingt ans qui sonnaient « dans sa tête un joyeux carillon », son enthousiasme non exempt d'ironie, sa fantaisie de poète un tantinet romanesque (2); avec cela un certain besoin d'aventures, qui caractérisait alors « l'endiablé tzigane » qu'il était et qu'avait développé encore la fréquentation de la Bohème littéraire (3). Il apportait avec lui en Afrique « la cage

(1) *Trente ans de Paris : La fin d'un pître.*

(2) « Fantaisiste comme je l'étais à vingt ans », avoue-t-il dans *Trente ans de Paris* (éd. Fayard, p. 94).

(3) Il souligne dans le *Petit Chose* cette « effervescence de tempérament méridional et d'imagination trop comprimée, prête à toutes les folies », ce besoin « d'élargissement de tout son être » qui contribuent à déterminer l'esprit d'aventure.

peinte en bleu couleur d'illusion et le perroquet vert couleur d'espérance » (1), que le Petit Chose était « condamné à traîner toute sa vie ». Mais cette fantaisie romanesque se doublait déjà d'une faculté naturelle d'observation et d'une mémoire précise des impressions reçues, qui lui permettaient de retrouver, à des années de distance, « des sensations à remplir des tas de livres et toutes d'une intensité de rêve ». Et si au début de son arrivée à Paris « ses yeux n'étaient pas encore débrouillés, s'il était plus occupé de vivre que d'observer » (2), quelle rapide maturité n'avait-il pas dû acquérir en ces années passées au milieu de la jeunesse littéraire et politique, dans la fermentation des idées, parmi l'éclosion des talents ? Ne déclare-t-il pas d'ailleurs dans *Trente ans de Paris*, à propos de l'*Histoire du Petit Chose*, que, dès l'âge de dix ans, « il était déjà tourmenté du désir de sortir de lui-même, de s'incarner en d'autres êtres dans une manie commençante d'observation, d'annotation humaine » ? N'avait-il pas à quinze ans composé pour la *Gazette de Lyon* un roman : *Léo et Christiane Fleury*, qui, au dire de son frère, « s'il avait été publié, n'aurait pas déparé la collection de ses œuvres » ? (3). Ne s'est-il pas représenté, dans le personnage de Paul de Géry du *Nabab*, devenant spontanément observateur, pour avoir « promené son premier habit noir et son adolescence à travers les réceptions de tous les mondes ? » (4). N'avait-il pas enfin le désir, dès 1860, d'écrire un roman d'observation contemporaine, comme en témoignent deux passages de sa correspondance :

(1) « J'ai dans le cœur un oiseau bleu », confesse-t-il dans les *Amoureuses*.

(2) *Trente ans de Paris.*

(3) E. Daudet, *Mon frère et moi*, p. 145.

(4) « La soirée était donc un début pour ce provincial, que son ignorance même et sa souplesse méridionale firent du premier coup observateur », dit-il, dans le même passage, de P. de Géry. (*Nabab*, éd. Fayard, p. 51).

« Oh ! quand je serai un peu plus mûr, écrit-il à son frère en 1860, comme je m'en payerai un roman ! Comme c'est la grande et belle forme du 19[e] siècle ! C'est bien plus noble et plus élevé que l'histoire ! L'histoire d'une âme semblable à la mienne me touche bien autrement que l'histoire des Assyriens ou des Chaldéens ! Seulement il faut être si fort ! Heureusement on arrive en piochant ».

Or voici comment, à la même date, il apprenait à « piocher » à l'un de ses amis qui débutait dans le roman :

« Inspire-toi bien de ton paysage ; qu'il soit en rapport avec les acteurs. Ne fais pas par avance le portrait de tes gars ; fais-les connaître peu à peu et à propos. Qu'ils agissent d'abord... Et pendant ce temps-là, choisis ton moment pour nous dire comment ils ont le nez et les yeux » (1).

Paysages, milieux, gestes, physique, allure des personnages, voilà donc déjà ce qui l'intéresse, voilà sans doute ce qu'il désire aller observer de ses yeux dans un pays neuf comme l'Algérie.

Il est vrai que l'état de sa santé lui faisait aussi une nécessité de s'y rendre. Paris n'avait pas été favorable au jeune méridional : « Il toussait et s'affaiblissait ». Les années de lutte, d'ambition inquiète, de griserie littéraire, avaient usé ses forces. Et il se peut que le souci de les rétablir ait été pour beaucoup dans ce départ brusque de Paris pour l'Afrique du Nord (2). Mais un séjour dans le Midi familial, comme il en fit plusieurs par la suite en des circonstances analogues, eût suffi à lui procurer le réconfort dont il avait besoin (3). En réalité d'autres raisons le

(1) Cité par E. Daudet dans sa conférence sur *La jeunesse d'A. Daudet*.

(2) « Ma santé fort compromise par cinq ans de noviciat littéraire, m'avait obligé à quitter brusquement Paris... Dans une crise de santé assez sérieuse, un séjour de quelques mois en Algérie m'avait fait le plus grand bien ». *Trente ans de Paris*. (*Première pièce*, et *Jack*).

(3) C'est ainsi qu'il composa le *Petit Chose* entre Beaucaire et Nîmes, « dans un grand logis de campagne »... Que de fois, dit-il encore, je suis venu l'hiver me reprendre à la nature, me guérir de Paris et de ses fièvres, aux saines émanations de nos petites collines provençales » (*Trente ans de Paris*, *Petit Chose*, *Lettres de mon moulin*).

poussèrent vers l'Afrique, qu'il n'est pas impossible de démêler.

Le romanesque besoin d'aventures du « tzigane », qu'il signale en lui à cette époque, s'accordait avec l'engouement contemporain pour les chasses africaines, mises à la mode par les récits de J. Gérard et de Bombonnel. Non seulement leurs exploits étaient célébrés dans les journaux d'Algérie et de France et jusque dans la *Revue des Deux Mondes*, mais *la Chasse au lion, le Tueur de Lions, Bombonnel le Tueur de Panthères*, parus en 1854, 1855, 1860, étaient plusieurs fois réédités ; les illustrations de Gustave Doré ajoutaient au succès de la *Chasse au Lion ;* le vaudeville portait à la scène le *Tueur de Lions ;* le romancier Paul Féval publiait en 1854 un *Tueur de tigres*. A la fin de 1861, J. Gérard formait le projet de fonder « une société internationale africaine » dans le but de « faciliter l'exploration de l'Algérie aux amateurs de chasse ». Une des conditions imposées à la société était de capturer un grand nombre d'animaux vivants pour en peupler les jardins des plantes : « De grandes cages étaient construites à cet effet sous la direction de J. Gérard ». Les journaux de la métropole et de la colonie donnèrent toute la publicité désirable à cet original dessein (1). Les esprits romantiques s'éprenaient des récits de ces chasses merveilleuses : les émotions de l'affût, le prestige du danger couru, de l'énergie dépensée, évoquaient aux imaginations une sorte d'héroïsme renouvelé de l'antique, où se retrouvait l'occasion, si rare en pleine civilisation, de mesurer la force humaine aux prises avec celle des grands fauves :

« La vie du chasseur, écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* en 1853 le général Daumas, est toute l'existence de l'Afrique.

(1) Cf. notamment l'*Akhbar* du 13 février 1862.

C'est la vie du péril, de l'aventure, des courses infatigables dans le désert, des audacieuses excursions à travers la montagne et les bois. La terre africaine est comme un dernier refuge où l'héroïsme individuel, plus inutile chaque jour en Europe, poursuit ses glorieux ébats » (1).

Combien attirante devait être cette exaltation des instincts sauvages et primitifs pour la jeunesse de Daudet, pour « ce goût de désert et de sauvagerie » qu'il découvrait en lui « depuis l'enfance », sans pouvoir définir « d'où il lui était venu » ! Cet instinct secret le sollicitait à parcourir l'Afrique du Nord, patrie des grands fauves, terre encore assez peu connue pour se prêter à « la vie de péril et d'aventure », aux « audacieuses excursions à travers la montagne et les bois ».

D'ailleurs il n'entreprenait pas seul cette randonnée, qui se promettait pittoresque. Dans *Trente ans de Paris*, Daudet relate comment « Tartarin et lui » partirent de Nîmes, « armés jusqu'aux dents et coiffés de la chéchia », un beau jour de novembre 1861, pour « chasser le lion en Algérie ». Mistral précisa plus tard que Tartarin n'était autre qu'un cousin de Daudet, originaire de Nîmes, du nom de Reynaud, qui, « ayant voyagé chez les « Teurs », ne parlait que de ses chasses au lion ». Effectivement sur la liste de passagers précitée, publiée par l'*Akhbar*, on retrouve, tant à l'aller qu'au retour, accolé au nom de Daudet, celui de Reynaud, « propriétaire ». Et ce détail non seulement confirme l'allégation de Mistral mais démontre que Reynaud accompagna son cousin tout au cours de son voyage, étant parti avec lui et revenu avec lui. Fieffé original que ce parent ! N'ayant pas subi, comme Daudet, le contact des cercles littéraires parisiens, il gardait intactes sa naïveté provinciale et son imagination méridionale. Dans sa conférence de 1912 sur *La*

(1) Daumas, *La chasse en Afrique*, *Revue des Deux Mondes* du 1[er] mars 1853.

Jeunesse d'Alphonse Daudet, Ernest Daudet déclare que « le vrai Tartarin, s'il vivait encore, serait nonagénaire ». Il devait donc en 1861 approcher de la quarantaine. Mais il n'en gardait pas moins une propension juvénile aux équipées romanesques :

« Marié trop jeune, sans rien connaître de la vie, dit de lui E. Daudet, il n'avait pas trouvé le bonheur dans le mariage... C'était un Jupiter tombé de l'Olympe, c'est-à-dire du haut de ses rêves dans la monotonie de la vie de province et d'une très grise vie conjugale. Pour rompre cette monotonie, à peine coupée par les longues stations au cercle et d'interminables parties de baccara, il s'était lancé dans la lecture des romans exotiques. Fenimore Cooper (1), Gustave Aimard (2), Gabriel Ferry, les récits de chasse de Jules Gérard, le tueur de lions, et de Bombonnel, le tueur de panthères, étaient devenus ses livres de chevet. Il s'était créé ainsi une atmosphère très spéciale, où les périls de l'affût, de la savane, de la forêt vierge et les embûches des Indiens Apaches prenaient à ses yeux une forme visible et tangible... Excellent homme au demeurant, mais dont la suffisance, la présomption, une confiance illimitée dans sa force physique et dans l'infaillibilité de sa raison, avaient affaibli de très sérieuses aptitudes intellectuelles. Il y a des mots de lui qui sont véritablement épiques. Un jour où, accompagné d'un ami, il prolongeait sa promenade autour d'une ménagerie installée sur l'une des places de la ville, cet ami lui ayant demandé ce qu'il faisait là, il répondit : « Vous oubliez, mon cher, que je dois aller bientôt chasser le lion ; il faut bien que je m'accoutume à l'entendre rugir ». Une autre fois, la conversation étant tombée sur les chiens enragés, il disait froidement à son interlocuteur : « Avoir peur des chiens enragés, quelle foutaise ! Tiens suppose, tu es dans un chemin creux ; tu vois venir un chien enragé. Qu'est-ce que tu vas faire ? Eh bien, voici : tu le laisses venir, et au moment où

(1) La traduction complète des œuvres de F. Cooper par Defauconpret, en 23 volumes avait été publiée de 1838 à 1845 ; avait paru à part : *Le Tueur de Daims, histoire de la jeunesse de Bas-de-Cuir*, Gosselin, 4 vol. in-12, 1842.

(2) *Le Chercheur de pistes*, *Les Trappeurs de l'Arkansas* (1858), *La loi de lynch* (1859), *L'Eclaireur* (1860), *Les Rôdeurs de frontières* (1861).

il va venir sur toi, tu tombes sur un genou, tu lui prends la patte, tu la lui casses... Qu'est-ce que tu veux qu'il fasse ? »..

On comprend, après ces confidences, l'exclamation plaisante d'Alphonse Daudet dans *Trente ans de Paris*, à propos de son compagnon de voyage : « Ah ! il y croyait, celui-là, aux lions, aux panthères, aux dromadaires, à tout ce qu'avaient bien voulu lui raconter ses livres, et que son imagination méridionale lui grandissait encore ». Mais Daudet lui-même subissait d'autant plus aisément la contagion de cette naïve crédulité que son enfance s'était grisée aussi de fictions aventureuses :

« A la fabrique, déclare son frère, au premier éveil de son intelligence, il ne fermait guère son *Robinson Crusoë* que pour ressusciter dans ses jeux l'épopée de son héros. Le souvenir d'un *Robinson Suisse*, lu et relu bien souvent, inspirait aussi nos imaginations. La pièce de gazon devenait une île déserte, les pêches et les figues de l'espalier se transformaient en goyaves et en bananes, notre chien devenait un lion affamé et féroce » (1).

Mainte fois, d'ailleurs, le souvenir de Robinson passe dans l'œuvre de l'écrivain. C'est ainsi que Tartarin, débarquant à Alger, traverse une place « farouche et majestueux comme Robinson Crusoé », que *Robert Helmont, Journal d'un solitaire*, prend l'allure d'une véritable robinsonnade, dont le héros est appelé par l'auteur : « Le Robinson de la forêt de Sénart », que, dans *Trente ans de Paris*, Jean du Boys a « un sourire d'enfant dans une barbe de Robinson », tandis que Raoul D., l'original de *Jack* « vit en Robinson dans un grand logis solitaire et délabré ». Daudet ne se fit pas faute non plus de lire Gustave Aymard et Fenimore Cooper. D'autre passages de son œuvre semblent en témoigner. L'on peut considérer comme une parodie la « rhétorique apache » de Tartarin et comme une ironie cette raison donnée du

(1) E. Daudet, *Mon frère et moi*, p. 133.

choix de Tarascon, comme patrie de son héros, que le nom de cette petite ville « avait été ramassé par lui sur la voie de Paris à Marseille, parce qu'il triomphait, à l'appel des stations, comme un cri de guerrier Apache » ; par contre c'est tout spontanément qu'il peint Rochefort « lâchant ses plaisanteries, les dents serrées, avec la voix de Cham, dans le rire silencieux de Bas-de-Cuir », ou qu'il rappelle cette jolie impression :

« Vous souvenez-vous d'une chute d'avirons, au fond d'un canot, que vous avez entendue quelque part dans un roman de Fenimore Cooper. »

Daudet était donc nourri des mêmes lectures que son cousin. Il pouvait partager jusqu'à un certain point ses illusions, « s'imaginer à son tour », comme il l'avoue, « qu'il allait exterminer tous les fauves de l'Atlas ». Ainsi faisaient-ils l'un et l'autre, sur le pont du *Zouave* « un beau couple de jobards » (1).

Cependant il y avait encore d'autres mobiles que la « jobarderie » d'un coureur d'aventures et d'un chasseur de fauves à ce projet qui menait les deux parents vers l'autre rive de la Méditerranée. De multiples circonstances avaient attiré l'attention du jeune écrivain sur l'Algérie, dans les milieux qu'il fréquentait : le voyage de Th. Gautier, qui avait parcouru l'Algérie en 1845 et qui depuis ne cessait d'en évoquer le souvenir, les deux volumes récemment publiés de Fromentin : *Un été dans le Sahara* (1857), *Une année dans le Sahel* (1859), le poème d'Autran sur Miliana, réimprimé en 1857, le voyage de Flaubert en Afrique du Nord au début de 1858, le retentissement de l'affaire Doineau dans la presse coloniale et métropolitaine en août 1857, les projets quasi officiels depuis quelques années de fondation d'un royaume arabe sous la tutelle de l'Empire français, la création d'un ministère de

(1) *Trente ans de Paris*, passim.

l'Algérie qui avait duré de 1858 à 1860, le voyage de l'Empereur et de l'Impératrice à Alger en septembre 1860, les débats parlementaires soulevés autour de la question de la colonisation, autant de motifs propres à exciter la curiosité du jeune poète, attaché au cabinet du Président du Corps Législatif. Le duc de Morny avait peut-être contribué lui-même à la développer chez son secrétaire. Il avait, en effet, entre 1832 et 1838, participé aux campagnes d'Afrique. Il s'était distingué à Mascara, puis au siège de Constantine où il reçut plusieurs balles dans son képi et où il fut décoré de la Légion d'honneur, pour avoir tenté de sauver la vie au général Trézel. Il dut évoquer ces souvenirs de jeunesse devant son attaché. Car Daudet les rappellera dans le *Nabab*. C'est Montché. Car Daudet les rappellera dans le *Nabab*. C'est Montpavon, le compagnon du duc de Mora, c'est-à-dire de Morny, qui mentionne ce séjour de son illustre ami dans la « tranchée de Constantine ». Une sonnerie de clairon « le ramène à trente ans en arrière, lui rappelle ses campagnes d'Algérie, les hauts remparts de Constantine, l'arrivée de Mora (Morny) au régiment, et les duels et les parties fines »(1). Tout au moins le duc facilita-t-il le voyage du jeune poète : « C'est à lui, affirme Daudet dans le *Journal des Goncourt*, que je dois ce voyage en Algérie ». La seule condition imposée était que l'attaché envoyât à Son Excellence « une petite lettre reconnaissante tous les mois ». Excellent moyen d'aiguiller l'attention du voyageur vers les réalités pittoresques, artistiques, politiques, qu'il pouvait s'attendre à rencontrer sur son chemin.

III. — L'arrivée à Alger

Il rencontra d'abord la tempête, une de ces tempêtes sèches, qui font si bien danser les paquebots dans le golfe du Lion. Le service météorologique d'Alger signale

(1) *Nabab*, éd. Fayard, pages 260 et 345.

en effet, du jeudi 19 au samedi 21, une grosse dépression barométrique à laquelle correspond « un vent très vif,... une mer très forte ». Le *Moniteur de l'Algérie* du 21 décembre mentionne que, par suite de la tempête, « la balancelle *Constance* ayant éprouvé des avaries majeures à sa mâture, l'état houleux de la mer n'a pas permis de la conduire jusqu'au port ». De son côté le *Moniteur Universel* de Paris indique la mer « houleuse » le 20 et « grosse » le 21 à Cette, Marseille et Toulon. On sait combien Tartarin en souffrit et quelles positions lamentables prit sa chéchia « aux prises avec la tempête », dans la cabine du *Zouave*. D'autre part, Daudet publia un au après son retour d'Algérie, dans le *Figaro* du 18 juin 1863, une nouvelle intitulée : *Chapatin le Tueur de Lions* (1), qui constitue la première version, fort réduite d'ailleurs, de *Tartarin*. On y peut lire que « la traversée de Chapatin fut longue, les vents hostiles, la mer mauvaise ». Le paquebot semble même avoir été obligé de se détourner quelque peu de sa route, car Tartarin se vit « à 6 heures du soir en vue des côtes corses ». Cependant Daudet n'a point gardé trop mauvais souvenir de cette traversée mouvementée. Dans les *Souvenirs d'un homme de lettres*, il en retient surtout la notation pittoresque des jeux capricieux de l'écume : « Tempête de Méditerranée, dit-il ; dix pieds d'écume sur une eau très calme ». Dans *Trente ans de Paris*, c'est la jolie vision des reflets de l'eau bleue au milieu desquels se joue le navire :

« Cette mer bleue, mais bleue comme une eau de teinture, toute rebroussée par le vent, avec des étincellements de saline, et ce beaupré qui se cabrait, piquait la lame, se secouait, tout blanc d'écume, et repartait la pointe au large, toujours au large. »

Déjà la féérie du ciel méditerranéen enchantait ses

(1) Ce document a été donné en appendice dans l'ouvrage de M. L. Degoumois signalé plus haut. C'est à ce texte que nous empruntons nos citations de *Chapatin*.

yeux : « Midi sonnait dans la lumière » (1). Il écoutait lui répondre du fond de son être le « carillon de ses vingt ans ». Il sentait s'éveiller en lui le « fond de gaieté du galéjaïre » qui devait « brusquement s'épanouir à la belle lumière » de l'Algérie. Peut-être aussi était-il en « joyeuse société » à bord du *Zouave*, comme il l'affirme dans *Tartarin*. Le capitaine Reboul, que Daudet appelle Barbassou, pouvait être « un bon gros vivant de Marseillais ». Par contre, il est peu vraisemblable que la table du bord ait réuni : « des officiers qui rejoignaient leurs corps, des dames de l'Alcazar de Marseille, des cabotins,... un prince monténégrin » (2). La liste des passagers donnée par l'*Akhbar* indique simplement un consul, des propriétaires et rentiers, une lingère, une modiste, une tailleuse, un cordonnier, un forgeron.... Tout au plus pourrait-on entendre que les métiers de lingère, modiste, tailleuse, qui reviennent souvent dans les listes de passagers du temps, déguisaient honorablement des professions plus aimables et des voyageuses d'abord facile.

« Après trois jours de traversée », en y comprenant celui du départ et celui de l'arrivée, Daudet et son cousin entrèrent dans la rade d'Alger. L'auteur de *Tartarin* a noté en quelques lignes d'une netteté saisissante la vision d'Alger, telle qu'elle s'offrit à lui, telle qu'elle s'offre à tous les voyageurs arrivant du large par une belle journée claire :

« En face, sur une colline, Alger la blanche, avec ses petites maisons d'un blanc mat qui descendent vers la mer, serrées les unes contre les autres... Par là-dessus un grand ciel de satin bleu, oh ! mais si bleu ! » (3).

---

(1) Les paquebots partaient en effet, déjà à cette époque, à midi de Marseille.

(2) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 37.

(3) M. L. Degoumois dans son étude sur les sources des tableaux algériens de Daudet veut que celui-ci ait pris à Feydeau ou à Fromentin les quelques éléments de cette courte description, sous prétexte qu'on

Cependant le paquebot était en retard sur son horaire : au lieu de débarquer vers dix heures du matin nos passagers furent à quai « dans l'après-midi du troisième jour », selon *Tartarin*. Tout de suite les deux voyageurs sont saisis de l'impression de chaleur ressentie : « L'air était très chaud ce jour-là sur le quai ruisselant de soleil ». Effectivement le thermomètre marquait à Alger 17° à l'ombre, le samedi 21 décembre, à 4 heures du soir.

---

retrouve chez ces derniers l'indication de la blancheur de la ville, de sa disposition en amphithéâtre et du bleu du ciel. Mais tous ceux qui, avant Fromentin, Feydeau et Daudet, ont décrit Alger, l'ont dépeint avec les mêmes traits. Qu'il nous suffise d'en citer trois exemples. Le premier est d'un poète :

« Passez au lait de chaux ce Montmartre bizarre,
« En triangle étendant sa base dans la mer
« Et dont le sommet fuit sur le ciel outremer...
« Et vous aurez Alger, la ville calcinée,
« Ville de plâtre blanc échelonnant le sol ».

(A. de Chancel, *La Première algérienne*, publiée dans la *Presse* en 1845, réimprimée dans la *Revue Africaine* en 1860).

Autre description tirée d'un guide du temps : « Vue de la mer de fort loin, la ville présente le plus beau panorama qu'on puisse imaginer ; les maisons amassées, d'une couleur blanchâtre, sont échelonnées vers l'Orient, sur le versant d'une colline, formant une espèce de grand triangle un peu incliné ». (Tombarel, *Guide général de l'Algérie*, 1885).

Or Fromentin dit de la ville d'Alger qu'elle se montre comme « un triangle blanchâtre... descendant par échelon les degrés escarpés de sa haute colline »... Feydeau de son côté aperçoit Alger « comme un triangle blanc ». M. L. Degoumois en conclurait-il que l'un et l'autre s'inspirèrent d'A. de Chancel ou de Tombarel ?

Voici enfin une troisième esquisse empruntée au *Tableau de l'Algérie* de Duval (Paris, 1854) : « Vue de la mer, Alger apparaît comme une masse blanche de forme triangulaire, confusément échelonnée sur les flancs d'un contrefort du mont Bou Zarea... les Arabes saluaient en elle un diamant enchâssé dans l'émeraude et le saphir... [Ils peignaient ainsi] les reflets d'étincelante lumière sous un ciel bleu et limpide. ».

Ces citations suffisent à prouver que Daudet n'avait pas besoin de lire Fromentin ni Feydeau pour représenter Alger, tel qu'on le retrouve dépeint partout et tel qu'il était réellement.

Regnard ne disait-il pas déjà d'Alger dans sa *Provençale* : « ses maisons *bâties en amphithéâtre et terminées en terrasses*, forment une vue très agréable à ceux qui y abordent par la mer » ?

Le débarquement ne manquait pas de pittoresque à l'époque. L'appontement qui, maintenant, facilite l'accès des quais, n'existant pas, des barques transportaient à terre passagers et bagages. Daudet a plaisamment campé dans une de ces barques son Tartarin effaré au milieu de ses colis hétéroclites. Sans doute était-il lui-même amplement pourvu de bagages : outre « l'énorme caisse d'armes » que l'on embarqua sur le *Zouave*, comme il le relate dans *Trente ans de Paris*, il n'avait pas manqué, ainsi que son compagnon de route, de se munir d'une pharmacie portative, à l'égal de celle que le pharmacien Bézuquet confectionna pour Tartarin. S'il n'alla pas jusqu'à s'embarrasser « d'une cargaison de pemmican en tablettes pour faire du bouillon », on peut croire qu'il se précautionna comme son héros « d'une ceinture rouge autour de l'estomac »,... « d'un water-proof, et de lunettes bleues pour prévenir les ophtalmies »,... « de sparadrap, d'arnica, de camphre et de vinaigre ». En effet, les guides du temps donnaient aux voyageurs ces conseils prudents :

« Pour se rendre en Algérie, il faut mettre dans sa malle quelques ceintures et gilets de flanelle, pour se préserver de la grande fraîcheur des nuits et se munir d'un manteau à capuchon... se méfier des dyssenteries et des ophtalmies... se garantir soigneusement la tête et les yeux... On doit faire un usage fréquent d'eau légèrement acidulée avec du vinaigre... se laver fréquemment... en mettant dans l'eau quelques gouttes de vinaigre » (1).

Sans être hanté, comme Tartarin-Sancho, par la crainte des « rhumatismes, des fièvres chaudes et des dysenteries »,.., sans évoquer comme lui « les marais pestilentiels, les rivières empoisonnées, les soleils ardents... » il pouvait lire dans le même guide qu'outre « les dysenteries et les ophtalmies » il importait de se préserver des

(1) Barbier, *Itinéraire de l'Algérie*, Paris, Hachette, 1855, pages XI, XII, XIII.

« douleurs rhumatismales », qu'il convenait de ne pas « rester tête nue au soleil », que « l'oubli de ces attentions » était susceptible d'occasionner des « fièvres », que « les brouillards qui s'élèvent sur les terrains marécageux pouvaient devenir dangereux » (1).

IV. — Premier contact

Lestés de leurs bagages, les deux compagnons s'en furent « en ceinture rouge et chéchia flamboyante » en quête d'un logis. Ils adoptèrent sans doute celui où descendit Tartarin : l'hôtel de l'Europe, alors tenu par Lejeune et sis rue de la Marine. C'était un hôtel-restaurant ; de ses fenêtres on pouvait voir la mer et comme il était à deux pas de la place du Gouvernement, on y entendait sonner l'horloge publique située sur la place. Daudet a fort exactement retrouvé ces menus détails dans *Tartarin*. Car son héros, au lendemain de son arrivée, après une nuit de sommeil prolongée jusqu'à l'après-midi, entend tinter « trois heures à l'horloge du gouvernement » ; sa fenêtre est « grande ouverte sur la mer »; il se fait servir dans sa chambre et pense « revenir le lendemain déjeuner à l'hôtel de l'Europe » après une première chasse au lion. Pour gagner la rue de la Marine, au sortir du *Zouave*, Daudet fait traverser à Tartarin la place du Gouvernement. Il n'y a rien à cela d'impossible, car, dès cette époque, une rampe permettait d'accéder directement de la place aux magasins voûtés situés dessous et à la halle aux poissons, établie sur le quai, près du débarcadère ; « On parvient à ces vastes casemates, affirme l'*Itinéraire Hachette*, par une rampe qui conduit aussi à la Pêcherie ». Un récit du temps signale d'ailleurs l'étonnement du « roumi qui, frais débarqué, monte, en jetant partout ses regards curieux, la rampe de la Pêcherie » (2).

(1) Barbier, *Itinéraire*, pages XII, XIII.

(2) Desprez, *L'hiver à Alger*, 1864, 3ᵉ édition, p. 38.

Ainsi, bien que l'entrée des voyageurs du port dans la ville se fît alors plutôt directement par la porte et la rue de la Marine, Daudet peut représenter sans invraisemblance son héros traversant d'abord la place, en son costume héroï-comique, déguisé en « Teur ».

En tout cas, la vision de la place du Gouvernement est restée particulièrement nette, entre les souvenirs rapportés d'Alger par le jeune poète. C'était en effet, par les belles après-midi d'hiver, le rendez-vous des élégances. Les guides en soulignaient avec emphase le pittoresque, le mouvement, l'allure grande ville :

...« Ombragée de platanes, éclairée au gaz, elle est comparable aux plus belles d'Europe. Au milieu de la foule qui s'y donne rendez-vous, on se sent vraiment dans une capitale ».. (1)

...« Les côtés de la place sont bordés par de magnifiques constructions particulières. Si le voyageur aime la vie et le mouvement, il admirera cette place où se promènent pêle-mêle des Italiennes avec leurs robes aux couleurs tranchantes, des Espagnoles en mantilles noires, des Andalouses au petit pied cambré, des Mahonnaises à la taille si souple, des Françaises de toutes sortes et de toutes qualités, des femmes juives avec leur sarma pyramidales, des jeunes israélites, couvertes de dorures, de soie et de velours, des Mauresques enfin qui ne laissent voir, sous les mille plis de la gaze qui les enveloppe, que leurs yeux ardents ; puis des Mahonnais, aux chapeaux pointus, ornés de velours et d'aiguillettes, des Maltais, des Allemands, des Nègres, des Français, des Arabes, des Kabyles, des Maures, des Syriens, des Soldats, des Officiers... Le soir la place se couvre de sièges pour la commodité des promeneurs. Dans les belles soirées de toutes les saisons, il est doux de se reposer là, sous les délicieuses influences de la brise marine, et d'écouter la musique militaire, qui exécute pendant une heure des morceaux à grand effet »... (2)

...« Sur la place du Gouvernement les symphonies et les polkas font retentir leurs accords. Pour rien au monde je ne voudrais manquer ce concert qui, du reste, semble aussi très

(1) Duval, *Tableau de l'Algérie*, 1854, p. 111.

(2) Barbier, *Itinéraire*, pages 70 et 71.

goûté de la population algérienne. Les zouaves, les artilleurs et la ligne en exécutent tour à tour le programme. La musique a lieu tous les soirs de 4 à 5 dans la saison fraîche... C'est un but de promenade et une occasion de rendez-vous... On lorgne ce demi-monde dont Paris est loin d'avoir le monopole »... (1).

On peut trouver dans l'*Akhbar* le programme du concert qui fut donné par la musique militaire le dimanche 22 décembre (2) ; ce concert se terminait par une polka. Daudet se mêla sans doute aux flâneurs ce dimanche, lendemain de son arrivée. S'il ne fut pas très frappé par le pittoresque, non plus que par le bariolage des costumes, s'il n'admira guère l'aspect « magnifique » de la place, pompeusement vantée dans les guides, par contre il nota les gens alignés sur les chaises, les militaires, le « demi-monde » et la polka ; et voici l'amusant croquis qu'il tira de ces souvenirs dans *Tartarin :*

« Une petite place macadamisée, où des musiciens de la ligne jouaient des polkas d'Offenbach, des messieurs sur des chaises, buvant de la bière avec des échaudés, des dames, quelques lorettes et puis des militaires, encore des militaires, toujours des militaires... et pas un Teur ».

Manifestement cette première impression fut assez décevante. Notre jeune touriste, débarqué de la veille, tout plein encore de ses souvenirs livresques, de la griserie littéraire des cercles parisiens, s'était figuré à l'égal de son héros « une ville orientale, quelque chose tenant le milieu entre Constantinople et Zanzibar ». Il tombait dans une petite ville de province, Nîmes, qu'il venait de quitter avec Reynaud, ou Tarascon, la patrie de Tartarin. C'était la même banalité des dimanches sur les places publiques où sévit la musique militaire ; c'était « des cafés, des restaurants, de larges rues, des maisons à

(1) Desprez, *L'hiver à Alger*, p. 9.

(2) Il n'a pas été possible de retrouver le programme du concert du samedi, si concert il y eut.

quatre étages » (1). Il est vrai que le guide Hachette prévenait jusqu'à un certain point le voyageur qui le consultait contre cette désillusion :

« A l'aspect de la double rangée de maisons européennes, qui bordent les rues principales d'Alger, le touriste qui entre pour la première fois dans la ville se croirait encore en France, si le costume pittoresque des passants ne contrastait pas si singulièrement avec la régularité de l'architecture française... Il est à regretter que l'on ait permis d'élever à Alger des maisons à cinq ou six étages !.. (2).

De grands travaux, en voie d'exécution en 1861, préparaient un bouleversement plus complet de la ville et une extension des constructions neuves. On édifiait en effet, au-dessus des quais, ce boulevard front de mer, qui devait porter le nom de boulevard de l'Impératrice, en attendant de devenir le boulevard de la République. Le port s'élargissait de nouvelles jetées. On faisait les devis du chemin de fer qui devait pénétrer jusqu'au centre d'Alger et l'on expropriait les immeubles pour l'établissement de la ligne et des stations. Les journaux locaux parlaient avec orgueil de ces projets.

« Nos quais du Boulevard de l'Impératrice une fois terminés seront des plus beaux et des plus vastes, constate l'*Akhbar* du 4 janvier 1862. Ils n'auront pas moins de 65.000 mètres superficiels... La compagnie anglaise chargée de la construction du Boulevard ne saurait non plus être indifférente à l'introduction du chemin de fer à l'intérieur de la ville »...

Les guides pressaient les voyageurs de visiter ces travaux : « Nous engageons le touriste à aller voir dans tous leurs détails ces admirables chantiers », conseille l'*Itinéraire Hachette*. Mais l'on conçoit que ces appels devaient laisser assez froid un jeune poète de vingt ans : terrasse-

(1) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, pages 40 et 41.

(2) Barbier, *Itinéraire*, pages 67 et 68.

(3) L'Impératrice en avait posé la première pierre le 18 septembre 1860.

ments, chantiers et bâtisses déroutaient au contraire une imagination à la recherche du pittoresque oriental et africain, et de la vie du passé.

V. — Visite d'Alger

Déçu par l'Alger français, Daudet put se consoler par une visite de l'Alger turc et arabe encore épargné. Combien de jours lui consacra-t-il ? Fut-il piloté par quelque personnage officiel à qui il pouvait se recommander de sa qualité d'attaché de cabinet ? S'en fia-t-il à quelque cicerone bénévole, ou plus simplement encore au guide Hachette ? Tout ce que l'on peut affirmer, en interrogeant ses ouvrages et surtout *Tartarin*, c'est qu'il a vu ce qu'on montrait à l'époque aux touristes de passage et qu'il a emporté de sa pérégrination des souvenirs fort précis. La ville haute et ses ruelles pittoresques, les anciens palais turcs, les mosquées et les bains maures, les cafés indigènes avec leurs danseurs, leurs danseuses et leurs musiciens, les spectacles d'Aissaouas, les « bazars » et leur pacotille locale, voilà le programme que comporte la visite du vieil Alger vers 1860. Du moins est-ce à peu près celui qu'offre à ses lecteurs un amateur du temps qui décrit les divertissements de l'hiver à Alger (1).

Daudet et Reynaud passèrent donc par la série rituelle des initiations aux « mystères les plus cachés de la vie musulmane » (2). D'abord ils montent dans la « ville haute, la ville arabe, la ville des Turcs » ; l'auteur de *Tartarin* en peindra en quelques lignes l'aspect caractéristique :

« Un vrai coupe-gorge cette ville haute... Des petites ruelles noires très étroites, grimpant à pic entre deux rangées de

(1) Desprez, *L'hiver à Alger*, pages 30, 60 à 64, 72 à 78. Il montre les touristes circulant à travers la ville indigène, dans les bains maures, les mosquées, les cafés pourvus d'orchestres indigènes, « les bals maures et les fêtes d'Aïssaouas ».

(2) Id, p. 30.

maisons mystérieuses dont les toitures se rejoignent et font tunnel. Des portes basses, des fenêtres toutes petites, muettes, tristes, grillagées. Et puis, de droite et de gauche un tas d'échoppes très sombres »...

Jolie esquisse et combien expressive de la réalité ! Il suffit d'avoir eu cette réalité sous les yeux pour affirmer les dons d'observation de l'écrivain (1).

En parcourant ces ruelles sombres, il est assez naturel que Daudet évoque, comme le fera Tartarin, « les Teurs farouches, à tête de forbans... yeux blancs et dents brillantes... se parlant à voix basse, comme pour concerter

(1) Cependant M. L. Degoumois (op. cit.) dénonce encore en ce texte l'imitation de Feydeau et de Fromentin. Or voici les passages essentiels des descriptions qu'aurait utilisées Daudet :

« Des rues en forme de défilés, obscures et fréquemment voûtées ; des maisons sans fenêtres, des portes basses ; des échoppes de la plus pauvre apparence »... (Fromentin, *Sahel*).

...« Les rues ombreuses, d'un à deux mètres de large tout au plus, s'élevaient en escalades hardies... Les murailles, se rapprochant en l'air... finissaient par se confondre en entre-croisement de minces poutrelles... Parfois une longue voûte obscure s'ouvrait devant moi... et les portes de chaque maison, toutes fermées,... et percées de judas treillagés, avaient des airs taciturnes. Des échoppes étroites... s'ouvraient de distance en distance »... (Feydeau, *Alger*).

Plaçons en regard de ces citations deux textes antérieurs, pris au hasard, chez des écrivains sans prétention littéraire :

...« Des rues étroites, de largeur inégale, offrant dans leurs nombreux détours toutes les lignes imaginables... des maisons sans fenêtres extérieures, quelques lucarnes au plus ; des étages avançant l'un sur l'autre de telle sorte que vers le sommet des constructions les deux côtés opposés d'une rue arrivent à se toucher ; quelquefois même la voie est voûtée »... (Berbrugger, *L'Algérie*, 1842).

... « Les villes d'Alger et de Constantine, pour l'étroitesse et l'obscurité de leurs rues sont de véritables coupe-gorges... Un inextricable labyrinthe, plein de bizarrerie, de confusion, de mystère. Des rues sales, étroites, de largeur inégale, sombres, tortueuses, rudes à monter, souvent fermées par le haut ;.. des maisons sans façades extérieures, percées de rares et étroites lucarnes grillées, dont les étages supérieurs avancent sur la rue... semblables à des prisons... Des portes basses »... (Duval, *Tableau de l'Algérie*, 1854).

Que conclure du rapprochement de ces divers textes, sinon que l'identité des objets décrits amène des rencontres d'impressions et de termes pour les peindre ?

de mauvais coups »... Il n'est même pas invraisemblable que, à l'instar de son héros « il s'attende à chaque instant à recevoir sur le dos toute une dégringolade d'eunuques et de janissaires ». Outre que certains souvenirs livresques hantaient l'imagination du cousin Reynaud et, par contagion, celle de Daudet, il est probable aussi que l'Alger de 1861 parlait plus directement à l'esprit, que celui de maintenant, d'un passé relativement proche et vivant. On se montrait encore dans la rue Bab-Azoun « une ancienne caserne de janissaires, nommée Karatine », et « le bagne des esclaves chrétiens, connu sous le nom de qurtier des Lions ». Près du théâtre le Lycée impérial était installé « dans une caserne de janissaires ». Dans le faubourg Bab-Azoun, près de la rampe qui descendait aux quais, s'élevait une mosquée très renommée pour « la dévotion des pirates algériens au marabout dont elle portait le nom » (1). On faisait remarquer au touriste qui montait à la Casbah, « ce palais converti en forteresse », que « le harem, cette voluptueuse habitation des femmes, servait d'atelier aux tailleurs et aux cordonniers militaires » (2). D'authentiques janissaires se promenaient encore par la ville et vivaient d'expédients :

« Les narrateurs des cafés maures, qui piquent le plus vivement la curiosité des étrangers, sont des Turcs, d'anciens janissaires de la milice du dey Hussein, à figure mâle, à barbe blanche, obèses, portant un large turban à la manière orientale, une veste ornée de passementerie et un pantalon bouffant... Chaque soir ils débitent plusieurs histoires à leurs auditeurs en burnous ; ceux qui sont payés à la séance suspendent la dernière juste au moment où l'intérêt commence afin que les consommateurs retournent le lendemain les écouter »... (3).

(1) Cette mosquée d'Abd-el-Kader-el-Djilani fut démolie pour l'alignement du Boulevard de l'Impératrice.

(2) Barbier, *Itinéraire* (passim). La rue des Janissaires existait déjà sous ce nom.

(3) *Moniteur de l'Algérie* du 2 février 1862 sous la signature C. M. et le titre : *Arabesques*.

Ainsi, bien des souvenirs de l'Alger turc revivaient devant l'imagination du jeune touriste. Après cela, il entrait dans les mosquées et s'amusait de voir son cousin « quitter ses énormes bottes à la porte, et s'avancer dans le sanctuaire de Mahomet, grave, les lèvres serrées, en chaussettes de couleurs » (1). Il faisait « le pied de grue devant les bains maures », attendant les mauresques « qui sortaient par bandes, frissonnantes et sentant le bain » (2). Aussi bien l'*Itinéraire Hachette* rappelait-il aux voyageurs que « les mauresques ne sortent guère que pour aller aux bains » (3) ; Tartarin le constatait à son tour : « Ces dames ne sortent guère et, quand on veut les voir, il faut monter dans la ville haute » (4).

Il était plus facile de visiter quelques maisons indigènes : Daudet n'avait que l'embarras du choix pour s'en émerveiller à loisir. Dès l'arrivée des Français, après la conquête, services administratifs et riches particuliers s'étaient aménagé à leur convenance les plus belles de ces demeures adaptées au climat :

« En pénétrant dans les étroits vestibules, qui conduisent dans la cour intérieure, lit-on dans le *Tableau de l'Algérie* de Duval, il n'est pas rare de se retrouver au milieu de véritables palais, où règnent la fraîcheur, l'élégance, la richesse, le recueillement ; une galerie intérieure circule autour des appartements ; une terrasse les domine, d'où la vue parcourt l'horizon infini de la mer et le rideau lointain de l'Atlas et du Jurjura. Les maisons mauresques sont devenues les plus agréables demeures des Européens et les bâtiments les plus recherchés de la plupart des administrations » (5).

(1) *Trente ans de Paris*, éd. Fayard, p. 62.

(2) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 52. Même souvenir dans les *Contes de lundi : Un décoré du 15 août*, où l'on voit « les petites mauresques sortant du bain en mangeant des pâtisseries ». Le « Turco de la Commune » se rappelle aussi à l'hôpital « les petites mauresques sortant du bain, parfumées de verveine ».

(3) Barbier, *Itinéraire*, p. XXIII.

(4) *Tartarin*, p. 52.

(5) Duval, *Tableau de l'Algérie*, p. 110. Duval ajoute : « Les amateurs de l'architecture mauresque devront visiter, outre les mosquées et l'évêché, la maison de Mustapha-Pacha, celle affectée au musée et à la bibliothèque, celle du lycée »...

Il n'était au touriste que d'entrer à la poste par exemple pour pénétrer « dans une cour mauresque ornée d'une fontaine ombragée par des bambous » et pour entendre « le doux murmure des eaux jaillissantes » (1). Il lui suffisait de visiter la bibliothèque et le musée alors situés « dans la rue des Lotophages, sur le bord de la mer » pour contempler « la maison mauresque la plus riche d'Alger en marbre et en sculpture, aux murs entièrement garnis de faïence et d'émaux aux mille couleurs » (2). Il pouvait enfin admirer dans l'ancienne caserne des janissaires où se tenait le Lycée « un double péristyle intérieur, où des pampres s'enlaçaient aux colonnes et aux ogives, où des eaux abondantes coulaient limpides et fraîches » (3). Aussi Daudet a-t-il noté dans *Tartarin* les principaux aspects que sa vision avait retenus de ces charmantes architectures du passé. Son héros loue « au cœur de la ville arabe une jolie maisonnette indigène avec cour intérieure, bananiers, galeries fraîches et fontaines » ; il se grise « du bruit léger de la fontaine dans les mosaïques de la cour » ; loin d'Alger, il regrette « les trèfles blancs de son petit cloître » ; par les belles soirées il monte « sur sa terrasse, une grande terrasse blanche qui... dominait la ville ». D'autre part Si-Sliman, le héros d'*Un décoré du 15 août*, traverse « la grande cour mauresque du palais du gouvernement », comme sans doute l'avait fait l'auteur des *Contes du*

(1) Desprez, *L'hiver à Alger*. Il s'agit sans doute du bureau ouvert alors rue Bab-Azoun.

(2) Barbier, *Itinéraire*, p. 88. La bibliothèque installée en 1835 impasse du Soleil, en 1838 rue Bab-Azoun, était depuis 1848 rue des Lotophages, dans une maison mauresque devenue depuis l'hôtel du général du génie. (*Feuillets d'El-Djezaïr*, 1912, p. 43).

(3) Id., p. 75.

Lundi. Le souvenir de ces cours des maisons indigènes charmera longtemps l'imagination de Daudet. Dans le *Caravansérail* des *Contes du Lundi* il évoquera : « les cours mauresques plantées de palmiers où la fraîcheur d'un mince filet d'eau s'égrène en gouttes mélancoliques sur des carreaux de faïence émaillée » ; dans le *Nabab*, la femme de Jansoulet regrettera « son patio dallé de marbre où elle passait de longues heures dans un assoupissement frais, délicieux, à entendre l'eau ruisseler sur la fontaine d'albâtre » ; enfin dans *Trente ans de Paris*, au milieu d'un défilé de visions, estompées par le temps, on retrouve celle du « jet d'eau qui tinte sa note fraîche sur les faïences du patio ».

Mais les mosquées, les bains, les maisons mauresques n'épuisaient pas le pittoresque local pour le visiteur, amateur de flâneries : le touriste, soit pour acheter quelques produits de l'industrie du cru, soit pour satisfaire son goût du bariolage oriental, devait traverser quelques-uns de ces « passages » ou « bazars », comme on les nommait indifféremment, où boutiquiers maures et israélites tenaient commerce de toutes marchandises propres à solliciter la fantaisie de l'étranger :

« Indépendamment des rues à arcades, est-il dit dans le *Guide général de l'Algérie pour* 1855 de Tombarel, de nombreux passages ou bazars assurent l'ombre en été et un abri en hiver, pendant les jours de pluie, aux promeneurs. Les plus dignes d'être fréquentés et cités sont ceux de la Tour-du-Pin, de Napoléon, du Commerce, d'Orléans, du Divan, des Consuls »...

L'*Itinéraire Hachette* de 1855 signale, au nombre des « trois magasins principaux que possède à Alger l'industrie des indigènes », celui de « Solal, passage d'Orléans ». L'édition de 1874 du même ouvrage, postérieure au voyage de Daudet, déclare que « les passages et bazars d'Orléans et du Divan, démolis pour la prolongation de la rue de la Lyre, méritaient seuls la peine d'être visités ; là se trouvaient les commerçants maures et juifs, vendant

tous les objets de curiosité locale ». Cette pacotille, qui n'a guère varié depuis, comprenait, d'après l'*Itinéraire* de 1855, des « broderies sur cuir, en or et en argent... des étoffes de soie brodées d'or, des essences de rose et de jasmin... des tapis, des mousselines peintes, des sabres et pistolets... » Une réclame retrouvée dans un annuaire du temps permet de compléter cette énumération : la maison Coulanjon-Rougier, 6, rue Bab-Azoun, s'y recommandait spécialement à l'attention de « MM. les étrangers qui partent d'Afrique ». En effet ils devaient

...« trouver dans ce magasin à des prix modérés, tous les articles arabes si recherchés en Europe. Les *belles pipes de Mostaganem* et de Stamboul... les bracelets et *colliers arabes en corail*, *ambre*, verroterie, graine de palmier, bois de rose ; des sandales et des monnaies arabes ;.. Sacs à ouvrage et à tabac, porte-monnaie, porte-cigares, *babouches*, *œufs d'autruche* (1), éventails mauresques, chéchias, tapis... Joli choix de burnous, gandouras, schals et haïcks »... (2).

Daudet ne pouvait donc manquer de parcourir ces « bazars ». Il en rappelle en effet le souvenir en quelques lignes dans *Trente ans de Paris* :

« Tout cela, écrit-il, je le revois rien que d'en parler ; je suis là-bas, je roule les bazars d'Alger, dans un demi-jour qui sent le musc, l'ambre, la rose étouffée et la laine chaude » (3).

---

(1) Desprez, *L'hiver à Alger*, décrivant la rue Bab-Azoun, y signale un orfèvre « avec ses œufs d'autruche garnis de filets d'or ». Même entassement d'objets à *l'Exposition permanente des produits algériens* ouverte aux curieux, depuis le 6 octobre 1853, rue de Bourgogne à Paris. On retrouve dans la 2e salle des « ceintures, haïcks, burnous, éventails, chéchias, robes juives, coiffures de femme, tapis, bijoux, armes, turbans, portefeuilles, œufs d'autruche, parfums et essences »...

(2) La maison Coulanjon se chargeait aussi de « l'apprêt des fourrures ainsi que de leur fabrication en tapis ». Tartarin aurait pu y faire préparer la peau du lion qu'il envoya au Commandant Bravida.

(3) Est-ce pour avoir entendu son mari raconter les incidents de son voyage que Madame A. Daudet a pu évoquer à son tour « le parfum chaud, étouffé des bazars d'Alger » ? (*Souvenirs autour d'un groupe littéraire*, p. 137).

De même le héros d'*Un décoré du 15 Août*, Si-Sliman, fêtant à Alger sa croix, fait halte « dans les bazars » où on le voit « assis sur des tapis de Smyrne », buvant « le café à la porte des marchands maures ». Notamment Daudet traversa le bazar d'Orléans et s'en souvint lorsqu'il fit d'Ali, frère de Baïa, l'élue du cœur inflammable de Tartarin, « un Maure farouche, qui vendait des pipes au bazar d'Orléans ». Ces pipes l'amusèrent, car il en retint le nom. Un peu plus loin, dans le même roman, il représenta le muezzin, qui l'emporte dans le cœur de Baïa sur le naïf tarasconnais, fumant sa « pipe de Mostaganem ». Peut-être aussi le cousin Reynaud eut-il la fantaisie d'acheter là ces « babouches algériennes » dont est chaussé Chapatin dans *Chapatin le Tueur le lions*. Tout au moins Si-Sliman (*Un décoré du 15 août*) s'y pourvoit-il à l'intention de ses femmes « d'eaux de senteur, de soies à fleurs et à ramages, de corselets bleus tout passementés d'or ». Le Kadour de *Kadour et Katel* (*Robert Helmont*) y trouve de son côté « des burnous lamés d'argent, des tapis de Smyrne, des colliers d'ambre, des pendants d'oreille, de fines étoffes ». La Baïa de *Tartarin* a vraisemblablement emprunté aux mêmes étalages sa défroque musulmane, « son corselet de drap doré », les « ramages de sa robe à fleurs », son « veston bleu », et sa « chemisette de gaze argentée » (1). Les œufs d'autruche ont aussi retenu l'attention des deux voyageurs. On découvre en effet, au nombre des bibelots tunisiens dont s'encombre le salon de la femme du *Nabab*, entre « les chapelets rouges, les boîtes de senteur et le narghilé », des « œufs d'autruche ». D'autre part, dans la cour du *Caravansérail* des *Contes du Lundi*, on rencontre sur le dos des chameaux accroupis, « des burnous et des œufs d'autruche ».

(1) Quoiqu'en pense M. L. Degoumois, Daudet n'emprunte ni à Fromentin, ni à Feydeau, ni à personne les éléments du costume de Baïa. C'est l'habillement banal de la mauresque, tel qu'on le trouve décrit partout, même dans *l'Itinéraire Hachette* de 1855 : « Elles portent des chemises de gaze très fine, une espèce de veste de soie ou de velours brodée d'or et une ceinture très riche »...

Cependant le programme d'une visite au vieil Alger comportait encore le spectacle des divertissements indigènes : le café maure « avec ses fumeurs de narghilé et ses musiciens autochtones », où l'on peut entendre « des joueurs de rebab, ou violon à trois cordes, et de tambour de basque », des « joueurs de flûtes de différentes sortes et de petites guitares ou guetaras de différentes grandeurs » ; les « bals maures et les fêtes d'Aïssaouas, qui sont devenus le complément obligé de tout voyage en Algérie » (1). Ces auditions ont pu tenter la curiosité d'un voyageur comme Daudet, qui avoue par ailleurs aimer toutes les musiques : « la bamboula, les chants populaires, les orgues ambulants, le tambourin » (2). Est-ce en quelque café maure d'Alger qu'il est resté longuement, ainsi que Tartarin, à « écouter le glouglou du narghilé et le frôlement de la guitare ? » Est-ce là qu'il a vu les fumeurs avec aux lèvres « le tuyau d'ambre du narghilé, enveloppés d'une gloire de fumée blonde ? » Est-ce là qu'il a entendu « les chants monotones, les sons étouffés de guitare, les roulements de tambour de basque » dont s'énivre le Tarasconnais (3), ou bien encore « les cliquettes de fer et la derbouka » dont s'égaient les loisirs d'un tirailleur indigène dans *Le Turco de la Commune* des *Contes du Lundi ?* Est-ce là qu'il a goûté « le café servi à l'orientale, avec tout son marc, dans de petites tasses filigranées d'argent », tel qu'on le boit chez le Nabab ? A-t-il contemplé, mi-sceptique, mi-écœuré, quelque exer-

(1) Desprez, *L'hiver à Alger* et Barbier, *Itinéraire* (passim). Les danses indigènes étaient alors en pleine vogue : le 26 février 1862 eut lieu une fête indigène au théâtre avec « danses d'Aïssaouas, danses nègres, danses de femmes ».

(2) *Trente ans de Paris*, éd. Fayard, p. 120.

(3) *Tartarin de Tarascon*, passim.

cice « d'Aïssaouas... convulsionnaires... fumistes et gobeurs », comme il les appelle dans les *Notes sur la vie ?* Le cousin Reynaud qui « croyait aux almées », l'entraîna sans doute dans l'une de ces maisons spéciales, qui offraient à la curiosité de l'étranger le régal des danses indigènes. Il y prit ce trait pittoresque de *Tartarin*, qui semble bien suggéré par l'observation personnelle :

« Baïa, la guitare au poing, *nasillait* des airs monotones... elle mimait la danse du ventre en tenant à la main un miroir » (1).

Ce nasillement, qui frappe quiconque a entendu chanter les Arabes, est resté dans l'oreille de l'écrivain : dans *Chapatin le tueur de lions*, un Arabe, qui mène en carriole le chasseur au pays des fauves, « chante avec son nez quelques airs nationaux » ; dans *A Milianah (Lettres de mon moulin)* la mélopée d'une indigène devient un « air bizarre à trois notes mélancoliques et nasillardes ».

A coup sûr ces divers spectacles paraissent l'avoir médiocrement charmé et il eut probablement tôt fait d'en épuiser les joies. Pas si vite cependant qu'il n'ait trouvé occasion de saisir au vol quelques aspects des types qu'il croise en ses excursions à travers la ville haute : les mauresques « masquées de linges blancs », les poignets « chargés de bracelets d'or... empêtrées dans leurs grands pantalons blancs et serrant leurs voiles contre elles avec une grâce sauvage » ; les petits boutiquiers au fond de leurs échoppes « brodeurs, marchands d'épices, tourneurs de tuyaux de pipes » (2), quelque Arabe arrivant

(1) Ce jeu coquet du miroir associé au plaisir de la danse est signalé aux touristes dans l'*Itinéraire Hachette* de 1855 : « Les plus aisées restent étendues sur une natte ou sur un tapis ; en attendant la nuit, elles passent le jour à jouer avec un petit miroir, où elles doivent se trouver admirablement belles à en juger par le charme qu'elles éprouvent à se regarder. La danse est un plaisir qu'elles se procurent entre elles »... (p. XXIII).

(2) Cf. dans le *Nabab* le portrait du banquier Hamerlingue « un gros marchand maure, moisi dans l'humidité de sa petite cour ».

au marché de la place d'Isly, de la place de Chartres ou de la place Mahon, sur son âne, « les jambes écartées par de larges couffins en sparterie... suivant de tout son corps le balin-balan de la bête » (1). Au milieu des Arabes, voici les « juifs algériens avec leur costume oriental, hideusement agrémenté de bas bleus et de casquettes de velours », avec leurs femmes « bouffies et blafardes, toutes raides dans leurs étroits plastrons d'or » (2). Il les retrouve à Miliana parés du même costume :

« Le juif, vieux, barbe terreuse, veste marron, bas bleus, casquette en velours... Tout Israël est dans la rue. Les hommes en casquette de velours, en bas de laine bleue... les femmes pâles, bouffies, raides comme des idoles de bois dans leurs robes plates à plastrons d'or, le visage entouré de bandelettes noires... le juif, héros de l'aventure, passe entre deux haies de casquette »... (3)

Un détail, on le voit, a particulièrement frappé le jeune écrivain dans le vêtement du juif d'Alger et de Miliana : c'est l'introduction de la casquette dans cette défroque semi-orientale. Or, ce détail se trouve confirmé dans le passage suivant du *Tableau de l'Algérie en 1854* de Duval :

« Entraînés par l'esprit moderne, déjà quelques jeunes israélites dépouillent le costume que leur avait imposé la tyrannie des Turcs, pour revêtir le costume français. Mais c'est là une grande innovation qui s'accomplit rarement en un jour. La casquette sert ordinairement de transition » (4).

(1) Rencontre d'ailleurs banale. Desprez, *L'hiver à Alger* peint aussi ces « Arabes trottinant à califourchon sur un petit âne, leurs jambes nues et bronzées touchant presque la terre ».

(2) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 54.

(3) *A Milianah, Lettres de mon moulin*, éd. Fayard, p. 111. Dans *Robert Helmont*, Daudet parle aussi de paysans « obséquieux et vils comme les Juifs d'Orient ».

(4) Il est amusant d'ailleurs de constater qu'encore aujourd'hui les kabyles qu'on embauche comme travailleurs en France commencent, sitôt « déracinés », par échanger leur chéchia contre une casquette.

A l'occasion, Daudet note aussi la grâce des jeunes filles d'Israël. Dans *Femmes d'artistes*, il s'en souviendra et peindra « la pâleur dorée, les traits des Juives d'Orient, réguliers et fins dans la bouffissure du visage ». Dans le *Nabab*, il redira le charme « des quinze ans d'une Juive d'Orient, resplendissante de beauté hâtive ».

Le mélange des races amuse Daudet. Dans la première version de *Tartarin*, *Chapatin le Tueur de Lions*, il appelle Alger la ville « la plus bariolée du monde » et il trace ce vivant tableau de ses habitants :

« Bisk'ris aux jambes nues, nègres de Timboctou, mauresques dans leur linceul blanc, négresses vêtues de cotonnades bleues, Maures élégants, parfumés à la verveine, Maltais aux chapeaux ronds et retroussés, marabouts en gros turbans, Mahonnaises au teint de brique, Touareg au visage mi-voilé, petits marchands de violettes » (1).

L'énumération se termine de façon inattendue sur la mention des petits marchands de fleurs de la rue. C'est qu'ils avaient arrêté l'attention de l'auteur, comme une originalité de cette ville d'hiverneurs : quelques années plus tard il représentera dans le *Petit Chose* les amis d'Irma Borel découvrant en Daniel Eyssette « le type d'un Algérien marchand de violettes ». Encore aujourd'hui on voit, en décembre et janvier, les éventaires des jeunes indigènes ambulants se parer de bouquets de violettes : et cela ne manque point d'étonner le touriste nouvellement débarqué du Nord. Il en était de même jadis, comme en témoigne ce passage d'une lettre écrite d'Alger et datée du 15 décembre 1863 :

(2) Même tableau dans *Tartarin* mais plus dispersé. Sur le quai, le Tarasconnais aperçoit : « Des Algériens attendant des nouvelles de France, quelques Maures accroupis qui fument leurs longues pipes, des matelots maltais » ; un peu plus loin, « des Arabes tout nus sous des couvertures de laine, des petits Maures en guenilles, des nègres, des Tunisiens, des Mahonnais, des M'zabites, des garçons d'hôtel en tablier blanc »...

« De petites infidèles parfumés de benjoin nous suivent sous les arcades pour nous offrir des bouquets de roses, de violettes et de géraniums » (1).

D'ailleurs, Daudet s'intéresse aux professions des indigènes. Il les notera volontiers dans ses récits inspirés de l'Algérie. (*Lettres de mon Moulin*, *Tartarin de Tarascon*, *Contes du Lundi*). Chaque race semble s'y spécialiser : il fait des Nègres des portefaix, des Négresses des domestiques et des marchandes de galettes, des Maures des cafetiers ou des commerçants, des Arabes des cavaliers ou des bergers, des Kabyles des travailleurs agricoles, des Juifs des boutiquiers, des Mahonnais des terrassiers, des Mahonnaises des blanchisseuses... Observation pleine de justesse, s'il faut en croire les témoins autorisés du temps :

« Dans les villes, déclare l'un d'eux, se rencontre une population indigène flottante, qui se compose d'individus venant de Kabylie, de Biskra, de l'oasis des Beni-Mzab... de nègres... Ils sont classés suivant leur lieu d'origine et pourraient presque l'être d'après leur industrie, tant elle est étroitement unie à leur nationalité. Chaque nation forme une corporation dont un *amin* a la surveillance »... (2).

Et voici dans un autre ouvrage une énumération plus précise des races avec leurs professions :

« Le Kabyle... loue ses bras pour la récolte... dans les villes, il devient manœuvre. L'Arabe est cavalier, voyageur, pasteur. Les Maures de notre temps se livrent au commerce... Les Juifs à des travaux de petite industrie, dans de pauvres boutiques... Enfin les Nègres font dans les campagnes l'office de travailleurs de la terre, dans les villes celui de manœuvres, portefaix, domestiques » (3).

(1) Desprez, *L'hiver à Alger*. Autre souvenir précis d'un détail analogue « le petit chapelet parfumé fait avec des fleurs de jasmin », qu'une mauresque coquette jette au bon Tartarin énamouré.

(2) Foucher, *Les bureaux arabes en Algérie*. Paris, 1858.

(3) Duval, *Tableau de l'Algérie en 1854*.

En dehors des indigènes, les guides de l'époque citent, comme immigrants, les Espagnols, les Mahonnais, les Maltais, les Allemands, les Alsaciens. Parmi eux, on faisait notamment des efforts spéciaux pour retenir Allemands et Alsaciens. Vers 1854, un journal : *le Journal Industriel et Agricole* paraissait en allemand à leur intention ; une revue hebdomadaire, *la Colonisation*, était rédigée à la fois en français et en allemand. Aussi Tartarin découvre-t-il sur la route de Mustapha « une voiture d'Alsaciens émigrants » ; il trouve dans une guinguette de la banlieue d'Alger un cabaretier alsacien et « une vieille alsacienne en marmotte » ; Daudet lui-même rend hommage aux bons soins de l'Alsacienne qui l'héberge au Caravansérail décrit dans les *Contes du Lundi*. Nombreux également étaient les Mahonnais : les paquebots de la Compagnie Impériale qui faisaient le service entre Marseille et Alger touchaient à Mahon le 1er de chaque mois pair : ils amenaient dans la colonie des artisans, des maraîchers, des ouvriers agricoles. Ce qui explique que Daudet signale si souvent en ses récits la rencontre de Mahonnais ou de Mahonnaises.

Notre voyageur déguste à l'occasion les produits du terroir. Ils n'offrent pas encore à l'époque grande variété. Cependant le jeune gourmet reste reconnaissant à certain vin rosé de Crescia, dont revient par deux fois la mention dans *Tartarin*, et qui est cité également dans les *Sauterelles* (*Lettres de mon Moulin*). Or, la culture de la vigne n'était guère développée en 1860 en Algérie (1) : les pro-

(1) On cherchait à l'implanter alors dans la colonie. Un article du *Moniteur de l'Algérie* du 19 janvier 1862 encourageait en ces termes les futurs viticulteurs : « Le petit cultivateur trouvera l'aisance pour toute sa famille sur 2 hectares de vigne dans des localités saines [l'auteur proposait notamment de planter en vigne les coteaux du Sahel] au lieu d'user sa santé et ses modestes ressources à demander à 15 hectares de plaine d'éternelles récoltes de céréales ou à 4 hectares de marais une récolte de tabac qu'il n'a pas toujours les moyens de mener à bien après l'avoir plantée. » — Le même

duits agricoles indiqués dans les statistiques contemporaines sont surtout les céréales, le tabac, le coton, la garance. Et il est remarquable que, dans tout le Sahel, le *Tableau de l'Algérie en 1854* de Duval (1), ne signale la vigne qu'à Saoula, Guyotville, Douéra et *Crescia* : « Les cultures industrielles s'y implantent, dit-il, de cette dernière localité, à côté des *vignes* et des arbres ». Dans les *Sauterelles*, le vin de Crescia arrose un repas copieux, où, à côté « du sanglier et du hérisson », figure « le beurre de Staouëli ». Or, si la statistique officielle de 1851 montre que les villages du Sahel possédaient à ce moment plus de bœufs de labour que de vaches laitières (2), par contre, on y peut lire que la seule ferme des trappistes de Staouëli, sorte d'établissement modèle, dirigé par des moines et subventionné par l'Etat, possédait 60 vaches laitières : c'est assez dire que les trappistes y devaient fabriquer du beurre. Et ce détail prouve une fois de plus la précision des souvenirs de notre voyageur.

Elle est d'autant plus remarquable qu'il ne séjourna guère à Alger : quelques jours à l'aller, une dizaine de jours au retour, comme nous le verrons. Au total, en ces quelques rapides journées d'hiver, il n'a pu saisir du pittoresque de la ville que les aspects qui s'offrent au touriste pressé. Mais ces aspects se clichèrent en sa mémoire ou dans ses notes avec une netteté singulière : et les multiples rapprochements que nous avons pu établir

Moniteur, dans un entrefilet du 2 février suivant, souligne l'arrivée par le *Zouave* de « 73 faisceaux de plants de vigne destinés à différents propriétaires qui s'adonnent avec succès à cette culture si riche d'avenir ».

(1) J. Duval, ex-administrateur de l'Union Agricole d'Afrique, Secrétaire du Conseil général de la province d'Oran, est cité par les journaux locaux comme « un des économistes les plus accrédités » du temps.

(2) A Kouba, 26 vaches pour 201 bœufs, à Chéragas, 25 vaches pour 80 bœufs, à Guyotville, 8 vaches pour 22 bœufs. Mais à la trappe de Staouëli 60 vaches pour 24 bœufs.

entre ces « crayons » d'artiste et la réalité concrète, telle qu'elle s'avère dans les témoignages directs des contemporains, révèlent tout le bagage de visions exactes, emporté de cette randonnée de jeunesse à travers le vieil Alger. A réunir ces traits épars dans *Tartarin*, dans les *Lettres de mon Moulin*, dans les *Contes du Lundi*, dans *Trente ans de Paris*, c'est bien l'Alger de 1860 qui revit devant nous. Daudet l'a vu et l'a peint avec l'allure hybride d'une ville en voie de transformation, dépouillée d'une partie de sa saveur indigène, sans être encore la grande cité européenne qu'elle ambitionnait de devenir. Il a évoqué la petite ville de garnison, fière de ses laides bâtisses neuves (1) et de ses encombrants militaires (2), plaquée sur les anciens quartiers turcs, dont l'originalité primitive déjà s'écaille et s'effrite. Quelque déception lui est venue de voir l'indigène européanisé se défaire de son prestige oriental pour prendre les manières de nos boutiquiers provinciaux (3) : « Tous ces forbans à têtes

(1) Qu'elles soient laides, il suffit de revoir tout le quartier compris entre l'actuel Lycée de garçons et le square de la République, quartier bâti de 1830 à 1860, pour s'en rendre compte.

(2) On peut juger de leur nombre par les chiffres suivants, tirés d'un tableau de la « Superficie et population du Tell algérien en 1855 ». On y constate que le « Tell de la province d'Alger », pour une superficie de 2.960.000 hectares et une population de 490.168 habitants, compte un effectif de 37.682 soldats, soit 1 soldat pour 13 habitants. (*Carte topographique de l'Algérie*, dressée par L. Bouffard, Paris, Hachette, 1855). Et il convient d'ajouter que la plupart des soldats du Tell algérois tiennent garnison à Alger.

(3) Cette transformation provoque le même étonnement amusé chez un contemporain : « Les voilà donc ces pirates affreux, naguère le fléau de l'Europe ! Ils se rangent avec respect pour vous donner, sur le banc qu'ils occupent, la meilleure place... Ils vous passent obligeamment du feu pour allumer votre cigare... Ce sont des parties de cartes... qui, plus que la fantasia, la guerre et l'amour même, ont l'art de passionner ces natures calmes et flegmatiques ». Desprez, *L'hiver à Alger*, pp. 60-64. Même note ou à peu près dans un article déjà cité du *Moniteur de l'Algérie* du 2 février 1862 : « Le roumi arrive tout à coup au milieu de deux rangs de fumeurs

farouches, écrit-il dans *Tartarin*, qui, naguère, lui faisaient tant de peur, du fond de leurs noires échoppes, se trouvèrent être une fois qu'il les connut, de bons commerçants inoffensifs, tous gens bien élevés, finauds, discrets, et de première force à la bouillotte »... Il a éprouvé quelque agacement et quelque écœurement de retrouver dans l'Alger européen les mœurs de « corps de garde » qu'il avait pu connaître, au cours de ses loisirs de pion désœuvré dans les cafés de la petite ville d'Alais :

« Avec ses zouaves en ribote, ses alcazars bourrés d'officiers et son éternel bruit de sabres traînant sous les arcades, cet Alger-là lui semblait insupportable et laid comme un corps de garde d'Occident » (1).

Il devait ainsi quitter Alger sous l'impression du même désabusement qu'il avait ressenti en mettant le pied pour la première fois sur la place du Gouvernement : « Des militaires, encore des militaires, toujours des militaires.. et pas un Teur ! »

VI. — Promenades en banlieue

Cependant, les curiosités de la ville épuisées, Daudet et son cousin firent probablement quelques promenades dans la banlieue d'Alger.

Est-ce au cours d'une de ces promenades, dirigée vers Mustapha et Hussein-Dey, que Daudet prit les notes qui devaient lui servir plus tard à composer le récit de la première chasse de Tartarin dans la plaine de l'Agha ? Quoi qu'il en soit, l'itinéraire suivi par le chasseur et la notation des êtres et des choses qui défilent devant ses yeux pendant cette mémorable journée est d'une rigou-

assis ou accroupis ; il s'asseoit avec eux sur un banc de bois ou sur une natte, hume lentement une tasse de café, fume voluptueusement une pipe et à côté de lui viennent silencieusement se reposer des hommes à figures basanées ou noires »...

(1) *Tartarin de Tarascon*, ed. Fayard, p. 61.

reuse exactitude. Tartarin part de l'Hôtel de l'Europe et « descend la rue » de la Marine ; puis « il tourne à droite » et traverse la place du Gouvernement. Il « enfile jusqu'au bout les arcades Bab-Azoun » et il y rencontre force « juifs algériens » qui sortent de leurs boutiques pour le voir. Effectivement le *Guide général de l'Algérie pour 1855* de Tombarel, rapporte qu'à cette date plus de « deux cents Juifs disséminés dans les rues de Chartres, Bab-el-Oued et Bab-Azoun » y exercent les professions de « merciers indigènes » et de « marchands de nouveautés ». Après quoi, le héros de Daudet « traverse la place du Théâtre », et « prend le faubourg ». Tel était le nom donné alors à la partie d'Alger située au Sud-Est de la place du Théâtre : « A partir du théâtre, déclare l'*Itinéraire Hachette*, commence le faubourg Bab-Azoun ;... les deux rues principales sont celles de l'Aghà qui conduit à la plaine de Mustapha et celle d'Isly ». C'est celle de l'Agha que suit Tartarin ; il l'appelle : « la route poudreuse de Mustapha ». Elle était bordée encore en 1874 d'aloès et de cactus : « Quand on a franchi les remparts, lit-on dans l'*Itinéraire Hachette de 1874*, la route court jusqu'à l'Agha, bordée de bella-ombra, d'aloès et de cactus ». Et l'on comprend pourquoi l'imagination de Tartarin évoque, sur ce parcours, « un grand désert sauvage tout hérissé de plantes bizarres, de ces plantes d'Orient qui ont l'air de bêtes méchantes ». Aloès et cactus à part, cette route de Mustapha offre l'aspect de toutes les voies d'accès des faubourgs urbains, à peine agrémenté de quelque pittoresque local. Tartarin y découvrira sans peine « un cabaret de banlieue comme on en voit à Vanves ou à Pantin ».

« On pourrait s'y croire à Vaugirard, affirme de son côté un voyageur contemporain (1), n'était la rencontre de cavalcades, sans exemple aux bords de la Seine, d'Arabes en voyage, juchés sur la bosse d'un dromadaire, ou trottinant à califourchon sur de petits ânes aux oreilles pendantes ».

(1) Desprez, *L'hiver à Alger*, p. 18.

Inévitablement, Tartarin croise aussi ânes et chameaux : mais il s'effare, en outre, du mouvement tumultueux des passants. Le *Tableau de l'Algérie* de Duval promet, d'ailleurs, au touriste que,

... « s'il veut jouir dans un temps et un espace restreints du mélange pittoresque et original de la civilisation européenne avec la société musulmane, il n'a qu'à parcourir la distance qui sépare Alger de la station de voitures dite du Ruisseau... Tous les jours il remarquera sur cette route, aux pieds des coteaux de Mustapha, l'animation des capitales d'Europe ».

Mélange de races et animation sollicitent également l'attention de Tartarin au sortir d'Alger :

... « Il y avait sur la route un encombrement fantastique. Omnibus, fiacres, corricolos, des fourgons du train, de grandes charrettes de foin traînées par des bœufs, des escadrons de chasseurs d'Afrique, des troupeaux de petits ânes microscopiques, des négresses qui vendaient des galettes, des voitures d'Alsaciens émigrants, des spahis en manteaux rouges, tout cela défilant entre deux haies de méchantes baraques où l'on voyait de grandes Mahonnaises se peignant devant leurs portes, des cabarets pleins de soldats, des boutiques de bouchers, d'équarisseurs ». (1).

Quelques rapprochements peuvent permettre de s'assurer aisément que les éléments de ce tableau d'un mouvement et d'une couleur si personnels sont empruntés à la réalité contemporaine. C'est ainsi qu'entre la rampe Bab-Azoun et le Ruisseau circulaient constamment « des calèches, des omnibus et des voitures dites corricolos ». Ces corricolos dont Daudet a retenu le nom amusant remisaient d'ailleurs à l'Agha :« C'est à l'Agha que logent les charretiers et les nombreux corricolos aux flamboyantes couleurs, qui sont un des caractères de la civilisation à Alger » (2). Ces voitures à elles seules suffiraient

(1) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 42.

(2) Duval, *Itinéraire*, pp. 123-125.

à donner au chemin son animation : « L'omnibus algérien, une fois lancé, court, galope, vole. De cette vitesse effrénée provient sans doute le nom de corricolo que beaucoup d'Algériens lui donnent » (1). Autre vérification probante : Tartarin voit au passage « des négresses qui vendent des galettes » ; et l'on peut lire dans le *Tableau de l'Algérie en 1854* de Duval, à propos des métiers exercés par les diverses races, que « les négresses tiennent aux portes des villes un petit étal de pain indigène ». Cependant tout ce mouvement défile « entre deux haies de méchantes baraques ». Il n'y a pas trente ans qu'on pouvait voir aux portes mêmes d'Alger, sur l'emplacement actuel du boulevard Laferrière, des cabanes en bois, abritant une population flottante et misérable. L'*Itinéraire Hachette de 1874* confirme de son côté qu'on rencontrait entre l'Agha et Mustapha « un vaste champ servant de marché aux bestiaux avec quelques baraques en planches pour les receveurs arabes et les cafetiers » (2). Certes les cafetiers étaient nombreux sur ce parcours ; et il n'est pas étonnant que Tartarin les ait remarqués : l'*Annuaire administratif et commercial de la province d'Alger* (3) pour 1863, signale 12 cafetiers à l'Agha, 15 à Mustapha-Inférieur, dont 10 sur la route de l'Agha à Mustapha (et il ne s'agit que des Européens). Tartarin note aussi en passant les « boutiques de bouchers et d'équarisseurs ». Or le même annuaire dénombre 5 bouchers entre Alger et Mustapha-Inférieur ; par contre il ne cite pour tout Alger qu'un équarisseur, mais sa boutique était située précisément sur la route de l'Agha à Hussein-Dey. Et il pouvait exister en outre des bouchers et équarisseurs indigènes dans le voisinage du marché aux bestiaux.

(1) Desprez, *L'hiver à Alger*, p. 17.

(2) *L'Itinéraire Hachette de 1855* se borne à signaler l'existence du marché aux bestiaux à Mustapha.

(3) Alger, Tissier, 1863.

Quant au spectacle caractéristique d'Espagnoles épluchant leurs chevelures devant leurs portes, il est encore familier aux Algérois d'aujourd'hui : qu'il y eût parmi elles des Mahonnaises, on peut le croire facilement puisque l'*Itinéraire Hachette de 1855* constate que le territoire tout voisin d'Hussein-Dey « n'est guère occupé que par des maraîchers mahonnais ».

Enfin il n'y a pas moins de militaires dans ce faubourg que sur la place du Gouvernement ; et il n'est pas étonnant que Tartarin croise des « escadrons de chasseurs d'Afrique », des « spahis », des « cabarets pleins de soldats », qu'il s'éveille le lendemain matin dans la plaine au bruit « des clairons des chasseurs d'Afrique qui sonnaient la diane dans les casernes de Mustapha ». Effectivement dans cette plaine se trouvaient, déjà en 1860, « des casernes, le camp des chasseurs d'Afrique, le champ de manœuvres et les ateliers militaires » (1). En ouvrant les yeux après la nuit dramatique qu'il a cru passer en plein désert, Tartarin se découvre :

« dans un plant d'artichauts, entre un plant de choux-fleurs et un plant de betteraves. Tout près de lui, sur la jolie côte verte de Mustapha-Supérieur, des villas algériennes, toutes blanches, luisaient dans la rosée du jour levant ».

Et le terrible chasseur s'étonne de la « physionomie bourgeoise et potagère de ce paysage endormi » (2). Cette physionomie a été modifiée depuis par la construction des maisons de Belcourt et du boulevard Bru. Les guides du temps distinguaient cependant, comme le fait Daudet, « le quartier de la plaine ou Mustapha-Inférieur... et celui de la colline ou Mustapha-Supérieur » ; à Mustapha-Supérieur ils désignaient à l'attention du voyageur « les mas-

(1) Duval, *Tableau de l'Algérie*, p. 122.

(2) Dans *Chapatin le Tueur de Lions* la même déception est déjà indiquée : « Il fut étonné d'y trouver de nombreuses maisons de campagne et quelques jardins potagers ».

sifs de verdure, les jardins délicieux et les charmantes villas des heureux citadins », tandis qu'à Mustapha-Inférieur, ils constataient que « les cultures maraîchères et d'ornement formaient de tout le territoire une suite de vergers et de jardins » (1).

Après sa fameuse chasse à l'âne, Tartarin déçu songe au retour ; il hèle un des omnibus qui font le service de la banlieue d'Alger. Il s'y rencontre avec des mauresques « qui viennent de faire leurs dévotions au cimetière » ; un cimetière musulman longeait en effet la route suivie par le Tarasconnais ; c'était l'un des plus fréquentés d'Alger à l'époque. Enfin l'omnibus, avec Tartarin et la mauresque qui vient de faire sa conquête, arrive à son point terminus : « On était sur la place du Théâtre, à l'entrée de la rue Bab-Azoun ». Dernier détail exact ; il y avait une station de voiture « rampe Bab-Azoun, vis-à-vis de la fontaine », et « c'était là, dit un témoin du temps (2), que campaient les omnibus à destination des pays de l'Est ». Il a donc été possible de suivre pas à pas Tartarin en cette excursion à travers la plaine de Mustapha et de contrôler les détails principaux de sa promenade (3). Et il est difficile de ne pas admirer une fois de plus la précision des souvenirs de Daudet (4). Cette rigueur « minutieuse » de l'observation chez son frère provoquait d'ailleurs l'étonnement d'Ernest Daudet :

« C'est une chose inexplicable pour moi, avoue-t-il, que cette intensité de vision chez ce myope. Il est comme un

(1) Barbier, *Itinéraire* et Duval, *Tableau de l'Algérie* (passim).

(2) Desprez, *L'hiver à Alger*, p. 17.

(3) On pourrait encore remarquer que la nuit passée par Tartarin est une « nuit sans lune, criblée d'étoiles ». Observation qui situe la promenade de Daudet fin décembre 1861, au moment de la nouvelle lune.

(4) Ce qui permet d'affirmer que, contrairement à l'hypothèse de M. L. Degoumois, Daudet n'a tiré aucun des traits essentiels de sa description de Feydeau ou de Fromentin. Les rencontres d'expressions proviennent simplement de l'identité des objets décrits.

aveugle dans la vie et cependant, dans chacun de ses livres, il fait œuvre d'observation minutieuse, attentive, presque à la loupe » (1).

VII. — D'Alger à Blida

Cependant le Sahel, non plus que la banlieue d'Alger, ne pouvaient offrir suffisante pâture à l'appétit de chasse des deux cousins. Il leur fallait d'autre part, pour la santé du jeune écrivain, courir le gibier dans un air plus vif et plus sec que celui de la ville et de ses environs et pénétrer à l'intérieur de l'Algérie. Dans son dithyrambe en l'honneur des grandes chasses d'Afrique, le général Daumas n'affirmait-il pas

... « qu'elles frappent d'inutilité l'art du médecin en entretenant une perpétuelle santé dans le corps... qu'elles l'affranchissent des funestes influences qui font peser sur nous avant le temps le poids des années, si bien que les jours de chasse ne comptent pas parmi les jours de la vie ? » (2).

Avec cela un secret besoin d'aventures attirait sans doute vers le Sud mystérieux l'imagination des deux voyageurs : « Allons vers le Sud... Continuons vers le Sud », s'écrie Chapatin, le Tueur de Lions. Mais le Sud à l'époque était moins accessible qu'il l'est maintenant. Les départs de diligences pour Batna et Biskra par exemple n'avaient lieu que six fois par mois. La santé du jeune poète commandait en outre de choisir quelque région où l'on pût trouver des auberges hospitalières. Vers la fin de décembre, nos deux héros montèrent donc dans une des diligences des Messageries Générales ou des Messageries Nationales qui, trois fois par jour, menaient les voyageurs d'Alger à Blida. L'itinéraire de ces voitures différait légèrement de celui que suivent les autobus modernes pour la même destination. Au lieu de descendre de Birka-

(1) E. Daudet, *Mon frère et moi*, p. 47.

(2) *La chasse en Afrique*, *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1853.

dem sur Birtouta, ces diligences, selon l'*Itinéraire Hachette*, gagnaient Boufarik par Birkadem, Crescia et Douéra. Or c'est là précisément l'itinéraire indiqué par Daudet dans la première version de *Tartarin*. On y voit en effet Chapatin déguster un champoreau avec le conducteur de sa diligence à Douéra, puis à Boufarik.

Ces libations et les confidences du conducteur provençal sur les lions qu'il a vus, tués, voire mangés, sont les seuls incidents qui, dans cette première forme du roman, animent le voyage d'Alger à Blida. Le récit est considérablement enrichi et notablement modifié dans *Tartarin*. La diligence Alger-Blida offrait aux voyageurs trois catégories de places : pour 5 fr. 50 on montait dans le « coupé »; pour 3 fr. 50, dans la « rotonde », et pour 2 fr. 50, aux « banquettes » de l'impériale. Tout démocratiquement le Chapatin de la première version se hisse à l'impériale, ce qui s'explique chez un voyageur désireux de voir un paysage qu'il ne connait pas. Tartarin, plus ami de ses aises, s'installe « de son mieux dans un coin de la rotonde ». Outre que la place convient au douillet personnage qu'est Tartarin-Sancho, elle permet à Daudet de faire une description pittoresque de l'intérieur délabré de la voiture,

... « une vieille diligence d'autrefois, capitonnée à l'ancienne mode de drap gros bleu tout fané, avec ses énormes pompons de laine rêche, qui, après quelques heures de route, finissent par vous faire des moxas dans le dos » (1).

Puis Tartarin, somnolent dans son coin, croit entendre en songe les doléances de l'antique guimbarde qui le transporte. Celle-ci se dit plaisamment « déportée de France » en Algérie, parce que « trop réactionnaire », et condamnée désormais « à mener une vie de galère ».

(1) Le chemin de fer devant prochainement prendre la place des diligences sur ce parcours, les Messageries ne faisaient vraisemblablement pas grand effort pour améliorer le confort de leurs voitures.

Allusion fort claire aux déportés envoyés par l'Empire dans les bagnes algériens ; mais aussi prétexte excellent à deux jolis tableaux dans la manière des *Contes du Lundi*. Dans le premier, la vieille diligence rappelle avec regret le temps de sa jeunesse sur les belles routes de France ; dans le second, elle peint ses années de misère dans le bled algérien. Daudet a accumulé dans la deuxième partie de sa description un certain nombre de détails vraisemblables, glanés au hasard de l'observation ou des conversations, au cours de ses randonnées en diligence, tant à l'aller qu'au retour, d'Alger à Blida, de Blida à Miliana, de Miliana à Orléansville. La diligence se souvient d'abord qu'en cette fin d'année 1861 on parle beaucoup, en Algérie comme en France, du projet de chemin de fer à l'étude, dont le premier tronçon doit relier Alger à Blida. Les colonnes de l'*Akhbar* et du *Moniteur* sont pleines des espoirs que fait naître l'installation du rail. Ironiquement l'archaïque voiture se compare, toute usée et « bonne à rien » qu'elle est, aux futures locomotives : « C'est ce qu'en France vous appelez les chemins de fer algériens », dit-elle. Puis elle évoque les voyageurs qui d'ordinaire utilisent ses services :

... « des nègres, des bédouins, des soudards, des aventuriers de tous les pays, des colons en guenilles, et tout cela parlant un langage auquel Dieu le Père ne comprendrait rien ».

Amusante esquisse du pêle-mêle des races et des langues dans la Mitidja en cette première période de la colonisation. Avec cela, ajoute-t-elle, « ces mécréants me remplissent de vermine ». Les touristes actuels ont encore trop souvent à déplorer la vermine des véhicules du bled ! Elle pullulait jadis, s'il faut en croire le *Tableau de l'Algérie* de Duval, lequel déclare « qu'on est exposé aux puces, aux punaises, aux moustiques et pis encore, hôtes incommodes dont il faut se défendre ». Enfin la diligence se plaint de l'état des routes :

« Par ici, c'est encore supportable, parce que nous sommes près du gouvernement ; mais, là-bas, plus rien, pas de chemin du tout ; on va comme on peut, à travers monts et plaines, dans les palmiers nains, dans les lentisques ».

Or on peut lire dans le *Tableau* précité que « les voies de communication de la province d'Alger, comme celles de toute l'Algérie, ne sont terminées et à l'état d'entretien que sur une partie de leur parcours »(1) .

Un autre incident coupe encore la monotonie du voyage de Tartarin. Au moment où il arrive à Blida, monte dans la diligence un « tout petit monsieur », en redingote noisette, qui a tout l'aspect d'un « parfait notaire de village ». Tartarin le prend de haut avec le nouvel arrivant, parle d'un ton dédaigneux devant lui des exploits de Bombonnel ; or il se trouve, pour la plus grande confusion du vaniteux méridional, que le voyageur ainsi rabroué est Bombonnel en personne.

Assurément il n'est pas possible que Daudet ait, vers la fin de décembre 1861, rencontré le « Tueur de panthères » à Blida. Car celui-ci, revenu en Algérie au début de l'hiver 1861-62, après la publication, en 1860, de son livre fameux, était parti dès le mois de novembre 1861 pour la province de Constantine ; le 25 décembre il arrivait à Batna (2), quittait ce centre le 10 février 1862 pour se rendre à Guelma, où il arrivait le 15 février. Mais, s'il n'a pu le voir, Daudet, pendant son séjour en Algérie, n'a pas cessé d'entendre parler de Bombonnel et de son

(1) En hiver l'état de la voirie laissait à désirer même dans la partie entretenue des routes : « Pendant tout l'hiver, bien que les routes de Médéa et Miliana à Blida soient bonnes, le roulage est souvent impossible à cause des torrents qui interceptent les communications », déclare le *Moniteur de l'Algérie* du 23 janvier 1862.

(2) « Nous recevons de Batna, sous la date du 31 décembre, la lettre suivante de Bombonnel : « Je suis à Batna depuis six jours »... (*Akhbar* du 10 janvier 1862).

ami Chassaing (1). Telle était alors à Alger la renommée des deux chasseurs, que l'on proposait leurs portraits à l'admiration des amateurs. C'est ainsi que le *Moniteur de l'Algérie* du 21 décembre, jour de l'arrivée de Daudet en Afrique, signalait que le peintre J. Girardin exposait dans son atelier d'Alger, entre autres œuvres, « les portraits de Bombonnel et de Chassaing, les deux tueurs de bêtes féroces, lithographies improvisées ». Si donc notre jeune voyageur n'a pas rencontré Bombonnel en personne, le hasard a fort bien pu faire qu'il ait contemplé dans quelque vitrine d'Alger la lithographie qui le représentait. D'autre part on se souvient des mots par lesquels Bombonnel prend congé de Tartarin : « Quant aux lions, c'est fini. Il n'en reste plus en Algérie. Mon ami Chassaing vient de tuer le dernier ». Or Daudet pouvait lire dans le *Moniteur* du 31 décembre 1861, date à laquelle il devait se trouver vraisemblablement dans quelque diligence qui l'emmenait « vers le Sud », que Chassaing avait tué « un des plus beaux échantillons de la race léonine dans la nuit du 15 au 16 courant ». Cet exploit était d'ailleurs encore raconté tout au long dans l'*Akhbar* du 24 janvier 1862. On voit sans peine comment l'imagination de l'auteur de *Tartarin* a enregistré et utilisé le souvenir de ce coup de fusil fameux, dont il avait pu parcourir la relation dans les journaux locaux, pendant son voyage vers l'intérieur, et que le cousin Reynaud et lui avaient dû commenter avec toute leur passion de chasseurs (2).

(1) Cf. notamment l'*Akhbar* du 10 et du 24 janvier, du 20 et du 21 février, le *Moniteur de l'Algérie* du 21 et du 31 décembre, l'*Indépendant de Constantine* du 13 février.

(2) Il semble qu'on puisse retrouver la trace de cette lecture des articles, consacrés par le *Moniteur* et l'*Akhbar* aux exploits des tueurs de fauves, dans l'incident suivant de *Tartarin de Tarascon* : lorsque le Tarasconnais, après sa première chasse dans la plaine de Mustapha demande des renseignements sur les lions au cabaretier du *Rendez-vous des lapins*, celui-ci lui répond : « Ma foi, je n'en ai jamais vu... Cependant je crois bien avoir entendu dire... Il me semble que les *journaux*... Mais c'est beaucoup plus loin, là-bas, dans le Sud. »

Tous deux cependant arrivaient à Blida après quelques heures de diligence. La première version de *Tartarin*, *Chapatin le Tueur de Lions*, laisse bien entendre qu'ils s'y arrêtèrent au moins le temps de prendre contact avec la petite ville et ses environs. Il est vrai que, dans *Tartarin*, le héros de Daudet se borne à entrevoir Blida au petit matin, sans descendre de voiture. L'invraisemblance même d'un relai à Blida à l'aurore suffit à prouver que, dans cette seconde utilisation, l'auteur a déformé ses souvenirs : en effet les diligences pour Blida partaient d'Alger à 6 heures du matin, à midi, à 1 heure et à 2 heures du soir. La dernière arrivée à Blida avait lieu vers 8 heures du soir (1). D'autre part il est question dans *Chapatin* d'un dîner à la table d'hôte avec des officiers du 3e hussards. Dans *Tartarin* on trouve, au nombre des voyageurs de la diligence qui emmène le méridional vers le Sud, « deux cocottes qui rejoignaient leur corps, le 3e hussards ». Or le 3e hussards tenait effectivement à l'époque garnison à Blida (2). Ce qui permet de supposer que, comme il est indiqué dans *Chapatin*, les deux cousins, arrivés à Blida le soir, y couchèrent et y passèrent la journée du lendemain, en compagnie de quelques officiers, pour lesquels Daudet avait peut-être une lettre de recommandation. Ils s'en furent ensemble aux gorges de la Chiffa que les guides du temps signalaient déjà à l'attention du touriste. On en trouve dans *Chapatin le Tueur de Lions* une courte description fort évocatrice de la réalité :

... « Ils l'emmenèrent contempler les gorges de la Chiffa, admirable ravin qu'arrose le ruisseau des Singes. Le paysage était splendide. A droite et à gauche des montagnes à pic,

(1) D'après une annonce du *Moniteur de l'Algérie* de janvier 1862.

(2) D'après le *Tableau de l'emplacement des troupes composant l'armée d'Algérie* publié le 20 janvier 1862, sous la signature : De Martimprey, le seul régiment de hussards mentionné, le 3e de hussards, à 6 escadrons, avec son état-major, était tout entier caserné à Blida.

toutes noires de verdure ; des roches éboulées, grosses comme des cathédrales ; une végétation splendide : tuyas, caroubiers, palmiers nains, oliviers sauvages, lentisques, lauriers roses ; des nuées de petits singes roux, sautillant de branche en branche, en poussant des « couic, couic » déchirants... Tous les officiers du 3e hussards s'extasièrent sur les beautés de la nature et se livrèrent à de petites improvisations poétiques. L'un se pâmait surtout devant le fil électrique — symbole de la civilisation — qui traversait impassiblement toutes ces belles horreurs. Un autre, au contraire, songeait que si les Arabes avaient été meilleurs tacticiens, ces gorges n'auraient jamais été franchies par nos troupes »...

Non seulement l'énumération de la flore des gorges est d'une exactitude rigoureuse ; mais la mention des éboulis de roches rappelle un accident, tout récent en 1862 :

« Le 26 novembre 1859, déclare l'*Itinéraire Hachette de 1874*, à la suite de pluies torrentielles, la Roche Pourrie s'éboula en grande partie. L'Ingénieur Bert fit démolir le reste à coups de canon et 100.000 mètres cubes de roches précipitées dans le torrent ont fait cesser une cause de dangers pour les voyageurs ».

Les officiers ne manquèrent pas sans doute de rappeler à leurs hôtes cet écroulement, dont le souvenir devait être encore présent à la mémoire des Blidéens. Quant aux réflexions qu'ils émettent sur le fil électrique et la tactique des Arabes devant nos troupes, elles sont d'autant plus vraisemblables que l'installation du télégraphe entre Blida et Médéa était récente et que d'autre part, d'après un témoignage du temps, tout au long des gorges « des tables de pierre, qui servaient souvent de cible à des tireurs de pistolet sans patriotisme, rappelaient la glorieuse mémoire » de la marche de nos troupes sur Médéa.

Il est probable que la petite caravane risqua au passage quelques coups de fusil sur le gibier qui abondait dans les terrains accidentés et boisés avoisinant la route. Le souvenir de cette chasse improvisée en compagnie des

officiers du 3e hussards suggéra plus tard à l'auteur de *Jack* l'idée de donner pour père au héros de ce roman « le marquis de l'Epan, chef d'escadron du 3e hussards » (1) et d'imaginer que la rencontre entre le marquis et la mère de Jack se fit précisément au cours d'une partie de chasse dans les gorges de la Chiffa :

« Ah ! nous étions bien jeunes quand nous nous sommes rencontrés. C'était, je m'en souviens, à une grande battue de sangliers dans les ravins de la Chiffa (2). Il faut te dire que j'avais à cette époque la passion de la chasse. Je me rappelle même que je montais un petit cheval arabe appelé Soliman, un vrai petit diable ».

Episode qui semble bien n'être que la stylisation d'un souvenir précis de la randonnée de Daudet au Ruisseau des Singes.

Mais Blida était bien près encore de la civilisation et la chasse au sanglier, si chasse il y eut, ne suffisait pas à l'ambition de Reynaud : « On ne put retenir Chapatin à Blida seulement un jour de plus, lit-on dans la première version de *Tartarin*. Cet homme avait la nostalgie du lion ». Le surlendemain donc de leur arrivée, s'il faut ajouter foi à ce récit, les deux cousins quittaient Blida pour Miliana. Le départ de la diligence avait lieu d'assez bonne heure le matin pour permettre l'arrivée à Miliana

(1) En inventant cette paternité, Daudet se souvenait aussi des confidences réelles de la mère de son héros. Celle-ci « racontait à son fils, à un moment, qu'il était fils du marquis de P..., un nom bien connu sous l'Empire... Plus tard, oubliant le premier aveu, elle lui donnait pour père un officier supérieur d'artillerie ». (*Trente ans de Paris — Histoire de mes livres : Jack.*) Par une combinaison amusante des souvenirs de ces confidences et du voyage en Algérie, le marquis de P... est devenu dans le récit de Daudet marquis de l'Epan, et l'officier supérieur d'artillerie, chef d'escadron au 3e hussards de Blida.

(2) Des battues analogues avaient lieu de temps en temps l'hiver aux environs d'Alger. On en fit une le 16 février 1862, pendant le séjour de Daudet, à Réghaïa, à quelque 25 kilomètres d'Alger. Les journaux y conviaient les étrangers.

dans l'après-midi (1). C'est peut-être lors de ce départ matinal que Daudet nota l'impression suivante, qu'il transposa ensuite dans *Tartarin*, pour la placer à l'arrivée de son héros à Blida :

« Vaguement, à travers les vitres dépolies par la buée, Tartarin entrevit une place de jolie sous-préfecture, place régulière, entourée d'arcades et plantée d'orangers, au milieu de laquelle de petits soldats de plomb faisaient l'exercice dans la claire brume rose du matin. Les cafés ôtaient leurs volets. Dans un coin une table avec des légumes ».

Il s'agit ici de la place d'Armes de Blida. Les maisons à arcades y existaient déjà, au moins en 1874, d'après l'*Itinéraire Hachette* de cette époque ; et le *Tableau de l'Algérie en 1854* de Duval précise de son côté que « les plantations de platanes et d'*orangers* qui décorent *les places* de la ville, y font admirer la plus luxuriante végétation ». Là enfin se trouvaient les principaux cafés de la cité et peut-être Daudet avait-il passé la nuit à l'Hôtel de la Régence, le plus confortable à l'époque, situé au coin de la place d'Armes et de la rue d'Alger.

VIII. — A Miliana

Partis le matin, les deux voyageurs furent dans la soirée à Miliana. L'imagination de l'auteur de *Tartarin* a donc singulièrement exagéré la longueur et la difficulté du voyage, lorsqu'il montre le Tarasconnais épuisé par « deux jours de durs cahots, deux nuits passées les yeux ouverts à regarder par la portière s'il n'apercevait pas dans les champs, au bord de la route, l'ombre formidable du lion », de même que lorsqu'il fait dire au prince Grégory qu'il a fait « cinquante lieues ventre à terre », pour rejoindre Tartarin. En réalité Miliana, en suivant la route des diligences du temps, était à 118 kilomètres

(1) Barbier, *Itinéraire*, p. XLII.

d'Alger et il n'était nullement nécessaire de séjourner deux jours et deux nuits en voiture pour y parvenir.

Daudet s'arrêta plus longtemps à Miliana qu'à Blida. Il avait des lettres de recommandation pour le chef du bureau arabe (1). Les bureaux arabes étaient en effet bien placés pour guider les touristes dans leurs pérégrinations. Centralisant les renseignements de toutes sortes sur les régions où ils étaient installés, surveillant les divers cercles, seuls intermédiaires entre l'indigène et le haut commandement militaire, leurs agents connaissaient fort bien le pays et ses habitants. Ils étaient accueillants aux voyageurs. Ils durent l'être plus encore pour l'attaché de cabinet du Président du Corps Législatif. Daudet fit là en particulier la connaissance d'Alexandre Duvernois, alors sous-chef du bureau arabe de Miliana, qu'il retrouva plus tard à Paris dans la salle de rédaction du *Figaro* (2). Par ses soins et par ceux de ses collègues il fut vraisemblablement piloté, conseillé au point de vue des excursions à tenter dans les environs.

On lui chercha d'abord un « hôtel à sa convenance » (3). Il choisit probablement l'hôtel du Commerce, tenu par Cortade, situé près des remparts, d'où l'on pouvait les apercevoir, ainsi que le Zaccar, avant que ne fussent construites les écoles qui en masquent actuellement la vue. En effet tandis que des fenêtres de l'hôtel de l'Europe à Alger, Daudet contemplait la mer, de celles de l'hôtel du Commerce à Miliana, il pouvait admirer le Zaccar qui, au dessus des remparts, domine de sa majesté tout le paysage avoisinant la ville :

---

(1) « On le laissa partir pour Milianah, en lui donnant des lettres de recommandation pour le chef du bureau arabe ». (*Chapatin le Tueur de Lions* dans L. Degoumois, op. cit., p. 266).

(2) *Trente ans de Paris — Histoire de mes livres : Tartarin de Tarascon.*

(3) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 74.

« Il va pleuvoir, le ciel est gris, dit l'écrivain dans le récit des *Lettres de mon moulin*, intitulé : *A Milianah*. Les crêtes du mont Zaccar s'enveloppent de brume. Dans ma petite chambre d'hôtel, la fenêtre est ouverte sur les remparts »...

Daudet a gardé dans les *Lettres de mon Moulin* et dans *Tartarin* une vision fort nette de ses promenades à travers la coquette sous-préfecture. Miliana est traversé du Nord au Sud par « une avenue et trois larges rues, qui en somme n'en font qu'une, bordées de platanes et arrosées d'eaux vives » (1). Ce sont les rues que parcourt Tartarin : « Il se dirigea à travers les larges rues de Miliana, pleines de beaux arbres et de fontaines ». Le jeune écrivain retrouve là, plus accentué, l'aspect provincial, qui déjà l'avait amusé à Alger. La « grande place », qui n'est autre que la place de l'Esplanade, a aussi son public des dimanches, ses concerts donnés par « la musique militaire du 3ᵉ de Ligne » (2), qui joue « une mazurka de Talexy », comme un autre orchestre militaire jouait à Alger sur la place du Gouvernement une polka d'Offenbach. On rencontre nécessairement à ce concert « le général et ses demoiselles », « le sous-préfet au bras du juge de paix » (3). Puis voici le « Café de la Grand'Place », fréquenté des gens d'affaires, où « se donnent les consultations entre l'absinthe et le champoreau », le bureau arabe « qu'on prendrait pour une mairie de village », le théâtre « ancien

---

(1) *Itinéraire Hachette pour 1874.* Celui de 1855 indique aussi que « la garnison a construit de grandes places, percé deux longues et larges rues... et que... des eaux abondantes y alimentent plusieurs fontaines publiques »...

(2) Encore un détail exact : le *Tableau de l'emplacement des troupes* au 20 janvier 1862, cité plus haut, précise que le 3ᵉ de ligne avait 4 de ses compagnies à Orléansville et 2 à Miliana.

(3) On lit dans l'*Itinéraire Hachette de 1874* : « Miliana était il y a quelques années le chef-lieu de la *subdivision militaire*, qui a été réunie en 1872 à celle d'Orléansville. Cette ville maintenant administrée par un *sous-préfet* (depuis 1859), possède en outre une *justice de paix.* »

magasin à fourrage, où de gros quinquets font l'office de lustre » (1), où les acteurs sont « presque tous des amateurs, des soldats du 3e », que viennent applaudir leurs camarades. « Des militaires, encore des militaires », pourrait s'écrier une fois de plus l'auteur de *Tartarin*. Enfin c'est aussi « et toujours, cet éternel féminin des théâtres de province, prétentieux, exagéré et faux » (2). Puis le soir, quand il rentre tard du théâtre, le jeune poète revient à son hôtel, en passant « le long des remparts », itinéraire exact, puisque on pouvait accéder à l'hôtel du Commerce en longeant les fortifications. Ainsi, en ces quelques pages des *Lettres de mon Moulin* et de *Tartarin*, est évoquée toute la vie de la petite sous-préfecture endormie, prétentieuse, monotone. A des lieues de la France la province française se représente encore à son observation ironique. N'est-ce pas en effet en songeant à *Miliana* que, plus tard, dans les *Lettres à un absent*, il comparera Nogent, grouillant de soldats qui flânent, désœuvrés, par les rues, à « une petite ville d'Algérie » ?

Mais voici par contre le pittoresque local, et le même contraste déjà remarqué à Alger entre le milieu français et la vie indigène. Celle-ci apparait à Miliana encore plus fruste et plus misérable : la « pouillerie musulmane » comme le répète Daudet dans les *Lettres de mon Moulin* et dans *Tartarin*, s'y montre au naturel. Dans « l'antichambre bédouine » du bureau arabe, dans la cour de la mosquée, « la cour des pauvres », dans la rue où Tartarin se prend au collet avec des nègres, dans le quartier israélite, même mélange de races ; nègres ou arabes, Mahonnais ou Maltais, colons espagnols et boutiquiers juifs : même grouillement de foule vermineuse. L'allure des

(1) Ce théâtre de Miliana élut domicile dans des locaux assez disparates. L'*Itinéraire Hachette de 1874* note qu'il fut un temps installé dans une mosquée désaffectée.

(2) *Lettres de mon moulin : A Milianah* (passim).

indigènes dans les centres de l'intérieur n'a guère changé depuis. On peut penser qu'en 1862 cet aspect de misère et de saleté était plus frappant encore. En voici deux témoignages entre bien d'autres. Le premier est tiré du récit d'un voyage vers le Sud fait par un reporter amateur de l'*Akhbar*, Vayssettes, alors professeur au Lycée impérial d'Alger ; l'auteur arrive chez un caïd du bled : « Les hommes, dit-il, me souillaient à l'envie du contact de leurs vêtements crasseux, en guenilles, peuplés de la plus abominable vermine ». Le second peint les indigènes urbains, qui n'ont rien à envier à ceux des douars :

« Il nous faudrait le crayon de Callot pour illustrer ces hardes sans époque, sans nom, sans forme, sans couleur, ces sacs antédiluviens, ces triples pantalons aux bords effrangés, ces couvertures râpées, ces haillons concentriques » (1).

Cette misère frappe Daudet. Il ne peut s'empêcher de penser à tant de tableaux et de descriptions romantiques qui exaltaient la noblesse de l'Arabe, cavalier du désert (2), et il oppose mentalement l'indigène vermineux à la fière silhouette qu'il forme lorsqu'on le voit de loin sur sa monture : « L'Arabe affaissé, accroupi en guenilles sur le sol, devient méconnaissable aussitôt à cheval », dira-t-il dans les *Rois en exil*.

Quelques visions se détachent avec netteté des notes du jeune voyageur. L'intérieur d'un café maure plus rudimentaire que ceux d'Alger :

« Des murs blancs peints à la chaux, un banc de bois circulaire, de longues pipes, deux braseros ; [chaque consommateur] a près de lui une petite tasse de café dans un fin coquetier de filigrane ».

(1) Ces citations peuvent convaincre M. L. Degoumois que si Daudet voit les Arabes « en guenilles », ce n'est point pour avoir rencontré l'expression chez Bombonnel.

(2) C'était devenu un sujet de pendule : Paul Dalloz rendant compte dans le *Moniteur Universel* de l'Exposition des Arts industriels au Palais de l'Industrie, à Paris, en décembre 1861, se plaint de « ces hideuses pendules, type du laid idéal, sur le socle chamarré desquelles grimacent l'Ara... et son coursier ».

Dans un coin de cour mauresque, une jeune indigène pilant de l'orge pour la bouillie arabe :

« Une jeune femme presque belle, la gorge et les jambes découvertes, de gros bracelets de fer aux poignets et aux chevilles, chante un air bizarre à trois notes mélancoliques et nasillardes. En chantant, elle allaite un petit enfant tout nu en bronze rouge, et, du bras resté libre, elle pile de l'orge dans un mortier de pierre ».

Des sloughis arabes faméliques « de grands lévriers maigres, tout couverts de vermine qui rôdent d'un air méchant ». Un pan de mur consacré où pendent des haillons qui flottent au clair de lune :

« Là-bas, au bout du chemin, se dresse un vieux fantôme de muraille, débris de quelque ancien temple. Ce mur est sacré : tous les jours les femmes arabes viennent y suspendre des ex-voto, fragments de haïcks et de foutas, longues tresses de cheveux roux, liés par des fils d'argent, pans de beurnouss.. Tout cela va flottant, sous un mince rayon de lune, au souffle tiède de la nuit » (1).

Ce sont là rencontres qui s'offrent encore aujourd'hui dans les quartiers indigènes des villes ou villages d'Algérie. En voici une plus inattendue dont s'égaie, en ses notes sur Miliana, l'auteur des *Lettres de mon Moulin.* Il s'agit d'une innovation européenne, qui dénote dans l'ambiance :

« Deux heures sonnent à l'horloge de la ville, un ancien marabout dont j'aperçois d'ici les grêles murailles blanches... Pauvre diable de marabout ! qui lui aurait dit cela, il y a trente ans, qu'un jour il porterait au milieu de la poitrine

(1) Ce dernier souvenir tiré, ainsi que les précédentes citations, des « notes de voyage », publiées sous le titre : *A Milianah* dans les *Lettres de mon moulin*, servira en outre à peindre le marabout près duquel Tartarin tient son fameux affût au lion : « Il y avait tout juste près de là un vieux marabout à coupole blanche... et un fouillis d'ex-voto bizarres, pans de burnous, fils d'or, cheveux roux, qui pendaient le long des murailles ». Ainsi, comme nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, l'écrivain n'hésite pas à utiliser plusieurs fois les détails qu'il a observés au cours de son voyage et consignés dans sa mémoire ou sur ses carnets.

un gros cadran municipal, et que, tous les dimanches, sur le coup de 2 heures, il donnerait aux églises de Milianah, le signal de sonner vêpres » (1).

Observation d'ailleurs exacte, car les guides du temps enseignent qu'au bout de la rue St-Paul se trouve « la place de l'Horloge, installée dans le minaret d'une ancienne mosquée ».

Ainsi l'art descriptif de Daudet excelle à évoquer la vie de la petite ville algérienne, en des raccourcis d'une saisissante réalité, qu'anime parfois le souvenir de quelque impression poétique ou la fantaisie de quelque remarque ironique.

IX. — Excursions dans la plaine du Chéliff

Cependant les deux cousins n'avaient pas poussé à « cinquante lieues » d'Alger pour se contenter d'errer à travers les rues d'une sous-préfecture coloniale. Miliana ne pouvait être pour eux qu'un centre de randonnées, propices aux exploits cynégétiques.

Ils reconnurent pour commencer les abords de la ville. Une première promenade les mena de Miliana à Affreville par les sentiers qui abrègent les lacets de la route, en suivant le fond du vallon de l'oued Boutan. On en peut aisément reconnaître l'itinéraire au début d'un chapitre de Tartarin :

... « Le lendemain, dès la première heure, l'intrépide Tartarin, et le non moins intrépide prince Grégory, suivis d'une demi-douzaine de portefaix nègres, sortaient de Milianah, et descendaient vers la plaine du Chéliff par un raidillon délicieux tout ombragé de jasmins, de thuyas, de caroubiers, d'oliviers sauvages, entre deux haies de petits jardins indigènes et des milliers de joyeuses sources vives qui dégringolaient de roche en roche en chantant... Un portefaix... tomba sur le bord de la route... le 3e se sauva dans le Zaccar à toutes jambes »...

(1) *Lettres de mon moulin : A Milianah* (passim).

Il suffit pour authentiquer cette description d'en rapprocher les indications fournies sur le trajet d'Affreville à Miliana par l'*Itinéraire Hachette* de 1874 :

« La route remonte le cours du Boutan, descendu du Zakkar par d'innombrables cascades ;... le chemin gravit en lacets bien ménagés la pente rapide du vallon... Des deux côtés il est bordé de vergers superbes. On traverse les ruisseaux formés par les diverses sources du Boutan... Le trajet peut être abrégé par le touriste qui prend les sentiers au lieu de suivre les détours de la route ».

Vient ensuite, dans le récit de *Tartarin*, un épisode héroï-comique :

« Le chef du bureau arabe, qui se promenait au bon frais avec sa dame, là-haut sur les remparts de Miliana, entendant ces bruits insolites et voyant des armes luire entre les branches... fit baisser le pont-levis, battre la générale, et mit incontinent la ville en état de siège ».

L'auteur s'est ici souvenu que, de la place de l'Esplanade de Miliana, l'on domine effectivement la plaine et l'on peut apercevoir les détours de la route qui mène vers le Chéliff : peut-être les excursionnistes avaient-ils été joyeusement salués à leur départ par les officiers du bureau restés en haut sur l'esplanade.

Enfin Tartarin, parvenu au bas, rencontre un marché arabe « à quelques kilomètres, sur les bords du Chéliff ». Et il est bien vrai qu'un marché arabe se tenait à l'époque tous les jeudis à Affreville, dans la plaine située entre l'oued Chéliff et l'oued Boutan. Daudet en nota avec précision le spectacle bigarré : ici, un étalage en plein vent de « jarres d'olives noires, de pots de miel et de sacs d'épices » ; là, une tente « rapetassée de mille couleurs » ; ailleurs, un boucher qui dépouille un chevreau suspendu à une perche ; et là-dessus, l'immonde grouillement des mouches : « Et des mouches ! des mouches !... ».

Au cours d'une autre partie de chasse, les deux cousins visitèrent un douar indigène de la plaine entre Orléans-

ville et Miliana. Vision de misère et de désolation, dont le conteur redira plus tard l'impression attristée dans les *Contes du Lundi* (*Un décoré du 15 Août*) :

« Ces villages arabes de la plaine sont tellement enfouis dans les cactus et les figuiers de Barbarie, leurs gourbis de terre sèche sont bâtis si au ras du sol, que nous étions au milieu du douar avant de l'avoir aperçu. Etait-ce l'heure, la pluie, le grand silence ? Mais le pays me parut bien triste et comme sous le poids d'une angoisse qui y avait suspendu la vie... Toute la tribu avait le même air de tristesse délabrée et d'indifférence. C'est à peine si les chiens aboyaient à notre approche. De temps en temps, au fond d'un gourbi, on entendait des cris d'enfant et l'on voyait passer dans le fourré la tête d'un gamin ou le haïck troué de quelque vieux. Çà et là de petits ânes grelottaient sous les buissons »...

Ce souvenir d'une si pitoyable réalité a dû s'imposer à l'imagination autant qu'à la sensibilité de Daudet car il le retrouve encore ailleurs en écrivant ses *Souvenirs d'un homme de lettres* (*Une visite à l'île de Houat*) :

« Tel qu'il est ce pauvre village morbihannais vous fait penser à quelque douar africain ; c'est le même air étouffé, vicié par le fumier qu'on entasse sur les seuils, la même familiarité entre les bêtes et les gens, le même isolement d'un petit groupe au milieu d'une immense étendue » (1).

Cette première journée d'excursion un peu lointaine dut avoir lieu au début de janvier. Il tomba en effet quelques averses, le 5, le 6 et le 8. Le bulletin météorologique signale le 8 de « fortes pluies dans les montagnes ». Ces pluies, venant après une longue période de sécheresse, permirent les labours, grossirent les torrents à sec. Daudet note cette transformation de la plaine : « les grandes terres labourées jusqu'au bout de l'horizon... le Chéliff grossi par l'averse ». Puis, après l'orage, au soir tombant,

(1) Autre rappel de cette vision lointaine dans *Trente ans de Paris* : l'auteur revoit dans sa mémoire « la fumée d'un gourbi, qui monte droite d'un fourré de cactus ».

le ciel déjà s'éclaircit ; la lune paraît : « Sur la plaine violette et triste... un petit croissant de lune blanche montait dans le ciel mouillé ». Effectivement la lune était, au début de janvier, en son premier quartier.

Cependant le temps se rétablit et le soleil brilla sans interruption du 9 au 15 janvier. Nos excursionnistes purent mettre à profit ces belles journées pour courir la plaine. Une reprise des pluies, accompagnée d'une baisse barométrique du 15 au 19 dut les obliger à demeurer à Miliana. On les y retrouve le dimanche 19 janvier. En effet dans les récits que nous avons analysés plus haut intitulés : *A Milianah, notes de voyage* (*Lettres de mon Moulin*), Daudet conte les flâneries d'un dimanche gris et pluvieux dans la « jolie petite ville d'Algérie ». La description de sa promenade errante à travers les rues, sur la grande place, où joue la musique, dans les quartiers juifs et arabes, où il est reçu à dîner par un notable indigène, révèle un touriste déjà initié au milieu (1). Son ennui marque l'agacement d'une inaction forcée de quelques jours. De grosses averses chassées « par un vent cruel » l'obligent à quitter la rue : or les observations météorologiques constatent du vent et de fortes pluies le 19. Enfin quand le soir, à son retour du théâtre, notre promeneur rentre à son hôtel vers le milieu de la nuit il souligne à nouveau la délicate impression d'un de ces changements rapides du ciel, si fréquents au cours de l'hiver algérien :

« D'adorables senteurs d'orangers et de thuyas montent de de la plaine. L'air est doux, le ciel presque pur... tout cela... sous un mince rayon de lune, au souffle tiède de la nuit ».

En effet il fit beau et tiède le lendemain et la lune approchant de son dernier quartier, le jeune poète put la voir monter et éclairer faiblement vers minuit.

(1) On ne peut donc songer au dimanche 5 janvier, trop proche de son arrivée à Miliana. Et il ne plut pas le dimanche 12.

Une longue période ensoleillée, du 20 janvier au 8 février succéda à ces quelques jours pluvieux et les deux cousins purent quitter Miliana, où leur désœuvrement sans doute commençait à leur peser. Aussi bien l'impatient Reynaud devait-il « renifler l'air », comme le bon Tartarin, pour « sentir le lion ». A défaut de lion, l'intrépide chasseur voulait du moins tâter de la panthère. Il en existait encore à l'époque dans le Zaccar et il est fort plausible que les deux compagnons aient rencontré à Miliana, comme le conte Daudet dans ses « notes de voyage », (*Lettres de mon Moulin. A Milianah*) un indigène qui « s'était battu avec une panthère dans le Zaccar huit jours avant » leur arrivée, et qui venait se faire panser au bureau arabe. Il n'est pas davantage invraisemblable que les officiers de ce bureau, consultés par les deux explorateurs improvisés, aient indiqué « un joli coup de fusil à faire dans les environs d'Orléansville » (1). L'Ouarsénis donnait encore asile à quelques fauves, à l'époque où Daudet visitait l'Algérie (2) : Outre le soulèvement des partisans de Bou-Maza en 1845, les révoltes locales des Matmatas et des Beni Zoug-Zoug en 1848, avaient retardé jusque vers 1850 la pénétration définitive en ces régions. Et le massif montagneux offrait un dernier refuge aux fauves chassés des centres de colonisation de la plaine.

Peut-être est-ce dans l'espoir de les y rencontrer que

(1) *Chapatin le Tueur de Lions* dans L. Degoumois, op. cit., p. 266.

(2) Les chasseurs du temps croyaient qu'il était possible l'hiver de rencontrer les fauves assez près des centres habités. Voici par exemple en quels termes alléchants on conviait les chasseurs étrangers à assister à la battue de sangliers qui eut lieu le 16 février 1862 à Reghaïa, à 25 kilomètres d'Alger : « Qui sait si quelque panthère, ou même un lion, non prévus au programme, ne viendront pas ajouter au charme de cette fête... C'est une excellente occasion pour les étrangers d'assister à un genre de chasse dont on n'a guère d'idée en Europe »: (*Akhbar* du 14 février 1862). L'*Akhbar* du 5 février 1852 signalait d'ailleurs une fillette dévorée par une panthère à Kouba, dans la banlieue d'Alger.

les deux cousins se décidèrent à reprendre la diligence d'Orléansville, « pour se rapprocher de ce Sud étonnant où fleurit le roi des animaux »(1). Ils allaient l'y trouver, mais non point sous l'aspect dépeint dans les récits de Jules Gérard. L'entrevue n'en fut pas moins décisive, comme on va le voir, pour la conception de *Chapatin le Tueurs de Lions* puis de *Tartarin de Tarascon*.

Les lecteurs de cette épopée héroï-comique peuvent se souvenir de la lutte chevaleresque soutenue par Tartarin dans les rues de Miliana contre deux nègres qui menaient en laisse un lion aveugle et apprivoisé. Le même épisode est déjà esquissé dans *Chapatin :* mais l'auteur le situe à Orléansville :

« En entrant à Orléansville, Chapatin eut un crève-cœur ; il rencontra un groupe de mendiants arabes, pouilleux, vermineux, menant en laisse un superbe lion apprivoisé et aveugle, qu'ils promenaient par les bourgades, comme nos petits Savoyards promènent leurs marmottes : « Infamie des infamies, leur dit le Tarasconnais indigné ; vous pouvez tuer ces belles bêtes, mais les ravaler, jamais » (2).

On serait tenté de croire que cet incident n'est qu'une invention due à la fantaisie de Daudet et propre à faire naître la série d'aventures cocasses dont pâtira la naïveté de Chapatin ou de Tartarin. Or il n'en est rien : une fois de plus la création du conteur n'est que la stylisation de la réalité par lui observée sur place. On trouve en effet dans le *Moniteur de l'Algérie* du 16 novembre 1861 la note suivante qui confirme l'exactitude de la rencontre faite par le Tarasconnais :

« Depuis quelque temps des indigènes promènent dans Alger un superbe lion qu'ils mènent en laisse et qui leur obéit comme un mouton, bien qu'il ne porte aucune muselière et qu'on ne lui ait enlevé ni ses griffes redoutables, ni les crocs non moins redoutables de sa formidable mâchoire. Ces Arabes

(1) *Chapatin le Tueur de Lions* dans L. Degoumois, op. cit., p. 267.

(2) Id., p. 267.

appartiennent à la confrérie de Si Mohammed ben Aouda (1), marabout vénéré dont la Koubba s'élève à 40 kilomètres de Maskara, dans l'Est, à la base des montagnes du massif d'El-Bordj. Tous les ans, à ce que racontent les Arabes, un lion vient s'installer dans la Koubba, auprès du tombeau du Saint. Les desservants de Si Mohammed ben Aouda s'en approchent et l'engagent à les suivre, ce qu'il fait aussitôt. Ils le promènent alors dans toutes les contrées environnantes en recueillant les aumônes dont le produit sert à l'entretien de la Koubba et du tombeau ».

L'histoire du lion et du marabout fit le tour de la presse locale. Un mois plus tard l'*Indépendant de Constantine* la racontait à son tour avec des détails nouveaux que reproduisit le *Moniteur* du 1er janvier 1862 :

« Il y a quelques jours, nous parlions d'une lionne devenue tout à fait inoffensive, que des serviteurs du marabout Si Mohammed ben Aouda menaient en laisse dans les rues d'Alger et dont la douceur occasionnait la stupéfaction. Nous reproduisons aujourd'hui, d'après l'*Indépendant*, une lettre qui donne les détails les plus curieux sur le marabout Si Mohammed ben Aouda :

« Si Mohammed ben Aouda est un saint personnage qui vivait vers 1600 de notre ère. Anachorète très rigide, il s'était d'abord réfugié dans les ruines d'un pont romain, qui existait dans la plaine de la Mina, un peu au-dessus du barrage actuel de Relizane. Mais sa réputation de sainteté était tellement universelle que, même dans cette retraite, il était visité par tous les individus qui avaient quelque cas de conscience à lui soumettre. Le saint homme qui voulait vivre exclusivement de contemplation, rechercha un lieu plus solitaire, où il put se retirer loin du monde. Il remonta le cours de la Mina et, à 6 ou 7 lieues plus haut, il trouva... une vallée aride, tourmentée, volcanique, fermée à ses deux bouts par des étranglements de rochers. Au milieu de ce vallon, un pic, une dent de pierre isolée, haute de dix à douze mètres, inaccessible pour ainsi dire. Ce fut sur le haut de cette dent que le saint personnage se retira.

(1) M. L. Degoumois voit dans ce nom propre chez Daudet un amalgame de deux autres noms propres tirés de Bombonnel ; une fois de plus sa méthode se trouve en défaut.

La légende raconte qu'il y finit ses jours, n'ayant d'autres visiteurs que les lions du voisinage qui, touchés des vertus de cet homme choisi par Dieu, lui apportaient tous les jours sa nourriture. A sa mort la grande tribu des Flittas... lui éleva une Koubba au haut même du rocher où il avait vécu. Pour entretenir cette Koubba... chacune des fractions de la tribu affranchit un nègre, choisi parmi les plus beaux et les plus jeunes. On lui donna la plus belle fille de la tribu, le plus beau cheval, la plus grande tente et le plus gras troupeau. — Ce fut l'origine de la population civile qui compose la Zaouïa de Si Mohammed ben Aouda.

... Cette Zaouïa comptait en 1851, 250 familles environ de descendants des nègres affranchis. En souvenir de la puissance attractive que Si Mohammed exerça pendant sa vie sur les lions des forêts voisines, des lionceaux sont envoyés tous les ans à la Zaouïa où on les élève et ce sont ceux que nous voyons parcourir l'Algérie. Cette Zaouïa est une des plus curieuses de celles que j'ai visitées. Sorte de petit état libre et religieux,... elle avait en 1851 une organisation particulière et toute théocratique. Le chef de la Zaouïa, beau mulâtre de 38 ans, commandait en maître absolu sur toute la population. Celle-ci se divise en deux castes. D'abord tous les descendants des nègres affranchis qui, là, par une bizarrerie particulière, sont les nobles, les *douadi*, les seigneurs ; belle population de sang mêlé, qui a conservé les formes athlétiques de leurs pères nègres et qui ont pris la beauté de leurs mères (*sic*) ; puis les *Khoddam*, les esclaves, pauvres arabes de tous pays, accueillis dans la Zaouïa ;... ceux-ci remplissent les fonctions de portiers, gardeurs de lions, etc.

A plus de trois lieues à la ronde, le pays est inculte. La Zaouïa vit des dons qu'on lui fait... La lionne que vous avez vue cette année... est consacrée à Si Mohammed ben Aouda ».

Il suffira de rappeler les passages connus du récit « invraisemblable et pourtant véridique » de *Tartarin*, pour qu'on se rende compte que Daudet n'a guère inventé. Son imagination s'est bornée à réaliser avec une fantaisie évocatrice « le couvent de lions », ses « moines » et ses « frères quêteurs » :

« Soudain, au détour d'une rue, notre héros se trouva face à face... avec qui ? devinez... avec un lion superbe, qui attendait devant la porte d'un café, assis royalement sur son train de derrière, sa crinière fauve dans le soleil : « Qu'est-ce qu'ils me disaient donc qu'il n'y en avait plus ? » s'écria le Tarasconnais en faisant un saut en arrière... En entendant cette exclamation, le lion baissa la tête et, prenant dans sa gueule une sébile en bois, posée devant lui sur le trottoir, il la tendit humblement du côté de Tartarin immobile de stupeur... un Arabe qui passait jeta un gros sou dans la sébile ; le lion remua la queue... Alors Tartarin comprit tout. Il vit, ce que l'émotion l'avait d'abord empêché de voir, la foule attroupée autour de ce pauvre lion aveugle et apprivoisé, et les deux grands nègres armés de gourdins qui le promenaient à travers la ville comme un Savoyard sa marmotte.

Le sang du Tarasconnais ne fit qu'un tour : « Misérables, cria-t-il d'une voix de tonnerre, ravaler ainsi ces nobles bêtes ! Et s'élançant sur le lion, il lui arracha l'immonde sébile d'entre ses royales mâchoires... Les deux nègres, croyant avoir affaire à un voleur, se précipitèrent sur le Tarasconnais, la matraque haute... Ce fut une terrible bousculade »...

Survient à temps le « preïnce » Grégory qui sauve Tartarin des fureurs de la foule et lui apprend les origines du lion :

« Ce lion est pour eux un objet de respect et d'adoration. C'est une bête sacrée, qui fait partie d'un grand couvent de lions, fondé, il y a trois cents ans, par Mohammed ben Aouda, une espèce de trappe formidable et farouche, pleine de rugissements et d'odeurs de fauve, où des moines singuliers élèvent et apprivoisent des lions par centaines, et les envoient de là dans toute l'Afrique septentrionale, accompagnés de frères quêteurs... Les dons que reçoivent les frères servent à l'entretien du couvent et de sa mosquée, et si les deux nègres ont montré tant d'humeur tout à l'heure, c'est qu'ils ont la conviction que pour un sou, un seul sou de la quête volé ou perdu par leur faute, le lion qu'ils conduisent les dévorerait immédiatement. En écoutant ce récit invraisemblable et pourtant véridique, Tartarin de Tarascon se délectait »...

Sans doute il est possible que l'histoire de la confrérie de Si Mohammed ben Aouda ait été lue quelque part par l'auteur de *Tartarin*. Au cours de ses haltes dans les hôtels de l'intérieur, il a pu trouver, traînant en un coin, le

numéro du *Moniteur* du 16 novembre ; il a plus probablement encore parcouru la lettre publiée dans le *Moniteur* du 1er janvier. Mais il est aussi très vraisemblable qu'il ait réellement rencontré la caravane des nègres, escortant leur lionne apprivoisée et qu'il se soit fait instruire par eux des circonstances de leur mission. La rencontre a pu se produire aussi bien à Miliana qu'à Orléansville, ces deux centres se trouvant également sur la route que devaient suivre les nègres quêteurs pour rentrer au marabout d'El-Bordj, situé entre Mascara et Relizane. En tout cas Daudet prit sur cet incident des notes précises et copieuses dont il entrevoyait déjà tout le parti à tirer.

Une fois à Orléansville les deux cousins cherchèrent à se rapprocher des débouchés naturels de l'Ouarsénis, pour y tenter quelque excursion de chasse, comme semble l'indiquer le passage suivant de *Chapatin le Tueur de Lions* : « Chapatin se promit de continuer sa route. Mais pour se remettre de ses fatigues, il s'accorda deux jours de congé, qu'il alla passer *dans un caravansérail de la plaine*, autour duquel on avait vu rôder, dit-on, une énorme panthère ».

Ce caravansérail paraît bien être celui-là même sur lequel Daudet s'est étendu longuement dans les *Contes du Lundi*. En effet Chapatin part de cette auberge, où il s'est installé, pour une chasse d'où il revient, saisi de panique, plus vite qu'il n'était parti. Cet affût repris et développé dans *Tartarin* constitue un des épisodes les plus drôles du roman : mais si les circonstances pittoresques du récit se retrouvent à peu près les mêmes dans les deux versions, elles sont dans *Tartarin* moins exactement localisées : l'incident se développe quelque part dans la plaine du Chéliff, entre un bois de lauriers roses et un vieux marabout, tandis que, dans *Chapatin*, on voit le héros partir « vers six heures de l'après-midi » de l'auberge où il est campé, dans les environs d'Orléansville, traverser un camp de chasseurs d'Afrique qui le

regardent avec stupeur, puis descendre à la nuit au bord d'une petite rivière « située à une heure » du caravansérail et près de laquelle il doit attendre sa panthère : car il s'agit en cette première forme du récit d'une panthère et non d'un lion, ce qui donne plus de vraisemblance à l'épisode. Or, dans *Trente ans de Paris* (*Histoire de mes livres : Tartarin de Tarascon*), rappelant quelques-uns des souvenirs de son voyage en Algérie, Daudet affirme que la chasse de Tartarin et la panique dont il fut saisi sont la transposition fidèle d'une expédition au fauve, organisée réellement par son parent et lui, et qui se termina par un « frisson de peur » analogue. D'autre part l'on rencontre dans cette confidence de *Trente ans de Paris* les deux circonstances déjà relatées dans *Chapatin le Tueur de Lions* : la marche d'une heure pour atteindre l'affût, la traversée du camp de chasseurs d'Afrique (1). Mais aussi l'on y découvre l'indication d'un nom propre qui permet de situer fort exactement l'aventure : elle aurait eu lieu à l'Oued-Fodda :

« Je me rappelle qu'un soir, à l'Oued-Fodda, partant pour un affût au lion et traversant un camp de chasseurs d'Afrique avec tout notre accoutrement, j'eus la sensation aiguë du ridicule devant la stupeur muette des bons troupiers ».

En recoupant les divers renseignements ainsi fournis par *Chapatin*, *Tartarin*, *les Contes du Lundi* et *Trente ans de Paris*, l'on est induit à conclure que c'est au caravansérail de l'Oued-Fodda que Daudet séjourna quelques jours, comme il le dit de son héros, Chapatin, et qu'il prit les notes, d'où sortit la jolie description de l'auberge de Mme Schontz, publiée dans les *Contes du Lundi* sous le titre : *Le Caravansérail.*

---

(1) Dans *Tartarin*, le passage au travers du camp a été supprimé et la stupeur occasionnée par l'attirail de chasse de Tartarin reportée presque au début du roman, lorsque Tartarin traverse la place du Gouvernement à Alger.

Si l'on se rappelle en effet les détails de cette description, il apparaîtra que la plupart d'entre eux conviennent à la région de l'Oued-Fodda. L'auteur il est vrai y représente « une hôtellerie franque perdue à cent lieues d'Alger », alors que l'Oued-Fodda n'est guère qu'à 190 kilomètres de cette ville. Mais il a été déjà vérifié plus haut que les lieues algériennes n'ont guère, chez Daudet, que deux kilomètres (1). Par contre l'auberge est située « au milieu d'une immense plaine », c'est-à-dire de la plaine du Chéliff, qui précisément s'élargit en cet endroit ; à l'horizon, « un fond de petites collines pressées et bleues comme des vagues » évoque gracieusement les premiers gradins de l'Ouarsénis. Les « coupoles blanches » des marabouts ne sont pas rares sur ces collines. La « rivière bordée de lauriers-roses » n'est autre que l'Oued-Fodda, qui donna plus tard son nom au village. Celui-ci n'existait pas au temps où Daudet traversait la plaine du Chéliff ; il fut créé vers 1872. Or les détails de la description des *Contes du Lundi* concordent pour représenter le caravansérail comme isolé dans la plaine, « perdu à cent lieues d'Alger ». Le soir « le plateau restait nu et la plaine redevenait silencieuse » ; on n'entendait plus que « la musique sauvage des nuits d'Afrique ». Enfin Daudet signale que deux fois par semaine « un grand marché arabe se tenait sous les murs du caravansérail » : aujourd'hui encore Oued-Fodda est le siège d'un marché arabe important, tradition conservée du passé.

L'auberge elle-même, telle qu'elle est décrite par l'écrivain, est située « sur la grand' route » par où arrive « la diligence de Tlemcen ». Les « voyageurs y descendent » pendant qu'on « change de chevaux ». L'Oued-Fodda était en effet traversé par les diligences se rendant de

(1) Dans *Trente ans de Paris*, l'écrivain ne voit-il pas la plaine du Chéliff « tout au bout de l'Algérie ? » Illusion un peu vaniteuse, mais somme toute assez explicable à l'époque.

Tlemcen à Alger par Aïn-Témouchent, Oran, Mostaganem, Bel-Assel, Orléansville et Miliana (1). De l'autre côté d'Orléansville on relayait à Zeboudj-el-Ouost, café-poste situé à 29 kilomètres Ouest de cette ville (2). Le premier relai à l'Est avait lieu à 23 kilomètres d'Orléansville, c'est-à-dire à l'Oued-Fodda. Avant la création du village, il existait en effet deux auberges sur son emplacement actuel (3). L'une, la plus importante, celle où descendit vraisemblablement Daudet, avait pour propriétaire Mme Ve Hippolyte. C'est à l'auberge Hippolyte que relayaient les diligences. A trois cents mètres au Sud une autre auberge tenue par Cluzel marquait le gîte d'étapes pour les troupes de passage qui descendaient de l'Ouarsénis par la vallée de l'Oued-Fodda, ou qui se déplaçaient d'Orléansville à Alger. Et nous avons vu effectivement Daudet et son cousin, partant pour l'affût, probablement en remontant la vallée vers le Sud, rencontrer près de leur caravansérail un campement de chasseurs d'Afrique, qui « revenaient d'une expédition à l'intérieur et regagnaient leur quartier d'Alger » (4). Officiers et soldats se partageaient entre les deux auberges, d'autant que la table de l'auberge Hippolyte, fréquentée par les voyageurs des diligences, devait être plus plantureuse. L'auteur des *Contes du Lundi* ne déclare-t-il pas qu'elle avait « grand renom dans les camps du Sud » ? (5). Les deux chasseurs

(1) La route de Miliana à Orléansville est encore appelée dans l'*Itinéraire Hachette* de 1874 « la route des caravansérails » : « D'Affreville à Orléansville, le chemin de fer côtoie la route des caravansérails, désormais fréquentée par les piétons, les cavaliers, les voitures des colons et les bestiaux des Arabes ».

(2) *Itinéraire des routes d'Algérie*, Alger, 1868.

(3) Les renseignements qui suivent nous ont été fort obligeamment communiqués par M. Rancurel, Maire d'Oued-Fodda.

(4) *Chapatin le Tueur de Lions* et *Trente ans de Paris* (*Histoire de mes livres : Tartarin de Tarascon*).

(5) *Contes du lundi : Le Caravansérail*, éd. Fayard, p. 86.

ont donc pu trouver le soir, comme le conte Daudet, les « tuniques bleu de ciel », installées chez leur hôtesse, improvisant, après le repas, un bal à l'aide du vieux piano de la maison.

Daudet n'eut qu'à reconstituer cette scène, dont il avait été le témoin et qu'à échanger le nom de Mme Ve Hippolyte contre celui, plus alsacien, de Mme Schontz, pour immortaliser dans ses *Contes du Lundi* l'auberge de l'Oued-Fodda. Le récit se termine sur le mode héroïque, approprié à l'atmosphère des *Contes :* les tuniques bleu de ciel vont se faire massacrer « dans les houblonnières de Wissembourg et les sainfoins de Gravelotte », et Mme Schontz meurt, « le fusil au poing, en défendant contre les Arabes son caravansérail incendié ». L'imagination du narrateur brode, mais brode sur un canevas réel ; car si l'auberge de Mme Hippolyte n'eut pas à souffrir de l'insurrection arabe de 1871, elle fut cependant détruite par un incendie vers cette date. Les débris des « murs tout calcinés » décrits par Daudet ont été démolis tout récemment.

Quoi qu'il en soit, les circonstances qui viennent d'être précisées s'accordent à confirmer la confidence faite par l'auteur de *Chapatin le Tueur de Lions* et de *Trente ans de Paris* sur son séjour et sa partie de chasse à l'Oued-Fodda : ce qui explique l'intensité de vie de tout le conte du *Caravansérail* et particulièrement de ce tableau de la nuit qui s'étend sur la plaine du Chéliff :

« Un bruissement confus courait jusqu'au bout de l'immense plaine ; et tout à coup, dans le noir (1), dans le silence, éclatait la musique sauvage des nuits d'Afrique, clameurs éperdues des cigognes, aboiements des chacals (2) et des hyènes, et de loin en loin un mugissement sourd, presque solennel, qui faisait frissonner les chevaux dans les écuries » (1).

(1) Il n'y a pas de lune cette nuit là. Il n'y en avait pas davantage à l'affût près de la rivière, s'il faut en croire la version de *Chapatin :* « La nuit était bien noire, pas de lune ». Ce qui confirmerait notre hypothèse que le séjour au caravansérail d'Oued-Fodda eut lieu pendant les belles journées de la fin de janvier : en effet l'époque de la nouvelle lune tombait entre le 24 et le 30 janvier.

(2) Entre tous ces cris sauvages, celui des chacals obsède particulièrement la mémoire de l'écrivain : dans *Tartarin*, tandis que le héros attend la visite du lion, au bord de l'oued, dans le bosquet de lauriers-roses, il entend « les aboiements grêles des chacals ». Dans les *Paysages gastronomiques* des *Contes du Lundi*, il est question « des aboiements aigus des chacals, qui se répondent de tous les coins de la plaine ». Dans le *Nabab*, un cri de femme est comparé au « cri du chacal au désert... à la plainte déchirante du chacal exaspéré par la monotonie de son désert ». Enfin dans *Trente ans de Paris* il lui semble entendre, en évoquant l'Afrique, les « chacals qui glapissent dans la plaine, enragés comme nos cigales ». Encore maintenant il n'est pas rare d'entendre les aboiements des chacals dans les villages de l'intérieur. Vers 1860, ils foisonnaient en Algérie et « dévastaient les jardins et les vignes, [encore qu'ils fussent] plus incommodes par leurs glapissements nocturnes » que véritablement dangereux, comme le dit le *Tableau de l'Algérie en 1855* de Duval.

Il y a dans cette esquisse, autre chose que des réminiscences livresques ou de l'imagination. C'est, à une dizaine d'années d'intervalle, le souvenir retrouvé d'une soirée émouvante, devant l'immensité nue d'un pays à peine touché alors par la colonisation, où le jeune poète put

(1) Bien entendu M. L. Degoumois chicane Daudet sur les détails de ce tableau : « En décembre, janvier ou février, écrit-il, Daudet entend des cigognes, que Fromentin dit absentes de l'Algérie jusqu'en mars ». Je le regrette pour Fromentin, mais le *Courrier de Tlemcen* de la fin de janvier 1862 signale « qu'on voit déjà sur les minarets plusieurs cigognes ; leur arrivée marque ordinairement la fin des froids. Nous jouissons toujours d'un temps magnifique ». (Cité par l'*Akhbar* et le *Moniteur* du 9 février 1862). Or les cigognes arrivent plus tard à Tlemcen que dans la plaine du Chéliff. M. L. Degoumois ajoute : « Daudet entend les hyènes, dont J. Gérard écrit formellement qu'« elles ne crient pas ». N'en déplaise aux mânes de J. Gérard, il m'a été donné personnellement, comme à beaucoup d'autres, d'entendre le cri de la hyène, nettement distinct de l'aboiement du chacal. Enfin, M. L. Degoumois conteste que Daudet ait pu percevoir le rugissement lointain du lion du caravansérail de Mme Schontz ; il se peut que l'auteur des *Contes du lundi* ait transposé là un souvenir qui provient d'une autre excursion, comme nous l'allons voir plus loin. Cependant un Oranais d'une soixantaine d'années nous disait récemment qu'il avait pu ouïr, en son adolescence, le rugissement fameux, un soir qu'il passait sur la route d'Oran à Saint-Denis du Sig, route vraisemblablement plus fréquentée, il y a cinquante ans, que la plaine du Chéliff en 1860.

ressentir, sans avoir à pousser jusqu'au désert, l'impression pénétrante de sauvagerie et d'isolement, qu'il réussit à traduire en ce court mais vivant tableau.

Une autre randonnée, indiquée dans *Chapatin le Tueur de Lions*, conduit encore l'intrépide chasseur, monté sur une carriole indigène, jusqu'au pays des Matmatas (1). La nouvelle imaginée par Daudet situe le départ de cette excursion du caravansérail identifié plus haut et ramène le soir le héros, trahi et volé par son conducteur arabe, jusqu'à Orléansville. Or le territoire des Matmatas est situé au sud de Miliana, fort loin d'Orléansville. Si donc quelque expédition de chasse entraîna Daudet et Reynaud jusqu'au territoire de cette tribu, ce ne put guère être qu'en partant de Miliana, par la route carrossable d'Affreville à Teniet-el-Haad. Ce qui rend cette hypothèse vraisemblable, c'est que pour aller de Miliana au pays des Matmatas on passe par celui des Djendels et des Beni Zoug Zoug. Or il est fait mention de ces deux tribus dans les récits de Daudet. Dans *Un Décoré du 15 Août* (*Contes du Lundi*) il est question du « kaïd des Zougs-Zougs » et d'un « fameux improvisateur du Djendel ». Dans *A Milianah* (*Lettres de mon Moulin*) l'écrivain relate « une contestation du caïd des Beni Zoug Zoug avec un juif de Miliana ». Enfin dans le *Turco de la Commune* (*Contes du Lundi*) le tirailleur indigène Kaddour vient de « la tribu du Djendel ».

Au début de février 1862, Daudet se rendit plusieurs fois chez des notables indigènes de la plaine. L'une de ces visites est joliment décrite dans les *Paysages gastronomiques* des *Contes du Lundi*. Une indication du texte per-

(1) Le souvenir de cette randonnée disparaît dans *Tartarin*. Mais on en retrouve trace dans les *Notes sur la vie* : « La première fois que j'ai entendu le lion, c'est aux Matmatas dans le jour qui tombait ». L'impression causée par ce rugissement a-t-elle été transposée dans la nouvelle : le *Caravansérail* ou Daudet l'entendit-il plusieurs fois ?

met d'en fixer assez exactement la date. Daudet y peint poétiquement l'apparition de la lune :

« Pendant ce temps là, la nuit était venue. Sur les collines environnantes, la lune se levait, un *petit croissant oriental, où s'enfermait une étoile* ».

Or voici ce qu'on peut lire dans le *Moniteur de l'Algérie* du 2 février sous la signature M. C. (Mac Carthy) :

« Aujourd'hui 1er février, à 6 heures 30 du soir, la lune et la planète Vénus présentaient à l'œil un spectacle remarquable. Le *premier croissant* de l'astre des nuits, tourné vers la terre, semblait une nef céleste, flottant au milieu des pâles lueurs du crépuscule ; c'était la partie éclairée du disque, dont le reste très visible était coloré d'une teinte carmélite légèrement lumineuse. Au-dessus et *à la distance d'un demi-diamètre lunaire Vénus s'élevait resplendissante*, reproduisant ainsi dans les cieux l'emblème choisi par l'un de nos régiments d'Afrique ».

La confrontation de ces deux textes permet une fois de plus de mesurer la précision de l'observation chez Daudet (1).

X. — Chez les chefs arabes

Dans ces randonnées lointaines, nos deux voyageurs ne se risquaient point seuls. Parfois, vraisemblablement, quelque indigène de bonne volonté les convoyait, tel l'Arabe à la carriole qui mène Chapatin au pays des Matmatas. La fidélité de ces guides de rencontre était d'ailleurs fragile. Ce n'est point sans motif que Daudet imagine, dans *Chapatin le Tueur de Lions*, son héros abandonné et pillé par l'Arabe auquel il s'est fié, ou que, dans *Tartarin*, il montre un des portefaix nègres du Tarasconnais se sauvant dans le Zaccar avec son bagage. Il se souvenait peut-être d'une aventure récemment arrivée à Mi-

(1) Dans *Trente ans de Paris* l'écrivain rappelle encore parmi ses souvenirs d'Algérie celui du « croissant de lune claire, le croissant de Mahomet, qui scintille sur le velours constellé de la nuit ».

liana et racontée dans le *Moniteur de l'Algérie* du 5 janvier 1862 :

« Un vol considérable a été commis le 21 décembre dernier à Milianah. M. Alfred Caddel, touriste anglais, avait confié au sieur Ali ben Salem, qui lui servait de guide pour ses excursions dans les tribus, une gibecière en cuir, contenant 700 fr. en or et en argent... La gibecière a été dérobée ».

Les deux cousins, qu'on dut mettre en garde contre les infortunes de ce genre, préféraient probablement la compagnie d'un commensal rencontré à la table des hôtels, habitué au bled et connaissant l'arabe, comme « l'Espagnol marchand de grains dont ils avaient fait la connaissance à Miliana » (1). Plus volontiers encore ils faisaient appel aux ressources du bureau arabe. Le passage de touristes venant de France était en effet assez rare dans les centres de l'intérieur pour que les officiers des bureaux eussent plaisir à les recevoir, à se mettre à leur disposition : « Escorté d'un ou deux guides, que procurent avec empressement les bureaux arabes, on peut aller librement des frontières du Maroc à celles de Tunis », déclare le *Tableau de l'Algérie* de Duval. Quand le voyageur avait droit de se présenter comme attaché de cabinet du duc de Morny, qu'il était en outre un poète déjà connu des cénacles parisiens et qu'il émanait de lui cette séduction de jeunesse, qui faisait alors le charme de Daudet, l'accueil devait être particulièrement cordial. Il est dès lors vraisemblable que les deux chasseurs aient été accompagnés au cours de certaines excursions par le personnel même du bureau, comme on le voit par exemple dans la nouvelle : *Un décoré du 15 Août* (*Contes du Lundi*), où l'auteur se représente escorté dans sa visite au douar de l'agha Si Sliman par « l'interprète civil du bureau arabe de Miliana » (2).

(1) *Trente ans de Paris. Première pièce.*

(2) Les interprètes du cercle de Miliana étaient en 1863 : Louiesloux, interprète titulaire de 1re classe, Clerc, interprète de 2e classe, Dalcantara, interprète près le tribunal militaire. (*Annuaire de la province d'Alger* pour 1863).

Précieuse escorte, qui devait ouvrir au jeune écrivain bien des portes dans le monde indigène (1), tant était grands à l'époque le respect et aussi la crainte qu'inspiraient aux Arabes les omnipotents bureaux. Lorsque Tartarin descend dans la plaine du Chéliff avec son inséparable prince Grégory, ce n'est pas sans raison que ce dernier

... « s'affuble d'un magnifique et singulier képi tout galonné d'or, avec une garniture de feuilles de chêne, brodées au fil d'argent, qui donnait à son Altesse un faux air de général mexicain ou de chef de gare des bords du Danube ».

Il compte, comme il le dit, sur le « rôle important que joue le képi dans nos relations avec les Arabes », pour en imposer aux indigènes à l'occasion. Il est probable que Daudet se souvient dans cette charge du couvre-chef même de son guide bénévole. N'ajoute-t-il pas en effet, quelques lignes plus bas dans le même chapitre de *Tartarin*, que l'administration algérienne a été obligée « de coiffer tout son monde avec des képis, depuis le cantonnier jusqu'au receveur de l'enregistrement », et n'insiste-t-il pas dans les *Lettres de mon Moulin* (*A Milianah*) sur le caractère « reluisant » du costume de l'interprète du bureau ? Ainsi, pour irrévérencieux qu'il soit, le déguisement du prince Grégory pourrait bien n'être que la caricature de l'uniforme dudit interprète, dont l'auteur de *Tartarin* décrit plaisamment l'effet sur le monde arabe.

Grâce au prestige du képi en effet, Daudet pénètre dans l'intimité des personnalités les plus influentes des tribus avoisinant Miliana. Tout d'abord un notable important que Daudet appelle dans *Première pièce* (*Trente ans de*

(1) Elles ne s'ouvraient pas toujours aisément, et Daudet lui-même, dans *Robert Helmont*, parle de ces paysans qui, « comme les Arabes,.. laissent difficilement l'étranger pénétrer chez eux ».

Paris) « mon ami le bachaga Boualem », un peu plus loin « Boualem ben Cherifa » et dont il cite également le nom dans les *Contes du Lundi* (*Un décoré du 15 Août*) à propos des chefs indigènes décorés de la Légion d'honneur :

« Tous les autres dit-il, étaient chevaliers, officiers ; deux ou trois même portaient autour de leur haïk le grand cordon de commandeur et se mouchaient dedans en toute innocence, comme je l'ai vu faire bien des fois au Bach'Aga Boualem ».

Or on trouve effectivement dans l'*Annuaire de la province d'Alger de 1863* le nom de Bou-Alem ben Cherifa, bach-agha des Djendels, commandeur de la Légion d'honneur ; dans l'*Annuaire administratif de l'Algérie pour 1865*, il figure également avec ce titre en plus : « Membre du Conseil général d'Alger ». Ces citations prouvent non seulement l'exactitude des souvenirs de l'écrivain, mais encore l'importance des relations qu'il s'était faites dans le monde indigène au cours de son rapide séjour dans la plaine du Chéliff.

Autour de Bou-Alem, Daudet groupe dans *Première pièce* « ses amis Si-Sliman, Sid' Omar et l'agha des Ataf ». Si-Sliman est le héros d'un des *Contes du Lundi : Un décoré du 15 Août* et Sid' Omar occupe une grande place dans la nouvelle : *A Milianah* des *Lettres de mon Moulin*.

On sait les tribulations dont l'auteur d'*Un décoré du 15 Août* accable Si-Sliman, agha de la plaine du Chéliff, comment ses services sont méconnus longtemps par l'administration, comment la croix qu'il convoite lui est d'abord accordée puis retirée et comment il lui faut partir pour Paris afin d'essayer d'obtenir justice de « l'Emberour ».

Il est probable que Daudet utilise dans ce conte le nom d'une personnalité qu'il dut rencontrer à Miliana : Si-Sliman ben Siam, que l'*Annuaire* de 1863 indique comme « agha honoraire de Miliana et membre du Conseil municipal » de cette ville. Il appartenait à une famille assez connue, dont certains membres résidaient à Tanger et

d'autres à Alger. Son père avait exercé de hautes fonctions auprès du dey d'Alger auquel il tenait par des liens de parenté. Lors du débarquement des Français, il avait émigré à Miliana avec sa famille. Il y demeura pendant l'occupation de cette ville par Abd-el-Kader. De ce fait on crut un temps que la famille Ben Siam avait pactisé avec l'Emir et une partie des biens qu'elle possédait, notamment à Alger, fut sequestrée.

On put établir plus tard que les Ben Siam avaient en réalité eu à subir des amendes et l'exil de la part d'Abd-el-Kader. Sur la recommandation du duc d'Isly, Si-Sliman fut nommé hakem de Miliana en 1844, et en 1845 le séquestre sur les biens de la famille fut levé.

Dans une feuille de renseignements, non datée, tirée des Archives du Gouvernement général, il est dit que :

« Deux ans après la prise de Miliana Si Sliman fit sa soumission. Depuis il s'est fait remarquer non seulement par sa fidélité, mais surtout par ses sentiments éclairés qui en font une exception parmi les indigènes. Si Sliman a fait *plusieurs voyages en France* et a publié la relation de l'un d'eux » (1).

Cette relation existe à la Bibliothèque nationale d'Alger (2). L'auteur y conte comment il reçut mission, en mai 1852, d'assister à la distibution des drapeaux aux chefs de l'armée, faite à Paris par le « Prince-Président ».

Suit un dithyrambe où, sur le mode lyrique, en empruntant à l'occasion des vers aux poètes de l'Islam, Si-Sliman décrit naïvement « les bateaux à vapeur de l'Océan et des rivières », la « voiture à vapeur » qui le mène de Cette à Paris, l'éclat de la civilisation française, le nombre, la discipline, la valeur des troupes qu'on passe en revue devant lui. Il n'oublie pas cependant de louer congrûment le Gouverneur général, le Ministre de la guerre, et surtout

---

(1) Archives du Gouvernement général, Série H.

(2) *Relation du Voyage en France de Si Sliman ben Siam.* Alger, Imprimerie du Gouvernement, 1852. Texte en français et en arabe.

« Monseigneur Louis-Napoléon Bonaparte, un grand prince, branche de princes, célèbre pour sa justice et sa bravoure, d'une éminente dignité, d'une gloire qui se passe d'éloges, cavalier accompli, brave et habitué à revenir à la charge, renommé par ses inspirations audacieuses ;.. que Dieu prolonge sa vie et fasse durer sa fortune ;.. puisse Dieu récompenser la nation française d'avoir fait monter sur le coursier celui qui sait le faire courir »...

Et Si-Sliman conclut en ces termes son panégyrique :

« Le prince daigna nous témoigner sa sympathie, nous combla de présents, et *accorda la décoration de la Légion d'Honneur à plusieurs d'entre nous* ».

Un décret du 10 mai 1852 fit, en effet, chevalier de la Légion d'honneur « Si-Sliman-ben-Ziam, hakem de la ville de Milianah ». (*Moniteur Universel* du 10 mai 1852).

Il est possible que Si-Sliman ait raconté à Daudet les premières tribulations de sa famille aux alentours de 1840, puis son voyage en France, qu'il lui ait fait lire son opuscule, ou qu'il ait loué devant lui « l'Emberour » en des termes analogues à ceux que nous venons de citer. Il semble en tout cas que l'auteur des *Contes du Lundi* se soit souvenu du personnage lorsque, dans *Un décoré du 15 Août*, il rappelle la course de Si-Sliman à Paris pour obtenir sa croix de l'Empereur :

« L'Emberour ! Pour Si Sliman comme pour tous les Arabes, l'idée de justice et de puissance se résumait en ce seul mot. C'était le vrai chef des croyants de ces musulmans de la décadence... l'Emberour avec ses gros canons, ses zouaves, sa flotte en fer ! Dès qu'il eut pensé à lui, Si Sliman se crut sauvé. Pour sûr l'empereur allait lui rendre sa croix... Le paquebot du lendemain l'emportait vers Paris, plein de recueillement et de sérénité, comme pour un pèlerinage à la Mecque ».

Il paraît même parodier le style de Si-Sliman ben Siam lorsqu'il dit du héros de sa nouvelle qu'il assure le Gouverneur général

... « de son dévouement à la France en quelques phrases pompeuses de ce style oriental qui passe pour imagé, parce

que depuis trois mille ans, tous les jeunes hommes y sont comparés à des palmiers, toutes les femmes à des gazelles ».

Il est donc probable que c'est sur le thème du voyage réel de Si-Sliman ben Siam à Paris que Daudet a brodé l'histoire touchante qu'il imagine dans les *Contes du Lundi*.

Quant au Sid'Omar des *Lettres de mon Moulin*, l'auteur donne sur lui des renseignements fort précis, qui permettent de penser déjà que le personnage n'est pas de pure invention. Il possède « une maison à Milianah », « une ferme dans la plaine du Chéliff ». C'est « un prince du sang, fils d'un ancien dey d'Alger, qui mourut étranglé par les janissaires ». A l'arrivée des Français en Algérie, « Sid'Omar d'abord notre ennemi et l'allié d'Abd-el-Kader, se brouille avec l'Emir et fait sa soumission ». L'Emir pour se venger, lorsqu'il rentra à Miliana, « en l'absence de Sid'Omar, pilla ses palais, rasa ses orangers, emmena ses chevaux et ses femmes et fit écraser la gorge de sa mère sous le couvercle d'un grand coffre ». A la suite de quoi « nous n'eûmes pas de meilleur et de plus féroce soldat que lui ». Lorsque Daudet le rencontre « il a soixante ans,... les chefs indigènes l'ont en grande vénération ». Il rend bénévolement la justice dans les conflits où ses coreligionnaires le prennent pour arbitre (1). Il n'a pas été possible de vérifier tous ces détails. Cependant, certains d'entre eux peuvent être confirmés. Tout d'abord il est exact qu'il a existé un dey, du nom de Omar ben Mohammed, pacha-dey d'Alger de 1815 à 1817, qui mourut étranglé par les janissaires. Il est possible qu'un de ses fils ait eu soixante ans en 1862. Il est probable que ce fils, rencontré par Daudet, n'est autre que Omar el Pacha, qui habitait Miliana à l'époque où y séjourna Daudet, et dont le titre de Pacha semble

(1) *Lettres de mon moulin : A Milianah.*

indiquer une descendance illustre (1). Une feuille de renseignements datée d'août 1859, tirée des archives du Gouvernement général déclare à son sujet :

« Omar était hakem de Miliana et *fut ruiné par Abd-el-Kader dont il ne voulut pas suivre le drapeau.* Pour le récompenser et le dédommager de ses pertes, l'autorité française le nomma Agha des Beni-Zoug-Zoug ; mais ses capacités administratives n'étaient pas à la hauteur de sa bonne volonté. Les Beni-Zoug-Zoug étaient des gens trop difficiles à gouverner pour Omar. Il fut obligé de renoncer à son commandement. Il est chevalier de la Légion d'Honneur » (2).

On voit que l'Omar ici désigné a été, comme le Sid'Omar de Daudet, ruiné par Abd-el-Kader. Sa qualité d'ancien agha des Beni Zoug-Zoug explique que dans le récit des *Lettres de mon Moulin* il soit choisi comme arbitre d'un différend entre « le caïd des Beni Zoug-Zoug » et « un juif de Miliana ». Enfin Daudet lui prête trois fils, dont l'un parfaitement élevé et « qui comprend le français ». Peut-être est-ce celui qui, sous le nom de Mohamed Si Omar Pacha, fut nommé le 19 juin 1863 caïd des Beni ben Douan (cercle de Miliana) avec cette recommandation du Général Yusuf : « Jeune homme digne à tous égards de la bienveillance de l'autorité. Il est intelligent et a d'excellentes traditions »... Ajoutons que le nom d'Omar Pacha, ainsi que l'indique l'auteur des *Lettres de mon Moulin*, était en telle considération dans la région qu'on trouve signalé dans l'*Itinéraire Hachette de 1874* un pont sur le Chéliff situé près de Lavarande appelé le pont d'Omar Pacha.

(1) Les Arabes dont un ancêtre a été revêtu d'une dignité, ajoutent volontiers le titre de cette dignité à leur nom de famille. Témoin les Mustapha Pacha, descendants du dey Mustapha.

(2) *Archives du Gouvernement général*, Série H. Cette fiche ainsi que celle qui concerne Si Sliman ben Siam nous a été aimablement communiquée par M. Esquer, Conservateur de la Bibliothèque Nationale et Archiviste du Gouvernement général.

Enfin, il convient de citer parmi les amis de Bou Alem, rencontrés sous sa tente par notre jeune voyageur, l'agha des Attafs, à l'époque Cheikh-ben-Yaya. Tous ces personnages dépendaient également du cercle militaire de Miliana et du bureau arabe de cette ville.

XI. — Scènes de mœurs et paysages.

Accueilli par ces « grands seigneurs » indigènes, Daudet reçut d'eux les banales et traditionnelles marques de sympathie qu'ils pouvaient accorder au Roumi recommandé par l'administration. Il fut convié à visiter dans la plaine du Chéliff une maison appartenant peut-être à Si Sliman. Il la décrit brièvement dans *Tartarin* « Il logeait chez des aghas, dans des palais bizarres, grandes fermes blanches sans fenêtres », et dans *Un décoré du 15 Août* : « C'était une espèce de longue ferme aux murs blancs sans fenêtres ». On lui offrit le café, préparé par un cafetier indigène « vieux Kabyle en guenilles accroupi, la tête entre ses genoux, près de son brasero », avec « ses deux bouilloires microscopiques ». Il le savoura aussi dans la boutique de Sid'Omar à Miliana, sous la tente de Bou Alem, préparé « sur un maigre feu de ramilles sèches » par un indigène « à plat ventre dans le sable au milieu de ses petits pots ». Sid'Omar le convia chez lui-même à un dîner somptueux avec « poulet aux amandes, cousscouss à la vanille, tortue à la viande, biscuits au miel, confitures, pipes et café ». On lui fit peut-être, comme au brave Tartarin, les honneurs d'une diffa : « Partout on donnait à Tartarin des fêtes splendides, des diffas, des fantasias. En son honneur, des goums entiers faisaient parler la poudre ». Il y prit les notes qui lui servirent à décrire le « kousskouss » (1) dans les *Paysages gastronomiques*, des *Contes du Lundi* :

(1) Le petit tableau de Daudet peint la traditionnelle diffa. Les détails en sont banals et l'écrivain n'avait pas besoin de les emprunter

« C'était en Algérie, chez un aga de la plaine du Chéliff... Au milieu de la tente entr'ouverte, un chandelier kabyle (1), en bois de palmier, levait au bout de ses branches une flamme immobile qui attirait des insectes de nuit, des frôlements d'ailes peureuses. Accroupis tout autour sur des nattes, nous mangions silencieusement : c'était des moutons entiers tout ruisselants de beurre, qu'on apportait au bout d'une perche, des pâtisseries au miel, des confitures musquées et enfin un grand plat de bois où des poulets s'étalaient dans la semoule dorée du kousskouss ».

On lui donna, en outre, le régal de quelque chant d'un « improvisateur du Djendel » (2), accompagné peut-être de la « sauvage musique des derboukas, le soir, devant la tente ouverte » (3). Ou bien il fut convié au spectacle d'une danse nègre, divertissement obligé des réceptions indigènes :

« Je me souviens d'un nègre gigantesque, tout nu sous

à Fromentin, Feydeau ou Bombonnel. On les trouve partout à l'époque. Citons, pour la curiosité du rapprochement, quelques passages d'une description de diffa, par un poète local, intitulée *Chant des Gastronomes* :

« Notre champ de bataille, c'est la natte,
« La natte en sparterie tressée...
« Vient d'abord le méchoui (mouton rôti)
« A la chair tendre et molle
« Bien arrosée de beurre fondu...
« Voici venir les djefna (Plats à cousscouss) bien rebondies
« Semblables à des coupoles de Kouba...
« Nous aimons notamment l'hamis (Poulet à la sauce rouge et piquante)...
« Les mekroud (Espèce de pâtisserie de semoule) roulés dans le miel »...

(*Moniteur de l'Algérie* du 21 décembre 1861). Les annotations sont du poète lui-même.

(1) Le chandelier kabyle reparaît dans le *Nabab*. Sur la table de la femme sculpteur Felicia Ruys, à côté « d'aiguières à long col », rayonne « un haut chandelier kabyle à sept branches de bois sculpté ».

(2) *Contes du lundi : Un décoré du 15 août.*

(3) *Trente ans de Paris : Histoire de mes livres (Tartarin de Tarascon).*

une ancienne tunique des régiments de légers (1), qui bondissait en faisant courir des ombres sur la toile. Cette danse de cannibale, ces petits tambours arabes, haletant sous la mesure précipitée... On se sentait en plein pays sauvage » (2).

« Danse de cannibale », « musique sauvage », « pays sauvage », sous la tente de Bou-Alem, comme aux soirs du Caravansérail d'Oued-Fodda, c'est la même impression de barbarie primitive que le jeune touriste éprouve en ses excursions à travers la plaine du Chéliff. Et le poète qu'il est, transpose déjà l'impression ; il se reporte par l'imagination aux temps bibliques. La plaine du Chéliff devient « un paysage de l'Ancien Testament,... de l'Orient pastoral » (3), une « page de l'Ancien Testament... » où l'on respire « les parfums du vieil Orient » (4) ; les aghas, « dans leurs burnous de laine blanche, semblent une apparition des temps primitifs » ; le kousskouss n'est autre que la « manne miraculeuse dont il est parlé dans la Bible » (5) ; Si Sliman dans sa boutique jugeant un Juif coupable, c'est « Salomon » devant « Iscariote » (6). Ainsi la vision du voyageur se fond avec l'impression du poète : elles s'imposent désormais ensemble « avec une intensité de rêve », spontanément stylisées (7).

---

(1) C'était déjà l'habitude, on le voit, chez les Arabes ou les indigènes de se vêtir des défroques militaires. Dans la description de l'*Hiver à Alger* de Desprez, l'auteur cite parmi les « hardes » des indigènes des « vareuses trouées et des capotes dépenaillées ».

(2) *Contes du lundi : Paysages gastronomiques.*

(3) *Contes du lundi : Le Caravansérail.*

(4) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 81.

(5) *Contes du lundi : Paysages gastronomiques.*

(6) *Lettres de mon moulin : A Milianah.*

(7) Que ce rappel des temps bibliques se trouve déjà dans Fromentin, comme le souligne M. L. Degoumois, il n'y a rien là de surprenant, ni qui prouve une imitation, même inconsciente, de la part de Daudet. Bien d'autres voyageurs, avant ou après Fromentin, ont obéi à la même suggestion : En voici un témoignage, dans un ar-

Mais ces chefs bibliques ont, même en ces contrées lointaines, subi eux aussi la contagion des laideurs de la civilisation. Reçoivent-ils le Roumi, ils lui montrent, non sans orgueil naïf, le bric à brac de bazar occidental, dont ils rehaussent la nudité de leur intérieur. C'est un « pêle-mêle de narghilès et de commodes en acajou, de tapis de Smyrne et de lampes modérateurs, de coffres de cèdre, pleins de sequins turcs, et de pendules à sujets style Louis-Philippe » (1).

Ainsi, chez les aghas de la plaine du Chéliff, comme au Caravansérail, comme à Miliana, comme à Alger, partout, le poète, en quête de pittoresque oriental, retrouve la « cocasserie » du contraste entre les mœurs indigènes et la civilisation maladroitement plaquée sur la « sauvagerie » du milieu. A mesure que le touriste avance en son voyage, cette impression domine et commande les autres.

Il a pourtant de quoi se consoler avec les splendeurs du paysage. Si peu de temps qu'il l'ait parcouru, il en a compris le caractère et la beauté propre, qui tient à la grandeur des horizons et à la simplicité des lignes dans cette « immense plaine du Chéliff ». Les deux cousins étaient d'ailleurs favorisés par la clémence de l'hiver et la pureté du ciel cette année-là. Pendant leur séjour en Algérie le temps ne fut nuageux et pluvieux que le 24 et le 25 décembre, le 4, 6 et 8 janvier, du 15 au 19 janvier, du 9 au 14 février, le 22 février. On peut lire dans le *Moniteur de l'Algérie* du 31 décembre :

ticle du *Moniteur de l'Algérie* du 2 février 1862 : « Qui n'a admiré la saisissante toile d'H. Vernet représentant un campement d'Arabes dans le désert ? Au milieu d'une plaine brûlée par un soleil ardent, terminée par une belle et sévère ligne de montagnes, un groupe d'enfants du Sahara, accroupis en cercle, fument en écoutant attentivement un vieux conteur... L'aspect de cette scène fait songer à la Bible... L'impression que l'on reçoit en admirant ce tableau est celle que procure la poésie biblique »... C. M. *Arabesques*.

(1) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 82.

« La température dont nous signalions les effets désastreux ne se modifie pas. C'est un véritable printemps. Mais, hélas, il est difficile de satisfaire à la fois à toutes les exigences... Tandis que les citadins se promènent avec bonheur sous l'influence bienfaisante d'un soleil que ne répudieraient pas les beaux jours de mai, nos agriculteurs réclament encore de la pluie ».

Il pleuvait si peu qu'on dut retarder les labours jusqu'en février, notamment aux environs de Miliana :

« La température d'Alger n'est pas moins favorable, déclare l'*Akhbar* à la date du 5 février 1862 ; il y aurait peut-être lieu de redouter en ce moment l'excès de sa clémence... Les travaux de labours et d'ensemencements ont été généralement retardés par l'absence de pluies. Ce retard a été prolongé dans les cercles de Boghar et de Miliana... Les nuits sont fraîches et les matins enveloppés de brouillards. Mais dans le milieu du jour il fait chaud »...

Qui a vu la plaine du Chéliff brûlée par l'été, avant les pluies hivernales, peut s'imaginer ce qu'elle devait être après un hiver aussi sec. Nous ne nous étonnerons donc pas de l'aspect de désolation noté au passage dans *Tartarin* :

« Tout autour, des plaines en friche, de l'herbe brûlée, des buissons chauves, des maquis de cactus et de lentisques »... « Au bord d'une rivière presque à sec tremblait... un petit bois de lauriers-roses ».

Dans *Trente ans de Paris* (*Première pièce*), il est aussi question de « torrents à sec dont le lit caillouteux est encombré de lauriers roses ».

Mais voici que sur cette nudité de la terre s'éploient les couchants radieux ; voici l'heure « où la couleur violette chère aux crépuscules d'Orient envahit la nature »(1), où « le rose passe au violet et au bleu sombre » (2). Et tout à coup surgissent de merveilleux spectacles, qui se

(1) *Chapatin le Tueur de Lions* dans L. Degoumois, op. cit., p. 269.

(2) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 83.

fixent dans la mémoire du jeune voyageur en larges fresques lumineuses :

... « De la grande tente seigneuriale, installée pour nous devant la maison de l'aga nous voyions descendre une nuit de demi-deuil, d'un noir violet où se fonçait la pourpre d'un couchant magnifique » (1).

...« Le crépuscule d'Orient passait dans l'air avec ses teintes irisées et fugitives comme des bulles de savon. Pendant dix minutes tout l'espace était rose ! Peu à peu cette belle couleur de rubis s'éteignait, passait à la mélancolie du lilas. Puis le lilas lui-même s'étalait en s'assombrissant » (2)...

Ainsi cette terre désséchée se pare et se transforme : un humble puits, près du Caravansérail de l'Oued-Fodda participe à cet enchantement :

...« Il y avait je me rappelle, à la porte du caravansérail, un vieux puits si bien enveloppé dans ces lueurs du couchant, que sa margelle usée semblait de marbre rose ; le seau ramenait de la flamme, la corde ruisselait de gouttes de feu » (3)...

Plus tard, la même vision se généralisera, s'idéalisera dans l'imagination de l'écrivain :

...« Puits roses, où viennent boire des chameaux roses, où la corde du puits, la barbe du Bédouin, lapant à même le seau, ruissellent de goutelettes roses » (4).

Mais voici aussi les « aurores d'un vert inouï, le vert minéral, le vert poison » (5), auxquelles succède la « claire brume rose du matin » (6). Voici surtout l'éblouissement de la lumière, au plein midi rayonnant sur la vaste plaine, avec l'or des lointains, les taches d'ombre des troupeaux, les valeurs et la transparence de l'ombre :

(1) *Contes du Lundi : Paysages gastronomiques, (Le kousskouss)*

(2) *Contes du Lundi : Le Caravansérail.*

(3) *Ibid.*

(4) *Trente ans de Paris : Histoire de mes livres. (Tartarin de Tarascon).*

(5) *Ibid.*

(6) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 71.

« Une plaine de trente lieues que borde à droite et à gauche une double ligne de montagnes, transparentes dans le brouillard d'or... quelque marabout, peint à la chaux, éblouissant ;... et çà et là, dans l'étendue blanche de soleil, de mouvantes taches sombres qui sont des troupeaux, et que l'on prendrait, n'était le bleu profond et immaculé du ciel, pour les ombres portées de grands nuages en marche ;... nous étions étendus dans l'ombre de la tente blanche, que le soleil extérieur faisait blonde... Après-midi délicieuse et qui aurait dû ne jamais finir. Une de ces heures d'or qui se détachent encore après vingt-quatre ans, lumineuses comme au premier jour » (1)...

Comme l'on comprend que, rappelant à son souvenir cette « étendue brûlée et claire », cette « palette aux gammes intenses et variées », « après plus de vingt ans », l'écrivain retrouve en lui « le regret, la nostalgie d'une lumière disparue » (2).

XII. — Le retour à Alger.

Au début de février, les deux cousins se trouvaient encore dans la plaine du Chéliff. C'est là, en effet, que Daudet reçoit la dépêche par laquelle Ernest Daudet, au lendemain de la première représentation de la *Dernière Idole*, apprenait à son frère le beau succès de sa pièce (3). La représentation ayant eu lieu le 4 février 1862, on peut situer le 6 février l'arrivée du spahi, porteur de la bonne nouvelle, auprès de l'agha Bou Alem et de son hôte de passage. Il y avait alors un peu plus d'un mois que Daudet et Reynaud excursionnaient aux environs de

(1) *Trente ans de Paris : Première pièce.*

(2) *Trente ans de Paris : Histoire de mes livres. (Tartarin de Tarascon).*

(3) Cf. *Trente ans de Paris : Première pièce*, et E. Daudet, *Mon frère et moi.*

Miliana et d'Orléansville. C'est ce que confirme d'ailleurs le récit des aventures de Tartarin : « L'expédition dura près d'un mois. Pendant un mois, cherchant des lions introuvables, Tartarin erra de douar en douar dans l'immense plaine du Chéliff ». L'auteur de *Trente ans de Paris* déclare qu'au reçu de la dépêche « il retourna à Paris tout de suite et plus tôt que la prudence et la faculté n'auraient voulu. Embarqué ! Débarqué ! Je brûle Marseille et me voilà en wagon » (1).

Le voyage ne fut point tout à fait aussi rapide, nous l'allons voir, que l'imagine l'écrivain à vingt-cinq ans de là. Cependant lui et son cousin quittèrent assez promptement la plaine du Chéliff. Aussi bien le 29 janvier un arrêté du général commandant la division d'Alger pour le territoire militaire et du préfet pour le territoire civil, avait-il fixé au 18 février la fermeture de la chasse, ce qui obligeait Reynaud-Tartarin à renoncer à bref délai à ses valeureux exploits. Le 9 février, sans doute, le temps commençant à nouveau à se gâter, les deux voyageurs prirent la diligence pour Blida où ils couchèrent dans la nuit du 9 au 10. En effet, dans la « fantaisie » des *Lettres de mon Moulin*, intitulée les *Oranges*, Daudet décrit, avec une précision qui n'exclut pas la poésie, le souvenir d'une chute de neige sur les vergers de Blida :

« Je me rappelle un petit bois d'orangers, aux portes de Blidah... Dans le feuillage sombre, lustré, vernissé, les fruits avaient l'éclat de verres de couleur et doraient l'air environnant avec cette auréole de splendeur qui entoure les fleurs éclatantes. Çà et là des éclaircies laissaient voir à travers les branches les remparts de la petite ville, le minaret d'une mosquée, le dôme d'un marabout, et au-dessus l'énorme masse de l'Atlas, verte à sa base, couronnée de neige comme d'une fourrure blanche, avec des moutonnements, un flou de flocons tombés. Une nuit, pendant que j'étais là, *je ne sais par quel phénomène ignoré depuis trente ans*, cette zone de frimas et

(1) *Trente ans de Paris : Première pièce.*

d'hiver se secoua sur la ville endormie et Blidah *se réveilla transformée, poudrée à blanc*. Dans cet air algérien si léger, si pur, la neige semblait une poussière de nacre... Le plus beau c'était le bois d'orangers. Les feuilles solides gardaient la neige intacte et droite comme des sorbets sur des plateaux de laque, et tous les fruits, poudrés à frimas, avaient une douceur splendide, un rayonnement discret, comme de l'or voilé de claires étoffes blanches. Cela donnait vaguement l'impression d'une fête d'église, de soutanes rouges sous des robes de dentelles, de dorures d'autel enveloppées de guipures »...

Certes, l'imagination de l'écrivain se donne ici carrière ; il associe à la description des oranges de Blida le rappel de ses jeux d'enfants où, grâce à toute une parure ecclésiastique tombée entre ses mains, il se livrait, en compagnie de son frère, dans la fabrique paternelle de Nîmes, à des processions naïves, imitées des pompes catholiques (1). Cependant ce charmant travail poétique se fonde sur des souvenirs fort nets et qui permettent de proposer avec exactitude la date du retour des deux voyageurs à Blida. En effet l'*Akhbar* signale que dans la nuit du 9 au 10 février 1862, « le thermomètre marquait 0° à Alger,... minimas thermométriques *comme on n'en voit qu'une ou deux fois en trente ans* », et qu'au matin « la plaine et la montagne se trouvaient *couvertes d'une neige épaisse* ». Mac Carthy, dans le *Moniteur de l'Algérie* du 11 février, affirme que « jamais encore, à l'exception de 1844, on n'a vu la neige aussi abondante, aussi épaisse qu'hier matin. Les terrasses et les toits en étaient couverts d'une couche de 4 à 5 centimètres ». Dans le même journal, un correspondant écrit que, le 10 février, à Mouzaïaville, près de Blida, il y avait 15 centimètres de neige, avec une gelée « qui rappelait celle de 1844 ». Cette neige dura peu. Une lettre, datée du 11 de Blida, déclare qu'on y patauge dans la neige et la boue, ce qui indique le commencement du dégel. En-

(1) E. Daudet, *Mon frère et moi.*

suite la pluie tombe le 11 et le 12 et le bulletin météorologique du 15 précise que la neige a totalement disparu des hauteurs avoisinant Alger.

XIII. — Dernières impressions.

On peut conclure de ces observations que Daudet passa la nuit du 9 au 10 février à Blida et qu'il y fut témoin de cette chute de neige qui émut les quotidiens du temps. Il rentra probablement à Alger un ou deux jours après, car une note du *Moniteur de l'Algérie* du jeudi 13 février 1862 semble supposer sa présence dans la ville à cette date ; elle est ainsi conçue :

« Nous trouvons dans l'*Indépendance belge* le compte rendu d'une représentation qui vient d'avoir lieu à l'Odéon et qui paraît devoir être l'évènement de la saison, celle de la *Dernière Idole* par MM. de l'Epine et Daudet.

C'est un de ces petits drames intimes mêlés de larmes et de sourires qui arrivent à l'émotion sans tapage et par le choix même du sujet.

M. Alphonse Daudet, l'un des auteurs de cette œuvre vraiment littéraire, habite aujourd'hui parmi nous. Serait-ce trop demander à la Direction que de réclamer la mise à l'étude de la *Dernière Idole* et à M. Daudet de le prier d'en surveiller lui-même la mise en scène pendant son séjour à Alger ».

Cette note, d'allure inspirée, paraît bien émaner de Daudet lui-même ou de quelqu'un de son entourage. Car on ne voit pas bien comment l'idée serait venue spontanément à un rédacteur du journal de demander à la Direction du Théâtre d'Alger d'interrompre une série de représentations lyriques pour monter une pièce connue simplement par un compte rendu de l'*Indépendance Belge*. Quoi qu'on doive penser de cette invite, on voit Daudet entrer au théâtre « impérial » de la ville pendant la période du 13 au 25 février. Il s'y trouve notamment un soir de bal masqué : à la vérité le goût du jeune écrivain pour le pittoresque et la passion de son cousin Reynaud pour le jeu suffisaient à motiver cette visite. Elle nous a valu une page truculente de *Tartarin*, que l'auteur tira de ses souvenirs et qu'il égaya de joyeux sarcasmes et de caricatures d'un réalisme de haut goût :

« En hiver toutes les nuits de samedi, le grand théâtre d'Alger donne son bal masqué, ni plus ni moins que l'Opéra. C'est l'éternel et insipide bal masqué de province. Peu de monde dans la salle, quelques épaves de Bullier ou du Casino, vierges folles suivant l'armée, chicards fanés, débardeurs en déroute, et cinq ou six petites blanchisseuses mahonnaises qui se lancent, mais gardent de leur temps de vertu un vague parfum d'ail et de sauces safranées. Le vrai coup d'œil n'est pas là. Il est au foyer transformé pour la circonstance en salon de jeu... Une foule fiévreuse et bariolée s'y bouscule, autour des longs tapis verts : des turcos en permission misant les gros sous du prêt, des Maures, marchands de la ville haute, des nègres, des Maltais, des colons de l'intérieur, qui ont fait quarante lieues pour venir hasarder sur un as l'argent d'une charrue ou d'un couple de bœufs... Tous frémissants, pâles, les dents serrées, avec ce regard singulier du joueur, trouble, en biseau, devenu louche à force de fixer toujours la même carte.

Plus loin ce sont des tribus de juifs algériens, jouant en famille. Les hommes ont le costume oriental, hideusement agrémenté de bas bleus et de casquettes de velours. Les femmes, bouffies et blafardes, se tiennent toutes raides dans leurs étroits plastrons d'or. Groupée autour des tables, toute la tribu piaille, se concerte, compte sur ses doigts et joue peu. De temps en temps seulement, après de longs conciliabules, un vieux patriarche, à barbe de Père éternel, se détache et va risquer le douro familial... C'est alors, tant que la partie dure, un scintillement d'yeux hébraïques, tournés vers la table, terribles yeux d'aimant noir qui font frétiller les pièces d'or sur le tapis et finissent par les attirer tout doucement comme par un fil...

Puis des querelles, des batailles, des jurons de tous les pays, des cris fous dans toutes les langues, des couteaux qu'on dégaîne, la garde qui monte, de l'argent qui manque » (1).

---

(1) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, pages 53-54.

En faisant la part de l'imagination satirique et de l'ironie fantaisiste de l'écrivain, il reste néanmoins à peu près certain qu'il a vu de ses yeux le spectacle qu'il décrit. En effet, non seulement on retrouve dans le *Cahier des charges du théâtre impérial d'Alger pour 1867* les alinéas suivants : « La Direction aura la liberté de donner des *bals masqués* avec autorisation de l'autorité compétente.... Le Directeur devra faire établir une buvette dans le salon attenant au foyer »..., mais encore une note du *Moniteur* du 10 janvier 1862 déclare : « C'est demain samedi 11 janvier que le théâtre impérial d'Alger doit inaugurer la série des bals masqués », et d'autre part les annonces de l'*Akhbar* permettent de contrôler que les samedis 11, 18, 25 janvier, 1er, 8, 15 et 22 février 1862, il y eut au dit théâtre « bal paré et masqué », de 10 h. ½ du soir au petit matin. Daudet assista vraisemblablement aux séances du 15 et du 22 février. Une phrase d'un article du *Moniteur* du 12 février justifie son impression personnelle sur la médiocrité des danseurs qui se donnaient rendez-vous à ces mascarades : « Les bals masqués sont ici ce qu'ils sont partout ; l'aristocratie n'y domine pas, surtout du côté des femmes ». Qu'on jouât gros jeu d'autre part au foyer, cela se trouve confirmé par ce qui se passait au théâtre de Blida à la même époque. Il est raconté, en effet, dans un fait divers du *Moniteur* du 6 février comment un certain Mohamed ben Salem, garçon au café-chantant Léon Smadja, à Blida, extorqua des vêtements à une « chanteuse dudit café », Baïa ben Saïa, à son patron et à l'un de ses coreligionnaires. Il donne comme prétexte qu'il veut « se déguiser en vue d'aller au bal paré et masqué du théâtre ». En réalité il vend une partie des hardes empruntées afin de se procurer de l'argent. L'une de ses dupes en lui confiant son propre costume, « lui souhaite d'être aussi heureux *au jeu* qu'il allait être pimpant cavalier ». Or, à minuit, son patron le rencontre au bal du théâtre « fortement ému par de

copieuses libations », et quelques instants après Mohamed vient lui avouer « qu'il a tout perdu au jeu ». Il est possible de juger par cette petite aventure du genre de clientèle que recrutaient les bals masqués des théâtres d'Algérie à l'époque. On peut donc affirmer que le tableau de Daudet est à peine une charge de la réalité observée par lui.

Les deux touristes profitèrent ainsi de leur dernière quinzaine passée à Alger pour épuiser les réjouissances du pittoresque local. Ils se donnèrent notamment la satisfaction poétique de contempler Alger et sa baie sous le clair de lune. Car la lune, absente fin décembre, brillait dans son plein vers le milieu de février. Daudet fut assez frappé de cette vision pour la reproduire dans *Tartarin*. Le héros de son almée

« finissaient, dit-il, la soirée sur leur terrasse, une grande terrasse blanche qui faisait toit à la maison et dominait la ville. Tout autour, un millier d'autres terrasses blanches aussi, tranquilles sous le clair de lune, descendaient en s'échelonnant jusqu'à la mer. Des fredons de guitare arrivaient, portés par la brise... Soudain, comme un bouquet d'étoiles, une grande mélodie claire s'égrenait tout doucement dans le ciel, et sur le minaret de la mosquée voisine, un beau muezzin apparaissait découpant son ombre blanche sur le bleu profond de la nuit » (1).

D'autre part, dans *Chapatin le Tueur de Lions*, Daudet conte que son héros, après sa mésaventure avec le lion aveugle d'Orléansville, revient passer « trois mois dans

(1) L'aspect des terrasses d'Alger frappait nécessairement l'imagination des visiteurs. Vingt ans plus tôt dans sa *Première algérienne*, réimprimée dans la *Revue Afrcaine* en 1860, le poète A. de Chancel les décrivait sous cette forme humoristique :

« Vrai fouillis de maisons, sans art, mais non sans grâce,
« Entre elles faisant corps, et toutes en terrasses,
« Si bien qu'on peut aller, aéronaute à pié,
« L'un chez l'autre, le soir, fumer le latakié ;
« Et puis, quand le sommeil a pris la ville entière,
« Faire ainsi que les chats l'amour sur la gouttière »...

une jolie maison de campagne qu'il avait louée aux environs d'Alger et, pendant tout ce temps, se livre exclusivement à la chasse à la bécassine ». Sans passer trois mois en chasses dans la banlieue d'Alger, Reynaud et son cousin purent tenter quelques dernières parties cynégétiques dans le Sahel, et ce fut peut-être l'occasion d'un séjour d'un ou deux jours dans une propriété ou dans une ferme du genre de celle que Daudet à décrit dans le conte des *Sauterelles*, des *Lettres de mon Moulin*. Il est malaisé de situer cette ferme. Et l'on peut d'autre part estimer que ce tableau d'une invasion de sauterelles dans le Sahel en cette saison est fait « de chic », avec des éléments empruntés à quelque conversation ou à quelque lecture : car, si tiède qu'ait été, cette année là, l'hiver algérien, une apparition de criquets aux alentours d'Alger en janvier ou février est peu vraisemblable. C'est tout à peine si, à ce moment, les premiers vols de sauterelles ont lieu dans le Sud. Par contre la description du sirocco qui précède la pluie d'insectes correspond à une impression réellement éprouvée par Daudet. Le vent chaud souffla plusieurs jours de suite entre le 16 et le 20 février 1862. Le 17 notamment le thermomètre, à Alger, enregistrait 19° à l'ombre à 8 heures du matin, 24° à midi, et 18° à minuit. Le 16 et le 20 la température varia entre 16° et 20°. L'écrivain put donc observer par lui-même les effets qu'il décrit avec tant de précision dans les *Lettres de mon Moulin* :

« La nuit de mon arrivée dans cette ferme du Sahel, je ne pouvais pas dormir... Une chaleur énervante, oppressante, un étouffement complet, comme si les mailles de la moustiquaire n'avaient pas laissé passer un souffle d'air. Quand j'ouvris ma fenêtre, au petit jour, une brume d'été lourde, lentement remuée, frangée, aux bords, de noir et de rose, flottait dans l'air... Pas une feuille ne bougeait... Tout gardait le même aspect morne, cette immobilité des feuilles attendant l'orage... A mesure que le soleil se levait, des bouffées d'air, brûlantes, suffocantes, nous arrivaient du sud comme de la porte d'un four ouverte et refermée. On ne savait où se mettre, que devenir... Les chiens allongés, cherchant la fraîcheur des dalles, s'étendaient dans des poses accablées... La porte-fenêtre était fermée pour nous garantir de la chaleur du jardin en fournaise » (1)...

Par ailleurs les détails qui peignent la ferme, ses travaux, son personnel rappellent si clairement à l'esprit de quiconque a parcouru les vallons du Sahel des visions nettement définies, qu'il paraît bien qu'A. Daudet a réellement en vue une de ces exploitations agricoles, qui commençaient à prospérer en 1860 sur les coteaux des environs d'Alger :

...« Entre les champs de blé et les massifs de chênes-lièges, un cours d'eau luisait... et tout en admirant cette belle ferme avec ses arcades moresques, ses terrasses toutes blanches d'aube, les écuries et les hangars groupés autour, je songeais qu'il y a vingt ans quand ces braves gens étaient venus s'installer dans ce vallon du Sahel, ils n'avaient trouvé... qu'une terre inculte hérissée de palmiers nains et de lentisques... Dans ces beaux jardins que j'avais sous les yeux... les fruits d'Europe abrités dans un coin d'ombre, les petits orangers, les mandariniers en longues files microscopiques, tout gardait le même aspect... Une cloche sonna : les ouvriers défilèrent sur la route : des vignerons de Bourgogne, des laboureurs kabyles en guenilles, coiffés d'une chéchia rouge, des terrassiers mahonnais, les jambes nues, des Maltais, des Lucquois, tout un peuple disparate, difficile à conduire »...

On ne peut que constater la vraisemblance de la plupart de ces traits : la date de la création de la ferme coïncide avec celle de la fondation de la plupart des centres de colonisation du Sahel, aux alentours de 1840 ; les terrasses et les arcades mauresques rappellent une manière d'architecture bâtarde assez appréciée des premiers propriétaires qui édifièrent fermes et villas aux environs d'Alger ; les ruisseaux ombragés ne sont pas rares dans

(1) Dans le *Nabab* Daudet parle encore du « sirocco d'Afrique qui soulève la poussière en spirale sur le passage des voitures ».

les vallons où se passe l'action, ainsi d'ailleurs que les vergers d'orangers et de mandariniers mêlés aux arbres fruitiers d'Europe ; quant à l'origine et à l'allure « disparate » des ouvriers de la ferme elles correspondent à la réalité.

Après avoir ainsi complété leur connaissance d'Alger et de ses environs, fait provision sans doute, dans les « bazars » décrits plus haut, de quelques bibelots locaux analogues aux fameuses « babouches algériennes » de Chapatin, nos deux touristes retinrent leurs places à bord du paquebot qui devait partir d'Alger le mardi 25 février 1862. Cette fois ce ne fut pas le *Zouave*, quoi qu'en dise le roman héroï-comique de Daudet, qui eut l'honneur d'emmener Tartarin et sa fortune, de retour du pays des « Teurs », mais bien le *Louqsor*, autre navire de la même compagnie Arnaud-Touache. Il suffit en effet de consulter la liste des passagers du *Louqsor* au départ du 25 février, dans l'*Akhbar* du 27, pour y découvrir les noms de Daudet « attaché au Cabinet de S. Exc. le Président du Corps Législatif » et de « Reynaud propriétaire ».

Hormis cette transformation du nom du paquebot, consentie probablement à la vraisemblance (1), les quelques détails de l'embarquement de Tartarin sont fidèlement rapportés :

« Midi ; le *Zouave* chauffe ; on va partir. La-haut sur le balcon du café Valentin, MM. les officiers braquent la longue-vue... En bas la rade étincelle. La culasse des vieux canons turcs enterrés le long du quai flambe au soleil... Voici Tartarin qui descend de la rue de la Marine par le petit marché plein de bananes et de pastèques »...

Il est exact que le départ du paquebot avait lieu à midi, que le café-glacier Valentin, situé rue Bab-Azoun, était, selon l'*Itinéraire de l'Algérie* de Barbier, « le café où l'on

(1) Ne fallait-il pas que Barbassou, capitaine du *Zouave*, « rapatriât » le Tarasconnais « plumé » par le prince Grégory ?

prenait les meilleures consommations, et où se réunissait la meilleurs société » (1), que les vieux canons turcs qui existent toujours près de l'Amirauté « servaient (autrefois) de point d'amarre aux câbles des navires » (2) et qu'enfin, en descendant la rue de la Marine, Tartarin devait nécessairement passer devant la petite place Mahon où se tenait à l'époque « le marché aux fruits » (3).

La traversée fut belle et Daudet arriva normalement le surlendemain dans la matinée à Marseille :

« Les deux jours que dura la traversée, Tartarin les passa tout seul dans sa cabine, non pas que la mer fût mauvaise... Puis enfin, un matin, dans une brume d'argent, il entendit avec bonheur chanter toutes les cloches de Marseille » (4).

Effectivement le bulletin météorologique des 25 et 26 février signale le beau temps accompagné de « vents d'Est et du Nord faibles » (5).

Parmi les passagers du *Louqsor*, indiqués par l'*Akhbar*, se trouve un « colonel d'Etat-major », ce qui expliquerait pourquoi Tartarin voit, au départ d'Alger, « MM. les officiers venir, colonel en tête, par rang de grade, regarder l'heureux petit bateau qui va en France ». Figurent aussi sur la même liste « 32 Arabes pélerins ». Daudet s'est rappelé dans *Tartarin* cette rencontre ; mais il a situé à l'aller ce souvenir qui datait de son retour :

(1) Cf. aussi Tombarel, *Guide général de l'Algérie pour* 1855, et l'annonce suivante de l'*Akhbar* du 7 février 1861 : « Le sieur Valentin, glacier rue Bab-Azoun, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir de ce jour on trouvera dans son établissement des glaces, sorbets, entremets et de la glace provenant de ses glacières d'Aïn-Télasit ».

(2) Barbier, *Itinéraire Hachette*, p. 79.

(3) *Ibid.* p. 86. On pourrait cependant contester qu'en février on trouvât des « pastèques » sur le marché.

(4) *Tartarin de Tarascon*, éd. Fayard, p. 93.

(5) Tartarin peut donc constater que « la rade étincelle » et que la culasse des canons du quai d'Alger « flambe au soleil ».

en effet, parmi la société « aussi joyeuse que nombreuse » qui accompagne le Tarasconnais de Marseille à Alger, l'auteur mentionne « un riche musulman qui revient de la Mecque ». Cependant la vision de ce pélerinage embarqué vers Marseille, pour, de là, gagner Alexandrie et l'Orient, a vivement frappé l'imagination du jeune écrivain et il en a tiré, outre un joli « crayon » d'artiste, un poétique symbole, où s'exprime sa sensibilité délicate et rêveuse. La page nous a été conservée au nombre des fragments relevés dans les *Notes sur la vie :*

« C'est quelque chose de très touchant à voir sur le pont des navires, les Arabes en guenilles partant pour Alexandrie ; ils ont tout quitté ; ils font leurs dévotions sans rien dire, sont malades silencieusement, reçoivent la pluie, le vent, des coups de mer... puis ils débarquent, s'en vont par bandes, prient cinquante jours afin de se purifier. Tout bon musulman doit faire une fois en sa vie l'effort de ce voyage.

Quelques-uns l'entreprennent en grands seigneurs, mais la plupart en pauvres, s'embarquent sans le sou, sèment leurs cadavres tout le long de la route. Mais au retour que d'histoires à raconter, les yeux encore éblouis des lampes de vermeil dans la fraîcheur des mosquées ; beaucoup en restent ravis pour toute leur existence.

J'en connais, moi, qui tentent aussi ce voyage à la Mecque, toujours beau et glorieux en tout cas, même lorsque l'on tombe en route ; et ceux qui n'ont pas fait dans l'Art cet effort-là, qui ne se sont jamais embarqués pour le chanceux et long voyage, ceux-là n'étaient pas de vrais artistes » (1)...

Assurément Daudet l'était, lui, qui s'embarqua pour un voyage de réalité et de rêve, vers un pays de lumière et d'illusion, qui tentait sa jeunesse aventurière et son imagination de poète fantaisiste. Parti pour goûter l'enchantement d'un Orient tout proche, dont le prestige était encore intact auprès des écrivains et des peintres du temps, il avait abordé les rivages africains, avec une belle curiosité de jeunesse, avide de contempler, de rêver,

---

(1) *Notes sur la vie*, éd. Charpentier-Fasquelle, p. 62.

de s'enthousiasmer. Et depuis son départ jusqu'à son retour, jusqu'au moment où il quitta le pont du navire qui le ramenait vers Marseille, il n'avait cessé d'ouvrir les yeux sur les réalités qui s'offraient à son observation, aiguisée par l'attente. Nous avons pu voir, en suivant pas à pas, autant qu'il a été possible de le faire, les démarches du voyageur, quelle ample moisson de souvenirs il sut cueillir en cette excursion de deux mois. Il nous a été donné de constater combien furent précises les notes qu'il accumula (1), combien fidèlement il les utilisa dans son œuvre.

On peut assez clairement discerner ce que furent ses impressions avant que la méditation, la fantaisie, l'imagination du conteur les aient stylisées. Il emporte en sa mémoire un certain nombre de grandes visions claires

---

(1) Daudet déclare lui-même dans *Trente ans de Paris* qu'il « collectionne depuis trente ans une multitude de petits cahiers » où il enregistre ses observations ; le *Journal des Goncourt* (t. IX) fait remonter cette habitude chez l'écrivain à 1858. E. Daudet dans *Mon frère et moi* affirme que quand son frère « revint d'Algérie, ses carnets s'étaient enrichis d'une multitude d'indications précieuses ». Enfin il nous a été permis de remarquer souvent, au cours de cette étude, que certains détails avaient été employés plusieurs fois par l'écrivain en des ouvrages différents, sans que la forme en fût sensiblement modifiée. Ce qui semble bien trahir le procédé de l'auteur, travaillant sur des notes préalablement fixées sur le papier.

La minutie de l'observation de Daudet va jusqu'au souvenir des expressions ou des prononciations locales : il compte souvent en « douros » (*Tartarin*, pages 47 et 54, *Contes du Lundi* (*Un décoré du 15 août*), p. 90 ; il dit le « gouvernement » pour le siège du gouvernement général (*Tartarin*, p. 70) ; il montre les « goums » qui font « parler la poudre » (*Tartarin*, p. 82) ; il déclare que « pour le zouave, dépouiller l'Arabe ou le Colon n'est pas voler c'est *chaparder, faire son fourbi* » et il souligne l'expression (*Souvenir d'un homme de lettres : Les nounous*) ; il note les déformations caractéristiques des mots français dans la bouche des Arabes : « l'Emberour » pour « l'Empereur » (*Un décoré du 15 août*), « mouci » pour « monsieur » (*Tartarin*, p. 79), « Daoudi » pour « Daudet » (*Trente ans de Paris : Première pièce*), « zouge » pour « juge » (*Lettres de mon moulin*, p. 109) ; il orthographie « beurnouss » conformément à la prononciation, etc...

qui se détachent en larges fresques dans ses notes : un Alger blanc de linge sur un ciel d'azur, un dédale de ruelles obscures qui grimpent capricieusement, une route poudreuse qui s'anime d'un tumulte de gens et de choses hétéroclites, un défilé romantique au milieu de roches chaotiques, une petite ville de garnison un peu somnolente, écrasée sous la majesté du Zaccar mais dominant un paysage de riants vallons, un caravansérail perdu aux confins de la civilisation, égayé par l'arrivée d'une diligence ou d'un détachement de soldats, une immense plaine lumineuse où la vue se perd dans la transparence des horizons, un verger d'orangers précieusement poudré par la neige, une ferme du Sahel dans l'affairement du travail matinal et le décor d'une végétation luxuriante et composite, etc...

A ces grandes visions s'accrochent des détails typiques et précis, d'une tonalité souvent réaliste, d'une couleur volontiers violente, sur les bazars d'Alger, les boutiques indigènes, les cafés maures, les marchés arabes de l'intérieur, l'aridité de la terre, la pouillerie des habitants, sur le paysage, la vie, les mœurs.

Devant ces réalités, l'artiste, le poète s'émeut : soit qu'il admire la grandeur des horizons, la splendeur des couchants, la beauté captivante, impérieuse de la lumière ; soit qu'il discerne dans le calme et la solitude des nuits du caravansérail ou sous la tente de quelque chef indigène l'impression de sauvagerie primitive, de simplicité biblique, que ressent plus délicatement ce jeune parisien subitement transplanté des cafés de la Bohème et des salons littéraires de la capitale « tout au bout de l'Algérie », dans une contrée que la civilisation n'a guère pénétrée.

Et pourtant, déjà s'impose aussi une sorte de déception, qui va s'accusant, à mesure que le voyageur entre mieux dans la connaissance du pays et des mœurs. C'est, sans parler de ses déboires de chasseur dont il prenait

gaiement son parti, la désillusion de constater combien cet Orient, qu'il avait rêvé grandiose, sur la foi des descriptions du temps, se révélait à l'épreuve piteux et miséreux ; combien étrange et parfois baroque s'affirmait, en ces contrées où s'affrontaient l'Orient et l'Occident, le contact de deux civilisations promptes à échanger les plus médiocres de leurs conceptions et de leurs produits ; combien envahissante était l'emprise de la soldatesque dans ces villes hier semi-orientales, aujourd'hui livrées au désœuvrement des « corps de garde » de garnison ou au bon plaisir des bureaux arabes ; combien décevants enfin étaient les souvenirs livresques, comparés à la réalité :

« Je ne peux pas me rappeler sans sourire le désenchantement que j'ai eu en mettant le pied pour la première fois dans un caravansérail d'Algérie. Ce joli mot de caravansérail, que traverse comme un éblouissement tout l'Orient féérique des *Mille et une nuits*, avait dressé dans mon imagination des enfilades de galeries découpées en ogives, des cours mauresques plantées de palmiers, où la fraicheur d'un mince filet d'eau s'égrenait en gouttes mélancoliques sur des carreaux de faïence émaillée ; tout autour, des voyageurs en babouches, étendus sur des nattes, fumaient leurs pipes à l'ombre des terrasses, et de cette halte montait sous le grand soleil des caravanes une odeur lourde de musc, de cuir brûlé, d'essence de rose et de tabac doré.

Les mots sont toujours plus poétiques que les choses. Au lieu du caravansérail, que je m'imaginais, je trouvai une ancienne auberge de l'Ile-de-France, l'auberge du grand chemin, station de rouliers, relais de poste... Il y avait loin de là à mon rêve des *Mille et une Nuits* » (1)...

Désabusement ressenti par bien d'autres voyageurs avant lui, signalé aussi par Théophile Gautier, qui l'avait vraisemblablement connu lui-même, bien qu'il n'en convînt pas toujours aussi volontiers :

« Les récits des historiens, des voyageurs, composent au fond de l'âme une sorte de géographie chimérique que con-

(1) *Contes du Lundi : Le Caravansérail.*

trarie souvent la véritable et c'est là un des désenchantements du touriste. Il voit crouler, une à une, devant lui les villes merveilleuses qu'il s'était créées avec la libre et riche architecture de l'imagination » (1)...

Avec ses souvenirs émouvants ou décevants, ses croquis réalistes et ses impressions de poète, Daudet eût pu, dès son arrivée à Paris, composer un journal de voyage présentable, s'il eût été possédé de la hâte du néophyte impatient de publier. Il préféra attendre que le temps eût patiné ses souvenirs. Il n'aimait guère, en effet, l'éclat trop neuf et la précision trop crue des notations immédiates de la réalité : témoin cet aveu conservé dans les *Notes sur la Vie :*

« Rien d'ennuyeux comme les relations de voyage, rien de charmant comme les impressions : le précis — le flottant » (2).

Il se plaisait aux souvenirs poétisés, stylisés, estompés comme en un rêve, par le recul des années :

« Retrouvé, lit-on encore dans les mêmes confidences posthumes (3), des pages de notes, voyages, courses, paysages, d'il y a trente ans ! Absolue sensation de rêve de tous ces morceaux de ma vie. Rêvé, pas vécu ! » (4).

Ce sont là des scrupules d'art qui inquiètent tous les vrais écrivains. Vers la même date, Flaubert et Sainte-Beuve s'efforçaient de les faire partager à Feydeau, qu'ils voyaient trop pressé de faire imprimer, dès son retour d'Alger, une relation de son séjour en Algérie :

« Je repousse absolument, écrivait Flaubert, l'idée que tu as d'écrire ton voyage : 1° parce que c'est facile ; 2° parce qu'un roman vaut mieux. As-tu besoin de prouver que tu sais faire des descriptions ? »...

(1) *L'Orient*, éd. Fasquelle-Charpentier, t. 1, p. 181.

(2) *Notes sur la vie*, éd. Fasquelle-Charpentier, p. 22.

(3) *Ibid.*, p. 103.

(4) Cette note paraît bien se rapporter au voyage en Algérie.

« Ne voyez-vous pas d'inconvénient, disait de son côté Sainte-Beuve, à éclater si brusquement par des impressions publiées pendant votre voyage même ?... J'aimerais mieux que vous attendissiez un peu. Amassez, voyez, faites vos cartons : le tableau viendra après » (1)...

Ces judicieux conseils, partant de critiques si autorisés, peuvent nous convaincre que la méthode de Daudet était la bonne. Il se borna à tirer de son voyage, un an après sa randonnée africaine, une nouvelle sans grande importance : *Chapatin le Tueur de Lions*, qu'il publia dans le *Figaro* du 18 juin 1863. Puis il laissa mûrir au fond de sa mémoire tout ce qu'il avait vu, senti, observé au pays de la lumière et des mirages. Et sur cette trame précise, faite de souvenirs vécus, le temps et l'imagination accomplirent leur œuvre. Dans quel sens et sous l'influence probable de quelles circonstances ? C'est ce que nous essaierons maintenant de déterminer.

(*A suivre*). J. CAILLAT.

(1) Cité par M. Martino : *L'Œuvre Algérienne d'E. Feydeau*, *Revue Africaine* du 3e trimestre 1909, p. 151.

LE SIÈGE DE TIZI-OUZOU
ET LA RÉVOLTE DE 1871

Les combattants de la grande guerre ont publié d'innombrables notes, journaux, lettres, sur les événements de tous genres auxquels ils ont assisté ou participé ! En restera-t-il grand chose dans les siècles futurs et leur désir de se survivre à eux-mêmes sera-t-il satisfait ? Je ne le crois pas, car la guerre a trop duré, s'est trop installée, et la littérature qu'elle a enfantée est trop convenue, quelle que soit l'authenticité des faits qu'elle nous révèle.

Cette minutieuse analyse du *moi*, qui est du reste le pêché mignon du mémorialiste, a été exacerbée par une multitude malhabile à écrire et à penser, et cette idée dominante voile considérablement la valeur de la vision. Néanmoins le reconnaissance du pays leur a été clémente et les a fait entrer sans discussion tout vivants dans l'histoire, laissant au temps le soin de séparer le bon grain de l'ivraie. Ils sont les vainqueurs, il serait de mauvais goût de marchander leur gloire.

Il en a été tout autrement pour les combattants de l'autre guerre, de celle de 70.

Ceux-là aussi ont souffert et sont tombés, ceux-là aussi ont écrit à leurs familles anxieuses, mais c'étaient des vaincus et on n'a guère daigné s'intéresser aux récits d'obscurs serviteurs dont le tort irrémédiable fut d'avoir été malheureux.

C'est à peine si, à l'heure actuelle, on commence à exhumer quelques souvenirs que l'indifférence menaçait d'ensevelir dans un éternel oubli, tant le public y attachait peu d'importance. Ces notations privées sont pourtant pour l'historien le meilleur des guides, et les négliger pour ne recourir qu'aux sources officielles, c'est se priver de tout contrôle.

Je n'ai point la prétention de présenter aux lecteurs de la *Revue Africaine* un tableau complet de l'année qui passait pour terrible, tant que nous n'avions pas vécu celles de 1914-1918. Ceci dépasserait les cadres qui me sont assignés. Je me contenterai d'évoquer devant eux les souvenirs d'un « algérien » qui sut faire son devoir il y a 50 ans, et qui n'eut comme récompense que la satisfaction du devoir accompli. L'on dit communément que cette satisfaction est celle de n'avoir plus à l'accomplir. C'est possible, bien que l'argument soit spécieux, mais l'on a vu depuis sept ans qu'elle pouvait se doubler de quantité de témoignages extérieurs que ne connurent point les combattants de 1870-71.

***

Marcy de Pradel de Lamase était originaire du Limousin. Doté d'une myopie légendaire qui ne lui permit pas de suivre les aspirations traditionnelles de sa famille, il dut renoncer à se faire soldat et suivit la carrière de l'Enregistrement.

Nommé à Alger à la fin de 1867, il s'initia à son métier par différents stages, jusqu'au jour où son administration l'envoya à Tizi-Ouzou, en juin 1870. La situation, de calme qu'elle était au début, empira très rapidement, et nous allons suivre la marche des évènements grâce aux lettres qu'il écrivait à son père et à sa mère demeurés en France.

Pour commencer, un tableau peu enchanteur de son nouveau poste :

« *Alger*, 28 *mai* 1870. — Ma nouvelle résidence n'est « pas des plus agréables ; ce n'est plus le même pays

« que celui que j'ai eu l'occasion de voir jusqu'à présent « en Afrique ; Tizi-Ouzou est une petite ville en pleine « Kabylie, sur l'Atlas ; il y fait l'hiver à peu près le « même climat qu'en France, il y pleut et y neige beau- « coup ; la langue qu'y parlent les indigènes est une « langue à part, qui n'a pas le moindre rapport avec « l'Arabe, car les Kabyles et les Arabes ne se compren- « nent même pas ; la langue écrite est seule la même, « c'est l'arabe du Coran ; du reste, dès mon arrivée, je « vous donnerai de nouveaux détails. Tout ce que j'en « sais c'est par ouï-dire ».

Sans tarder les renseignements se précisent et l'on apprend la déclaration de guerre :

« *Tizi-Ouzou, 21 juillet* 1870. — Vous vous plaignez « de la chaleur en France ! Je désirerais bien ne pas en « ressentir davantage ici, mais depuis mon arrivée à « Tizi-Ouzou le thermomètre n'est jamais descendu de « 38° à l'ombre et exposé au Nord ; la température « moyenne est de 40 à 46°, c'est une vraie fournaise ; « on ne sait où se mettre et pas un cours d'eau pour se « baigner ; par bonheur j'ai une bonne constitution, « mais j'en ai besoin ; beaucoup de personnes ont la « fièvre ; je travaille dans mon bureau avec une gan- « doura pour tout vêtement, c'est une grande chemise « arabe qui descend jusqu'aux pieds, et encore je suis « tout en nage.

« Je viens d'apprendre la déclaration de guerre à la « Prusse. »

Comme tous, Marcy de Lamase est optimiste. Un de ses frères est officier de cavalerie, deux autres d'infanterie. Ce sera pour eux l'occasion de conquérir croix et galons, car nul ne doute de la victoire.

Mais, hélas ! le ton change vite.

Un des frères a échappé à « l'affreuse boucherie de

Sedan », deux sont enfermés à Metz. Il s'inquiète du reste du pays :

« *Tizi-Ouzou, 17 octobre* 1870. — Que se passe-t-il « dans les campagnes ? On doit être tout préoccupé de « l'invasion, et je ne pense pas qu'il y ait des Français « assez canailles pour faire des sottises pendant qu'on « doit être tout occupé d'autres choses qu'à faire occuper « les autres de soi....

« Vous n'avez pas à vous préoccuper de moi ; la Kaby- « lie est très tranquille et ne songe pas à se soulever ; du « reste se soulèverait-elle, il y a un fort que les Kabyles « ne sont pas capables de prendre, parce qu'ils n'ont « pas de canons, aussi je suis parfaitement à l'abri ».

Evidemment les indigènes se tiennent tranquilles car la nouvelle de nos revers n'a pas encore pénétré chez eux d'une façon assez profonde, mais nos ennemis la répandent en aggravant les circonstances, et notre correspondant devient moins rassurant :

« *Tizi-Ouzou, 22 novembre* 1870. — Que se passe-t-il « maintenant en France ?... L'affaire d'Orléans aura eu, « j'espère, pour résultat de relever les courages. Et les « campagnes sont-elles tranquilles ?...

« En Afrique il y a eu quelques menées révolution- « naires. Alger, Constantine et Oran ont eut leurs échauf- « fourées, qui heureusement ont été sans importance. Il « y a eu à Alger quelques meneurs d'une moralité beau- « coup plus que douteuse, je dirai même ignoble, qui « ont voulu soulever les masses ; ils y sont parvenus, « mais heureusement cela s'est terminé sans effusion de « sang, et aujourd'hui que nous avons un délégué de « Tours j'espère bien que cela ne se renouvellera plus. « Ici les Kabyles sont très tranquilles et ne songent pas, « je crois, à se révolter ».

Toutes ces préoccupations s'effacent d'ailleurs devant les malheurs de la France continentale. A ses inquié-

tudes patriotiques, Marcy de Lamase joint ses appréhensions familiales. Deux de ses frères, évadés de Metz, servent à l'armée du Nord. Deux autres, l'un aux Zouaves Pontificaux de Charrette, le second. comme officier de mobiles, se battent aussi à l'armée de la Loire. Deux autres encore sont assiégés dans la capitale et Lamase, qui se désole de ne pouvoir faire comme eux, apprendra presqu'en même temps la mort de son frère Joseph, tué à Paris, et la signature du fameux armistice de 21 jours dont les Allemands surent mieux profiter que nous de celui de 1918.

Le ton des lettres change. De l'optimisme officiel on est déjà passé au malaise, également officiel. Le décret Crémieux, naturalisant d'emblée tous les juifs algériens, a précipité les choses en fournissant un prétexte à l'insurrection.

« *Tizi-Ouzou, 22 mars* 1871. — Les Kabyles sont en « effet soulevés, mais le foyer de l'insurrection se trouve « dans la province de Constantine assez loin de Tizi-« Ouzou. On leur a déjà infligé une première correction; « il y a quelques jours un escadron de chasseurs d'Afri-« que en a tué quinze et blessé une cinquantaine ; nous « n'avons perdu de notre côté que trois hommes blessés « grièvement et quatre chevaux. J'espère qu'on les ramè-« nera bientôt dans le devoir ; pour mon compte je suis « ici en pleine sécurité, et, l'insurrection gagnerait-elle « toute la Kabylie, je n'ai rien à craindre, car je serais « toujours prévenu assez à temps pour me réfugier dans « le fort, et les Arabes n'ayant pas le matériel nécessaire « sont incapables de tenter un siège. Ils feraient plutôt « du mal aux colons épars dans les fermes, comme ils « l'ont déjà fait, car dans la province de Constantine ils « en ont assassiné un certain nombre. N'ayez donc « aucune inquiétude à mon sujet, je suis très bien « armé et je ne risque rien. Nous faisons cependant tous « les soirs la patrouille, mais c'est pour se garantir « contre les maraudeurs. Je fais partie de la garde, mais « comme homme de bonne volonté, car mes fonctions « m'en exemptent, et je vais passer cette nuit au poste ».

Le mouvement n'est plus niable et les rebelles ont marché précisément sur Tizi-Ouzou :

« *Tizi-Ouzou, 11 mai* 1871. — Je ne sais pas si ma « lettre vous parviendra, car on envoie ce courrier par « un cavalier arabe qui pourrait bien rencontrer sur sa « route des bandes de révoltés, mais enfin à la garde de « Dieu ; si elle vous arrive vous serez rassurés sur mon « compte.

« Nous sommes bloqués dans le fort de Tizi-Ouzou « depuis le 17 avril et ce n'est qu'hier, 10 mai, qu'une « colonne d'Alger est venue nous délivrer. Je ne croyais « pas dans ma carrière pacifique être jamais obligé de « prendre les armes, mais je suis heureux que cette « circonstance se soit présentée, je n'assisterai peut-être « jamais à d'autres batailles. Nous étions environ 400 « hommes en état de porter les armes, et nous avons été « attaqués dans les premiers jours par douze ou quinze « mille Kabyles avec une vigueur à laquelle on n'était « pas habitué de leur part ; nous nous sommes tous mis « à l'œuvre pour réparer les fortifications et en faire de « nouvelles et nous avons réussi à les contenir.

« J'ai assisté à plusieurs sorties, où je vous assure il « ne faisait pas bon, on entendait siffler les balles d'une « rude façon ; enfin j'ai eu la chance de n'être pas « atteint. Nous avons eu pendant le siège 14 hommes « tués et quelques blessés mais nous avons bien tué un « millier de Kabyles. Enfin nous avons vu arriver la « colonne avec bonheur, car nos munitions commen-« çaient à diminuer ; l'eau surtout était sur le point de « nous manquer, car toutes les conduites avaient été « coupées dès le premier jour et nous n'avions dans les « citernes que 140.000 litres d'eau, pour 800 habitants,

« hommes, femmes et enfants. Tout le village français a « été brûlé, je suis monté au fort avec les vêtements « que j'avais sur moi et mon linge sale que j'ai eu le « temps de mettre dans une malle avec mes registres « courants ; pas une maison n'est restée intacte, tous les « colons sont dans la misère mais ils ont eu le temps de « se sauver au fort. »

Comme on vient de le voir les secours sont arrivés à temps, mais la sécurité est loin d'être encore entièrement rétablie :

« *Tizi-Ouzou, 23 juin 1871.* — Nous sommes débloqués depuis déjà longtemps il est vrai, mais les com« munications n'ont pas été tout de suite rétablies et « nous ne recevons régulièrement le courrier que depuis « quatre jours ; on ne rétablit pas immédiatement un « service sur un parcours de 104 kilomètres en pays « ennemi.... A la suite du siège, où j'ai passé vingt« cinq jours pour ainsi dire sans me coucher et où nous « avions une nourriture toujours uniforme, j'ai fait une « petite maladie de six jours avec une fièvre presque « continuelle ».

On craignait la typhoïde, mais une médication énergique a promptement rétabli le malade.

La pacification continue ; seulement les traces de l'incendie dureront longtemps.

« Depuis ma dernière lettre nous avons eu la visite « d'une autre colonne, celle du général Cérez qui est « venue rejoindre celle du général Lallemand. Toutes « deux sont montées débloquer Fort-Napoléon. Depuis « leur arrivée elles combattent presque journellement « les Kabyles et leur tuent beaucoup de monde. Une « grande partie des tribus ont fait maintenant leur sou« mission, et j'espère que la campagne touche à sa fin, « mais ces canailles ont fait du mal, surtout à Palestro, « où, après deux jours de lutte, ils ont assassiné 53 hom-

« mes, femmes et enfants, après leur avoir fait subir les « supplices les plus atroces ; le curé, la gendarmerie, « tous ont été massacrés et mutilés.

« Jamais on ne tirera une vengeance assez éclatante de « ces gueux, et certes s'ils avaient pris Tizi-Ouzou il n'y « avait pas de pitié à espérer, mais avant de nous pren« dre la plupart seraient restés sur le carreau, on était « bien décidé à se faire tuer, mais surtout à en tuer le « plus possible. »

Félicitant un de ses frères pour ses actions d'éclat sur les champs de bataille de France, Marcy de Lamase revient sur le siège de Tizi-Ouzou et ajoute quelques détails complémentaires :

« *Tizi-Ouzou, 25 juillet 1871.* — Moi aussi j'ai eu ma « campagne à Tizi-Ouzou et je t'assure que ce n'était pas « pour rire. Il ne s'agissait de rien moins que d'empê« cher 12.000 arabes de monter à l'assaut, si nous ne « voulions pas avoir tous le cou coupé et bien d'autres « choses encore plus tristes et plus terribles, et pour « faire cela nous étions à peine 450 hommes renfermés « dans le bordj, avec cinq mauvaises pièces d'artillerie, « mais tout le monde a fait son devoir, sauf au commen« cement une compagnie de mobilisés qui nous a lâche« ment abandonnés à une sortie où nous avions failli « être pincés. Le siège a duré vingt-cinq jours, et nous « étions sur le point de manquer d'eau, lorsque le géné« ral Lallemand est venu nous délivrer. Nous avons eu « 17 hommes tués, mais les Arabes en ont perdu plus de « 800, ce n'est pas étonnant, car sauf les jours de sortie « nous étions derrière les créneaux et les Arabes qui « montraient la tête derrière les retranchements où ils « étaient cachés, étaient salués d'une drôle de façon. »

Un des arabes ainsi châtiés était une sorte de domestique — secrétaire de notre correspondant. Après avoir participé consciencieusement au pillage du village fran-

çais, il s'était emparé du fusil de son maître et, brandissant l'arme volée, lui criait, lorsqu'il l'entrevoyait sur les remparts : « Canaille, je te tuerai avec ». Il eut tort, car si Marcy de Lamase avait mauvaise vue et si ses balles furent inoffensives, celles de ses voisins couchèrent enfin par terre le chaouch infidèle.

Comme on vient de le voir, les Kabyles avaient perdu près d'un millier d'hommes rien que devant Tizi-Ouzou. Chez ces peuples, où l'idée de la force brutale est encore l'argument dominant, il fallait que la répression fût à la hauteur du crime commis. Une fois la soumission des rebelles obtenue on les frappa d'une grosse amende à laquelle s'ajouta le déploiement d'un appareil militaire destiné à les maintenir dans le devoir :

« *Tizi-Ouzou*, 25 *juillet* 1871. — Le pays s'est tran-
« quillisé ici, mais je crois que pour rester paisibles les
« Arabes ont besoin de voir circuler nos colonnes, car
« on les a imposés très fortement à cause de leur récolte,
« et c'est dur de leur arracher de l'argent. Le cercle de
« Tizi-Ouzou et celui de Fort-Napoléon ont été imposés
« ensemble à 5.500.000 francs. Sur cette somme 1 mil-
« lon 500.000 sont déjà payés, mais c'est à force de me-
« naces et parce qu'ils voient continuellement circuler
« des soldats qu'ils s'exécutent.

« Je ne sais pas d'où ils peuvent sortir l'argent qu'ils
« donnent. Ils en ont probablement de pleins silos, car
« ils ne paient guère qu'en pièces de 5 francs en argent,
« et ces pièces sont pour la plupart noires et pleines de
« terre.

« Les récoltes ont été presque totalement dévastées
« dans les pays soulevés ; aussi je crains fort qu'il ne
« survienne une famine ».

C'est fini, et six semaines après Marcy de Lamase revenait à Alger y prendre un repos bien gagné.

Je suis heureux d'avoir pu réunir et présenter au pu-
l'argument dominant, il fallait que la répression fut à

blic ces quelques notes si vécues qui, n'étant nullement destinées à la publicité, gardent toute la saveur et le pittoresque de la vérité. Nos lecteurs qui peuvent se rappeler la révolte de Kabylie s'intéresseront, j'espère, à revivre quelques instants les heures tragiques de 71. Les autres, qui ont vu, à 50 années de distance, les mêmes manœuvres criminelles des Allemands se répéter chez eux, n'auront qu'à se remémorer les récents événements qui coûtèrent la vie au sous-préfet de Mac-Mahon.

La terre d'Algérie, arrosée de tant de sang français, est bien nôtre, et la loyauté de nos sujets arabes n'est pas entamée par la folie de quelques égarés séduits par l'or étranger.

Malgré l'opposition anglaise, malgré les basses intrigues des députés sucriers, les Bourbons ont su nous léguer ce magnifique joyau de notre couronne coloniale. Le gouvernement de la France saura toujours le conserver, non comme les Espagnols, les Italiens, les Anglais, en régnant par la force, mais en faisant appel à la reconnaissance des peuples qu'il protège et civilise.

MARTIAL DE PRADEL DE LAMASE.

SUR LA RESTITUTION

d'un Milliaire de Trébonien GALLE

A l'entrée du Musée Alaoui, au Bardo, j'ai étudié une borne milliaire dont l'inscription a été publiée par M. Gauckler, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, en 1893 [1] (= C. I. L., VIII, 21989) :

IMP · *ca*ES
//////////////////////////////////
/////////////////////////// //////VS
I N V *ictu* S · AVG · PONT ·
MA *xi* MVS · TRIB · POT ·
P · P · *Proco* S · ET · IMP ·
CAES.//////// //////////////////// ////////
C ////// ////// ////////////// //////
////// ////// ////// ////// //////
P · F · *Aug.* *p* O N T · MAX ·
TRI*bun.* *p* OT · PONT · P · P · *(sic)*
PROCOS · D· N · IMP ·
CA*es.* *c.* *u i* BI · TREBONIAN
GA*lli* AVG ·

XXVIIII

Provenance incertaine [2]. Les trois dernières lignes, depuis DN, ont été ajoutées après coup [3]. M. Gauckler

(1) P. 107 sq.

(2) Sur la provenance, voir *infra*, p. 130 et 132.

(3) Pour le génitif, voir ce qu'en dit Gauckler et l'autre exemple qu'il en donne.

a admis que les noms martelés des empereurs étaient ceux des deux Philippes, et il a restitué ainsi les lignes 2 et 3 :

M · IVLIVS
PHILIPPVS

et les lignes 7, 8 et 9 :

CAES · M · IVLIVS
PHILIPPVS
INVICTVS

Il rapporte l'inscription à l'année 244. Ses conclusions ont été adoptées tout récemment par le *Corpus, l. c.*

Pour qu'il s'agît des Philippes, il faudrait que le second prince eût été, comme on le dit à la ligne 6, empereur, lors de la première puissance tribunicienne de son père, c'est-à-dire en 244. Car si Philippe le Jeune, lorsqu'il devint Auguste, recommença à compter ses puissances tribuniciennes [1], il n'en va pas de même pour son père, qui ne serait qualifié ici que de *trib. pot.* *(primum)*. Cette considération n'avait pas échappé au pénétrant Gauckler : « On pourrait objecter, il est vrai, qu'en 244, Philippe le Jeune ne portait pas encore le titre d'Auguste : mais ce titre lui a sans doute été attribué par une inadvertance du graveur qui a commis une autre erreur en répétant à la ligne 2 le mot *pont(ifex)* déjà gravé à la ligne 10 ». Ce terme d'Auguste n'aurait rien de surprenant, si la formule employée était : *nobilissimus Caesar Augustus*. Il y en a, en effet, plusieurs exemples. Nous en avons donné ailleurs un spécimen pour Carin [2] ;

(1) Cagnat, *Cours d'Epigraphie* [4], p. 218.

(2) J. Colin, *Il prefetto di Roma D. Simonius Iulianus*, in *Bull. arch. comunale di Roma*, 1919, p. 11-12 (Dessau, 606).

nous aurions pu citer d'autres inscriptions [1]. Le titre étonnant ici, c'est celui d'*Imperator Caesar Augustus*, mentionné à la 6e ligne. Ou bien Philippe le Jeune ne devrait pas être qualifié d'*imperator*, lors de la première puissance tribunicienne de son père, qui date l'inscription de 244 ; ou bien l'inscription est de 247, première année de leur règne simultané, et alors son père devrait être *trib. pot. IV*.

Avant d'invoquer une exception comme le fait Gauckler, il faut voir : 1° s'il n'y a pas d'autres éléments qui empêchent l'attribution de l'inscription aux Philippes ; 2° si l'inscription ne se rapporte pas avec beaucoup plus de vraisemblance à deux autres empereurs.

L'irrégularité supposée par Gauckler n'aurait rien de trop étonnant au IIIe siècle, époque à laquelle appartient, en toute hypothèse, notre inscription. Mais il y a plusieurs autres objections. Même en admettant l'erreur du lapicide, une difficulté de fond subsiste, si, comme le fait Gauckler, on rapporte le milliaire à l'année 244. Ne serait-il pas étrange de voir Philippe le Jeune second *pontifex maximus*, alors qu'il ne serait encore que César ? Préfère-t-on attribuer l'inscription à l'année 247, en admettant que le lapicide a seulement oublié de mentionner les puissances tribuniciennes de Philippe Ier ? Mais on trouverait difficilement un autre exemple d'un milliaire d'Afrique, ou d'une autre province, sur lequel Philippe le Jeune fût autre chose que *nobilissimus Caesar* ou *nob. Caes. Aug.* [2].

A ces objections viennent s'ajouter deux remarques matérielles.

(1) Dessau 515 = *C. I. L.*, III, 5988, milliaire d'Innsbrück ; *C. I. L.*, VIII, 22057 (milliaire de la route Carthage-Théveste), 10317 (route de Constantine à Philippeville), 8473.

(2) Milliaires de la route Carthage-Théveste, *C. I. L.*, VIII, 1 004 9, 22057, 22089, 22127 ; route Constantine-Philippeville22381,

En examinant la pierre, au Musée Alaoui, je me suis aperçu que, comme l'indique d'ailleurs Gauckler dans sa copie, le martelage du nom des empereurs commençait dès le début des lignes. Or la restitution proposée par Gauckler ne remplit pas les lignes. En outre, au début de la ligne 8, on voit, comme l'a indiqué Gauckler, la lettre C qui doit nécessairement figurer dans les noms du second empereur. Or, une telle lettre, ou un signe approchant, O, Q, G, ne figure pas dans les noms des Philippes au nominatif, cas employé dans la première partie de l'inscription.

Quels sont donc les empereurs dont les noms sont martelés sur ce milliaire ?

Ils ne peuvent être guère antérieurs à Pupien et Balbin qui sont généralement considérés comme ayant été les premiers ensemble *pontifices maximi* (Dessau 496) [1]. Ils ne peuvent être non plus postérieurs à Trébonien Galle dont le nom a été ajouté à la fin de l'inscription. Pendant cette période, de 238 à 253, voici les empereurs qui ont régné avec un collègue : Pupien avec Balbin, Philippe avec son fils, Trajan Dèce avec Herennius Etruscus, Trébonien Galle avec Hostilien, Trébonien avec Volusien. Cinq de ces princes ont certainement eu leur

(1) R. Cagnat, *Cours d'Epigraphie* [4], 1914, p. 161. On doit cependant faire remarquer que cette question n'est pas très claire. Mommsen, *Staatsr.* II, 3, S. 1108 (*Droit public*, v, p. 418, n. 2) avait déjà rencontré des inscriptions où L. Vérus et Marc Aurèle étaient tous deux *pontif. max.* (Cf. Dessau, 361 (a. 163) ; 367 (a. 167) ; 6965 ; *C. I. L.*, II, 158 ; III, 129, 2845 ; X, 7475). Mais Mommsen dit que les actes officiels réservent ce titre à Marc-Aurèle. On peut voir que le cas se produit pour Septime Sévère et Caracalla dans une inscription d'Afrique (Dessau 459 = *C. I. L.*, VIII, 9035 (a. 205).

mémoire condamnée : les Philippes, Trajan Dèce, Herennius, Hostilien [1].

Il faut sans doute y ajouter Pupien et Balbin et Trébonien-Volusien pour lesquels nous donnerons plus loin des exemples,

Nous avons vu les raisons qui forcent à écarter les Philippes. Nous n'avons pas lieu de retenir davantage Dèce le père et son fils Herennius Etruscus, car lorsque le père s'associa celui-ci, vers juin 251, il en était à la IVe de ses puissances tribuniciennes ou tout au moins à la IIIe, si on les compte à partir de la mort des Philippes.

Quand au second fils de Dèce, Hostilien, et à son collègue Trébonien Galle, nous croyons devoir les écarter quoique leurs noms aillent parfaitement dans la restitution. La mémoire d'Hostilien fut condamnée ; le nom de Trébonien est aussi martelé sur une inscription d'Ostie (v. *infra*). Mais on ne rencontre jamais leurs noms associés dans les inscriptions, bien qu'ils aient régné ensemble quelques semaines. On se doute des rapports qui devaient exister entre Trébonien, responsable de la mort de Dèce, et Hostilien, à la mort de qui Trébonien a peut-être apporté une aide bienveillante. On rencontre seulement Hostilien imperator sur les monnaies [2], mais jamais dans les textes épigraphiques. Sur les milliaires de la fin de 251, il n'est question que de Trébonien Galle et du César Volusien ; pour l'Afrique nous pouvons en donner deux exemples, milliaires de la route Carthage-Théveste, d'où proviendrait peut-être, selon la Blanchère [3], notre inscription du Musée Alaoui. Le premier milliaire, *restitué* il est vrai par M. René Cagnat, est au *C. I. L.*, VIII, 21993 ; le

(1) R. Cagnat, *Cours d'Epigr. lat.*, 4e édit., p. 173.

(2) *Prosop. imperi romani*, III, p. 349.

(3) *Musée Alaoui*, p. 91.

second a été publié par M. Héron de Villefosse, *C. I. L.*, VIII, 22128.

Nous n'avons donc plus le choix qu'entre deux groupes : ou Pupien et Balbin, ou Trébonien Galle et Volusien. On peut penser, en effet, à Pupien et Balbin, dont les noms sont martelés sur une inscription de Cappadoce (cf. Dessau, *ad* 496, 4), mais figurent entou tes lettres sur les milliaires d'Afrique (Dessau, 496). *Le Corpus*, VIII, 21989, dit de notre milliaire : « fortasse v. v. 12-14 nomen fuerat Otaciliae Severae » [1]. Si l'on croit que notre pierre est palimpseste, ce qu'il est difficile de décider, on pourra restituer après les noms de Pupien et Balbin, celui de Gordien. Tentons une restitution en remarquant que notre inscription a de 16 à 18 lettres par ligne (ex. l. 3, 5, 11).

IMP *ca*ES
MCLODIVS PVPIENIVS
MAXIMVS · PIVS · FELIX
IN*Victu*S · AVG · PONT
MA*xi*MVS · TRIB · POT ·
P · P · *Proco*S · ET · IMP ·
CAES · D · CAELIVS
CALVINVS BALBI
NVS INVICTVS (?)

(1) Voir un exemple de la route Carthage-Théveste, *C. I. L.*, VIII, 22057.....*et Marciae Otaciliae Severae*. etc.

10 P F *Aug.* *p*ONT · M A X
T RI *bun.* *p* O T · P O N T · P · P · (*sic*)
P R O C O S · E T · M · A N T O N I V S

G O R D I A N V S N O B · C A E S ·

XXVIIII

On s'aperçoit tout de suite des faiblesses de cette restitution. La lettre C. de la ligne 8 est bien utilisée, mais restent en suspens les lettres VS de la ligne 3, et la fin de la ligne 9 ne peut être complétée qu'en ajoutant *inuictus*.

Ne faut-il pas plutôt songer à Trébonien Galle et Volusien? Leurs noms sont martelés dans une inscription d'Ostie (*C. I. L.*, XIV, 42, Dessau, 526). Rien n'oblige à les écarter, d'autant plus que leurs noms se rencontrent fréquemment dans les milliaires d'Afrique, où Volusien est parfois César (VIII, 21993, Carthage-Théveste), plus souvent empereur : VIII, 22128, Carthage-Théveste; 22424, Diana-Cirta : *imp. Caes. C. Vibio Treboniano Gallo inuicto pio felici Aug. et imp. Caes. C. Vibio Afinio Gallo Veldumiano Volusiano inuicto pio felici* ; 22465, 22515, 10292 ; 10320, 10422, 10249, 22420 ; cf. *impp. DD. nn.*... 22524, 22560 ; *impp. Caess.*, 10213.

Serait-ce d'une de ces voies, Diana-Lamiggiga, Diana-Cirta, Diana-Lamasba, Lamasba-Ngaous, Tipasa-Labdia, que proviendrait notre milliaire du Bardo ? Le fait paraît peu probable, étant donné l'éloignement de ces routes. Sans aller chercher si loin, nous avons le 20e milliaire de la route Carthage-Theveste qui porte la même inscription (*C. I. L.*, VIII, 10046), mentionnant les deux *empereurs* Trébonien et Volusien.

Pour les titres des deux empereurs, outre le milliaire cité, on peut s'appuyer sur l'inscription Dessau, 522 : *Imp. Caes./ Gaio Vibio Trebon[ia]no/ Gallo P. F. Aug. pont. maximo, /trib. potest. et /im[p] Caes. Gaio Vibio/ Afini[o Gallo Veldum]/niano V[olusiano Pio Fel.] / Inuicto [Aug. p. m. trib. pot.]/ala T....*

Avec la seule réserve que les noms de ces empereurs ne sont martelés que dans une seule autre inscription, je propose la restitution suivante, qui, paléographiquement, donne entière satisfaction :

I M P - *ca* ES
C V I B I V S T R E B O

N I A N V S G A L L V S

I N V *ictu* S · A V G · P O N T ·
M A *xi* M V S · T R I B · P O T ·
P · P · *Proco* S · E T · I M P
C A E S · C · V I B I V S · A F I N I V S

G A L L V S · V E L D V M N I A N V S

V O L V S I A N V S I N V I C T V S

P. F. *Aug.* *p* O N T · M A X ·
T R *Ibun.* *p* O T · P O N T · P · P · (*sic*)
P R O C O S ·

XXVIIII

Le nom de Trébonien Galle aurait été ensuite regravé, aux dernières lignes, au génitif, pour rappeler que le milliaire martelé était bien de cet empereur.

Strasbourg. JEAN COLIN.

QUELQUES SOUVENIRS SUR LES COLLABORATEURS

DE

« LA KABYLIE ET LES COUTUMES KABYLES »

M. Bernard Luc, juge au tribunal de 1re instance de Lombez, a publié en 1917 une savante étude sur le Droit kabyle (1). Pour bien mettre en lumière le peuple dont il étudie les coutumes, l'auteur a placé en tête de son travail un aperçu géographique de la Kabylie et une esquisse de la constitution politique et sociale de cette contrée au temps de son indépendance. Son livre présente ainsi un tableau complet de l'ancienne société kabyle. La science juridique s'allie au mouvement et à la vie pour peindre à nos yeux des êtres bien réels, surpris en pleine action, au sein d'une civilisation originale que nous ne connaissons guère.

La lecture de cet ouvrage est aussi attrayante pour l'homme du monde qu'elle doit être instructive pour le jurisconsulte. M. Bernard Luc cite souvent parmi ses devanciers MM. Hanoteau et Letourneux, qui ont publié, il y a près de cinquante ans, « La Kabylie et les coutumes kabyles » (2). Considérant cette œuvre comme une des sources les plus anciennes de la législation spéciale de la Grande Kabylie, il l'a commentée et analysée avec la cri-

(1) *Le Droit Kabyle*, par M. Bernard Luc (Paris, Augustin Challamel, 2e édit., 1917).

(2) *La Kabylie et les coutumes Kabyles*, par MM. Hanoteau et Letourneux (Paris, Challamel, 3 vol., 1re édit., 1873).

tique la plus scrupuleuse. Pour se rendre compte de la valeur des assertions qu'elle contient et déterminer sur des bases solides le degré de confiance qu'elles méritent, il a recherché les sources d'information dont on disposait à l'époque de sa rédaction et a scruté la manière dont on les avait utilisées. De là, quelques pages pleines d'entrain sur les auteurs, les Kabyles qui les ont documentés et un récit vif et alerte des entretiens au cours desquels les renseignements ont été recueillis.

Fils du Général Hanoteau et ayant intimement connu M. Letourneux, j'ai assisté, quoique bien jeune alors, à la composition de leur ouvrage. J'ai conservé des souvenirs précis des méthodes qu'ils ont employées pour effectuer leurs recherches et mener à bien leur travail. Je veux donc profiter de l'occasion qui se présente pour consigner par écrit ce dont je me souviens et apporter un des derniers témoignages qui puissent aujourd'hui faire revivre fidèlement et en détails cette longue collaboration.

M. Luc expose que MM. Hanoteau et Letourneux eurent recours principalement aux lumières de deux marabouts, appartenant à une famille considérée du pays, Si Moula et Si Lounis, des Aït-Ameur, qui habitaient à Tamazirt, à 9 kilomètres de Fort-National (alors Fort-Napoléon). Il conte comme il suit le premier contact des deux Français et de leurs interlocuteurs Kabyles :

« Munis des recommandations chaleureuses de l'autorité militaire, ces deux savants, chez qui les Aït-ou-Ammeur virent surtout deux hommes influents, vinrent demander à Si Moula une hospitalité dont, grâce à l'institution des mesrouf, la tribu allait faire les frais, et, de plus, la connaissance des Kanoun et des institutions kabyles qu'ils se disposaient à codifier. Si Moula n'eut garde de mal recevoir ces hôtes éminents. L'onction de sa parole, le charme de son esprit, l'extrême finesse de sa pensée et la haute distinction de ses manières, mises en relief par la rudesse soldatesque de Si Lounis, au cours

des fréquentes visites de celui-ci, influencèrent profondément MM. Letourneux et Hanoteau. Nul, d'ailleurs, ne savait mieux et plus que Si Moula, nul ne pouvait mieux renseigner et nul ne renseigna mieux que lui, excepté, et la chose est fort naturelle, dans les questions où la franchise eût nui aux intérêts de la famille. C'est à la clarté de cette réserve qu'il faudra donc lire le bel ouvrage de MM. Letourneux et Hanoteau (1) ».

Si, prenant ce passage à la lettre, nous en tirions la conclusion qu'un espace de quelques jours a suffi à ces érudits pour bien comprendre la société kabyle, si peu connue à cette époque, et pour s'assimiler, sans trop d'erreurs et de lacunes, tous les détails de son organisation et de sa législation, nous dépasserions certainement la pensée de M. Bernard Luc. Mais, il ne ressort pas moins de cette lecture que la documentation aurait été rapidement menée.

En disant en quelques mots ce que furent les auteurs de « La Kabylie et les coutumes kabyles », quelles circonstances leur permirent de recueillir les documents originaux dont ils se sont servis et comment leur ouvrage fut élaboré, j'espère montrer que, contrairement à l'impression que laisse dans l'esprit l'exposé de M. Luc, leurs recherches et leurs travaux furent lents, ardus, accompagnés de tâtonnements et de scrupules et que les résultats de leurs investigations furent toujours contrôlés avec la plus exigeante conscience.

***

En janvier 1859, le chef de bataillon du génie Hanoteau était nommé Commandant supérieur du cercle de Dra-el-Mizan.

C'est à cette époque que remontent les premières re-

(1) Pages 54-55.

cherches entreprises par lui sur le droit et les coutumes kabyles.

Il avait fait partie, pendant huit ans, du service des affaires indigènes et, sauf pendant six mois passés à Médéa comme chef du bureau arabe, il avait été continuellement attaché au Bureau Politique (1) à Alger. Ces fonctions lui avaient permis de se familiariser avec toutes les questions qui touchaient à l'administration de nos sujets algériens et de profiter des leçons et de l'expérience de son premier chef, le Général Daumas, que ses écrits ont rendu célèbre, qui avait longtemps vécu au milieu des Arabes, s'était intéressé à eux et les connaissait bien.

La Grande Kabylie, pacifiée depuis dix-huit mois seulement, n'avait encore été que très sommairement explorée ; ce n'était cependant pas une contrée complètement inconnue. A la suite des expéditions de 1846 et de 1847, nous avions appris combien le Kabyle différait de l'Arabe. Des écrivains avaient étudié ces populations nouvellement découvertes et publié les résultats de leurs observations. C'est ainsi qu'avaient paru, à cette époque, *La Grande Kabylie* du général Daumas, l'*Etude sur la Kabylie* de Carette, *La Kabylie et les Kabyles* de Mac-Carty. Quand la conquête du massif du Djurjura eut été définitivement assurée par la brillante campagne de 1857 et que nous pûmes accéder librement au milieu de nos nouveaux sujets, les recherches sur la Kabylie se multiplièrent et se précisèrent. Savants et officiers se mirent immédiatement à décrire le pays et ses habitants, et les œuvres de ces pionniers de la première heure, Berbrugger, Devaux et d'autres que j'oublie, vivent encore aujourd'hui pour attester leur labeur et leur perspicacité.

Le nouveau commandant supérieur de Dra-el-Mizan

(1) Le Bureau Politique des Affaires arabes relevait directement du Gouverneur Général et était chargé de l'administration des indigènes de toute l'Algérie.

arrivait à son poste très préparé au rôle qui lui incombait. Il parlait très couramment l'arabe et le kabyle, ce qui lui permettait d'entrer en relations directes et sans intermédiaires avec ses administrés ; il lisait et écrivait l'arabe. L'année précédente il avait achevé la publication de sa grammaire kabyle et il pouvait dès lors consacrer tous ses loisirs à l'étude du droit kabyle.

Il avait assisté, au bureau politique, à l'élaboration des règles, parfois contestables, que nous avions imposées à ces populations, pour affermir notre domination et assurer leur pacifique développement, tout en maintenant leurs libertés.

Les commandants supérieurs jouissaient de pouvoirs très étendus vis-à-vis des indigènes. Les questions qui se présentaient étaient nombreuses et de tout ordre, politiques, administratives, judiciaires ; leur solution était toujours délicate, car la France avait tenu à laisser intacte l'organisation séculaire du pays. Il fallait, pour agir en pleine conscience et juger sainement, connaître dans tous ses détails le peuple qu'on administrait et les lois qui le régissaient. Les ouvrages français, que nous avons énumérés ci-dessus, renfermaient des renseignements fort utiles ; certaines institutions kabyles y étaient traitées avec compétence, mais le nombre des questions abordées était restreint et celles qui étaient étudiées ne comportaient que des vues d'ensemble et des développements sommaires. Le Gouvernement général de l'Algérie avait bien établi des instructions pour guider les administrateurs, mais ces instructions restaient le plus souvent dans le vague et manquaient de précision. Quant aux écrits kabyles ou arabes, ils faisaient à peu près complètement défaut. Un cas concret se présentant, l'absence de toute directive imposait au commandant supérieur une longue étude pour s'éclairer sur le bien-fondé et l'équité de la solution à intervenir. Cette étude ne pouvait se faire qu'en s'abouchant avec les indigènes et en tirant de leurs

réponses, toujours difficiles à interpréter, les règles applicables au cas particulier envisagé.

L'opinion des jurisconsultes, les délibérations des djemâas et les kanoun étaient les trois sources auxquelles il fallait puiser le droit kabyle. Le commandant Hanoteau ne pouvait les obtenir qu'en allant les capter dans les villages ou en les faisant affluer à Dra-el-Mizan.

Or, l'obligation de faire sentir aux indigènes l'action de la domination française imposait aux commandants supérieurs de fréquentes tournées et des séjours plus ou moins prolongés dans les villages kabyles. La chasse, seule distraction de Dra-el-Mizan dans ces temps reculés, et les promenades à cheval quotidiennes fournissaient également des occasions pour traverser ces mêmes villages ou s'y reposer aux heures chaudes de la journée. Les indigènes, très bavards, heureux de converser avec un chef militaire, ne se faisaient pas prier pour répondre aux questions posées et le renseigner sur les incidents de la vie journalière ; en choisissant ses interlocuteurs, il était possible d'aborder des sujets d'ordre plus relevé et de rapporter d'utiles renseignements sur les pouvoirs publics, l'application des kanoun, les actes des djemâas.

Les informations que le commandant Hanoteau recueillait ainsi se complétaient à Dra-el-Mizan, où le cabinet du commandant supérieur était accessible à tous ceux qui se présentaient. Les uns venaient se plaindre d'une injustice ou se défendre d'une mauvaise action ; les autres accusaient un coreligionnaire ou même un Français ; d'autres enfin sollicitaient pour eux, pour leur famille, pour leur village. Il ne fallut pas longtemps pour parcourir avec ces réclameurs et ces solliciteurs toute l'étendue des codes kabyles. Les autorités et les gens influents ou instruits se rendaient également dans le même cabinet, soit de leur plein gré, soit sur une convocation spéciale. Interrogés sur un point de droit ou d'organisation, ils contribuaient à augmenter le nombre des questions élucidées sur la constitution et la législation.

C'est à la suite de ces entretiens que le commandant Hanoteau, après bien des enquêtes renouvelées, des réponses reconnues inexactes, des opinions admises puis rejetées, après avoir examiné de nombreuses délibérations de djemâas, dégagea et mit par écrit les règles qui servaient de base à la société kabyle. Ce travail, commencé à Dra-el-Mizan, poursuivi à Fort-Napoléon, ne devait être définitivement arrêté que longtemps plus tard à Alger.

Existait-il dans les environs de 1860 des kanoun écrits ? Ma mémoire ne me fournit aucune réponse. Mais s'il s'en trouvait d'égarés dans certains villages, leur nombre était fort restreint et ne devait pas dépasser quelques unités. La majorité d'entre eux étaient confiés à la tradition orale et il fallait les fixer sur le papier, puis les traduire en français. Ces opérations procuraient un double plaisir au commandant Hanoteau : exhumer le droit kabyle, satisfaire la passion du philologue (1).

Il a recueilli lui-même un grand nombre de kanoun de la bouche des récitants, mais l'opération était trop absorbante pour être continuée exclusivement par lui. Il se fit aider dans cette tâche ingrate par des indigènes assez instruits pour écrire en caractères arabes sous la dictée, notamment par un jeune interprète militaire, Saïd, qui possédait tant bien que mal la langue française (2). Ces kanoun, sauf quelques exceptions, ont été traduits en français par le commandant Hanoteau, puis

(1) Le Commandant Hanoteau, outre sa grammaire kabyle, avait, à cette époque, terminé sa grammaire Tamachek dont la préface est datée de Dra-el-Mizan (février 1859).

(2) El Hadj Saïd ben Ali, né en 1829 à Sghil ou Ammas, tribu des Zouaouas, interprète provisoire au bureau politique des Affaires arabes à Alger le 5 août 1854, interprète auxiliaire de 2e classe le 10 novembre 1854, sert sucessivement dans la subdivision de Dellys, auprès du 1er Conseil de guerre à Alger, à Collo et à l'annexe des Beni-Mansour jusqu'à sa radiation des cadres le 8 septembre 1869, Chevalier de la Légion d'Honneur le 12 août 1864.

texte kabyle et traduction ont été vérifiés par lui, avec l'aide et en présence de celui qui avait récité et de celui qui avait tenu la plume, afin de permettre au récitant de se rendre compte si sa pensée avait été fidèlement rendue et de relever à la fois les erreurs du traducteur et du copiste.

En novembre 1860, le commandant Hanoteau était nommé commandant supérieur de Fort-Napoléon. Ses fonctions et devoirs professionnels restaient les mêmes qu'à Dra-el-Mizan, de sorte que les relations avec les indigènes se continuèrent et que la récolte des renseignements se poursuivit dans les mêmes conditions et au moyen des mêmes procédés.

La jeunesse et le peu d'instruction générale de Saïd, sa connaissance imparfaite de la langue française n'avaient pas permis de l'utiliser bien fructueusement en dehors des besognes purement matérielles. Il en allait être autrement du khodja du bureau arabe de Fort-Napoléon, Si Moula n-Aït Ameur (1), homme instruit et intelligent, connaissant bien l'arabe et le droit musulman. Le colonel Hanoteau (2) l'employa d'abord à rassembler des kanoun, puis à se faire indiquer par lui, dans différentes tribus, les hommes les plus versés dans l'étude du droit ou connais-

(1) Les Aït-Ameur étaient représentés dans les environs de 1860 par deux frères, Si Lounis-n-Aït-Ameur et Si Moula-n-Aït-Ameur. Je les ai beaucoup connus tous les deux et suis resté en relations avec leurs enfants. Leur famille a été très dévouée à la mienne et a toujours été très attachée à la cause française ; je lui suis très affectionné.

Les deux frères habitaient, en commun, à Tamazirt, une petite maison à un étage avec trois fenêtres de façade, qui, construite par le génie militaire en 1857, a été brûlée par les insurgés en 1871 et réédifiée depuis, encore par le génie militaire. Si Lounis, l'aîné, était le chef de la famille, et son frère suivait docilement ses directions en toutes choses. La plus grande harmonie régnait d'ailleurs dans toute la famille.

La maison de Tamazirt continue à être habitée par deux fils de Si Moula et un de Si Lounis.

(2) Il fut promu lieutenant-colonel en décembre 1861.

sant le mieux une question spéciale. Il contrôla avec lui ce qu'il avait préparé à Dra-el-Mizan, compléta les parties inachevées et combla les lacunes qui lui apparaissaient, à mesure que ses investigations s'étendaient et se précisaient.

Si Moula eut d'abord quelque peine à comprendre ce qu'on attendait de lui, mais, dès qu'il l'eut compris, il s'y intéressa et fit tous ses efforts pour coopérer au but poursuivi. Il réfléchissait à ces questions administratives et juridiques et quand il connaissait un fait, un jugement d'une djemâa, un article de kanoun, qui confirmaient ou infirmaient une opinion, il s'empressait de les communiquer. Il ne fut qu'un des nombreux auxiliaires mis à contribution, mais il fut le principal, le plus utile et le plus précieux ; une mention toute spéciale, insérée dans la préface de *La Kabylie et les coutumes kabyles*, reconnait équitablement et fait ressortir la continuité et l'importance de son intervention.

Le colonel Hanoteau, nommé directeur des affaires arabes de la division d'Alger, rejoignit la capitale de l'Algérie en novembre 1862. Il abandonnait l'administration directe d'une fraction de la Kabylie, mais la direction d'ensemble et le contrôle des affaires indigènes de toute la division, qu'il assumait, lui permettaient de se tenir au courant des événements importants de la région qu'il venait de quitter. Il profita d'ailleurs de sa nouvelle situation et des facilités qu'elle lui procurait pour perfectionner ses études antérieures et faire rechercher de nouveaux documents dont il confia la découverte aux commandants supérieurs et interprètes militaires détachés dans les différents cercles de l'Algérie.

D'ailleurs, de par ses fonctions, il avait la possibilité, dont il usa largement, de mander à Alger tous les Kabyles dont les lumières pouvaient lui être utiles.

Les résultats des études poursuivies pendant quatre années à Dra-el-Mizan et à Fort-Napoléon étaient consignés dans des notes manuscrites, conservées par leur rédacteur pour son usage personnel. Il les avait utilisées pour rédiger des instructions à l'usage des officiers servant sous ses ordres en Kabylie et des rapports adressés à ses chefs hiérarchiques. Mais, en réalité, ces notes avaient été établies dans le but unique de faciliter le service et sans aucune pensée de divulgation publique. Quelques amis, qui s'intéressaient à la Kabylie, et parmi lesquels je citerai M. Urbain, M. Bresnier, professeur à la chaire d'arabe d'Alger, le général Gresley, M. Berbrugger, M. Labeaume, prirent connaissance de ces notes et conseillèrent d'en faire l'objet d'une publication, lui prédisant un très sérieux succès. La réalisation ne présentait pas de difficultés ; il suffisait de procéder à une révision rapide et à quelques retouches, puis d'accepter les offres de la *Revue Africaine* qui ouvrait ses colonnes.

Ce premier projet, conçu sous la forme d'une série de monographies séparées, fut rapidement abandonné et à sa place surgit l'idée de traiter la question kabyle scientifiquement, dans un travail d'ensemble, embrassant tout ce que l'on savait sur l'organisation de cette société. Un ouvrage d'érudition et exclusivement technique, réservé à quelques spécialistes, se substituait ainsi à une œuvre de vulgarisation destinée au grand public. Le plan d'ensemble fut élaboré à ce moment, à peu près tel qu'il a été définitivement réalisé, et la rédaction commença.

Tant qu'il ne s'agit que de géographie, de politique ou d'administration, tout marcha à souhait et rapidement ; il n'y avait qu'à compléter et souder entre eux les fragments antérieurement ébauchés. Mais quand il fallut entamer la partie juridique, le colonel Hanoteau, qui n'avait jamais eu l'occasion d'étudier en détail les sciences enseignées dans nos facultés de droit, se heurta à des difficultés et à des scrupules de rédaction. Quel terme appliquer à un fait déterminé ? Vol, abus de confiance, escroquerie, filouterie, etc. ? Une étude attentive de nos codes

conduisait à la solution du problème dans chaque cas particulier, mais le travail était long. Malgré cela la besogne continuait, les connaissances juridiques se perfectionnaient, les termes précis se présentaient plus facilement et le but à atteindre se laissait entrevoir sans crainte de trop d'accrocs scientifiques. Un hasard modifia cette situation.

Dans le courant de l'été de 1863, le colonel Hanoteau, se rendant en France, voyagea, d'Alger à Marseille, avec un conseiller à la Cour d'Alger qu'il n'avait jamais abordé, mais dont il connaissait le nom et la valeur ; c'était M. Letourneux. Les traversées duraient alors 48 heures ; on avait le temps de causer et même de se lier. M. Letourneux s'intéressait à la Kabylie, où il avait effectué des excursions botaniques, soit seul, soit avec son ami, le docteur Cosson, soit avec d'autres ; il savait que son compagnon de voyage écrivait sur cette contrée. On parla d'elle d'abord, puis de l'ouvrage en préparation et on en vint tout naturellement à discuter les difficultés rencontrées dans la rédaction du droit kabyle proprement dit. Finalement, le colonel Hanoteau demanda à M. Letourneux s'il était disposé à collaborer avec lui. Ce dernier ne refusait jamais un travail surtout quand le sujet n'avait pas encore été traité et il accepta avec enthousiasme. Le plan déjà établi fut maintenu et il fut convenu que l'ouvrage ainsi projeté ne serait pas la simple juxtaposition de deux parties indépendantes et traitées séparément, mais qu'il serait réellement l'œuvre de l'un et de l'autre collaborateur. Par suite, les chapitres déjà sur pied, comme ceux qui venaient d'échoir à M. Letourneux, devaient faire l'objet d'un commun examen.

M. Letourneux était le fils d'un magistrat de Rennes. Il débuta dans la magistrature comme substitut à Riom, occupa différents sièges en Algérie, notamment celui de procureur impérial à Bône et était, en 1863, conseiller à la Cour impériale d'Alger. C'était une très belle intelligence secondée par une mémoire impeccable ; gai, bon enfant, prenant la vie comme elle venait, toujours content, sans besoins matériels et « sans souci d'avoir plus de poils blancs dans sa barbe que de pièces blanches dans son porte-monnaie » (1). Il était poète à ses heures, s'attaquant même gaillardement à la chanson. Beaucoup d'esprit naturel, avec un penchant à l'ironie, le faisait redouter par ses collègues de la magistrature et même par ses chefs, quand il passait leurs considérants et attendus au crible de son bon sens. Il écrivait élégamment et en se jouant. Une très belle culture littéraire s'ajoutait à ses talents de jurisconsulte et à sa science du droit musulman. Il s'occupait de linguististique et savait l'arabe. L'archéologie lui était familière et l'a passionné, surtout dans la dernière période de sa vie. Mais la fée bienfaisante, qui l'avait si généreusement doué, avait oublié d'ajouter la persévérance à toutes ces qualités. Il commençait avec enthousiasme, travaillait avec fougue tant que le sujet présentait des difficultés, mais, celles-ci surmontées, la route plane et sans obstacles ne l'intéressait plus ; il déviait dans la première traverse qu'il rencontrait pourvu qu'elle fût inexplorée. Aussi, ce travailleur infatigable, qui a beaucoup produit, n'a pas coordonné ses efforts, et, si nous en exceptons *La Kabylie et les coutumes kabyles*, son œuvre est restée éparse et n'est connue que de quelques privilégiés (2).

Une grande passion l'a dominé toute sa vie ; il la cultivait avec tant de plaisir qu'elle lui a fait négliger et parfois abandonner des travaux qui auraient consacré sa réputation et lui auraient fait occuper, dans sa génération, la place éminente qui lui revenait ; c'était la botanique,

(1) Lettre de M. Letourneux à l'occasion de sa cinquantième année adressée au Général Hanoteau.

(2) Elisée Reclus, dans le volume de sa Géographie universelle où il traite de l'Algérie, mentionne fréquemment des notes manuscrites de M. Letourneux. Ces notes n'ont jamais été imprimées.

dans laquelle il excellait d'aileurs. Herboriser était toujours pour lui un désir ardent et la découverte d'une plante lui faisait oublier les fatigues bravées pour aller à sa recherche, en pleine chaleur, au sommet des plus hautes montagnes de l'Algérie.

M. Letourneux travailla assidûment pendant les années 1864 et 1865. Son collaborateur était, lui aussi, à Alger et consacrait tout son temps à *La Kabylie et les coutumes kabyles*, car, dans le courant de l'été de 1864, le Gouverneur général, dans le but de hâter la publication de l'œuvre entreprise, l'avait libéré de tout service et chargé exclusivement de cette mission spéciale. En outre, pour plus de facilité, l'autorité militaire continuait à convoquer à Alger tous les Kabyles dont l'un ou l'autre des collaborateurs pouvait avoir besoin. Les réunions de ces derniers étaient donc fréquentes. Mais, en février 1866, le colonel Hanoteau quitta Alger pour retourner à Fort-Napoléon et M. Letourneux resta seul. Son esprit chercheur avait besoin de sujets nouveaux ; il les découvrit sans peine et ne pensa plus qu'à eux. Les coutumes kabyles passèrent au second plan de ses préoccupations, en même temps que l'herborisation, trop délaissée depuis deux ans, reprenait ses droits. Il fallait continuellement lui rappeler ses promesses, l'attirer à Fort-Napoléon et l'y maintenir tant que la passion botanique sommeillait. L'ouvrage n'avançait qu'à pas lents. Il ne fut achevé qu'en 1868, à la fin des vacances judiciaires, que M. Letourneux passa tout entières à Fort-Napoléon.

J'étais à Fort-Napoléon pendant les mois d'août et de septembre 1868, au cours desquels M. Letourneux, retrouvant toute son ardeur du début, rédigea les derniers chapitres du droit kabyle, puis se joignit à son collaborateur pour revoir une dernière fois tout l'ensemble de l'ouvrage. Chaque matin les deux auteurs travaillaient en commun, presque toujours avec Si Moula, souvent aussi avec d'autres Kabyles, arrêtaient les dispositions définitives du cha-

pitre en élaboration ou en révision, puis fixaient le programme du lendemain afin que chacun pût y réfléchir et qu'on eût le temps de convoquer les informateurs nécessaires. L'après-midi était normalement consacrée à la rédaction, effectuée le plus souvent par M. Letourneux ; parfois la vérification d'un point douteux obligeait d'entendre quelques Kabyles. Le travail de la journée était arrêté le soir, après le dîner, et remis le lendemain au secrétaire du commandant supérieur qui en assurait la mise au net.

Le manuscrit fut expédié, à la fin de septembre 1868, au maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général de l'Algérie, qui avait projeté de le faire imprimer aux frais de l'Etat par l'Imprimerie impériale. Il traîna longtemps dans les bureaux des différents échelons hiérarchiques, fut égaré pendant les troubles de la Commune de 1871, puis enfin retrouvé. Le premier volume parut en 1872, les deux derniers en 1873.

***

J'ai raconté avec sincérité la genèse et l'élaboration de *La Kabylie et les coutumes kabyles*, en cherchant à mettre en évidence le rôle de chacun des auteurs et la part qui revient à Si Moula n-Aït Ameur. L'un de ces auteurs a travaillé quatre ou cinq ans pour réunir les matériaux et le même laps de temps pour en tirer parti ; l'autre a employé cinq années à contrôler les documents qui lui étaient remis et les mettre en œuvre avec son collaborateur. Ce fut un très long travail de recherches et de critique.

Quelques détails anecdotiques du récit de M. Bernard Luc que j'ai cité au début de cette notice, me semblent donc être à modifier. Le séjour chez Si Moula, à Tamazirt, n'avait aucun raison d'être et n'a pas eu lieu ; quand son chef avait à lui demander un renseignement, il le

convoquait dans son cabinet. De même, ce chef, commandant supérieur de Fort-Napoléon, n'avait besoin d'aucune recommandation pour être bien reçu par un marabout kabyle, s'il lui plaisait d'aller le voir. De même, les fréquentes visites de Si Lounis à son frère, pendant le prétendu séjour de MM. Hanoteau et Letourneux à Tamazirt, mentionnées à la page 55, n'auraient pas eu besoin de s'effectuer puisque les deux familles vivaient en commun. Enfin, contrairement à ce qui est dit page 53, au sujet de l'absence de postérité de Si Moula, quatre fils de celui-ci vivent encore en Afrique. L'hospitalité offerte par Si Moula étant toute d'imagination, les frais qu'elle aurait occasionnés s'évanouissent avec elle et n'ont obéré ni cet hôte fictif ni ses administrés.

Je tiens à affirmer que jamais ni le général Hanoteau, ni M. Letourneux n'ont accepté quoi que ce soit des indigènes et que le premier, dans sa longue carrière en Algérie, a toujours exigé et obtenu de ses subordonnés qu'ils se conformassent rigoureusement à cette ligne de conduite. L'un et l'autre auraient certainement été irrités d'apprendre qu'une tribu avait supporté des dépenses à leur occasion. S'ils l'avaient soupçonné, ils ne l'auraient pas toléré.

***

Pour terminer ce que je veux dire sur *La Kabylie et les coutumes kabyles*, je parlerai de l'esprit qui a présidé à sa composition. Ce livre ne devait être, dans la pensée commune des deux collaborateurs, qu'une description pure et simple du pays et de la société kabyle, tels que nous les avions trouvés au moment de notre conquête et avant qu'ils n'aient subi les modifications que notre domination ne devait pas manquer d'y apporter. Appliquant rigoureusement ce programme, le colonel Hanoteau a tenu expressément, par une volonté bien arrêtée, à ce qu'on se limitât à l'expression des faits notoirement connus et incontestablement réels et qu'on ne s'occupât ni du

passé, ni des origines du peuple étudié. M. Letourneux, au contraire, n'aurait pas mieux demandé que de lâcher la bride à sa brillante imagination et aurait volontiers échafaudé des théories et des systèmes. Son collaborateur ne l'a pas voulu, préférant se débarrasser tout de suite d'hypothèses dont la durée est souvent éphémère et dont la valeur scientifique prête toujours à contestation. L'expression de « compilation codifiée », employée par M. Camille Sabatier, dans la préface du « droit kabyle » ne lui aurait pas déplu, sous cette réserve assez originale que les sources de cette compilation étaient le résultat du travail des auteurs eux-mêmes.

Général Maurice Hanoteau.

NOTE SUR LA PRÉHISTOIRE DE L'AFRIQUE DU NORD

Dans un récent mémoire (1), de portée générale en ce qui concerne le Nord de l'Afrique, et fort intéressant parce que les données s'étendent depuis la Tunisie jusqu'au Maroc et à la côte de l'Atlantique, M. P. PALLARY traite à nouveau du Capsien (son Gétulien) et, tout en admettant qu'il existe de très nombreuses similitudes entre l'Aurignacien et le Capsien, quant à la composition de l'industrie, montre qu'il y a aussi de notables différences non seulement dans les instruments d'os, mais aussi pour ceux de silex. En effet l'on ne trouve en Afrique ni racloirs carénés, ni perçoirs, ni pointes à cran, ni pointes à pédoncules, ni burins prismatiques, ou nucleiformes, ni burins ciseaux ou en bec de flûte, ni lames à encoches, on ne voit ni gravures, ni sculptures.

« En résumé, dit l'auteur, le Gétulien est une industrie nettement paléolithique (*sensu lato*, archéolithique), mais qui, à son déclin, est influencée par la pénétration d'éléments néolithiques ».

Ainsi, « tandis qu'en France l'Aurignacien aboutit généralement au Magdalénien, ici il aboutit au Néolithique et l'examen des industries tend bien à prouver l'autonomie du Gétulien ».

Cette opinion est également la mienne depuis que j'ai étudié les gisements tunisiens. J'ai toujours considéré le Capsien (Gétulien) comme représentant, dans le Nord de

(1) P. Pallary. *Notes critiques de préhistoire Nord-Africaine*, (*Revue Africaine*, 1922, nos 312-313).

l'Afrique, toute la série archéolithique, si variée en Europe et celle du mésolithique. Toutefois je me garderais bien de proposer des synchronismes, parce que je suis porté à croire que, dans le Nord de l'Afrique, région qui a connu bon nombre de « points de survivance » après les cataclysmes moustiériens (en Europe occidentale), l'industrie paléolithique (*sensu stricto*) s'est continuée plus longtemps que dans nos pays. Bien que les conditions du climat se soient modifiées dans l'Afrique du Nord, ces modifications, par suite de la latitude et de l'éloignement des glaciers scandinaves en fusion, n'ont pas apporté de changements brusques dans la vie, et, par suite, imposé la création immédiate de nouvelles industries.

Cette survivance de l'industrie paléolithique (*s. s.*) aurait amené des modifications dans sa composition et, peut-être, doit-on voir une conséquence de la prolongation du chelléo-moustiérien dans les instruments en feuille de saule, de facture acheuléenne (et non solutréenne) découverts par M. Reygasse dans la province de Constantine. Ce serait, dès lors, longtemps après la disparition de l'Aurignacien de France que se serait montrée en Tunisie, et en général dans l'Afrique du Nord, cette industrie que M. BOULE qualifie de « facies africain de l'aurignacien ».

Mais M. le Professeur H. Breuil ne partage pas mon avis, se basant sur les similitudes morphologiques, malgré la distance qui sépare El-Mekta d'Aurignac, il n'hésite pas à proclamer la parenté des deux industries. « Nous trouvons en Tunisie, dit-il, un Aurignacien très primitif, presqu'aussi primitif que le niveau de l'Abri d'Audi, mais franchement défini comme Aurignacien par la présence de nombreuses lames, quoi qu'un peu larges, qui ont été transformées par retouches soit en grattoirs terminaux, soit en burins timides sur angle avec retouche absolument carrée, soit en gros couteaux pointus à un tranchant rabattu par des retouches plutôt rudes », et, après avoir insisté sur les caractères morpho-

logiques communs au Capsien et à l'Aurignacien, le professeur H. Breuil conclut : « Il semblerait donc vraisemblable qu'une influence africaine soit venue, sans doute par l'Espagne, modifier l'évolution spontanée des Aurignaciens moyens, et leur proposer les prototypes à peine modifiés, déjà oubliés plus ou moins du vieil Aurignacien » (1).

Le professeur M. Boule (2), tout en penchant vers l'origine africaine de l'Aurignacien de France, fait cependant cette réserve que « Gétulien et Aurignacien sont deux aspects géographiques d'une même culture méditerranéenne ».

Naturellement cette parenté industrielle n'a pu exister sans contact et c'est là où je suis en complet désaccord avec les préhistoriens dont je viens de citer l'avis.

Tout d'abord, je ne puis accepter comme certain le synchronisme de l'Aurignacien proprement dit avec le Capsien ; parce que, dans les deux régions, les conditions de la vie, au sortir des cataclysmes glaciaires, n'étant pas les mêmes, les industries ne pouvaient pas être semblables. « Il faut, dit M. Pallary, noter une différence radicale du régime climatérique : en France, un climat froid ou, du moins très frais, en Algérie, un climat humide et chaud » : c'est rigoureusement vrai.

Que l'Atlas ait eu ses glaciers, cela ne fait plus de doute aujourd'hui aussi bien pour la partie algérienne de la chaîne que pour celle du Maroc ; mais cet îlot glaciaire, à cette latitude, n'a pas en fondant, entraîné, comme dans nos pays, un grand abaissement de la température. D'ailleurs, M. Pallary a parfaitement saisi les conséquences de cette différence dans les conditions de la vie, quand il dit :

(1) *Les Subdiv*, etc., pages 182-183.

(2) *Les hommes fossiles*, page 379.

« Il y a des présomptions très sérieuses pour affirmer que l'Aurignacien français et le Gétulien n'ont pas été contemporains, bien qu'ils succèdent, dans les deux cas, à la culture moustiérienne », et, à mon sens, il a parfaitement raison quand il dit : « Il est assez surprenant que notre Gétulien ait influencé une région aussi éloignée que le Sud de la France et n'ait exercé aucune influence sur une contrée aussi voisine que l'Oranie ! »

« Tous ces arguments me paraissent justifier la séparation des deux industries. Qu'elles aient des affinités très sérieuses, cela je ne le conteste pas, car il faudrait être aveugle pour les nier : mais ce que je conteste est leur synchronisme et leur identité absolue. »

J'irai plus loin que M. Pallary et je dirai, le Capsien (Gétulien) est une industrie locale, voulue par les conditions de la vie et ses analogies avec l'Aurignacien ne résultent d'aucun lien commun, ce sont les nécessités qui ont des deux côtés amené les gens à créer des instruments semblables.

Si, d'ailleurs, les gens de Mekta étaient venus en France, ils auraient laissé en route des traces de leur voyage ; or, ni l'Italie, ni la Sicile, ni le Nord de la Numidie, pays par lesquels ils devaient forcément passer ne contiennent de souvenirs de leur séjour.

La morphologie peut entraîner bien loin quand on lui accorde une importance prépondérante, et l'insuffisance de la terminologie préhistorique vient encore aggraver les erreurs. Cette terminologie, faite pour l'Europe occidentale, et plus spécialement pour la France, évoque malheureusement des affinités, des parentés la plupart du temps illusoires entre les industries étrangères et celles de nos pays. On voit du Magdalénien à Kiew, parce qu'on a trouvé quelques racloirs, du Tardenoisien en Egypte, en Syrie, à Ceylan, au Japon, sans songer que des gens, ne se connaissant pas, éloignés les uns des autres de milliers et de milliers de kilomètres, peuvent

avoir eu la même idée, pour satisfaire à des besoins analogues.

Certes, il ne faudrait pas exagérer le système régional, et diviser à l'infini les industries quant à leur répartition géographique ; mais il faut examiner, avant toute chose, les possibilités pratiques de relations entre deux foyers d'industries comparables entre elles, et songer qu'après les grands cataclysmes qui ont accompagné la disparition des glaciers scandinaves, la population du globe était singulièrement réduite, que les tribus des « districts de survivance » avaient devant elles d'immenses espaces, accrus encore des terres sans fin qu'abandonnaient les glaces, et que dans ces conditions, surtout au début du repeuplement (aurignacien), les gens n'avaient aucune raison pour s'éloigner de leur patrimoine. Que seraient venus faire les Capsiens (Gétuliens) en France, alors qu'ils jouissaient chez eux d'un climat doux ? Etaient-ils donc si nombreux qu'ils ne fussent plus à même de trouver leur vie dans l'immense continent africain ?

La diffusion des connaissances utiles ? Mais en supposant que deux hommes éloignés l'un de l'autre, ne puissent pas avoir la même idée, il n'est pas nécessaire de déplacer des tribus, des nations entières pour qu'une découverte se propage, il suffit d'un seul voyageur. Ne voyons-nous pas dans les légendes, à l'origine de tous les peuples, un personnage apporter l'enseignement des choses utiles, c'est Tothen en Egypte, Oanès en Chaldée, Manco-Ceapac chez les Incas du Pérou.

Certes la préhistoire a vu bien des mouvements de peuples, bien des invasions ; mais ce n'est pas une raison pour abolir le développement régional, réservons ces grandes chevauchées pour ceux qui, réellement s'y sont livrés, et qui nous ont laissé d'autres preuves de leurs invasions que la forme d'un burin ou d'un racloir.

Je n'ai pas étudié les couches alluviales que M. Reygasse attribue au solutréen, par conséquent je n'en puis

parler que par ce qu'en a dit l'auteur des découvertes et par une série de pointes en feuille de saule qu'il a eu l'obligeance de m'envoyer. Ces pointes ne sont pas de facture solutréenne, elles sont trop épaisses en leur milieu et taillées à trop grands éclats. Je les considère comme des instruments locaux, d'usage voulu par le pays et appartenant à l'école industrielle paléolithique (*sensu stricto*) ; mais c'est là tout ce que je puis dire, ne connaissant pas les gisements. Quant au véritable solutréen, à celui de Bourgogne, je le considère comme un produit local très peu répandu, formant dans notre pays une simple province lithique.

En Syrie, le problème se pose dans des conditions bien obscures. Nous avons le paléolithique (*s. s.*) dont l'existence ne fait aucun doute. Après ? on rencontre toutes les formes de notre archéolithique de l'Europe occidentale, mais avec une faune absolument moderne. Qu'en doit-on penser ? Assurément de nouvelles recherches apporteront la solution ; mais jusque-là nous restons dans l'indécision. La Syrie a-t-elle eu ses « points de survivance », alors que toute la Mésopotamie et l'Egypte étaient dépeuplées ? Jusqu'à plus ample informé, je l'admets ; mais c'est un fait d'importance très considérable, dans un pareil milieu. Dans tous les cas, bien qu'il y ait eu tendance, incompréhensible d'ailleurs, à relier la Syrie à l'Europe occidentale, nous sommes là en présence d'une province archéolitique distincte, ayant évolué sur elle-même, sans influence allogène.

Dans le Nord de l'Afrique, grâce à ses « districts de survivance » les hommes sont probablement passés du paléolithique (*s. s.*) au néolithique et à l'énéolithique par l'intermédiaire du Capsien (Gétulien), alors qu'en Egypte et en Mésopotamie est un hiatus comprenant les industries archéolithiques et mésolithiques. Ce sont d'autres conditions. Cartailhac était d'avis que l'Egypte a enseigné l'industrie néolithique aux Libyens. Je n'y vois

pas d'opposition, mais était-il bien nécessaire qu'il y eût éducation, les Libyens n'ont-ils pu eux-mêmes passer du Capsien à la pierre polie ? le Kreidérien et le Maurétanien de M. Pallary semblent être bien suffisants, comme industries de transition.

Quant au métal, certainement il est venu d'Orient en Afrique du Nord ; mais par l'Egypte, par la Crête ou par la côte Syrienne ? nous n'en savons rien. Il est même à croire que cet enseignement a été assez tardif.

J'insiste et insisterai toujours sur le régionalisme des industries. Il faut, à mon sens, l'envisager comme étant la situation normale, ne pas accorder aux similitudes morphologiques une importance capitale et, avant de parler de mouvements de peuples, envisager la question sur toutes ses faces, bien plus soigneusement qu'on ne le fait généralement.

En terminant son étude, M. Pallary parle des villes modernes et des habitats berbères auprès desquels les silex taillés, néolithiques, sont abondants. J'ai fait la même observation dans tout l'Orient. En Mésopotamie, en Elam, la base des tells est toujours ou presque toujours formée d'une couche à silex (énéolithique). Ces instruments souvent, sont d'une extrême abondance ; mais il n'y faut pas voir un certificat de survivance de l'industrie de la pierre ; cela prouve seulement que les sites aujourd'hui encore habités, l'ont été dans la très haute antiquité, parce qu'ils étaient favorables à la vie.

En Afrique du Nord, comme dans l'Asie antérieure, bien souvent on rencontre dans des pays complètement arides des ruines d'époques diverses et, près de ces ruines, des stations néolithiques ; c'est que le sol s'est asséché; que les eaux se tarissant, force a été aux habitants d'émigrer : parfois aussi, ne voit-on pas de ruines, mais seulement des silex taillés, le fait est fréquent en Mésopotamie, c'est que jadis il y avait là un point d'eau qui a disparu de bonne heure.

En Afrique, les industries néolithiques et énéolithiques sont très variées, mais en l'état actuel du régime des eaux, il nous est bien difficile d'établir sur la carte les limites des divers districts, et la difficulté est d'autant plus grande que les industries ont été différentes, non seulement en surface, mais en temps, de telle sorte que souvent elles le recouvrent en totalité ou partiellement, sans égards pour les anciennes limites.

En terminant, je ferai observer que le terme néolithique est très souvent, le plus souvent même, employé improprement. Il est admis que toute station dans laquelle (en Europe occidentale) on trouve des haches en roches cristallines, appartient à l'énéolithique et non au néolithique, et qu'on réserve ce dernier terme pour les industries dans lesquelles les haches sont uniquement en silex poli ou non. Or, c'est encore là une erreur ; car, dans les grottes artificielles de la Marne, bien que tous les instruments fussent en silex, le Baron de Baye a trouvé quelque peu de cuivre métallique. Il n'y aurait donc pas de vrai néolithique,tel qu'il a été défini dès les débuts des études préhistoriques. Le métal aurait été connu des gens qui polissaient la pierre ; mais on ne peut pas le rencontrer dans les stations de surface et, d'ailleurs, beaucoup de peuplades, bien que le connaissant, n'en faisaient pas usage à cause de sa rareté.

Cette remarque n'est pas sans importance au point de vue de la classification des industries africaines de la pierre polie. Tous les gisements, ou presque tous sont en surface, les industries sont mélangées et les recherches, dans ces immenses plaines désertiques, extrêmement difficiles.

En Algérie, comme d'ailleurs dans presque tous les pays méditerranéens, les cartes géologiques sont remarquablement faites, les points douteux sont de jour en jour moins nombreux ; mais elles ne figurent que le sous-sol, que les formations éruptives et sédimentaires et

ne fournissent aucune indication quant aux alluvions. Nous sommes privés là d'un élément indispensable pour l'étude du paléolithique ; car nous ignorons quels ont pu être les « districts de survivance », ce qu'ont été les glaciers, toutes informations qui jouent un rôle prépondérant dans les recherches sur le quaternaire. On ne parle pas assez, en général, de la nature des alluvions, de leur origine, de leur conduite, et à peine s'occupe-t-on de la faune qu'elles renferment : c'est cependant là bien mieux que dans la morphologie poussée à l'extrême qu'on trouverait les lois suivant lesquelles ont évolué les hommes dans leur domaine africain.

Monaco, le 17 avril 1923.

J. DE MORGAN.

A Propos de Préhistoire

SIMPLE MISE AU POINT

Dans la *Revue Africaine*, publiée par la Société Historique Algérienne, nos 312-313, 3e et 4e trimestres de 1922, je lis, avec beaucoup d'intérêt, les notes critiques de préhistoire nord-africaine de M. P. Pallary. J'y relève d'excellentes choses, puisées aux sources les plus autorisées ; maints auteurs s'y trouvent cités et toutes les références utiles sont données.

Je ne veux, en aucune façon, retenir plusieurs appréciations sur les travaux de deux de mes excellents amis, suffisamment qualifiés par leur conscience scientifique respective, et il appartient à MM. Joleaud et Reygasse d'envisager la valeur de certaines critiques.

Toutefois, je ne puis cependant pas — en ce qui me concerne — laisser passer sans les relever, diverses interprétations susceptibles de fausser la majeure partie — dirai-je — des vues et opinions des préhistoriens.

M. Pallary peut avoir des opinions personnelles, concevoir la préhistoire à sa guise ; mais tout le monde ne le suit pas dans ses conceptions plus ou moins heureuses, parfois fantaisistes.

J'ai toujours estimé que nous possédions assez de termes de comparaison, dans toutes les industries préhistoriques du monde entier, et, qu'il était de la plus élémentaire justesse, de retenir les termes d'appellation et de distinction adoptés par nos parrains. Si chaque pays

revendique une classification particulière pour une industrie similaire, nous tombons dans la cacophonie, [et c'est pourquoi je n'ai jamais voulu suivre notre critique Nord africain dans ses conceptions].

J'ai dit que l'industrie que je recueillais à El-Oubira, en 1910, était fort énigmatique, mais je n'y ai jamais vu, en aucune façon, le néolithique berbère de M. Pallary. Il doit se souvenir d'une discussion que nous avons eue en 1910, à mon retour d'une mission dans les escargotières de la région de Tébessa. A cette époque, je rapportais déjà d'une première fouille de reconnaissance, faite en pleine station des outils pédonculés de El-Oubira, de nombreux matériaux et que je revendiquais alors — puisque je me trouvais être le premier à porter la pioche dans un pareil milieu — la paternité de la trouvaille et, j'ajoutais également au sujet de cette fort énigmatique industrie : « Cela sent rudement le moustiérien ». Je n'ai jamais varié dans cette opinion et je laisse à chacun sa façon de juger ce qui s'est passé à cette époque, attendu que M. Pallary s'est rendu sur place pour fouiller dans un endroit où je n'avais pu qu'ébaucher un travail et où il savait que je devais tout spécialement retourner.

Si ce contrôle avait pu se justifier et nous apporter la lumière complète je n'aurais qu'à admettre et m'incliner — je le ferais certes très volontiers — mais je constate, avec regret, que dans l'esprit de M. Pallary, la confusion persiste ; bien plus il veut la faire partager par les savants. A cela, je ne puis que m'opposer de la façon la plus nette et la plus catégorique.

Avant que mon savant collègue et ami Reygasse, n'établisse au congrès de Strasbourg le rapport merveilleux et indéniable existant entre notre moustiérien français et notre moustiérien Nord-africain à outils pédonculés, je m'étais rendu une deuxième fois à El-Oubira et j'avais pu doter notre Société préhistorique française de multiples séries. Cependant, tout en continuant à envisager

un faciès moustiérien, je demeurais toujours sur une prudente réserve.

On connait, à présent, les remarquables fouilles de Reygasse et sa trouvaille en place avec faune, de l'industrie pédonculée, caractérisant le moustiérien pur Nord-africain.

Aucune hésitation ne pouvait plus subsister et en 1921 une troisième fois je me rendis à El-Oubira où je passai 18 jours. Le travail, reprise des fouilles, fourni, a paru dans le Recueil de la Société archéologique, historique et géographique de Constantine en 1922. J'ai recueilli et rapporté un mobilier considérable et varié de ce gisement, reconnu à présent et indiscutablement comme un atelier.

Dans une question aussi capitale, il ne peut y avoir aucun parti pris et le milieu remarquable, qu'il m'a été procuré d'étudier, avec ma conscience de préhistorien et mes trente-cinq années d'expérience, m'amène à faire une constatation de très appréciable valeur.

Nul rapport n'existe entre l'industrie de l'atelier moustiérien de El-Oubira et celle de l'escargotière immédiatement voisine — une cinquante de mètres à peine séparent ces deux stations.

M. Pallary déclare que des Berbères ont pillé l'escargotière pour se procurer les silex nécessaires à leurs besoins. Cette façon de présenter les choses peut lui donner entière satisfaction et explique très à propos sa conception d'une industrie néolithique berbère. Mais cela ne satisfera nullement et la théorie apparait nouvelle et tellement enfantine que je m'y arrêterai à peine.

On conçoit, d'abord très mal, un milieu si important, d'occupation récente et ne procurant pas le moindre organisme : nul charbon ni cendre, pas un seul ossement et à plus forte raison de poterie, laquelle cependant, en pareille circonstance, devrait exister. D'autre part, comment admettre qu'on puisse obtenir un outillage volumineux, avec un second outillage voisin, beaucoup plus

petit et plus faible ! Car, il n'y a pas lieu de perdre de vue, que l'industrie de El-Oubira, est autrement massive que celle de l'escargotière voisine d'Ain-Mouhaâd. Je pourrais élargir cette discussion et donner encore maintes comparaisons, mais je me bornerai simplement à ajouter que le silex lui-même varie considérablement, et que nulle confusion n'est possible. Quelques lames d'un silex blond translucide, existent dans les deux stations : mais on en trouve pour ainsi dire partout et la technique de taille diffère tellement. qu'elle ne peut tromper un préhistorien en aucune manière.

Comme dernière raison enfin, j'ajouterai que je possède, tant dans mes collections particulières, qu'au Musée de Constantine, de très nombreuses séries des deux gisements voisins et si particuliers. Je les tiens à la disposition des collègues désireux d'être éclairés, car j'estime nécessaire de ne laisser subsister aucun doute après la déclaration de M. Pallary.

C'était du reste l'impression finale de mon travail de 1922, sur l'atelier moustiérien de El-Oubira, paru dans le Recueil de la Société archéologique, historique et géographique de Constantine.

A. Debruge,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, délégué départemental de la Société préhistorique française.

LA PRÉFACE D'IBN EL-ABBÂR
A SA TAKMILA-T-EṢ-ṢILA

Dans les nos 296-297 de la *Revue Africaine* (année 1918), M. Bel et moi avons publié la fin de la préface de l'ouvrage d'Ibn El-Abbâr, fin reproduite ensuite dans l'édition que nous avons donnée de la partie qui manquait dans l'édition de Codera (Alger, 1920).

Le Chérif Si 'Abd el-Ḥayy el-Kattânî, professeur à l'Université de Fâs, s'étant procuré un ms. complet de la *Takmila*, s'est empressé de m'envoyer une copie du commencement de la préface qui manquait dans le premier ms. C'est ce début que je me suis hâté de publier.

Ben Cheneb.

بسم الله الرحمن الرحيم   وصلى الله على سيدنا محمد وءاله وسلم
عونك الله

قال الفقيه الكاتب المحدث الحافظ ابوعبد الله محمد بن
عبد الله بن ابي بكر القضاعي ابن الابار البلنسي رحمه الله

الحمد لله وارث الارض ومن عليها من الخلق (1) * وباعث محمد رسوله بالهدى ودين الحق (2) * صلى الله عليه وعلى ءاله واصحابه ما شيم لماع البرق * واستديم متاع الودق * وبعد فهذا كتاب التكملة

(1) Allusion à *Cor.* XIX, 41.
(2) Allusion à *Cor.* IX, 33.

لكتاب الصلة الذى الفه ابو القاسم بن بشكوال فوصل المنفصل *
وطبق فى معارضة ابي الوليد بن الفرضى المفصل * وجاء بحسنة
اثمرت له الحسنى * وجاد على عفاة العلم بصلة ما أسنى * لا جرم انه
اعاد بها من كان فانيا * واعار الاندلس واهلها عمرا ثانيا * كافأ الله
صالح اعتماده واعتماله * ونظر له واضح احتفائه واحتفاله * من
رجل ورد النمير المَعين * ووجد الظهير والمُعين * فقل فى رواية منح
الرواء * ونازع فرسى كيف شاء * واتفق ان خلد حتى هيل على
اترابه التراب * وخبلتهم فى حفائفها الاحقاب * فانتظمهم حسابه *
وشملهم كتابه * ولو [كان] الذين جزمهم سيله * وهزمهم الى حجره
ذيله * سمح بهم غناه * وسنح له ضد مأتاه * لتند اسماءهم فى يد من
تلاه * وامد بها من [اراد] أن يلحق مداه * ولاكن ابى الا ان
يوعب ليتعب من بعده * وينجز فى الاستغراق والاستلحاق وعده *
وعلى ذلك فانه اغفل * مع انه احتفل * واسأر * مع انه اكثر *
إذ الاحاطة لله وحده * وانا وان كنت ما ظفرت بغير سؤال * ولا
عجت الا على طلل بال * الى تشعب حال * وتقلب بال * فقد
وليت ما اقتضاه الوفاء * وعند الله فى ذلك الجزاء * حتى تيسر مع
الاجال فى الطلب * والاحتمال فى النصب * المربح إن شاء الله
فى المنقلب * فابلغ به المراد * وانجح فيه الاصدار والايراد * على
تفاوت امرينا من فرار مع اضطراب * وتباين حالينا من انفاض
واتراب * وكان انبعاثى لهذا التقييد الخ

Nécrologie

Le Général HANOTEAU

La Société Historique Algérienne a été douloureusement affectée par la brusque disparition de M. le Général Hanoteau, décédé, après une courte maladie, le 23 février 1923. Elle a perdu en lui l'un de ses membres les plus notoires et les plus dévoués.

Né à Decize (Nièvre) le 17 novembre 1856, Maurice Hanoteau, après de brillantes études, était entré, en 1876, à l'Ecole polytechnique d'où il sortit dans l'arme du génie. Admis à l'Ecole Supérieure de guerre en 1886, il occupa des postes importants à l'Etat-Major général de l'armée au Ministère de la guerre. Général de brigade en 1914, il fut nommé, cette même année, gouverneur d'Alger. Chargé de la défense de Belfort, le 4 novembre 1915, il revint à Alger en qualité de commandant supérieur du génie, fonctions qu'il exerça du 21 septembre 1917 au 1er avril 1919, date de sa mise à la retraite. Parvenu au terme de cette carrière brillamment remplie, M. le Général Hanoteau décida de se fixer en Algérie. Un de ses premiers soins fut de se faire inscrire comme membre de la Société Historique, dont il accepta bientôt après la vice-présidence. Ses traditions de famille aussi bien que ses goûts personnels l'appelaient parmi nous. Fils du savant officier qui, après avoir organisé le cercle de Fort-National, consacra toute son existence à l'étude de la langue, des mœurs, des institutions kabyles, le général Hanoteau ne pouvait demeurer indifférent aux études historiques. Il n'avait, d'ailleurs, jamais oublié cette Kabylie visitée au temps de sa jeunesse, où il retrouvait,

quarante ans plus tard, en même temps que le souvenir encore vivant de son père, quelques-uns des informateurs qui avaient fourni à celui-ci les matériaux de son grand ouvrage. Attentif à tout ce que l'on publiait sur les questions kabyles, désireux, par piété filiale et par souci de la vérité historique, de rectifier les inexactitudes d'auteurs parfois mal renseignés, le général Hanoteau avait été, tout naturellement, conduit à examiner les conditions dans lesquelles fut élaboré le livre de son père. Cette étude l'avait amené à entreprendre des recherches approfondies sur les débuts de l'administration française en Kabylie, pour lesquelles il s'était astreint à dépouiller les Archives du Gouvernement général. C'était sa tâche de chaque matinée, dont il s'acquittait avec une ponctualité et une conscience exemplaires. La mort est venue le surprendre, au moment où, ses investigations enfin terminées, il allait publier le résultat de ses recherches, apportant ainsi une contribution précieuse à l'histoire de l'Algérie.

Ce labeur de l'historien, quelques initiés seuls le connaissaient. Mais tous ses confrères, et plus particulièrement les membres du bureau de la Société, avaient eu l'occasion d'apprécier les rares qualités de l'homme, sa simplicité, son affabilité, sa bienveillance toujours prête à se dépenser, le charme de sa conversation empreinte de cet optimisme quelque peu désabusé qui, chez les esprits bien équilibrés est le fruit d'une vaste culture et d'une longue expérience des hommes et des choses. Tous ceux qui eurent l'avantage de l'approcher et de le connaître conserveront fidèlement son souvenir.

Georges Yver.

Bibliographie

M. Reygasse. — Etudes de Palethnologie maghrébine (2e série). (Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, 1921-1922, volume 53, pp. 158-204).

J'ai lu, avec toute l'attention qu'elle mérite, la nouvelle notice de M. Reygasse espérant y trouver des preuves indiscutables de l'ancienneté de l'industrie à outils pédonculés.

Au congrès de Liége, M. R. a convaincu beaucoup de préhistoriens de cette antiquité. C'est chose relativement aisée lorsqu'on s'adresse à des auditeurs qui, pour la plupart, n'ont fait aucune recherche dans le Nord de l'Afrique. Beaucoup de personnes également acceptent mes idées mais je me garde de les nommer estimant que, seuls, ceux qui ont vu sur place, sont qualifiés pour émettre une opinion.

Le détail de la coupe du gisement de Bir el Ater est, sans aucun doute, d'un grand intérêt. Mais ce qui est capital ce serait d'établir d'une façon indiscutable la superposition directe d'une escargotière à la station berbéresque en place. Or, la présence de quelques silex gétuliens qui peuvent avoir été entrainés à cette place par le ruissellement ou pour toute autre raison ne suffit pas à entrainer la conviction. Je demeure de plus en plus sceptique quand je lis qu'il y a sept mètres de dénivellation depuis le toit de la couche à outils pédonculés et les outils aurignaciens. J'espère que M. R... voudra bien se joindre à moi pour demander qu'un spécialiste en matière de gisements préhistoriques vienne étudier ce point en détail.

M. R... a cru devoir donner le nom de S'baïkien à un outillage comparable à celui du Solutréen, caractérisé par des feuilles de laurier épaisses. Le nom de S'baïkien n'est ni très euphonique, ni très facile à écrire. M. R... aurait peut-être pu trouver mieux !

Mais notre collègue propose le nom d'Aterienne pour désigner l'industrie à outils pédonculés dont nous avons souvent parlé l'un et l'autre. Et je suis obligé de faire remarquer qu'il existe déjà six à huit noms pour désigner cette industrie. Il y a là une question de priorité que je me permets de signaler à M. R... En histoire naturelle il existe des règles de nomenclature qui assurent la propriété du nom à celui qui l'a employé la première fois même s'il y a erreur d'époque ou de genre.

Toutefois je sais gré à M. R... d'avoir précisé que dans l'Aoulef chorfa les outils pédonculés ne sont pas en contact avec l'outillage saharien comme je l'ai publié, ici même, en me basant sur des envois du cap. de St-Martin.

La constatation que l'industrie « aurignacienne » se retrouve

dans le Sahara est extrêmement importante. Nous devons féliciter sans réserves M. R... pour cette belle trouvaille.

Enfin, ce préhistorien, a également constaté que le tardenoisien se retrouvait, très pur, au cœur du Sahara.

Aussi M. R... est plus que jamais convaincu de la parfaite identité des industries françaises et nord africaines et il pense qu'il faut chercher leur origine en Afrique.

Toutefois, on peut s'étonner qu'après avoir cessé d'employer les termes que j'ai proposés pour nommer les industries de la Berbérie M. R... en crée de nouveaux : il me semble qu'il y a contradiction entre ces deux faits.

Paul PALLARY.

O. RESCHER (Pseudo)-Ĝaḥiẓ. *Das Kitâb el Maḥâsin wa'l Masâwi*, Stuttgart, 1922, IV, p. 144, in-8°.

En 1898, Van Vloten publia à Leyden, sous le titre de *Livre des beautés et des antithèses*, un traité que les six manuscrits utilisés par lui attribuent au fameux polygraphe El-Djaḥizh. Auparavant, ce recueil n'était connu que par les extraits donnés par Von Rosen dans sa *Chrestomathie arabe* (1) et dans le *Vostotchnouya Zamietki* (2). Mais l'examen de ce livre le convainquit bientôt qu'El Djaḥizh, mort à Basrah en 250 ou 255 de l'hégire, n'était pas l'auteur d'un ouvrage dont certaines données ne peuvent être antérieures aux années 247, 245 et 294 de l'hégire. Bien mieux : en examinant un manuscrit de la bibliothèque de Leyden, contenant un ouvrage d'El Baïhaqi du même titre (3), il reconnut que la première partie de celui du prétendu Djaḥizh était la reproduction de celui d'El Baihaqi. Van Vloten admit comme possible cette hypothèse que les deux auteurs ont eu une source commune. Je ne partage pas cette opinion, car il faudrait supposer qu'El Baihaqi et le pseudo-Djaḥizh ont copié tous deux exactement un auteur inconnu pour en faire une partie de leur ouvrage. Je crois plus vraisemblable qu'un compilateur postérieur, mais antérieur à 885 hég., date du manuscrit le plus ancien, celui d'Aya Sofia, à Constantinople, a fabriqué un recueil avec une partie du *Kitâb el Maḥâsin* d'El Baihaqi, et un certain nombre d'anecdotes, empruntées pour la plupart au *Kitâb el Fâkhir* d'El Mofadhdhal ibn Sala-

---

(1) Girgass et Rosen, *Arabskaïa Khrestomatiya*, St-Pétersbourg, 1876, in-8, p. 19, 28, 30, 49, 52.

(2) St-Pétersbourg, 1895, p. 153 et suiv.

(3) Publié depuis par Schulthess, *Ibrâhim ben Moḥammed el Baïhaqî, Kitâb el Maḥâsin*, Gieszen, 1902, in-4.

mat (4) en y intercalant des passages tirés du *Kitâb el Bayân* (5) et du *Kitâb el Ḥaiouân* (6) du véritable Djaḥizh qu'il donna pour l'auteur de sa compilation afin d'en assurer le succès.

M. Rescher n'a traduit que la seconde partie, en l'accompagnant de notes où il indique un certain nombre de rapprochements et les sources des citations poétiques. A cette nomenclature déjà étendue, j'ajouterai quelques additions, sans prétendre d'ailleurs épuiser le sujet.

P. 3-4. — L'anecdote d'El Khansâ avec 'Aïchah relativement au *Ṣidâr* se trouve dans Ibn 'Abd Rabbih, *Kitâb el 'Iqd el farid*, t. II, p. 22. Sur le صدار cf. Dozy. *Dictionnaire des noms de vêtements chez les Arabes* (8) p. 245-246 et les auteurs cités.

P. 5. — Sur l'entrevue d'El Khansâ avec 'Omar cf. Ibn 'Abd Rabbih, *Kitâb el 'Iqd el farid*, t. II, p. 22 ; Gabrieli, *I tempi, la vita e il canzoniere della potessa araba Al Ḥansâ* (9) p. 150-151.

P. 6. — La riposte de Lailah el Akhyalyah cf. El Baghdadi, *Khizânat el Adab* (10) III, 31 : El 'Aïni, *Maqâṣid en Naḥouyah* (en marge d'El Baghdâdi), t. I, p. 469 ; Ibn Abi Ṭâhir. *Balaghât en Nisâ* (11) p. 169. Le 2° vers de Taoubah est donné par le *Kitâb el Aghâni* (12), x, 69, le vers 4 par El 'Amidi, *Mouâzanah* (13) p. 32. La pièce entière est donnée par Es Soyouti, *Cherḥ Chaouâhid el Moghni* (14) p. 20. Le vers de Lailah تجرنى est donné par Ibn el Athir, *Osd el Ghâbah* (15) t. v, p. 3.

Deux vers de la pièce de Taoubah sont cités par Ed Damiri, *Ḥaïat el ḥaïaouân* (16), t. I, p. 181 ; t. II, p. 65 ; Er Raghib el Isfahâni, *Moḥâdharat el Odabâ* (17), t. II, p 21 ; Ḥasan el Bourini, *Commentaire du Diwân de 'Omar ben el Faridh* (18), t. II, p. 228 ; Ech

---

(4) Publié par Storey, Leyden, 1915, in-8.

(5) Publié au Qaire, 2 vol. in-8, 1313 hég.

(6) Publié au Qaire, 1325 hég. 5 vol. in-8.

(7) Boulaq, 1393 hég. 3 vol. in-4.

(8) Amsterdam, 1845, in-8.

(9) Florence, 1899, in-8.

(10) Le Qaire, 1279 hég. 4 vol. in-4.

(11) Le Qaire, 1326 hég. in-8.

(12) Boulaq, 20 vol. in-4, 1285 hég., t. XXI, Leyden, 1305 hég.

(13) Constantinople, 1288 hég. in-8.

(14) Le Qaire, 1322 hég. in-4.

(15) Le Qaire, 1280 hég. 5 vol. in-8.

(16) Boulaq, 1292 hég. 2 vol. in-4.

(17) Le Qaire, 1326 hég. 2 vol. in-4.

(18) Boulaq, 1289 hég. 2 vol. in-4.

Charichi, *Commentaire de Hariri* (19), t. I, p. 276 ; Daoud el Anṭâki, *Tazyin el Asouâq* (20), t. I, p. 117-118 dans une pièce de 13 vers ; El Qâli, *Amâli* (21), t. I, p. 89 ; El Kotobi, *Faouât el Ouafayât* (22), t. I, p. 96 ; El Balaoui, *Kitâb Alif Bâ* (23), t. II, p. 315 ; Eṣ Ṣafadi, *Commentaire de la Lamyyatel 'adjem* (24), t. II, p. 34 ; Eṣ Soyouti, *Cherḥ Chaouâhid el Moghni*, p. 201 ; *Kitâb el Aghâni*, t. X, p 82.

P. 7. — La question d'El Ḥadjdjâdj à Lailah est donnée par El Kotobi, *Faouât el Ouafayât*, t. II. p. 145.

Les vers de Lailah à Taoubah sont dans le *Kitâb al-Aghâni*, t. X, p. 68.

P. 8. — L'anecdote d'El Ḥadjdjâdj est racontée par Es Soyouti, *Cherḥ Chaouâhid el Moghni*, p. 200-201 avec 6 vers de plus.

P. 10. — L'aventure d'Abou 'Inân et de ses compagnons chez 'Inân se trouve dans le *Diwân* d'Abou Noouâs (25) avec d'autres vers de 'Alî ben Khalil el Koufi, d'Ismail el Qaratisi (26), de Razin el Kâtib et d'Abou Noouâs. La pièce est attribuée à Dâoud ben Razin (5 vers) et à Moḥkam ben Bazin (4 vers).

P. 12. — Les vers d'Abou Noouâs à 'Inân se trouvent dans le *Diwân* d'Abou Noouâs, p. 398.

P. 15, note 4. — Aux auteurs cités sur 'Ali ben el Djahm, il faut ajouter le *Kitâb el Aghâni*, t. IX, p. 104-120.

P. 19. — L'aventure de 'Omar ben Yazid avec Kharqâs el 'Amiryah, l'amie de Dzou'r Rommah est racontée dans le *Kitâb el Aghâni*, t. XVI, p. 124 ; t. XX. p. 140-141 ; Ibn Khallikân, *Ouafayât el A'yân* (27) t. I, p. 205 ; El 'Abbâsi, *Ma'âhid eṭ ṭanṣiṣ* (28), p. 469.

P. 20. — Les vers de Farazdaq sur sa fille sont donnés dans le *Kitâb el Aghâni*, t. XIX, p. 20 et l'anecdote dans Ech Charichi, *Commentaire de Hariri*, t. II, p. 277.

L'anecdote de Farazdaq en pèlerinage est rapportée par Ibn Abi Ṭâhir, *Balaghât en Nisâ*, p. 137.

---

(19) Boulaq, 1300 hég. 2 vol. in-4.
(20) Boulaq, 1291 hég. 2 vol. in-4.
(21) Le Qaire, 1324 hég. 3 vol. in-8.
(22) Boulaq, 1299 hég. 2 vol. in-4.
(23) Le Qaire, 1287 hég. 2 vol in-6.
(24) Le Qaire, 1290 hég. 2 vol. in-8.
(25) Le Qaire, 1898, in-8.
(26) Les vers d'Isma'îl el Qaratisi sont cités dans le *Kitâb el Aghâni*, t. XX, p. 89.
(27) Boulaq, 1299 hég. 2 vol. in-4.
(28) Boulaq, 1274 hég. in-4.

P. 31. — La première pièce de vers est citée dans Er Raghib el Isfahani, *Moḥâdharât el Odabâ*, t. II, p. 88.

La seconde est de Khâled ben Safouân ; un vers est reproduit par El Ibchihi, *Kitâb el Mostaṭref* (29), t. II, p. 278.

P. 36-38. — L'histoire de Dhabb se trouve aussi dans El Mofaddhal, *Kitâb el Fakhir*, p. 118-119. Le proverbe est cité par Abou 'Obaid ibn Sallâm, *Amthâl* (30), p. 13. Le proverbe : « En été tu as perdu ton lait » est donné avec l'anecdote par de Sacy, *Commentaire des Séances de Hariri* (31). Séances XLIII, p. 237 ; El Mofadhdhal ben Salamah, *Kitâb el Fâkhir*, p. 90. Le proverbe est également cité par Abou 'l'Ala El Mai'arri, *Rasâil* (32).

P. 50-51. — L'anecdote d'El Ḥârith b. Salil et d'Ezzebbâ est racontée par Abou Hilal el 'Askari, *Djamharat el Amthâl* (33), p. 69-70.

P. 51-52. — Sur le mariage d'El Ḥadjdjâdj avec Hind bent Asmâ, cf. J. Périer, *Vie d'Al Hadjdjadj ibn Yousef* (34) p. 280-283 et les sources citées.

P. 53. — L'histoire de 'Abd er Rahman ben Abou Bekr et de sa femme 'Atikah est racontée aussi par Tebrizi, *Commentaire de la Hamasah* (35) p. 493, et par Dâoud el Anṭâki, *Tazyin el Asouâq*, t. I, p. 148-149.

P. 66-67. — Pour l'histoire de Khosrou Parviz, de Chirin et du pêcheur, au lieu de mentionner uniquement l'édition des *Mille et une Nuits* de Habicht, M. Rescher pouvait renvoyer à ma note dans la *Revue des Traditions populaires*, 1889, t. IV, p. 328 et à Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes* (36), t. V, p. 280-281 en ajoutant les indications suivantes à celles qui sont données. Cette anecdote se trouve dans le recueil du cheikh Isḥaq, intitulé حلية الكرماء وبهجة الندماء. Bibliothèque Nationale d'Alger, n° 1880 f° 59, traduit en turk par Maoulonâ Yousof el Kermiâni qui vivait dans la première moitié du IX[e] siècle de l'hégire. Il a été intercalé, mais déformé et délayé (les personnages ne sont pas nommés) dans une des versions persanes du *Kalilah et Dimnah*, l'*Anvâr i Sohaili* de

---

(29) Boulaq, 1292 hég. 2 vol. in-4.
(30) *El Tohfat el Bahyah*, Constantinople, 1302 hég. in-8.
(31) Paris, 2 vol. in-4, 1847-1848.
(32) Ed. Margoliouth, Oxford, 1898, in-4, p. 90.
(33) Bombay, 1304 hég. in-4.
(34) Paris, 1904. in-8.
(35) Ed. Freytag, Bonn 1828, in-4.
(36) Liége, 1901, in-8.

Ḥosain Vaiz Kâchefi (37) : il a passé dans la version turke de 'Ali tchelébi, *Humayoun Nameh* (38, p. 467 et suiv. La version des *Mille et Une Nuits* se trouve en kabyle : *Agellid' thamet't'outhis d'ouçaggad 'Uh'outh* dans Belkassem ben Sedira, *Cours de langue kabyle* (39) n° 163, p 183. Celle de Djaḥizh, représentée par El Ibchihi, (*Mostatref*, t. II, p. 244) paraît la plus ancienne ; si on n'y retrouve pas l'épisode de la pièce de monnaie, le roi pousse une exclamation en persan (*zah ! zah !*) ; il ne fait pas faire une proclamation par un héraut, mais écrire l'aventure dans le *Diwân el ḥikmah*.

P. 69-73. — Sur l'histoire de Zebbah, de Djadzimah el Abrach, de Qasim et de 'Amr, l'artifice de Qasim pouvait être rapproché de celui d'un conte égyptien, *Comment Thoutii prit la ville de Joppé* (Maspéro, *Les contes populaires de l'Egypte ancienne*) (40), p. 83-96 ; d'un conte arabe d'Algérie, Méquesse, *Notice sur la Kala'a des Beni Ḥammâd* (41), et dans mes *Contes populaires d'Afrique* (42), p. 117-118. L'histoire entière est dans les *Proverbes* de Maidâni, t. II, p. 205-208 ; dans le *Commentaire de la Maqṣourah d'Ibn Doraid* (43) p. 85-86 ; dans El-Balaoui, *Kitâb Alif Bâ*. t. II, p. 18-19 ; Ibn Nobatah, *Sarḥ el 'Oyoun* (44), p. 38-40 ; dans Tabari, *Annales* (45), I, 757-758 ; Ibn el Athir, *Kâmil* (46), t. I, p. 150-155 ; dans Ibn Badroun, *Commentaire du poème d'Ibn 'Abdoun* (47), p. 92-94 ; Abou'l féda, *Annales* (48), t. I, p. 170 ; Ibn Ouadhih el Ya'qoubi, *Histoire* (49), t. I, p. 237-238 ; Ibn el Ouardi, *Tarikh* (50), t. I, p. 59-60 ; Yaqout. *Mo'djem el Boldân* (51), t. I, p. 702-703 ; El Bakri *Mo'djem*, p. 176 (52) ; Ibn Khaldoun, *Kitâb el 'Iber* (53), t. II,

(37) Ed. Ouseley, Hertford, 1851, in-4, t. XI, hist. IV p. 457-460 ; Trad, Eastwick, Hertford, 1854, in-4, p. 541-544.
(38) Boulaq, 1252, in-4.
(39) Alger, 1887, in-8.
(40) Paris. 1882 petit in-8.
(41) *Revue Africaine*, t. XXX, 1880, p. 302.
(42) Paris, 1893, petit in-8.
(43) Constantinople, 1300 hég. in-4.
(44) Boulaq. 1874 hég. in-8.
(45) Ed. de Goeje, Leyden, 1879-1901. 15 vol. in-8.
(46) Le Qaire, 1302 hég. 12 vol. in-4.
(47) Ed. Dozy, Leyden, 1844, in-8.
(48) Le Qaire, 1323 hég. 4 vol. in-8.
(49) Ed. Houtsma, Leiden, 1883, 2 vol. in-8.
(50) Le Qaire, 1283 hég. 2 vol. in-8.
(51) Ed. Wüstenfeld, Leipzig, 1864-1873, 6 vol. in-8.
(52) Ed. Wütenfeld, Göttingen, 1876, in-8.
(53) Boulaq, 1284 hég. 7 vol. in-8.

p. 259-262 ; El Mofadhdhal ben Salamah, *Kitâb el Fâkhir*, p. 188 ; El Mofadhdhal Ibn Dhabbi, *Amthâl el 'Arab* (54), p. 64-66 ; Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme* (55), t. II, p. 36-39. On remarquera la ressemblance du dévoûment de Qaṣim avec celui de Zopyre.

P. 81. — J'ai donné dans l'introduction à mon *Loqmân berbère* (56), p. LXXI-LXXX, d'après un manuscrit de Berlin, le texte arabe de l'anecdote de la femme qui fait porter par son mari le coffre où elle a couché son galant.

P. 83. — Je ne sais pourquoi M. Rescher a supprimé la réponse de Bent el Khass à celui qui lui demandait pourquoi elle entretenait un commerce illégitime avec un esclave (texte arabe, p. 274). Cette réponse se trouve dans le *Mostaqṣâ* de Zamakhchari (manuscrit de la Bibliothèque Nationale d'Alger) ; Maidâni, *Proverbes*, t. II, p. 34 ; Quatremère, *Proverbes de Maidâni*, *Journal Asiatique*, mars 1838, p, 227-228 ; El 'Askari, *Kitâb eṣ Ṣina'atain* (57) ; Ibn Zaidoun, *Risâlah* et *Commentaire* d'Ibn Nobatah, *Sirḥ el 'Oyoun*. p. 222, cf. mon mémoire sur *la Légende de Bent el Khass* (58), p. 31-32.

P. 91-94. — *Histoire de Ṭasm et de Djadis*. Aux auteurs cités : Mas'oudi, Tabari (version persane). Liebrecht et Schmidt, il faut ajouter Tabari (texte arabe) 1re série, p. 771-775 ; Ibn Badroun, *Commentaire du poème. d'Ibn Abdoun*, p. 52-61 ; Ibn Qotaibah, *Kitâb el Ma'arif* (59) ; El Moṭahhar, *Le livre de la Création* (60), t. III, p. 28-30 ; *Kitâb el Aghânî*, t. X, p. 48-50; Ya'qoub, *Mo'djem*, t. IV, 1028-1031 ; El Dinawari, *El Akhbâr et ṭioual* (61), p. 17-19, *Commentaire de la Qaṣidah himyarite*, ap. D. H. Müller, *Südarabische Studien* (62), Azimuddin Aḥmed *Muntakhabât min Šems el Ulum* (63), p. 66 ; Ibn el Athir, *Kâmil*, t. I, p. 154-155 ; Ech Charichi, *Commentaire des séances de Hariri*, t. II, p. 406-407 : Aboul'fida, *Historia anteislamica* (64) ; Pockoke, *Specimen histo-*

(54) Constantinople, 1200 hég. in-8.
(55) Paris, 1892. 3 vol. in-8.
(56) Paris, 1890, in-12.
(57) Le Qaire, 1320 hég. in-4.
(58) Alger, 1905, in-8.
(59) Ed. Wüstenfeld, Göttingen, 1850, in-8.
(60) Ed. Huart, Paris, 1899-1919, 6 vol. in-8.
(61) Ed. Guirgass, Leiden, 1888, in-8.
(62) Vienne, 1877, in-8.
(63) Leiden, 1916, in-8.
(64) Ed. Fleischer, Leipzig, 1831, in-4.

riae Arabum (65), p. 37-38 ; Maidâni, *Proverbes*, t. I, p. 99-100. Ed Diarbekri. *Tarikh el Khamis* (66), t. II, p. 245 ; El Balaoui *Kitâb Alif Bâ*, t. II, p. 173 ; Ibn el Ouardi, *Kharidat el 'Adjâib* (67), p. 45-46 : Ibn Manzhour, *Lisân el Arab* (68) t. VII, 250-251 ; Ibn Khaldoun, *Kitâb el 'Iber*, t. II, p. 24. Ibn Nadim, *Kitâb el Fihrist* (69), t. I, p. 100, mentionne un *Kitâb Ṭasm oua Djadis* d'Abou'l Bakhtari. cf. aussi Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. I, p. 24-30, 100-101 ; Perron, *Femmes arabes avant et depuis l'islamisme* (70), p. 52-62.

P. 94. — Cf. sur l'histoire de Fitounia, Wellhausen *Skizzen und Vorarbeiten*, t. IV, p. 7 (71), Lezynski, *Die Juden in Arabien* (72), p. 25.

P. 97. — Le proverbe خير قليل وفضحت نفسي est aussi donné par Abou 'Obaid el Qasim, *Amthâl*, p. 8.

L'affaire du khalife 'Omar avec Naṣr ben El Khaṭṭâb est aussi racontée par El Ibchihi. *Mostaṭref*, t. II, p. 198-199 et d'une façon plus détaillée par Dâoud el Anṭâki, *Tazyin el Asouâq*, t. II, p. 29.

P. 98. — L'histoire du khalife 'Omar et de la femme séparée de son mari se trouve aussi dans El Ibchihi, *Mostaṭref*, t. II, p. 498.

P. 99. — Sur l'aventure imaginaire d'Imrou'l Qais, avec la fille de l'empereur grec, cf. de Slane, *Le Diwân* d'Amro'l Kais (73), p. 26-28 et texte du *Kitâb el Aghâni*. p. 17-18 ; Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. II, 320-322.

P. 100. — Sur l'affaire d'En Nâbighah Dzobyâni avec En No'mân au sujet de Motadjarridah, cf. de Sacy, *Chrestomathie arabe* (74), t. II, p. 434-437; Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. II, p. 503-505 ; Hartwig Derenbourg, *Le Diwân de Nabigâ Dhobyâni* (75), p. 29-39 ; Pérron, *Femmes arabes avant et depuis l'islamisme*, p. 211-215.

P. 107-108. — *La trace du lion.* Aux sources mentionnées par

---

(65) Oxford, 1650, in-4.
(66) Le Qaire, 1302 hég. 2 vol. in-8.
(67) Le Qaire, 1302 hég. in-8.
(68) Boulaq, 1299 hég. 20 vol. in-4.
(69) Ed. Flügel et Rœdiger, Leipzig, 1871-1872, 2 vol. in-4.
(70) Alger et Paris, 1854, in-8.
(71) Berlin, 1889, in-8.
(72) Berlin, 1910, in-8.
(73) Paris, 1837, in-4.
(74) Paris, 1826, 3 vol. in-8.
(75) Paris, 1869, in-8.

Chauvin auquel renvoie M. Rescher, on peut joindre celles que j'ai données dans mon mémoire : *Deux manuscrits d'une version arabe inédite du recueil des Sept Vizirs* (76), p. 21-22.

P. 134. — Note 2, lire 344 au lieu de 345.

P. 141-142. — L'aventure de Dzou'r Rommah et de Mayah est racontée dans El Qari, *Maṣâriq el 'Ochchâq* (77), p. 137-139) ; Dâoud el Anṭâki, *Tazyin el'Ochchâq*, t. I, p. 94 ; *Kitâb el Aghâni*, XVI, p. 129-130 ; Es Soyouti, *Charḥ Chaouâhid el Moghni*, p. 210-211 ; Compléments des *Amâli* d'El Qâli, p. 124-126 ; Ech Cherif el Gharnâṭi, Commentaire de la *Maqṣourah* d'Ibn Hazim, ms. de la Bibliothèque Nationale d'Alger, n° 1841, f° 30.

P. 154-159. — L'anecdote du Bédouin interpellant la lune et les vers qu'il récite sont donnés par Ibn Qasim el Djaouzya, *Akhbâr en Nisâ* (78) p. 87-88.

P. 160-161. — 'Ali ben Hamzah dont trois vers sont cités pourrait être le célèbre grammairien El Kisâi.

P. 161. — Les vers d'El 'Adjdjâd se trouvent avec le récit de l'aventure dans Ech Cherichi, *Commentaire des Séances de Hariri*, II, 339, mais les vers attribués à El 'Adjdjâd le sont à sa femme Dahnâ. L'anecdote est citée aussi par Ibn Tâhir, *Balaghât en Nisâ*, p. 118-119.

La traduction de la seconde partie du pseudo-Djahizh est une utile contribution au folklore oriental et on doit savoir gré à M. Rescher de l'avoir entreprise.

René Basset.

Dr E. Crussard. *En lisant Hariri*, Tunis, 1923, 81 pages in-8.

On sait l'estime dont jouissent les *Séances* de Ḥariri chez les lettrés arabes, Sa connaissance merveilleuse de toutes les ressources de la langue, son habileté sans pareille à les mettre en œuvre, et en dehors dn même de ce qui touche à la philologie, à la grammaire, à la syntaxe et à la versification, l'exactitude pittoresque avec laquelle il nous représente les scènes les plus diverses de la vie orientale au v° siècle de l'hégire, qui fait de son livre

Une ample comédie à cent actes divers,

le place au-dessus, non seulement de son devancier El Hamadâni, mais de ses successeurs comme Moḥammed el Azdi et Nasif el Yazidji, mais aussi de ses imitateurs dans d'autres langues, comme

---

(76) Paris, 1902, in-8.
(77) Constantinople, 1301 hég. in-8.
(78) Le Qaire, petit in-8, 1319 hégire.

Hamidi en persan. Yahouda el Kharizi en hébreu, 'Ebed Jesu en syriaque (1). M. Crussard qui éprouve une vive admiration pour Hariri a entrepris de faire partager son opinion aux lecteurs non orientalistes.

Après une courte notice sur la vie de l'auteur des *Séances* (2), il passe en revue les personnages en scène ; les chapitres II et III sont consacrés aux énigmes et aux charades ; le chapitre IV à la fantaisie et à l'originalité dans les séances ; le chapitre V, qui aurait pu être allongé, aux figures de rhétorique.

La deuxième partie est consacrée à la traduction résumée de quelques séances ; c'est une imitation dans le genre de celles qu'ont données Rückert et Preston (3) et non une traduction complète comme celles de Peiper (4) ou de Chenery et Steingass (5).

Les séances ainsi analysées sont la 13e, la 14e, la 15e, la 34e, la 37e, la 39e ; la 45e (6) et la 47e.

M. Crussard s'est tiré avec habileté des difficultés de toute sorte que présentait le texte.

Comme conclusion, son livre doit être recommandé à tous ceux qui, quoique non arabisants, s'intéressent à la société et à la littérature arabes.

René Basset.

---

(1) Cf. la bibliographie, aujourd'hui incomplète, donnée par V. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. IX, Louvain, 1905 in-8°, p. 99-117 ; Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. I, Weimar, 1898, in-8, p. 276-278.

(2) Pour la vie et l'ensemble des œuvres de Hariri, on pouvait renvoyer à l'article de Margoliouth dans *l'Encyclopédie de l'Islam*, t. II, p. 284-285. Sur le héros des *Séances*, il fallait citer l'ouvrage de M. C. Dumas : *Le héros des Maqâmât de Hariri*, Alger, 1917 in-8°. Cf. le compte rendu qu'en a donné Ig. Guidi dans la *Rivista degli studi orientali*, t. VII fasc. 4, p. 901-903, Rome, 1918 Croirait-on qu'à Tunis M. Crussard n'a pas pu trouver l'édition avec commentaire de M. de Sacy (p. 7) et s'est ainsi trouvé privé d'un auxiliaire précieux ?

(3) *Die Verwandlungen des Abu Said von Sarug oder die Makamat von Hariri*, Stuttgart, 1864, in-8°. Preston, *Makamat or rhetorical anecdotes of Al Hariri*, Londres, 1850, in-4°.

(4) *Haririi Bazrensis Narrationes*, Hirschberg, 1832-1836, in-4°.

(5) *The Assemblies of Hariri*, Londres, 1867-1898, 2 vol. in-8°.

(6) Celle-ci avait déjà été traduite en français par Venture de Paradis et publiée dans le *Magasin encyclopédique*, 1795, t. II, p. 270.

G. Ferrand, *Voyage du marchand arabe Sulayman en Inde et en Chine, rédigé en 851*, Paris, 1922, Bossard, éditeur, 155, p. in-8, avec bois dessinés et gravés par Andrée Karpelès.

En 1718, l'abbé Eusèbe Renaudot, petit-fils du célèbre médecin et gazetier Théophile Renaudot, et bien connu par son *Historia patriarcharum Alexandrinorum jacobitorum* (Paris, 1716, 2 vol. in-4.) et sa *Liturgiarum orientalium Collectio* (Paris, 1716, 2 vol. in-4), publia une traduction intitulée *Anciennes Relations des Indes et de la Chine de deux voyageurs mahométans* avec d'amples notes (elles occupent les pages 124-397) sur les îles de la mer des Indes, l'histoire et les coutumes de la Chine, la prédication de la religion chrétienne en Chine, l'entrée des Musulmans dans la Chine, les Juifs qui ont été trouvés en Chine et les sciences des Chinois. Cet ouvrage passa inaperçu dans le XVIIIe siècle : comme le manuscrit arabe unique sur lequel avait été faite la traduction n'avait pas été retrouvé, on alla jusqu'à dire que « l'abbé Renaudot avait forgé la relation à l'aide de témoignages recueillis çà et là dans des ouvrages arabes ». Il fallut que de Guignes lui rendît justice dans un article du *Journal des Savants* de novembre 1766 et dans un autre des *Notices et extraits des manuscrits* (t. I, 1788). Mais il restait à publier le texte. Ce fut l'œuvre de Langlès en 1811 ; l'édition resta dans les magasins de l'Imprimerie royale et était si peu connue que dans la *Biographie universelle* (t. XXXVII), un orientaliste, Saint-Martin, reprochait à Renaudot de n'avoir pas reconnu que le texte arabe traduit par lui n'était qu'un fragment du *Moroudj ed Dzahab (les Prairies d'or)* de Mas'oudi. Mais en 1845, Reinaud donna la traduction de cet ouvrage et le fit précéder d'une magistrale introduction (181 pages) qu'on peut encore consulter avec fruit. Il établit que le titre de Renaudot n'était pas exact ; il s'agit non de deux voyageurs, mais d'un seul, Solaïman, qui visita à deux reprises l'Inde et la Chine. L'autre, Abou Zaïd, est un érudit qui, 65 ans après l'apparition de la relation (237 hég. = 851 de J. C.) la revisa et y ajouta des renseignements et des corrections d'après ses renseignements personnels (303 hég. = 916 de J. C.). Il rectifia aussi le titre erroné de *Silsilat et Taouârikh* (Chaîne des histoires) qui avait été ajouté postérieurement (le manuscrit est acéphale).

Toutefois, la traduction et les notes de Reinaud contenaient de graves erreurs géographiques excusables à l'époque où il écrivait, et où on n'avait pas encore publié la quantité considérable d'historiens et de géographes arabes qui permettent de corriger les fautes d'un copiste médiocre. C'est donc un service rendu à la science par M. Ferrand, un des orientalistes qui connaissent le mieux les pays baignés par l'Océan Indien, en donnant de ce livre une traduction nouvelle que recommande l'érudition de l'auteur. C'est un

complément de la belle collection qu'il a commencée sous le titre de *Relations de voyages et de textes géographiques relatifs à l'Extrême-Orient*, et dont deux volumes ont déjà paru (Paris 1913 et 1914) (1).

René Basset.

E. Lévi-Provençal, *Les manuscrits arabes de Rabat*, Paris, 1921, in-8° xii-306, vol. p. in-8° avec 13 planches de fac-similé (t. viii des *Publications de l'Institut des Hautes Etudes marocaines*).

Les manuscrits dont il est question ici, font partie de la Bibliothèque Générale du protectorat français du Maroc, et cet ouvrage constitue le premier essai de catalogue scientifique des richesses bibliographiques que recèle l'empire chérifien dont les bibliothèques commencent à peine à s'entrouvrir. Le catalogue dressé par M. Lévy-Provençal avec tout le soin désirable n'est pas une simple énumération de titres comme ceux publiés en pays musulmans (Fas, Tunis, Constantinople, Damas) : outre la description matérielle du manuscrit, l'auteur a accompagné chaque notice de renseignements bibliographiques et historiques qui font de son livre une importante contribution à l'histoire de la littérature arabe. Parmi les richesses qu'il nous dévoile, je citerai un fragment d'un vieil exemplaire du Qorân (n° 1) d'après la recension d'Ibn Ouach, mort en 197 hég. (813-814) ; le *Chams el 'Oloum* de Nachouân el Ḥimyari (n° 278) (2) : les commentaires d'El 'Alam et d'El Ḥadhrami sur les *Six Diwâns* (n°ˢ 313 et 314) ; le *Diwân* d'Abou Tammâm (n°ˢ 319-320) (3) ; le commentaire du poème d'Ibn Abdoun par Ibn Badroun (n° 328) ; la *Djamhârat el Ansâb* d'Ibn Ḥazm (n° 345) ; le *Nazhm ed Dorr* d'El Tenessi (n° 369) ; le *Kitâb El Djomân* d'Ech Châtibi (n° 371) ; l'*Ins al faqir* d'Ibn Qonfoudz (n° 385) ; les *Manâqib* d'Abou Yâzza (n° 387) ; les *Manâqib* d'El Tâdili (n° 393), ceux des marabouts de la zaouyah d'Ed Dilâ' (n° 394) ; la notice des saints du Rif de Yousof el Badisi el Gharnâṭi (n° 397) ; l'*I'tâb el Kattâb* d'Ibn el Abbar (n° 409) ; la *Kathibah el Kâminah* d'Ibn el Khaṭib (n°ˢ 410, 411, 412).

(1) Un fragment de la relation de Solaïmân se trouve au t. i, p. 35-46.

(2) Ce dictionnaire est de la plus haute importance pour l'intelligence de la *Qaṣidah himyarite* du même auteur. Au lieu de Brockelmann, i, 360, 4, i, auquel renvoie M. Lévi-Provençal, il faut lire Brockelmann, i, 301. Les indications données par celui-ci doivent être modifiées ; les mss de la Bodléienne et du Bristish Museum ne renferment pas le texte complet, mais l'abrégé connu sous le nom de *Laouâmi' en Nodjoum* tandis que le ms du Bristish Museum (Suppl., n° 858) qu'il donne comme contenant cet abrégé est au contraire celui du dictionnaire entier. Des extraits concernant l'histoire, la géographie, la légende et la linguistique ont été donnés par Azhim eddin Aḥmed : *Die südarabischen bezüglichen Angaben Našwân's in Šams el 'Ulûm*, Leyden, 1916, in-8°. J'ai publié à Alger en 1914 une édition de la *Qaṣidah ḥimyarite* et la traduction de Prideaux a été réimprimée par Clouston, *Arabian poetry*, Glasgow, 1881, in-8°.

(3) Une édition a été publiée à Beyrout en 1889.

Le travail de M. Lévy-Provençal est une œuvre importante pour laquelle il mérite tous nos éloges.

René Basset.

Ad-Dahîrat As-Saniyya : Chronique anonyme des Mérinides, texte arabe publié par M. Mohammed ben Cheneb, 1 vol. in-8°, à Alger, chez J. Carbonel. 1921, 235 pages.

Cette chronique anonyme des Rois de Fès est contemporaine du *Rawḍ ul-Qirṭâs fi Aḥbâri Mouloük il-Maghribi wa târîḥi madinati Fâs* puisque elle a été écrite sous le règne d'Abou Sa'îd 'Oṯmân le mérinide, c'est-à-dire entre 710/1310 et 731/1331.

Les ouvrages historiques que nous possédons pour le Maghrib de l'époque mérinide sont plutôt rares et c'est avec plaisir que les historiens de cette Berbérie accueilleront cette publication qui sera suivie bientôt, espérons-le, de la traduction française annotée.

Déjà en 1917 MM. Bouali et G. Marçais avaient donné leur *Rawḍat en-Nisrin* qui est un bon memento des Mérinides et de leur Makhzen ; je corrige moi-même en ce moment les épreuves de l'édition d'une autre chronique de Fès, le *Kitâb Zahrat il-As fi binâï madinati Fâs*, qui fut écrite justement entre l'époque du *Rawḍ ul-Qirṭas* et celle de la *Rawḍat en-Nisrin*.

La documentation que nous apportent ces trois ouvrages viendra combler quelques-unes des nombreuses lacunes qu'offre encore cette belle page de l'histoire du Maroc qu'est le règne des Mérinides de Fès, du moins jusqu'au milieu du XIV° siècle.

L'auteur anonyme de la *Daḫirât* nous dit dans sa préface qu'il a voulu en écrivant son livre servir la noble cause de l'illustre gouvernement mérinide. C'est encore un chroniqueur de cour qui a retracé ce qu'il a vu et noté ce qu'il a entendu « de maîtres dignes de foi ». Il a naturellement — comme son rôle l'y obligeait éliminé tout ce qui pouvait ternir la réputation de ses maîtres mérinides.

A la lecture, on constate que des passages entiers concordent assez exactement avec le texte du *Rawḍ ul-Qirṭâs* et l'on se demande, de ces deux auteurs contemporains l'un de l'autre, quel est celui qui a copié l'autre, car ils ont omis pour ces passages identiques d'indiquer leurs sources.

L'auteur de la *Daḫîrat* a divisé son livre en dix chapitres dont il donne les titres en tête de son ouvrage ; les voici en abrégé :

Chap. I. — *Histoire des Beni Mirîn, de leurs tribus, de leur origine, de leur venue en Maghrib, de leur élévation au pouvoir souverain.*

Chap. II. — *Histoire de l'Emir Abou Moḥammed 'Abd el-Ḥaqq ben Maḥyou.*

Chap. III. — *De l'Emir Abou Sa'îd'Otmân b. 'Abd El-Ḥaqq.*

Chap. IV. — *De l'Emir Abou Mo'arrîf Moḥammed b. 'Abd El-Ḥaqq.*

Chap. V. — *Du commandement de l'Emir Abou Yaḥya b. 'Abd El-Ḥaqq.*

Chap. VI. — *Du khalifat* (sic) *du Sultan Abou Yoûsof Ya'qoûb b. Abd El-Ḥaqq.*

Chap. VII. — *Du Califat du Sultan Abou Ya'qoüb Yoûsof.*

Chap. VIII. — *Du Califat du Sultan Abou Ṯâbit.*

Chap. IX. — *Du Califat du Sultan Abou-r-Rabî'*

Chap. X. — *Du Califat d'Abou Sa'îd fils d'Abou Yoûsof.*

En réalité, soit que l'auteur n'ait pas terminé son livre, soit que le manuscrit dont s'est servi l'éditeur M. Ben Cheneb fût incomplet, l'ouvrage ne compte que les six premiers chapitres : les quatre derniers manquent ainsi que la fin du VIe qui ne va que jusqu'en 579 alors que Ya'qoûb mourut en 685.

L'intérêt qu'offrent les chapitres publiés fait vivement regretter cette importante lacune finale.

Dans le premier chapitre, l'auteur retrace d'abord les origines berbères (zenâta) des B. Merîn, et sous ce rapport il ne se distingue pas des auteurs déjà connus, Ibn Ḫaldoûn, Ibn el-Aḥmar, Ibn Abi Zar', etc, comme eux il les fait remonter à Qaïs' Ilân, fils de Moḍar...., fils de 'Adnân.

Puis vient le récit de la décadence almohade commençant à la défaite d'El-'Oqâb (609/1212).

En-Nâṣir, mort en 610/1213, abandonne l'administration à ses oncles et parents qui éloignent les hommes instruits pour les remplacer par des ignorants.

C'est alors que les B. Merîn se préparent à remplacer l'autorité almohade qui s'effrite. Ces nomades sahariens qui venaient en été jusque dans le Tell entrent, dès (601/1204), en lutte avec leurs cousins les B. 'Abd-el-Wâd et les B. Wâsîn, se séparent d'eux et se fixent dans les montagnes de la Haute Moulouya où ils demeurent jusqu'en 610.

En présence de la faiblesse du Gouvernement d'alors, ils se répandent sur le pays (p. 23-25) et la lutte commence bientôt entre Almohades et B. Merîn, à l'avantage de ces derniers.

Chap. II. — Biographie détaillée de l'Emir mérinide 'Abd el-Ḥaqq, fils de Maḥyou auquel un songe annonce la réussite politique. Il a à lutter contre les Arabes Ryâḥ et trouve la mort, en 614/1217 dans un combat près du Sbou. Son fils Oṯmân le remplace comme chef suprême des B. Merîn.

Chap. III. — De nombreux détails historiques figurent dans ce chapitre, détails qu'on chercherait vainement ailleurs. L'autorité des B. Merîn s'affirme de plus en plus et de nombreuses tribus berbères du Maroc du Nord se joignent à eux.

En 638/1240 l'Emir Oṯmân est assassiné par un chrétien qu'il avait élevé.

La fin de ce chapitre (p. 38 à 62) comporte le récit d'événements qui se sont déroulés au début du 7e siècle de l'H. (13e siècle de J.-C.), et ce récit est d'un grand intérêt non seulement pour l'histoire politique mais aussi pour l'hagiographie et pour l'archéologie.

Chap. IV. — Sous le commandement de l'Emir Moḥammed la lutte victorieuse des B. Merîn continue contre les Almohades ; mais en 642/nov. 1244, l'Emir Mohammed est tué dans un combat contre les troupes almohades et son armée en déroute se réfugie des environs de Fès dans les montagnes des Ghyâta.

Chap. V. — L'Emir Abou Yaḥya Abou Bekr lui succède, organise les tribus berbères et se rend avec une armée pour menacer Meknès. Es-Sa'id à la tête d'une armée se rend à Fès où il reçoit l'hommage de fidélité des B. 'Asker, puis de Yaghmorasen. Mais la rupture ne tarde cependant pas à se produire entre les Almohades d'une part, les B. A'sker et Yaghmorasen d'autre part.

Abou Yaḥya profite des difficultés qui s'ensuivent pour s'emparer de Meknès (643). Ce fut la première ville importante conquise par les B. Merîn. Cependant en 645/1247 l'almohade Es-Sa'id s'étant avancé à la tête d'une forte armée, Abou Yaḥya et les Mérinides se retirent vers Taza et dans le Rif, attendant des jours meilleurs.

Abou Yaḥya fit même des propositions d'alliance à Es-Sa'id et lui offrit de réduire à sa place les 'Abd el-Wadites et Yaghmorosen. Sur le conseil des cheikhs almohades, Es-Sa'id demanda seulement un renfort de troupes à son adversaire mérinide, qui lui donna 500 hommes. Ayant marché lui-même contre Tlemcen, Es-Sa'id est tué au siège de *Tâmazdjaʻdért*, près de Tlemcen. Et ce texte nous apporte une nouvelle orthographe de ce nom propre d'une ville encore mal identifiée, mais dont les ruines ont été peut-être découvertes par M. Destaing, ainsi que je l'indique dans une note de mon *Histoire des Rois de Tlemcen* (1).

Abou Yaḥya en profite pour reprendre Meknès, s'emparer de Tâza et d'Agersif ; puis il fait son entrée à Fès dont il renvoie

(1) Cf. t. II, p. 219, note 1. Dans cette note il faut lire « à *l'Ouest* (et non à *l'Est*) et à une quinzaine de km du village du Kef. »

le gouverneur almohade, le 26 rabî' ii, 646 (août 1248). Et tous ces détails concordent avec ceux que donne le *Rawḍ ul-Qirṭâṣ*, mais la *Dahîra* est beaucoup plus complète surtout dans ce qui suit ces événements.

Ainsi on y remarque que dès cette époque (646) les B. Waṭṭâs cherchèrent à supplanter au pouvoir les descendants Mérinides de la branche de 'Abd El-Ḥaqq, leurs cousins.

En cette même année, grave incendie des Souks de Fès, arrêté devant la Mosquée d'El Qarouiyin, à l'invocation d'un pieux musulman (p. 80).

Les pages suivantes relatent la révolte de Fès contre Abou Yaḥya, qui s'était rendu dans le Fâzaz; son retour, le siège de Fès, puis la victoire d'Abou Yaḥya dans les environs d'Oujda sur Yaghmorâsen et la reprise du siège de Fès. Certains détails complètent ceux du *Qirṭâṣ* Fès est reprise le 20 djoumâda ii 648 (19 sept. 1250).

L'autorité d'Abou Yaḥya s'affirme sur le Maroc du Nord, sur Sidjilmâsa et le pays de Der'a dans le Sud. Il meurt à la fin de djoumâda ii 656 (25 juillet 1258) après avoir gardé le pouvoir 9 ans et 9 mois (1).

Chap. VI. — Ici comme dans toutes les autres chroniques des Mérinides, Ya'qoûb b. 'Abd El-Ḥaqq est le premier qui ait reçu le titre de sultan d'Amîr el-Mouslimîn, à la prise de Marrakech, en 658, marquant la fin de l'empire almohade. Ce texte indique la liste des gouverneurs des provinces et donne sur le règne de ce souverain des détails abondants qui complètent le récit du même règne chez les autres chroniqueurs.

Le règne du sultan Ya'qoûb qui ouvre en quelque sorte l'histoire de la dynastie mérinide, inaugure cette longue série de fondations de villes et de monuments, qui fait que les Mérinides apparaissent dans l'histoire de la Berbérie comme ayant doté la civilisation musulmane de ce pays de ses plus nombreuses et plus belles productions. Et ces fondations de monuments furent bien souvent l'œuvre d'ouvriers et d'architectes chrétiens ainsi que le dit l'auteur de la *Dahîra* à propos de la fondation de la Mosquée de Fès el-Djadîd achevée en 679/1280 (p. 187).

Au surplus l'histoire des premiers Mérinides et de leur Gouvernement n'a pas été l'unique objectif de l'auteur ; à la façon des annalistes, genre d'Ibn El-Aṭîr par exemple, il a narré les événements le plus saillants — pour lui du moins — année par année, survenus dans le monde musulman tout entier. C'est ainsi que l'on trouve de ci, de là, des indications plus ou moins étendues sur

(1) Ces dates et ces chiffres sont différents de ceux que donne le *Qirṭâṣ*.

l'Espagne musulmane — en dehors même des faits auxquels ont été mêlés si souvent les Mérinides — sur l'Orient, l'Egypte, les Abbassides, les Croisades, l'Arabie et notamment l'Yémen, et aussi comme chez la plupart des chroniqueurs sur les phénomènes astronomiques (les éclipses) et météorologiques.

La rareté des manuscrits de cet ouvrage est telle que M. Ben Cheneb a dû faire son édition sur le seul manuscrit qu'il ait pu se procurer. Il faut le féliciter de n'avoir pas attendu de trouver d'autres copies de ce livre, pour donner cette édition première : elle apportera à l'histoire des Mérinides une contribution précieuse et tous les arabisants en profiteront, notamment l'équipe des jeunes archéologues français du Maroc qui travaillent avec une ardeur si méritoire à nous révéler l'histoire de ce pays. Nul plus qu'eux n'a besoin de semblables chroniques pour confronter les documents que livrent les fouilles à ceux de l'histoire, et aussi pour guider leurs pas vers les lieux à fouiller, d'après les indications que donnent de tels textes.

Alfred Bel.

Léon Degoumois (docteur ès lettres). — *L'Algérie d'Alphonse Daudet*, d'après *Tartarin de Tarascon* et divers fragments des autres œuvres. Essai sur les sources et les procédés d'imitation d'Alphonse Daudet, suivi de la première version de *Tartarin*. Genève, édition « Sonor », S. A. (48, rue du Stand) 1922, 282 pages 24×15 cm.

Le titre est un peu long, et l'on en retient surtout les mots qui typographiquement s'imposent à l'œil : l'*Algérie d'Alphonse Daudet* et *Tartarin de Tarascon*. Aussi est-on fort étonné de lire des déclarations comme celles-ci : « Il ne sera fait allusion que tout accidentellement à l'Algérie d'Alphonse Daudet » (p. 7) ; et : « La véritable histoire de *Tartarin de Tarascon* reste à faire » (p. 256). Et il faut aller jusqu'au bout du volume pour bien se rendre compte que le vrai dessein du livre, ce n'est pas celui du titre, mais bien celui qu'indiquent les dernières lignes du sous-titre : « Essai sur les *sources* et les procédés d'imitation d'Alphonse Daudet ».

M. Degoumois est un extraordinaire *sourcier*. La baguette qu'il promène au-dessus des différentes parties de *Tartarin* ne cesse de trembloter ; à tout moment elle décèle des emprunts. Pas une situation, pas une description, pas une phrase un peu longue qu'il ne retrouve dans les livres de Fromentin, de Feydeau, de Gérard et de Bombonnel ! Il est lui-même, de temps en temps, effrayé du succès de sa recherche ; et il tient à affirmer modestement, et avec des mots de respect, que toutes ces découvertes ne mettent pas en cause l'originalité d'Alphonse Daudet ; mais, aussitôt, il recommence. Cela finit par devenir un « procès » de plagiat ; et l'on est assez étonné que l'auteur, à la page 244,

prononce un « acquittement absolu ». Ce juge a bien de l'indulgence, car il avait rassemblé une terrible procédure.

La vraie conclusion du livre, ce serait que Daudet n'a jamais mis les pieds en Algérie : M. Degoumois n'ose aller tout à fait jusque-là. « Sa compétence, dit-il, de l'auteur de *Tartarin*, est le fruit de ses lectures et non le résultat d'observations faites sur les lieux. Il n'est pas impossible au demeurant qu'il ait été témoin lui-même des faits qu'il évoque, et qu'il ait éprouvé sur place certaines des sensations qu'il rapporte » (p. 115). La concession est maigre, et de pure politesse !

Malheureusement la méthode de M. Degoumois est si exagérée qu'elle finit par ruiner ses propres conclusions. Il voit partout des ressemblances ; et la plupart sont imaginaires, très artificiellement créées ; parmi les autres, beaucoup tiennent à ce fait que Fromentin, Feydeau, Daudet ont vu les mêmes choses, — et Feydeau et Daudet presque au même moment, Feydeau en 1860, Daudet en 1861. Ils ont décrit des spectacles parfaitement semblables, et ils se sont servis du même vocabulaire, obligatoire. Ils ont fait, par exemple, tous trois, l'indispensable visite à une mauresque que sa profession et l'usage invitaient à se montrer aux touristes, très légèrement vêtue ; Haoûa et Baïa parurent devant eux avec la traditionnelle chemise de gaze argentée et transparente ; et ils notèrent, tous trois, avec presque exactement les mêmes mots, que les mauresques, en déshabillé, portaient une chemise de gaze argentée et transparente ! Comment auraient-ils pu dire autrement, s'ils voulaient être véridiques et précis ? Si Tartarin prend « la route poudreuse de Mustapha », M. Degoumois nous avertit aussitôt que Fromentin raconte, à la page 4 de l'*Année dans le Sahel*, qu'il roula sur « la route de Mustapha », et, à la page 36, qu'il y trouva de la « poussière ». C'est, n'est-ce pas ? un emprunt formel ; car il serait trop simple de penser que la réelle route de Mustapha était poudreuse, et que, après Fromentin, Daudet, réellement, y passa ! Et il en est ainsi une bonne centaine de fois, pour le moins.

On a bien l'impression que, dans l'esprit de M. Degoumois, l'Algérie est un mot dépourvu de toute réalité, et qui n'évoque que des fictions littéraires. Les vrais événements du voyage de Daudet lui soucient peu. Il emploie tout un chapitre à affirmer qu'on ne saurait le « reconstituer » ; il parle de la « désolante imprécision » des dates d'arrivée et de départ. Il ne lui est pas entré dans l'esprit qu'il était assez facile de les savoir. Il lui aurait suffi, par exemple, d'ouvrir ou de faire ouvrir des journaux locaux ; l'*Akhbar* lui aurait révélé que M. Daudet, « attaché de cabinet de Son Excellence M. le Président du Corps législatif », arriva à Alger le samedi 21 décembre 1861, sur le *Zouave*, — comme Tartarin ! ; et qu'il repartit le mardi 25 février 1862 sur le *Louqsor*. M. Degoumois consacre également plusieurs pages à se demander si réellement Daudet est venu en Algérie en compagnie du cousin Reynaud, — l'original de Tartarin ; et il penche

finalement pour la négative. Or, le même *Akhbar* l'aurait convaincu que « M. Reynaud, propriétaire » arriva à Alger le même jour que Daudet, et qu'il repartit par le même courrier que lui. « C'est contre toute vraisemblance, écrit encore M. Degoumois, que... Daudet fait rencontrer à Tartarin Bombonnel en personne. Celui-ci avait, en effet, tué sa dernière panthère en 1859, et regagné l'Europe tout de suite après cet exploit » (p. 126). Or, précisément dans l'hiver de 1861-1862, pendant le séjour même de Daudet en Algérie, Bombonnel et son ami Chassaing, qui étaient revenus, tuèrent des lions et des panthères ; — la presse algéroise ne manqua pas de signaler leurs exploits. M. Degoumois n'a pas pris garde que le livre de Bombonnel datait de 1860.

Et l'on rassemblerait aisément vingt autres témoignages de cette sorte sur la réalité du voyage de Daudet et l'originalité de ses impressions ; mais je n'insiste pas sur ce point, puisque M. Caillat, professeur au lycée d'Alger, qui s'est chargé de rendre compte du livre dans la *Revue d'histoire littéraire*, se propose de rassembler des indications précises sur ce que fut le vrai voyage d'Alphonse Daudet en Algérie et de les publier ici même. Il aura certainement aussi occasion d'y étudier une question dont M. Degoumois a ignoré l'intérêt : l'opinion de Daudet sur la colonisation française, l'actualité de ses vues, le parti pris de son jugement.

Bref, on savait, avant le livre de M. Degoumois, que Daudet avait voulu caricaturer, dans *Tartarin*, certaines façons romantiques de voir l'Algérie : l'Algérie héroïque des récits de chasse, l'Algérie exotique et voluptueuse des harems... Et l'on se doutait bien, — il le disait lui-même —, qu'il s'était informé auprès de Gérard et de Bombonnel sur les rites nécessaires des grandes chasses. M. Degoumois a rendu patentes ces lectures de Daudet. — On savait que Fromentin venait de constituer, pour les lettrés de France, le vocabulaire artistique convenable à l'Algérie, et de fixer certaines attitudes pour la regarder ; ses livres sont un vrai *Guide*, que tout le monde, depuis cinquante ans, lit ou relit, en venant en Algérie. M. Degoumois a montré que Daudet ne l'avait pas ignoré ; mais il a furieusement exagéré sa dette, ainsi que les emprunts faits au joli livre de Feydeau (*Alger*, 1862). Par contre, il a exhumé, avec grand profit, la première forme de *Tartarin : Chapatin le tueur de lions*, une nouvelle parue dans le *Figaro* du 6 juin 1863. C'est dire que son livre n'est pas sans utilité.

Mais je souhaite bien sincèrement que d'avoir écrit ce livre, cela lui donne maintenant le désir de faire un voyage en Algérie, — deux mois, comme Daudet. Si différente que la colonie soit de ce qu'elle était il y a un demi-siècle, il en reviendra sûrement persuadé que Daudet n'a pas tout pris dans les livres, qu'il a regardé et écouté, et que les yeux qu'il a ouverts sur l'Algérie étaient singulièrement clairs et vifs.

Pierre MARTINO.

Revue des Périodiques

Académie des Inscriptions et Belles-lettres (Comptes rendus de l'). — *Septembre-octobre* 1922. — Dr L. Carton : Les fouilles de Bulla Regia au printemps de 1922. — P. Monceaux : Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila.

Afrique Française (L'). — *Janvier* 1923. — Le guépier marocain de l'Espagne. — A la mémoire du P. de Foucauld : le monument de Casablanca. — Léon Rollin : l'Espagne au Maroc et la question de Tanger (*à suivre*). — O. Meynier : Le raid des autochenilles à travers le Sahara. — A propos du chemin de fer transsaharien. — Chronique : Algérie, Tunisie, Maroc, Tripolitaine. — *Renseignements coloniaux.* — Les opérations de 1922 dans la région de Ouaouizert. — Les opérations de 1922 en Haute Moulouya et dans la haute vallée du Guigou. — Niloticus : L'armée égyptienne. — Le travail scientifique au Maroc. — *Février.* — L'Afrique française du Nord. — La conférence d'Alger. — M. Delafosse : Tombouctou et le tourisme. — René Thierry : En marge du Livre Jaune. — Chronique : Algérie, Maroc, Egypte, Tripolitaine. — *Renseignements coloniaux.* — Général Estienne : Les communications sahariennes. — J. Ladreit de Lacharrière : Les « hommes nouveaux », de Claude Farrère. — Commandant A. Derville : Un projet de communications transsahariennes. — *Mars.* — La chicane anglaise dans l'Afrique française du Nord. — Un Saharien : La traversée du Sahara. — Un rachat de captifs au XVIIIe siècle au Maroc. — Vidi : La vie au Maroc. — Chronique : Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Possessions espagnoles. — *Renseignements coloniaux.* — L. Barety : Tanger. — Les décrets de nationalité devant la cour permanente de justice internationale : l'avis consultatif de la cour.

Afrique latine (L'). — *Janvier* 1923. — Etudes de politique indigène (*suite et à suivre*). — A. Couët : Cinquante ans d'histoire littéraire. — J. Cazenave : Louis Bertrand et l'Espagne. — Les ennemis du théâtre à Alger (*suite et à suivre*). — *Février.* — G. Esquer : Les centres du travail intellectuel en Algérie. — J. Cazenave : Pages d'histoire algérienne. — X... : La politique berbère de la France au Maroc. — *Mars :* A. Couët : La réponse de l'enseignement secondaire. — F. Papillon : Sur la littérature algérienne. — Le Massier : Les arts à Alger.

Bulletin de la Société de Géographie du Maroc. — *2e trimestre* 1922. — De Segonzac : Tanger. — J. Goulven : Esquisse historique sur les Mellahs de Rabat-Salé. — Note sur les Beni-Alaham. — J. Célérier et A. Charton : De Petitjean à Meknès. — André Albert : Le Transsaharien. — Clernoël : Le régime des pluies au Maroc d'après A. Bernard. — Actualités géographiques et économiques. — Bibliographie marocaine. — Tourisme et excursions. — *3e trimestre* 1922. — Lt-Colonel Huot : La situation politique en Chaouïa (août-décembre 1907). — Dr P. Russo : Le pays de Figuig. — J. Célérier et A. Charton : Voyage dans le Haut-Atlas (Ourika et Reraïa). — J. Célerier : Notes sur les sources de la haute vallée de l'Oum er Rbia. — M. Anthoine : Excursion entomologique chez les Beni-Mguild. — Actualités géographiques et économiques. — Bibliographie marocaine. — *4e trimestre* 1922. — L'inauguration du monument de Foucauld à Casablanca. — Lt-Colonel Huot : La situation politique en Chaouïa (décembre 1907). — Dr P. Russo : Le cénomannien et les atterrissements tertiaires dans les Hauts Plateaux marocains. — C. P. Odinot : Relations du Maroc avec les Turcs du XVIe au XIXe siècle. — J. Célérier et A. Charton : Voyage dans le Haut-Atlas (*suite et fin*). — J. Raymond : La traversée de l'Atlas en automobile. — Clernoël : La peste au Maroc, d'après le Dr Renaud. — A. Charton : La terre marocaine, d'après le Dr Russo. — Actualités géographiques et économiques. — Bibliographie marocaine. — Tourisme et excursions. — Le Club Alpin du Maroc.

Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran. — *Juin* 1922. — Général Didier : Conférences sur l'Algérie : 1re Conférence. — L. Blanc : Observations météorologiques faites à la station de Santa-Cruz. — Bibliographie. — *Septembre-décembre* 1922. — Doumergue : Description de deux stations préhistoriques des environs de Karouba (Mostaganem) et considérations sur leurs relations statigraphiques avec la plage émergée du niveau de 18 mètres. — Julien (A.) : La question d'Alger devant l'opinion de 1827 à 1820. — Doumergue : Note au sujet de l'ancienneté du squelette humain d'Ipswich. — Bibliographie.

Correspondant. — *10 mars* 1923. — A. Praviel : Un latin d'Afrique : Louis Bertrand. — J. Saurin : Le peuplement français à travers l'Afrique du Nord.

Géographie (La). — *Décembre* 1922. — Dr M. Langeron : Les oasis de montagne du Sud Tunisien : Tamerza, Midès, Chebika. — *Janvier* 1923. — Capitaine Augiéras : Mission Transsaharienne Alger-Dakar (1920-1921). — *Février.* — J. Frodin : Un voyage d'études des géographiques dans le Maroc Occidental. — La Traversée du Sahara en autochenilles. — *Mars.* — Jean Raymond : Dans le Soûs mystérieux : Agadir.

Opinion (L'). — *26 janvier.* — F. de Tessan : A propos du raid transsaharien. — *9 mars.* — Général Mangin : La France d'Afrique. L'Algérie. — *23 mars.* — Général Mangin : La France en Afrique. La conquête et l'organisation du Maroc. — *30 mars.* — Général Mangin : La France d'Afrique. L'Afrique noire.

Oriente moderno. — *Janvier* 1923. — A. G. : Résumé de la situation (*à suivre*). — Décret de 1922 sur la Constitution de la Palestine. — F. Beguinot : La littérature berbère d'après un livre de H. Basset (*suite et à suivre*). — *Février*. — Décret royal contenant les dispositions relatives à l'élection du Conseil législatif de la Palestine. — Décret du 1er septembre 1922 du Haut Commissaire Britannique en Palestine qui exclut la Transjordanie de la constitution. — Nouvelles diverses. — *Mars*. — Note présentée par les Assyro-Chaldéens à la Conférence de Lausanne. — A. Palmieri : Les études orientales en Russie bolcheviste.

Renaissance politique, littéraire, artistique (La). — 13 *janvier* 1923. — Le Renseigné : La pacification du Maroc. — 10 *et* 17. — Colonel Tardin : Le Maréchal de l'Islam.

Revue française. — 7 *janvier* 1923. — J. Bernex : L'angoissante question de Tanger.

Revue générale des Sciences. — 15 *janvier* 1923. — G. Regelsperger : Expéditions scientifiques au Sahara et dans l'Afrique Occidentale française.

Revue Scientifique. — 10 *février* 1923. — R. Dougier : Le propulseur à chenilles et la traversée du Sahara.

Revue de l'histoire des colonies françaises. — 4e *trimestre* 1922: — G. Gauthserot : Le Maréchal de Bourmont et l'Amiral Duperré : Quelques documents sur le commandement en chef de l'expédition de 1830.

Revue des Deux-Mondes. — 15 *janvier* 1923. — XXX : Les intrigues allemandes au Maroc (1905-1914).

Le Gérant : J. BÉVIA.

ALGER — TYPOGRAPHIE JULES CARBONEL — ALGER

L'IMBROGLIO MAROCAIN

ET

l'Entrevue du Général Osmont avec le Sultan à Oudjda

(1874-1876)

A la suite d'une longue série d'intrigues et de violences, le chef des Beni-Snassen était parvenu à se faire nommer amel d'Oudjda, au moment où il pouvait croire la partie perdue. Le Sultan l'avait investi au camp de Selouane, le 13 novembre 1874, malgré l'opposition des principaux notables de l'amalat. Cette province de l'Est échappait depuis longtemps à l'autorité du Makhzen ; l'anarchie y régnait à l'état endémique et les méfaits des Marocains provoquaient de fréquentes réclamations de la part des Français. Mouley El Hassane, qui désirait la fin de cet état de choses, crut sans doute que Mohammed ould El Bachir, l'homme le plus en vue et le plus énergique de tout le pays, était le seul capable d'y rétablir l'ordre ; c'est ce qui explique la décision prise par le Souverain après mille réflexions.

L'autorité française s'était leurrée des mêmes illusions que Mouley El Hassane, à l'époque où, pour obtenir notre appui, Mohammed ould El Bachir et son allié, Ali ould Ramdane, manifestaient une remarquable bonne volonté dans le règlement des affaires intéressant l'Algérie. Mais l'amitié de ces deux personnages n'avait pas été sans se refroidir, devant le retard apporté à la réalisation de leurs rêves ; pour des motifs d'ordres divers, l'attitude du chef des Beni-Snassen était devenue parfois agressive, après l'arrivée à Oudjda de l'amel Abdelkader ben Haou-

cine (1). Lors de la nomination de Mohammed ould El Bachir, on doutait déjà, du côté français, de l'opportunité de cette mesure. Si ce seigneur féodal avait réussi à faire échec aux fonctionnaires chérifiens, il ne possédait pas les qualités requises pour administrer régulièrement, au nom du Sultan, des populations lasses de sa brutalité et de ses exactions. Les événements allaient montrer combien ces craintes étaient fondées ; les tribus algériennes devaient encore souffrir du gâchis marocain.

LES CONSEQUENCES DE L'ELEVATION DE MOHAMMED OULD EL BACHIR A LA DIGNITE D'AMEL

LE SOULÈVEMENT DES TRIBUS MAROCAINES ET LES COMBATS A PROXIMITÉ DU TERRITOIRE ALGÉRIEN

Quand le Sultan eût revêtu Mohammed ould El Bachir des vêtements d'investiture, les protestations des délégués des tribus furent si fortes, qu'il marqua d'abord quelque hésitation. Le 16 septembre 1874, en quittant le camp de Selouane pour retourner à Fez, Mouley El Hassane autorisa finalement les notables à ne pas se placer sous les ordres du nouvel amel durant deux mois ; il chargea un de ses agents de recueillir les vœux des fractions et promit d'arrêter une solution définitive à l'échéance du délai fixé. Ce singulier compromis ne fit qu'irriter les membres de la députation ; ceux-ci n'avaient d'ailleurs aucune envie d'abandonner leurs cultures, afin d'aller vivre dans l'Ouest comme l'avait suggéré le Souverain. Après le départ de ce dernier, Mohammed ould El Bachir témoigna, d'autre part, son intention d'imposer, sans délai, son au-

(1) Voir L. Voinot, *Une phase curieuse des rapports des autorités algériennes avec l'Amalat d'Oudjda*, in *Revue Africaine*, 1er trimestre 1922, p. 85

torité. Dans ces conditions, une lutte à outrance paraissait inévitable et chacun rentra chez soi pour s'y préparer. Le parti hostile à l'amel avait à sa tête El Hadj Mohammed Zaïmi, des Beni-Khaled, un vieil adversaire du chef des Beni-Snassen ; on prit rendez-vous pour le 20 novembre, à Sidi-Yahia près d'Oudjda, afin de déterminer le mode d'action.

Au jour dit, les réfractaires étaient réunis au lieu indiqué ; ils convinrent que les Angad établiraient leurs douars le long de la frontière, entre Djorf-el-Baroud et Kerkour-Sidi-Hamza, de manière à se placer sur la défensive en attendant les événements. Dans l'après-midi du 21 novembre, ils apprirent tout à coup que Mohammed ould El Bachir se disposait à marcher sur Oudjda avec des forces considérables ; les Angad, saisis de panique, n'eurent pas le temps d'exécuter le mouvement prévu et ils replièrent en hâte leurs campements à l'est de l'Oued-Bou-Naïm. Le territoire algérien risquait d'être envahi au premier coup de fusil ; on concentra donc aussitôt deux escadrons de spahis à Marnia et l'on mit un escadron de chasseurs d'Afrique à Sidi-Zaher.

Du 22 au 25 novembre, les réfractaires gardèrent leurs contingents massés vers Tinialine, où ils étaient à portée pour intervenir à la première menace de Mohammed ould El Bachir, mais celui-ci ne sortit pas de sa montagne. Des Beni-Drar du clan de ce dernier avaient pénétré chez les Achache ; des douars appartenant au clan opposé s'étaient réfugiés en Algérie lors de l'alerte du 21 novembre ; les deux partis cherchaient déjà à utiliser, en vue des prochaines luttes, la protection que leur assurait la frontière. Cette prétention était inadmissible, aussi les Français employèrent-ils les journées de répit à refouler tous ces gens au Maroc. Dans la soirée du 25 novembre, Mohammed ould El Bachir entra à Oudjda ; il avait terminé le rassemblement de ses partisans, qui le rejoignirent en grand nombre au cours de la nuit. Les oppo-

sants ne semblaient pas très désireux de se mesurer avec leur ennemi ; le 26 novembre, ils procédèrent à un nouveau repli et, après avoir franchi l'oued Taïret, ils dressèrent leurs tentes au pied des hauteurs des Beni-bou-Saïd. Plus de cent douars se trouvaient groupés dans cette région ; quelques-uns passèrent encore en territoire algérien et il fallut les faire décamper. Le mauvais temps retardait l'ouverture des hostilités, mais il était visible que l'action se déroulerait entre Sidi-Zaher et le Ras-Asfour. L'autorité française envoya donc les deux escadrons de spahis de Marnia à Sidi-Zaher, le 27 au matin, afin de pouvoir s'opposer à une violation de frontière.

L'amel se porta contre ses adversaires, dans la matinée du 29 novembre, à la tête d'un millier de cavaliers et d'environ deux mille piétons ; il déploya ses forces sur la rive gauche de l'Oued Taïret, dont les Angad et les Mehaïa tenaient la rive droite. A la suite des nouvelles reçues pendant la nuit, les Français venaient de masser les escadrons de spahis et l'escadron de chasseurs d'Afrique sur l'oued Roubane, en avant du seul col donnant accès chez les Beni-bou-Saïd. Mohammed ould El Bachir engagea le combat vers 10 heures du matin, à une faible distance de la frontière ; les opposants cédèrent sous le choc et battirent en retraite en bon ordre, les Mehaïa vers le pied des montagnes et les Angad sur Sidi-Djabeur, où étaient rassemblées leurs tentes. L'amel poursuivit lui-même les Mehaïa et retourna à Oudjda à la fin de la soirée, après avoir fait piller leurs campements. Comme les contingents lancés contre les Angad avaient été mis en déroute par ces derniers, la journée restait indécise. Mais les Angad s'étant réfugiés dans les contreforts du djebel Asfour, un nouvel engagement pouvait amener les combattants en territoire algérien. La cavalerie française reprit donc la garde à l'oued Roubane, le 30 novembre au matin, après avoir passé la nuit à Sidi-Zaher. Au cours de la journée, Mohammed ould El Bachir revint avec toutes ses forces ;

pendant qu'il remontait la vallée de l'oued Taïret, une folle panique saisit les Beni Snassen, qui rebroussèrent chemin à toute allure. L'amel parvint quand même à rallier ses contingents démoralisés ; à son retour à Oudjda, à la tombée de la nuit, il les licencia. De leur côté, les Mehaïa et les Angad se retirèrent à Tiouli, afin de s'y reformer.

Par suite de l'échec de Mohammed ould El Bachir, la ligue des opposants allait prendre rapidement des proportions considérables ; les haines amassées depuis longtemps contre lui se donnaient libre cours, d'autant que cette prise d'armes avait, en quelque sorte, l'approbation tacite du Sultan. Le danger étant écarté de la frontière, au moins pour quelque temps, on renvoya dans leurs smalas les escadrons de spahis ; l'escadron de chasseurs d'Afrique fut maintenu à Sidi-Zaher, afin de rassurer les populations algériennes limitrophes. Il fallait d'ailleurs s'attendre à d'autres incidents, car les adversaires de l'amel se préparaient à recommencer une lutte acharnée dans la région d'Oudjda ; le chiffre de leurs forces disponibles s'élevait à plus de deux mille cavaliers et plusieurs milliers de piétons.

Le général commandant la subdivision de Tlemcen avait dû diriger des renforts sur Sidi-Djilali, au moment où le combat paraissait sur le point de s'étendre vers le Sud. Le commandant Ben Daoud, commandant supérieur du cercle de Sebdou, atteignit Sidi-Djilali le 1er décembre ; sa petite colonne comprenait deux compagnies de tirailleurs, un escadron de chasseurs d'Afrique et le goum des Oulad Nehar. Dans la soirée du même jour, plusieurs chefs des Angad et des Mehaïa se présentèrent au camp français ; ils annoncèrent leur intention de poursuivre la lutte jusqu'au bout et, en cas d'échec, de se placer sous notre domination. Le commandant Ben Daoud confirma à ces chefs que nous entendions garder une stricte neutralité. La colonne regagna Sebdou le 3 décembre ; elle laissait le goum en surveillance à la frontière.

Les Angad, enhardis par leur demi succès, se mirent à parcourir le pays en bandes armées ; ils se jetèrent sur les troupeaux des partisans de l'amel et il y eut de nombreuses escarmouches. Ces troubles menaçaient la sécurité du territoire algérien ; les malfaiteurs étaient attirés dans la région, où ils pouvaient opérer impunément à la faveur du désordre. Les Français se trouvaient donc astreints a une garde énervante ; ils devaient toujours avoir des forces prêtes à intervenir à la frontière. L'amel n'entretenait d'ailleurs avec nous que des relations très irrégulières et sans importance ; le règlement des moindres affaires était continuellement différé. L'instabilité de la situation provoquait en outre de l'émotion dans nos tribus, obligées de supporter les conséquences de l'anarchie marocaine. Tels étaient, à notre point de vue, les multiples inconvénients de cet état de choses. Une prompte pacification de l'amalat eût été nécessaire, mais, à la fin de 1874, cette solution paraissait encore bien lointaine ; aucun des belligerants ne songeait à transiger (1).

Les incidents de frontière et l'hostilité de Mohammed ould El Bachir a l'égard des Français

La passivité de Mohammed ould El Bachir laissait le champ libre à ses adversaires ; ceux-ci étaient maîtres de la plaine et s'aventuraient jusque sur les pentes du massif des Beni-Snassen. Le 20 décembre 1874, les Angad firent une grande razzia à Sefrou, chez les Beni Khaled. Le 1er janvier 1875, ils attaquèrent Oudjda et réussirent à s'introduire dans la ville ; les assaillants massacrèrent quelques habitants et enlevèrent un butin considérable. La position de l'amel n'était pas solide, car les Beni

(1) Pièces 2 et 3. — Noël, *Documents historiques sur les tribus de l'annexe d'El-Aricha*, in *Bulletin Société de Géographie d'Oran*, mars 1919. — L. Voinot, *Oudjda et l'Amalat* (Oran, 1912).

Snassen montraient peu d'empressement pour reprendre les armes. Les réfractaires bloquaient Oudjda et, quand la ville se trouvait menacée, le cheikh Ali ould Ramdane était obligé d'organiser la défense par ses propres moyens. En espérant que Mohammed ould El Bachir s'imposerait aux populations comme fonctionnaire chérifien, le Sultan avait commis une grave erreur.

En présence du conflit marocain, la conduite à tenir était très délicate. Sous prétexte de garder la plus stricte neutralité, l'autorité française laissa vendre en Algérie les prises faites par les adversaires de l'amel ; celui-ci en conçut une violente irritation contre nous. Cet acte n'était certainement pas dicté par un sentiment de partialité, mais, en fait, il était contraire à la neutralité et il est juste de le reconnaître. Tout prouve que les Français cherchaient à ne favoriser aucun des deux partis ; ils firent notamment chasser les opposants qui venaient s'embusquer en territoire algérien, afin d'attaquer à l'improviste les partisans de l'amel ; ils obligèrent même les premiers à restituer aux derniers les prises douteuses. Malgré cela, notre attitude prêtait à la critique. La franchise accordée au butin de guerre aurait été admise, si le sort des armes avait égalisé les chances entre les belligérants ; comme il n'en allait pas ainsi, on s'explique le dépit de Mohammed ould El Bachir. Pour éviter ces difficultés, il eût fallu interdire, de façon absolue, l'écoulement sur les marchés algériens du produit des razzias ; cette mesure devait malheureusement gêner les transactions commerciales. En résumé, en ne voulant mécontenter personne, on provoqua l'hostilité de l'amel. Celui-ci manifesta sa colère en public ; ses partisans parlèrent de traiter nos tribus en ennemies, au même titre que les Angad.

Les intentions agressives des Beni-Snassen causèrent quelque émoi chez les Algériens de la frontière. Le 13 janvier, ces derniers coururent aux armes, à l'annonce d'un mouvement qu'ils supposaient dirigé contre les douars

des Beni bou Saïd, campés à Aïn-Takbalet ; en réalité, les fidèles de Mohammed ould El Bachir tentaient seulement d'enlever un convoi des Angad, qui chargeait des grains aux silos voisins de ce point. Le commandant supérieur de Marnia dut néanmoins envoyer sur les lieux deux escadrons de spahis, afin de rassurer les populations. Les Beni Snassen ayant manqué leur coup, nous fûmes accusés d'avoir soutenu les Angad. Vers la même époque, des douars des Angad pénétrèrent dans le cercle de Sebdou, jusqu'à Ras Mesaksâ ; le chef du bureau arabe de ce cercle les rejeta au Maroc à l'aide du goum des Oulad Nchar et d'un peloton de chasseurs d'Afrique. Il n'y avait, par conséquent, aucune différence de traitement pour chaque groupe de belligérants. Cela n'empêcha pas l'amel de récriminer contre nous ; il ne fit rien pour s'opposer aux attentats de ses partisans sur notre territoire et il parut plutôt les encourager.

Vers le milieu du mois de janvier, des Beni Snassen s'avancèrent en armes dans la tribu des Achache. Quelques jours après, le 26 janvier, une troupe de 125 cavaliers Beni Drar poursuivit en Algérie des Angad hébergés par un douar des Beni Ouacine ; les assaillants parcoururent plusieurs kilomètres sur notre territoire et tirèrent des coups de feu sur leurs adversaires, qui se trouvaient au milieu de nos gens. Malgré les réclamations de l'autorité française, Mohammed ould El Bachir n'adressa même pas une réprimande aux auteurs de ces violations de frontière. Le 2 mars, des bœufs furent enlevés chez les Beni Snous par une bande de maraudeurs des Beni Snassen ; l'amel saisit les animaux volés et les conserva dans son troupeau au lieu de nous les rendre. Enfin, le 9 mars, un parti de Beni Snassen razzia, près de Tinialine, un convoi appartenant aux Beni Ouacine. Cette dernière agression équivalait presque à une déclaration de guerre ; Mohammed ould El Bachir eut peur de dépasser la mesure et il ordonna la restitution des prises.

Bien qu'affectant des allures de bravache, Mohammed

ould El Bachir n'était pas sans inquiétude ; depuis sa nomination, ses nombreux adversaires le harcelaient sans trève et sa situation empirait constamment. Ce personnage ambitieux, qui avait molesté tous les fonctionnaires chérifiens, se voyait à son tour dans la même posture humiliée, devant des populations résolues à ne pas le reconnaître comme chef ; c'était une blessure cuisante pour son orgueil. Un pareil changement de fortune inspirait sans doute de tristes réflexions à l'amel. Son rêve de domination sous le couvert du Makhzen s'effondrait. Afin de conjurer le péril, Mohammed ould El Bachir avait sollicité l'appui de Si Slimane ben Kaddour ; le Sultan devait d'ailleurs le blâmer à propos du recours à cet Ouled Sidi Cheikh. La manœuvre n'intimida nullement les réfractaires, qui avaient contracté de sérieuses alliances. Le 17 février, ils expédièrent une députation à la Cour de Fez ; à la suite de cette démarche, le bruit se répandit que le Souverain se décidait à remplacer Mohammed ould El Bachir par l'amel de Taza, Abderrahman ben Ech Chlih. L'audace de l'opposition s'accrut ; Mohammed ould El Bachir marcha contre ses ennemis, mais il se fit battre, le 11 mars, à Tiouli.

Quelque temps après, au mois d'avril, l'amel suscita de nouvelles difficultés aux Français. Lorsque ceux-ci réclamèrent l'impôt dû par les Marocains ayant labouré en Algérie, les Angad prirent le parti de s'acquitter ausitôt ; quant aux Beni Snassen, ils refusèrent obstinément de verser leur quote part. Les nombreuses protestations de l'autorité française n'eurent aucun effet ; l'amel prétendit d'abord que le consentement du Sultan était nécessaire pour faire payer ses administrés, puis il finit par ne plus répondre aux lettres et les relations cessèrent à peu près complètement. La raison donnée n'avait pas de valeur, puisque le Souverain ne s'était pas opposé, l'année précédente, au versement de l'impôt. Mohammed ould El Bachir voulait gagner du temps, afin que ses gens puissent mettre leurs récoltes à l'abri d'une saisie. Il ne se

contenta pas de cette obstruction et défendit aux Beni Snassen de fréquenter le marché de Marnia ; ceux-ci commirent même plusieurs vols d'animaux en Algérie. Quelques cavaliers des Oulad Sidi Cheikh ne laissèrent pas passer l'occasion de pêcher en eau trouble ; ils razzièrent, le 8 mai, les chameaux d'un douar des Beni Ouacine. Au moment de la moisson, les Beni Drar n'avaient pas encore réglé l'impôt ; on fut obligé d'employer des moyens de contrainte. Le 28 mai, le commandant supérieur de Marnia fit procéder à l'enlèvement des grains des récalcitrants ; les travailleurs et le convoi étaient protégés par deux escadrons de spahis. Cette mesure énergique amena la plupart des débiteurs à se libérer ; on préleva sur les récoltes des autres la quantité de grains correspondant aux sommes inscrites à leur nom sur le rôle. Mohammed ould El Bachir n'osa pas intervenir pour empêcher l'opération.

La conduite de l'amel poussa les Angad à se rapprocher des Français ; puisque ces derniers se plaignaient des mauvais procédés de Mohammed ould El Bachir, les adversaires de celui-ci devaient logiquement s'efforcer de plaire. Le sentiment qui faisait agir ainsi les Angad était intéressé ; dans leur situation, ils avaient en effet tout avantage à entretenir des relations amicales avec les autorités d'Algérie. Les bonnes dispositions de cette tribu arabe nous furent d'ailleurs très profitables, aussi ne pouvait-on se dispenser de lui en savoir gré. Les vols commis en territoire algérien cessèrent complètement ; les animaux enlevés par des Angad, au cours de la période précédente, furent restitués et nos différentes réclamations reçurent satisfaction. Ce résultat appréciable compensait en partie les difficultés éprouvées avec les Beni Snassen. (1)

---

(1) Pièce 3. — De la Martinière et Lacroix, *Documents sur le Nord-Ouest Africain*, t. I, Alger, 1894. — *Documents historiques sur l'annexe d'El-Aricha* (*loc. cit.*). — *Oudjda et l'Amalat* (*loc. cit.*).

Les tentatives de rapprochement de l'amel au moment de sa révolte contre le Makhzen

Depuis quelque temps, on parlait beaucoup dans l'amalat de l'arrivee prochaine d'Abderrahmane ben Ech Chlih à la tête d'une colonne. Les Angad commentaient cette nouvelle avec joie ; ils escomptaient déjà la destitution de Mohammed ould El Bachir, dont les partisans se montraient fort alarmés. L'amel lui-même ne se sentait plus en sûreté ; il perdit son assurance et songea à se ménager une retraite en Algérie. Pour celà, il fallait renouer avec nous les rapports interrompus par sa faute, mais cet orgueilleux personnage n'était pas disposé à faire en personne amende honorable. Le 23 mai 1875, Mohammed ould El Bachir dépêcha à Marnia un notable d'Oudjda, le cheikh Ahmed ben Bou Azza, qu'il chargera de présenter des excuses aux Français, au nom de cheikh Ali ould Ramdane. Le cheikh Ahmed ben Bou Azza fit part des regrets de Mohammed ould El Bachir et d'Ali ould Ramdane, qui promettaient de mieux se comporter à notre égard dans l'avenir. Il n'y avait pas à se méprendre sur la portée de cette démarche ; elle se produisait trop tard pour être sincère.

Sur ces entrefaites, Si Slimane ben Kaddour avait répondu à l'appel de Mohammed ould El Bachir. L'Ouled Sidi Cheikh offrit sa médiation et tenta de rétablir la paix. Ses efforts n'aboutirent pas au résultat désiré, mais il parvint néanmoins, le 9 juin, à faire conclure une trève entre les deux partis, à défaut d'une réconciliation générale qui était impossible. Cette suspension d'armes amena une détente et le calme reparut dans les confins algéro-marocains pendant la période d'été. La colonne chérifienne, annoncée depuis longtemps, fut enfin formée à Taza sous le commandement d'un frère du Sultan et d'Abderrahman ben Ech Chlih. Ce dernier notifia sa révocation à l'amel, qui vint camper à Oudjda, le 5 sep-

tembre, avec de forts contingents. Mohammed ould El Bachir, décidé à la résistance, renvoya sa troupe dans la montagne ; quand ses partisans furent prêts à entrer en campagne, il les concentra à Berdil, sur la lisière nord de la plaine d'Angad. Le 17 septembre, au moment où la colonne chérifienne venait d'atteindre Mestigmar, Mohammed ould El Bachir l'attaqua par surprise et la mit en déroute. Après cet acte de révolte, la trève avec les Angad se trouvait évidemment rompue ; ces derniers eurent peur et replièrent leurs campements à Tiouli, tandis que leur adversaire, embarrassé de son succès, se confinait dans sa maison d'où il n'osait plus sortir.

Les hostilités recommencèrent pourtant, mais, d'un côté comme de l'autre, on hésitait à s'engager à fond. Au commencement du mois de décembre, Mohammed ould El Bachir chercha à piller un groupe de silos de ses ennemis, dans les parages de la frontière ; il ne parvint pas à entraîner les Beni Snassen. Malgré le peu d'enthousiasme de ces montagnards, leurs bandes battaient quelquefois l'estrade dans la plaine. Le 10 décembre, 130 cavaliers des Beni Attigue se trouvaient sur l'oued Tahert, afin de barrer le passage aux Angad qui se rendaient au marché de Marnia ; ces cavaliers rencontrèrent trois Mezaouir, auxquels ils donnèrent la chasse en s'avançant de plusieurs kilomètres en Algérie. Cette incursion provoqua une panique parmi les douars des Beni bou Saïd installés dans la région ; les cultivateurs s'enfuirent en abandonnant leurs charrues. Nous ne pouvions malheureusement pas interdire ces violations de territoire, qui se produisaient toujours inopinément. Le chef des Beni Snassen, au cas où il aurait voulu intervenir, ne possédait plus une autorité suffisante sur ses partisans. Le commandant Charpentier, du 2e Spahis, qui avait succédé au commandant Brunetière dans le commandement du cercle de Marnia, faisait grief à ce personnage de n'avoir pas sévi contre les auteurs de l'agression ; cet officier s'abusait sur le pouvoir de l'amel déchu.

Après douze années de puissance, Mohammed ould El Bachir voyait son étoile pâlir ; ses fidèles ne le suivaient qu'à regret et lui-même supportait avec peine le poids de sa révolte. Il chercha à intriguer à la Cour de Fez, afin d'éviter le châtiment dont il était menacé ; on ne lui fit aucune promesse et il resta dans l'incertitude du lendemain. Ce personnage essayait de se raccrocher à toutes les planches de salut ; il avait perdu son arrogance et saisissait les occasions d'être agréable aux Français. Dans le courant de décembre, il réussit à faire payer aux Zekara le prix du sang, des armes et de la monture d'un spahi du bureau arabe de Tlemcen, que ceux-ci avaient assassiné l'année précédente. De son côté, le cheikh Ali ould Ramdane se départissait de sa réserve des derniers temps ; il règla, à la satisfaction de l'autorité française, deux affaires concernant des indigènes du cercle de Marnia. Le danger ramenait Mohammed ould El Bachir et son beau-père, Ali ould Ramdane, à de meilleurs sentiments à notre égard. (1)

L'insécurité dans les confins algéro-marocains

Pendant que le chef des Beni Snassen tentait, sans succès, de rentrer en grâce, ses ennemis trouvaient des sympathies à la Cour. L'accueil fait par le Sultan aux délégués des Angad rendit ceux-ci agressifs. Le 30 décembre 1875 et le 5 janvier 1876, les contingents de cette tribu se jetèrent sur Oudjda ; ils attaquèrent de nouveau la ville, le 19 janvier, et des partis poussèrent jusque chez les Beni Snassen. La guerre se rallumait dans l'amalat et la situation des deux groupements en présence demeurait toujours aussi incertaine ; le Makhzen ne semblait pas pressé de solutionner la crise. Les marabouts des Beni Oukil s'entremirent pour la conclusion d'une trêve, afin

(1) Pièce 3. — *Documents historiques sur l'annexe d'El-Aricha* (*loc. cit.*). — *Oudjda et l'Amalat* (*loc. cit.*).

que chacun fût en mesure de labourer ses terres ; cet essai de médiation ne donna pas de résultats et les Angad continuèrent la lutte. Il n'y eut d'ailleurs aucun engagement saillant ; ces derniers se bornant à harceler les Beni Snassen, les hostilités se traduisirent par des razzias dépourvues d'importance.

La reprise de l'agitation au Maroc contribua à troubler la sécurité dans la région frontière ; les actes de banditisme, d'abord isolés, augmentèrent rapidement de fréquence. Dans la nuit du 22 au 23 décembre 1875, des malfaiteurs s'introduisirent par effraction dans le magasin d'un israélite de la grande rue de Marnia ; ils enlevèrent environ 2500 francs d'argent ou de marchandises et vendirent publiquement à Oudjda les objets volés. Le 7 février 1876, des maraudeurs de la fraction des Mezaouïr s'emparèrent d'un petit convoi, que conduisait dans cette dernière ville un israélite de Tlemcen. Sur la réclamation immédiate des autorités françaises, les chioukh des Angad arrêtèrent les voleurs et nous firent rendre la plupart des animaux, des armes, des vêtements et des marchandises. Quelques jours plus tard, le 16 février, il y eut un incident assez grave. Un groupe d'environ 800 piétons et 400 cavaliers des Beni Snassen rôdait vers Sidi Djabeur, à la recherche d'un campement d'Angad, mais celui-ci avait disparu. Les membres de cette troupe, déçus dans leur espoir de pillage, ne voulurent pas rentrer chez eux les mains vides ; ils razzièrent donc à Ras Tahert, en territoire algérien, près de 800 moutons et 60 bœufs appartenant aux Beni bou Saïd. Ceux-ci sautèrent sur les armes et se lancèrent à la poursuite des agresseurs, avec lesquels ils échangèrent quelques coups de feu. Grâce à l'intervention d'Ali ould Ramdane, nos gens purent rentrer en possession de la presque totalité de leurs animaux. Les indigènes du cercle de Marnia et de l'annexe de Nemours étaient fréquemment victimes de vols de bestiaux. Au cours de la période

visée, les brigands marocains étendirent d'ailleurs leurs opérations jusqu'à la lisière des Hauts-Plateaux. A El-Aricha, ils commirent un vol considérable, au préjudice d'un israélite. Deux Espagnols furent attaqués et dévalisés, à quelques jours d'intervalle, sur la route de Sebdou à El-Aricha. Il y eut des attaques à main armée chez les Angad El Gour et dans la région montagneuse située entre le territoire de cette tribu et les hauteurs des Beni Snous. L'insécurité entravait les relations commerciales ; le marché de Marnia, notamment, se ressentait beaucoup de cet état de choses.

Les bandits, qui travaillaient sur notre territoire, n'étaient pas tous du clan des Beni Snassen ; certains appartenaient à celui des Angad. Le commandant supérieur de Marnia reconnaissait néanmoins les bonnes dispositions des chefs de ce dernier parti, tandis qu'il se plaignait vivement des chefs du parti opposé, les accusant de mauvais vouloir et même d'hostilité. Pour l'époque en question, il semble que ce jugement n'est pas tout à fait impartial.

Le commandant Charpentier faisait état, en particulier, du crime commis à Marnia dans la deuxième quinzaine de décembre 1875. Il avait appris que les malfaiteurs étaient partis de la maison d'Ali ould Ramdane, où ils se trouvaient de garde ; or, bien que ceux-ci eussent écoulé le produit du vol à Oudjda, le cheikh niait les faits et refusait les réparations demandées. On ne peut pas conclure de là qu'il se faisait le complice des criminels, mais sa situation était devenue très difficile ; il convient d'ailleurs de se défier des indications fournies par les émissaires en temps de crise. La conduite d'Ali ould Ramdane, lors de l'affaire du 16 février 1876, tend à prouver, au contraire, que ce personnage s'efforçait de nous donner satisfaction, quand il en avait la possibilité. En ce qui concerne Mohammed ould El Bachir, auquel on reprochait d'inciter les Beni Snassen à commettre des

méfaits en Algérie, l'accusation est basée en grande partie sur la cessation de tous rapports avec l'autorité française. On oubliait peut-être trop facilement que ce chef n'était plus obéi comme autrefois ; il se trouvait en posture délicate vis-à-vis de ses administrés et devait d'autant plus les ménager, qu'il lui fallait éviter à tout prix les défections. En résumé, Mohammed ould El Bachir et Ali ould Ramdane n'étaient pas en mesure de maintenir l'ordre, mais leur intérêt du moment les conduisait à se rapprocher de nous et non à nous déclarer la guerre ; il est donc peu probable, qu'après avoir fait des avances justifiées aux Français, ils aient changé brusquement d'attitude, sans raison apparente.

Au mois d'avril, l'audace des voleurs s'était beaucoup accrue ; ils avaient établi leur quartier général à Oudjda et poussaient des pointes bien au delà de la frontière, jusqu'à Marnia. Les attentats, auxquels se livraient ces pillards, jetaient l'inquiétude dans les populations algériennes, qui sentaient peser sur elles une continuelle menace. En mai, les vols diminuèrent pourtant de fréquence, pour cesser ensuite peu à peu, quand le calme commença à se rétablir dans l'amalat. Les rapports avec les chefs marocains des deux partis ne subirent pas de modification. La frontière était surveillée avec soin afin d'empêcher, autant que possible, les incursions des maraudeurs, mais cette situation exerçait une influence défavorable sur l'activité économique du pays ; il n'y avait presque pas de relations entre les tribus du Maroc et l'Algérie. Comme nos indigènes circulaient avec moins de danger dans la région de l'oued Kiss que dans la plaine d'Angad, le marché de Nédroma tendait à absorber une partie des affaires, qui se traitaient précédemment à Marnia. (1)

(1) Pièces 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — *Documents historiques sur l'annexe d'El-Aricha* (*loc. cit.*). — *Oudjda et l'Amalat* (*loc. cit.*).

L'ACTIVITÉ DES OULAD SIDI CHEIKH ET LES DÉMARCHES POUR LEUR INTERNEMENT AU MAROC

Quoique définitivement vaincus et obligés de reconnaitre leur échec, les Oulad Sidi Cheikh insurgés se maintenaient aux portes de l'Algérie ; leur présence dans les confins sahariens était une cause permanente de désordres. Dès 1874, alors qu'on croyait à la venue du Sultan à Oudjda, le général Chanzy, gouverneur général, avait prévu qu'on demanderait au souverain chérifien d'interner les Gheraba à l'intérieur du Maroc et d'éloigner de la frontière les chefs des Cheraga, qui ne solliciteraient pas l'aman ; or, Mouley El Hassane s'était arrêté à Selouane et ce projet n'avait pas eu de suite. Vers la fin de 1875, l'alliance de Si Kaddour ben Hamza avec les Doui Menia et les relations de Si Slimane ben Kaddour avec les Beni Guil firent craindre une incursion sur notre territoire. Cette éventualité amena l'autorité française à poursuivre, sans retard, le règlement de la question des Oulad Sidi Cheikh.

Sur la proposition du général Chanzy, le ministre de France à Tanger, M. Tissot, entreprit des démarches auprès du Sultan, au commencement de 1876, afin d'obtenir l'internement des Oulad Sidi Cheikh Gheraba à l'ouest de Fez. Mouley El Hassane paraissait désireux de profiter de nos difficultés dans le Sud Oranais pour y étendre son influence, aussi s'empressa-t-il d'accéder à cette demande ; il chargea le chérif d'Ouezzan, Sid El Hadj Abdesselam, de négocier l'affaire avec les intéressés. Le souverain voyait dans la requête de M. Tissot un aveu de notre impuissance à réduire les Oulad Sidi Cheikh ; il devait, par conséquent, trouver l'occasion favorable au rétablissement de son prestige dans le Sud-Est du Maroc. Mouley El Hassane fit probablement agir dans ce sens le chérif d'Ouezzan, tandis que la légation de Tanger, qui protégeait officieusement ce personnage, comptait sur lui

pour engager les Oulad Sidi Cheikh à se laisser interner.

Après son débarquement en Algérie, Sid El Hadj Abdesselam se rendit à Sebdou, où il arriva le 26 février 1876 ; il avait avec lui sa femme, son fils, sa belle-sœur, une gouvernante et une suite de 12 personnes. Le chérif écrivit à Si Kaddour ben Hamza et à Si Slimane ben Kaddour de venir à El-Aricha ; il s'y transporta lui-même le 1er mars. Le dernier répondit seul, mais en refusant le rendez-vous d'El-Aricha ; il offrit de se rencontrer à Berguent avec le chérif. Celui-ci, très conciliant, n'éleva pas d'objections et s'en fut au lieu indiqué. Le 22 mars, Si Slimane ben Kaddour se présenta à Berguent accompagné d'une vingtaine de cavaliers ; Si Kaddour ben Hamza ne parut pas et se fit représenter par son frère Si Eddine et par son secrétaire. Les envoyés de Si Kaddour ben Hamza posèrent, comme condition de soumission, que le chef des Cheraga serait remis en possession de tous ses biens. Quant à Si Slimane ben Kaddour, après de longs pourparlers, il finit par accepter d'aller voir le Sultan ; ce personnage des Gheraba suivit Sid El Hadj Abdesselam à Sebdou, où ils entrèrent le 28 mars ; le 31, le chérif gagnait Tlemcen, puis Oudjda, pour y faire une tentative d'apaisement.

Si le chérif avait reçu mission de faire de la propagande en faveur de Mouley El Hassane, il put se rendre compte que notre faiblesse n'était pas telle qu'on se la représentait à Fez. Le chef de l'ordre des Taïbïa, qui possédait de nombreux adeptes en Algérie, n'avait pas intérêt à se fermer le pays, aussi dut-il se montrer très prudent. Au mois d'avril, avant le départ de Sid El Hadj Abdesselam, on remarqua pourtant que ses serviteurs religieux de la province d'Oran lui faisaient un accueil plus respectueux que d'habitude; sa présence produisait une certaine surexcitation parmi les fanatiques, qui n'abandonnaient pas l'espoir de secouer le joug des infidèles. Chez les

Hamyane, on raconta que le chérif avait l'ordre du Sultan de préparer la guerre contre les Français ; le bruit courut même que Si Slimane ben Kaddour était désigné par le Maghzen pour prendre le commandement d'El-Aricha. L'autorité française arrêta rapidement cette effervescence, qui entraîna néanmoins quelques défections.

En passant à Tanger, le 19 avril, Si Slimane ben Kaddour négligea de se présenter au ministre de France ; cette omission était certainement volontaire. Au début, l'internement du personnage principal des Gheraba fut d'ailleurs de pure forme ; celui-ci apporta même à la cour des lettres remises par les chefs du soff des Angad, qui demandaient sa nomination comme amel d'Oudjda, à la place de Mohammed ould El Bachir. Le Gouvernement français protesta avec énergie, afin d'empêcher cette combinaison d'aboutir. Le Sultan se décida donc à installer les Oulad Sidi Cheikh dans la région de Meknès ; les familles, autorisées à rejoindre Si Slimane ben Kaddour, partirent de Bougie et d'Oran, les 11 et 17 septembre, à destination du Maroc. Nous n'avions reçu qu'une demi satisfaction, puisque les Cheraga étaient toujours libres de se rapprocher de la frontière algérienne. (1)

L'INTERVENTION PERSONNELLE DU SULTAN DANS LES AFFAIRES DE L'AMALAT

Pendant que l'on négociait à propos des Oulad Sidi Cheikh, la situation était loin de s'améliorer dans l'amalat d'Oudjda. Au mois de mars 1876, le bruit commença à se répandre que le Sultan se disposait à venir en personne pour rétablir l'ordre ; les populations devinrent inquiètes et la discorde se mit chez les Beni Snassen.

---

(1) Pièces 1 et 12. — Michaux-Bellaire, *Internement au Maroc de Si Sliman ben Qaddour et des Oulad Sidi Cheikh R'araba de sa famille en* 1876, in *Archives Marocaines*, t. II, Paris, 1907. — *Documents historiques sur l'annexe d'El-Aricha* (*loc. cit.*).

Cette tribu se partagea en deux camps, par suite des agissements de Mohammed ould Mimoun, qui travaillait à supplanter son oncle Mohammed ould El Bachir. Le chérif d'Ouezzan arriva à Oudjda au début d'avril ; il n'y resta que vingt-quatre-heures et fut accueilli avec une extrême froideur. L'intervention officieuse de Sid El Hadj Abdesselam eut si peu de succès, qu'au lieu de se réconcilier, les deux partis en vinrent aux mains presque en sa présence. Mohammed ould El Bachir attaqua les Angad sans défiance à Sidi Djabeur, le 8 avril, mais il se fit battre à plate couture par ses ennemis très inférieurs en nombre ; les Beni Snassen perdirent dans cette affaire plus de 150 tués. Ce désastre souleva les passions et ranima les querelles qui divisaient la tribu. La nouvelle relative au voyage de Mouley El Hassane prenant une certaine consistance, les belligérants hésitèrent à poursuivre la lutte ; le conflit s'apaisa. Le calme se rétablit complètement après la razzia de 200 bœufs faite par les Angad sur les Beni Khaled, le 21 avril, aux environs d'Oudjda.

A la cessation des hostilités, chacun fut repris par le souci de ses intérêts. Mohammed ould El Bachir et son neveu Mohammed ould Mimoun, n'ayant pas réussi à galvaniser les Beni Snassen, se retirèrent dans leurs maisons d'Aïn-Berdil. Les montagnards, fatigués de la vie d'alerte, descendirent dans les pâturages de la plaine, dès que l'ennemi ne les menaça plus ; il purent s'occuper en toute quiétude des travaux de la moisson. De leur côté les Angad avaient replié les campements au delà du djebel Sidi Labed, afin de mener leurs troupeaux sur les chotts. Quelques douars, dépourvus de moyens de transport, se fixèrent en territoire algérien, près du col de Mechamiche, à la limite des cercles de Marnia et de Sebdou ; lorsqu'on les invita à repasser la frontière, ils allèrent dresser les tentes à Missiouïne. Les indigènes d'Algérie avaient enfin le loisir de vaquer tranquillement à leurs occupations.

Chez nos voisins, on se préoccupait beaucoup de la prochaine arrivée du Sultan, lequel semblait résolu à réduire définitivement Mohammed ould El Bachir. Au mois de juin, Mouley El Hassane écrivit à ce dernier de préparer les provisions nécessaires à l'armée chérifienne. Mohammed ould El Bachir et Ali ould Ramdane étaient fort peu rassurés ; ils eurent soin de cacher leurs richesses en lieu sûr. Par suite du calme qui régnait au Maroc, nos rapports avec les tribus limitrophes devinrent meilleurs et les transactions reprirent peu à peu ; les marchés de Marnia et des Oulad Riah furent bien approvisionnés par les Marocains. Après une longue période troublée, le retour du pays à la vie normale s'accentuait de jour en jour.

Sous prétexte d'expédition dans le Sous, Mouley El Hassane avait réuni à Merrakech une armée d'environ 20.000 hommes ; il ramena ensuite cette armée à Fez pour la conduire dans le Nord-Est marocain. Le Sultan se proposait évidemment d'y rétablir l'ordre, mais en opérant lui-même, à la tête d'un corps de troupes aussi important, il avait sans nul doute des visées politiques plus hautes ; la capture de Mohammed ould El Bachir et d'Ali ould Ramdane, considérés comme les seuls perturbateurs, ne nécessitait pas un pareil déploiement de forces. Le souverain se mit en marche vers l'Est, au milieu du mois de juillet ; au passage à Taza, il réprima un mouvement des Riata et, au commencement d'août, il atteignit Selouane. Les tribus de l'Amalat lui envoyèrent des députations en ce point. L'approche du Sultan jeta quelque émotion en Algérie. Dans les tribus de la frontière, on suivit avec attention les mouvements de l'armée chérifienne ; les moindres indices furent observés et il y eut de nombreux commentaires. On raconta notamment que Mouley El Hassane venait nous surprendre et nous repousser jusqu'à la Tafna. Pour faire cesser ce bruit, il fallut informer les populations de la présence à

Paris d'une ambassade marocaine, ce qui infirmait les intentions agressives prêtées au Makhzen.

Le Sultan reçut assez mal la députation des Beni Snassen, à laquelle Mohammed ould El Bachir et Ali ould Ramdane s'étaient bien gardés de se joindre ; les délégués, saisis de peur, se retirèrent furtivement au cours de la nuit. Mouley El Hassane convoqua alors à son camp l'ex-amel et le cheikh d'Oudjda, mais ceux-ci se défiaient trop pour obéir. Quand le souverain se rendit, le 20 août, à Mechra Guerma, sur la Moulouya, il prescrivit de nouveau à ces deux personnages de venir se présenter et il leur adressa son chapelet comme sauf-conduit. Mouley El Hassane était décidé à se parjurer plutôt que de risquer un engagement au cœur des montagnes. Mohammed ould El Bachir et Ali ould Ramdane crurent à la parole du Sultan ; le 24 août, ils arrivèrent à Mechra-Guerma, on les arrêta le lendemain et, après les avoir chargés de fers, on les expédia aussitôt à Fez sous escorte. C'est ainsi que finit la carrière de ces deux hommes qui, quoiqu'on en puisse dire, nous avaient rendu parfois de très appréciables services ; ils furent victimes d'un acte de traîtrise inqualifiable et expièrent durement leurs erreurs. Mohammed ould El Bachir et Ali ould Ramdane ne devaient plus revoir leurs foyers. Un auteur anonyme marocain a écrit ingénument que le Sultan eut soin d'eux ; la plaisanterie est sinistre pour qui connaît le régime des prisonniers politiques de l'ancien Maroc.

A la suite de cette double arrestation, l'armée chérifienne traversa la Moulouya, le 3 septembre ; elle entra, le 5, à Oudjda et s'en fut camper au lieu dit Dar-el-Mahella, à la lisière Est des jardins. Le vendredi 8 septembre, le Souverain alla faire la prière à la grande mosquée, puis il reçut les hommages des notables à la Kasba. C'était la première fois qu'un sultan apparaissait à la frontière, depuis l'occupation de l'Algérie par les Français ; aussi,

à notre point de vue, y avait-il intérêt à surveiller de près cette manifestation (1).

LA MISSION DU GENERAL OSMONT A OUDJDA

LE PROTOCOLE DE LA RÉCEPTION DU GÉNÉRAL PAR MOULEY EL HASSANE

Depuis 1874, le Gouverneur général de l'Algérie avait arrêté les dispositions à prendre, au cas où le Sultan du Maroc viendrait séjourner à Oudjda. Suivant les instructions du général Chanzy, le général Osmont devait aller saluer Sa Majesté chérifienne de la part du Président de la République et lui présenter les hommages du Gouverneur général. La mission de l'envoyé du gouvernement français consistait en outre à exprimer à Mouley El Hassane nos bonnes intentions à l'égard du Makhzen, ainsi que notre ferme volonté d'assurer, en ce qui concernait le territoire algérien, le maintien de l'ordre et de la sécurité à la frontière, cela dans l'intérêt des deux pays voisins. Les différentes questions à traiter, l'organisation de l'escorte et la surveillance à exercer dans la région de Marnia étaient tracées à l'avance, dans leurs grandes lignes, au général commandant la division d'Oran ; celui-ci assumait la charge d'entrer en rapport, par lettre, avec le premier Ministre, afin d'obtenir les indications nécessaires sur le jour, l'heure et le lieu de l'entrevue que voudrait bien fixer le Sultan. Lorsque l'éventualité prévue se réalisa, en 1876, les ordres donnés deux ans auparavant furent maintenus et exécutés sans modifications.

---

(1) Pièces 6, 7, 8, 9, 10 et 13. — *Internement au Maroc de Si Sliman ben Qaddour* (loc. cit). — *Documents historiques sur l'annexe d'El-Aricha* (loc. cit.). — G. Salmon, *Les institutions berbères au Maroc*, in *Archives Marocaines*, t. I, Paris, 1904. — *Oudjda et l'Amalat* (loc. cit.).

Vers la fin du mois d'août 1876, alors que l'armée chérifienne se trouvait encore sur la Moulouya, le général Osmont avait déjà entrepris les démarches en vue de se faire assigner un rendez-vous par Mouley El Hassane. Le 24 août, le commandant de la division d'Oran télégraphia à Alger, au Chef d'Etat-Major général, qu'il se rendrait le 29 août à Tlemcen. A cette époque, le général Chanzy était absent de son poste ; il villégiaturait à Buzancy, dans les Ardennes. Le lieutenant-colonel Aublin, chef de la section des affaires indigènes au Gouvernement général, était désigné pour se joindre à la mission ; il quitta donc Alger, le lundi 28 août, emportant les cadeaux destinés au Sultan et à son entourage, afin de se présenter au général Osmont le jour même, avant le départ de celui-ci d'Oran. Des retards imprévus ayant retenu Mouley El Hassane dans la vallée de la Moulouya, il devenait évident que l'entrevue serait ajournée, aussi le général Osmont renvoya-t-il le lieutenant-colonel Aublin à Alger, le 3 septembre, après lui avoir fait expédier à Tlemcen les caisses contenant les cadeaux. Quand la situation se précisa, le chef de la section des affaires indigènes fut invité à repartir de nouveau, le 5 septembre ; il arriva à Tlemcen le 8 et se mit à la disposition du commandant de la division d'Oran, qui préparait dans cette ville l'organisation de sa mission.

Pendant ce temps, le général de Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen, s'était transporté à Marnia ; il avait envoyé à Oudjda son chef de bureau arabe, le capitaine Boutan, pour régler avec le premier Ministre les détails de l'entrevue. L'ascendant personnel de cet officier et sa grande connaissance du milieu marocain justifiaient ce choix ; il était à même de conduire ces négociations délicates dans d'excellentes conditions. Les autorités marocaines avaient reçu le capitaine Boutan avec beaucoup de considération. Le nouvel amel d'Oudjda, Boucheta ould El Baghdadi, s'était porté au-devant de lui

jusqu'à la frontière, avec une suite d'une trentaine de cavaliers ; à l'arrivée au camp de l'armée chérifienne, on avait donné une garde d'infanterie à l'officier français. En revanche, la discussion du protocole de la réception était restée assez difficile, malgré la courtoisie du Premier vizir ; le capitaine Boutan n'avait pas obtenu tous les résultats désirés.

A propos du cérémonial à adopter au moment où le général s'avancerait vers le Sultan, ce dernier ne semblait pas disposé à renoncer aux antiques usages de la Cour chérifienne. La présentation devait avoir lieu le 12 ou le 13 septembre, le lendemain de l'arrivée de la mission à Oudjda. Mouley El Hassane voulait être à cheval pour recevoir le général Osmont, au lieu de l'attendre dans sa tente, où il consentait pourtant à lui accorder plus tard une audience. Le Souverain n'élevait aucune objection au sujet de la composition de l'escorte française, mais demandait l'adjonction d'une musique militaire et d'un détachement d'infanterie ; le chef de l'armée marocaine irait au-devant de la mission avec le makhzen et les forces régulières d'infanterie et de cavalerie. Il était entendu que nos troupes camperaient à environ un kilomètre de l'oliveraie, non loin de l'armée chérifienne, que des tentes seraient fournies aux officiers et que la nourriture du personnel et des chevaux serait assurée par le Sultan pendant tout le séjour. On offrait au général Osmont de lui dresser une tente dans le camp marocain, à côté de celle du Premier vizir. Telles étaient les conditions posées par Mouley El Hassane.

Le 8 septembre, au moment où le lieutenant-colonel Aublin le rejoignait à Tlemcen, le général Osmont venait d'être informé, par un télégramme du général de Flogny, de l'issue des pourparlers engagés par le capitaine Boutan. Le commandant de la division d'Oran observa que certains détails du cérémonial de l'entrevue n'étaient pas précisés ; il craignait des surprises désagréa-

bles et hésitait à s'engager, sans être certain qu'il ne serait pas soumis à des formalités humiliantes. Les notabilités, consultées par le général Osmont, furent d'avis que celui-ci avait droit aux plus grands égards comme représentant du Maréchal de Mac Mahon, Président de la République française, et du général Chanzy, Gouverneur général de l'Algérie. On prescrivit, en conséquence, au capitaine Boutan d'insister de nouveau auprès du Premier vizir et d'aviser ce dernier que l'escorte comprendrait un détachement d'infanterie et une musique, conformément au désir du Sultan. Le général déclinait l'offre d'une tente spéciale, afin de rester au milieu de ses troupes.

Les efforts du capitaine Boutan furent inutiles ; il se heurta à une opposition de principe qu'il ne réussit pas à vaincre. Le 10 septembre, alors que la mission était déjà rassemblée à Marnia, cet officier vint rendre compte de l'échec des pourparlers ; le Premier vizir lui avait déclaré qu'il fallait se plier aux usages du pays. Le Sultan se tiendrait à cheval devant sa tente ; quant au général Osmont, il mettrait pied à terre, ainsi que sa suite, dès qu'il serait parvenu à une centaine de pas du Souverain, pour s'avancer à pied vers celui-ci. Ce cérémonial suranné était appliqué couramment aux ambassadeurs européens. Le ministre de France à Tanger, M. Tissot, avait dû s'y soumettre lorsqu'il s'était présenté à la Cour : il représentait pourtant, lui aussi, le chef de l'Etat français. Le commandant de la division d'Oran ne se résignait pas à suivre cet exemple ; la carrière des armes ne l'avait pas habitué aux accommodements de la diplomatie. D'ailleurs, la situation était complètement différente ; à Fez, l'assistance ne comprenait que des Marocains, tandis qu'à Oudjda, en présence de nombreux sujets algériens, il devenait tout à fait impolitique de montrer un général français en posture de vassal du Sultan.

Dans la matinée du 11 septembre, le général Osmont

réunit le général de Flogny, quelques officiers et les principaux chefs indigènes de l'escorte afin de discuter cette question. Au cours de cette sorte de conseil, on résolut de tenter une dernière démarche pour essayer d'obtenir de meilleures conditions. Le lieutenant-colonel Aublin partit de Marnia à 10 heures du matin, en compagnie du capitaine Boutan, d'un interprète militaire, et de deux personnages indigènes. Lorsque le petit groupe fut en vue du camp marocain, l'amel se porta au-devant de lui avec une centaine de cavaliers, qui l'escortèrent en tirant des coups de fusil en son honneur. Le Premier vizir consentit à recevoir immédiatement la députation, que le grand-maître des cérémonies introduisit dans sa tente.

Le lieutenant-colonel Aublin eut à soutenir une longue discussion avant d'arriver à un accord satisfaisant, car le Premier vizir maintenait les exigences de Mouley El-Hassane. Cet officier fit remarquer à son interlocuteur, que le Président de la République avait reçu, récemment, l'ambassadeur marocain dans son salon et qu'il s'était tenu debout pour accueillir les membres de l'ambassade. Le Premier vizir repoussa l'éventualité d'une assimilation de ce genre, sous prétexte que son Maître était non seulement un Souverain, mais aussi un chef de religion ; comme solution transactionnelle, il proposa un simple échange de saluts entre le général et le Sultan, qui se porteraient à cheval au-devant l'un de l'autre, accompagnés de leurs suites respectives ; les discours seraient prononcés au cours de l'entrevue qui aurait lieu ultérieurement. Le chef de la section des affaires indigènes n'ayant pas accueilli cette suggestion, le Premier vizir offrit enfin la combinaison suivante, qui fut retenue. Mouley El Hassane attendrait dans sa tente ouverte, il serait assis sur des coussins formant une sorte de trône ; le général Osmont, après avoir mis pied à terre, s'avancerait vers le Sultan, prononcerait son allocution et, à la suite d'une courte réponse du Souverain, remettrait les cadeaux du

Président de la République et présenterait les officiers de son Etat-Major. Ce point litigieux réglé, il était facile de s'entendre au sujet des autres cérémonies prévues.

Mouley El Hassane, sultan guerrier, était très curieux des choses militaires. Le Premier vizir demanda donc que son Souverain pût passer en revue les troupes françaises, qui exécuteraient ensuite quelques manœuvres d'infanterie et de cavalerie, puis défileraient devant Sa Majesté chérifienne. Il était bien facile de donner au Sultan cette satisfaction. Celui-ci décidait d'accorder, en dernier lieu, une audience intime au général Osmont, audience à laquelle seul l'interprète assisterait. Lorsque le programme fut arrêté dans tous ses détails, après que l'on eut fixé les heures des différentes cérémonies, la députation française se retira dans une des tentes préparées pour la mission ; l'amel y fit servir à tous les officiers et chefs indigènes un copieux repas. Il avait fallu d'interminables discussions pour arriver à une entente, qui ne s'était réalisée qu'à la dernière minute ; au moment où le lieutenant-colonel Aublin quittait le Premier vizir, le commandant de la division d'Oran et son escorte approchaient en effet du camp, où ils n'allaient pas tarder à faire leur entrée (1).

Les mesures de sureté en Algérie et le départ de la mission

Durant le séjour du Sultan à Oudjda, on pouvait craindre des incidents. Au cas où des tentes marocaines, ayant encouru des châtiments, auraient cherché à se mettre à l'abri en territoire algérien, il était nécessaire de les désarmer immédiatement et de les diriger sur l'intérieur, afin d'éviter tout sujet de désordres ou de complications. Il convenait, en outre, d'exercer une surveillance très

(1) Pièces 1 et 12.

active dans la plaine d'Angad, en y faisant circuler des patrouilles de spahis et de goumiers placées sous les ordres d'officiers français, qui prendraient les mesures voulues à l'égard des réfugiés. Pour répondre à ces exigences, on forma une petite colonne d'observation sous les ordres du général de Flogny ; cette colonne devait rester constituée jusqu'au départ de Mouley El Hassane. Le commandant de la subdivision de Tlemcen s'établit à Marnia avec un groupe d'escadrons de chasseurs d'Afrique, un détachement d'infanterie et les spahis disponibles des smalas de Sidi-Medjahed et de Châaba. On mit aussi deux petits détachements à proximité de la frontière, le premier à Sidi-Zaher et le second à Gar-Rouban.

La frontière étant ainsi couverte, il restait à organiser la mission ; le général Osmont prit toutes dispositions utiles dès son arrivée à Tlemcen, pendant que les négociations relatives au protocole de la réception se poursuivaient à Oudjda. Aux termes des instructions du général Chanzy, l'escorte devait comprendre un escadron de chasseurs d'Afrique et un de spahis, chaque escadron ayant dans le rang au moins 100 chevaux choisis ; sur le désir manifesté par le Sultan, on y ajouta deux compagnies d'infanterie et une fanfare. La suite du général Osmont se composait de son Etat-Major et des principaux chefs indigènes de la région-frontière. Parmi les officiers désignés pour accompagner le commandant de la division d'Oran, on peut citer les généraux de Flogny et Melchior, le lieutenant-colonel Aublin, délégué du Gouverneur général, le commandant Monnier, le capitaine Boutan. Une trentaine de personnages indigènes, aghas et caïds, étaient convoqués, notamment le bachagha de Frenda. Il était prescrit au personnel militaire de prendre la grande tenue et aux chefs indigènes de revêtir le burnous rouge d'investiture.

Les troupes de l'escorte furent concentrées à Marnia. Le 8 septembre 1876, on fit partir de Tlemcen deux com-

pagnies du 2e zouaves et la fanfare du bataillon d'Afrique. Un escadron du 2e chasseurs d'Afrique, un escadron du 2e spahis et 150 cavaliers du goum servirent à la constitution du détachement de cavalerie. Dans l'après-midi du dimanche, 10 septembre, le général Osmont se rendit lui-même à Marnia avec son Etat-Major ; avant la nuit, le personnel de la mission se trouvait réuni au complet dans cette localité. Pour se conformer au programme adopté, après entente avec le Premier vizir, il fallait que la mission parvînt le lendemain à Oudjda. Les troupes à pied se mirent en route le 11 septembre, dans la matinée. Le général Osmont quitta Marnia à midi, suivi de l'Etat-Major, des chefs indigènes et des troupes à cheval. A son passage au lieu dit El-Aricha, à mi-chemin entre Marnia et Oudjda, l'infanterie, qui avait fait une grand'-halte en ce point, se joignit à l'escorte.

Pendant que les troupes françaises approchaient d'Oudjda, la plus grande partie des troupes régulières et irrégulières de l'armée marocaine prenaient les armes ; de longues colonnes sortaient du camp pour aller se masser sur les emplacements où elles devaient rendre les honneurs. Vers trois heures du soir, quand la mission ne fut plus qu'à environ six kilomètres, quelques chefs marocains se portèrent avec un peloton de cavalerie au-devant du général Osmont, afin de la guider jusqu'à l'emplacement préparé pour le bivouac. Sur une distance de près de quatre kilomètres, les soldats marocains formaient la haie le long du chemin parcouru par les Français. Les chérifiens s'efforçaient de recevoir dignement l'envoyé du Président de la République. En arrivant sur le terrain de campement, où le Makhzen avait fait dresser une quarantaine de vastes tentes à toit conique et à parois verticales, à moins de quatre cents mètres de celle du Sultan, le général établit son infanterie face au camp marocain ; la cavalerie se plaça en potence sur les deux ailes. Le côté du carré resté libre était en partie couvert

par les troupes régulières de Mouley El Hassane. Le lieutenant-colonel Aublin informa alors le général Osmont du résultat des dernières négociations relatives au cérémonial de l'entrevue avec le Sultan ; le chef de la mission approuva les engagements pris en son nom. Toutes les difficultés étant ainsi applanies, on pouvait attendre, sans aucun souci, l'instant des réceptions officielles. La mission française se vit accorder une large hospitalité ; on lui fournit des vivres pour le personnel et de l'orge pour les chevaux. Au cours de cette première soirée, elle fut même l'objet d'une assez curieuse attention ; les musiciens du Sultan jouèrent l'air « En partant pour la Syrie » (1).

La Cour et l'armée chérifiennes

Le Sultan Mouley El Hassane, qui occupait le trône du Maroc depuis trois années seulement, était un homme de 28 ans, de taille élancée, au visage martial avec un regard souvent voilé ; il était intelligent et de caractère énergique. Ce jeune souverain cherchait à organiser son gouvernement sur des bases solides et, afin de rétablir l'ordre dans le pays, il était constamment en campagne à la tête de son armée. Dans ses déplacements, le Sultan vivait au milieu de ses troupes ; son campement particulier, comprenant le harem et les divers services de la Cour, portait le nom d'afrag et il était établi sur un emplacement réservé. Une grande tente, très élégante, dont l'intérieur était entièrement revêtu de drap vert, servait de salon au Souverain. Par suite de sa qualité de chérif, le Sultan détenait à la fois le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, aussi ses sorties donnaient-elles lieu à de véritables manifestations d'enthousiasme de la part des pieux musulmans. Dans ces occasions, Mouley El Hassane mon-

(1) Pièces 1, 10, 11, 12 et 13.

tait un cheval blanc, harnaché de vert, la couleur du Prophète ; deux serviteurs conduisaient son cheval en main et un dignitaire tenait au-dessus de sa tête un immense parasol rouge, cependant que deux autres serviteurs l'éventaient avec des morceaux de toile blanche faisant office de chasse-mouches. Tous les soirs, au crépuscule, au moment de la prière dite *mogreb*, le canon retentissait dans le camp ; les musiques se groupaient autour de la tente du souverain et jouaient jusqu'à une heure avancée de la nuit ; le son aigrelet des *raïtas*, sortes de hautbois, se mêlait aux appels graves du *mueddin* invitant les fidèles à se prosterner devant Dieu. La musique particulière du Sultan, dirigée par un Espagnol, renforçait ce concert du bruit strident et insolite de ses cuivres. Durant la présence de la mission française, en septembre 1876, les Marocains simplistes pouvaient croire que cette étiquette pompeuse donnerait aux membres de celle-ci une haute idée de la puissance chérifienne.

Comme conséquence de cette existence semi-nomade du Sultan, la majeure partie du personnel de la Cour devait se résigner à mener la vie des camps. Les principaux ministres ou vizirs accompagnaient le Sultan, de manière à expédier sans interruption les affaires du gouvernement. Les emplois importants étaient souvent confiés à des descendants des Boukhara, les soldats de la garde noire créée à la fin du XVIIe siècle par Mouley Ismaïl. Le Premier vizir, Si Moussa ben Ahmed el Boukhari, se trouvait notamment dans ce cas. C'était l'homme de confiance du Sultan ; il avait une figure intelligente et, à l'époque envisagée, son âge paraissait compris entre 50 et 60 ans. On rencontrait encore à la Cour deux autres vizirs, dont Si Mohammed Sghir, ministre de la guerre et frère du secrétaire particulier Si Mohammed Bel Arbi el Djamaï. Deux grand maîtres des cérémonies avaient la charge du protocole et introduisaient les visiteurs auprès du Souverain. Quant à la maison militaire, elle comprenait une

demi-douzaine de personnages, décorés du titre de caïds ; ils assuraient les services intérieurs du palais de toile de Mouley El Hassane.

Ba Mohammed Chergui commandait l'armée venue à Oudjda avec le Sultan. Les forces régulières de cette armée se composaient des principaux corps ci-après : le tabor des Boukhara ou garde impériale, le tabor de nègres, constituant la garde particulière, commandé par le caïd Mohammed el Mezouar, le tabor des Oudaïa, le tabor des Cherarda, les quatre tabors des Rehamna, le tabor des Zemrane, le tabor du caïd El Hadj Ali, le tabor du caïd Mokhtar Chergui, la garnison de Rabat sous les ordres du caïd El Hadj Tahar et la garnison d'Arzila. Il existait, en outre, de nombreux contingents irréguliers levés dans les diverses tribus du Maroc. L'armée était forte d'environ 12.000 fantassins et 7.000 cavaliers.

Alors que les irréguliers ressemblaient beaucoup à ceux d'Algérie, la copie maladroite de certaines dispositions, en usage dans les armées européennes, donnait une allure bizarre aux troupes régulières. Des sapeurs, munis de haches et revêtus de tabliers de cuir, précédaient l'infanterie ; derrière eux venaient les enfants de troupe, les tambours, la musique, puis les pelotons de soldats. Les fantassins portaient des uniformes multicolores ; il y avait des uniformes violets, d'autres de couleur orange, mais le rouge dominait. L'armement laissait fort à désirer ; il ne comprenait que de longs fusils à pierre, au bout desquels s'ajustait une baïonnette couverte de rouille. La cavalerie était mieux armée et mieux équipée, des chéchias rouges, de forme haute et pointue, coiffaient les cavaliers. Au-dessus des premiers rangs de ceux-ci flottaient de grands étendards aux couleurs vives. Pendant les parades, les sons discordants des musiques scandaient les évolutions de cette armée, qui ne possédait d'ailleurs qu'une instruction militaire fort rudimentaire. Les fantassins marchaient en désordre et la plupart des

mouvements se limitaient à des demi-tours ; les chefs, qui faisaient leurs commandements en français, n'arrivaient que peu à peu à obtenir un semblant d'alignement. Au cours des stationnements, l'artillerie était mise en batterie devant la tente du Sultan, sans doute pour rehausser son prestige aux yeux des populations. Il y avait au total 26 pièces, dont 24 obusiers lisses de montagne et 2 mitrailleuses. Tout ce matériel se trouvait dans un état lamentable ; son transport et son utilisation paraissaient presque impossibles au gens du métier ; les effets du tir devaient être illusoires. L'armée chérifienne, prise dans son ensemble, constituait un médiocre instrument de guerre ; ses méthodes de combat différaient peu de celles des hordes contre lesquelles elle était appelée à lutter (1).

Les cérémonies durant le séjour de la mission a Oudjda

La réception officielle de la mission eut lieu le lendemain de son arrivée au camp du Sultan, dans la matinée du mardi 12 septembre 1876. Les troupes marocaines formaient une haie profonde entre le camp français et la tente du Souverain. Vers 8 heures l'amel prévint le général Osmont qu'il était attendu. Celui-ci monta alors à cheval et, suivi d'un brillant état-major, il se porta en avant ; un grand maître des cérémonies et plusieurs soldats de la garde le précédaient. En atteignant l'entrée du campement impérial, le général et ses officiers mirent pied à terre et s'approchèrent du Sultan, qui était assis sur une pile de coussins dans sa tente entièrement ouverte sur le devant. Le général fut introduit par le grand maître des cérémonies, qui l'annonça à haute voix ; après avoir reçu les souhaits de bienvenue de Mouley El Hassane, il se plaça à deux pas de lui et se découvrit pour prononcer son discours.

Dans un langage diplomatique, émaillé, comme il con-

(1) Pièces 11, 12 et 13. — *Oudjda et l'Amalat* (*loc. cit.*).

venait, de compliments élogieux, de félicitations à propos des succès militaires remportés par le Sultan et de souhaits de victoire, de félicité et de gloire, le général Osmont parla au nom du maréchal de Mac-Mahon, président de la République française, lequel était heureux d'avoir l'occasion de faire saluer Sa Majesté, en un point voisin de la frontière séparant l'Algérie du Maroc. Le commandant de la division d'Oran exprima le désir de voir se resserrer le plus possible les liens d'amitié existant déjà entre les deux puissances, ce dont la manifestation du moment fournissait une preuve éclatante ; il fit aussi allusion au développement des relations commerciales, source de richesse pour tous. Après avoir présenté les hommages du général Chanzy, gouverneur général et commandant en chef des forces de terre et de mer d'Algérie, qui se faisait excuser comme étant retenu en France pour le service de l'Etat, le général Osmont termina, en disant combien il se sentait honoré de la mission qui lui avait été confiée auprès de Sa Majesté chérifienne.

Lorsque l'interprète eut traduit en arabe l'allocution du général, le Sultan fit une courte réponse ; il déclara qu'il était très touché des compliments du Président de la République et dit sa ferme intention de maintenir toujours la paix entre la France et le Maroc. Mouley El Hassane avait à sa gauche le Premier vizir et à sa droite le Grand-Maître des cérémonies ; comme il s'exprimait à voix basse, ce dernier répétait ses paroles sur un ton aigu et très élevé, qui contrastait singulièrement avec le calme olympien du maître. Dès que le Sultan se fut tu, le général Osmont lui présenta les cadeaux offerts par le maréchal de Mac-Mahon, en le priant de vouloir bien les accepter ; ces cadeaux consistaient en un fusil de guerre avec sa baïonnette, une carabine de cavalerie, un revolver d'ordonnance et cent cartouches par arme. Sa Majesté reçut le tout avec plaisir, elle formula des remerciements à l'adresse du donateur. Sur l'invitation du Sultan, le

général lui nomma ensuite les officiers de son Etat-Major. Après fixation par le Souverain des heures réservées à la revue des troupes et à l'audience particulière du général, l'entrevue était terminée. Le commandant de la division d'Oran prit donc congé et il se retira guidé par un grand maître des cérémonies ; avant de rentrer à son camp, il alla rendre visite au Premier vizir, dont la tente était voisine de celle de Moulay El Hassane. Le retour s'effectua avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, la garde escortant le général.

Dans la soirée du même jour, vers quatre heures, le général Osmont se rendit, avec son Etat-major et son escorte, sur un emplacement reconnu à l'avance ; les troupes françaises se formèrent en bataille, dans un ordre impeccable ; les officiers sans commandement se tenaient à la droite, puis venaient les zouaves, les chasseurs d'Afrique, les spahis et, enfin, les goums. Toutes les troupes marocaines assistaient à cette prise d'armes ; les chefs arboraient leurs vêtements de parade et montaient de magnifiques chevaux ; le soleil faisait briller la soie des étendards. En cherchant à se déployer, l'armée manœuvrait dans un désordre pittoresque ; des masses de cavalerie s'agitaient en tous sens et l'infanterie exécutait des marches et contre-marches pour s'établir sur une ligne sinueuse, à la droite des Français. Dès que les troupes furent placées, on vit sortir du camp marocain, aux sons criards d'une musique indigène, des groupes compacts de cavaliers de la garde impériale et la garde noire, derrière lesquels marchait le Sultan ; celui-ci était vêtu de soie blanche et s'avançait à cheval, sous son immense parasol, au milieu de la pompe des grands jours. De nombreux sujets de Mouley El Hassane tentaient de se frayer un chemin jusqu'à lui, afin de baiser le pan de son burnous ; les soldats de la garde avaient beaucoup de peine à repousser ces fanatiques, car les coups de bâton ne parvenaient pas à refroidir leur zèle religieux.

A l'approche du Sultan, le général Osmont se porta au devant de Sa Majesté avec son chef d'Etat-major et son interprète. Quand Mouley El Hassane fut devant le front des troupes françaises, il commença de les passer en revue, mais il n'acheva pas, tellement il était pressé d'assister aux manœuvres de nos soldats. Pour lui donner satisfaction, les zouaves exécutèrent le maniement d'armes et divers mouvements de l'école de compagnie, avec une promptitude et une régularité parfaite. Le Sultan marqua, à plusieurs reprises, sa vive admiration ; il était émerveillé et, suivant sa propre expression « ces manœuvres le faisaient jouir du cœur et des yeux ». Les chasseurs d'Afrique, puis les spahis évoluèrent à leur tour ; leur précision et leur entrain firent une grande impression sur le Souverain. A l'issue de cette revue, il y eut un défilé général ; les accents entraînants de la fanfare du bataillon d'Afrique scandaient la marche des zouaves. Mouley El Hassane félicita le général Osmont, puis il regagna lentement sa tente pour s'offrir à la contemplation de son peuple, pendant que les troupes françaises et marocaines se disloquaient. Il y eut grande fête dans les camps jusqu'à une heure fort avancée de la nuit ; le canon tonna comme à l'habitude et les musiques jouèrent tous les airs de leur répertoire. Le Sultan, enthousiasmé des joyeux accords de la fanfare française, fit demander celle-ci qu'on lui envoya ; il manifesta sa reconnaissance en adressant, au général Osmont, un rouleau de cinquante louis à distribuer aux musiciens.

La fière allure de nos troupes avait conquis Mouley El Hassane, qui abandonnait un peu son attitude réservée du début ; ses soldats ne demandaient, de leur côté, qu'à profiter de l'occasion du moment pour se livrer à leurs amusements favoris. Le mercredi 13 septembre, dès l'aube, les Marocains se mirent à exécuter de bruyantes fantasias devant le front de bandière du camp français. A 9 heures du matin, le général Osmont se rendit chez le

Sultan, qui devait lui donner audience. Le commandant de la division d'Oran laissa ses officiers dans la tente du Premier vizir ; il ne prit avec lui que son interprète pour entrer dans celle du Souverain, à côté duquel se tenait Si Moussa ben Ahmed. Moulay El Hassane reçut le général d'une manière très affable ; il s'entretint avec lui dans un esprit conciliant, des principales questions intéressant les deux gouvernements. Le Sultan, resté sous le charme du spectacle militaire de la veille, exprima le désir d'avoir à demeure auprès de lui quelques officiers français, qui seraient chargés d'instruire les soldats de son armée. Le grand maître des cérémonies introduisit ensuite les officiers de l'Etat-major et le général les présenta successivement à Sa Majesté, laquelle se fit expliquer la nature des fonctions remplies par certains d'entre eux. Le général Osmont était satisfait de l'accueil de Mouley El-Hassane ; il prit enfin congé de lui et s'en fut préparer son départ. Le Premier vizir, prétextant une indisposition, n'avait pas rendu sa visite au commandant de la division d'Oran, aussi celui-ci chargea-t-il le lieutenant-colonel Aublin de traiter, avec ce haut dignitaire, les affaires dont l'examen était prévu (1).

Les questions traitées avec le Premier vizir

Les instructions rédigées par le général Chanzy, en 1874, précisaient les principaux points sur lesquels il convenait d'attirer l'attention de l'entourage du Sultan. La conversation envisagée ne visait d'ailleurs qu'à rappeler, en les appuyant, des demandes présentées antérieurement au Makhzen par le Ministre de France à Tanger. Les sujets à aborder étaient les suivants : l'éloignement des Oulad Sidi Cheikh des confins algéro-marocains, le

(1) Pièces 11, 12 et 13. — *Institutions berbères au Maroc* (*loc. cit.*). — *Oudjda et l'Amalat* (*loc. cit.*).

règlement des litiges résultant de l'imprécision de la frontière et le développement des relations commerciales, notamment dans la plaine de Marnia ; il fallait en outre faire ressortir le but économique des essais entrepris par les négociants français, pour se mettre en rapport avec les populations du Touat et du Gourara. Le gouvernement marocain ayant accepté, entre temps, de procéder à l'internement des Oulad Sidi Cheikh Gheraba, les autres questions restaient seules à discuter en entier lors de la conférence du 13 septembre 1876. Cette conférence eut lieu dans la tente du Premier vizir ; le lieutenant-colonel Aublin se fit accompagner par le commandant Monnier, le capitaine Boutan et quelques-uns des principaux chefs indigènes de la mission.

La discussion porta, en premier lieu, sur la délimitation de la frontière dans la plaine de Marnia. Alors que du côté français, par crainte d'interventions étrangères, on recherchait simplement des solutions partielles, Si Moussa ben Ahmed voulut aller au fond du problème et le traiter dans toute son ampleur ; ce fait est significatif et témoigne de la bonne foi du Premier vizir. Celui-ci insista sur les difficultés d'application du traité de 1845 ; il rappela les conséquences fâcheuses d'un pareil état de choses et conclut que, pour sortir de cette fausse situation, il était absolument nécessaire de tracer une limite précise, qui entrainerait l'attribution de la nationalité algérienne ou marocaine aux populations fixées respectivement à l'Est ou à l'Ouest de la dite limite. La proposition était d'une logique parfaite ; il n'y avait rien à répondre à l'argumentation du Premier vizir. Ce coup droit surprit le lieutenant-colonel Aublin, qui crut devoir opérer aussitôt une retraite prudente. Cet officier se retrancha derrière l'obligation de ne rien engager de définitif en dehors du Ministre de France à Tanger et sans l'assentiment du Ministre des Affaires étrangères ; il laissa entrevoir la possibilité, à brève échéance, d'une

décision favorable du Gouvernement français. Si Moussa ben Ahmed, poursuivant son idée, ne se montra pas satisfait de cette réponse évasive ; il demandait que l'affaire fût réglée sur l'heure.

Afin d'écarter ce sujet scabreux, le chef de la section des affaires indigènes au Gouvernement général fit dévier la conversation ; il parla de l'intérêt qu'il y aurait à prolonger au Maroc les voies ferrées devant être établies sous peu en Algérie jusqu'au voisinage de la frontière, en préconisant, d'autre part, la construction d'une ligne télégraphique aérienne entre Oran et Tanger. Le lieutenant-colonel Aublin exposa à son interlocuteur les immenses avantages de ces moyens rapides de transport et de communication, qui favorisent le commerce, contribuent à la prospérité des Etats et répandent parmi les peuples les principes de la civilisation. Le Premier vizir comprit fort bien toutes ces excellentes raisons, mais, comme ministre, il ne pouvait pas négliger les contingences locales pour s'abandonner à des spéculations théoriques. Si Moussa ben Ahmed observa donc, avec une grande justesse, que l'insoumission d'une partie du pays ne permettait pas, pour l'instant, de réaliser ces progrès ; les fils du télégraphe, en particulier, auraient été constamment coupés. Le haut dignitaire chérifien n'était d'ailleurs pas ennemi des méthodes modernes, puisqu'il proposait de commencer par relier le Maroc à l'Europe, à l'aide d'un câble allant de Tanger à Gibraltar ; c'était évidemment la meilleure solution du moment, malgré les assurances contraires du lieutenant-colonel Aublin, mais les Français n'avaient pas intérêt à la préconiser.

Sur le cas des Oulad Sidi Cheikh, l'entretien fut assez bref, car la question avait perdu une grande partie de son actualité. Le lieutenant-colonel Aublin exprima au Premier vizir les remerciements du Gouvernement français, à propos des mesures prises par le Sultan en vue de l'internement de Si Slimane ben Kaddour ; il lui annonça

que l'envoi au Maroc des membres de la famille de ce personnage était en cours d'exécution. Quant aux Oulad Sidi Cheikh Cheraga, dont les campements se trouvaient alors en plein Sahara, ils demeuraient peu dangereux, du fait de leur éloignement. Si Moussa ben Ahmed déclara que le Makhzen avait déjà interdit aux tribus marocaines de les recevoir et de leur donner assistance ; il promit que ces ordres seraient renouvelés. On dut, en retour, assurer le Premier vizir de la bienveillance des autorités françaises à l'égard des Cheurfa, de la parenté du Sultan, qui étaient fixés en Algérie.

Dans la suite de cette causerie, qui ne sortait pas des limites d'une parfaite courtoisie, le lieutenant-colonel Aublin eut à aborder quelques affaires plus délicates, qu'il fallait traiter avec circonspection. Sur l'ordre du général Osmont, il parla des tentes des Hamyane réfugiées au Maroc et qui réclamaient la protection du Sultan; le Premier vizir répliqua immédiatement qu'il s'agissait de sujets marocains, aussi parut-il préférable de ne pas entamer une controverse, qui aurait ramené la discussion sur la délimitation de la frontière. Pour changer de sujet, le lieutenant-colonel Aublin fit part à son interlocuteur d'un incident assez ennuyeux ; dans la nuit, trois spahis de l'escorte avaient quitté le camp français et on les supposait réfugiés dans celui de l'armée chérifienne. Si Moussa ben Ahmed n'entendait pas que son souverain fût soupçonné de laisser trahir ainsi les devoirs de l'hospitalité ; il jura ses grands Dieux qu'il n'en était rien et dit qu'il allait faire rechercher les déserteurs dans les tribus. Malgré ces protestations, il semble qu'il y eut des tentatives d'embauchage de nos soldats indigènes, entraînés peut-être par l'appât des fêtes et par un certain sentiment religieux ; au moment du départ de la mission, on constata en effet l'absence de onze spahis. Quels que soient les mobiles auxquels ont obéi ces hommes, le résultat n'en était pas moins déplorable.

Pour terminer cette longue conférence, le délégué du gouverneur général entreprit la démonstration du rôle bienfaisant de l'extension des rapports commerciaux, tant au point de vue de l'accroissement du bien-être des peuples, qu'à celui du développement de leurs sentiments pacifiques. Le lieutenant-colonel Aublin ayant fait ressortir que les tentatives de pénétration du négoce français au Touat et au Gourara n'avaient pas d'autre but, le Premier vizir répondit que son gouvernement était disposé à favoriser ces entreprises. Le Makhzen désirait pourtant qu'on l'avisât, en temps utile, de l'itinéraire exact devant être suivi par les voyageurs, afin qu'il pût donner des instructions aux chefs des pays traversés. Cette prétention s'explique par le fait que le Sultan considérait le Touat et le Gourara comme faisant partie intégrante de ses Etats. Du côté français, on n'acceptait pas la dite opinion, sans toutefois la combattre ouvertement ; dans la circonstance, cette situation imposait une grande réserve.

En résumé, durant l'entretien du lieutenant-colonel Aublin avec le Premier vizir, on avait beaucoup parlé pour n'arriver qu'à de médiocres résultats. En dépit de l'allure franchement amicale du débat, chacun s'était attaché à peser soigneusement ses mots ; la conversation avait été un simple tournoi diplomatique, qui aboutissait à des promesses vagues n'engageant aucune des deux parties en cause. Les assistants se séparèrent néanmoins enchantés les uns des autres. Ils s'étaient d'ailleurs bornés à revoir, en détail, la plupart des questions déjà soumises au Sultan par le général Osmont (1).

Le retour de la mission et les résultats politiques de la venue du Sultan a la frontière

Les réceptions de ~~la~~ matinée du 13 septembre 1876 n'avaient pas interrompu les fantasias des cavaliers régu-

(1) Pièces 1 et 12. — *Documents sur le Nord-Ouest Africain* (*loc. cit.*).

liers marocains ; ceux-ci continuaient inlassablement à se lancer au galop, de toute la vitesse de leurs montures, et à faire parler la poudre en l'honneur de la mission française. Ces gens étaient heureux de profiter de l'occasion pour s'amuser, tout en cherchant à faire valoir leurs talents équestres aux yeux des chrétiens.

Comme l'heure de la séparation approchait, le lieutenant-colonel Aublin déposa, devant la tente du Premier vizir, les cadeaux offerts par le général Chanzy à la suite de Mouley El Hassane. Ces cadeaux, au nombre de vingt-quatre, étaient d'une valeur totale de près de 2000 francs ; ils consistaient en fusils, carabines, revolvers et divers articles d'orfèvrerie en argent ou en vermeil, tels que aiguières, coupes, pots à tabac, cafetières, déjeuners, timbales. Après entente avec Si Moussa ben Ahmed, qui voulait bien se charger de faire remettre ces présents aux bénéficiaires, le délégué du gouverneur général avait arrêté, ainsi qu'il suit, la liste de ces derniers : les trois vizirs, les deux grand maîtres des cérémonies, les six caïds de la maison du sultan, le chef de l'armée et douze chefs des troupes régulières ou de la garde impériale.

Quelques instants avant le départ, Mouley El Hassane envoya au camp français huit chevaux, dont deux richement harnachés qu'il offrait aux généraux Osmont et de Flogny ; les six autres étaient destinés à des officiers de l'Etat-major. Le chef de la mission française attribua ces animaux aux lieutenants-colonels du 2e Chasseurs d'Afrique et du 2e Spahis, au lieutenant-colonel Aublin, au commandant Monnier et aux capitaines Boutan et Godefroy, sous la réserve que le Ministre de la Guerre les autoriserait à accepter ces dons.

Après ces échanges de bons procédés, la mission leva le camp et se mit en route à deux heures de l'après-midi ; à cinq heures, elle rentrait à Marnia. Pendant toute la durée du séjour à Oudjda, le général Osmont et ses officiers n'avaient eu qu'à se louer de l'affabilité du

Sultan, ainsi que de la correction du Premier vizir et des principaux personnages de la Cour, mais cette entrevue avec le Souverain du Maroc ne nous était pas complètement favorable. Le seul avantage réel, obtenu par le commandant de la division d'Oran, était la demande d'envoi d'une mission militaire française, à laquelle Mouley El Hassane désirait confier l'instruction de ses troupes ; cela nous donnait, il faut le reconnaître, un puissant moyen d'influence dans l'Empire chérifien. En revanche, la rencontre entre le Sultan et les autorités d'Algérie consacrait, d'une façon définitive, notre renoncement à toute action directe dans la région des confins algéro-marocains.

Mouley El Hassane quitta Oudjda le 16 septembre ; il retourna vers l'Ouest avec son armée et atteignit la Moulouya le 1er octobre. Boucheta ould El Baghdadi, nommé amel en remplacement de Mohammed ould El Bachir, s'installa au Dar El Makzen et prit en mains l'administration de la province de l'Est. Le passage du Sultan avait calmé momentanément l'agitation, mais sans amener une véritable pacification. L'anarchie n'était pas mâtée et les intrigues ne tardèrent pas à suivre de nouveau leur cours, dès que la menace des troupes chérifiennes ne se fit plus sentir ; les fils d'El Hadj Mimoum s'efforcèrent de jouer, à leur tour, le même rôle que leur oncle Mohammed ould El Bachir. Il restait encore de nombreux germes de discorde dans l'amalat d'Oudjda.

Le séjour du Sultan à la frontière, dans un appareil guerrier susceptible d'impressionner les populations musulmanes, eut des conséquences fâcheuses pour nous. Le fanatisme aidant, des propos absurdes circulèrent au Maroc comme en Algérie ; les Algériens les plus exaltés entrevoyaient déjà le moment où ils seraient sujets du souverain chérifien. Cet état d'esprit provoqua des difficultés chez les Hamyane ; ceux-ci manifestèrent de l'opposition aux ordres transmis [illegible] et se querellèrent avec les Beni Guil. L'effervescence, produite par le passage du Sultan, faisait présager la possibilité de troubles sérieux en cas de complications européennes ; il fallait donc exercer une surveilance attentive dans les confins algéro-marocains, tout en ne perdant pas de vue les agissements de la cour de Fez (1).

Commandant L. VOINOT.

Pièces justificatives

Abrévations : (A. G. G.) Archives du service des affaires indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie.
(A. O. D.) Archives du service des affaires indigènes de la Division d'Oran.
(A. C. M.) Archives du service des affaires indigènes du Cercle de Marnia.

N° 1

Instructions du Gouverneur Général de l'Algérie au Général commandant la Division d'Oran
(A. G. G.) Copie

Buzancy, le 30 septembre 1874 (2).

INSTRUCTIONS

1°

Le Général Osmont est chargé d'aller complimenter l'Empereur du Maroc pendant son séjour à Ouchda, de la part du Maréchal Président de la République et de remettre les cadeaux envoyés par le gouvernement.

---

(1) Pièces 10, 11 et 12. — *Institution berbères au Maroc* (*loc. cit.*). — *Oudjda et l'Amalat* (*loc. cit.*).

(2) La date portée en tête de ces instructions est évidemment exacte. On y lit en effet que le commandant Aublin, chef de la

Il exprimera à l'Empereur notre désir de continuer les bonnes relations que les deux gouvernements n'ont cessé d'entretenir et notre ferme volonté de faire, de notre côté, tout ce qui est nécessaire pour assurer, sur la frontière, l'ordre et la sécurité dans l'intérêt des deux pays.

Il fera agréer à Sa Majesté Schérifienne l'expression des hommages respectueux du Gouverneur Général et ses regrets d'être éloigné de l'Algérie et de ne pouvoir venir la saluer en personne.

Il profitera de l'occasion pour entretenir les Ministres qui accompagneront l'Empereur, des trois questions importantes déjà traitées par le Ministre de France à Tanger.

1°. — L'internement dans l'intérieur du Maroc des Oulad Sidi Cheikh Gharabas qui ne cessent de susciter des désordres dans le Sahara, d'exciter les tribus les unes contre les autres, et l'éloignement de la frontière des marabouts dissidents des Cherraga qui ne profiteraient pas de l'aman qui leur est offert pour rentrer dans leur pays.

2°. — Le règlement des litiges qu'entraîne à chaque instant sur la frontière, le doute qui existe depuis 1845 sur la véritable délimitation des deux territoires, principalement dans la plaine de Maghnia.

3°. — L'intérêt général qu'il y aurait, pour les deux pays, à faciliter, sur les deux territoires, principalement dans la plaine de Maghnia, les relations commerciales qui sont les meilleures garanties de la tranquillité, en expliquant le véritable but des tentatives faites par notre commerce pour se mettre en rapport avec les oasis du Touat et du Gourara.

2°

Le Général Osmont enverra à l'amel d'Ouchda une lettre pour le premier Ministre de l'Empereur ou celui qui l'accompagne, en lui faisant connaître la mission dont il est chargé par le Président de la République, et le priant de lui indiquer le jour et l'heure où Sa Majesté pourra le recevoir, soit à Ouchda, soit sur tout autre point dans le voisinage de la frontière.

---

section des affaires indigènes à l'Etat-Major général, accompagnera le général Osmont ; or, en septembre 1876, cet officier supérieur était lieutenant-colonel. Cette pièce a donc bien été rédigée en 1874, lorsque l'on croyait que le Sultan en déplacement dans l'Est du Maroc s'avancerait jusqu'à la frontière. Cette éventualité ne s'étant pas produite, les mesures arrêtées à cette époque ont été maintenues et appliquées lors de l'entrevue de 1876, ainsi que cela ressort des rapports du général Osmont et du lieutenant-colonel Aublin. (Pièces 11 et 12).

Le Général Osmont se rendra à l'endroit indiqué, accompagné de son Etat-Major, et escorté par deux escadrons de cavalerie, un de chasseurs d'Afrique et un de spahis, comptant au moins 100 chevaux choisis dans le rang. On sera en grande tenue. Les principaux chefs de la frontière revêtus de leurs burnous d'investiture, se joindront au Général.

Le commandant Aublin, chef de la section des Affaires indigènes à l'Etat-Major général, accompagnera le général Osmont comme envoyé du Gouverneur Général.

3°

Il est possible que des individus ou des tentes marocaines craignant des châtiments encourus, cherchent à se réfugier sur notre territoire. Afin d'éviter tout désordre et tout conflit, des mesures devront être prises à l'avance pour que ces réfugiés soient immédiatement désarmés et dirigés sur un point de l'intérieur en dehors du cercle de Lalla Maghnia.

Pendant le séjour de l'Empereur sur la frontière, en dehors de l'escorte destinée au général Osmont, on établira à Maghnia 3 escadrons de chasseurs d'Afrique, ce qui restera des spahis de Blad Chabaa et de Si Medja Hed et, si cela est possible, 4 compagnies d'infanterie.

La plaine devra être surveillée d'une façon incessante par des patrouilles de spahis et de goums commandés par des officiers français munis d'instructions pour les mesures à prendre à l'égard des réfugiés.

Un détachement sera envoyé à Sidi Zaher, un autre à Garrouban.

Le Commandant de la Subdivision de Tlemcen se portera à Lalla Maghnia et y restera jusqu'au départ de l'Empereur.

4°

Le général Osmont tiendra le Ministre de la Guerre, le Gouverneur Général et le Général Liébert, exactement au courant des incidents qui pourraient se produire.

La mission terminée, il en rendra compte dans un rapport circonstancié qu'il adressera au Gouverneur Général en double expédition.

Le Gouverneur Général civil,
commandant en chef les forces de terre et de mer
Signé : Chanzy.

Pour copie conforme :
Le Chef de la Section des Affaires indigènes
de l'Etat-Major Général,
Aublin.

N° 2

Rapport annuel du Bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques

(Extrait)

(A. D. O.) Original

Année 1874.

....

[Le Rapport relate la nomination d'El Hadj Mohammed Ould El Bachir comme Amel, le 13 novembre, malgré l'opposition de ses adversaires]

....

Ils (1) protestèrent tous contre cette décision et, le 15 (2), le Sultan, la reïirant en partie, les fit appeler et leur dit qu'il les autorisait à émigrer dans l'Ouest, s'ils ne voulaient pas accepter l'autorité du nouvel Amel. Ils lui firent observer qu'ils ne pouvaient vendre immédiatement leurs grains ni abandonner leurs cultures et le Sultan, le 16, prit la nouvelle décision suivante qu'il est bien difficile d'expliquer :

Il les autorisa à rester pendant deux mois sans se soumettre à El Hadj Mohammed Ould El Bachir et les renvoya en les faisant accompagner par un personnage nommé le caïd El Hassen, chargé de prendre l'avis de chaque fraction et de lui rendre compte à Fez, au bout de ce temps, des vœux de chacune d'elles, afin qu'il puisse enfin prendre une décision définitive à leur égard.

Il leva lui-même le camp, le même jour, pour reprendre la route de Fez, laissant par conséquent tous les esprits irrités, toutes les passions soulevées et ayant supprimé le peu d'organisation qui existait auparavant.

Les ordres du Sultan étaient inexécutables : d'une part, le parti hostile au nouvel Amel ne pouvait se décider à abandonner ses cultures, son pays, pour aller vivre misérablement dans l'Ouest, au milieu de populations étrangères, et d'autre part, El Hadj Mohammed Ould El Bachir voulait, malgré les ordres de son Souverain, soumettre immédiatement tout le monde à son autorité.

Une lutte à outrance était donc inévitable et prochaine ; chaque parti avait hâte de s'organiser, de manière a être prêt à soutenir le choc de son adversaire.

Chacun rentra chez soi pour faire ses préparatifs et les membres du parti qui refusait d'obéir à l'Amel et que nous nommerons désormais les dissidents, quoique cette appellation ne leur

(1) Les adversaires de Mohammed Ould El Bachir.

(2) 15 novembre.

convienne pas absolument, puisqu'ils ne sont point rebelles aux ordres de leur gouvernement, les dissidents, disons-nous, se donnèrent rendez-vous au marabout de Sidi Yahia, près d'Oudjda, pour le 20 novembre, afin de se compter et de prendre leurs premières dispositions.

A leur tête s'était placé El Hadj Mohammed Zaïmi, ancien Cheikh des Beni Khaled, qui s'était réfugié et avait été interné sur notre territoire, l'année dernière, à la suite de ses querelles avec le Cheikh des Beni Iznassen.

....

Il fut résolu que les Angad et les Mezaouir réuniraient leurs campements sur notre frontière même, entre Djorf el Baroud et Kerkour Sidi Hamza ; ....

....

On devait prendre tranquillement ces positions défensives et attendre les événements.

Mais le lendemain 21, dans l'après-midi, les dissidents apprirent qu'El Hadj Mohammed Ould El Bachir qui, de son côté, faisait ses préparatifs, avait donné l'ordre à tous les contingents des Beni Iznassen de se réunir et qu'il allait arriver à Oudjda, à la tête de forces considérables.

Une panique s'empara des Angad et des Mezaouir qui traversèrent en désordre l'oued Bou Naïm et portèrent en toute hâte leurs campements sur notre frontière.

Leur intention était évidemment de chercher un refuge chez nous, au premier coup de fusil qui serait tiré ; il fallait dès lors que nous nous tenions prêts à faire respecter notre territoire.

Deux escadrons de spahis furent concentrés à Marnia à cet effet, de manière à pouvoir être portés rapidement sur le point où leur présence serait nécessaire, et un escadron de chasseurs d'Afrique fut placé à Sidi Zaher.

Pendant les journées des 22, 23 et 24 et la matinée du 25, les goums et les fantassins des dissidents demeurèrent réunis en avant de Tenialin, sur la route qu'El Hadj Mohammed Ould El Bachir suivrait probablement pour se rendre à Oudjda, mais celui-ci ne parut pas. Il éprouvait de grandes difficultés à mobiliser les Beni Iznassen, ...

....

Nous employâmes ces journées à faire décamper les douars des dissidents qui, dans la panique du 21, s'étaient installés sur notre territoire et à faire repasser la frontière à une portion des Beni Drar, appartenant au parti de l'Amel, qui avaient envahi la tribu des Achache.

....

[Suit le récit de la concentration à Oudjda des contingents de l'Amel et du repli de ses adversaires au pied des premiers contreforts des Beni Bou Saïd dans la soirée du 26]

....

L'action allait donc se passer sur la portion de notre frontière comprise entre Sidi Zaher et Ras-Asfour. Nos troupes auraient été trop éloignées, en restant à Marnia, pour assurer, le cas échéant, la neutralité de notre territoire ; les deux escadrons de spahis allèrent rejoindre le 27 au matin, l'escadron de chasseurs qui était déjà à Sidi Zaher.

Plus de cent douars des dissidents étaient groupés autour de Ras-Tahert. Soixante d'entre eux étaient au-delà de notre frontière, trente sur la partie contestée et dix en deça sur le territoire des Beni Bou Saïd. Nous fîmes décamper ces derniers.

....

Le 29 au matin, les nouvelles que nous avions reçues pendant la nuit nous ayant appris qu'El Hadj Mohammed Ould El Bachir était décidé à attaquer ses ennemis ce jour-là, nos trois escadrons furent portés sur la partie de l'Oued Roubban qui ne nous est point contestée, et en avant du seul col qu'auraient pu prendre les dissidents pour se réfugier chez nous, en cas de défaite.

L'Amel sortit en effet d'Oudjda à la tête d'une troupe qui peut être appréciée à plus de mille cavaliers et deux mille fantassins, et vint prendre position sur la rive gauche de l'Oued Tahert ; les Angad et les Mehaya occupaient la rive droite de cette petite rivière.

A 10 heures du matin, Mohammed bel Bachir fit ouvrir le feu, à quelques centaines de mètres à peine de notre frontière.

Le premier choc fut très vif ; après un quart d'heure, les dissidents battirent en retraite, mais en bon ordre et en continuant le feu. Le combat se divisa alors en deux, les Mehaya se replièrent vers la droite et les Angad reculant vers l'entrée du col de Sidi Djabeur, derrière laquelle s'étaient rassemblées toutes leurs tentes.

Vers une heure de l'après-midi, la situation changea complètement. Les troupes lancées contre les Angad furent ramenées par ces derniers, dans la déroute la plus complète.

L'attaque sur les Mehaya avait mieux réussi ; Mohammed Bel Bachir s'y trouvait en personne et avait fait piller toutes les tentes. Il repassa auprès de Ras-Tahert, vers 4 heures du soir, en bon ordre, pour rentrer à Oudjda.

....

Nos troupes rentrèrent à Sidi Zaher, pour y passer la nuit, et revinrent, le 30 au matin, prendre la même position, car les Angad s'étaient réfugiés dans les contre-forts d'Asfour, à cinq cents mètres à peine de la frontière et de l'emplacement occupé par le douar Roubban, de la tribu des Beni Bou Saïd. Il fallait, dans le cas d'un nouvel engagement, faire respecter notre territoire sur ce point, et protéger nos administrés.

El Hadj Mohammed Ould El Bachir arrive avec tout son monde, remontant l'oued Tahert, et se dirigeant vers l'entrée du col.

Bientôt pris d'une panique toute semblable à la déroute de la veille, cavaliers et fantassins rebroussèrent chemin à une allure étonnante et ne s'arrêtèrent qu'au point où leur Chef était resté avec un noyau considérable de cavalerie.

....

Rentré à Oudjda le 30, à la tombée de la nuit, El Hadj Mohammed Ould El Bachir fut obligé de renvoyer immédiatement ses contingents, car ils étaient démoralisés et chacun avait hâte de rentrer chez lui.

Dans ces conditions, la présence des spahis n'était plus nécessaire à Sidi Zaher ; ils furent renvoyés dans leurs smalas et l'escadron de Chasseurs d'Afrique resta seul dans ce poste, pour rassurer nos populations, vivement émues par ces événements, et pour nous servir au besoin de renfort ou de point d'appui, dans le cas presque certain où de nouveaux combats auraient lieu sur notre frontière même et nous obligeraient à prendre de nouvelles dispositions pour l'empêcher d'être violée par l'un ou l'autre des partis marocains.

....

Les forces des dissidents, dès qu'elles vont être réunies, prendront des proportions considérables ; ils disposeront de plus de deux mille cavaliers et de plusieurs milliers de fantassins. Ils ont l'intention de venir reprendre, très prochainement, leurs positions entre Oudjda et notre frontière, et de recommencer une lutte à outrance contre celui qu'ils nomment leur oppresseur.

Nous allons donc, selon toutes probabilités, être obligés de prendre de nouvelles dispositions pour continuer à assurer la sécurité de nos tribus limitrophes, le respect de notre frontière et la neutralité de notre territoire.

....

Au milieu de ces troubles, il (1) n'a plus avec nous que des relations irrégulières et insignifiantes, telles qu'il continuera du reste à les entretenir, s'il est maintenu au pouvoir après la pacification du pays. Nous ne pouvons songer à obtenir le règlement des questions qui intéressent nos indigènes.

Nous sommes obligés de monter la garde, en quelque sorte, sur notre frontière et d'y montrer nos troupes, pour l'empêcher d'être violée par l'un ou l'autre parti, et enfin la sécurité de notre pays est loin d'être ce qu'elle était auparavant, car il est parcouru par les malfaiteurs marocains, et peut être aussi algériens, qui se portent toujours dans les contrées troublées par des luttes et des combats, certains de ne pouvoir être inquiétés et comptant que leurs crimes seront imputés à l'un ou à l'autre parti.

---

(1) El Hadj Mohammed Ould El Bachir.

Il est donc vivement à désirer que le pays marocain qui nous avoisine soit promptement pacifié, mais, vu l'attitude actuelle et l'animation des deux partis, nous ne pouvons espérer voir renaître, avant quelque temps, la tranquillité qui a existé sur notre frontière, pendant les six premiers mois de l'année.

Marnia, le 20 décembre 1874.

Le Chef d'Escadrons au 2e Spahis,
Commandant Supérieur,
BRUNETIÈRE.

N° 3

Rapport annuel du Bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques

(Extraits)

(A. C. M.) Original

Année 1875.

....

Au début de la période annuelle qui vient de s'écouler, nos voisins du Maroc se faisaient entre eux une guerre acharnée. Le Cheikh des Beni Iznassen venait d'être nommé au Commandement de l'Amalat d'Oudjda, à la suite du voyage que l'Empereur avait fait à Selouan dans le courant du mois d'octobre 1874 ; mais après le départ de ce dernier, les haines soulevées depuis longtemps par le nouvel Amel avaient éclaté. Les Angad, les Mehaya, les Beni Yala, etc... avaient refusé de reconnaître son autorité, et avaient pris les armes contre lui, avec le consentement tacite de l'Empereur qui les laissait libres de ne point obéir au chef qu'il venait d'investir, pour ainsi dire malgré lui, et en cédant aux intrigues de son entourage.

Un combat sanglant avait été livré le 29 novembre, sur notre frontière même, à Ras Tahert, et l'amel ayant été vaincu, la ligue organisée contre lui prenait des proportions considérables. Au milieu de ces troubles, nous n'avions plus avec lui que des relations irrégulières et insignifiantes et nous ne pouvions obtenir le règlement d'aucune des questions intéressant nos indigènes. Nous étions obligés de monter la garde en quelque sorte, sur notre frontière, pour l'empêcher d'être violée par l'un ou l'autre parti, et enfin la sécurité de notre pays souffrait de cet état de choses qui attirait dans notre voisinage une certaine quantité de malfaiteurs.

Cette situation qui produisait une assez vive émotion dans nos tribus, n'aurait pu s'améliorer que par une prompte pacification de l'Amalat d'Oudjda, mais au contraire la lutte entre les deux partis a duré pendant toute l'année et ne semble devoir se

terminer que si l'Empereur du Maroc se décide enfin à intervenir.

....

Depuis l'échec subi par les Beni Iznassen le 29 novembre, les Angad ne cessèrent de faire parcourir les abords de leur pays par des bandes armées qui enlevaient tous les troupeaux qu'elles pouvaient atteindre. Ils opérèrent en outre une importante razzia à Sefrou, le 20 décembre, et attaquèrent Oudjda le 1er janvier, pénétrèrent jusque dans les rues de la ville, massacrèrent un certain nombre d'habitants et firent un butin considérable.

La plupart de ces prises de guerre furent amenées sur le marché de Marnia, où nous les laissâmes vendre librement, gardant en cela la plus stricte neutralité entre les deux partis. Mais cette neutralité n'était pas du goût de l'Amel ; il aurait voulu que nous prissions ouvertement son parti et il nous accusa de nous ranger dans celui de ses ennemis, parce que les chances de la lutte voulaient que ces derniers vinssent constamment vendre leurs prises sur notre territoire tandis que les Beni Iznassen ne pouvaient en faire aucune.

Croyait-il réellement à notre partialité ? Cela est peu probable, car par nos lettres et surtout par nos actes en poursuivant tous ceux de ses ennemis qui s'abritaient chez nous pour tomber à l'improviste sur ses partisans et en faisant rendre à ces derniers toutes les prises douteuses, nous lui prouvions clairement que nous ne voulions, en aucune façon, favoriser les Angad.

Quoiqu'il en soit, il profita de cette occasion pour exprimer publiquement son antipathie à notre égard, et le bruit courut bientôt chez les Beni Iznassen, qu'il fallait traiter en ennemies, aussi bien que celles des Angad, les tribus algériennes voisines de la frontière.

Ce bruit, arrivé à la connaissance de nos populations, produisit chez elles une certaine agitation et une certaine crainte ; c'est ce qui explique comment elles prirent toutes les armes, le 13 janvier, à la nouvelle d'un mouvement des Beni Iznassen, et s'imaginèrent qu'ils avaient le projet de razzier les douars des Beni Bou Saïd campés à Aïn Takbalet.

L'attaque était en réalité dirigée contre un fort convoi des Angad qui venait vider des silos leur appartenant et situés à proximité de ce point. Nous fûmes néanmoins obligés de nous transporter sur les lieux avec deux escadrons de spahis afin de rassurer nos tribus et de faire replier leurs campements à une certaine distance de la frontière, pour éviter le renouvellement d'une semblable panique.

Les Beni Iznassen avaient subi un second échec en notre présence ; ils nous accusèrent cette fois d'avoir combattu avec leurs ennemis.

El Hadj Mohammed Ould El Bachir exhala plus que jamais

sa mauvaise humeur à notre égard. Il ne fit plus rien pour empêcher ses partisans de venir commettre des vols sur notre territoire et on peut même dire qu'il favorisa les actes de ce genre, car les malfaiteurs restèrent sous ses yeux mêmes et sans être inquiétés, en possession des animaux qu'ils avaient volés dans nos tribus.

Le 26 janvier, notre frontière fut violée par une troupe de 125 cavaliers des Beni Drar qui s'avança en armes à plusieurs kilomètres sur notre territoire, à la poursuite de quelques Angad, qui avaient couché dans un douar des Beni Ouassin, et leur tira plusieurs coups de feu au milieu de nos gens parmi lesquels elle produisit le plus grand désordre. Un fait semblable s'était déjà produit quelques jours auparavant dans la tribu des Achache (Annexe de Nemours), sans que les auteurs de ces violations de notre frontière aient subi la moindre punition, ni même un reproche, malgré nos réclamations à ce sujet.

Le 9 mars, un convoi appartenant aux Beni Ouassin fut razzié a Ténialin, à peu de distance au delà de la frontière, par un parti des Beni Iznassen. C'était là un acte d'hostilité bien caractérisé à notre égard, et El Hadj Mohammed Ould El Bachir, ne se sentant pas assez fort pour entamer une lutte avec un nouvel ennemi, prescrivit la restitution de ce convoi.

Pendant ce temps, sa situation devenait en effet de plus en plus mauvaise. Les Angad avaient envoyé, le 17 février, une députation à Fez ; ils s'étaient créé des alliances importantes et le bruit commençait à courir que l'Empereur, reconnaissant qu'il avait eu tort de céder aux intrigues vénales de son entourage, s'était décidé à envoyer Abderrahman Chelih, à ce moment Amel de Taza, pour pacifier le pays et prendre la place d'El Hadj Mohammed Ould El Bachir.

....

[Suivent les détails de la lutte de l'Amel avec les Angad.]

....

Pendant ce temps, nos relations avec El Hadj Mohammed Ould El Bachir cessèrent à peu près ; il ne répondit même plus aux lettres que nous lui adressions, tant au sujet des réclamations portées par nos administrés qu'au sujet de l'impôt Achour dû par les gens de son parti, qui avaient cultivé sur notre territoire. Il défendit aux Beni Iznassen de fréquenter le marché de Marnia et leur promit l'impunité pour les crimes ou délits qu'ils commettraient chez nous. Aussi, plusieurs animaux furent-ils volés dans nos tribus et, le 8 mai, quelques cavaliers des Oulad Sidi Cheikh vinrent-ils enlever le troupeau de chameaux du douar Retateba (tribu des Beni Ouassin).

Cette conduite à notre égard eut pour effet de rapprocher de nous les Angad. Ils tinrent à se montrer aussi bien intentionnés que leur ennemi l'était mal ; ils firent cesser complètement

les vols commis par leurs gens sur notre territoire, nous firent restituer tous les animaux volés par eux précédemment, et réglèrent à notre satisfaction toutes les réclamations que nous leur adressions. Ces bonnes dispositions étaient intéressées, car dans l'état actuel des choses et par suite de leur situation même, ils avaient grand besoin d'entretenir avec nous des relations amicales ; mais nous ne devons pas moins leur en savoir gré, d'autant plus que nous en avons profité pendant toute la seconde moitié de l'année.

....

Conformément aux instructions données, nous nous étions occupé, dès le mois d'avril, de faire rentrer l'impôt qui nous était dû par les Marocains ayant effectué des cultures sur notre territoire. Nous nous étions, à cet effet, adressé séparément aux Angad et aux Beni Iznassen. Les premiers payèrent sans difficulté, mais les seconds nous opposèrent, jusqu'au dernier moment, la défense qui leur en était faite par leur chef. Celui-ci répondait à toutes nos demandes qu'il ne pouvait autoriser ses administrés à nous payer l'impôt sans avoir préalablement reçu le consentement du Sultan. C'était un refus déguisé d'accéder à nos justes demandes, car l'Achour nous avait déjà été payé l'année précédente et l'Empereur n'avait fait aucune observation à ce sujet. En cette circonstance, l'Amel cherchait simplement à gagner du temps, de manière à permettre à ses gens de transporter sur le territoire Marocain le produit de leurs récoltes et nous empêcher ainsi d'en saisir la quantité équivalente au montant de l'impôt.

Au moment où la plus grande partie de ces récoltes fut coupée, nous déjouâmes ce projet en nous portant sur la frontière le 28 mai, avec un convoi soutenu par les deux escadrons de spahis, et en commençant à les enlever. Les propriétaires des cultures situées dans les tribus de Marnia ainsi qu'une partie de ceux qui en avaient sur le territoire de Nemours se décidèrent à payer. Les grains des récalcitrants furent enlevés dans la mesure voulue et le recouvrement de l'impôt, qui nous était dû, fut ainsi assuré.

Cependant, les bruits venant de l'Ouest au sujet de la prochaine arrivée d'une colonne envoyée par le Sultan, prenaient tous les jours une plus grande consistance. Ces nouvelles réjouissaient les Angad et répandaient dans le parti de l'Amel une alarme telle que celui-ci, ne se croyant plus en sûreté, crut devoir faire auprès de nous des démarches dans le but de se ménager une retraite de notre côté, le cas échéant.

Il nous envoya, le 23 mai, à Marnia, le cheikh Ahmed Ben Bou Azza, d'Oudjda, non pas en son nom propre, car son orgueil ne pouvait s'accommoder de cette humiliation, mais au nom de son beau-père, Ali Ould Ramdhan, pour nous dire combien ils

étaient repentants de leurs mauvais procédés à notre égard et désireux de reconquérir notre amitié en agissant mieux qu'ils ne l'avaient fait jusqu'à présent.

....

[Suivent le récit de la trêve conclue entre le parti de l'Amel et celui des Angad, et les détails sur la rebellion de Mohammed Ould El Bachir, qui bat le 17 septembre la colonne chérifienne envoyée pour le destituer.]

....

La trêve conclue le 9 juin a naturellement pris fin après le combat du 17 septembre. Depuis cette époque, les Angad ont replié leurs campements dans le Sahara et ont recommencé les hostilités ....

....

De son côté, El Hadj Mohammed Ould El Bachir a essayé, au commencement de décembre, de faire une expédition pour piller les silos de ses adversaires situés sur le bord de notre ligne frontière, mais les Beni Iznassen étaient divisés et il n'a pu réussir à les porter en avant. Cependant, un goum de 130 cavaliers des Beni Atig, qui s'était dirigé, le 10 décembre, sur l'oued Tahert afin de couper la route aux Angad qui prendraient ce chemin pour venir au marché de Marnia, a poursuivi pendant plusieurs kilomètres sur notre territoire, trois cavaliers des Mezaouir qu'il avait rencontrés à proximité de la frontière.

Cette nouvelle incursion a produit une panique dans les douars des Beni Bou Saïd campés dans cette région et a fait prendre la fuite à tous nos cultivateurs qui étaient en train de labourer.

Il est à regretter que notre frontière soit trop ouverte pour nous permettre d'empêcher ces incursions, et il est probable que le chef des Beni Iznassen n'en punira pas plus les auteurs qu'il ne l'a fait précédemment.

Cependant, ce dernier semble chercher en ce moment à se rapprocher de nous, ce qu'il a toujours fait, notamment dans les circonstances rappelées plus haut, lorsqu'il s'est cru exposé à quelque danger. Il vient de se faire payer par les Zekkara le prix de la dia des armes et de la monture d'un spahis du bureau arabe de Tlemcen assassiné par eux l'année dernière et il est probable qu'il va adresser cette somme à M. le Général commandant la Subdivision. Le cheikh Ali Ould Rhamdhan, son beau-père, vient également de nous donner satisfaction au sujet de deux petites affaires concernant nos indigènes, ce qu'il n'avait pas fait depuis longtemps.

....

Marnia, le 20 décembre 1875.

Le Chef d'Escadron au 2e Spahis,
Commandant Supérieur,
CHARPENTIER.

N° 4

Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques

(Extraits)

(A. C. M.) Original

Janvier 1876.

La situation politique de nos tribus est toujours satisfaisante ; la sécurité du pays n'a été troublée que par un vol avec effraction et à main armée, commis dans le village même de Marnia pendant la nuit du 22 au 23 décembre................. Ce crime n'est qu'un fait isolé, mais il n'en est pas moins une preuve du mauvais vouloir des Chefs d'Oudjda et des Beni Iznassen à notre égard, car bien qu'il soit parfaitement prouvé que les malfaiteurs étaient partis pour venir le commettre, de la maison du cheikh Ali Ould Ramdhan où ils étaient de garde, et qu'ils ont ensuite vendu publiquement à Oudjda les objets volés, nous n'avons pu obtenir d'autre réponse que des dénégations mensongères aux réclamations que nous avons faites à ce sujet.

....

La situation de nos voisins est donc tout aussi incertaine que par le passé et l'on ne peut espérer que le Gouvernement marocain se décidera à lui donner une solution quelconque.

En attendant, les démarches faites par les marabouts des Beni Oukil pour obtenir la conclusion d'une trêve devant permettre aux partis ennemis d'effectuer leurs labours n'ayant pu aboutir, les Angads recommencent la lutte..............................

....

Pendant la nuit du 22 au 23 décembre, vers onze heures du soir, des malfaiteurs se sont introduits, en brisant et descellant les fermetures, dans les magasins de l'israélite Aaron Levy, situé dans la grande rue de Marnia. Ils ont enlevé pour deux mille francs de marchandises et une somme de 500 francs trouvée dans un tiroir ....

....

A Marnia, le 21 janvier 1876.

Le Chef d'Escadrons au 2e Spahis,
Commandant Supérieur,
CHARPENTIER.

N° 5

Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques

(Extraits)

(A. C. M.) Original

Février 1876.

La situation politique de nos tribus est toujours satisfaisante ; cependant deux événements de nature à troubler la sécurité de la frontière se sont produits pendant le mois qui vient de s'écouler.

Le 7 février, une bande de maraudeurs marocains de la fraction des Mezaouir dépouilla, au-delà de la frontière, un israélite de Tlemcen qui se rendait à Oudjda avec un petit convoi ; animaux, armes, marchandises et vêtements des conducteurs, tout fut enlevé. Avertis immédiatement, nous nous adressâmes aux Chefs des Angad qui montrèrent les meilleures dispositions à notre égard en cette circonstance ; ils arrêtèrent les voleurs et nous ramenèrent eux-mêmes la plus grande partie des objets volés.

Le 16 février, un parti de 400 cavaliers et 800 fantassins des Beni Iznassen s'était rendu au col de Sidi Djabeur espérant y rencontrer un campement d'Angad. N'ayant rien trouvé, il rebroussa chemin, tomba au point de notre frontière dit Ras Tahert sur les troupeaux des Beni Bou Saïd et les razzia. Il emmena environ 800 moutons et 60 bœufs. Nos gens prirent les armes et les poursuivirent dans la direction d'Oudjda ; après quelques coups de feu échangés sans résultat, le cheikh Ali Ould Ramdhan intervint et fit rendre les prises, à l'exception de 24 moutons qui avaient déjà disparu.

Ces deux faits qui ont été heureusement terminés par des restitutions prouvent que, ainsi que nous le signalons dans tous nos rapports mensuels, les chefs des Angad montrent toujours de bonnes dispositions à notre égard, tandis que celles des Beni Iznassen sont mauvaises et presque hostiles.

Aucune nouvelle n'a encore circulé dans le pays au sujet des mesures que l'Empereur du Maroc semble disposé à prendre pour ramener la paix dans l'Amalat d'Oudjda.

En attendant, les Angad continuent à harceler les Beni Iznassen ....
....

A Marnia, le 20 février 1876.

Le Chef d'Escadrons au 2e Spahis,
Commandant supérieur,
CHARPENTIER.

N° 6

Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques

(Extraits)

(A. C. M.) Original

Mars 1876.

La situation politique de nos tribus est toujours satisfaisante ; cependant les vols d'animaux commis dans les douars voisins de la frontière ont subi une sensible recrudescence : cela tient à ce que le cheikh des Beni Iznassen a promis à ses administrés qu'ils ne seraient nullement inquiétés pour les méfaits qu'ils viendraient commettre sur notre territoire et qu'il ne ferait aucun droit aux demandes de restitution que nous pourrions lui adresser. Nos relations avec ce personnage sont toujours à peu près nulles ; nos rapports avec les Angad continuent à être assez bons.

Aucune nouvelle sérieuse n'a encore circulé dans le pays au sujet du voyage projeté par l'Empereur du Maroc pour pacifier ses provinces de l'Est..
....

La lutte entre ces populations ne s'est traduite pendant le mois que par de petites razzias et quelques vols sans importance.

....

Le marché de Marnia se ressent toujours des troubles qui divisent les provinces marocaines qui nous avoisinent. Les laines commencent cependant à y arriver en assez grande quantité.

....

A Marnia, le 21 mars 1876.

Le Chef d'Escadrons au 2e Spahis,
Commandant supérieur,
CHARPENTIER.

N° 7

Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques

(Extraits)

(A. C. M.) Original

Avril 1876.

....

L'audace des voleurs qui ont fait d'Oudjda leur refuge va en croissant, ils sont même venus jusque dans Marnia.

Ces pointes avancées sur notre territoire jettent de l'inquiétude dans les populations voisines de la frontière.

Nos relations avec le cheikh des Beni Iznassen n'ont point changé, et c'est à la protection dont il couvre les pillards, que nous devons la recrudescence des vols (1).

Nos rapports avec les Angad continuent à être bons.

....

Les indigènes du cercle se sont fort occupés du voyage du Chérif d'Ouazzan.

....

A Oudjda, il a trouvé peu d'empressement à le recevoir, si bien qu'il n'y est resté que 24 heures. Son intervention officieuse entre les Angad et les Beni Iznassen a été si peu efficace que pendant qu'il était à Oudjda, les deux partis en sont venus aux mains (2)..

....

Les Beni Iznassen ont perdu dans cette journée un grand nombre de leurs guerriers. On porte jusqu'à 170 le nombre de ceux d'entr'eux qui ont été tués, tandis que les pertes des Angad se borneraient à 2 hommes tués et 4 ou 5 blessés.

Il ressort de là, que les Angad ont remporté une brillante victoire sur leurs ennemis, bien qu'ils leur fussent très inférieurs en nombre.

....

.....C'est la discorde qui s'est mise parmi les Beni Iznassen. Les dissensions intestines qui s'étaient fait jour le mois dernier, se sont réveillées plus vives à la suite de ce désastre.

....

A Marnia, le 21 avril 1876.

Le Chef d'Escadrons, Commandant supérieur,
CHARPENTIER.

---

(1) On lit à ce sujet dans le rapport trimestriel du 1er trimestre 1876 de l'annexe de Nemours :

« La frontière est peu sûre, les gens des Beni Snassen commet-
« tent des vols chez nous, et leur chef Mohammed Ould El Ba-
« chir ne répond pas lorsqu'il [lorsqu'on] lui adresse des plain-
« tes. »

(A. C. M.) Registre des minutes

(2) Le 8 avril 1876.

N° 8

Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques

(Extraits)

(A. C. M.) Original

Mai 1876.

....

Les vols ont diminué d'une façon sensible.

Nos relations avec le cheikh des Beni Iznassen ont été complètement nulles pendant le mois écoulé.

Nos rapports avec les Angad continuent à être satisfaisants.

La lutte entre les Angad et les Beni Iznassen est suspendue depuis près d'un mois. Le dernier épisode a été le 25 avril, une razzia de 200 bœufs faite par les Angad sur les Beni Khaled qu'ils ont poursuivis jusqu'aux portes d'Oudjda.

Les Angad ont porté leurs campements vers le Nord (1), au-delà du djebel Sidi El Abed pour conduire leurs troupeaux aux Chott.

Quelques douars qui ne possèdent pas de moyens de transport sont venus près de Teniet el Mechamich, sur la limite des cercles de Marnia et de Sebdou, et même jusqu'à l'Aïn el Oust, chez les Beni bou Saïd.

Sur l'invitation qui leur a été faite de repasser la frontière et de ne pas rester sur notre territoire, ils sont allés s'établir à Missiouïn (Maroc).

....

El Hadj Mohammed Ould El Bachir et son neveu, El Hadj Mohammed Ould El Mimoun, après quelques tentatives infructueuses pour reconstituer le camp des Beni Iznassen, se sont retirés dans leurs maisons d'Aïn Berdill.

Les Beni Iznassen sont descendus dans les pâturages des plaines.

....

Le pays jouit, par suite, d'un certain calme.

Le bruit du voyage de l'Empereur du Maroc dans les provinces limitrophes de l'Algérie ne serait point, paraît-il, étranger à cette tranquillité des chefs marocains et de leurs tribus.

....

---

(1) Il faut certainement lire : vers le Sud.

Le djebel Sidi El Abed et les Chotts se trouvent en effet au Sud de la région d'Oudjda.

Nos tribus sont calmes. La frontière est surveillée avec le plus grand soin.

....

Les vols commis par les maraudeurs marocains, dans le cercle, ont été peu nombreux.

Tout s'est borné à deux tentatives de vol et à trois vols.

....

A Marnia, le 21 mai 1876.

P. le Chef d'Escadrons au 2e Spahis,
Commandant supérieur :
Le Capitaine au 2e Zouaves, chargé de l'expédition des affaires,
Signature illisible.

N° 9

Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques

(Extraits)

(A. C. M.) Original

Juin 1876.

....

Nos relations avec les populations marocaines ont été à peu près nulles pendant le mois écoulé, aussi bien avec les Beni Iznassen qu'avec les Angad (1). Nous n'avons que deux vols à signaler pendant tout le mois.

La paix la plus complète règne entre les Beni Iznassen et les Angad. Les Beni Iznassen sont dans leurs montagnes, occupés aux travaux de la moisson ; les Angad sont toujours aux Chott avec leurs troupeaux.

....

(1) Ce manque de relations, dû à l'insécurité, était très préjudiciable au marché de Marnia, mais celui de Nedroma avait profité de cette situation.

« Le marché de Nedroma a eu beaucoup d'animation..........
« Il tend à absorber une partie des transactions qui se faisaient
« autrefois sur le marché de Marnia entre nos indigènes et les
« marocains, qui trouvent plus de sécurité dans le trajet de la
« frontière à Nedroma que dans la plaine qui est entre Marnia
« et la frontière. »

Rapport trimestriel de l'annexe de Nemours du 2e trimestre 1876. (A. C. M.) Registre des minutes.

Le bruit du voyage de l'Empereur du Maroc à Oudjda continue à faire l'objet de toutes les conversations au-delà de la frontière.

Cheikh Ali Ould Ramdhan et El Hadj Mohammed Ould El Bachir s'attendraient à la venue du souverain ; on prétend même qu'ils ont déjà mis leurs richesses en sûreté pour parer à toute éventualité.

....

Les vols dont on avait eu tant à souffrir de la part des maraudeurs marocains ont à peu près cessé depuis le mois passé ; nous n'avons que deux vols à signaler :

....

A Marnia, le 21 juin 1876.

Le Chef d'Escadrons au 2e Spahis,
Commandant supérieur,
CHARPENTIER.

N° 10

Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques

(Extraits)

(A. C. M.) Original

Août 1876.

....

L'arrivée du Sultan avec son armée a bien jeté une certaine émotion dans nos tribus, mais les indigènes ont toujours confiance en nous. Tout s'est borné à des conversations sans portée.

....

Nos rapports avec les Angad sont bons ; avec les Beni Iznassen, ils ont été complètement nuls (1).

Le nombre des vols à signaler n'est que de trois.

Les tribus du cercle s'occupent beaucoup de tout ce qui se passe en ce moment, au-delà de notre frontière. La marche de l'armée marocaine, les résistances qu'elle a rencontrées, les in-

(1) On lit dans le rapport annuel de 1876 de l'annexe de Nemours :

« Nos relations avec les tribus marocaines de la frontière n'ont
« pas cessé d'être bonnes, et grâce à l'attitude sage et énergique
« de nos gens, les quelques conflits qui ont put [pu] s'élever
« entre eux et leurs voisins, se sont constamments [constamment]
« terminé à leur avantage et sans qu'il en résulte de complica-
« tion politique. » (A. C. M.) Registre des minutes.

tentions du Sultan, tout est observé, commenté, et interprété de toutes les façons.

A un certain moment, le bruit s'était répandu que le Sultan venait dans le but de nous surprendre, et de donner à son empire la Tafna pour limite. Ce bruit auquel nous avons répondu en faisant connaître la présence à Paris en ce moment, de l'ambassade marocaine, est tombé de lui-même.

L'Empereur du Maroc s'avance vers le pays des Beni Iznassen. Après être resté quelques jours à Taza pour réprimer un mouvement des Ghiata, il s'est dirigé sur Selouan, où il est campé en ce moment avec son armée (1).

C'est à Selouan que les principaux chefs des tribus frontières, même des tribus sahariennes sont venus lui présenter leurs hommages et prendre ses ordres.

Les Beni Iznassen, comme les autres, ont envoyé une députation avec des présents.

Le Sultan les a assez mal accueillis, de sorte que les députés pris de frayeur, ont quitté furtivement la nuit le camp impérial.

El Hadj Mohammed Ould El Bachir et Cheikh Ali Ould Rhamdan, que l'Empereur a fait inviter à se rendre auprès de lui, sont restés dans leurs demeures, ils n'osent pas se présenter (2).

....

A Marnia, le 20 août 1876.

Le Capitaine au 2e Spahis,
Commandant supérieur par intérim,
Signature illisible.

---

(1) Le calme provoqué par la venue du Sultan avait favorisé la reprise des transactions sur le marché de Marnia.

« Le marché de Marnia et celui des Oulad Riah ont été bien
« approvisionnés, par suite du calme produit dans les tribus
« marocaines voisines de la frontière, par l'annonce de l'appro-
« che du Sultan. »

Rapport trimestriel du cercle de Marnia du 3e trimestre 1876.
(A. C. M.) Original.

(2) Les rapports mensuels de juillet et septembre manquent dans les archives du cercle de Marnia. Il n'a pas été possible d'autre part de retrouver dans ces archives le rapport annuel du cercle pour l'année 1876 ; j'avais pourtant eu l'original entre les mains en 1909. J'en ai fait à cette époque un résumé, dont l'extrait ci-après reproduit les passages intéressants.

Au commencement de 1876, l'amalat d'Oudjda est toujours troublé. A la suite des événements de 1875, nos relations sont nulles avec les Beni Snassen et presque bonnes avec les Angad. Journellement, les Beni Snassen, couverts par leur chef El Hadj Mo-

---

hammed Ould El Bachir, commettent chez nous des méfaits impunis le Cheikh Ali Ould Ramdane observe la même attitude.

L'ambassade envoyée à Fez par El Hadj Mohammed Ould El Bachir ayant été éconduite, en octobre 1875, alors que les délégués des Agad étaient bien accueillis, ces derniers se sont enhardis et, en janvier 1876, ils attaquent les Beni Snassen. Au cours de la lutte qui s'en suit, les Beni Snassen se jettent le 16 février sur les troupeaux des Beni bou Saïd et rentrent à Oudjda avec 800 moutons et 60 bœufs ; les Beni bou Saïd poursuivent les ravisseurs et le Cheikh Ali Ould Ramdane intervient pour leur faire restituer les bêtes volées.

Les deux partis continuent à se razzier réciproquement, mais, comme on commence à parler de la venue du Sultan, l'inquiétude s'empare des populations. El Hadj Mohammed Ould Mimoun cherche à supplanter son oncle à la tête des Beni Snassen, qui se partagent en deux soffs. Les marabouts interviennent sans succès pour réconcilier les Angad et les Beni Snassen ; pendant la présence du cherif d'Ouezzan à Oudjda, El Hadj Mohammed Ould El Bachir attaque même ses adversaires sans défiance, le 8 avril, et il se fait battre.

Bien que les Beni Snassen soient toujours divisés, les Angad et les Mehaïa vont camper sur les chotts et un calme relatif règne dans la région. Les menaces du Sultan d'en finir avec El Hadj Mohammed Ould El Bachir engagent d'ailleurs celui-ci à se tenir tranquille.

Au milieu de juillet, on apprend que Mouley El Hassane se dirige vers l'Est ; il arrive au début d'août à Selouane, où les tribus de l'amalat lui envoient des députations. Les Beni Snassen, mal accueillis, quittent furtivement le camp impérial et le Sultan convoque El Hadj Mohammed Ould El Bachir et Cheikh Ali Ould Ramdane, qui s'abstiennent d'obéir. Le souverain se rend le 20 août à Mechra Guerma, sur la Moulouya. Le Chef des Beni Snassen et le Cheikh d'Oudjda finissent par céder et vont se présenter à lui ; ils sont arrêtés aussitôt et envoyés à Fez sous escorte. Le 3 septembre, Moulay El Hassane franchit la Moulouya ; il arrive le 5 devant Oudjda.

Une colonne d'observation est installée à Marnia sous le commandement du général de Flogny. Le 11 septembre, le général commandant la division d'Oran va saluer le Sultan à Oudjda ; les Beni Snassen se sentant isolés par suite de l'entente franco-marocaine font leur soumission le lendemain. Le 16 septembre, Moulay el Hassane reprend le chemin de l'Ouest, en laissant Boucheta Ould El Baghdadi comme amel d'Oudjda.

La venue du Sultan excita le fanatisme et nous fût défavorable ; on parla notamment de l'éventualité d'une rectification de frontière.

N° 11

Rapport du Général commandant la Division d'Oran au Gouverneur Général de l'Algérie

(A. G. G.) Copie

Au Quartier Général à Oran, le 16 septembre 1876.

Mon Général,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte par mes dépêches télégraphiques, c'est le 11 septembre, à midi, que j'ai quitté Maghnia pour me rendre à Oudjda et y remplir, auprès de l'empereur du Maroc, la mission qui m'avait été confiée. J'étais escorté par un escadron du 2e chasseurs d'Afrique, un escadron du 2e spahis et 150 cavaliers indigènes choisis dans les goums voisins de la frontière. Deux compagnies du 2e de zouaves parties le matin avaient fait une longue halte à El Aricha (1), à moitié chemin de Maghnia à Oudjda, et se joignirent à mon escorte lors de mon passage sur ce point, j'avais avec moi un nombreux Etat-Major dont faisaient partie MM. les officiers généraux de Flogny et Melchior, le lieutenant-colonel Aublin, des officiers de différentes armes, et une trentaine de chefs indigènes, aghas et caïds.

A 3 heures j'arrivai à environ 6 kilomètres du camp de l'Empereur, placé à 3 kilomètres et à l'Est d'Oudjda.

Quelques chefs de l'armée marocaine, escortés d'un peloton de cavalerie, vinrent alors à ma rencontre pour me guider vers le camp qui nous était destiné. Toute l'armée marocaine régulière et irrégulière avait pris les armes et formait une haie qui se prolongeait jusqu'à 4 kilomètres en avant de notre camp. Suivi de mon Etat-Major et de mon escorte, je reçus là les premiers honneurs à mon arrivée.

Le camp qui nous avait été préparé était à proximité de celui au milieu duquel se trouvait l'Empereur, ma tente n'était qu'à 400 mètres environ de la sienne.

L'entrevue avait été fixée pour le lendemain à 8 heures du matin. A l'occasion de cette entrevue toute l'armée régulière avait encore pris les armes et formait une haie profonde qui s'étendait de notre camp à la tente de l'Empereur et entourait le campement de sa maison militaire.

Je montai à cheval à 8 heures du matin avec tout mon Etat-Major et je m'avançai vers la tente de l'Empereur précédé d'un maître de cérémonies et de plusieurs soldats de la Garde de l'Empereur.

Arrivés à 40 mètres de la tente de l'Empereur, a l'entrée du méchouar (partie réservée au campement particulier de l'Empereur) nous mîmes pied à terre. L'Empereur m'attendait sous une tente verte, très élégante, entièrement ouverte sur le devant ; il était assis sur un lit formant divan, ses pieds appuyaient à terre.

Le grand maître des cérémonies m'introduisit alors auprès de lui et m'annonça à haute voix par mon nom et mes titres.

Le Sultan me souhaita la bienvenue en quelques mots, et, m'étant approché jusqu'à deux pas de lui, je m'exprimai en ces termes :

« Sire,

« J'ai l'honneur de venir complimenter votre Majesté au nom « du très noble et très puissant maréchal Mac-Mahon, Président « de la République Française. Il m'a chargé de vous renouveler « les souhaits qu'il fait pour votre auguste personne, et pour la « prospérité de votre Empire. Certes l'arrivée pacifique de votre « Majesté sur un point si rapproché des frontières et la démarche « que je suis chargé de faire auprès d'Elle constituent la plus « évidente et la plus éclatante manifestation des bonnes relations « qui unissent la France et l'Empire du Maroc.

« Aussi, le Président de la République m'a-t-il chargé de vous « répéter que son plus grand désir est de voir se raffermir encore « la paix et l'alliance qui existent entre les deux puissances, « et de voir également se développer les transactions commer« ciales qui sont une source de richesse pour tout le monde.

« Le Maréchal de Mac-Mahon, Président de la République Fran« çaise, en demandant à Dieu de vous accorder la victoire sur « vos ennemis, tient à vous féliciter des succès que vous avez « remportés depuis votre avènement au trône. Il espère que « votre présence suffira pour calmer l'agitation qui règne de« puis deux ans chez les Beni Iznacen.

« M. le Général Chanzy, Gouverneur Général de l'Algérie et « commandant en chef des forces de terre et de mer, a été obligé « d'aller en France et y est retenu encore pour le service de « l'Etat. Il m'a chargé d'exprimer à votre majesté chérifienne « les regrets qu'il a de ne pouvoir la saluer en personne et lui « présenter ses hommages.

« Quant à moi, rien ne pouvait être un honneur plus grand que « d'avoir été choisi par le très puissant Président de la Répu« blique, puisse Dieu lui accorder toujours la victoire, pour être « son interprête auprès de votre Majesté et pour vous souhaiter « une longue série de jours pleins de prospérité, de félicité et « de gloire. »

Après que j'eus terminé mon allocution en français, mon interprête la lui répéta en arabe

(1) C'est un simple lieu dit, que rien ne distingue des terrains avoisinants.

Le Sultan répondit qu'il était très heureux de recevoir les compliments du maréchal de Mac-Mahon, Président de la République Française, qu'il me chargeait de le remercier, que rien ne lui était plus agréable que de voir la paix régner entre la France et le Maroc et qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour entretenir ces bonnes relations.

Quant il eut terminé, je le priai de vouloir bien accepter de la part du Président de la République Française quelques armes que je fis déposer devant lui. Il répondit qu'il les acceptait avec le plus grand plaisir et qu'il remerciait le Maréchal Mac-Mahon qui avait eu la pensée de les lui envoyer.

Sur son invitation, je lui présentai alors successivement et nominativement les officiers qui formaient mon Etat-Major.

Il m'exprima ensuite le désir de passer en revue les troupes qui formaient mon escorte et d'avoir une conférence particulière avec moi. La revue fut fixée à 4 heures du soir et la conférence au lendemain, à 8 heures du matin.

Je pris alors congé de sa Majesté et j'allai faire une courte visite au Grand Vizir dont la tente se trouvait à une soixantaine de pas de celle du Sultan. Nous rentrâmes ensuite à notre camp, à cheval, et précédés du maître des cérémonies et de la garde qui nous avait reçus à l'arrivée.

Ainsi que cela avait été convenu à la visite du matin, le Sultan vint passer le soir la revue des troupes qui formaient mon escorte, savoir : 2 compagnies du 2e de zouaves, un escadron du 2e chasseurs d'Afrique, un escadron du 2e spahis et les goums arabes. Toute l'armée régulière marocaine avait pris les armes pour la troisième fois et formait une haie sur le passage de l'Empereur, ainsi qu'un immense carré autour de l'emplacement que j'avais choisi pour mes troupes. L'Empereur du Maroc arriva à cheval, entouré de toute la pompe des grandes cérémonies. Je l'attendais à la tête de mes troupes et je m'avançai vers lui à une centaine de pas de la ligne. Je fis faire exécuter aux zouaves le maniement d'armes, la charge, les feux dans toutes les positions et quelques mouvements de compagnie. Tout parut intéresser vivement le Sultan, il admirait la régularité et la promptitude de tous nos mouvements, il m'en exprima plusieurs fois son admiration et sa satisfaction.

« Ces manœuvres, me disait-il, le faisaient jouir du cœur et des yeux. » Les chasseurs d'Afrique et les spahis ensuite manœuvraient successivement devant lui, et malgré les difficultés d'un terrain couvert de galets, et semé de touffes de jujubiers sauvages, je n'eus qu'à me louer de la manière dont nos cavaliers exécutèrent les mouvements qui leur furent commandés. Le Sultan m'en exprima aussi toute sa satisfaction. Les troupes défilèrent ensuite devant lui.

Le soir, il y eut grande fête dans tous les camps et les musiques se firent entendre jusqu'à minuit.

Le 13, dès 4 heures du matin, les fantasias recommencèrent sur notre front de bandière, et durèrent jusqu'à 9 heures, heure à laquelle je me rendis chez Sa Majesté. J'étais seul, assisté de mon interprète, avec le Sultan et le Grand Vizir. J'aurai l'honneur de vous rendre compte en détail de la conversation que nous eûmes ensemble et dans laquelle le Sultan désira s'entretenir avec moi des différentes questions pendantes entre les deux pays. Je dois seulement dire, dès à présent, que je n'ai qu'à me féliciter du ton d'affabilité et de l'esprit de conciliation qui ne se sont jamais départis chez Sa Majesté Chérifienne pendant tous les instants que j'ai passés auprès d'elle. Nous avons trouvé également beaucoup d'empressement chez le Grand Vizir et les grands officiers de sa maison.

Le même jour, à 2 heures, nous quittâmes le camp d'Oudjda et nous rentrâmes le soir à Maghnia.

Veuillez agréer, etc...

Le Général commandant la Division d'Oran,
Signé : OSMONT.

P. S. — J'aurai l'honneur de vous adresser prochainement un rapport détaillé dans lequel je vous ferai connaître toutes les négociations qui ont précédé mon arrivé à Oudjda, et qui avaient trait au cérémonial à adopter lors de l'entrevue. J'aurai également l'honneur de vous adresser des rapports sur l'armée qui se trouve avec le sultan, tant au point de vue de l'organisation que de l'armement, de l'habillement, du matériel d'artillerie etc... J'ai fait prendre des notes sur toutes ces questions (1).

Pour copie conforme :
Le Général, Chef d'Etat-Major Général.
Signature illisible.

N° 12

Rapport du Chef de la Section des Affaires Indigènes de l'Etat-Major Général au Gouverneur Général de l'Algérie

(A. G. G.) Original

20 septembre 1876.

A M. le Gouverneur Général de l'Algérie en mission à Buzancy (Ardennes).

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de la mission que vous avez bien voulu me confier, à l'occasion de

(1) La plupart de ces renseignements figurent dans le rapport du lieutenant-colonel Aublin (pièce n° 12).

l'arrivée de l'Empereur du Maroc près de la frontière qui sépare ses Etats de l'Algérie.

M. le général Osmont ayant fait connaître à M. le Chef d'Etat-Major général, par télégramme du 24 août, qu'il faisait ses préparatifs pour partir le mardi 29 pour Tlemcen, je fus invité à quitter Alger par le train du chemin de fer du lundi matin, 28 août, afin de pouvoir prendre les ordres de M. le Général chargé de l'expédition des affaires militaires et indigènes avant son départ d'Oran. Je devais emporter avec moi les cadeaux offerts au Sultan par M. le Maréchal, Président de la République, ceux qui avaient été achetés ici et qui devaient être remis, en votre nom, aux personnages importants qui accompagnaient S. M. Chérifienne (1), enfin 2.000 francs prélevés sur les fonds secrets afin que le Général, chef de la mission, put parer à toutes les éventualités.

Votre télégramme du 27 août me prescrivant de ne partir qu'après la fixation certaine de l'entrevue, M. le Colonel faisant fonctions de Chef d'Etat-Major général, demanda par le télégraphe de nouvelles instructions à M. le général Osmont qui m'avait prescrit le 25 de me présenter à lui le lundi soir, à mon arrivée à Oran.

Aucune instruction nouvelle n'étant parvenue, je quittai Alger le lundi matin, par le train du chemin de fer partant à 6 heures et à mon arrivée à Oran, je pris les ordres du Général. Il me fut prescrit d'expédier immédiatement sur Tlemcen les caisses contenant les cadeaux, ce qui fut fait, dès le lendemain matin et d'attendre à Oran les ordres ultérieurs qui me seraient donnés.

Des retards nouveaux se produisant pour l'arrivée de l'Empereur, M. le général Osmont m'autorisa à rejoindre mon poste à Alger et me fit connaître en même temps qu'il me préviendrait de l'époque à laquelle je devrais aller le rejoindre.

J'étais de retour à Alger le 3 septembre dans la soirée. Le Général chargé de l'expédition des affaires militaires et indigènes fit savoir que je devais me mettre en route de nouveau le mercredi matin, 5 septembre, afin de le rejoindre à Tlemcen, l'entrevue avec l'Empereur du Maroc devant avoir lieu le dimanche 1·· ou le lundi 11 du mois de septembre.

J'arrivai à Tlemcen le 8 septembre au matin et dès mon arrivée, je pris les ordres de M. le général Osmont qui voulut bien me communiquer un télégramme adressé de Marnia par M. le Général commandant la Subdivision de Tlemcen. Par ce télégramme, M. le général Flogny faisait connaître que le capitaine Boutan, Chef du bureau arabe de Tlemcen, envoyé à

(1) Les listes de ces cadeaux sont reproduites in-extenso dans : L. Voinot, Oudjda et l'Amalat. Oran, 1912, pp. 433-434.

Ouchda pour régler avec le Premier Ministre de l'Empereur les détails de l'entrevue avait été parfaitement reçu. Le nouveau caïd d'Ouchda, Bousetta El Baghdadi (1) avait attendu le capitaine Boutan à la frontière avec une trentaine de caïds du Maghzen, et à son arrivée au camp du Sultan, une garde d'infanterie marocaine avait été donnée à l'officier français. Je crois utile de reproduire ici textuellement le passage de la lettre du capitaine Boutan mentionnant les résultats de son entretien avec le premier ministre, Si Moussa, qui, après avoir consulté le Sultan, avait adressé les demandes suivantes :

« 1° Le Sultan désire que le général Osmont arrive à Ouchda « lundi soir ou mardi soir. Le lendemain matin le Sultan mon« terait à cheval devant son harem et recevrait le Général et « son Etat-Major qui arriverait également à cheval. Je n'ai pu « obtenir que le Sultan attende dans sa tente, il m'a été répondu « que la présentation se faisait toujours à cheval. Dans la jour« née le Général aura un entretien avec le Sultan qui, cette « fois, l'attendra dans une tente.

« 2° Le Sultan accepte l'escorte des escadrons, des chefs indi« gènes et des goums, mais il désire qu'on y joigne une musique « militaire et deux cents hommes d'infanterie. C'est afin de per« mettre à tout cela d'arriver, qu'il a reculé l'arrivée jusqu'à « lundi soir ou mardi soir, si le Général le préfère.

« 3° Le maghzen, cavalerie et infanterie régulière, iront au de« vant du Général, sous les ordres du Chef de l'armée.

« 4° Le camp est assez loin des oliviers et le Sultan fera cam« per nos troupes à l'endroit où il nous a fait camper nous-mêmes. « Nous sommes à 1 kilomètre des oliviers et à quatre kilomètres « d'Oujda.

« 5° Il ne pourra donner des tentes pour la troupe. Il donnera « quinze khezana (2) pour les officiers qui s'y logeront tous très « facilement. On devra apporter tous le reste des bagages, lits, « etc...

« 6° Il nourrira tout le monde, hommes et chevaux pendant « le séjour ici.

« 7° Le général Osmont, s'il le veut, pourra aller coucher dans « une tente qui lui sera préparée à côté de celle de Si Moussa. »

Lorsque je suis arrivé à Tlemcen, M. le général Osmont qui

(1) Boucheta Ould El Baghdadi.

(2) Tentes circulaires, à parois verticales et toit conique, en toile blanche avec des rangées horizontales de motifs en toile bleue. Dans les tentes riches, l'intérieur est doublé en drap de différentes couleurs. Au Maroc, les khezana sont surtout utilisées dans les camps.

venait de recevoir le télégramme du général Flogny, avait convoqué auprès de lui Si Ahmed Ould Cadhi, le bach-agha de Frendah, et Si Mohammed ben Daoud, afin d'avoir leur avis sur les demandes faites par le Premier Ministre au nom du Sultan. Quelques détails au sujet du cérémonial à adopter à l'entrevue n'étaient point fixés encore et il était absolument indispensable de les régler à l'avance, afin qu'aucun malentendu ne puisse se produire. Le Général représentant le Maréchal, Président de la République Française et le Gouverneur Général de l'Algérie, devait, il a semblé à tous, être reçu par l'Empereur avec de plus grands égards et le capitaine Boutan devait insister de nouveau pour que la demande faite par le Premier Ministre fut modifiée dans ce sens, en accordant d'ailleurs de joindre à l'escorte primitivement déterminée, 200 hommes d'infanterie et une musique.

Deux compagnies de zouaves et la fanfare du bataillon d'Afrique partirent, dès le 8, de Tlemcen pour se rendre à Marnia, de là elles devaient avec le Général marcher jusqu'à Oujda. La proposition faite au Général de s'installer dans une tente auprès du Premier Ministre de l'Empereur fut rejetée ; le représentant du Gouvernement français voulant resper campé au milieu de ses troupes.

Il fut décidé en outre, que le départ du Général et de son Etat-Major aurait lieu le dimanche, 10 septembre, à une heure de l'après-midi, qu'on resterait à Marnia le lendemain jusqu'à une heure, qu'on se mettrait en route alors avec la colonne pour se rendre à Ouchda, l'infanterie précédant de quelques heures la cavalerie jusqu'à la frontière où elle se joindrait à la cavalerie et au reste de l'escorte du Général.

Le programme adopté fut exactement exécuté et le dimanche, 10 septembre, tout le monde fut réuni à Marnia. Le capitaine Boutan n'avait pas réussi dans ses tentatives et il rendait compte que le Premier Ministre du Sultan insistait pour que le cérémonial adopté par l'usage de son pays fut exactement suivi. L'Empereur à cheval devant sa tente recevrait le général Osmont qui aurait dû, lui et son escorte, mettre pied à terre à une centaine de pas en avant de la tente.

Ces prétentions ne pouvaient évidemment point être admises et il fut décidé le 11 au matin que le capitaine Boutan irait de nouveau auprès de Si Moussa afin d'obtenir qu'un cérémonial moins suranné fut suivi dans cette circonstance. Une dépêche de M. Tissot avait cependant fait connaître que tel avait été le cérémonial adopté lors de sa réception par le Sultan. Le Ministre de France et les personnages qui l'accompagnaient avaient dû mettre pied à terre à cinquante pas avant d'arriver près du Sultan qui était resté à cheval pendant la présentation.

Dans le conseil qui eut lieu le 11 au matin et auquel assistaient

M. le général Flogny, le commandant Monnier et les principaux chefs indigènes qui faisaient partie de l'escorte du Général, je demandai à M. le général Osmont et j'obtins de me rendre avec le capitaine Boutan auprès du Premier Ministre afin d'essayer d'obtenir que la réception eût lieu dans des conditions meilleures que celles fixées par le Sultan. Je partis à 10 heures de Marnia, accompagné du capitaine Boutan, de Si Ahmed Ould Cadhi, de Si Mohammed ben Daoud et d'un interprète militaire. Sur le territoire marocain, à quatre kilomètres environ du camp de l'Empereur, un goum d'une centaine de cavaliers, à la tête desquels était le caïd Bousetta (1), vint à notre rencontre. Nous fûmes reçus très cordialement par ce goum qui se composait de caïds du Maghzen, des coups de fusil furent tirés en notre honneur et nous fûmes accompagnés jusqu'au camp qui avait été préparé pour recevoir les officiers français. Ce camp formé d'une quarantaine de vastes tentes était placé à 300 mètres environ du lieu ou était dressée la tente de l'Empereur.

Le Premier Ministre, averti par le caïd Bousetta, consentit à nous recevoir immédiatement, et conduits par un grand maître des cérémonies, nous fûmes introduits dans la tente.

Si Moussa est un homme de cinquante à soixante ans ayant une figure intelligente. Il nous a reçus d'une façon très courtoise et était assisté, dans cette entrevue, par deux personnages qu'on m'a dit être un 2e vizir et un secrétaire intime. La conversation s'est engagée immédiatement sur l'affaire qui nous amenait. Le Premier Ministre exposa tout d'abord que les traditions exigeaient que la réception eût lieu ainsi qu'il avait été demandé par le Sultan. Le Général devrait, lui et son escorte, mettre pied à terre à une certaine distance du Souverain qui attendrait à cheval devant sa tente. Je fis remarquer à Si Moussa que ce cérémonial n'était pas celui qui avait été adopté lors de la réception par le Chef du Gouvernement Français de l'Ambassade Marocaine, que le Maréchal, Président de la République avait reçu l'Ambassadeur dans son salon, lui debout, et les membres de l'Ambassade étant debout aussi, que le général Osmont représentait le Maréchal, Président de la République et le Gouverneur Général de l'Algérie, que le représentant de la France devait avoir droit à toutes les prérogatives du Chef de l'Etat. Si Moussa repartit que son souverain avait droit, lui aussi, aux plus grands égards, qu'il avait le double titre d'Empereur et de Chef de la Religion comme descendant du Prophète. Que cependant, si le Général y consentait, on pourrait régler les choses de la manière suivante. Le Sultan monterait à cheval avec ses principaux officiers, le Général monterait à cheval avec son Etat-Major, que tous deux s'avanceraient l'un vers l'autre et se salueraient, dans ce cas, aucun discours ne serait prononcé et après

(1) L'Amel Boucheta ould El Baghdadi.

cette première salutation, une entrevue aurait lieu à un moment qui serait fixé ultérieurement entre l'Empereur et le Général. Cette seconde proposition ne m'ayant pas paru plus acceptable que la première, Si Moussa proposa que le Général viendrait à cheval avec son Etat-Major, qu'il s'avancerait avec tous les officiers l'accompagnant jusqu'à la tente de l'Empereur et que le Sultan, assis sur une espèce de trône dressé dans sa tente ouverte, recevrait le Général. Celui-ci prononcerait a l'Empereur l'allocution qu'il se proposait de lui faire. Le Sultan répondrait par quelques mots et se ferait ensuite présenter les officiers de son Etat-Major. Les cadeaux offerts par le Président de la République seraient remis au Sultan avant la présentation des officiers.

Après avoir consulté toutes les personnes qui m'avaient accompagné, je répondis au Premier Ministre que ce cérémonial me paraissait pouvoir être adopté et que j'en référerais à M. le général Osmont et lui ferais connaître la réponse du Chef de la mission française. Ces premières bases arrêtées, Si Moussa demanda que l'Empereur pût passer une revue des troupes françaises, vers cinq heures du soir. Le Sultan, escorté de sa garde impériale, se rendrait sur les lieux où avaient été placés l'infanterie, la cavalerie et les goums, assisterait à quelques manœuvres d'infanterie et de cavalerie et le défilé de ces troupes aurait lieu ensuite devant Sa Majesté Chérifienne auprès de laquelle se trouverait le général Osmont.

Enfin le lendemain, c'est-à-dire le mardi (1) vers huit heures, le Général aurait une entrevue avec le Sultan. Cette entrevue serait toute intime et personne autre que l'interprète n'y assisterait. Le Général serait accompagné jusqu'à la tente de l'Empereur par quelques officiers seulement qui seraient présentés ensuite au Sultan.

Ces divers points admis sauf l'approbation de M. le général Osmont (j'avais donné au Premier Ministre le texte du discours que devait prononcer le lendemain le général Osmont), nous quittâmes Si Moussa et nous nous rendîmes dans une des tentes du camp. Une copieuse diffa nous fut apportée dans cette tente par le caïd Bousetta et nous attendîmes l'arrivée de M. le général Osmont qui devait avoir lieu dans quelques instants.

Pendant notre entretien avec le Premier Ministre, la plus grande partie des troupes régulières et irrégulières de l'Empereur se formaient en colonnes pour se rendre au devant du Général et bientôt l'armée régulière défila en arrière de notre camp. Les régiments d'infanterie précédés des sapeurs, porte-hâches avec leurs tabliers en cuir, puis les enfants de troupe, les tambours, la musique et les pelotons de soldats aux uniformes de couleurs variées. La couleur rouge cependant domine, mais dans les rangs on remarque des uniformes de couleurs oranges, violettes, etc... L'armement paraît défectueux, on n'aperçoit que longs fusils à pierre, surmontés d'une bayonnette rongée par la rouille. Aux fantassins succèdent les cavaliers réguliers bien montés, mieux armés que les fantassins, c'est, me dit-on, la garde impériale. Puis enfin l'armée irrégulière comprenant les goums qui ressemblent assez à ceux que nous avons en Algérie. Cette nombreuse troupe va former la haie sur la route que doit parcourir le Général et son escorte pour se rendre au camp dans lequel nous sommes. M. le général Osmont arrive et fait installer son infanterie en face du camp de l'Empereur, la cavalerie, chasseurs et spahis, formant les deux autres faces du camp. La quatrième face est libre mais elle est en partie couverte par les campements de troupes régulières du Sultan. Le général prend ensuite possession de la tente qui lui a été réservée, en face de la tente du Sultan.

(1) Il y a erreur sur le jour ; on doit lire le mercredi.

Les propositions faites en dernier lieu par le Premier Ministre sont acceptées par le Chef de la Mission. Tout se passera suivant le cérémonial arrêté avec Si Moussa. Une abondante diffa est apportée pour tous, l'orge est distribuée aux chevaux, nous sommes bien les hôtes de l'Empereur. A la tombée du jour, un coup de canon retentit, le Sultan vient de commencer son repas du soir, les musiques se groupent autour de sa tente et jusqu'à une heure avancée de la nuit, on entend les accords joyeux des instruments auxquels se mêlent peu agréablement les voix criardes des tolbas qui répètent bruyamment les versets du Coran. On reconnait que le Chef de Musique est Espagnol, car tous les morceaux joués ont le cachet qui caractérise les morceaux de musique de cette nation. Nous devons cependant signaler que pendant cette soirée, les musicens de l'Empereur ont joué avec un certain entrain. « Partant pour la Syrie ».

Le mardi, à 8 heures du matin, tout le monde est prêt dans le camp français, le caïd Bousetta fait savoir que l'Empereur attend M. le général Osmont. Le Chef de la Mission monte à cheval avec son brillant Etat-Major et se dirige vers le camp du Sultan. Un maître des cérémonies attend avec quelques caïds le Général à l'entrée du camp impérial, on s'avance jusqu'au Méchouar, et là le premier maître des cérémonies avertit le Général. On met pied à terre et tout le monde précédé de ce grand maître des cérémonies se dirige vers la tente du Sultan. Sous cette tente aux trois faces ouvertes, se trouve l'Empereur assis sur une espèce de trône. Le Général, suivi de son Etat-Major, s'avance jusqu'à deux pas de Sa Majesté Chérifienne et la tête découverte prononce le discours dont le texte vous a été communiqué.

Le Sultan répond en quelques mots, il exprime sa satisfaction de l'entrevue qui a eu lieu, son espoir de voir les relations amicales continuer à régner entre les deux Etats. Il accepte les ca-

deaux qui lui sont offerts par M. le Maréchal Président de la République et demande que les officiers et les Chefs indigènes qui sont avec le général Osmont lui soient présentés. Cette présentation a lieu et l'entrevue est terminée. L'Empereur Moulay Hassan est un homme de vingt-huit ans, grand, élancé, à la figure martiale. Son regard est par moments voilé, il baisse la paupière et paraît se recueillir, puis il lance un éclair de ses yeux sur les personnes qui lui sont présentées et semble vouloir deviner leurs pensées. Il parle très bas comme tout souverain musulman doit le faire, mais le grand maître des cérémonies qui est à sa droite, tandis que le Grand Vizir est à sa gauche, mais plus près de lui, fait retentir l'air des éclats de sa voix et dit ou plutôt il crie : Le Sultan a parlé, le Sultan a parlé, le Sultan a souhaité la bienvenue au Général et à ceux qui l'accompagnent.

La première partie de la cérémonie est terminée, nous traversons de nouveau le Méchouar, et nous arrivons à l'endroit où se trouvent nos chevaux, mais non sans avoir remarqué que devant la tente du Sultan sont placées sur leurs affuts 26 pièces d'artillerie, 4 batteries de 6 pièces de montagne (obusiers lisses) et 2 mitrailleuses. Ces pièces sont en assez piteux état et M. le général Melchior qui les a visitées se demande comment on parvient à les transporter et à en tirer quelque profit au point de vue de la guerre. Cependant elles doivent être pour l'armée marocaine, au moins aux yeux des populations musulmanes que cette armée doit combattre actuellement, d'un puissant prestige moral.

Le Général, avant de rentrer à son camp se rend, guidé toujours par un maître des cérémonies à la tente du Premier Ministre. Les Chefs indigènes, quelques officiers seulement l'accompagnent, les autres, à cause de la petitesse de la tente, sont contraints de rester au dehors, on les conduit dans une tente voisine qui paraît destinée aux hôtes du Premier Ministre.

L'entrevue qui dure quelques instants seulement est très courtoise. Puis tout le monde reprend la route du camp français, en suivant le même cérémonial que pour l'arrivée.

Dans l'après-midi, vers quatre heures, M. le général Osmont fait prendre les armes à sa troupe et, accompagné de son Etat Major, se rend sur le lieu qu'il avait précédemment reconnu et range sur une seule ligne, un peu au-dessous de notre camp, les troupes françaises qui l'ont accompagné. Les zouaves sont à droite, puis les chasseurs d'Afrique, les spahis et enfin les goums. Toutes les troupes du Sultan sont sous les armes, et forment une haie profonde qui relie le camp du Sultan à la droite de la petite ligne française, des troupes irrégulières de l'Empereur vont se placer à la gauche de notre ligne de bataille. Les quelques soldats français qui vont être présentés à l'Empereur sont comme une pierre précieuse enchassée dans un anneau d'or.

Du côté des Marocains un grand nombre de drapeaux développent leurs couleurs brillantes. De grandes masses de cavalerie

se portent en désordre de tous les côtés, mais rien n'est plus curieux que d'assister aux manœuvres de l'infanterie qui, après un certain nombre de marches et de contre-marches, parvient à former enfin une ligne ondulée reliant la droite des troupes françaises au camp du Sultan. Ce que nous remarquons avec surprise, c'est que tous les commandements faits aux troupes d'infanterie le sont en français. L'inversion préoccupe peu les chefs de ces troupes, les demi-tours suffisent à tous les besoins. Les fantassins marchent en désordre mais peu à peu ils parviennent à prendre un semblant d'alignement. On voit dans l'intérieur du camp pendant que ces mouvements de l'infanterie s'exécutent, de nombreuses masses de cavalerie régulière se mettre en branle. De vastes drapeaux sont portés par les cavaliers des premiers rangs, toute cette troupe s'avance aux sons d'une musique discordante qui ne rappelle en rien celle qui sait le soir charmer les loisirs du maître. Voilà, assure-t-on, la Garde Impériale, puis la Garde Noire particulière du Sultan. Enfin apparait à l'horizon le fameux parasol rond et rouge qui protège contre les ardents rayons du soleil la tête de S. M. Chérifienne. Le Sultan monte un superbe cheval blanc, la bride de sa monture est de couleur verte, deux serviteurs guident le cheval et deux autres agitent constamment du côté de l'Empereur, des morceaux de toile blanche. De bruyantes acclamations éclatent de tous côtés et saluent le Chef vénéré de l'Islamisme. Le croyant enthousiaste essaye de se frayer un passage pour toucher un petit coin du burnous du chef de sa religion. Les coups de bâtons de la garde particulière de S. M. Chérifienne ne suffisent pas à arrêter le zèle fanatique de ces bons musulmans.

M. le général Osmont accompagné seulement de son aide de camp et de son interprète se porte au-devant de l'Empereur. Les autres officiers composant l'Etat-Major français sont rangés sur une ligne à la droite de nos troupes. Le Sultan passe lentement devant ces officiers, puis il s'arrête presque aussitôt qu'il est arrivé à la droite des compagnies de zouaves et il demande que quelques mouvements soient commandés. Son désir est satisfait immédiatement. Des mouvements d'armes sont ordonnés, quelques ânœuvres sont exécutées et le tout avec une précision qui parait frapper vivement l'esprit du Souverain. Les zouaves défilent ensuite et la fanfare du Bataillon d'Afrique prête son concours. Après l'infanterie, les chasseurs s'ébranlent, exécutent des mouvements qui, par leur précision et leur entrain, paraissent impressionner le Souverain, puis enfin les spahis manœuvrent à leur tour. L'Empereur paraît satisfait. Il adresse des félicitations à M. le général Osmont, et ce qu'il vient de voir fait comprendre pourquoi le lendemain il exprime au Commandant français le désir que quelques officiers de notre nation soient détachés dans son Empire, pour composer une mission chargée

de donner à ses propres troupes une instruction aussi solide que celle dont viennent de faire preuve les soldats français.

La revue est terminée, nos troupes rentrent au camp, les soldats marocains défilent encore une fois pour rejoindre eux aussi leurs campements. Le Sultan rentre lentement au Mechouar, heureux, je pense, de faire contempler sa face vénérée aux milliers de musulmans qui se pressent autour de son cheval.

Le soir de ce jour, comme la veille, le coup de canon retentit, les musiques se font entendre, l'Empereur, enthousiasmé sans doute des accords mélodieux de la fanfare du Bataillon d'Afrique, demande que cette fanfare lui soit envoyée à son camp. On accède au désir du Souverain qui, le lendemain matin, envoie au général Osmont un rouleau de 50 pièces de 20 francs pour être donné aux musiciens comme témoignage de satisfaction.

Le mercredi, 13 septembre, le général Osmont se rend avec quelques officiers seulement à l'entrevue particulière qu'il doit avoir avec l Empereur. Pendant que les officiers qui l'ont suivi restent dans la tente du Grand Vizir, M. le Chef de la Mission s'entretient avec Sa Majesté Chérifienne. Puis cette conférence terminée, un Grand Maître des cérémonies vient prendre ces officiers et quelques chefs indigènes qui sont présentés successivement à S. M. Chérifienne. L'accueil fait par l'Empereur a un caractère plus intime que la réception cérémonieuse du jour précédent. Il arrête plus complaisamment ses yeux sur l'officier ou le chef indigène qui lui est présenté et se fait expliquer la nature des fonctions que quelques-uns de ces officiers remplissent.

M. le général Osmont prend congé du Sultan et comme le Grand Vizir, sous prétexte d'indisposition ne lui a pas rendu sa visite de la veille, il me charge d'aller à la tente de Si Moussa et de l'entretenir de diverses questions pendantes entre les deux gouvernements. J'étais accompagné alors du commandant Monnier, du capitaine Boutan et de quelques-uns de nos principaux chefs indigènes de l'Ouest. La première question soulevée fut celle de la délimitation de la frontière dans la plaine de Marnia. Si Moussa insista beaucoup sur la nécessité d'appliquer le traité de 1845. Les limites entre les deux Etats, dit le Premier Ministre, sont mal fixées. Des gens installés sur un territoire que nous croyons nôtre se disent sujets français, d'autres, au contraire, invoquent votre médiation bien que, pour nous, ils soient sujets de S. M. Chérifienne. Il faut absolument dans notre intérêt, comme dans le vôtre, sortir de cette fausse situation. Nous demandons que la frontière soit bien exactement tracée et qu'elle le soit d'une manière qui entraîne avec elle la fixation des droits de chacun.

Je répondis au Premier Ministre que cette affaire ne pouvait être réglée d'une manière définitive sans le concours du Ministre de France à Tanger, que M. le Ministre des Affaires Etrangères pouvait seul intervenir pour amener le règlement de cette affaire, mais qu'il était probable que le Gouvernement français s'efforcerait de donner satisfaction aussitôt que possible à la demande de S. M. Chérifienne. Si Moussa insista de nouveau très vivement pour qu'une prompte solution fut donnée à cette affaire, il aurait voulu qu'elle fut réglée immédiatement pendant la conférence. C'est là évidemment une question grave qui doit être traitée avec la plus grande prudence. Peut-être pourrait-on profiter des bonnes relations qui se sont établies entre le Général commandant la Subdivision de Tlemcen, le capitaine Boutan, son chef de Bureau Arabe, et les autorités marocaines pour charger cet officier général d'ouvrir avec un délégué de l'Empereur du Maroc une conférence analogue à celle qui a eu lieu récemment en Tunisie entre le général Rebilliard et le général Reschid. On règlerait les quelques points litigieux les plus urgents, on entendrait les réclamations des Marocains et celles des Algériens et on ferait cesser, pour un certain temps au moins, les réclamations assez nombreuses qui sont portées par les populations limitrophes de la frontière à leur gouvernement respectif. Après avoir répété à Si Moussa que la question du règlement de la frontière vous serait remise, je me hâtai de changer de sujet de conversation, et j'appelai l'attention du Premier Ministre sur l'intérêt qu'il y aurait pour les populations de l'Empire du Maroc de continuer sur le territoire de cet Empire les lignes ferrées qui allaient bientôt être établies par nos soins jusqu'auprès de nos frontières. Je lui vantai aussi l'utilité de construire une ligne télégraphique qui relierait Tanger à Oran. Ces puissants moyens de transport et de correspondance, disais-je, développent le commerce des nations qui fait la prospérité des Etats. Si Moussa parut comprendre mes raisons, mais il me répondit que la situation politique dans laquelle se trouvent les tribus marocaines ne permettait point de réaliser ces progrès, les fils télégraphiques seraient coupés et le sol de l'Empire est trop couvert de montagne pour qu'on y puisse installer des chemins de fer. Ils désirerait tout d'abord qu'un câble reliât le Maroc à Gibraltar afin d'avoir une communication constante avec l'Europe. Je cherchai à lui expliquer qu'à cause des courants violents qui existent dans le détroit, la pose de ce câble parait impossible, qu'un télégraphe reliant Tanger à Oran donnerait une communication assurée du Maroc avec l'Europe, à cause des deux câbles qui unissent l'Algérie à la France. J'ajoutai enfin qu'il ne faut pas attendre que les populations soient complètement instruites pour les faire profiter des miracles de l'industrie moderne ; les télégraphes et les chemins de fer sont eux-mêmes les éducateurs des peuples, ils apportent avec eux les principes de la civilisation en même

temps qu'ils contribuent puissamment à développer les sources de richesses des pays.

Je remerciai ensuite Si Moussa des dispositions prises par S. M. Chérifienne pour éloigner de notre frontière l'agitateur Si Sliman ben Kaddour, et je lui annonçai que les membres de la famille de cet ancien agha des Hamians allaient s'embarquer le 17 à Oran sur le bateau qui partait ce jour-là pour Tanger, et que de cette ville ils seraient dirigés sur Safi par les soins de M. le Ministre de France à Tanger. Si Moussa parut satisfait de voir avec quelle scrupuleuse exactitude nous remplissions les engagements que nous avions pris.

Je l'entretins très peu des Oulad Sidi Cheikh Chèraga ; je lui dis seulement que ces gens étaient en ce moment très éloignés de nous, mais qu'un gouvernement, ami du nôtre comme l'était le sien, devait donner les ordres les plus formels aux tribus marocaines pour que ces tribus ne reçoivent pas ouvertement et ne donnent point leur appui à des rebelles qui cherchent constamment à troubler le repos de nos tribus algériennes. Si Moussa m'assura que des ordres avaient déjà été donnés dans ce sens par le Gouvernement de S. M. l'Empereur et il me promit de les renouveler. De son côté il recommanda de nouveau les Cheurfa, parents du Sultan qui sont installés en Algérie. Je lui répondis que vous aviez déjà été saisi de cette question par M. le Ministre de France à Tanger et que vous aviez donné satisfaction immédiatement à la demande qui vous avait été faite. M. Tissot avait dû prévenir de ces dispositions le Gouvernement Marocain. Si Moussa me répondit qu'en effet il avait déjà été prévenu, mais qu'il tenait à recommander de nouveau à la bienveillance du Gouvernement français les parents du Sultan.

M. le général Osmont m'avait dit de parler au Premier Ministre de certaines tentes des Hamians qui s'étaient réfugiés au Maroc et qui auraient donné un cheval de gâda à l'Empereur. Mais Si Moussa me répondit aussitôt que les propriétaires des tentes auxquels je faisais allusions étaient des sujets marocains. C'était là une question qui se rattachait au règlement de la frontière entre les deux Etats. Le commandant Monnier qui était auprès de moi me dit de ne point insister et je me hâtai de passer à une autre question. Pendant la nuit, 3 spahis de l'escadron mobile qui faisaient partie de l'escorte du général avaient quitté le camp. Ils manquaient à l'appel et l'on prétendait qu'ils étaient au milieu des troupes du Sultan. Je fis comprendre à Si Moussa que le général étant en ce moment l'hôte du Sultan, il était du devoir du gouvernement marocain de faire rechercher et de rendre ces trois déserteurs. Le Premier Ministre fit de nombreuses protestations, assura que les 3 déserteurs ne se trouvaient pas dans le camp. « Vous pouvez être assuré que s'il s'y étaient présentés, ajouta-t-il, ils n'auraient pas été reçus et auraient été reconduits au camp français. Peut-être sont-ils dans les tribus voisines. Je vais faire ordonner des recherches et vous les enverrai s'ils sont retrouvés. »

Malgré cette assurance de Si Moussa, il est certain que des tentatives d'embauchage pour le compte de l'armée marocaine ont été faites dans le camp français et au moment du départ on constata l'absence de onze spahis. Evidemment les promesses ou les dons faits, les abondantes diffâs qui étaient servies à tous les soldats de la petite colonne depuis deux jours, la vue des splendides fantasias que n'avaient cessé de faire les cavaliers marocains avaient dû frapper l'imagination des spahis de l'escadron mobile. Ils supposaient que ces jours de fête étaient continuels au milieu de l'armée marocaine et peut-être un peu le côté religieux aidant, ils se sont laissés entraîner à déserter. C'est là un fait évidemment déplorable et qui doit servir d'enseignement. Si des complications avaient lieu en Europe nous devrions peu compter sur les escadrons mobiles pour combattre leurs coreligionnaires. Les anciens spahis offraient plus de garantie, ils étaient recrutés parmi les gens aisés, possédaient des immeubles et, par suite, étaient plus attachés que ne le sont en général les spahis des escadrons mobiles au maintien d'un état de choses qui leur garantissait la libre jouissance de leurs biens.

Je parlai aussi à Si Moussa de l'intérêt général qu'il y aurait pour les deux pays à faciliter sur les deux territoires les relations commerciales qui sont les meilleures garanties de la tranquillité, et j'expliquai le véritable but des tentatives faites par notre commerce pour se mettre en rapport avec les oasis du Touat et du Gourara. Le Premier Ministre m'assura que son gouvernement était tout disposé à faciliter ces relations, mais il demanda que chaque fois qu'un Français désirerait entreprendre un de ces voyages, la Cour de Fez fut avertie, que le but qu'il se proposait d'atteindre, que l'itinémaire qu'il voulait suivre fussent bien indiqués, afin qu'en toute connaissance de cause son gouvernement pût donner des instructions aux chefs des pays que le voyageur voulait parcourir.

En terminant cette entrevue, je fis part de nouveau à Si Moussa des regrets que vous éprouviez de n'avoir pû vous rendre vous-même auprès de l'Empereur.

La conversation que j'ai eue avec le Premier Ministre et à laquelle avaient pris part Si Ahmed Ould Cadhi et Si Mohammed ben Daoud a été constamment très courtoise, et je n'ai eu qu'à me louer des réponses qui m'ont été faites avec une apparence de très grande cordialité.

A ma rentrée au camp, je rendis compte de cette entrevue au général Osmont qui voulait bien me dire que les mêmes questions avaient été traitées par lui directement avec le Sultan qui lui avait fait, avec une grande aménité, des réponses identiques à celles faites par le Premier Ministre.

Quelques moment avant la levée du camp, le Sultan envoya au Général 8 chevaux de gada, 2 de ces chevaux magnifiquement harnachés étaient destinés le 1er à M. le général Osmont, le second à M. le général Flogny, les 6 autres devaient être donnés au nom de l'Empereur par les soins de M. le Chef de la mission aux officiers qu'il désignerait dans son Etat-Major. M. le général Osmont donna ces chevaux aux officiers et dans l'ordre suivant : le Colonel du 2e chasseurs, le Lieutenant-Colonel du 2e spahis, le Lieutenant-Colonel Aublin, le Commandant Monnier, le Capitaine Boutan et le Capitaine Godefroy. Ce sont ces 6 officiers qui ont été en contact le plus souvent avec les autorités marocaines. Ces chevaux ne furent d'ailleurs confiés aux officiers qu'à titre provisoire, une demande étant faite au Ministre de la Guerre dans le but de les autoriser à accepter ces dons.

J'avais demandé au Premier Ministre la liste des principaux personnages qui entouraient le Sultan afin de pouvoir, en votre nom distribuer les 24 cadeaux qui avaient été achetés à Alger, d'après vos ordres. Une liste contenant 35 noms me fut remise d'abord, je dus demander qu'elle fut réduite de manière à ne comprendre que 24 noms. Les personnes qui reçurent ces dons furent : les 3 vizirs, les 2 grands maîtres des cérémonies, les 6 caïds attachés à la maison de l'Empereur, le Commandant en Chef des troupes, 5 Commandants de l'armée régulière, 7 commandants de la garde Impériale. Ces cadeaux furent portés par moi devant la tente du Grand Vizir qui se chargea de les remettre à chacun des personnages que je viens d'indiquer.

La nécessité de conserver le plus grand nombre possible des noms qui avaient été mentionnés par le Grand Vizir n'a pas permis de comprendre sur cette liste Bousetta, le nouveau Caïd d'Oudjda, qui a cependant rendu de grands services et s'est toujours montré très empressé auprès de nous. Je demande, mon Général, que vous autorisiez à envoyer à M. le Général Osmont, pour être donnée en votre nom, à ce caïd, l'une des montres qui se trouvent encore parmi les cadeaux disponibles.

Depuis quatre heures du matin, les cavaliers réguliers n'avaient cessé de faire la fantasia devant la tente de M. le général Osmont, la fête ne se termina que peu d'instants avant notre départ.

A 2 heures, le général Osmont et son escorte se mirent en route pour Marnia ou nous arrivions vers cinq heures. J'ai cru devoir entrer dans tous ces détails, mon Général, pour vous faire connaître complètement ce qui s'est produit à Oudjda. Il serait utile pour l'avenir que le cérémonial qui doit être suivi dans toutes les solennités semblables fut bien arrêté à l'avance, afin qu'aucune difficulté ne puisse se produire.

Je crois qu'il y a lieu aussi de donner satisfaction au Sultan et de faire régler par deux commissaires désignés par le Gouvernement la question de la frontière et les quelques affaires pendantes entre les tribus qui sont limitrophes de cette frontière. Enfin il y aurait lieu d'accorder au Sultan les officiers français qu'il demande. Si nous les lui refusons, il est à craindre qu'une autre nation européenne ne se mette en avant avec empressement pour mettre des officiers à sa disposition.

L'Empereur du Maroc est un homme qui parait énergique et intelligent, il semble avoir pris à cœur de relever son pays, d'organiser sur des bases solides son gouvernement. Il a le dessein de laisser à Oujda une garnison de 500 hommes d'infanterie, il veut asseoir réellement son autorité jusqu'aux extrémités de son Empire. Unissant le titre de Chef de la Religion et celui de Souverain, il jouit d'une autorité considérable sur les populations. Il serait possible qu'il devint pour la France un voisin dangereux si des complications se produisaient en Europe. Une attentive surveillance doit donc sans cesse être exercée sur cette partie de l'Afrique, et nous devons chercher à augmenter par tous les moyens possibles notre influence dans l'Empire du Maroc.

Je suis, avec un profond respect, mon Général, votre très dévoué et très obéissant serviteur.

AUBLIN.

N° 13

Récit de Ahmed Seghrini, Mokhazeni de l'Amel d'Oudjda

(Cet indigène, originaire des Segharna et né vers 1855, était soldat dans l'armée marocaine venue à Oudjda en 1876 avec le sultan Mouley El Hassane).

Le mercredi, 18 Chabane 1293 (1), Mouley El Hassane, accompagné de son armée, vint à Oudjda par la route de Taza ; ses troupes campèrent à Dar-El-Mahella, c'est-à-dire à l'emplacement dit actuellement Souk El Khemis et qui se trouve à la lisière est des jardins.

Le vendredi il fit la prière à la grande mosquée, puis il se rendit à la kasba où il fut reçu par les autorités.

Le dimanche suivant (2), un général français arriva à Oudjda ; ses troupes, qui comprenaient environ 500 fantassins et 500 ca-

---

(1) 8 septembre 1876. L'informateur fait erreur ; le Sultan est en réalité arrivé à Oudjda le mardi 5 septembre.

(2) Le dimanche suivant le 8 septembre était le dixième jour du mois ; l'informateur fait encore erreur car le Général a quitté Marnia le 11 septembre.

valiers (spahis et chasseurs d'Afrique), campèrent à l'est des troupes du Sultan. Le Sultan envoya à leur rencontre toute sa suite ; les malades et les hommes strictement nécessaires restèrent seuls au camp. Les soldats marocains formèrent deux haies à partir du Souk El Khemis et aussi loin que le permit leur nombre, afin de recevoir les arrivants.

Le Sultan resta dans sa tente ; il ne vit pas le général ce jour-là. Ce n'est que le lundi (1) qu'il eut une entrevue avec lui ; la réception eut lieu entre midi et 4 heures, toutes les troupes prirent les armes. Le Sultan était vêtu comme d'ordinaire : caftan, haïk, burnous, babouches ; il ne portait aucune arme, le parasol était tenu par le caïd Djilali El Oudii.

Autour du souverain se tenaient les personnages suivants : le vizir Si Moussa Ben Ahmed Boukhari, caïd du mechouar (2) ; le savant Si Mohammed Belarbi Djamaï des Oulad Djama ; son frère Mohammed Sghir, ministre de la guerre ; Ba Mohammed Chergui, chef de l'armée. Tous s'étaient parés de leurs plus beaux vêtements et montaient leurs meilleurs chevaux ; ils portaient toutes leurs armes : sabre et fusil.

Les troupes du Sultan, qui rendaient les honneurs, comprenaient : le tabor (3) des Boukhara, le tabor des Oudaïa, le tabor des Cherarda, les quatre tabors des Rehamna, le tabor des Zemrane, le tabor du caïd El-Hadj-Ali, le tabor du caïd Mokhtar-Chergui, le tabor des nègres du caïd Mohammed-El-Mezouar, la garnison de Rabat, ayant à sa tête le caïd El-Hadj-Tahar, les troupes d'Arzila, ainsi que les troupes recrutées dans diverses tribus.

A l'arrivée du général, la musique du Sultan se mit à jouer, les canons tonnèrent, des cavaliers firent la fantasia. Le général et le Sultan se saluèrent, sans descendre de cheval, ensuite le général passa en revue les troupes chérifiennes et le Sultan les troupes françaises ; puis chacun se retira dans sa tente (4). On avait réservé au général et à sa suite seize tentes choisies parmi celles du makhzen et des grands caïds ; ces tentes étaient en drap d'une qualité supérieure et elles étaient garnies avec goût.

(1) En réalité le mardi.

(2) Le caïd El Mechouar commande la garde et a la direction des services extérieurs du palais.

(3) Le tabor est une unité correspondant au bataillon ou au régiment.

(4) L'informateur commet une confusion ; l'entrevue entre le Sultan et le général Osmont ayant eu lieu dans la matinée du mardi, son récit ne se rapporte pas à l'entrevue elle-même, mais aux cérémonies qui se sont déroulées dans le courant de l'après-midi du même jour.

Le général fût par la suite reçu dans la tente où le Sultan donne audience à ses ministres ; il avait avec lui son interprète et quatre ou cinq officiers supérieurs. Le Sultan, assis sur un siège à l'entrée de la tente, fit asseoir ses visiteurs et leur souhaita la bienvenue. L'entretien dura environ une demi-heure ; Si Moussa-ben-Ahmed-Boukhari et le caïd El-Hadj-Mohammed-ben-Yaïch étaient les seuls personnages marocains présents (1).

Le séjour du général fut de trois jours ; pendant tout ce temps il n'eut avec le Sultan que les deux entrevues dont il vient d'être parlé.

(1) L'énumération des personnes ayant assisté à l'entrevue n'est pas exacte. Néanmoins, l'ensemble du récit montre que l'informateur a gardé un souvenir assez précis des faits dont il a été témoin en 1876.

LES MARABOUTS

Petits monuments funéraires et votifs du Nord de l'Afrique

Les *Marabouts*, ces petites constructions funéraires et votives, si nombreuses dans l'Afrique du Nord, sont de formes très variées. En outre, ces formes sont localisées chacune dans une région bien déterminée.

Décrire et examiner ces formes, rechercher les causes pour lesquelles elles diffèrent entre elles, leur localisation et ses raisons, tel est le but de ces notes. Si je n'arrive pas à résoudre entièrement les problèmes que soulève cette étude, j'espère tout au moins que cet exposé intéressera les lecteurs de la *Revue Africaine* et pourra inciter certains d'entre eux, à les reprendre pour leur compte d'une manière plus approfondie et plus sérieuse.

J'emploierai souvent comme synonyme de *Marabout* le terme de *Koubba ;* je ne pouvais donner comme titre à cette étude le mot de Koubba, car cette appellation arabe est l'équivalent de notre terme français « coupole » ; or, très souvent, comme on le verra, les *Marabouts* sont loin d'avoir cette forme et sont recouverts de terrasses, de cônes, de pyramides, de toitures en tuiles ou en chaume.

Je m'occuperai uniquement de la forme extérieure que revêtent ces petits monuments et laisserai à peu près complètement de côté les personnages religieux ou autres qui y sont ensevelis ou auxquels ils sont dédiés. D'autres auteurs plus compétents leur ont consacré de savantes études et ont recueilli les légendes qui les concernent. C'est à eux qu'il conviendra de se reporter si l'on veut

avoir quelques détails à leur sujet (1). Ce n'est que dans le cas ou j'aurais quelque renseignement inédit ou tout à fait intéressant à donner à leur sujet que je sortirai des limites que je me suis assignées.

Généralement on se figure que les *Marabouts* sont tous à peu près semblables ; j'ai eu pour mon compte assez longtemps cette impression. Mais ayant eu occasion d'en dessiner, d'en peindre ou d'en photographier un certain nombre, j'ai dû reconnaître combien cette conception était inexacte. Ils sont généralement blanchis à la chaux ; la tache blanche qu'ils forment tranche sur la couleur parfois monotone du paysage et fait valoir tout ce qui les entoure. Mais, par contre cette tache blanche en captivant toute l'attention la détourne de l'examen de leur forme et empêche de remarquer combien ils diffèrent les uns des autres.

Dans les campagnes ou les steppes de l'Afrique du Nord, aux abords des villes ou des ksours, ils offrent un élément de pittoresque qui n'est pas négligeable. Leur présence suffit à animer un horizon désert et nu en évoquant l'intervention humaine. Ce sont des considérations de pure esthétique qui m'ont amené à recueillir ainsi un nombre de documents suffisants pour que j'aie pu reconnaître l'intérêt que peut présenter leur étude à d'autres points de vue.

La meilleure manière de traiter mon sujet aurait été, sans aucun doute, de donner tout simplement un album des divers types de marabouts. Bien choisis, avec une légende sommaire, ils dispenseraient de longs commentaires. L'intérêt de l'illustration préserverait de la sécheresse et des redites inévitables dans leur description. Mais le prix actuel des photogravures m'amène à faire abso-

(1) Voir les ouvrages de Goldziher, Doutté, Bel, Montet, Mouliéras, Joly, etc...

lument le contraire et à donner simplement quelques schémas à l'appui de mes explications. Je choisirai à cet effet les types les plus significatifs parmi les reproductions de *marabouts* qui composent ma collection et qui toutes ont été relevées d'après nature, à la chambre claire ou avec des appareils photographiques, sans compter les cartes postales du commerce et les photogravures qui illustrent des récits de voyages.

La bibliographie qui a trait aux Koubbas est des plus rudimentaires ; quelques lignes çà et là dans divers ouvrages donnent quelques renseignements utiles ; les livres du colonel Trumelet, malheureusement déparés par ses railleries incessantes et déplacées à l'égard des pauvres bédouins et de leur naïves croyances, fourmillent de renseignements intéressants; Rinn dans les *Marabouts et Khouans* et le capitaine Voinot dans ses livres sur le Tidikelt et Oudjda ont donné quelques précisions utiles. MM. W. et G. Marçais dans leur beau livre sur les *Monuments de Tlemcen* ont consacré un chapitre entier aux Koubbas de cette localité et le second auquel je suis redevable de précieux renseignements a repris encore le même sujet d'une manière plus générale dans son livre sur l'*Art en Algérie* publié par le Gouvernement général à l'occasion de l'Exposition coloniale de Marseille de 1906.

Enfin, dans ces dernières années, les savants qui se sont occupé de l'exploitation des diverses régions du Maroc se sont souvent attachés à signaler les Koubbas qu'ils rencontraient et parfois même à en donner les descriptions sommaires et des photographies. Je citerai notamment de Segonzac, Brives, Ed. Doutté, A. Joly dont les conversations m'ont donné l'idée de faire la présente étude, E. Michaux-Bellaire et G. Salmon.

On conçoit d'ailleurs cette absence de documentation. Pris isolément chacun des petits édicules en question n'offre généralement qu'un intérêt des plus médiocres à

tout point de vue, sauf peut-être comme je l'ai dit plus haut en ce qui concerne la note gaie et pittoresque, la couleur islamique, qu'ils apportent à l'ensemble du pays où on les voit. Ce n'est que leur étude d'ensemble qui permet de relever des particularités curieuses.

Avant d'entrer dans le vif de la question, je dois au préalable émettre quelques considérations générales qui permettront de reconnaître l'intérêt que comporte l'étude de leur diverses formes.

Les causes qui ont amené les différences qu'on remarque dans leur apparence extérieure sont non seulement d'ordre matériel, mais surtout d'ordre moral.

Parmi les premières, il faut signaler tout d'abord les ressources propres que chaque pays offre aux constructeurs, le climat plus ou moins pluvieux, la richesse des habitants et l'habileté des ouvriers maçons.

Au nombre des causes morales nous noterons la dévotion plus ou moins grande dont est l'objet le personnage que l'on veut honorer par la construction d'une Koubba, les traditions religieuses et architecturales de la population, la mode du moment, l'envahissement plus ou moins effectif du pays par les idées étrangères, la fantaisie individuelle.

En dépit de tout, l'Islam a su conférer à tous ces petits édifices, ce caractère spécial indéfinissable qu'il imprime à tout ce qu'il touche et qui fait que malgré leur diversité on ne saurait les confondre avec d'autres constructions.

On conçoit sans peine que la présence ou l'absence de certains matériaux, bois, pierre, plâtre, argile dans une contrée entière ou même simplement dans une localité donnée puissent influer considérablement sur le mode de construction.

C'est ainsi qu'au Tidikelt et au Touat où on ne trouve la pierre qu'à des distances considérables, où le bois pour

la fabrication de la chaux et du plâtre est à peu près introuvable, où la seule matière disponible est l'argile, on ne peut faire des voûtes et des coupoles comme ailleurs. L'argile sert donc à dresser des pyramides ou des cônes de profil très allongé blanchis avec du plâtre, matière précieuse dans un pays ou le combustible fait défaut, ou avec de l'argile blanche délayée dans l'eau. Dans les bas fonds sablonneux où sont construits les Ksours de l'Oued Rir, du Souf et d'Ouargla, l'argile elle-même manque, mais le sulfate de chaux est abondant sous toutes ses formes et on construit alors en plâtre pur, enrobant parfois des concrétions ou des pierres gypseuses. Ailleurs on construira en briques, en pierres sèches, en bonne maçonnerie. Le bois étant rare et cher à peu près partout en Afrique, on préfèrera généralement recouvrir les constructions avec des coupoles. Cette dernière donnée influe très sérieusement sur la forme qu'affectent les *Marabouts.*

Mais, parfois le climat pluvieux, la neige dans certaines contrées froides et montagneuses sont néfastes pour les coupoles qui sont vites détériorées ; on est donc amené à les remplacer par des toitures en chaume ou en tuiles, ou tout au moins à les protéger par une seconde toiture. C'est ce que nous voyons dans certaines régions du littoral.

Je n'insisterai pas sur ces notions élémentaires non plus que sur la question de l'habileté des constructeurs et de la richesse des particuliers, des familles ou des population qui les font travailler. Il en résulte tout naturellement des bâtisses plus régulières et plus élégantes et l'emploi de matériaux plus coûteux, plus solides, souvent même plus luxueux.

Plus importants à ce même point de vue, sont la sainteté du personnage qu'il s'agit d'honorer et le degré de vénération que l'on a pour lui. Suivant le cas, on orne le

lieu de sa sépulture ou même l'endroit où il a simplement stationné pour se reposer ou pour prier, d'un cercle de pierres frustes, d'un tas de cailloux, d'un mur formant enceinte, d'une maisonnette plus ou moins bien recouverte, d'une petite koubba ou enfin d'une mosquée funéraire.

Je ne m'étendrai pas sur les deux premières catégories qui sont à peu près les mêmes partout. Il suffira d'indiquer que les cercles de pierres sont connus sous les noms de *Mekam* (station) ou *Mezar* (lieu de pèlerinage). Les tas de cailloux s'appellent *Kerkour.* Les enceintes fermées mais non couvertes *haouïta,* quelquefois *haouch.*

Je laisserai aussi de côté malgré l'intérêt qu'elles présentent les grottes qui servent de sépulture à de saints personnages comme Sidi bou Yahia ben Abdallah de Mila surnommé Bou Miat Naga (l'homme aux cents chamelles) (1), ou celles qui leur sont dédiées (2). Elles sont par trop en dehors de mon sujet dont la forme extérieure est l'élément primordial. Toutefois on aurait pu à la rigueur les rattacher au paragraphe qui concerne les *marabouts* ayant la forme des habitations du pays, car toutes ces grottes ont servi autrefois de demeures aux populations primitives.

Je ne m'occuperai pas non plus des mosquées funéraires, monuments plus compliqués et d'une architecture plus soignée qui comprennent souvent, outre le tombeau même du personnage vénéré, une salle de prière, parfois un minaret et des dépendances assez spacieuses pour recevoir le gardien chargé de surveiller et d'entretenir les locaux, les membres de la famille du défunt durant les fêtes célébrées en son honneur, une fontaine et un puits

---

(1) Féraud : *Gigelli* (*Recueil des Mémoires de la Société Archéologique de Constantine*, 1870, vol. IV, p. 63).

(2) Henri Basset, *Le culte des grottes au Maroc*, passim.

et très souvent une Zaouïa. On sait que l'Islam interdit d'enterrer les morts dans les lieux consacrés à la prière ; mais il n'a pas interdit de bâtir des mosquées à côté des sépultures. Cela permet de tourner la difficulté sans violer cette prohibition, ce qui a cependant lieu comme l'a montré M. Marçais qui en donne des exemples à Tlemcen.

Il y a lieu de noter d'ailleurs à ce propos que parfois certaines petites mosquées, ou plutôt certains oratoires de proportions très exiguës portent le nom de *Koubba*, ce qui peut entraîner une confusion et faire croire qu'un personnage religieux y est enterré. On les distingue à ce qu'elles comportent un mirhab qui ne doit pas exister régulièrement dans un mausolée. Telle est par exemple aux environs d'Alger la petite mosquée dite *Koubba Assas Kaddous* (le marabout du gardien de Kaddous), qui est simplement un lieu de prière. J'ajouterai que cette règle est elle aussi parfois violée et qu'on trouve des mausolées authentiques pourvus de mirhab.

Quoi qu'il en soit, pour en revenir aux mosquées funéraires, je ne m'occuperai d'elles que dans la mesure où la forme de la koubba qu'elles renferment peut donner les indications utiles pour la question dont je m'occupe. La comparaison de leurs coupoles avec celles des marabouts voisins peut à l'occasion présenter quelque intérêt.

Il en est de même des mosquées ordinaires et je ne m'interdirai pas de rapprocher la forme de leurs dômes de celle des *marabouts* qui les entourent.

Beaucoup de marabouts sont de simples *cénotaphes* destinés à commémorer les vertus d'un saint musulman très vénéré et enterré ailleurs. C'est ainsi que nous lisons dans Rinn (1) que dans la province d'Oran seulement il existe plus de deux cent oratoires ou Koubbas placés sous l'invocation de *Sidi Abdelkader Djilani*, le grand saint de Bagdad, dont le nom est souvent transformé en Djilali par certains Algériens. Ce chiffre est sans doute très au-dessous de la vérité, car sur la seule feuille de la carte d'Etat-Major au 200.000e d'Ammi-Moussa on peut en compter plus de cent. Dans la vallée du Chélif, les oratoires qui lui sont dédiés peuplent en rangs pressés les hauteurs qui bordent les deux côtés de la vallée. Dans la province d'Oran ces Koubbas de Sidi Abdelkader Djilani offrent cette particularité d'être presque toutes recouvertes de coupoles octogonales et non hémisphériques. Mais je ne crois pas qu'il y ait une règle précise fixée à cet égard, car en bien des points les monuments dédiés à ce saint sont d'un tout autre modèle. J'aurai occasion d'en donner divers exemples.

(1) *Marabouts et Khouans*, p. 175.

L'érection de ces multiples cénotaphes est un trait propre au caractère Berbère et n'est pas imputable aux principes de la religion musulmane.

Le Père Mesnage nous apprend (1) qu'il en était de même quand l'Afrique était chrétienne. Le culte des saints eut alors, nous dit-il, une vitalité incomparable ; on se faisait enterrer auprès de leur sépulture. « Les Africains étaient tellement amateurs de ces sortes de chapelles dédiées aux martyrs qu'ils en élevaient alors même qu'ils n'avaient pas de reliques à y déposer. Un concile de 391 dut même ordonner de démolir les autels élevés dans les campagnes et sur les chemins à la mémoire des martyrs lorsqu'ils ne renfermaient aucune relique du martyr ».

On voit que les Mauritaniens d'autrefois n'ont guère changé malgré l'invasion arabe et l'islamisme de leur pays. Les chapelles chrétiennes furent transformées en marabouts.

(1) *Christianisme en Afrique*, I, 635. — Voir aussi : Doutté, *Les Marabouts* (*Revue d'histoire des religions*, tomes XL et XLI).

Toutefois, cette multiplicité des coupoles de Sidi-Abdelkader dans les plaines de l'Oranie paraît avoir une cause très spéciale dont je dois dire quelques mots dès à présent. On sait que les kharedjites ibadites occupèrent au milieu du 8e siècle la plus grande partie de la province d'Oran actuelle. La ville de Tiaret était la capitale de la dynastie ibadite des Rostemides qui réussit à s'y maintenir jusqu'au commencement du dixième siècle, c'est-à-dire pendant cent cinquante ans environ. Or, les ibadites, comme les autres sectes kharedjites, repoussent avec horreur le culte des saints comme une atteinte flagrante au principe du monothéisme. Leurs frères spirituels, les ouahabites d'Arabie démolirent au siècle dernier, partout où ils passaient, les coupoles qui surmontaient les tombeaux des personnages vénérés de l'Islam et saccagèrent ces tombeaux eux-mêmes. C'est à peine s'ils épargnèrent la coupole du tombeau du Prophète à Médine et ils empêchèrent la visite de sa sépulture.

Les Mozabites, ibadites intransigeants, n'élèvent pas de koubbas sur les tombeaux de leurs docteurs les plus célèbres et pendant longtemps ils n'ont même pas admis que les petites collectivités de nomades malekites qu'ils ont attirées dans le pays comme auxiliaires, les « Arabes Agrégés » élèvent des koubbas à proximité de leurs villes. J'aurai d'ailleurs à revenir sur ce sujet.

Quoiqu'il en soit on peut croire sans crainte de se tromper qu'un des premiers soins des Ibadites installés à Tiaret fut de détruire autour d'eux toutes les koubbas qui pouvaient exister.

Lorsque les efforts des Fatimites, aidés sans doute secrètement par tous les musulmans orthodoxes convertis de force et opprimés par les kharedjites, parvinrent à ruiner leur empire et à les expulser définitivement du pays, il ne devait plus y rester une seule koubba debout et le nom même des saints personnages ensevelis dans des mau-

solées de ce genre devait être la plupart du temps oublié. Mais les kharedjites n'avaient pu modifier l'âme des habitants berbères du pays, de ces mauritaniens si attachés au culte des saints. Aussi conçoit-on sans peine l'enthousiasme avec lequel ils accueillirent les premiers missionnaires Kadrya au douzième siècle (1). Chacun voulut bâtir sa Koubba à Sidi-Abdelkader Djilani. Cela n'empêcha pas d'ailleurs de restaurer les anciennes Koubba dont on pouvait se remémorer les titulaires. Au besoin on leur donna un nom impersonnel comme le fait se remarque pour beaucoup de ces édicules surtout en Oranie.

La forme de ces Koubbas dut être inspirée par la première qui fut rebâtie dans cette région par les missionnaires Kadria et elle était sans doute à coupole octogonale. Quoiqu'il en soit le nombre des oratoires dédiés à Sidi-Abdelkader l'emporte de beaucoup sur celui des marabouts élevés en l'honneur d'autres saints.

Si je prends par exemple la carte d'Etat-Major d'Ammi-Moussa qui m'a déjà servi d'exemple et qui concerne la région située au Nord de Tiaret je relève en regard des 104 Koubbas de Sidi-Abdelkader, 86 seulement portant d'autres noms dont certains ne sont pas ceux de saints personnages et semblent indiquer d'anciens tombeaux restaurés comme par exemple : Koubbet el Reha, Yazerou, El Outed, Raï Begrou, El Medada, Toumiat, El Bettich, etc.

Je ne compte pas dans ce relevé les nombreuses haouitas, les mekams au nom de Sidi-Abdelkader ou d'autres saints, mais les Koubbas indiquées par le signe conventionnel caractéristique de la carte d'Etat-Major.

---

(1) Après avoir traversé l'Afrique dans toute sa largeur, ces saints personnages se fixèrent pour la plupart au Maroc d'où leurs descendants revinrent lors de la grande vague mystique des XVe et XVIe siècle. C'est alors qu'ils fondèrent les nombreuses zaouïas que nous voyons aujourd'hui, mais je pense que des koubbas avaient été édifiées par leur ancêtres à leur premier passage.

En s'éloignant de Tiaret le nombre de Koubbas dédiées au saint de Bagdad va en diminuant : 42 sur la feuille de Mostaganem, 52 sur celle d'Orléansville, etc.

Pour reconnaître entre eux tous ces sanctuaires de Sidi-Abdelkader et pour les distinguer également de ceux dédiés à d'autres saints homonymes on fait suivre le nom de saint de celui de la localité où il est édifié : Sidi Abdelkader Moulay el Kef, Moulay Redjem, Moulay Nador, Moulay Matmoura, ou encore de celui de la fraction ou de la famille qui l'a élevé : Sidi Abdelkader des Gharaba, des Oulad Chedli, des Oulad Ahmed, des Oulad Adi, etc. Il y a plusieurs Sidi Abdelkader en Nehal (des abeilles). Parfois on les appelle Koubba Mouley Abdelkader surtout vers l'Ouest.

D'autres saints moins importants ont aussi des cénotaphes ; j'ai eu occasion de citer la Koubba de Tebesbest près de Touggourt dédiée à Sidi bou Hania (1). D'après Montet les musulmans de Tunis vénèrent le « tombeau de Saint Louis » (2). On en trouverait beaucoup d'autres exemples.

D'autres saints ont plusieurs tombeaux où ils se trouvent, dit-on, véritablement enterrés. Sidi Abderrahmane bou Goubrine dans le département d'Alger est bien connu. Montet cite au Maroc Sidi bou Djeddain et Moulay Bouchta.

Beaucoup de saintes femmes sont vénérées et ont des Koubbas qui portent leur nom précédé du terme berbère « Lalla » ou encore de « Imma » (mère) ou « Setti ». C'est surtout chez les berbères du littoral et du Maroc qu'on les trouve. On en connait peu d'exemples chez les nomades et dans le Sud.

---

(1) L'oasis ruinée de Sidi Bou Hania (*Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*).

(2) Ed. Montet, *Etudes orientales et religieuses : Le culte des saints dans l'Islam au Magreb*, p. 187. — Voir aussi Doutté, Bel, etc...

Un certain nombre de Koubbas sont dédiées à des saints juifs de l'ancien testament, Josué, Noé, Moïse, notamment vers l'Ouest. On en cite même qui ont été élevées à une époque récente sur la sépulture de certains personnages de cette religion (1).

Un rôle très important est joué dans la localisation des différentes formes qu'affectent les *Marabouts* par les traditions architecturales de chaque région ou plutôt de la population qui l'occupe. Cette localisation, qui est assez nettement marquée maintenant encore, paraît due fort souvent à des survivances ethniques qu'il est intéressant de rechercher. Les détails que je vais donner plus loin peuvent passer pour un excellent commentaire de cette phrase d'un auteur contemporain (2) : « Il y a un fait parfaitement démontré aujourd'hui, c'est le rapport constant de l'architecture religieuse et civile de tous les peuples anciens avec la forme et la disposition de leurs habitations ».

La tournure d'esprit, les habitudes, la mentalité des populations influent sur leurs goûts en matière de construction. Mais ces goûts eux-mêmes peuvent se modifier sous l'influence des divers facteurs qui amènent des évolutions dans la vie des nations. Si nous considérons la forme des coupoles pour ne parler que de cet élément spécial de l'architecture, nous pouvons remarquer que les Romains ont préféré la coupole exactement hémisphérique tant dans leurs constructions civiles (Panthéon) que dans leurs sépultures (Tombeaux des Metellus, des Gordiens). Ils ont d'ailleurs été très éclectiques en cette matière. Ils avaient sans doute emprunté à l'Asie cette coupole car elle paraît avoir été de très longue date connue en Syrie (3). Après eux les Arabes ont affectionné ce genre de coupoles. Les

---

(1) Voir René Basset, *Nedroma et les Traras*. — Joly, *Tetuan*.

(2) E. Veron, *L'Esthétique*, p. 189.

(3) Dieulafoy, *Espagne* (*Ars Una*).

Persans au contraire ont préféré les coupoles surhaussées et ovoïdes à tel point qu'ils ont été obligés de les doubler de coupoles intérieures (qui portent proprement en architecture le nom de coupole, alors que la calotte extérieure est dite dôme). Les Grecs répugnaient à l'emploi de la coupole, ainsi que les Egyptiens jusqu'à l'arrivée des Arabes, mais les Byzantins multiplièrent les coupoles sur tambours ajourés et les Russes en firent des dômes bulbeux, tandis que les Turcs avaient au contraire une disposition assez marquée à les surbaisser et à les aplatir, voire même à les écraser sur leurs bords. Les grands courants d'idées qui dirigent la vie des nations se font sentir dans leurs préférences architecturales, L'apparition de l'*art gothique* au moyen âge en a été un exemple célèbre. Il est donc assez naturel de rechercher jusque dans les humbles monuments dont nous nous occupons quelques survivances du passé.

Il faut se hâter dans ces recherches car l'apparition de la civilisation européenne modifie tout dans le Nord de l'Afrique avec une rapidité déconcertante. La facilité des communications à l'époque actuelle permet aux influences extérieures de se répandre prodigieusement vite. Il y a d'ailleurs une mode dans les constructions religieuses comme en toute autre matière. On en verra plus loin divers exemples. J'ai vu des *Marabouts* rebâtis de nos jours dans un style tout à fait différent de celui des petits monuments qui les avaient précédés. C'est à juste raison que M. Marçais fait remarquer que les koubbas les plus vénérées sont souvent celles qui sont le moins intéressantes, parce que ce sont celles dont l'état primitif est le plus méconnaissable. « L'adoption dans la construction de formules consacrées d'une part, les restaurations constantes et parfois indiscernables de l'autre, font que la majorité de ces édifices n'offre qu'un médiocre intérêt archéologique » (1).

(1) G. et M. Marçais, *Monuments arabes de Tlemcen*, p. 336.

D'autre part un grand nombre d'entre eux disparaissent. Délaissés ou non entretenus par suite de la disparition des familles ou des populations qui les avaient édifiés, ou encore par suite du manque de ressources ou de la tiédeur des convictions de leurs descendants, ils s'effondrent rapidement et leurs matériaux sont dispersés. D'ailleurs des destructions plus brutales les atteignent. Dans ses « Feuillets d'El-Djezaïr ». M. Klein cite une bonne douzaine de *Marabouts* célèbres qui embellissaient les abords d'Alger et qui ont été détruits pour faire place à des immeubles modernes de rapport. Aux environs d'Alger, j'en connais aussi un certain nombre qui sont d'ores et déjà fatalement voués à une destruction prochaine et définitive car ils ne seront sans doute pas rebâtis. Sidi el Garridi dans le voisinage de Kouba a vu sa coupole octogonale s'effondrer ; quoique pieusement blanchi périodiquement ce petit monument finira par tomber entièrement. Sidi Akhlef, porté sous le nom de Sidi Khaled sur les cartes, au delà de Charaga, auprès duquel Amédée de Bourmont tomba mortellement blessé en 1830 est transformé en buanderie par ses propriétaires actuels ; un autre oratoire remplit ailleurs l'office de salon ; un autre dont je n'ai pu savoir le nom sert de chapelle catholique.

Il est donc urgent de noter dès à présent ce qui existe encore.

La fantaisie individuelle, pour avoir un effet moins marqué que les traditions locales, n'en joue pas moins un rôle important et qui peut expliquer certaines formes exceptionnelles et aberrantes. C'est ainsi qu'un personnage vénéré du Sud, Si Mohammed el Aroussi, cheikh tidjani de Guemar, décédé en 1921, ayant à bâtir dans sa Zaouia une coupole sur la salle de réception de ses hôtes, eut l'idée de la faire en forme de pyramide quadrangulaire à l'imitation des fourreaux dont se revêt la larve d'un petit insecte habitant des dunes du Souf. Il montrait effectivement à

ses visiteurs les cocons si curieux de l'Amicta quadrangularis, diptère dont la chenille s'enferme dans un étui fait de petites tiges de plantes sahariennes régulièrement sectionnées et assemblées.

La répartition des *Marabouts* est assez irrégulière. Certains auteurs (1) font remarquer que leur nombre va en diminuant de l'Ouest à l'Est, ce qui est vrai d'une manière générale. Très nombreux au Maroc ils le sont beaucoup moins dans la province de Constantine et en Tunisie. La plupart des saints qui ont islamisé l'Algérie venaient, disent-ils, du Sud Marocain qui a été longtemps un centre de propagande des plus actifs pour l'Islam. Les berbères de cette région avaient embrassé avec une ardeur toute particulière la nouvelle religion et s'appliquèrent activement à la propager chez les populations plus tièdes de l'Ouest. On sait le rôle joué par les missionnaires de la Seguia el Hamra, région du Sous Marocain (2).

Cette appréciation n'est pas absolument exacte car sur le littoral tunisien, dans les oasis du Sud, on trouve des Koubbas fort nombreuses. On doit se rappeler en outre qu'au XII[e] siècle les prédications des Missionnaires Kadria arrivèrent directement de l'Est. On n'a pas assez remarqué que plus récemment la Tunisie a été le point de départ d'un mouvement analogue mais en sens contraire de celui de la Seguia el Hamra. L'installation de la France en Tunisie loin d'enrayer cette vague pieuse qui n'est peut-être pas encore complètement arrêtée dans son expansion, semble au contraire lui avoir donné une intensité assez considérable. Des missionnaires appartenant aux ordres religieux des Rahmanya et des Kadrya ont été envoyés par les Zaouias Tunisiennes surtout par celles du Djerid et ont envahi l'Est du Territoire algérien apportant avec eux comme je le dirai plus loin le style de leurs koubbas dans un milieu où il existait des édifices

(1) Trumelet, Montet, etc...

(2) Rinn, *Marabouts et Khouans*, p. 178.

d'un tout autre aspect. La rareté des Koubbas dans l'Est ne peut donc s'expliquer par le fait de l'éloignement d'un centre de propagande islamique.

Ce qui est vrai c'est que les populations de l'Est, notamment de l'Aurès, paraissent avoir en ce qui concerne le culte des saints des idées foncièrement différentes de celles de l'Ouest. Que l'on prenne les feuilles de la carte d'Etat-Major d'El Kantara, de l'Aurès, de Chéria, de Batna et d'Aïn-Beïda, on n'arrivera pas à y découvrir au total beaucoup plus d'une demi-douzaine de marabouts. Le colonel de Lartigue dans sa monographie de l'Aurès en indique à peu près ce chiffre pour ce massif. J'ai traversé cette région en divers sens sans en rencontrer d'autre que Sidi Yahia ben Zekri au débouché de l'Oued Maafa, près de la station des Tamarix. Les noms de saints musulmans qui encombrent la toponymie oranaise sont très rares pour ne pas dire radicalement absents dans toute cette région.

Dans l'Ouest, après le passage de la vague kharedjite des premiers siècles de l'Islam, les populations se sont empressées de restaurer les koubbas disparues, en remplaçant en grande partie leurs vieux saints perdus de vue par le Sultan des saints Moulay Abdelkader, offert à leur vénération par les missionnaires musulmans venus d'Asie.

Pourquoi dans l'Est le pays est-il resté sans la moindre koubba ? C'est à peine si dans les zaouïas de cette région se dressent les mausolées des fondateurs de ces établissements et de leur famille (1). Pourquoi les missionnaires Kadrya n'y ont-ils eu aucun succès ? Quelle est la raison de cette différence ?

(1) Zaouïa de Menaa fondée par un descendant de Si Abdelkader Djilani venu de la Seguia el Hamra.
Zaouïa des Chadelia à Tamza.
Zaouïa des Rahmania d'El Hamel à Teniet el Abed. Les petites coupoles qu'on voit dans ces zaouïas sont naturellement de style tunisien.

Est-ce l'effet d'une plus longue période d'influence des idées kharedjites, qui ont débuté dans ce pays? On sait que les populations de l'Aurès sont passées presque sans transition du donatisme, autre doctrine hostile au culte des saints au kharedjisme musulman. Les donatistes et circoncellions dont le point de départ fut la région de l'Aurès procédèrent dans la pratique comme les Ouahabites d'Arabie au XIX[e] siècle.

Est-ce l'effet d'une infusion de sang étranger, de sang sémite, qui aurait renforcé la rigidité de leur monothéisme, par exemple d'un afflux d'émigrés juifs de la Cyrénaïque dispersés au II[e] siècle ? Il y a eu sûrement un changement ethnique car les pentes de l'Aurès surtout au Nord sont garnies de sépultures anciennes infiniment plus soignées que celles de nos jours.

Est-ce au contraire l'effet d'une tiédeur religieuse naturelle déguisée sous l'apparence d'une opposition continue et persistante aux doctrines professées par leurs dominateurs, et subordonnée au besoin incoercible d'indépendance de ces populations ?

Est-ce l'effet d'une mentalité propre qui apparente les anciens Numides aux Touareg de nos jours, aussi indifférents qu'eux en matière de culte, tout en les distinguant des Mauritaniens de l'Ouest ?

Quoiqu'il en soit je note ce fait en laissant au lecteur le choix de l'hypothèse qui lui paraîtra le mieux s'accorder avec les faits. Peut-être y a-t-il un peu à prendre dans chacune d'elles. Je dois dire que pour mon compte c'est surtout pour la dernière que j'opine. C'est elle qui me paraît la mieux expliquer bien des particularités ethniques que l'on peut remarquer dans l'Afrique du Nord.

On a l'habitude de confondre sous le nom de berbères les populations les plus dissemblables comme les Kabyles, les Touareg, les Mozabites, pour cette raison qu'ils parlent la langue berbère. Rien n'est plus extraordinaire

pour qui connaît tous ces gens. L'Afrique du Nord, a été sans cesse envahie par des conquérants venant soit de l'Europe, soit de l'Asie ; il est donc naturel que les populations de l'Est les plus voisines de l'Asie soient différentes de celles de l'Ouest venues d'Europe, et cela explique cette diversité dans l'état d'esprit des différentes peuplades de l'Afrique du Nord et partant dans la répartition des *Marabouts* sur leur territoire.

Si nous considérons maintenant l'emplacement habituel occupé par ces petits monuments, nous constatons que, dans les villes et les lieux habités, c'est surtout près des portes ou des entrées de ces agglomérations qu'on les trouve le plus souvent. C'est en particulier dans les cimetières qui garnissent les abords de tous les centres un peu importants.

Dans les campagnes on en remarque surtout sur les mamelons bien situés, à proximité des points d'eau, sur les berges des rivières, partout où le pays favorisait le parcours et l'installation des tentes nomades. Les personnages religieux décédés étaient souvent ensevelis à proximité du point où ils campaient d'habitude et ils s'y trouvaient bientôt entourés des tombes de leurs parents et de leurs serviteurs religieux. Ils sont donc généralement au milieu de cimetières. Le respect des populations empêchait qu'on ne détruisît la végétation dans ces endroits sanctifiés par leur présence de sorte qu'ils se trouvent souvent ombragés, dans le Tell, par de vieux oliviers, des figuiers de Barbarie, des caroubiers ou d'autres arbres qui embellissent le site et forment parfois de véritables bois sacrés.

L'Afrique du Nord n'a pas le monopole de ces petits monuments, car en Syrie et en Palestine on trouve partout, notamment aux abords des villages, de petits sanctuaires qu'on appelle dans cette région « Ouali » (1).

(1) Karl Bœdeker, *Palestine et Syrie*, guide. LXXII. — Père A. Jaussen, *Coutumes des Arabes du pays de Moab*, etc...).

Comme dans les termes de Merabot, Séiid, Cheikh, usitées dans l'Afrique du Nord, le contenu sert à désigner l'édifice qui le contient.

A l'intérieur des *Marabouts*, les sépultures qu'ils renferment sont généralement du modèle des tombes musulmanes usitées dans le pays et qu'on retrouve dans les cimetières : coffrage de maçonnerie très simple avec les stèles habituelles, le tout plus ou moins fruste. Souvent un catafalque en bois ouvragé appelé « tabout » recouvre la sépulture du saint. Ce tabout est recouvert de draperies parfois assez riches, mais ce sont le plus généralement de simples haillons de couleur qui les remplacent. Suivant l'usage oriental, ce sont des bandes d'étoffe de couleurs vives, contrastant entre elles d'une manière bien tranchée, qui sont juxtaposées et cousues ensemble. Souvent une simple pierre plate indique sur le sol l'emplacement du tombeau ; d'autres pierres ou stèles indiquent fréquemment la sépulture de proches parents du saint qui ont été enterrés auprès de lui.

Le caractère sacré des *Marabouts* en fait des lieux de dépôt auxquels on confie différents objets, surtout dans le Sud. Généralement les approvisionnements de bois recueillis par les tribus sont amassés auprès de ces mausolées. Chacun est sûr de retrouver ses fagots qui sans cela pourraient disparaître. Souvent aussi d'ailleurs on y dépose le bois et les instruments destinés à la confection des agapes collectives connues sous le nom d' « ouada » ou de « marouf ». A Sid el Hadj ed Dine les Oulad Sidi Cheikh avant de partir pour le Sahara, laissent leurs tentes d'hiver pliées sur les branches des gros tamarix qui avoisinent les deux koubbas de leurs saints ancêtres bâties en ce lieu. Autrefois, à Alger et en maintes localités, certains marabouts servaient de lieux d'asile pour les malfaiteurs, les condamnés, les prisonniers évadés.

Enfin, il convient de se rappeler que le culte des saints

est une survivance du paganisme que les religions monothéistes ont vainement essayé de supprimer ou d'atténuer. Comme il a été de tout temps particulièrement florissant en Afrique, on trouve des *Marabouts* qui constituent d'anciennes et intéressantes reliques des temps anciens. Ce fait donne l'explication de bon nombre de constatations qu'il est difficile de comprendre si on n'a pas présente à l'esprit la grande antiquité de ce culte.

Pour examiner les diverses formes de *Marabouts*, je les prendrai successivement dans l'ordre où elles se présentent d'une manière générale en partant du littoral et en s'avançant vers l'intérieur. Bien entendu cet ordre est parfaitement arbitraire et il ne correspond en rien à la répartition exacte de ces différentes formes qui chevauchent irrégulièrement les unes sur les autres, se combinent même parfois entre elles sur un même édicule en créant des spécimens hybrides et s'enchevêtrent assez capricieusement.

J'ajouterai que je suis loin de connaître les diverses régions de l'Algérie et les marabouts qu'elles renferment, que par suite je devrai en négliger certaines en m'étendant surtout sur celles que je puis connaître particulièrement ou sur lesquelles j'ai des renseignements précis, car c'est là seulement que je pourrai trouver des exemples bien nets. Très souvent je ne pourrai même pas donner le nom des saints personnages ensevelis dans des koubbas dans j'ai pris une vue au passage. Mais cela est de peu d'importance étant donné l'objet limité de cette étude.

Je range les Marabouts de l'Afrique du Nord en neuf catégories bien tranchées qui sont les suivantes :

I. — Marabouts surmontés d'une coupole à profil hémicirculaire ou se rapprochant de ce profil.

II. — Marabouts en forme de gourbis, de chaumières ou de maisons avec toitures à deux pentes ou à terrasse du type des habitations indigènes.

III. — Marabouts à coupoles protégées ou recouvertes par des toitures en tuiles.

IV. — Marabouts à coupoles de profil ogival ou conique.

V. — Marabouts à tambour central mince.

VI. — Marabouts à coupole piriforme et à merlons en épis dressés.

VII. — Marabouts à socle ajouré.

VIII. — Marabouts en estrades funéraires.

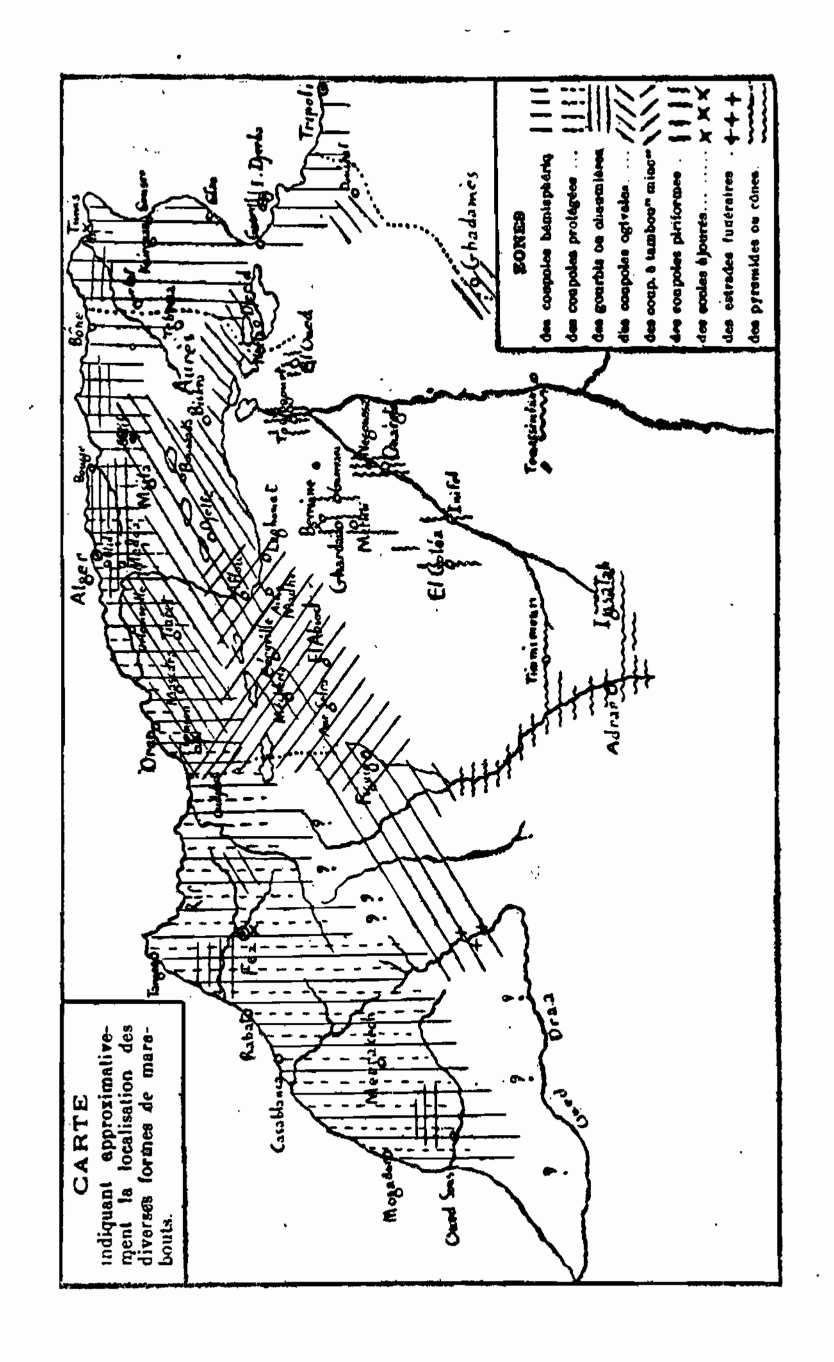
IX. — Marabouts pyramidaux ou coniques sans socle.

Je dirai en outre, après les avoir passés en revue, quelques mots des édicules ibadides.

Dans les croquis que je donne de quelques-uns de ces petits monuments qui sont de dimensions très variables, l'échelle de leur grandeur proportionnelle se trouve généralement indiquée par celle de la hauteur et surtout de la largeur de la porte qui permet le plus souvent à un homme d'y entrer. Parfois les marches d'escalier ou des personnages l'indiquent d'une façon plus nette. Je m'abstiendrai de donner les spécimens du type n° II qui n'offrent aucune espèce d'intérêt au point de vue de leur forme connue de tous.

I. — *Marabouts surmontés d'une coupole à profil hémicirculaire ou se rapprochant de ce profil*

Je comprends dans cette section non seulement les édifices recouverts d'une calotte purement hémisphérique, mais aussi ceux qui présentent des coupoles à pans, le plus souvent sur plan hexagonal, ayant le même profil. Les coupoles sont parfois soit légèrement surhaussées soit surbaissées, soit légèrement apointées à leur centre, mais pas de manière à affecter la forme ovoïde d'ailleurs exceptionnelle, ou la forme ogivale qui forme la section IV.



Cette forme vient sans aucun doute d'Asie (1). C'est proprement la forme typique et c'est elle qui a valu aux petits mausolées des saints musulmans le nom de « Koubba » sous lequel on les désigne le plus souvent. Elle a été apportée, semble-t-il, par l'invasion arabe. Les Romains la connaissaient bien, et ils s'en sont servi en Afrique pendant leur domination, notamment pour recouvrir les absides des basiliques chrétiennes (2), mais les exemples qui subsistent sont assez rares.

La tente de certains nomades asiatiques a une forme hémisphérique fort régulière : Yourte des Mongols, Kibitka des Turcomans. Il semble bien que c'est là le point de départ de l'adoption de cette forme de toiture. D'autre part l'emploi de certains matériaux amène presque nécessairement les sédentaires de certaines régions désertiques et sèches à recouvrir leurs habitations de calottes hémisphériques qui les dispensent de se servir du bois qu'ils n'ont pas à leur disposition. La ville de Koum en Perse, comme les villages du Souf algérien, sont recouverts d'une multitude de petites coupoles juxtaposées.

Quoiqu'il en soit, c'est tout le long du littoral que les Arabes ont introduit cette coupole hémisphérique comme couverture des petits oratoires consacrés aux saints musulmans et même des sépultures de certains laïques. Mais en progressant vers l'Ouest ses caractères se sont légèrement modifiés comme nous allons l'indiquer. Elle a gagné quelque peu à l'intérieur où on en trouve un peu partout des spécimens à l'état sporadique. Mais bien qu'elle étende chaque jour un peu son domaine, elle n'est pas parvenue à supplanter entièrement les autres formes de *Marabouts.*

(1) Voir notamment Dieulafoy, *Espagne* (*Ars Una*), p. 94. — Saladin, *Manuel d'art musulman*, p. 38.

(2) Cagnat, *Voyage en Tunisie* (Tour du Monde, 1885, II, p. 388) en a relevé une (dessin de Saladin) qui est devenue le marabout de Sidi Mohammed el Gebroui.

Tripolitaine et Tunisie. — Dans ces deux régions la coupole hémisphérique, parfois polygonale est à peu près exclusive de toute autre couverture, comme on pouvait s'y attendre a priori, cette région étant celle qui a été le plus sérieusement traversée et occupée par l'élément arabe.

Le raccordement de la calotte hémisphérique ou octogonale avec le corps carré de l'édicule qu'elle surmonte se fait par un échelonnement, nettement indiqué à l'extérieur de tambours d'encorbellement assez bas qui procèdent en plus petit et en plus simple de la construction indiquée par Gayet (1) pour les grands tombeaux des cimetières du Caire. Mais la coupole est d'habitude rigoureusement hémisphérique et non ovoïde comme en Egypte où on trouve d'ailleurs certains marabouts très simples absolument analogues à ceux de Tunisie auxquels ils ont dû servir de modèles (2). La coupole hémisphérique du marabout tunisien est absolument nue, sans le moindre amortissement, d'habitude, et dépourvue de tout ornement. Les merlons qu'on voit ailleurs sont entièrement absents. Quelques petites fenêtres dans les tambours d'encorbellement, des trous régulièrement espacés au pourtour de la coupole constituent sa seule décoration. Parfois un péristyle est appliqué devant la façade, surtout dans la région chaude de l'extrême sud tunisien. A Sidi bou Yahia de Gafsa le péristyle comporte un double rang de colonnes antiques avec pilastres aux angles supportant des arceaux en plein cintre. A Gabès, le marabout de Sidi Boulbala, un autre marabout à Chenini en sont munis. Le peinte Bonetto a représenté un marabout, de Ben Gardane je crois, qui présente la même disposition mais la coupole est presque ovoïde et pourrait peut-être rentrer dans la quatrième section.

(1) Gayet, *L'Art Arabe*, p. 111, 138.

(2) C. Lagier, *L'Egypte monumentale et pittoresque*, pl. 1.

Tel que je viens de le décrir , ce genre de koubba se retrouve dans toutes les villes du littoral Tunisien et même à l'intérieur au Kef, à Kairouan, à Gafsa, au Djerid. Je donne comme spécimen de ce type Sidi Nessir de l'oasis de Nefta au Djerid (croquis n° 1).

Quelquefois au Djerid un bandeau de briques formant des dessins géométriques en relief, genre de décor spécial au pays, orne le dessus de la porte des koubbas.

A Tunis et à Kairouan la piété des fidèles a consacré aux saints musulmans honorés dans ces localités de somptueuses mosquées qui sortent de mon sujet, mais où règne toujours en maîtresse la coupole hémisphérique. (Grande mosquée de Sidi Okba, mosquées funéraires de Sidi Amor Abbada et de Sidi el Alleni) (1). Les coupoles hémisphériques de Sidi Okba sont du 9e siècle et pourraient bien avoir sérieusement influencé les coupoles des marabouts de toute la région littorale.

La coupole hémisphérique est parfois côtelée à Kairouan. Outre la mosquée des Sabres, dont les multiples coupoles sont à côtes, et la coupole qui surmonte l'entrée de la grande mosquée, on trouve à côté de la mosquée du Barbier un modeste marabout dont la coupole est côtelée. Dans le cimetière se trouvent des tombes de riches personnages à socle ajouré dont je parlerai plus loin et dont la calotte est également côtelée.

Au Kef le beau mausolée de Sidi bou Makhlouf comporte également une coupole côtelée sur tambour.

A Kairouan le dôme hémisphérique qui surmonte le tombeau de Sidi Salah (mosquée du Barbier) est surmonté par un petit lanterneau, disposition assez rare dans l Afrique du Nord et que j'ai revue encore plus accentuée sur le dôme élégant de la mosquée d'El-Bordj dans le Zibans.

(1) Saladin, *Tunis et Kairouan* (villes d'art célèbres) ; du même auteur, *La Mosquée de Sidi Okba à Kairouan* et le *Manuel d'art musulman*, II.

Je dois encore signaler dans le cimetière de Kairouan un marabout de forme parfaitement normale, mais dont les murs extérieurs sont recouverts de toutes sortes de peintures, palmiers et lions, ce qui indique un certain mépris des croyances des musulmans orthodoxes. On sait qu'à diverses reprises des sectes schismatiques diverses ont eu la prépondérance dans cette ville ce qui explique cet accroc au pures traditions de l'Islam.

En Tunisie comme formes aberrantes je signalerai le turbé (tombeau) des beys de Tunis dont la coupole surbaissée et légèrement bulbeuse recouvrant un tambour octogonal est revêtue d'écailles en poterie vernissée verte et entourée d'autres petites coupoles. On voit dans l'île de Djerba des coupoles hémisphériques munies de ce revêtement sur des mosquées.

Enfin au Djerid on trouve une coupole bulbeuse allongée sur le marabout de Sidi Brahim Riri (1). C'est le seul cas de ce genre que je connaisse dans l'Afrique du Nord avec la coupole de Sidi Mohammed Salah à Deggache dans la même région. Au-dessous de sa corniche règne un bandeau décoré de chevrons en briques de ce style propre au Djerid. Un ornement du même genre surmonte la porte d'entrée.

Toutes ces coupoles hémisphériques tunisiennes paraissent avoir remplacé les coupoles de forme ogivale qui étaient sans doute l'ancienne forme du pays berbère. Il en reste à peine quelques spécimens dont je parlerai plus loin.

Cette forme a gagné en outre du terrain dans le Sud de l'Algérie, accompagnant cette expansion des confréries religieuses tunisiennes que je signalais plus haut. Je vais indiquer dès à présent les points où on la retrouve et où elle est entrée en concurrence avec les anciennes formes du pays.

(1) *Guide illustré Kairouan*, Sbeitla, le Djerid, p. 76.

A Khanga Sidi Nadji, au débouché de l'Oued el Arab, on voit la Koubba de Sidi Mebarek ben Gassem ben Nadji de la famille des Ben Naceur, mort en 1614, à l'intérieur de la belle mosquée construite par lui en même temps que la ville de Khanga qui porte son nom. Cette construction assez importante sort de notre cadre ainsi que le vaste dôme qui recouvre la sépulture d'un cheikh de l'ordre des Rahmania, Si Abdelhafid ben Mohammed. Notons cependant que cette dernière offre cette particularité d'avoir été édifiée suivant un procédé encore usité au Djerid et que l'on dit être d'origine romaine (1). Elle est entièrement bâtie avec des récipients étroits en poterie de la forme des alabastres antiques sans anse ; ces vases juxtaposés avec leur ouverture apparente à l'intérieur du dôme assurent à cette construction une très grande légèreté. Ce détail semblerait indiquer que les Romains construisaient autrefois des voûtes et peut-être des coupoles de ce genre dans la région tunisienne.

Au Souf les zaouïa Tidjania, Kadrya et Rahmanya avec les tombeaux qu'elles accompagnent sont bâties dans le style tunisien le plus pur. Les Kadrya ont été introduits au Souf, puis à Ouargla par le Commandant Deporter qui fut chef de Poste d'El-Oued lors de sa création et plus tard Commandant Supérieur du cercle de Ghardaïa. Cet officier avait commandé le Djerid tunisien au moment de l'occupation de la Tunisie et avait été séduit par les rares qualités de Sidi Mohammed el Kebir chef de la zaouïa Qadrya de Nefta, homme réellement supérieur et plein de dévouement à l'égard de la France. Son frère Si Mohammed Taieb a été tué dans nos rangs au Touat au combat d'El Hamira près de Cherouin (2 mars 1901) ; il avait auparavant fait arrêter les assassins du marquis de Morès.

(1) La forme de ces poteries est très différente de celles qu'employaient d'habitude les Romains en Afrique.

Le Commandant Deporter avait, paraît-il, reçu de Si Mohammed el Kebir le dikr des Kadrya.

Pour en revenir au Souf, divers *marabouts* locaux, Sidi Abdallah, Sidi Ahmed Zegzaoui, ne diffèrent des marabouts tunisiens que par une moins grande régularité dans leur construction. Sidi Mestour a une coupole côtelée comme celles de la mosquée des Sabres de Kairouan. Sidi Abdelkader Djilani entre Guemar et Kouinine présente les détails remarquables d'adaptation de la Koubba à coupole à une région de sables (1). Le dôme un peu surhaussé et légèrement ovoïde est supporté par un tambour octogonal assez haut qui surmonte le corps carré de l'édicule. La hauteur verticale relativement grande et supérieure à la normale de ce petit monument lui permet de ne pas craindre l'amoncellement des dunes qui se forment à proximité, car elle détermine des courants d'air qui les empêchent de se fixer à son pied. Mais après avoir résolu cette face du problème, les constructeurs se sont aperçu qu'en raison même de cette hauteur, les vents régnants produisaient à la base du monument des affouillements susceptibles de le faire chavirer à un moment donné. Ils ont donc construit à chaque angle du corps de l'édicule un solide contrefort, ce qui donne à l'ensemble de la construction un aspect unique qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

On relève au Souf outre des traditions anciennes sur lesquelles j'aurai à revenir à propos de certains marabouts de style plus archaïque, une influence algérienne dans le rattachement du dôme au socle cubique sous-jacent. Entre les deux s'interpose souvent un tambour carré qui n'est pas tunisien, comme à Sidi el Mestour et à Sidi Abdelkader.

La coupole tunisienne quelque peu modifiée par la proxi-

(1) Voir croquis n° XX.

mité des monuments algériens s'est aussi introduite sous le couvert de l'ordre des Tidjanya à Taibet el Gueblia, Tamelhalt, El Hadjira, El Alia, Taibin, sièges de Zaouïas plus ou moins importantes.

La qualité excellente de la matière employée pour les constructions de cette région est peut-être la raison qui permet aux constructeurs des raccordements plus audacieux et plus sommaires entre le carré du corps de bâtiment, le tambour carré intermédiaire, et la coupole terminale. On se sert en effet de timchent, sorte de plâtre-ciment à prise rapide qui permet de bâtir les voûtes sans cintre et de faire des encorbellements extrêmement hardis et solides. Toutefois je dois ajouter que je n'ai pas examiné sur place cette question et que je ne suis pas très fixé sur la construction intérieure de toutes ces koubbas.

J'ai dit plus haut que la coupole tunisienne avait pénétré jusqu'à Ouargla où on en trouve près du ksar de Rouissate un spécimen à la zaouïa Kadrya au-dessus du tombeau de Sidi Mohammed Taïeb ben Brahim. On en a même bâti une ces dernières années sur le marabout de Sidi Cheikh à El-Goléa.

Algérie. — Plus à l'Ouest la coupole des marabouts du type hémisphérique subit quelques modifications. Généralement elle repose sur son socle cubique par l'intermédiaire de trompes ou de pendentifs plus ou moins grossiers. Il n'y a plus de tambours d'encorbellement octogonaux comme en Tunisie pour servir de transition entre l'enceinte carrée et sa couverture circulaire. Mais dans quelques marabouts plus vastes que les autres, un tambour carré en retrait sur les murs extérieurs supporte la coupole et indique que celle-ci recouvre une arcature tétrastyle. Parfois dans les coupoles polygonales qui apparaissent, quatre lucarnes à fronton hémicirculaire défoncent latéralement la voûte de la calotte et éclairent l'in-

térieur en contribuant à l'ornementation extérieure. Je donne comme exemple de cette dernière disposition qui ne se retrouve ni à l'Est ni à l'Ouest et qui paraît être d'introduction récente le célèbre marabout de Sidi Yacoub à Blida, qui je reproduis sommairement (n° II de la planche), et les koubbas de la région de Bougie.

A l'époque Hammadite (XII[e] siècle) les murs des chambres sépulcrales étaient ornés de fausses arcades visibles à l'extérieur comme à Sidi Taouti de Bougie (1) et à Sidi ben Ali du cimetière des Princesses à Alger.

Un marabout de Dellys porte sur chacune de ses faces une fausse arcade en fer à cheval ; la coupole à huit pans est légèrement apointée et sa coupe est presque ogivale ; en outre chaque face est surmontée de deux merlons sans compter les merlons d'angle. Ces merlons sont triangulaires et très simples.

Les merlons commençent en effet à apparaître en Algérie. Généralement il n'y en a qu'un à chaque angle du bâtiment et leur tracé est assez simple. Ils sont triangulaires ou en marches d'escalier droites.

MM. Marçais signalent comme spéciales à la région de Tlemcen des chambres sépulcrales à murs défoncés à l'intérieur par de fausses arcades et précédées d'un atrium tétrastyle muni d'un mirhab et formant lieu de prière. On y voit même parfois contrairement aux règles orthodoxes, des mirhab dans la salle sépulcrale elle-même comme à Sidi Abdallah ben Mansour. Les dômes sont hémisphériques ou polygonaux mais le plus souvent recouverts d'un toit en tuile, forme que nous classerons à part. A Tlemcen la plupart de ces monuments funéraires, fort nombreux, sont plus soignés que partout ailleurs. Mentionnons parmi ceux dont le dôme est apparent : Sidi

---

(1) Général de Beylié, *La Kalaa des Beni Hammade*, chap. IV, pl. IV, et page 106. Cette attribution est contestée par M. G. Marçais.

Daoudi, Sidi Abdallah ben Mansour, Sidi Mohammed ben Merzoug, Sidi Brahim el Masmoudi, Sidi Ouahab. Le premier est à douze pans, les trois derniers à huit. Sidi Ouahab est précédé sur sa façade d'un péristyle formé par « trois élégantes arcades en fer à cheval brisé, portées sur des pieds droits et dont les écoinçons sont décorés d'ajours géométriques » (1).

Ces petits monuments de Tlemcen conservés et entretenus jusqu'à ce jour peuvent nous donner une idée des Koubbas qui ornaient la ville d'Alger et ses abords lors de la conquête. La spéculation les a malheureusement fait disparaître pour les remplacer par des immeubles vulgaires et sans caractère. C'est ainsi qu'ont été détruits les monuments funéraires des deys d'Alger dont certaines gravures nous ont conservé le souvenir. Elevés par des turcs et pour les turcs ils étaient généralement constitués à l'imitation des mausolées de Brousse par un corps de bâtiment polygonal assez élevé, souvent à deux étages, surmonté soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tambour en retrait, par une coupole à pans (2).

Les marabouts qui restent aux abords de la ville sont généralement d'aspect très simple et recouverts de calottes hémisphériques ou octogonales. L'un d'eux, Sidi Abderrezeg, au-dessus du Boulevard Bru, est précédé d'un péristyle comme Sidi Ouahab de Tlemcen. Un des plus célèbres est celui de Sidi Yahia près de Birmandreïs, encore très visité par les indigènes. Il est muni d'un mihrab comme les marabouts de Tlemcen. Le groupe des marabouts de la Bouzaréa situés au milieu d'un petit cimetière complanté d'oliviers et de hauts « palmiers nains » est bien connu des Algérois et des touristes. Citons encore Sidi Merzoug, Sidi Aïssa, Sidi Abderrahmane Zoua, Sidi Akhlef, Sidi Bou Khris, Sidi ben Chaoua, etc.. L'un

(1) W. et G. Marçais, *Les Monuments Arabes de Tlemcen.* — Voir notamment le chapitre consacré aux Koubbas.

(2) Klein, *Les feuillets d'El Djezaïr*, passim.

d'eux Sidi Mebarek présente une disposition spéciale. Sur le coin gauche de sa toiture s'élève une petite construction en forme de minaret couronnée par une petite coupole. Sa porte d'entrée est en outre flanquée de petite colonnes torses qui lui donnent un air plus soigné.

J'ai déjà dit qu'en Algérie commençaient à apparaître des merlons généralement très simples et peu nombreux ; un seul généralement à chaque coin du bâtiment et du tambour quand il y en a un. Cependant près d'Alger la Koubba de Sidi ben Nour se fait remarquer par une profusion de merlons de style marocain. Le marabout qui était sur la croupe de la Bouzaréa, à l'emplacement occupé par la batterie qui a pris son nom, a dû être déplacé pour l'établissement de cette construction militaire. Je suppose que le Génie militaire aura chargé quelque ouvrier marocain de sa réédification.

Dans certains marabouts de ce type hémisphérique, on voit dans l'Ouest de l'Oranie les merlons remplacés par quatre minuscules coupoles qui occupent les quatre angles de la terrasse.

Il serait difficile et d'ailleurs sans le moindre intérêt d'énumérer toutes les Koubbas de même nature qui existent en Algérie. Je me bornerai à en mentionner quelques-unes qui se font remarquer par quelque particularité intéressante et typique.

Sidi Brahim, à Bône, a sa coupole tout unie notablement surbaissée et posée directement sur un socle cylindrique au lieu d'être carré comme d'habitude. Il est éclairé par une ouverture rectangulaire pratiquée à même dans la voûte au-dessus de la porte.

En Kabylie le marabout d'Akala Berkane, fort soigné, supporte un tambour octogonal couronné par une coupole octogonale surbaissée, surmontée d'une boule dorée et d'un croissant. Des faïences émaillées forment des bandeaux autour de la porte, au haut des murs du corps de

la Koubba et du tambour octogonal. Ces coupoles surbaissées datent généralement de l'époque turque.

Sur un tableau du peintre Léon Carré, j'ai relevé une koubba de Kabylie dont la coupole serait à quatre pans, disposition anormale et d'ailleurs peu heureuse.

A Bou Chagroun dans les Zibans, un beau marabout édifié tout récemment (1) présente un socle dodécagonal surmonté d'un tambour également dodécagonal qui supporte une coupole à douze pans. Cette innovation relève de la fantaisie individuelle car toutes les koubbas du voisinage sont du type n° IV. Il s'est produit de nos jours dans le Sud Constantinois un réveil de l'art de bâtir chez les indigènes. Il procède de deux causes : d'abord de ce mouvement religieux venu de Tunisie que je signalais précédemment et en outre du renouvellement des anciennes formules architecturales de la région du Souf et de l'Oued Rir par le Commandant Pujat qui a longtemps administré ces régions. Cet officier supérieur, excellent architecte, a dressé des équipes de bons maçons pour ses constructions dans un pays où tout était à créer. Il a fait rebâtir à neuf tous les villages de l'Oued Rir où la population croupissait dans des immondices séculaires. De nombreuses mosquées ornées de beaux minarets tous plus ou moins différents les uns des autres ont été construites partout. Dans les nombreux travaux qu'il a fait faire il a appris notamment aux gens du Souf à substituer la voûte en berceau aux minuscules coupoles de jadis ce qui a complètement modifié l'habitation du pays en permettant de faire des pièces plus vastes qui remplacent avantageusement les cabinets exigus qui tenaient lieu de chambres. Ce mouvement une fois déclanché s'est étendu jusqu'aux Zibans où les indigènes ont réfectionné spontanément

(1) Cette koubba de style moderne est élevée sur la tombe de Sidi Hachemi ben Slimane, de la famille maraboutique des Oulad Sidi Slimane, décédé depuis une dizaine d'années seulement.

beaucoup d'édifices anciens. Le marabout de Bou Chagroun en est le résultat.

A Tébessa, on trouve aussi un marabout à socle polygonal. Mais là, c'est tout simplement un ancien édifice romain, sans doute un mausolée, bâti en belles pierres de taille que les indigènes ont muni d'une porte et couronné d'une coupole octogonale pour le faire servir de sépulture à un de leurs saints vénérés. Ce petit monument était-il à l'époque romaine recouvert d'une coupole comme maintenant ? Il serait intéressant de le savoir. C'est peu probable, car généralement les beaux mausolées romains, étaient plus compliqués et comportaient plusieurs étages (1).

J'ai dit que dans le Sud Constantinois l'influence du style tunisien était prépondérante dans les coupoles élevées par les divers ordres religieux. Cependant le beau dôme qui recouvre les restes de Sidi El Hadj Ali ben el Hadj Aïssa et de ses descendants dans la Zaouïa de Tamelhalt s'en distingue et s'apparente aux mausolées des anciens deys d'Alger. Ce saint personnage originaire de Yambo en Arabie a été grand maître de l'ordre des Tidjania de 1815 à 1844 (2) et je pense que son tombeau a été élevé peu après cette date. La vaste salle qui contient son tabout entouré d'une grille, est surmontée d'un tambour octogonal fort élevé qui repose sur le carré de la construction au moyen de trompes dans les angles. Il supporte une coupole octogonale. Chacune des faces de ce tambour est ornée à la hauteur du premier étage d'une grande arcade en fer à cheval percée d'une ou deux fenêtres. Du côté de la cour de la Zaouïa la salle funéraire est éclairée par une fenêtre à hauteur d'homme. A hauteur

(1) Une description en a été donnée par le Capitaine Moll. (*Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine*, 1858-59, p. 77).

(2) L. Rinn, *Marabouts et Khouans*, p. 434.

du premier s'ouvrent trois fenêtres séparées et encadrées par quatre fausses fenêtres garnies sur leur pourtour de stalactites. Chaque coin du tambour porte un merlon très simple ; un épi de trois boules surmonte la coupole.

A l'intérieur une riche décoration de plâtre découpé et d'inscriptions en relief garnit la voûte et le haut des murailles. Plus bas les parois sont revêtues d'arabesques polygonales aux vives couleurs. La porte d'entrée s'ouvre à l'intérieur d'un vestibule latéral.

Dans les plaines de l'Oranie, les nombreux marabouts à coupole hémisphérique que l'on trouve, sont généralement assez bas et d'apparence moins soignée. Certains notamment à Mascara marquent une certaine tendance vers la coupole ogivale du type n° 4, elle n'est pas assez marquée pour qu'on les classe en dehors de la section que j'examine, mais elle mérite d'être notée parce qu'elle est peut-être une survivance des anciennes habitudes du pays en matière de constructions religieuses. J'ai déjà dit que dans cette région les cénotaphes dédiés à Sidi Abdelkader Djilani portaient des calottes octogonales. Cependant à Méchéria on peut constater que la coupole de son marabout est parfaitement hémisphérique.

Il en est de même à celui de Géryville où elle est légèrement apointée à son extrémité supérieure.

Le marabout historique de Sidi Brahim, près de Nemours, illustré par les trois journées de combat de la colonne de Montagnac en Septembre 1845 est extrêmement fruste et ne porte pour tout ornement que de grossiers merlons aux quatre angles de la construction.

Comme marabout où les merlons sont remplacés par des coupolettes, je signalerai Sidi Yahia ben ez Zaïou de Nedromah, Sidi ben Nouar des Traras, et celui de Nouvion Oued Melah, mais ce dernier est du type ogival.

On voit peu de marabouts à calotte hémisphérique dans le Sud et ils ne s'y trouvent qu'à l'état sporadique au milieu de constructions d'un autre style. Ce sont généralement des constructions récentes ou réédifiées récemment par des maçons étrangers au pays, soit des indigènes telliens, soit même des Européens.

J'en donnerai comme exemple la coupole élevée tout récemment à El-Goléa sur la construction dédiée à Sidi Cheikh qui était en 1888 d'un tout autre style.

A l'entrée du Kheneg el Melah de Taouïala au Sud du Djebel Amour près des ruines du Ksar de Ghardaïa, témoin de l'exode des ibadites chassés de Tiaret vers le Sud, on voit deux petites koubbas dont l'une, celle de Sidi Ali ben Diab, est parfaitement hémisphérique ; l'autre est ogivale. Toutes deux se trouvent au milieu d'autres marabouts de la forme en usage dans l'Ouest algérien (type n° 5) que nous décrirons plus loin.

Maroc. — Sur tout le littoral marocain de l'Atlantique, car je n'ai pas de notions sur la côte rifaine, la caractéristique qui différencie les marabouts consiste dans les nombreux merlons en dents de scie formant créneaux qui garnissent tout le sommet du mur de la construction elle-même et du tambour quand il y en a, ce qui arrive assez souvent. Ces merlons se retrouvent dans l'art musulman d'Egypte (1), et diffèrent des merlons en marches d'escalier qui paraissent spéciaux au Maghreb. Ces derniers se voient d'ailleurs aussi très souvent au Maroc. La coupole octogonale supportée par un tambour également octogonal est fréquente. Souvent un ou plusieurs rangs de faïences émaillées accompagnent les merlons et forment un bandeau autour de l'édicule. La porte est aussi

(1) Mosquées El Azhar, El Hakim, Barkouk, Soltane Kalaoun, mosquée dite des Pharaons ; medresseh Serghatmisch et Saleh Nigm ed Dine ; mausolée de l'imam Chafaï ; fontaine de la mosquée de Touloun. En Tunisie il y en a à la mosquée du barbier. Au Caire ces merlons sont ajourés et sculptés. On en trouve d'unis à la mosquée de Cordoue d'où ils ont pu revenir au Maroc.

parfois ornée d'un auvent, de stalactites, etc. La hiérarchie des saints est en outre plus soigneusement indiquée par le nombre de boules souvent dorées, variant de une à trois qui surmontent la coupole. Nous avons vu qu'en Tunisie ce genre d'amortissement manque généralement. En Algérie, il est souvent remplacé par quelque petit ornement de plâtre. L'influence de l'architecture andalouse se fait sentir manifestement dans ces petits détails d'exécution et même dans l'ensemble généralement plus soigné. Tels sont les cinq marabouts de Ben Guerir, ceux de la Chaouia, en général, de Kasba ben Ahmed, d'Aïoun Sidi Mellouk. Sidi Makhoukh en ce dernier point et le grand marabout de Taza sont précédés de péristyles comme Sidi Ouahab de Tlemcen. Je donne comme exemple caractéristique du style marocain un marabout de Settat d'après une photographie du commerce (croquis n° III).

On trouve aussi au Maroc des marabouts du même type extrêmement simples et se rapprochant de ceux d'Algérie, comme par exemple les marabouts de Chelha près de Rabat.

Ségonzac signale dans la région du Sebou une blanche koubba, celle de Sidi Aïssa, qui est coiffée d'un dôme en zinc (1) à l'instar de certaines coupoles turques de Stamboul.

Ainsi qu'on peut le voir par ce que nous venons de dire, on peut avec des éléments de décoration fort restreints, arriver à une diverssité d'apparence beaucoup plus grande qu'on ne pourrait le supposer de prime abord. D'autres détails contribuent à donner à chaque *Marabout* sa physionnomie propre. Les fenêtres ou les simples créneaux ouverts dans les parois extérieures, de petits frous d'aération circulaires ou triangulaires au-dessus des portes ou sur le pourtour de la coupole, une corniche, constituée par la saillie de la terrasse, ou même un simple cordon en relief, des escaliers dans certains cas pour racheter la pente du terrain, des péristyles à arcades, une petite enceinte, le voisinage d'un arbre isolé ou d'un bouquet d'arbres peuvent contribuer à donner un cachet différent à chacun de ces petits monuments.

(1) Segonzac, *Voyages au Maroc*, p. 117.

M. Ed Doutté note qu'au Maroc les indigènes auraient la coutume de ne laisser qu'un *nombre impair* d'arbres auprès des marabouts.

Avant de passer à une autre catégorie de marabouts, il convient de dire un mot des diminutifs de Koubbas appelés *Kbibat* (petites koubbas). Ce sont véritablement de petites koubbas minuscules, moins hautes qu'un homme et où il est par suite impossible d'entrer. Bâties régulièrement, elles ont la forme des grandes koubbas à calottes hémisphériques avec une porte qui tient tout un des côtés ; mais très souvent leur construction est fruste et peu soignée et leur apparence assez mesquine. Elles servent souvent à remplacer des koubbas de dimensions normales dont la construction serait trop difficile ou trop onéreuse. Au lieu d'y entrer pour prier on y introduit des cierges allumés et on y fait brûler des parfums. Lorsqu'elles indiquent le lieu de la sépulture d'un saint personnage elles doivent être considérées comme de véritables *Marabouts*. Mais parfois elles sont bâties sur les tombeaux de personnages qui n'ont aucun caractère religieux, Elles sont placées sur les tombes à l'emplacement de la tête, leur ouverture tournée vers les pieds. Dans les cimetières musulmans des grandes villes comme Kairouan, Alger, on en voit bon nombre de dimensions variées.

Comme type de *Kebiba* remplaçant une koubba je signalerai dans la région d'Alger, près de Dély-Ibrahim celle de Sidi Rezoug, située dans un cimetière rempli de beaux oliviers qui porte le même nom. Les cimetières

musulmans des environs d'Alger sont à peu près les seuls endroits de la région où il reste encore des arbres de cette espèce ; il est à présumer qu'avant la fin de ce siècle on ne pourra plus en voir que là, les cultivateurs européens s'acharnant d'une manière toute spéciale à les détruire partout, même le long des chemins qu'ils embellissaient et qu'ils ombrageaient tout en maintenant les terres de leurs talus. Ces vieux arbres devaient dater pour la plupart de l'époque romaine. Cela n'empêche pas qu'il soit admis sans contestation que ce sont les Arabes qui ont déboisé l'Algérie.

Dans les environs d'Alger encore, je mentionnerai la kebiba de Sidi el Gharidi dans le cimetière des Menadcha près de Tixeraine, au milieu d'un bois de pins. Elle est toute récente et par suite sa disposition à la tête du tombeau du défunt est bien visible, tandis qu'à Sidi Rezoug il ne reste plus que la kebiba, de sorte qu'on peut se demander si elle a bien été autrefois établie à la tête d'une tombe, ce qui semble indiqué par l'exemple précédent et par le suivant.

Près d'El Achour, une kebiba également très récente celle de Sidi Khelifa ben Brahim est bâtie au milieu d'un tout petit cimetière privé, dans un terrain dénudé. Ces petits édicules de construction moderne sont intéressants parce qu'ils montrent bien le processus que peut suivre l'édification d'un marabout. Peut-être que plus tard les descendants de ce Khelifa ben Brahim, s'ils deviennent riches et puissants rebâtiront la kebiba de leur ancêtre, quand elle aura besoin de réparations en la transformant en un véritable *Marabout*, qui permettra d'attribuer à ce personnage qui fut sans grande notoriété une importance qu'il n'avait pas de son vivant.

Notons à ce propos que parfois de pieux personnages soigneux de leur réputation future et comptant peu sur leurs héritiers se font bâtir de leur vivant la koubba ou

ils seront enterrés plus tard et y vivent jusqu'à ce moment. Voinot en cite un exemple à Oudjda : Sidi Abdesselam et Joly un autre, Sidi Mohammed ben Youcef aux Beni Saf (1).

Non loin du petit édicule à propos duquel j'ai ouvert cette parenthèse, se trouve le cimetière de Sidi Ahmed el Rarbi où la *kbiba* placée à l'entrée d'un bois sacré est simplement votive et de la plus piètre apparence. Elle n'est pas au-dessus du tombeau du saint qui est semblable aux tombes voisines et ne s'en distingue que par l'enguirlandement des tentures qu'on tend autour de lui dans les vieux oliviers aux époques de ziara. Il y a eu là à l'époque romaine un sanctuaire païen ou chrétien qui a dû être fort bien bâti et fort important si l'on en juge par la grosseur des blocs de pierre qui jonchent le sol. Les colonnes cannelées dont on voit quelques débris avaient plus de cinquante centimètres de diamètre, ce qui implique d'assez belles dimensions pour l'édifice qu'elles supportèrent. Ces ruines ne sont point signalées dans l'Atlas archéologique de l'Algérie et n'ont pas été examinées sans doute parce qu'elles sont recouvertes par un cimetière indigène. Après la destruction du monument ancien, quelle que soit la manière dont elle s'est produite, des oliviers ont poussé dans ses ruines entre les pierres et leurs troncs millénaires ont abrité par la suite les tombes des habitants de la région devenus musulmans. Il est probable que leurs pères, païens ou chrétiens, avaient été également ensevelis autour du temple quand il était debout. Quoiqu'il en soit, cet endroit a continué à être l'objet de la vénération publique. Il est probable qu'en bien des points les choses se sont passées de la même

(1) Voinot, *Oudjda et l'Amalat*, p. 71. — Voir aussi A. Joly, *Saints et légendes de l'Islam* (*Revue Africaine*, 1913, p. 26) et A. Bel, *Coup d'œil sur l'Islam en Berbérie* (Extrait de la *Revue des Religions*, janvier-février 1917, p. 38).

manière et que des koubbas vénérées des musulmans sont bâties sur la sépulture de païens ou de chrétiens réputés saints en leur temps (1). Pour en revenir à Sidi Ahmed el Rarbi qui serait venu, dit-on, de l'Ouest comme son nom l'indique, ses descendants, propriétaires de cet admirable bois sacré, reçoivent sans aménité les visiteurs qui y entrent ; ils ont pour cela, paraît-il, d'excellentes raisons, car ils ont eu fort à faire pour obtenir qu'on reconnaisse leurs droits de propriété contestés par le service des domaines ou la commune, je ne le sais pas au juste, et ils croient voir un géomètre dans chaque touriste qui s'aventure dans ce cimetière. Il est fort heureux qu'ils aient obtenu gain de cause, car depuis longtemps, sans cela, leurs beaux arbres seraient passés en fumée et les ruines du temple romain auraient servi à encaillasser les routes voisines.

II. — *Marabouts en forme de gourbis, de chaumières ou de maisons avec toitures à deux pentes ou à terrasse du type des habitations indigènes*

Ce genre de marabouts coexiste avec les koubbas que je viens de décrire dans la zone littorale, mais uniquement dans les régions montagneuses et pauvres. C'est semble-t-il le mode de construction employé par les montagnards sédentaires de race berbère pour honorer leurs saints. Ils leurs édifient des marabouts semblables à leurs propres habitations, à ces « Mapalia » déjà décrits par les auteurs anciens.

Parfois c'est une simple cabane en branchages entrelacés, basse et recouverte de chaumes de diss ou de roseau ; souvent elle est bâtie en pierres sèches, parfois en maçonnerie plus ou moins correcte. La toiture peut être en tuiles creuses grossières ou même en tuiles plates de Mar-

(1) Voir notamment à ce sujet : A. Bel, l. c., p. 61.

seille, depuis qu'on s'en procure facilement en Algérie. Ils sont parfois blanchis à la chaux.

Il est difficile de préciser bien exactement l'aire d'extension de cette forme de marabouts ; très souvent ils passent inaperçus des voyageurs dont ils n'attirent pas l'attention comme les koubbas d'une blancheur immaculée, bien qu'ils soient souvent dans des cimetières et entourés de tombes encore plus humbles. Il en existe en Kabylie, où d'après Trumelet, on les désigne sous le nom arabe de *Djemaa*. Il en signale également dans l'Atlas entre Blida et Médéa où les Beni Salah les appellent *Stah* (terrasse) (1). J'en ai vu bon nombre aux environs de Médéa et d'Alger. Dans ses voyages au Maroc M. Brives indique le marabout de Sidi Abderrahmane qui consiste en une hutte en branchage auprès d'un énorme palmier nain ; c'est dans la région de l'Atlas Occidental non loin de l'Atlantique qu'il l'a rencontré. Près du Sebou il a vu aussi Sidi Hamida ben Lhassen dont le sanctuaire consiste en une hutte en branchage (2). Segonzac a signalé dans la région d'Azrou un marabout « en planches » dédié à Sidi Bou Rached qui me paraît rentrer dans la catégorie des édicules que nous examinons (3). Enfin, MM. Michaux-Bellaire et Salmon citent dans la région littorale du Lekkous un certain nombre de marabouts à toits de chaume : Sidi Mohammed ech Chergui ben Qciba, Sidi Saïd, Sidi l'Hasan ech Chérif ed Djemily, Sidi Gueddar el Hamamy, Sidi Gueddar el Guenfoudj, Sidi Amar el Guitoun. Ils mentionnent encore Lalla Mennara el Mecbahya dont le sanctuaire est une simple *bit* (chambre) recouverte de tuiles (4).

(1) Colonel Trumelet, *Blida*, p. 107-408.

(2) A. Brives, *Voyages au Maroc*, I, p. 351.

(3) De Segonzac, *Voyages au Maroc*, p. 131.

(4) E. Michaux-Bellaire et G. Salmon, *Les tribus marocaines du Lekkous*. Archives Marocaines 1906, t. VI, p. 338 et suivantes.

A partir de là je n'ai plus guère pour la côte méditerranéenne que la documentation de Trumelet et la mienne propre, de sorte que je ne puis rien affirmer pour les zones montagneuses du Rif et de l'Oranie. Dans la petite Kabylie, Féraud signale les marabouts couverts de diss de Sidi Marouf des Beni Khettab près de Djidjelli et d'un autre saint dont il ne donne pas le nom, près des Dolmens d'Arrès (1). Enfin en Tunisie, à l'extrémité diamétralement opposée du Maroc, un autre savant, M. Monchicourt signale dans le Tell Tunisien un marabout en forme de gourbi où sont enterrés Sidi el Monelha et Sidi Mohammed Satour des Fraichich (2). Il semble donc bien qu'on doit en trouver aussi dans l'intervalle, dans toute la zone montagneuse littorale.

Sur les hauts plateaux je n'en ai pas vu. Y en a-t-il dans la chaine de l'Atlas marocain ? Je l'ignore complètement. En tout cas dans le Djebel Amour et le massif de l'Aurès on n'en rencontre point.

Dans la grande Kabylie la plupart des marabouts appartiennent à ce type, mélangés à quelques koubbas de la première catégorie. Ils ne sont d'ailleurs pas très nombreux relativement à la densité de la population sauf aux environs des villes comme Bougie et à proximité des plaines habitées par les Arabes. On remarque en outre que beaucoup de ces « *Djemaas* » au lieu d'être comme ailleurs à proximité des lieux habités se trouvent souvent sur des pitons élevés et isolés. Enfin beaucoup sont anonymes et portent une désignation de lieu qui n'a aucun rapport avec le saint qui y est enterré et qui souvent n'est pas connu. Ce fait semble dû tant à la grande antiquité de ces monuments qu'à la faible intensité que présente

(1) Féraud, *Gigelli* (*Société Archéologique de Constantine*, 1870, vol. 14, p. 97).

(2) Ch. Monchicourt, *La région du Haut-Tell en Tunisie*, p. 305.

le sentiment de dévotion aux saints chez les montagnards Kabyles.

Les marabouts en forme de gourbis ou de chaumières, malgré l'absence complète de souci architectural qui les caractérise en général, sont quelquefois assez intéressants par suite de l'heureux choix de site où ils sont placés et des beaux arbres qui les entourent très fréquemment. Ils le sont aussi parce qu'ils sont souvent très anciens et que certains d'entre eux doivent recouvrir la dépouille de saints personnages qui, avant d'être honorés comme musulmans, ont pu l'être autrefois en tant que chrétiens, voire même juifs ou païens. Ce sont eux le plus souvent qui portent l'appellation si fréquente de *Sidi el Mokhfi* (Monseigneur l'inconnu) ou d'autre noms aussi significatifs.

C'est aussi à cette forme qu'il convient de rattacher très vraisemblablement l'existence de lieux consacrés nominalement à des saints alors qu'on n'y trouve plus aucun vestige de tombe, mais seulement quelques très vieux arbres. On conçoit facilement qu'un gourbi en branchages ou même en pierres sèches puisse à la longue disparaître sans laisser la moindre trace, s'il n'y a plus personne pour l'entretenir ou en renouveler les éléments périssables. Il faut toutefois garder de confondre de tels endroits avec les *Mekam* ou les *Mezar* si nombreux en pays musulman et il faut bien convenir que la distinction en est très subtile et souvent difficile à saisir. Il ne faut pas non plus les assimiler avec les arbres ou rochers sacrés qui paraissent exister réellement et qui sont des vestiges d'un culte païen encore plus ancien. Dans ce dernier cas les nombreux ex-voto déposés par les passants permettent assez facilement la distinction.

Aux environs d'Alger, près de Dély-Brahim, se trouve un emplacement de ce genre connu sous le nom de Sidi el Mokhfi. Rien, pas même la moindre pierre n'y décèle

actuellement la présence d'une tombe. Mais on y trouve un admirable olivier dont la puissante ramure couvre un vaste espace et auprès de lui une vieille souche de *palmier nain* qui ne comptait pas moins de trente-trois stipes lorsque je l'ai vue pour la première fois. Deux ou trois de ces stipes étaient aussi élevés que l'olivier. Il est manifeste qu'il y a eu un tombeau et qu'il a disparu dans les conditions que je viens d'indiquer ; les arbres lui ont survécu et existent encore, Mais avec la misère de notre temps et les progrès de la civilisation ils disparaitront bientôt aussi à leur tour. J'ai constaté entre deux passages à cet endroit que des amputations sérieuses leur avaient été faites. Bientôt il ne restera plus qu'un souvenir imprécis de la tombe ancienne et ce nom déjà si vague par lui-même de Sidi el Mokhfi.

Je ne veux pas donner ici les descriptions que le Colonel Trumelet a faites dans son livre sur Blida des marabouts de ce genre qu'il signale au nombre d'une douzaine dans les montagnes voisines de cette ville. Je me bornerai à rappeler que sur ce nombre il y en a trois qui sont consacrés à de saintes femmes dont les noms sont d'ailleurs assez suspects : Lalla Imma Tifellent, Lalla Taourirt et Lalla Tamesguida.

Mais pour donner une idée de ces marabouts rustiques je dirai quelques mots de certains d'entre eux que j'ai visités et photographiés.

A l'Ouest de Médéa dans la vallée de l'Oued el Arbil, sur un petit affluent de droite de cette rivière existe un petit cimetière consacré à un saint dont j'ignore le nom. Son *marabout* consiste en un gourbi très bas en mauvais branchages recouverts de diss. Auprès s'élevait, lorsque je l'ai vu, un immense frêne mort, desséché, dépourvu d'écorce et tout blanc dont la colossale ramure s'étendait au-dessus des tombes qui l'environnaient. Ce squelette d'arbre avait un aspect de grandeur inoubliable et semblait remplir à lui seul tout le cirque des montagnes boisées qui l'entouraient.

Près d'Alger dans la région de Kaddous le *marabout* de Sidi Lekhal consiste en une chaumière basse en pierres sèches, blanchie à la chaux de loin en loin et recouverte en tuiles, au milieu d'un superbe bosquet de vieux oliviers et de figuiers de Barbarie. De vieilles tombes abandonnées, indiquées par des pierres frustes, émergent à grand peine de la verdure où elles sont noyées. A l'intérieur le tombeau du saint est indiqué par quelques pierres aussi grossières que dans les tombes extérieures.

A Alger encore, près du Frais-Vallon, dans le ravin de Fontaine-Fraiche, le *marabout* de Sidi Medjebar très fréquenté le mardi par les femmes d'Alger, surtout dans la belle saison, se trouve au milieu d'un cimetière musulman situé à flanc de coteau sur une pente assez raide plantée d'oliviers et de figuiers de Barbarie. Il consiste en une humble maison blanche recouverte de tuiles rouges et ombragée par une belle treille. Une aile en retour fait corps avec le marabout et sert de logis à l'oukil et à sa famille. A l'intérieur une banquette en maçonnerie, (*Doukana*) recouverte de cotonnade à fleurettes et tenant tout le côté gauche de la pièce indique la sépulture du saint.

Sur les confins de la Kabylie, chez les Harchaoua de la commune mixte de Palestro, j'ai visité le *marabout* de Sidi Lhassen ben Haroun, non loin du village de colonisation de Laperrine récemment créé. C'est une grande chaumière recouverte de tuiles et munie d'une porte et d'une fenêtre. Au milieu se trouve une grande banquette en maçonnerie creuse et percée en son milieu d'un ouverture pour y introduire les bougies et les parfums qu'on y fait brûler. Sur cette Doukana repose un énorme paquet enveloppé de linges et de cotonnades de fantaisie qui représente sans aucun doute, mais beaucoup plus grand

que nature le corps du saint. Dans un coin se voit l'étendard qu'on déploie aux jours d'*ouada* et dans un autre coin un énorme amoncellement de grands kanouns en poterie et des jarres à eau le tout destiné à recevoir les vivres et la boisson consommés lors des ouada. A droite du marabout se dresse une grosse touffe naine d'un palmier qui m'a paru être d'une espèce exotique, et non pas le chamœrops humilis habituel du pays. Ce qui fait la beauté de cette construction pieuse c'est sa situation. On trouve à gauche vers le Sud sur la pente de la montagne, un cimetière musulman assez ordinaire complanté d'oliviers peu vigoureux, mais sur la droite le marabout domine un brusque escarpement de terrain au pied duquel sortait une belle source. L'autorité militaire l'avait utilisée autrefois pour la création d'une pépinière d'ormes et de frênes qui ont admirablement poussé. Abandonnés à eux-mêmes ces beaux arbres ont pris cette grâce propre aux endroits sauvages et forment un bois sacré plein de fraicheur et de mystère. On a capté depuis longtemps la source pour l'envoyer je ne sais où, mais l'endroit n'en reste pas moins délicieux dans cette montagne sauvage.

Ces quelques exemples suffisent pour montrer le caractère spécial de ces *marabouts* rustiques qui empruntent généralement tout leur charme au site lui-même et à la végétation qui les entoure et qui est généralement d'une vigueur exceptionnelle, étant respectée de tous.

Elargissant le cadre tracé pour cette catégorie, je crois qu'il faudrait y rattacher les *marabouts* à toit en terrasses de la forme des habitations vulgaires de certaines régions, mais personnellement je n'en connais pas et la documentation fait encore plus défaut à leur sujet que pour les précédents. Le capitaine Voinot dans son étude sur Oudjda, où il donne de très curieux détails sur les *marabouts* de toute sorte qui se trouvent dans cette ville et aux alentours, en cite cependant quelques-uns. Les *marabouts*

urbains consistant en une pièce à terrasse sont Sidi Abdesselam dont le titulaire était encore vivant ainsi que je l'ai dit, Sidi Mohammed et Tounsi, Sidi Ziane, Sidi Mohammed Driouech ; à l'extérieur on trouve Sidi Chafi et Sidi Toumi. Deux d'entre eux offrent cette particularité d'être recouverts par une voûte en plein cintre. Les pieds-droits qui supportent ces voûtes sont prolongées au-dessus d'elles par une murette ornée de deux grandes concavités formant trois pointes qui tiennent lieu des merlons. Les pignons qui apparaissent entre les deux pieds-droits ont absolument l'apparence de ceux d'un certain nombre d'écoles arabes-françaises bâties à une époque tout récente en Algérie. Sidi Abdellouahab, dont Voinot donne une photographie, et Sidi Toumi sont de ce genre.

D'autre part, à Tlemcen, MM. Marçais citent également un *marabout* consistant en une pierre recouverte d'une terrasse. C'est celui de Sidi Lhassen dans le petit village de ce nom dont les maisons sont munies de terrasses, et qui ne se distingue en rien de celles-ci. A côté de lui la mosquée qui porte son nom dresse encore son beau minaret accompagné d'une chambre de prières.

Il est très vraisemblable que, dans cette même région tout au moins, on doit trouver d'autres marabouts du même genre.

Nous verrons plus loin qu'à El Goléa il n'existait autrefois que des marabouts à terrasses, mais en raison du grand nombre de merlons en épis dressés qui les hérissaient, il convient de les ranger dans une autre catégorie. D'ailleurs c'était faute d'ouvriers capables de faire tenir une coupole dans ce pays qui était tout à fait misérable, que les indigènes se contentaient de terrasses. Dès qu'ils ont eu des maçons convenables avec les moyens de les payer après notre installation chez eux, ils se sont empressés de bâtir des coupoles.

Cette même forme de bâtiment urbain rectangulaire ou parfaitement cubique, recouvert d'une simple terrasse

LÉGENDE

I. Tunisie. — Coupole hémisphérique. Sidi Nessir à Nefta (C. P. C.)..

II. Algérie. — Coupole hémisphérique. Sidi Yakoub à Blida (C. P. C.)..

III. Maroc. — Coupole hémisphérique. Sidi Yakoub à Settat (Ph. C.)..

IV. Coupole protégée. Sidi Slimane à Médéa (D. O.)......

V. — Sidi Senoussi à Tlemcen (Ph. Marçais) ....

VI. — Nebbi Sidi Khaled à Sidi Khaled (Ph. Bonneval) ....

VII. Coupole ogivale. Sidi Bou Khalfa à Msila (Ph. P.)....

VIII. — Sidi ben Chekchoukh à Bousaada (D. O.) ....

IX. — Sidi Abdallah à Aflou (Ph. P.).......

X. — — Nefta (Guide Tunisie) ....

XI. — — Douirat cimetière (Ph. Pervinquière).

XII. — — Farfar Zibans. (Ph. P.) ....

XIII. Coupole à Tambour mince. Sidi Abdallah : Arbaouat (Ph. P.)..................

XIV. — — Sidi Cheikh à El Abiod (Ph. P.)................

XV. — — Bou Alem (Ph. P.).......

XVI. — — Ould Aissa ben Ali à Laghouat (C. P. C.)......

XVII. — — Sidi Abdelhakem à Hassi Inifel (Ph. ?)...........

XVIII. Coupole piriforme malékite. Guerrara (Ph. P.)........

C. P. C. = Carte postale du commerce.
Ph. P. = Photographie personnelle.
D. O. = Dessin original.

I II III
IV V VI
VII VIII IX
X XI XII
XIII XIV XV
XVI XVII XVIII

et parfois garni de merlons se trouve en assez grande quantité dans le Sud marocain, à Merrakech, Agadir, Tizint, etc... Quelquefois il y revêt une forme tout à fait particulière en tronc de pyramide. On y voit même des merlons en forme d'épis comme dans les marabouts d'El Goléa. (Ces détails me sont donnés par le commandant Voinot).

III. — *Marabouts à coupoles protégées ou recouvertes par des toitures en tuiles*

Voici encore une forme propre au littoral ou plutôt aux régions où les pluies abondantes et surtout la neige tombent de telle manière qu'elles endommageraient la maçonnerie des coupoles laissées à l'air libre. Elle ne vient pas de l'Orient mais au contraire de l'Occident. C'est une forme espagnole et c'est l'architecture de l'Andalousie importée dans le Nord de l'Afrique qui a mis ce type en vogue.

A Cordoue les coupoles qui recouvraient la grande mosquée et dont un certain nombre ont été conservées, étaient recouvertes par des pavillons en tuile à huit croupes. A l'Alcazar de Séville, à l'Alhambra de Grenade, ce sont des toitures à quatre pentes revêtues de tuiles vertes qui protègent les délicates arabesques des coupoles sous-jacentes. Les minarets eux-mêmes en Espagne étaient ainsi recouverts comme le montrent le clocher de Saint-Nicolas de la Villa à Cordoue, de construction mauresque, et ceux de diverses églises de Tolède, copies de minarets arabes (1).

Introduite au Maroc tout d'abord, cette forme y a pris une grande extension, non seulement pour la couverture des dômes des mosquées et des palais, mais aussi pour recouvrir les coupoles des simples *marabouts*. On en trouve dans ce pays de très nombreux exemples quoique

(1) Dr G. Le Bon, *La civilisation des Arabes*, p. 568.

un peu moins fréquents peut-être que la forme arabe à blanche coupole hémisphérique ou polygonale. Il semble toutefois que les sanctuaires les plus soignés, ceux dont l'intérieur est le mieux décoré, soient exclusivement recouverts de cette manière. Citons entre autres, un peu en désordre, les chapelles dédiées à Moulay Idris, Sidi Rehal, Sidi Mohammed ben Moussa ech Chaoui patron des cavaliers, communément appelé Moulay Bouchta el Hammar, Sidi Mohammed el Aïachi, Sidi ben Nour, Sidi Manser, Sidi Aïssa, la zaouïa ben Sassi et la zaouïa de Tit mentionnées par divers voyageurs qui en ont précisé la forme (1).

Aux cimetières de Fez les beaux marabouts ont une toiture de ce genre.

A l'intérieur on en trouve à Ouezzan et à Taza. M. Brives a décrit les sanctuaires de Lalla Aziza dans la montagne de Touzmout et à Merrakech ; de Segonzac celui de Sidi Mohammed ben Naceur, fondateur de l'ordre des Naceria, à Tamgrout sur l'oued Draa. Il ressort de ces derniers exemples que ces marabouts se voient jusque dand le Sud du Maroc où ils viennent entrer en concurrence avec les koubbas d'autres styles comme nous le verrons paus loin.

Du Maroc ils ont été introduits dans la partie Ouest de l'Algérie. On sait que les dynasties berbères de Fez dominèrent longtemps dans cette région et y bâtirent de nombreux monuments. C'est à Tlemcen que se trouvent les monuments les plus remarquables de ce genre. Ils ont été décrits avec soin par MM. Marçais dans leur livre sur les Monuments de Tlemcen. Ils citent la chapelle funéraire du célèbre Si Bou Médine, qui a donné son nom à une mosquée et à une médersa voisines de son tombeau, celles du cheikh Senoussi (2), de Sidi l'Haloui et de Sidi Mohammed ben Ali. Leurs coupoles sont revêtues extérieurement

(1) Croquis n° V.

(2) Voir notamment de Segonzac, Brives, Doutté, A. Joly, Mme Ladreit de la Charrière, les documents du Commandant Larribe dans le Maroc pittoresque, etc.

et masquées par des toitures à quatre croupes. Une petite mosquée funéraire consacrée à Lalla Rouya est surmontée d'une coupole polygonale à douze pans et le pavillon de tuiles qui la protège est à huit croupes. Tous ces marabouts sont très simples extérieurement et sans décoration ; leurs murs nus sont assez élevés et percés de fenêtres à hauteur du premier étage. L'entrée est parfois décorée d'un auvent. Toute l'ornementation, assez riche chez certains d'entre eux, est réservée pour l'intérieur.

Cette forme ne s'avance pas loin vers l'Est tout au moins en ce qui concerne les *marabouts*. Cependant j'en ai rencontré un dont j'ignore le nom, entre Médéa et Amoura (Dollfusville). Il était environné de fort beaux arbres et en particulier d'un groupe de palmiers nains d'une taille tout à fait extraordinaire et voisine de celle des dattiers du Sud. J'ai eu l'occasion de voir un certain nombre de ces arbres dans les cimetières musulmans du Tell notamment près d'Alger où jusqu'en ces derniers temps ils étaient l'objet du respect des musulmans et n'étaient jamais abattus ni taillés. J'en ai déjà mentionné, mais ceux-là étaient particulièrement beaux. Les tuiles de la couverture n'étaient pas vernissées vertes comme au Maroc et à Tlemcen ; c'étaient de simples tuiles rouges.

A Alger, à l'époque des dynasties berbères venues de l'Ouest, la protection des coupoles et des voûtes s'obtenait aussi au moyen de toits en tuile verte. La grande mosquée malékite a encore ses onzes travées recouvertes de pavillons en tuiles. Mais d'autres, les mosquées Khedar-Pacha, El Kechach, Sidi Ramdane étaient munies de couvertures du même genre (1).

A Tunis on voit aussi des toitures de ce genre. Elles y ont été importées directement par les émigrés Andalous. C'est sans doute l'origine de ces revêtements de coupole en écailles de poterie vernissée que j'ai précédemment

(1) Klein, *Feuillets d'El Djezair*, passim.

signalés pour les turbés des deys de Tunis et certaines mosquées jusqu'à Djerba (1).

Dans le Sud le seul monument où j'ai vu une coupole recouverte d'un pavillon de tuiles vertes est l'ancienne mosquée que les Tidjania bâtirent dans la ville même de Temacine au début de leur installation dans cette contrée. C'était un édifice carré portant en son centre un tambour octogonal surmonté d'une coupole ogivale à huit pans recouverte à même d'une façon irrégulière par des tuiles vernissées prises dans la maçonnerie. Autour de ce tambour central se dressaient à chaque angle une petite coupole ogivale à quatre pans et sur chaque côté entre elles une coupole ou plutôt une voûte oblongue également à quatre pans égaux deux par deux. J'attire l'attention sur cet édifice tout spécial car il avait été sans doute construit à l'imitation du sanctuaire de la zaouia Tidjani de Houmet el Blida er Rarouya existant alors à Fez et je crois que ce dernier a été le modèle d'une série de *marabouts* que j'examinerai plus loin. Lorsque les Tidjani en sortirent pour aller s'installer au dehors et créer leur zaouia de Tamelhalt, ils abandonnèrent cette innovation et adoptèrent la coupole hémisphérique tunisienne et algérienne (2).

D'après tout ce que je viens de dire il semble bien que ces coupoles protégées par une toiture sont d'origine andalouse.

On n'en trouve pas en Egypte ; plus au Nord en Syrie et en Turquie les coupoles lorsqu'on veut les protéger sont revêtues de métal. Ce n'est que dans l'art byzantin que l'on trouve des exemples de coupoles revêtues à même de briques (2), comme la coupole de Temacine, ce qui est

(1) H. Saladin, *Tunis et Kairouan*, p. 59, 57 et 66.

(2) Rinn dans *Marabouts et Khouans* dit que leur installation primitive avait été à Tamelhalt ce qu'infirment les constatations que j'ai faites.

(2) Benoit, *L'Architecture, Orient*, p. 139, 149, 152, 165.

différent. Je ne crois pas que le type de couverture que j'examine vienne de là. Elle est venue de l'Occident et y est restée confinée.

Toutefois il en est dérivé à l'extrémité orientale de son aire d'expansion une forme assez particulière dont je connais d'ailleurs peu d'exemples : C'est la coupole *protégée, mais non cachée* par une toiture en tuiles du type andalou.

J'en ai vu plusieurs spécimens à Médéa. Près de la porte de Laghouat, en dehors de l'enceinte de cette ville, le marabout de Sidi Sahraoui en est un bon exemple. Sur un socle rectangulaire assez élevé se dresse un tambour octogonal surmonté d'une coupole octogonale. Aux quatre coins du corps principal s'élèvent de fort piliers qui supportent la charpente d'une toiture à quatre pentes, protectrice de cette coupole. En outre à chaque coin du tambour s'élèvent des piliers plus petits. Ces piliers se trouvent, deux par deux, sur l'alignement des premiers et servent à consolider l'ensemble en offrant un appui à un cadre de traverses maîtresses sur lesquelles s'appuient les arbalétriers du comble. Entre les piliers on aperçoit fort bien les contours de la coupole qui reste ainsi isolée de la toiture.

Non loin de là, à Sidi Slimane, au fond d'une vallée qui se creuse au Sud-Est de Damiette, la disposition est la même, mais les piliers intermédiaires entre ceux des angles sont au nombre de trois sur chaque face. En outre la porte est formée par un arceau en fer à cheval et les murailles des autres côtés sont défoncés extérieurement par de fausses arcades en plein cintre, ce qui donne un cachet plus monumental à cette construction (Croquis n° IV).

Il en existe d'autres du même type dans la région de Médéa mais je ne les connais pas. On en trouve aussi dans des régions plus éloignées vers l'Est car le colonel Trumelet (1) en décrit un, celui de Sidi Ali ben Mouça Nfounas

(1) Trumelet, *l'Algérie légendaire*, p. 335.

(de la vache). Cet édifice qui s'élève chez les Maatka en Kabylie à cinq heures de marche de Tizi-Ouzou est une construction analogue aux marabouts de Médéa si on en juge d'après ce qu'il en dit. « Le dôme est couvert par un toit s'appuyant sur les pyramidions qui couronnent la terrasse servant de base à la coupole ». Il nous donne en outre ce précieux détail qu'elle fut élevée deux cents ans après la mort de ce saint (1269 de l'hégire) par le Bey de Tittéri Mohammed ben Ali ed Debbah. Brûlée l'année suivante elle fut aussitôt réédifiée, sans doute sur le même plan. Le Beylik du Tittéri comprenait Médéa à cete époque et il est possible que le bey ait envoyé pour cette construction des maçons de Médéa qui lui donnèrent la forme en usage dans leur pays.

S'il en existe d'autres du même type, ce qui est très possible, je ne les ai vu mentionnées par aucun auteur. Jusqu'à plus ample informé cette forme doit être considérée comme propre à la région de Médéa.

On trouve encore dans le Sud un spécimen fort intéressant de koubba recouverte et protégée ; c'est celle du Nebi de Sidi Khaled sur l'oued Djedi près des Oulad Djellal. Mais cette koubba est du type ogival et elle est recouverte par une seconde coupole ogivale. Je n'en parle donc ici que pour mémoire devant m'en occuper plus sérieusement dans le paragraphe suivant (Croquis VI).

Commandant Cauvet.

(*A suivre*).

Ethnographie traditionnelle de la Mettidja

Le Calendrier folk-lorique

كُلْ حَاجَه ابْوَقْتْهَا
Chaque chose a son moment.
(Dicton de sorcières).

CHAPITRE VI

LE MERCREDI

(Suite) (1)

Nous avons vu que, dans la cérémonie de l'encensement hebdomadaire, les mauresques prenaient le soin de fumiger toutes les pièces de leur appartement, sans en omettre aucune. On peut déduire de ce fait que, dans leur esprit, chacune des chambres qu'elles visitent la cassolette en mains sert de résidence à quelqu'une des divinités auxquelles s'adressent leurs hommages. En effet, « tout lieu a ses maîtres » (2), dit un proverbe aimé des vieilles femmes. De leur côté, les hommes répètent que « telle est la multitude des génies grouillant à la surface de ce bas monde qu'une aiguille jetée du haut du ciel ne manquerait pas de tomber sur l'un d'eux ».

Les constructions exercent sur eux une certaine attraction ; ils aiment à vivre côte à côte avec les fils d'Adam, « voisins », comme on les appelle, invisibles et présents.

(1) Voir *Revue Africaine* n° 311 (2° Trimestre 1922)

(2) كل مضرب ابمواليه

D'ailleurs, dans la maison, ils occupent aussi les chambres inhabitées et les coins abandonnés. On peut remarquer que les femmes indigènes n'entrent jamais dans une pièce ordinairement close sans prononcer à demi-voix : « Salut à vous. Bonsoir à vous ». Les hommes qui se piquent de religion trouvent cette salutation traditionnelle un peu naïvement libérale et ils la remplacent par une formule plus exclusive, plus orthodoxe aussi, d'après eux, mais qui cache mal la même superstition. Ils disent en pareil cas : « Salut à nous et aux saints serviteurs d'Allah ! (1). »

Comme les différentes divisions de l'habitation, les principales parties de chaque salle ont aussi leurs génies. Les portes, non seulement celle de la rue, dont nous parlerons à part, mais celle de chaque chambre, sont l'objet de certaines observances : nous avons vu, dans le chapitre du Dimanche, que leur arcade supérieure sert de laraire à un groupe important d'Esprits ; on les appelle les *Gens de l'arcade* (2). Le sol de la chambre est habité également par les *Gens du parquet* (3). On répand en leur honneur parfois des libations de lait, de miel, dans les angles, au pied des murs. C'est à cause d'eux que l'on s'abstient de frapper l'enfant qui laisse déborder sa tasse ou renverse son assiette, qu'on se réjouit de voir une invitée jeter par terre quelques gouttes de la boisson qu'on lui offre. « Les Gens du parquet ont voulu boire ! dit-on gaiement. C'est un bon présage ». Les poutres du plafond, de leur côté, contiennent aussi un Esprit infus. Quand un étranger entre dans une maison avec des intentions perfides ou un voleur pour y commettre un larcin, les poutres du plafond font entendre des bruits secs ;

(1) السلام اعلينا واعلى عباد الله الصالحين

(2) ناس القوص

(3) ناس القاعه

les indigènes disent : poussent les gémissements des funérailles, les hurlements mortuaires (1). De même, si la mère de la maîtresse de maison, la belle-mère maghrebine, s'introduit chez son gendre, les solives supérieures de la salle où elle pénètre se lamentent ; car, à coup sûr, elle vient tramer quelque coquinerie ou semer le trouble. Au contraire, à la venue de la mère du mari, le plafond de la chambre nuptiale « ulule de joie » (2), nous dirions l'acclame, l'accueille avec des cris d'allégresse. Il n'est pas jusqu'aux meubles de la chambre, au moins les principaux, qui ne soient animés, d'après la croyance populaire. Les craquements de l'armoire sont écoutés comme des avertissements venant du monde des Esprits et traduits traditionnellement en conseils pratiques. Les femmes indigènes présentent une tendance manifeste à ne rien admettre auprès d'elles de purement matériel ; les objets qui composent leur intérieur ont à leur yeux, en dehors de leur substance corporelle, un dédoublement spirituel, qu'elles appellent génie ; ces objets sont doués d'une vie, d'une intelligence, d'une puissance surhumaine ; ou plutôt ce sont elles-mêmes qui connaissent le secret de les en douer. Théurgie africaine ! Dans son frêle abri famillial, notre mauresque, sorcière craintive et méfiante, multiplie autour d'elle les forces protectrices, crée de la divinité pour se défendre, transforme tout ce qu'elle peut en fétiche.

Parmi les divinités tutélaires dont elle sait s'attacher les services, il faut citer au premier rang le génie Maître du seuil (3). Quand un maghrebin fait construire ou bien achète une maison d'habitation, il a soin de se conformer à la coutume qui lui impose de sacrifier le « mou-

(1) تتـــواغ

(2) يـولـول

(3) مولى العتبـه

ton du seuil ». Il n'est pas rare non plus qu'il se croie obligé à un sacrifice du même genre quand il acquiert un jardin indépendant de son habitation. La victime peut être un chevreau ou un bouc dans les milieux moins délicats de la campagne. L'immolation a lieu soit avant que les nouveaux maîtres prennent possession de l'immeuble, soit trois ou cinq jours après leur installation, un mercredi ou un vendredi de préférence. C'est le chef de famille qui d'ordinaire fait fonction de sacrificateur ; mais s'il en est empêché pour un motif quelconque, il a soin de choisir parmi les *debbah'în* ou gens de l'abattoir un homme religieux et exact à faire ses prières. Le lieu où on égorge est la *medjîriïa*, l'impluvium des anciens, dont le centre est la grille de l'égout qui reçoit les eaux de la cour intérieure. Pendant le sacrifice, les femmes, après avoir fumigé la victime, selon le rite magique, prient ouvertement les génies : « Allah ! Allah ! commencent-elles, ô Maîtres de cette maison (ou de ce jardin), nous sommes les hôtes d'Allah et les vôtres. Qui que ce soit qui veuille nous faire périr, vous le ferez périr. Qu'Allah fasse que nous prospérions grâce à vous ! Qu'il fasse que nous gagnions, nous et vous, les uns par les autre ! » (1). Dans les mêmes circonstances, une autre femme disait : « Qu'Allah vous rende compatissants pour nous, ô Maîtres de la maison ; nous venons à vous en hôtes, ne nous faites pas périr. Pour nous, ce qui nous incombe et ce que nous vous devons, nous l'accomplirons ; et, vous, vous veillerez sur nous ; vous aurez soin de nous et nous aurons soin de vous, et vous ferez périr celui qui voudra nous faire périr ».

Les viscères de la victime du seuil sont distribués aux pauvres. De sa chair le propriétaire de la maison dresse

(1) On trouvera le texte de cette prière dans le chapitre de l' « Egorgement du seuil » dans mes *Coutumes, Institutions, Croyances des Indigènes* (Jourdan, 1913, liv. du Mariage).

un festin, qu'il offre quelquefois aux indigents, mais plus souvent à ses amis et connaissances et auquel, lorsqu'il veut lui donner plus d'éclat, il fait succéder une fête de nuit (*h'ad'ra*) avec le concours d'un *meddah'* qui chante des poèmes héroïques, ou avec les Khouans d'une confrérie religieuse qui récitent leurs prières. La tête du mouton, ce que l'on appelle le *zellîf*, est enfouie : on dit en arabe : est mise en réserve (*ienkhzen*) et non est enterrée (*iendfen*). On creuse pour cela un trou devant la pierre du seuil de la maison, en dehors et dans la rue, ou bien encore, dans le vestibule (*sqîfa*), au bas de la seconde porte, appelée la porte de la séparation (*elfçil*), qui s'ouvre sur la cour intérieure et n'est guère franchie que par la famille. On oriente la tête de la victime vers la Mecque. Quand on a égalisé la terre au-dessus, les femmes brûlent du benjoin et sèment du henné en poudre des deux côtés, sur le seuil.

Certains indigènes, qui ont perdu le sens de cette pratique ou doutent de son orthodoxie, sont tentés parfois de livrer la tête du mouton du seuil au premier mendiant venu ; mais la femme veille. Comme on dit, Nanna Aïcha elle-même, (qui est la sainte la plus vénérée des femmes), viendrait la demander, que nos mauresques ne la lui donneraient pas. D'après un vieux dicton, si cette tête est aliénée en aumône ou autrement, un homme de la famille doit mourir. « La mort est dans les mains d'Allah, riposte le mari en vrai croyant ; notre terme est fixé par lui ! ». Rien n'y fait : la superstitieuse a le dernier mot et la coutume l'emporte sur les scrupules religieux.

On raconte qu'un avare notoire, à Blida, fit coïncider le jour de son emménagement dans une nouvelle résidence avec celui de l'Aïd eçghîr, dans la pensée que le même mouton pourrait lui servir à remplir à la fois ses obligations musulmanes et ses devoirs envers le Maître du seuil. Mais ce dernier n'agréa pas cette victime à deux

fins. Toute la nuit, un mouton invisible bêla dans la cour ou heurta des cornes furieusement contre la porte de la rue. Effrayé, notre ladre se résolut à sacrifier le mouton du seuil. Mais la medjiriïa en refusa le sang, qui stagna en mare dans la cour ; et, la nuit, des vieillards chenus, habillés de blanc, lui reprochèrent son calcul intéressé et lui déclarèrent ne pas vouloir d'une victime arrachée de force. Il promit alors de brûler des sept parfums et d'immoler un troisième mouton. A ce moment, l'orifice de l'égout se débonda et absorba d'un trait le sang dont la cour était inondée. Le mouton qu'il immola le lendemain fut certainement agréé, car le sang gicla avec force de la plaie et s'élança de lui-même vers la medjîriïa ; de plus, l'animal se releva à plusieurs reprises et se débattit si bien qu'il éclaboussa de son sang tous les murs de la cour ; enfin il n'expira qu'au bout d'une heure : tous signes réputés des plus heureux dans un sacrifice. Les Génies de la porte avaient remis à notre homme sa lésinerie ; car ils pardonnent au repentir, s'ils ne transigent pas avec leurs droits.

Un pauvre hère ayant volé une nuit la tête d'un mouton du seuil dans la cachette où elle venait d'être enfouie, le propriétaire vit en songe le corps d'un homme décapité, vêtu d'une *abaïa* et d'une chemise blanches, qui tendait vers lui un bras menaçant. Sa femme, à ses côtés, était effrayée par l'apparition d'une femme également sans tête gesticulant avec colère. Réveillés en sursaut, ils courent à la porte de la rue et y trouvent le trou, qu'ils y avaient creusé, béant et vide. « Nous avons fait couler le sang pour les Maîtres de la maison, dirent-ils ; à eux de montrer leur puissance (*borhanhoum*) ». Sur l'heure le voleur mourut étranglé par un os du *zellif* qu'il avait dérobé. Mais le Génie ne se trouvait pas satisfait de cette vengeance. Le vieillard sans tête se montra aux deux époux, portant un mouton dans ses bras. Le propriétaire cédant à l'habitude

de la parcimonie acheta au marché une tête de mouton qu'il enterra à la place de la première. A partir de ce moment il se vit obsédé dans ses songes par la vision d'une tête de vieillard sans corps et sa femme par celle d'une tête de vieille femme qui la fixait sans parler : force leur fut de recommencer toutes les cérémonies d'inauguration d'une maison, sacrifice d'un mouton nouveau, offrande de henné, d'aromates et de semoule, repas communiel, enfouissement de la tête.

La cervelle d'une mauresque est bourrée de légendes de ce genre. Nous aurions tort de les dédaigner. La légende remplit une fonction sociale dans les milieux illettrés : elle transmet aux générations nouvelles la coutume ancestrale, à quoi elles tiennent presque autant qu'à leur religion. Elle leur en enseigne l'esprit, la théorie, les modalités, voire la casuistique, comme on l'a vu dans les deux récits précédents. L'ethnographie traditionnelle ne peut se passer de la recueillir.

Ces réflexions m'excuseront d'en donner un autre spécimen, se rapportant aux genres parénétique et didactique à la fois. Voici donc en quels termes, — probablement consacrés dans sa famille, — une bonne femme de Blida, en 1909, prêchait la nécessité du sacrifice au Génie du seuil et en détaillait le rituel.

Un roi du temps jadis fit bâtir un palais à la campagne pour y loger une femme nouvelle. Ignorant la coutume, il n'offrit pas aux génies le repas du seuil. Le châtiment ne se fit pas attendre. Coup sur coup, la nouvelle mariée, puis deux autres de ses épouses lui furent enlevées sous ses yeux par une *djânniïa* (fée). Après avoir consulté vainement son entourage, il prit l'avis d'un *Mdebber* (conseiller, directeur de conscience et sorcier), qui venait d'un pays étranger. « Quand vous construisez, lui dit le savant homme, il faut égorger un mouton en le vouant dans votre cœur au seuil de la nouvelle construction *tenouïh a'l*

el'atba. On en dépose la tête sous la pierre de ce seuil ; et de sa chair on prépare un *t'a'am*, un plat de couscous. auquel on invite les indigents. On répand aussi du *refîs*, du henné et du sucre dans les coins des salles, ainsi qu'un peu de semoule. En répandant la poudre de henné, il faut dire : « Ceci est pour vos femmes ». En répandant la semoule, il faut dire : « Ceci est pour vous ». En répandant le sucre et le refîs, il faut dire : « Ceci est pour vos enfants ». On termine par les fumigations rituelles dans toutes les parties de la maison. Vous recommencerez toute la série de ces diverses pratiques jusqu'à ce que vos trois femmes vous soient rendues ». Ces instructions ayant été dévotement suivies, la nuit, à trois reprises, le plafond de l'appartement royal s'entr'ouvrit et les femmes ravies en descendirent. Elles étaient couvertes de bijoux. « Ils nous ont offert ce cadeau, dirent-elles, quand vous leur avez offert le leur (le mouton du sacrifice). Ce sont de vrais croyants qui ne font pas le mal ». La première femme avait été enlevée par les génies du seuil de la maison, la seconde par les génies du jardin, la troisième par les génies du seuil du jardin : tous ces génies avaient été indisposés par l'oubli du sacrifice qui leur était dû ; on les apaisa en enterrant une tête des béliers immolés dans chacun des endroits où ils résident.

« Les trois femmes du roi, — continuait la conteuse, qui, après sa leçon sur la liturgie des génies, ne manquait pas de nous en esquisser l'éthologie populaire, en nous introduisant chez eux, dans leur monde souterrain, — les trois femmes du roi, après leur rapt, avaient gardé de leur séjour parmi les Esprits la faculté de les apercevoir et de les reconnaître. De son côté, le Conseiller jouissait du don de seconde vue. Un soir, qu'ils étaient tous assis dans le jardin, le Conseiller dit au roi : « Des ombres (*Khiâlât*) apparaissent à mes yeux sur la terrasse du palais. Il y en a qui viennent ; il y en a d'autres qui

partent. — Je ne vois rien, dit le roi ». Une des femmes parla : « Ce sont les Maîtres du seuil. Depuis qu'on leur a offert leur repas inaugural, ils viennent et reviennent s'asseoir au festin qui ne s'épuise pas». Mis en goût par cette découverte, ils se souviennent alors que, parmi les bijoux offerts par les génies, se trouvaient deux bagues magiques, l'une destinée au roi, l'autre à sa plus récente épouse. A la demande du Conseiller, la favorite frotta sa bague. « Je veux, dit-elle au génie qui apparut, que nous soyons tous reçus par vous dans votre demeure ». A l'instant la terre s'entr'ouvrit ; ils y pénétrèrent. Ils y trouvèrent, au cœur d'un jardin merveilleux, un jardin plus merveilleux encore. Le regard n'en pouvait embrasser l'étendue. « Montrez-moi, dit le Conseiller à la jeune reine, le seuil de la porte d'entrée ». Elle lui fit faire quelques pas et voilà qu'il aperçut la tête du bélier égorgé pour le seuil ; c'en était bien la tête, mais elle était en or, et en un or qui rayonnait de lumière et un groupe de jeunes filles le portait dans leurs mains. Les têtes des béliers offerts au jardin et à sa porte étaient également en or. « Où est le souper des Maîtres du seuil ? » Ils voient de la vaisselle d'or, des jeunes filles, des jeunes femmes attablées, et devant elles des plats chargés de toutes sortes de mets. « Montrez-moi les fées qui vous ont ravies, vous et vos compagnes ». Sur le champ, s'avancèrent trois jeunes femmes... Béni soit Celui qui les avait créées et avait façonné leur beauté ! « Montrez-moi les Maîtres (*mouâlîn*) qui vous ont donné vos bagues magiques ». Deux vieillards se présentèrent, le poil chenu, le dos voûté. « Soyez les bienvenus, dirent-ils, entrez plus avant chez nous. Votre festin nous est parvenu ; nous vous en remercions. Il ne faut pas qu'il y ait entre nous, (génies et hommes), des ceci et des cela (des contestations), La mésintelligence est mauvaise. Nous devons nous complaire les uns aux autres par de mutuels services et fait état, vous de nous

et nous de vous ». Ces vieillards les conduisirent ainsi à un château où se tenait un autre vieillard plus âgé qu'eux, et dont la barbe était de neige. Celui-ci leur fit bon accueil, surtout au Conseiller. « Personne ne connaît comme toi nos secrets, leur dit-il. C'est à toi que les trois jeunes reines doivent leur salut. Un roi sans Conseiller est un couffin sans ses poignées. Dieu t'a donné au roi comme une bénédiction : tu lui as valu une bague magique. — Quel âge peux-tu avoir ? lui demanda le Conseiller. — Trois cents ans. J'ai compté quarante (*sic*) générations de descendants, qui se trouvent un peu partout, dispersés dans le domaine d'Allah. Nous avons ici une vieille qui a dépassé les trois siècles, c'est ma mère ». Il ajouta : « Je vous recommande un autre festin que vous devez nous offrir les nuits, veille du vendredi et veille du mercredi ». Et il reniflait l'air ; le Conseiller le comprit fort bien, ainsi que les reines. Là-dessus, il s'évanouit à leurs yeux et la compagnie se retrouva dans le jardin du palais, comme si rien ne s'était passé. On brûla des parfums dans la maison du roi tous les mardis et jeudis soir, et les rois, ses contemporains, respectèrent ce roi qui détenait une bague magique ».

Tous les Génies du seuil ne donnent pas à leurs adorateurs un talisman aussi puissant ; mais tous ceux qui ont reçu leur sacrifice et qui l'ont agréé assument la charge de garder et de protéger la maison, aussi longtemps que la dévotion de ses habitants ne se démentira pas. C'est pourquoi on les appelle les veilleurs des maisons (*assassîn eddiar*), comme les saints, patrons des différentes villes du Moghreb, s'appellent les gardiens des cités (*assassîn elboldan*). « Quand ces Vrais croyants-là (les génies) ont trouvé du plaisir dans le sacrifice du seuil qu'il leur a offert, le propriétaire de la maison voit se dresser devant lui en songe un vieillard aux cheveux blancs, à la barbe longue et blanche comme la neige, vêtu d'un vêtement

blanc ; il tient dans la main une épée nue. « Nous avons accueilli et agréé ton sacrifice, dit-il au dormeur ; sache bien que je me constitue ton gardien. Tu n'as rien à craindre. Quant à ce que tu as dépensé pour nous faire honneur, tout te sera restitué au double et au quadruple. Il ne t'arrivera rien que d'heureux, si Dieu le veut bien ! (1) » C'est en ces termes, si j'en crois certaines Blidéennes, que le Génie du seuil s'engage au service de quiconque a fait droit à son antique privilège. Cependant, d'après d'autres informations, le sacrifice de l'installation ne suffirait pas à fixer sa foi ; il serait prudent d'entretenir son zèle en lui vouant un culte hebdomadaire ; c'est pourquoi l'on voit nombre de mauresques encenser leur seuil le mercredi et le vendredi en même temps que le reste de leur demeure. Grâce à ce supplément de dévotions, elles sont persuadées qu'elles s'assurent définitivement un protecteur surnaturel, une sorte de portier semi-divin, d'une vigilance et d'une force supérieures, qui leur garantit contre tous les dangers, sauf les arrêts d'Allah, l'inviolabilité de leur foyer, le respect de leurs biens et la sécurité de leur famille.

Le Maître du seuil des Maghrebins est identique au *Dieu du seuil*, qui est un personnage bien connu du folklore universel. C'est une croyance très ancienne évidemment dans l'Afrique du Nord. L'Eglise Maurétanienne la combattit : pour elle, décorer la façade de la maison un jour de fête, c'était rendre hommage au dieu païen de la porte. Le ciel chrétien montra, au moins une fois, la réprobation, dont il frappait la vieille coutume, par une révélation directe. « Je sais, dit Tertullien (*de Idolatria*, 15), qu'un de nos frères a été réprimandé en songe, dès la nuit suivante, parce que ses esclaves avaient couronné sa porte à l'annonce d'un heureux événement public ». L'Islam l'a condamnée aussi catégoriquement que le christianisme. Nous lisons dans Eddamiri (lib. cit., t. I, page 179) : le Prophète « a défendu de faire des sacrifices sanglants aux génies. Quand un homme achète une maison ou qu'il veut en écarter le mauvais œil ou qu'il a d'autres motifs semblables, il égorge à cette maison une victime contre les présages funestes. On disait, du temps de l'ignorance (du paganisme), que, lorsqu'on se conformait à cette coutume, les génies ne faisaient aucun mal aux habitants de la maison. Le Prophète, que Dieu le bénisse ! l'a abolie et frappée d'interdiction ». Cependant, les anathèmes successifs des deux grandes religions qui dominent l'âme indigène depuis tant de siècles n'ont pas réussi à la proscrire. Les Français en débarquant en Algérie l'y ont trouvée florissante. Mais aujourd'hui leur présence semble lui être funeste. En effet, la réaction politique qu'elle provoque accélère l'islamisation profonde des masses. L'instruction plus répandue rend la conscience populaire plus avertie et plus ombrageuse. Nous voyons la société musulmane procéder sous nos yeux à une épuration précipitée de ses usages et de ses croyances, parce que son orgueil religieux rougit de ces superstitions devant l'esprit scientifique des Européens.

(1) Cf. le chapitre du Sacrifice du seuil dans mon livre du Mariage déjà cité.

⁂

Sous l'influence indirecte de cet esprit, on s'attendrait à voir les vieilles conceptions prendre un caractère plus rationnel ; la chose est assez rare cependant : généralement elles évoluent sans sortir du domaine de l'animisme populaire et, quand elles le quittent, c'est pour entrer dans celui de l'hagiologie et non dans celui de la science. Nous ne trouvons guère, parmi les génies des maisons, que Boutellis, une personnification du cauche-

mar, qui ait changé de nature dans sa légende moderne : nous verrons qu'il y devient l'ombre de lui-même, tâchant, semble-t-il, de se spiritualiser de manière à rappeler, quoique d'un peu loin, le phénomène mental par lequel notre psychologie explique le rêve.

Les arabes donnent le nom de Boutellis à l'infirmité que nos médeçins appelent la nyctotyphlose ou l'héméralopie : le malade de cette catégorie jouit d'une vue normale pendant le jour, mais devient incapable de distinguer les objets dès que le crépuscule raréfie autour de lui le rayonnement solaire. Naturellement, l'opinion collective veut voir dans un homme affligé d'une pareille anomalie une victime des génies. « L'imprudent, disent les bonnes vieilles, a dû voir quelque esprit dans l'obscurité de la nuit et il n'a pas su s'en taire, double crime que ces Personnes lui font payer en le privant de la vue pendant les heures qui leur appartiennent ». Le vengeur des génies dans ce cas est bien connu : c'est le cheikh Boutellis ; car la langue populaire assigne volontiers le même nom à la maladie et à celui qui la donne. On dit couramment d'un héméralope : Boutellis l'a frappé (d'erbou Boutellis) ; ou bien : Il est sous l'influence de Boutellis (bih Boutellis). Quand un étourdi lui marche sur le pied, on entend l'indigène lui dire : Es-tu aveugle ou si Boutellis t'a pris, te possède (Khâdik Boutellis) ? Une malédiction fréquente est celle-ci : Qu'Allah t'impose pour maître Boutellis, te livre à Boutellis (*isellet' a'lik Boutellis*) ! On reconnaît dans tous les milieux masculins cette idée qu'exprimait déjà au XVIe siècle l'Egyptien Essoyouti : « C'est Boutellis qui empêche l'homme de voir pendant la nuit, qui le frappe de cécité nocturne (Kitab errah'ma, page 85) ».

Un autre attribut de Boutellis, c'est qu'il confère l'invisibilité aussi bien qu'il inflige l'aveuglement. Il dérobe la vue des choses à heure fixe au malheureux qu'il maî-

trise ; mais si celui-ci, en homme avisé, sait prendre le dessus dans sa lutte avec lui, il peut en sortir avec la faculté de se dérober lui-même, à volonté, aux regards de tous, hommes et génies. Il suffit pour cela qu'il s'empare, par force ou par ruse, de la calotte rouge que porte Boutellis. La calotte de Boutellis jouit, en effet, de la vertu merveilleuse de rendre invisible quiconque la coiffe. On retrouve dans tous les folkores un similaire de ce couvre-chef magique ; mais nulle part il ne connaît une notoriété plus étendue. On assure que jusqu'à une époque récente encore les sorciers algériens en fabriquaient des contrefaçons à l'usage des voleurs de nuit. Il jouit dans la littérature arabe d'une vogue solidement établie sous le nom de *Chéchia de Celaison* (qu'on me pardonne ce vieux terme qui me semble seul rendre l'expression arabe *châchiet el akhfa*) ou encore sous le vocable de *Chéchia de l'Effaceur*, de celui qui fait disparaître et s'évanouir les choses, *châchiet entâ' et't'âles*.

Ce dernier mot (*t'âles*), synonyme de Boutellis, autorise une hypothèse sur l'étymologie de celui-ci : il semble qu'on doit y chercher la racine *t'les* (1). Le dictionnaire d'arabe régulier donne *t'illis* avec le sens d'aveugle. Or, Boutellis est souvent représenté comme aveugle dans sa légende ; c'est sa tare professionnelle, pour ainsi dire, il subit lui aussi l'effet dont il est la cause ; il souffre le premier du mal qu'il dispense ; donnant la cécité, il en est aussi atteint. Il personnifie mieux ainsi, d'après la logique populaire, l'obscurité, dont il semble être le génie : il vit dans l'ombre de l'alcôve, il opère dans les ténèbres, il ravit aux hommes la vision des objets pendant la nuit, il escamote dans le jour leur visibilité, enfin, il est privé lui-même de la vue.

Le génie de l'obscurité est en même temps celui des

---

(1) طلس

frayeurs nocturnes, le cauchemar. Comme tel, Boutellis affecte deux formes, l'une animale, l'autre humaine.

On sait que le mot tellis dans la langue courante éveille l'image d'un grand sac servant au transport des grains. Dans la région du Sahara, on se représente, dit-on, le cauchemar comme un chameau gigantesque pesamment chargé de tellis. Dans le Nord du département d'Alger, où le chameau est rare, c'est l'âne qui remplit son rôle. Les gens de la Mettidja appellent couramment l'âne de la nuit (*ah'mar ellîl*) ce que nous nommons le cauchemar et c'est le second nom sous lequel ils désignent Boutellis. On croit que, sous l'apparence de l'une et l'autre bête domestique devenue monstre fantastique, Boutellis vient la nuit s'accroupir sur le ventre et la poitrine du dormeur et, l'écrasant sous son poids et celui de sa charge, lui cause l'asthme nocturne, des oppressions intolérables, d'horribles peurs. Mais Boutellis ne s'embarrasse pas toujours de cet attirail ni de ce déguisement : il attaque souvent sa victime sous la figure d'un homme ; il lui cherche querelle et le rend aphone pour l'empêcher de lui répondre ou d'appeller au secours ; la voix du malheureux s'étrangle dans sa gorge, il a conscience que ses cris sont étouffés comme s'il était tombé au fond d'un puits. Parfois, dit-on aussi, l'incube engage la lutte après avoir paralysé son adversaire, qui souffre de son engourdissement général et de son impuissance et ne peut qu'esquisser des gestes désordonnés, comme il n'est capable de proférer que des sons inarticulés. Et Boutellis, le tenant terrassé sous son genou, le torture à loisir.

Il est un moyen traditionnel de mater Boutellis, c'est, comme nous l'avons dit, de lui enlever sa chéchia. Voici avec quels détails un garçonnet de Médéa se représentait la scène, en 1919 : « Dans ma maison, me disait-il, il y a sept robinets, vous voyez si elle est hantée ! Boutellis y fait souvent des siennes. Il s'avance sur la pointe des doigts, comme on dit, dans la chambre où l'on est couché ; il fait tic ! tic ! tic ! Il vous tâte d'abord les pieds ; puis, il remonte le long de votre corps, cherchant à vous saisir les poignets. Quand vous l'entendez venir, il vous faut laisser pendre le bras hors du lit et cacher votre main sous le matelas. Au moment où il se baisse pour vous la prendre vous devez prestement attraper sa calotte. Quand vous êtes maître de sa calotte, vous êtes maître de Boutellis. Il s'humiliera devant vous, il vous promettra, et vous apportera en effet, tout ce que vous lui demanderez. Il n'est rien qu'il puisse vous refuser dans l'espoir de rentrer en possession de sa calotte ».

C'est au respect, d'ordre religieux certainement, qu'il professe pour sa chéchia, comme font tous les indigènes de l'Algérie, que Boutellis doit d'être tombé dans la déchéance où il se trouve aujourd'hui. Je résumerai la légende qui consigne sa mésaventure d'après une vieille femme de Blida qui était d'origine kabyle. Dans l'ancien temps, Boutellis tombait sous les sens : on pouvait le prendre, on pouvait le voir. Une nuit qu'il tourmentait un roi, un commensal de ce roi fit craquer une allumette. Boutellis, sous la forme humaine, était accroupi sur l'estomac du dormeur. Furieux d'être surpris, il s'éleva dans les airs, retomba de tout son poids sur sa victime, la saisit à la gorge et l'étrangla. Le courtisan fut emprisonné sous l'inculpation de régicide. Mais Boutellis, pour assouvir sa colère, ayant étranglé aussi le vizir et d'autres personnages, l'innocence de l'inculpé éclata. Ce fut un pauvre mendiant aveugle qui arrêta le cours de ses assassinats et délivra le monde de ce monstre. « Boutellis le tourmentait une nuit, lorsque l'aveugle, le prenant au collet, lui enleva sa calotte et lui arracha même la houppe de cheveux qu'il portait au sommet de la tête (*sa guet't'âïa*). Boutellis se mit à crier : « Rends-moi ma calotte et ma houppe ! — Va-t-en, Boutellis, lui dit le mendiant, toi qui désobéis à

Allah et suis le démon ; va-t-en, aveugle fils d'aveugle, toi qui prends en traître les gens dans l'obscurité ; va-t-en, face maudite et néfaste, copie d'Iblis ! — Rends-moi ma calotte et ma houppe ! — Je te les donnerai, mais à de certaines conditions : d'abord, tu vas m'enrichir autant qu'Allah le permet ; puis, tu t'occuperas de mes yeux, de manière à ce que j'en retrouve l'usage ; enfin, tu vas mettre à leur aise tous les habitants du pays. — C'est entendu ! ». Quand toutes les conditions furent remplies, Boutellis vint trouver notre homme. « Donne-moi ma calotte et ma houppe ! — Je sais combien tu es perfide : tu vas t'engager par serment à ne jamais plus t'approcher d'un humain ». Boutellis jura et reprit son bien.

« Le lendemain, pendant la nuit, Boutellis vient trouver notre homme et se rue sur lui. Il lui reprend tout l'argent qu'il lui avait donné ; puis, il l'emporte lui-même et va le jeter dans le dernier tiers du monde (*lettelt et akhir mneddonia*). Après quoi, il s'en revint enlever aux gens du pays tout le bien qu'il avait été obligé de leur distribuer. L'homme tomba dans le désespoir en se voyant subitement transporté dans un pays où ne vivait aucun Adamite (homme). Soudain, il vit venir à lui une jeune femme... Que béni soit Celui qui la créa et lui donna sa beauté ! « Qui es-tu ? lui dit-elle. — Je suis un Croyant. — Et moi une Croyante ». Elle lui fit raconter son histoire ; puis, elle ouvrit devant lui un palais. « Demeure ici, lui dit-elle, et retiens ces signes : si tu vois sortir de terre des hommes au teint blanc et portant vêtements blancs sur vêtements blancs, ce chien de traître tombera dans nos mains ; mais, si tu vois sortir de terre des hommes au visage noir, portant vêtements noirs sur vêtements noirs, tu peux faire tes adieux à la vie ». Là-dessus, elle regarda le ciel, puis la terre alternativement à plusieurs reprises, et dit : « dans sept jours se tiendra le Divan ; tout dépend de ta chance (*sa'd*) ». Sept jours après, au moment où il ne s'y attendait pas, il vit la terre s'entr'ouvrir et livrer

passage à des personnages à la peau blanche, à la barbe blanche et aux vêtements blancs. Ils se réunirent en conseil. La jeune *djânniïa*, qui n'était autre que la fille du roi des génies, président de cette assemblée, présenta son protégé et plaida sa cause. Le Sultan fit comparaître devant lui Boutellis. « J'ordonne que tu apportes ici sur-le-champ l'argent donné et repris par toi à cet homme ». Quand Boutellis eut fait la restitution, le Sultan le condamna à être chargé de chaînes et à vivre le restant de ses jours en prison, loin du monde habité.

C'est ainsi que Boutellis a été relégué dans le dernier tiers du monde. Depuis cette époque il ne tourmente pas lui-même, en personne, ses victimes ; c'est son ombre, son fantôme (*Khiâl*) que l'on appelle aujourd'hui Boutellis. Aussi, l'on n'entend plus parler de gens qui se soient emparés de lui comme autrefois. Il ne tue plus guère : ceux que l'on trouve morts dans leur lit sont morts sans doute d'effroi, car on ne remarque sur eux aucune trace de strangulation ni de violences. Enfin, il n'est plus visible aux yeux de l'homme, alors que jadis on pouvait surprendre distinctement ses traits.

Boutellis, le vieux génie si vivant, s'est changé en une image immatérielle, en passe, semble-t-il, de devenir une idée abstraite.

⁂

Un confrère de Boutellis, un autre Seigneur de la maison, le Génie du feu, accuse une dégénération un peu différente, mais plus avancée en somme. On ne s'en étonnera pas si l'on se rappelle que la pyrolatrie est une des formes de la mécréance les plus antipathiques à l'esprit musulman, parce que Mahomet, soit dans le Coran soit dans la Sonna, a jeté l'anathème avec une sévérité particulière sur cette abomination des mages immondes. Sous nos yeux, en Algérie, le Génie du feu a eu deux destinées divergentes : comme représentant du foyer domestique,

à l'abri derrière les murs protecteurs du harem, il a conservé sa physionomie en prenant seulement le masque du grotesque et en se faisant humble et chétif ; dans les établissements publics, comme les fours à pains et les cafés, en contact quotidien avec le fanatisme plus éveillé des hommes, il a été obligé d'abdiquer sa personnalité, de se changer en serviteur anonyme d'un saint, de se réfugier, pour subsister, dans l'ombre d'un patronage orthodoxe.

Cheikh el Kanoun, ou le Vieux du foyer, tel est le nom que porte le Génie du feu dans la maison indigène. C'est un dieu nain, pas plus haut que les pierrés qui soutiennent la marmite (les mnâçeb). On le représente invariablement sous la forme d'un petit vieillard ragot, à qui l'âge n'ôte rien de sa vivacité, ni l'embonpoint rien de sa souplesse, aimant la danse, toujours en mouvement, quoique sans cesse embarrassé dans les flots de sa barbe, si longue qu'après avoir traîné sur le sol elle lui remonte jusqu'à la ceinture. On le dépeint cruel, fantasque et tyrannique ; et la crainte qu'inspire son caractère est assez forte pour faire oublier le ridicule de son physique. Sa légende paraît assez uniforme, si j'en juge d'après les trois spécimens que j'en ai relevés dans des pays assez éloignés entre eux, à plusieurs années de distance. On raconte à Mazouna qu'une femme, dont le marai faisait le pèlerinage de la Mecque, vit un jour s'élever, de son foyer, du sein même des flammes, un petit bonhomme à la longue barbe blanche, qui se mit à danser devant elle en sifflant. Elle resta d'abord muette de peur ; puis, elle voulut appeler son voisin ; mais, comme elle craignait la colère du petit personnage, elle fit semblant de chanter et elle chanta ces mots que la tradition répète depuis : « Sa taille est celle d'un mortier et sa barbe celle d'un vieillard. Prête l'oreille, ô mon voisin : il a sauté et fredonné ! » (1).

(1) فدّه فدّ المهداء: والحيه شيباني واسمع ياجاري فـقّـزووزوز

Voici la version d'Alger : « Une femme faisait sauter son nourisson dans ses bras, quand tout-à-coup un petit homme à la barbe blanche se dressa devant elle. « Pose-le par terre », lui ordonna-t-il. Puis, il lui dit : « Fais-moi sauter comme tu le faisais sauter ». Elle eut beau se défendre, elle fut obligée de s'exécuter ; et elle chantait en le lançant en l'air : O Ali, ô mon voisin, viens voir ce qui est venu à moi. — Il a sauté, ma fille, il a sauté ! Hue ! — O Ali, ô mon voisin, viens voir ce qui est venu à moi. Tout le monde fait sauter des enfants et moi je fais sauter un vieillard, un vieillard chef du douar ! — Il a sauté, ma fille, il a sauté ! Hue ! » (1). Ali, ainsi appelé, entra dans la chambre, armé d'une épée, et Cheikh el Kanoun disparut ».

Un jeune indigène de Médéa résumait ainsi les notions que lui avait inculquées sa mère au sujet de Cheikh el Kanoun : « Il est tout petit : il ne mesure pas plus d'un empan. Il est très âgé et compte deux cents ans et plus. Il nourrit une immense barbe blanche qui est beaucoup plus grande que lui et dans laquelle il peut s'envelopper tout entier. Il apparaît aux femmes lorsqu'elles sont seules. Si dans la maison il y a une fille nubile, il ne manque pas de demander sa main. Pour se débarrasser de lui et de ses sollicitations, on n'a qu'à lui lancer des *bliblis* (pois chiches cuits au four, qui forment une des friandises de la rue algérienne) ; pendant qu'il les ramasse, on jette du benjoin sur la braise du foyer, et il disparaît ».

Il n'y a plus guère aujourd'hui que les femmes et les enfants tout jeunes qui croient à Cheikh el Kanoun ; encore les femmes d'un certain rang ne lui accordent-elles

(1) يا ملي يا جاري آيّـا تشوف ما جاني ــ فـقّـزبنتي فـقّـزاسّ ــ
يا علي يا جاري آيّـا تشوف ما جاني النّاس ايفـقـزوا اصغار و اناانفـقز
امغارامغار شيخ الدوارــ فـقّـز بنتي فـقّـز اسّ .

qu'une demi-croyance ; elles sont obligées de s'avouer que leur foi en lui est un peu calculée. En effet, elles sont persuadées, avec toute la société indigène d'ailleurs, que la superstition protège l'enfant contre son imprudence plus sûrement que la raison. Aussi, n'hésitent-elles pas à étayer l'enseignement moral qu'elles donnent à leurs enfants de tous les débris de croyances sans distinction qu'elles trouvent autour d'elles, et, dans cette intention, de transformer notamment les vieilles divinités déchues en Croquemitaines de différents genres. C'est à ce service qu'elles ont voué la personnalité démodée de Cheikh el Kanoun. Elles entretiennent sa légende moins peut-être parce qu'elle s'impose à elles que parce qu'elles s'en servent. La peur qu'il inspire aux petits renforce chez eux l'instinct de la conservation et leur appréhension naturelle du feu. Ils se garderont plus soigneusement de la flamme pour peu qu'elle prenne à leurs yeux la figure fantastique de Cheikh el Kanoun. Si, dans un âge avancé encore, les Indigènes évitent de fouler aux pieds de la cendre, c'est qu'on ne s'est pas contenté dans leur enfance de leur remontrer rationnellement qu'ils marchaient pieds-nus et que la cendre peut couver des charbons ardents ; mais qu'on les a habitués de bonne heure à redouter dans ce tas de cendres Cheikh el Kanoun en personne, y dormant invisible sous l'amoncellement de sa barbe floconneuse, prêt à se réveiller et à se venger de tout offenseur. La sollicitude maternelle a tiré de la malice d'un démon une utilité pédagogique, et, du même coup, l'esprit conservateur des femmes a sauvé une de leurs vieilles conceptions : le génie du foyer se survit à lui-même sous la forme d'un épouvantail du feu.

Les Génies des fours se dérobent sous un autre déguisemet : ils endossent la livrée d'un saint populaire, Moulaï Yaqoub el Mansour.

Ils n'abandonnent pas pour cela les droits au culte que

leur confère la tradition : tous les mardis et jeudis soirs, dans les nuits de ces Gens-là, le fournier soucieux de prospérer brûle du benjoin par toute sa boutique et laisse même la cassolette fumante dans son four jusqu'au matin. Ils lui imposent aussi certaines interdictions : ils lui défendent de se présenter à la bouche de leur four en état d'impureté légale, de mentir, de voler dans l'enceinte de l'établissement. Propreté et conscience, *nqa ou çfa*, est la formule consacrée à rappeler cette obligation. On se garde de passer la nuit dans un fournil, les Génies du four ne supportant pas la cohabitation de l'homme. « Un fournier, raconte à ce sujet une légende, ayant voulu dormir une nuit dans son fournil, entendit gratter dans le tas de bois, et une voix s'en éleva : « Nous te saurions gré de sortir à l'instant et de ne plus coucher chez nous. » Il s'empressa d'obéir et, comme récompense, il trouva tous les matins une pièce de deux francs à la porte de son four ».

On agit sur eux par les procédés de la sorcellerie ; mais on fait appel aussi pour se protéger contre leurs coups à l'intervention du Saint. Le *h'akim* ou sorcier s'incline devant l'*ouâli*, lequel est donné comme exerçant le pouvoir souverain dans l'empire des Esprits. Je crois devoir traduire, en l'abrégeant, une légende, également de Blida, qui rend assez bien, ce me semble, le genre de pouvoir dont le sorcier est revêtu à l'égard des génies et l'état de vassalité dans lequel il se reconnaît lui-même vis-à-vis du Saint.

« Sur l'emplacement actuel de la Remonte, à Blida, s'élevait au temps de la Régence, un four à pain qu'avait bâti un Turc du nom d'Ioldach. La première fois qu'il y fit une fournée, il trouva tous ses pains mêlés en une seule masse de pâte calcinée. Le mardi soir suivant il brûla les parfums que brûlent tous les fourniers ; mais le lendemain il trouva la cassolette, qu'il avait laissée dans le

four, en morceaux et l'intérieur du four plein de cailloux. Tous les gens d'expérience en conclurent que l'on avait affaire à des génies mécréants, puisqu'ils n'agréaient pas le benjoin du mercredi. On envoya chercher au Maroc un h'akim, lequel apparut d'ailleurs à Blida avant que les envoyés qui allaient le chercher ne fussent arrivés au Maroc. Il déclara se nommer Moulaï Mohammed et avoir à ses ordres une troupe de génies musulmans et mécréants, commandés par un chef appelé *Boulaqnâç* (le Génie chasseur). Il se fit montrer le four, l'examina, et, prononçant des conjurations, il appliqua le *terbi'* ou clouement quadrangulaire, c'est-à-dire qu'il planta un grand clou à chaque coin du four. Après quoi, il sortit en fermant la porte du fournil. Trois jours et trois nuits durant, il pria, le front à terre. Tout d'un coup, on le vit s'élancer vers le four, l'ouvrir, s'y glisser et s'y enfermer. Il n'en sortit que le septième jour, ruisselant de sueur. Il se dirigea droit du côté de Sidi Yaqoub ; et il criait et gesticulait, comme un maquignon qui pousse devant lui un troupeau de bœufs indociles. « Par Allah et encore par Allah, disait-il, je ne vous lâcherai pas. Dorénavant vous vivrez dans les fers et dans les supplices jusqu'au jour du jugement, mécréants, fils de mécréants ». Et c'est ainsi qu'il arriva auprès du mausolée de Sidi Yaqoub. Là il s'arrêta et se calma, non sans lancer encore quelques pierres avec des injures à la bande qui s'éloignait. Enfin, il s'écria : « Je rends hommage à Allah, à Moulaï Yaqoub et au Seigneur de la ville ! » Et le lendemain il avait disparu ».

Pourquoi notre sorcier vient-il remettre spécialement entre les mains de Sidi Yaqoub le soin de châtier les génies rebelles qu'il vient de dompter ? C'est que ce Saint passe pour le patron mystique des fourniers. Une légende nous expliquera comment il l'est devenu. Sidi Yaqoub était un roi du Maroc. Il régnait avec tant d'équité que le Divan des Saints résolut de le faire entrer dans ses rangs. Un

jour, en effet, Moulaï Yaqoub abdiqua en faveur de son fils, Sidi Lekhal, et partit en errance (*siâh'a*), c'est-à-dire à l'aventure, en apparence, mais en réalité obéissant aux ordres des Saints. Suivi de sa femme et de sa fille, il arriva au Caire. Il s'y embaucha comme apprenti chez un fournier juif. Il devint en peu de temps un maître dans son métier et les pains qu'il avait fait cuire étaient recherchés à cause de la *baraka* qui était en eux (entendez, parce qu'ils ne s'épuisaient pas vite et qu'ils donnaient la santé, la prospérité, le bonheur, etc.). Cette qualité merveilleuse qu'il communiquait au pain établit vite sa réputation de Saint. Un de ses admirateurs le vit en rêve transformé en lion : il prenait le juif, son maître, dans ses griffes et le jetait dans le feu, Des habitants du pays s'étant rendus au four furent témoins de l'accomplissement de ce songe : Sidi Yaqoub prit, devant eux, une poignée de cendre qu'il lança dans le dos du juif occupé devant son four, et, sur le champ, le feu s'alluma en lui et il ne s'éteignit que lorsque le corps tout entier fut devenu un petit tas de charbon. « Tous les Cairiotes comprirent qu'ils avaient affaire à un Ouâli doué du pouvoir magique (*Ouâli ou Moula h'ikma*) ». Il resta ainsi le seul fournier du pays, multipliant les prodiges, enfournant et défournant les pains avec la main, donnant aux pauvres en aumône des galettes pleines d'or, jusqu'au jour où le décret des Saints fut accompli sur lui. Ce jour-là, escorté de la troupe des chevaux-génies appelés soldats d'Elboulaq ou chevaux d'Elboulaq (a'saker el boûlaq, Khîl elboulaq) (1), qui formaient l'armée du roi Sidi Lekhal, il s'envola à travers les airs et vint atterrir près de Sidi el Kebir, à Blida, où, entre autres bienfaits qu'il prodigua à la population, il propagea l'usage du four banal et devint le saint protecteur de tous ceux, hommes et génies, qui s'occupent de la cuisson du pain.

(1) البـولق

Cette légende nous intéresse par son caractère moderne. Les Blidéens à qui je la dois en attribuaient l'introduction dans leur pays à des sujets marocains, savetiers ambulants, de passage parmi eux en l'année 1909. Elle n'était certainement pas connue des informateurs de Trumelet lorsqu'il publiait son livre sur Blida, en 1887, car, malgré le développement de son étude sur Sidi Yacoub, s'il reconnaît à ce Saint une origine chérifienne et marocaine, nulle part il ne fait mine de l'assimiler au grand empereur légendaire du Gharb ni ne le donne pour le patron des fourniers. Dans un hymne daté de 1862, écrit par le poète algérois Ben Smaïl en l'honneur de notre Saint et qui se chantait encore au commencement du XXe siècle, nous voyons que le héros de ce poème était appelé Sidi Yaqoub ben Mançour ; et tel a été son nom jusqu'à nos jours où il est devenu, sous nos yeux, au moins pendant quelques années, le Moulaï Yaqoub el Mançour de notre légende. .

Mais, que cette transformation soit momentanée ou définitive, d'où vient la vogue qui l'a accueillie, sinon du besoin que nous avons signalé chez nos contemporains de réagir contre les vieilles superstitions par trop naïves, et d'élever les traditions animistes à la hauteur des traditions hagiologiques. Il paraît plus convenable aux Croyants de nos jours de cacher les grimaçantes figures des Génies des fours derrière la noble personnalité de Sidi Yaqoub, qui nous est dépeint, dans cette nouvelle fonction, comme « un vieillard vénérable avec une longue barbe blanche, vêtu d'un caftan rouge ». On en fait ses serviteurs, ses *Khoddam*, qui lui ont été donnés pour exécuteurs de ses ordres par le Divan des Saints, le jour où il reçut l'investiture de la sainteté de la main du président de cette assemblée, Sidi Abdelqader el Djilani. Dans ce rôle modeste, ces puissances subalternes ne choquent plus, sans aller jusqu'à se faire oublier cependant.

Quand un fournier de Blida fait un serment devant des femmes et des enfants, sa clientèle habituelle, il jure « par les Maîtres du four ! *h'aqq moualin elkoucha* ! ». Mais, s'il se trouve devant un coreligionnaire instruit ou d'un certain rang, ou encore devant un sceptique européen, il aura soin d'éviter ce jurement d'une simplicité un peu archaïque et il prêtera serment par Sidi Yaqoub : h'aqq Sidi Yaqoub !

***

« Certains princes des démons, dit Ibn Elh'adjdj (*Chomous el Anouar*, page 98), habitent dans le voisinage du feu (biqorbi nnar), parce que c'est de cet élément qu'ils ont tiré leur origine première ». Allah, en effet, a dit dans le Coran : « Nous avons créé les génies de feu pur (Ch. XV, 27 ; LV, 14) ». Cet article de la foi musulmane a certainement favorisé la naissance ou la persistance des superstitions relatives à la classe d'Esprits dont nous parlons. On a souvent l'occasion de remarquer le soin avec lequel les musulmans évitent de marcher sur la cendre. Tous les lieux où l'on voit d'ordinaire briller du feu sont considérés communément comme hantés. Il en va ainsi pour les forges : on sait que les forgerons passent pour sorciers, en Algérie, ainsi que dans beaucoup de pays (cf. Doutté, *Magie et Religion*, page 40) ; il est possible qu'ils doivent leur puissance surnaturelle au maniement des forces magiques du fer, comme on l'a dit ; mais il est plus probable que, à l'instar de tous les sorciers du Maghreb, ils la doivent, dans l'esprit de la masse, surtout à la domination qu'ils exercent sur les Génies de la forge. Mais les renseignements que je possède sur ce point sont bornés. J'aime mieux consigner ici, après ce que j'ai dit des Génies des fours, quelques observations sur ceux des cafés maures, parce que ces derniers présentent des ressemblances certaines avec les premiers : ils sont ho-

norés, comme eux, le mercredi particulièrement ; leur rituel est sensiblement le même, et le prestige des uns comme des autres décline et va s'effaçant dans l'éclat plus puissant d'un Saint islamique, tout ensemble historique et légendaire.

On les appelle les *Patrons de l'oudjaq* (*emouâlin eloudjaq*). Oudjaq est un mot turc signifiant âtre. Il s'est conservé dans la langue populaire du Maghreb pour désigner cette sorte de fourneau monumental, orné parfois encore de vieilles majoliques ou tout au moins de carreaux de faïence modernes, qui fait l'ornement traditionnel des cafés indigènes. Dans une légende que j'ai recueillie à Blida, on les représente sous la forme « de deux jeunes hommes debout près de la porte de l'oudjaq » (1). Ils vivent en famille au fond de cette sorte de laraire : dans la même légende, le cafetier qu'ils favorisent de leurs apparitions voit en rêve « un enfant vêtu de blanc et tenant dans sa main un verre d'or » (2). Parfois, ils se mêlent aux habitués du lieu dont ils ne se distinguent que par leur figure inconnue et leur libéralité ; ils prennent aussi l'apparence d'un parent, d'un voisin, ne trahissant leur personnalité surhumaine que par leur omniscience ou leur disparition subite.

Ils ont pour fonction de garder le café, « d'être les *assas* de l'oudjaq » (3). Mais ils rendent d'autres petits services à son maître. Combien de vieux *qahouadjis*, en ouvrant leur établissement le matin, ont entendu des bruits de tasses heurtées précipitamment, et ont trouvé la vaisselle rangée, le feu allumé, la grande bouilloire pleine d'eau chaude. Leurs bons offices s'étendent plus loin quelquefois. *Boumezoued* était un cafetier turc, qui vivait au

(1) واقفين عند باب الوجاف
(2) اولد لابس لبسه بيضه فى يده كاس اذهب
(3) عساسين على الوجاف

bon temps de la Régence ; on l'avait surnommé ainsi (Boumezoued signifie l'homme à l'outre) parce que le sac en peau de chèvre où il gardait sa provision de café en poudre, vidé le soir, se retrouvait plein régulièrement le lendemain matin, sans qu'il eût besoin de recourir à l'épicier ni au pileur (*derrâs*). Les Esprits de l'oudjaq avaient pris Boumezoued en affection. Il faut avouer que ce miracle est rare de nos jours ; mais c'est aux Génies de l'oudjaq que l'on attribue encore la prospérité d'un café bien achalandé, quand on n'est pas entaché de « civilisation (sic, en français) ».

Mais ils veulent être servis avec foi. Il faut s'imposer dans l'intention de leur plaire certaines interdictions et certains devoirs. Personne, ni client ni employé ni patron, ne doit approcher de l'oudjaq après avoir bu des boissons fermentées, ni sous l'empire de la colère, ni surtout en état d'impureté légale. Ils détestent particulièrement l'homme dit *medjnoub*, c'est-à-dire se trouvant dans ce dernier cas. On entend, même parmi des gens peu crédules, plaisanter le garçon de café lorsque, sous sa main, le charbon de l'oudjaq pétille et jette des étincelles. « Il te crache au visage, lui dit-on : il faut que tu sois souillé de souillure majeure ». Ils exigent aussi de l'exactitude dans leur culte hebdomadaire. Un bon gérant, à la vieille mode, considèrera comme un de ses devoirs professionnels de ne pas frustrer de leur benjoin les Génies de l'oudjaq. Dans la nuit du mardi au mercredi, (et aussi du jeudi au vendredi), il a soin de jeter des aromates dans la braise. Souvent aussi l'*encenseur ambulant*, le *bekhkhar*, passe ces jours-là et, déposant sa cassolette «à la porte » de l'oudjaq, il attend que celui-ci soit rempli des fumées odoriférantes qui s'en élèvent. On ne doit pas manquer d'observer une obligation quotidienne : avant de préparer la première tasse de la journée, il faut que le tenancier verse au milieu du feu allumé trois cuillerées de poudre de café. L'oudjaq doit être

servi avant tout client ; ces prémices lui sont dues ; et ils sont bien rares les cafetiers indigènes qui les lui refusent, non seulement dans le Sahel algérois, mais, m'a-t-on dit, dans les trois départements. L'antiquité de cette libation matutinale est attestée par le témoignage des vieillards : si on les interroge sur le sens de ce rite, ils ne savent l'expliquer que par la coutume. « Nous avons vu ceux qui étaient avant nous faire ainsi : nous faisons comme eux (1). Ils disent aussi : « Il nous faut donner aux gens ce qui leur est dû » (2) ; et les moins dissimulés, les plus incultes ne font pas de difficulté pour reconnaître que ces gens sont les Esprits dont nous parlons, et qu'ils sacrifient ainsi chaque matin « à ces Gens-là, les Patrons de l'oudjaq » (3).

Telle est certainement l'opinion la plus répandue : ces rites s'adressent aux génies (4). Les vieux cafetiers de Blida ne s'en cachent pas, pas plus que les vieilles négresses de la même ville, quand, avant de verser la poudre de café dans leur bouilloire, elles en jettent une pincée dans leur feu, ou quand, avant de boire la liqueur noire, elles en répandent quelques gouttes sur le sol. Certaines femmes kabyles observent la même coutume, et il est de mode dans les meilleures familles de ne pas essuyer le café tombé sur le sol avec trop d'empressement, pour laisser à ces Croyants-là le temps de le déguster. Cependant, on trouve aussi nombre d'indigènes qui expliquent cette oblation journalière de café, comme « une aumône à Sidi Ah'san Echchâdli (5) » :

(1) شَقْبنا الّي افبل منّا ايديروا درنا احنا هكذا

(2) لازم نعطيوا حقّ الناس

(3) لذوك الناس اموالين الوجاف

(4) المشهور للجان

(5) صَدَقه لسيدى احسن إلشّادلي

ce sont ceux qui n'ont plus la *niïa*, comme disent les mauresques ; entendez ceux qui ont perdu la foi simple et sereine de leurs ancêtres. Ils s'alarment du caractère superstitieux qu'ils découvrent dans les croyances de leur milieu, et, ne pouvant les abandonner, ils s'efforcent de les frotter d'islamisme pour donner le change à leurs scrupules. Dans le cas qui nous occupe ils ont recours à une tradition qui n'est guère authentique sans doute, mais qui se réclame du nom d'une des grandes figures de l'Islam mystique. D'après une légende bien connue dans toute l'Algérie, l'invention du café serait due au fondateur de la confrérie religieuse des Chadéliya. Comme ce savant et saint iman se désespérait de voir chaque nuit le sommeil interrompre ses travaux littéraires et ses exercices de dévotion, il remarqua dans un bercail voisin un bouc qui ne cessait durant toute la nuit de faire entendre ses cris ; il l'observa et le surprit broutant les graines d'un caféier ; il eut l'idée d'en cueillir et d'en faire une infusion ; et il s'en trouva si bien dans ses veillées qu'il aurait composé un livre où il célébrait les vertus du café et en recommandait l'usage. L'existence de cet ouvrage est problématique ; mais les Musulmans de l'Afrique du Nord accolent volontiers au nom du café l'épithète de *Chadélien*. On entend souvent les ruraux de la Mettidja jurer, en montrant leur tasse : « Par ce fils de Sidi Ah'san Echchadli ! (1) ». Les cafetiers ne se font pas faute de parer leur marchandise de cette périphrase honorifique, et aussi de se targuer, sans sourciller et sans provoquer le sourire, de la noblesse de leur fonction, qu'ils appellent couramment un métier chérifien *çen'a chrîfa*, par allusion à la descendance du Prophète à laquelle appartenait leur Patron.

Ce Saint tend à remplacer dans l'oudjaq les Génies du

(1) حف هذا بن سيدي احسن الشادلي

feu un peu discrédités aux yeux de certains. A un débiteur qui conteste sa dette, le cafetier, faisant face à son fourneau, dira : « Par le Seigneur Sidi Ah'san, tu me dois tant ! » et il sera cru. En engageant un nouveau garçon, après lui avoir fait ses recommandations, il ajoutera : « Tu as devant toi Sidi Ah'san ! » Sidi Ah'san dénonce et châtie les domestiques infidèles ; il est l'arbitre invisible, le justicier inévitable, le Maître du lieu. Mais souvent aussi le nom des génies suit celui du Saint. Le même cafetier, voyant son garçon se brûler, lui met une pièce blanche dans la main : « Tu n'es pas en règle, lui dit-il, avec Sidi Ah'san ni avec les Maîtres de l'oudjaq : va aux bains ! » Comme on le met en garde contre l'indélicatesse de son employé, il conclut : « Qu'il se débrouille avec Sidi Ah'san et les Maîtres de l'oudjaq ! » Dans son esprit, ces derniers sont associés au Saint ; mais, malgré leur vieux titre de *Maîtres*, ils viennent après lui, ils sont ses serviteurs.

Une métaphore populaire nous permet de préciser la situation réciproque que l'on attribue aux personnages dans cette association du Saint et du Génie. On donne volontiers, dans la Mettidja, le nom de « mosquée » comme synonyme à oudjaq. La même assimilation se retrouve dans la manière dont on parle des fours à pain. Ainsi, fourniers et cafetiers, s'ils veulent prendre à témoin la divinité, se tournant vers les constructions où ils entretiennent leur feu, diront : « J'en jure par cette mosquée, *h'aqq hadeljama'* ! » Il est bien évident que la mosquée, à laquelle ils comparent leurs fourneaux, n'a rien à voir avec le monument que nous connaissons sous ce nom dans les villes, et que ce ne peut être la maison d'Allah. En effet, ce que l'on appelle *djâma'* dans l'Atlas blidéen c'est une maisonnette, couverte de tuile ou de chaume, dont l'unique pièce, toute nue avec un sol de terre battue, abrite le tombeau d'un *ouâli*. Dans ce gourbi, assez misérable pour nous, mais où l'œil dessillé par la foi fait découvrir au croyant toutes les magnificences du Paradis, vit le *Siïed*, le Maître du lieu, le Santon local. Il y vit à la façon d'un grand seigneur arabe, au milieu de sa cour, composée, à la mode du pays, de son harem et de sa domesticité ; seulement femmes et serviteurs appartiennent tous au monde des Esprits : ce sont des génies. Les fidèles ne se bornent pas à prier le Siïed : les femmes ont recours de préférence pour leurs adjurations aux *djânniat*, ou femmes-génies qui l'approchent ; et les petites gens, les simples, les humbles aiment à s'adresser à ses *Khoddam*, à ses valets. C'est sur le modèle de ce djâma' de l'hagiologie rurale que s'est formé le djâma' des fours et des cafés : mêmes éléments, l'un musulman, l'autre animiste ; même subordination du second au premier.

Ces Génies du feu, qui régnaient seuls jadis dans leur domaine, ont abdiqué entre les mains d'un Saint islamique. Celui-ci les a simplement éclipsés, non supprimés. Sa légende s'est superposée seulement à la leur. Les vaincus se sont mêlés modestement à la suite de leur vainqueur. Mais, en lui abandonnant le premier rang, ils n'ont pas dépouillé leurs attributs ni renoncé à leurs fonctions. Ils jouent encore leur ancien rôle dans leur nouvelle troupe. Ils ont un peu perdu de leur prestige peut-être, mais leur soumission leur a valu de se survivre et leur a acquis le droit de subsister sous l'empire d'une religion qui admet l'existence des Génies, mais aussi, tout en les reconnaissant supérieurs aux hommes à certains points de vue, les déclare inférieurs à ses Saints.

(A suivre) J. DESPARMET.

Bibliographie

H. SOTTAS et E. DRIOTON. — *Introduction à l'étude des Hiéroglyphes.* — Paris, Geuthner, 1922, XVI-195 pages, 5 fig., 3 pl. et 1 portrait. — 20 francs.

Les différentes parties de cette *Introduction* ont un lien commun : l'étude des Hiéroglyphes, mais leur caractère, leur intérêt sont si divers que nous avons en réalité trois ouvrages en un.

L'un de ces ouvrages est un répertoire : des signes unilitères (p XIV-XV), des signes plurilitères par ordre alphabétique direct (p. 159-161), et aussi par ordre alphabétique inversé (p. 161-163) : c'est là une innovation utile, car le signe plurilitère s'accompagne généralement du signe unilitère du dernier son composant. Puis, tableau détaillé des principaux hiéroglyphes (p. 116-158), et textes hiéroglyphiques, hiératique, démotique analysés (p. 164-190). Le tableau a le mérite de présenter une description des hiéroglyphes à jour ; les textes offrent des specimens à la portée de tout le monde. Tout ceci forme la partie didactique de l'ouvrage : c'est l'œuvre de M. l'abbé Drioton qui doit à son cours de l'Institut catholique de Paris une expérience particulière en cette matière.

La deuxième partie rappelle la connaissance des hiéroglyphes depuis le jour où ils ont cessé d'être utilisés. De très bonne heure, en Egypte même, le secret de cette écriture se perdit ; les écrivains de l'antiquité classique, à côté de renseignements justes, nous ont transmis quantité d'erreurs : et ces erreurs ont longtemps retardé le déchiffrement : Kircher, en particulier, leur dut de se croire en présence d'une écriture purement idéographique. Le dernier chapitre est consacré au déchiffrement : ce sont là des pages précieuses. M. Sottas ne se contente pas d'exposer les procédés employés pour pénétrer le syllabaire chypriote, les cunéiformes et les hiéroglyphes, mais encore résume avec une clarté lumineuse les conditions nécessaires à tout déchiffrement.

La dernière partie, — la première de l'ouvrage — était la plus délicate : l'étude du système hiéroglyphique. On aurait pu s'attendre à trouver un exposé chronologique. Mais le caractère hypothétique du travail de Danzel et les revirements d'Erman ont amené M. Sottas à procéder autrement : par questions successivement abordées : éléments graphiques du mot, palette de Narmer (dont il propose une interprétation nouvelle), évolution des signes, scription des voyelles. Un chapitre est consacré aux cursives : hiératique puis démotique, et à l'extension à l'étranger du système hiéroglyphique. Enfin M. Drioton traite de la disposition matérielle de l'écriture, et si l'on se rallie pleinement à

ce qu'il dit des métathèses scripturales dues à des soucis d'économie, d'art ou de religion, il est plus difficile d'admettre la distinction qu'il crée entre les écritures de gauche à droite (rationnelle) et de droite à gauche (naturelle).

On aurait aimé voir M. Sottas aborder plus franchement la question des voyelles et développer les courtes mais fort justes remarques de la p. 17. Il est difficile, d'après les traces qui subsistent en Copte dans le verbe, d'admettre que l'Egyptien n'ait pas été une langue à vocalisme morphologique. Aussi, le même signe-racine, suivant sa position qui changeait avec sa fonction, représentait-il un ensemble constant de consonnes radicales accompagné de voyelles variables : une pareille écriture ne devait pas noter les voyelles, notation qui, d'ailleurs, ne s'imposait pas, puisque les éléments morphologiques sont peu nombreux et ne sont pas arbitrairement appliqués. Cet état de choses a dû persister jusqu'au passage au type linguistique représenté par le Copte, et peut-être plus tard, vu le caractère conservateur de l'écriture. Il est donc de la plus élémentaire prudence de tenir compte de la date des graphies examinées : inversement l'étude comparée de graphies d'époques différentes peut être riche d'enseignements sur l'évolution de la langue.

Signalons, en terminant, que ce livre témoigne d'un esprit critique et d'une prudence toute scientifique qui en font un guide particulièrement sûr.

André BASSET.

CARRA DE VAUX. — *Les penseurs de l'Islam*, tomes I et II. — Paris, Paul Geuthner, 1921, in-12°, 383 et 400 pages).

Il ne faut point chercher en cette œuvre une conception semblable à celle d'un Gomperz, par exemple, dans ses *Penseurs de la Grèce.* Tandis que celui-ci s'attache proprement à l'évolution de la pensée grecque, M. Carra de Vaux offre au grand public — et l'initiative a certes son prix — une galerie d'auteurs arabes, turcs, persans, hindous. « Mettre en relief les figures principales, faire connaître les œuvres maîtresses, donner le sentiment de quelques idées essentielles », tel est le but qu'il déclare s'être proposé pour ses cinq volumes dont voici les deux premiers.

A vrai dire, M. Carra de Vaux déborde parfois quelque peu son plan ; on pourrait se demander par exemple si les *Mille et une nuits* doivent à bon droit prendre place parmi les œuvres des penseurs : hors la bonne morale terre-à-terre qui se dégage de tous ces contes et qui n'a rien à voir avec la philosophie, est-il possible d'y découvrir autre chose que la fantaisie à la fois la plus étincelante et la plus nuancée ? De même pour les quelques pages — trop longues ou trop courtes — que M. Carra de Vaux accorde à l'ancienne poésie arabe, pages parmi lesquelles

on découvre avec quelque surprise, comme citation poétique, la brûlante description des charmes de la reine de Hira par Nabigha. Sans aucun doute, M. Carra de Vaux ne donne pas ce poème comme l'œuvre d'un penseur : mais alors, que vient-il faire dans un ouvrage consacré en somme aux philosophes et aux savants ? D'autres poètes, il est vrai, apparaîtront certainement en un prochain volume, poètes beaucoup plus philosophiques que les poètes arabes antéislamiques et leurs imitateurs qui ne se soucièrent guère que de jeter sur les lieux communs les plus simples, l'éclatant manteau d'une éloquence souvent admirable à force de concision.

Les *Penseurs de l'Islam* comporteront donc cinq volumes : souverains, historiens, philosophie politique ; géographie et sciences ; exégèse et jurisprudence ; philosophie scolastique, théologie mystique ; sectes et libéralisme moderne. L'auteur a certainement ses raisons pour ne pas traiter dans le même volume exégèse et théologie.

Au début du premier volume, les biographies des grands souverains musulmans. Sans doute, la plupart d'entre eux n'ont rien écrit ; mais diriger un empire, c'est en somme faire œuvre de penseur ; on ne pouvait donc passer sous silence des hommes qui usèrent précisément de leur puissance pour favoriser le mouvement intellectuel de leur temps (il y avait lieu d'insister sur cette influence indiquée seulement pages 18, 34 et 36) ; enfin il est juste de reconnaître qu'à certains de ces princes on pourrait en quelque mesure conférer le titre de penseur : ainsi Tamerlan pour ses *Mémoires* et ses *Principes politiques et militaires* (s'il les a lui-même écrits), ainsi Baber, pour ses *Mémoires* si attachants et si agréablement traduits par Pavet de Courteille, ainsi Jihânguir, lui aussi pour ses *Mémoires* reflétant parfois les conceptions de son père Akbar qui, lui, fut un penseur, et dans toute la force du terme.

Les historiens arabes et turcs, hormis quelques rares échappées, ne sont pour la plupart que des annalistes ; certains Persans, par exemple Rachid-ed-Din et Nâcir-i-Khotran (classé, l'on ne comprend pas bien pourquoi, parmi les historiens), semblent vraiment plus philosophes. On aurait souhaité que M. Carra de Vaux insistât davantage encore sur les représentants de la philosophie politique, tous grands écrivains, pour ne citer que Mawardi, Ibn Khaldoun et Nizâm-ol-Molk. Quant à al-Jâhiz, ce mésopotamien à l'esprit si souple, si pénétrant et si divers, est-il exactement en sa place parmi les théoriciens politiques ?

M. Carra de Vaux étudia naguère avec prédilection les sciences exactes chez les Arabes. C'est dire que toute cette partie de son deuxième volume mérite d'être lue de près. Peut-être y aurait-il eu lieu de s'étendre davantage, même en ne s'adressant pas exclusivement aux spécialistes, sur les traités d'algèbre d'Omar

Khayyâm et d'Al-Khârizmî, importants pour l'histoire de cette science ; on acquiert en effet difficilement aujourd'hui les travaux de Woepke et de Rosen qui se rapportent à ces deux œuvres. Les deux derniers chapitres, étoffés d'anecdotes relatives aux sciences naturelles et empruntées aux auteurs orientaux, se lisent avec plaisir. Quand à la première partie de ce même volume qui traite des géographes arabes, elle contient d'une part un bon résumé de leurs théories (p. 20 sqq.), d'autre part un des meilleurs chapitres de l'ouvrage sur les marins arabes et leur science nautique. Parmi les géographes arabes, si la notice d'al-Birounî est suffisante, on n'en peut dire autant de celle de Yâgout : trois pages sur cette grande figure de la lexicographie, on avouera que c'est vraiment bien court. C'eût été du reste un jeu pour M. Carra de Vaux d'en dire davantage au sujet de quelques grands auteurs : ainsi Nacir-i-Khosrân, écrivain si original et si varié, n'obtient que cinq pages dont la moitié pour la biographie ; de même pour Rachid-ed-Din ; ainsi, je le répète, Mawardi dont l'œuvre considérable est effleurée en quatre pages (et s'il est un penseur, c'est bien lui !) ; les recueils de proverbes de Zamakhcharî et Maïdanî contiennent une philosophie qui valait d'être exprimée en plus de deux pages ; quelques lignes, c'est bien restreint, sur les travaux astronomiques de Nacir-ed-Dîn Tousi (que M. Carra de Vaux, connaît tout particulièrement) et d'Olough Bag.

D'autre part, les références (sans qu'il faille étouffer le grand public sous une bibliographie dont il n'a cure) sont parfois insuffisantes (cf. par exemple la note p. 356 du tome I et les références des anecdotes et citations, t. I, pages 2, 7, 10, 11, etc.). En outre, certains termes risquent de dérouter les non-initiés : comment par exemple le public comprendra-t-il le mot *nerd* (t. I, p. 8, traduit seulement p. 348) ; de même pour les Motazalites et les Goufis (t. I, p. 11), pour les Ismaïliens (p. 29) introduits brusquement et sans commentaire.

Quelques définitions et appréciations pourraient être discutées : la définition des Choobites « partisans des Persans » t. I, p. 14-15) semble quelques peu étroite et simplifiée ; Abou-Nowas paraît vraiment plus qu'un « bon poète » I, p. 5) (1). Enfin on aurait préféré, dans l'intérêt du public, que les dates fussent indiquées uniformément soit d'après l'Hégire, soit d'après l'ère chrétienne ; les dates des califes sont données d'après la première, celles des souverains Ottomans d'après la seconde.

Ces remarques, il faut s'empresser de l'ajouter, sont insignifiantes par comparaison à la masse de l'œuvre, et n'ont d'autre but qu'inviter l'auteur à mettre le plus possible à la portée du plus grand nombre son ouvrage auquel il convient de souhaiter une

(1) Corriger une coquille, t. I, p. 81, med. : « la *mort de Hoseïn* » au lieu de « la *mode* ».

large diffusion. L'orientaliste lui reprochera peut-être le morcellement systématique des matières, morcellement qui rend malaisée la vue chronologique et générale du sujet : certains auteurs, tel Al-Birouni géographe et astronome, tel Nawi-ed-Din géomètre et astronome, ne se trouvent-ils pas coupés en deux par les exigences du plan adopté ? L'ouvrage de M. Carra de Vaux n'en a pas moins le rare mérite de l'innovation : une série de notices et d'analyses offrant, des prosateurs lttéraires et scientifiques de l'Islam, une idée d'ensemble somme toute nette et fidèle. Il met en œuvre la documentation accumulée depuis plusieurs années par lui-même et les autres orientalistes ; ce que de tels travaux supposent de réflexion et de recherches, les spécialistes seuls peuvent l'évaluer. Et si l'on regrette quelque peu que l'ouvrage soit plus analytique que chronologique, il faut avouer, pour finir, qu'il serait prématuré de prétendre exposer dans son ensemble — certains points, certaines périodes même ont déjà fait l'objet d'études magistrales — le développement logique de la pensée musulmane.

Henri MASSÉ.

MASSIGNON (Louis). — *Les méthodes de réalisation artistique des peuples de l'Islam* (Syria, 1921).

C'est, en raccourci, un essai de philosophie de l'art musulman, difficile à résumer. En voici néanmoins le schéma.

Il y a des arts en Islam, et des arts plastiques : des traditions religieuses prohibent les représentations figurées ; mais les paroles attribuées à Mahomet, si même elles sont authentiques, tendent à restreindre, non à supprimer , et, ce qu'elles entendent restreindre, c'est l'idolâtrie, non l'art même. L'art plastique est donc orthodoxe.

Cet art, sur quoi se base-t-il ? Sur la conception que les musulmans se forment de l'univers. Comment donc le conçoivent-ils ? Dans le monde, ni formes, ni figures en soi, Dieu seul permanent; pas de durée, rien que des suites d'instants, suites discontinues et même reversibles s'il plait à Dieu ; par conséquent, ni formes, ni figures en réalité, mais des unités groupées par Dieu pour un moment. Cette conception, appliquée à l'art, aboutit logiquement à nier la permanence de la figure et de la forme.

Pour les Grecs, ce qui prouvait Dieu, dieu parfait, c'était l'harmonie de l'Univers, le *Cosmos*. Pour les musulmans, ce qui prouve Dieu, dieu éternel, c'est la succession des phénomènes périssables, « c'est le changement de ce qui n'est pas Lui ». Or ce changement perpétuel, c'est ce que l'art musulman s'efforce invariablement d'exprimer.

Ce principe. M. Massignon en recherche, sans vouloir l'approfondir, la manifestation dans les différents arts (architecture, jardins, tapis, blason, musique, poésie) et conclut ainsi : « L'idée

directrice de cet art musulman, c'est de se hausser au delà des formes », formes éphémères, afin d'aller vers le dieu permanent. On discutera peut-être la théorie même et ses applications : il est impossible en revanche de n'y pas voir un effort de synthèse, remarquable par sa vigueur et sa subtilité.

Henri MASSÉ.

ABÛ DOLAMA, *Poète bouffon de la Cour des premiers califes abbassides*, par MOHAMMED BEN CHENEB. — Alger, Carbonel, 1922, in-8°, 166 pages.

M. Ben Cheneb, déjà bien connu par de nombreuses publications dont la valeur a été affirmée par des voix plus autorisées que la mienne, vient de se signaler une fois de plus à l'attention des orientalistes en publiant un livre consacré à l'histoire littéraire. M. Ben Cheneb étudie la vie et l'œuvre d'Abû Dolama, poète qui se révéla à l'époque où la dynastie Omayyade fit place à la dynastie abbasside. Dans une introduction sobre et substantielle, l'auteur examine d'abord l'influence des changements politiques et sociaux de cette époque sur la langue et la littérature arabes ; il consacre ensuite quelques pages à de justes remarques sur la large tolérance politique et religieuse des Abbassides, qui permit souvent aux littérateurs de professer des opinions philosophiques hardies ; il est dès lors facile de comprendre comment Abû Dolama put, imitant ses contemporains, critiquer et railler impudemment les cérémonies religieuses sans encourir la sévérité des califes.

C'est une figure curieuse et intéressante que celle de ce poète débauché, habile à soutirer des cadeaux et qui savait, par ses réparties plaisantes, se faire pardonner ses défauts et ses vices.

M. Ben Cheneb a recueilli toutes les anecdotes concernant la vie d'Abû Dolama et les a classées chronologiquement soit d'après les données fournies par les historiens, soit par conjecture. Ces anecdotes, tout en nous faisant connaître les divers aspects du caractère d'Abû Dolama, nous montrent le rôle joué par ce poète bouffon à la Cour des califes as-Saffah, al Mansûr et al Mahdî et nous expliquent les circonstances de la composition des poésies qui nous sont parvenues. Discutant l'authenticité de ces anecdotes, M. Ben Cheneb estime que certaines d'entre elles ne méritent pas qu'on leur accorde confiance ; plus particulièrement, la vérité est certainement altérée dans celles qui nous présentent Abû Dolama recevant des gratifications fabuleuses.

D'autre part, quelques anecdotes semblent être imitées de thèmes anciens et il est évident que les auteurs qui les ont rapportées, — et qui d'ailleurs vivaient tous plus d'un siècle après le poète, — se sont plu à « enjoliver le personnage désormais légendaire d'Abû Dolama ». La conclusion de M. Ben Cheneb est qu'il

est permis de « considérer comme historiques, en général et dans les grandes lignes seulement, les anecdotes expliquant les circonstances de la composition des poésies d'Abû Dolama ».

M. Ben Cheneb esquisse ensuite la figure qui se dégage de l'ensemble de ces anecdotes, historiques ou non : Abû Dolama est très laid, ivrogne et débauché ; il est habile à extorquer de l'argent aux califes et aux grands personnages soit par des mots d'esprit, soit par des cocasseries vulgaires, soit par la crainte de ses épigrammes : « ses saillies sont calculées, débitées afin d'obtenir une faveur » ; « ce qui domine en lui, c'est la quémanderie perpétuelle ». Il est poltron et s'en fait gloire. Enfin il est mauvais musulman. M. Ben Cheneb hésite à l'accuser d'irréligion : « Son attitude à l'égard de la religion semble toutefois indécise, en dépit d'une affectation d'esprit fort commode pour la plaisanterie ». Abû Dolama a critiqué les obligations religieuses, mais beaucoup d'autres poètes l'ont fait aussi et il faudrait voir dans ces critiques un « cliché poétique » plutôt qu'une véritable preuve d'irréligion ; « malgré son cynisme affecté, il demeure un hafid, un homme qui sait par cœur le Coran ».

Telle est la figure d'Abû Dolama, du moins de l'Abû Dolama « façonné par les littérateurs ».

M Ben Cheneb, étudiant ensuite les poèmes d'Abû Dolama à un point de vue purement littéraire, constate qu'ils sont tous des pièces de circonstance où dominent les pièces satiriques, les épigrammes et les requêtes ; peu ou point d'idées générales. Si ces poèmes ne sont pas l'œuvre d'un poète savant, ils décèlent néanmoins chez leur auteur « une connaissance certaine de l'ancienne poésie » à laquelle il emprunte quelques images et quelques procédés.Mais Abû Dolama a des procédés qui lui sont propres ; c'est d'abord celui qui lui est inspiré par son avidité insatiable : la demande de la réalisation d'un rêve imaginaire ; c'est ensuite un autre procédé qui consiste à rapetisser systématiquement toute personne et toute chose », et ce procédé est habilement mis en œuvre par un poète qui possède le don de la caricature et qui « excelle à dépeindre en détail laideurs et imperfections, qu'il s'agisse d'une vieille femme, digne sœur de la *Vieille Heaulnière* de Villon ou d'une mule vicieuse ».

Etudiant enfin la forme du vers, M. Ben Cheneb constate que « l'obscurité semble bien un grave défaut d'Abû Dolama négligent improvisateur ». L'œuvre de ce poète renferme cependant des vers dans lesquels on remarque beaucoup de facilité et d'harmonie ; elle est à coup sûr une œuvre « riche d'imprévu, sinon d'originalité, et somme toute, d'un agréable naturel ».

M. Ben Cheneb a donné, en appendice, le texte des 51 poèmes d'Abû Dolama qui nous sont parvenus ; l'utilité de cette publication est d'autant plus grande que le diwân de ce poète doit être considéré comme perdu.

M. Ben Cheneb a su dégager nettement l'originalité d'Abû Dolama et son travail, clair, méthodique, basé sur une documentation très étendue et très sûre, est une contribution importante à l'étude de la vie littéraire pendant l'époque abbasside ; son livre sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à la littérature arabe.

P. ROUVIER.

BERNARD (Augustin), *Enquête sur l'habitation rurale des Indigènes de l'Algérie*, (avec une carte hors texte en couleurs, 16 planches de photographies hors texte et 14 croquis dans le texte), 1 vol. in-8°, de XIV+150 pages.

Il appartenait à l'un des auteurs de l'*Evolution du Nomadisme en Algérie* et de tant d'autres publications consciencieuses sur l'Afrique du Nord, de réunir et d'interpréter les résultats de la vaste enquête administrative entreprise, dès 1911, en Algérie, par ordre de M. le Gouverneur Général, sur le mode d'habitation des Indigènes de ce pays.

Cette enquête menée dans toutes les communes par les Administrateurs civils et militaires a fourni une documentation abondante sur le type d'habitation en usage dans les régions si diverses de l'Algérie et a marqué même l'évolution de l'habitation dans les vingt-cinq dernières années.

M. A. Bernard a classé tous ces renseignements et les a interprétés avec le plus grand soin.

Il a ainsi étudié successivement et présenté systématiquement : la tente, le gourbi, la maison à terrasse, la maison à toit de tuiles, la maison à l'européenne, la maison urbaine, avec l'indication de l'aire de répartition de chacun de ces types d'habitation.

La tente, la « maison de poil » comme on l'appelle, est d'abord la maison du nomade qui se transporte sans cesse avec ses troupeaux vers les lieux de pâturage. Elle figure naturellement dans les régions peu peuplées, sur les Hauts-Plateaux et au Sahara.

Elle est aussi la maison du demi-nomade, c'est-à-dire de l'Indigène qui est à la fois agriculteur et pasteur et qui transporte son douar en même temps que son petit troupeau de place en place sur ses terres de culture pour les fumer, au lieu de transporter le fumier de ses animaux sur ses champs, comme fait le sédentaire.

Aussi bien la tente se retrouve-t-elle même dans le Tell où le climat et les conditions de la vie se prêtent à la vie sédentaire. Il est remarquable — et il suffit pour le constater de jeter un coup d'œil sur la carte en couleurs qui figure à la fin de cet ouvrage —

que la tente n'atteigne le littoral méditerranéen que dans certaines parties du département d'Oran. Elle a totalement disparu dans l'Est, dans les départements d'Alger et de Constantine, du bord de la mer et même du Tell. Il serait intéressant d'en rechercher les raisons.

Quoi qu'il en soit la tente chez les demi-nomades indigènes du Tell cède de plus en plus devant la construction fixe, le gourbi et la maison.

Il y a d'ailleurs toujours eu dans ce pays, même aux temps préhistoriques, des habitations fixes. Il n'est pas douteux que l'organisation romaine dans le Tell, ainsi que le développement de l'agriculture à cette époque, ont contribué beaucoup à fixer les Indigènes sur leurs terres et ont développé le goût de l'habitation fixe, partout où c'était possible.

Nous voyons un phénomène analogue se produire sous l'Administration française et, dans ce domaine comme dans tant d'autres, le contact du colon a amené une évolution sensible, une amélioration appréciable des conditions d'existence matérielles de l'Indigène.

L'influence des colons n'est d'ailleurs pas la seule à s'être exercée sur le Berbero-Arabe des campagnes algériennes pour modifier dans le sens de la maison confortable l'habitat primitif et fruste. Il y a aussi, et pour une grande part, l'influence de la maison arabe citadine. Et ceci est surtout marqué dans les environs, même assez éloignés de villes musulmanes importantes, comme Tlemcen par exemple. Nous pourrions citer maint exemple de fellâh à son aise, qui a voulu se loger dans une maison qu'il s'est fait construire, sur le modèle de la maison citadine à terrasse, par des maçons indigènes et avec des matériaux pris sur le pays. Ainsi se sont formés à une date récente de véritables villages de maisons à terrasse, en des lieux où les Indigènes avaient coutume de vivre sous la tente, et où certaines fractions vivent encore sous la tente (1).

Et les Musulmans de ces villages de maisons construites sur le modèle de celles de la ville musulmane voisine, ces ruraux, ont

(1) J'ai connu dans les environs de Fès quelques fractions de Hameïyâne, gens de tente, qui avaient été mis en demeure au temps du Sultan 'Abd-el-'Aziz de se construire des maisons, pour des raisons de sécurité et d'ordre public ; et ces Arabes regrettaient amèrement leurs anciennes tentes, pour des raisons diverses dont l'une au moins mérite d'être rapportée : c'était, me disait l'un d'eux, que sous la tente, quand la vermine devenait gênante, on levait le camp et l'on s'en débarrassait ainsi, dans la maison il fallait la subir sans espoir de s'en séparer jamais. Et que l'on ne croie pas qu'il s'agit là d'une boutade ; c'est l'expression d'un fait.

eu de tout temps, bien avant la venue des Français, l'ardent désir de pousser plus loin leur imitation de la ville, en édifiant dans leur petit centre une Mosquée, afin de posséder ce qui constitue l'outillage nécessaire à l'exercice du culte de la communauté musulmane.

Il est frappant que, dès une époque ancienne, dès le Moyen-Age, des groupements musulmans ruraux ont doté de Mosquées leurs villages, très faibles comme chiffre de population.

Je ne veux en citer qu'un exemple qui m'est particulièrement familier puisque j'en ai étudié les Mosquées et la vie des habitants ; c'est celui des Beni Snoûs, dans le massif tlemcénien (2). Il n'est pas douteux que dans ces villages — sauf un seul peut-être, Tabessera — le chiffre de la population n'a pas dû varier sensiblement, depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours ; actuellement encore le pays est incapable de nourrir une population plus dense que celle qui s'y trouve. Or, dès le Moyen-Age, dès l'époque almohade peut-être, ces villages sont dotés de Mosquées et même de Mosquées-cathédrales réservées à la prière du vendredi.

C'est que l'exercice du culte de l'Islam orthodoxe nécessite de la part des croyants pour la prière solennelle en commun du vendredi, la réunion dans une Mosquée-cathédrale.

La Mosquée-cathédrale est le criterium auquel on reconnaît la *ville d'Islam*. Il n'y a pas de ville dans l'Islam, s'il n'y a pas de Mosquée. Et l'une des premières préoccupations des bâtisseurs de villes musulmanes a toujours été la construction d'une Mosquée-Cathédrale ; l'histoire même de l'Afrique du Nord ne laisse place à aucune exception à ce sujet.

L'Islam orthodoxe a donc besoin de la vie urbaine ; il ne s'accommode pas de la vie rurale, comme l'a fort bien montré M. W. Marçais dans des Conférences qu'il a faites sur l'Afrique du Nord à Strasbourg, en 1922.

Voilà pourquoi, l'Islam en pénétrant dans les campagnes de la Berbérie a provoqué depuis bien longtemps la fondation d'agglomérations urbaines, c'est-à-dire de villages ou de bourgs, dotés des deux éléments indispensables à la vie religieuse et à la vie matérielle de la communauté : *la Mosquée* et *le Souk*.

Envisagée sous cet aspect, l'étude de la maison indigène ne saurait commencer par la maison du rural, mais bien plutôt par celle du citadin, puisque le village organise sa vie à l'imitation de celle de la ville et que la maison de l'un a pour modèle la maison de l'autre. Et cette maison du rural n'est-elle pas une copie de la maison du Prophète à Médine ? Car dans le traditionnaliste Islam, de même que l'individu, dans ses faits et

(2) *Les Beni Snoûs et leurs mosquées*, une broch. in-8°, Paris, 1922 (extrait du *Bulletin Archéologique* de 1920).

gestes, jusque dans son costume, doit suivre la voie (la *sounna*) que suivait le Prophète, il doit aussi conformer, dans ses traits essentiels, son habitation à celle de ce citadin qu'était le Prophète.

Aussi bien, dans les villes d'abord, puis dans les campagnes, islamisées et arabisées, ensuite, l'habitat du sédentaire offre des traits communs, traits qui ne se retrouvent pas encore dans l'habitation du Berbère non arabisé et incomplètement gagné à l'orthodoxie musulmane.

A ces traits essentiels de la maison musulmane en Berbérie, traits qui sont dûs à l'influence religieuse, et qui sont en somme ceux mêmes de la Mosquée, qui a elle aussi eu le même modèle, viennent s'ajouter les dépendances que rend nécessaires la condition du maître de la maison, agriculteur ou possesseur de troupeaux, ou même tous deux à la fois le plus souvent. Et ces dépendances complètent l'économie de la maison indigène : ce sont des écuries et des cours plus ou moins extérieures servant de parc à troupeaux.

C'est ainsi que la maison citadine a parfois de ces dépendances nécessitées par la vie rurale, lorsque les propriétaires urbains sont en même temps jardiniers ou agriculteurs. C'est le cas pour Tlemcen, où beaucoup de maisons ont des écuries à l'intérieur, à droite ou à gauche de la porte d'entrée.

M. A. B. a établi un classement, qui en vaut bien un autre, des maisons rurales indigènes d'après leur toiture, et il a été ainsi amené à distinguer entre la maison à terrasse — la plus répandue — et la maison à toit de tuiles. La maison à toit de tuiles se rencontre surtout dans la Grande Kabylie et dans une partie de la Petite, mais elle semble se répandre dans d'autres régions et tendre à se rapprocher du type européen.

Il est bien difficile de donner la raison pour laquelle la maison à toit de tuiles se rencontre ainsi dans certaines régions — voisines de la mer — assez délimitées, et de dire à quelle époque remonte cet usage de la tuile. L'argument de l'abondance de la terre à potier dans le pays n'est pas décisif, car dans bien d'autres régions — Fès, Tlemcen, Nédroma, etc., par exemple — les industries de la céramique ont une très grande importance depuis bien longtemps et les maisons sont couvertes en terrasse. Bien plus dans des villes et des villages dont toutes les maisons sont en terrasse, les toits de certaines mosquées, et de sanctuaires sont couverts en tuiles.

Il y a en Algérie un nombre de plus en plus important d'Indigènes qui se font construire des maisons à l'européenne, et c'est à ce type de maison et à sa répartition, que M. A. B. consacre le Chapitre V de son étude.

Faute de mieux, l'auteur entend par maison à l'européenne celle qui est bâtie avec des matériaux européens et par des

maçons européens ou des maçons indigènes accoutumés à la construction à l'européenne. Il y ajoute l'existence d'une cheminée. Il voit très justement dans ce type de maison l'influence de la ville ou du village de colonisation sur l'Indigène. La maison à l'européenne pour l'Indigène n'existe donc encore qu'à l'état sporadique et rare en Algérie, mais ces unités indiquent déjà comme une tendance qui méritent d'être notée.

Le dernier chapitre est consacrée à la maison indigène urbaine. C'est une sorte d'appendice. J'ai dit plus haut pourquoi j'aurais préféré le voir placer avant l'étude de la maison rurale. M. A. B. y a classé les villes indigènes de l'Algérie — avec les statistiques officielles — d'après le nombre des habitants et il a tenté de distinguer entre celles qui sont antérieures et celles qui sont postérieures à l'occupation française.

Peut-être eût-il été préférable d'adopter un autre départ pour un tel classement. Il est en effet de toute évidence que si, dans nos sociétés européennes, la qualité de ville s'acquiert surtout par le nombre des habitants d'un centre, dans l'Islam algérien il n'en est pas ainsi. Par exemple, nous ne voyons pas figurer dans le classement de M. A. B. des *villes* comme Mazouna, Nédroma et tant d'autres qui sont la résidence de citadins, citadins agriculteurs, comme le sont beaucoup de Tlemcéniens, mais citadins tout de même au regard de la civilisation musulmane, tandis que les 11.000 musulmans de Mascara ou les 18.000 d'Oran, ne sont pas des citadins ; c'est-à-dire que ces dernières villes représentent de récentes agglomérations d'Indigènes ruraux, sans passé citadin derrière eux, et restés des ruraux.

Au surplus, M. A. B., dans cette étude qui est, avons-nous dit, le résultat d'une vaste enquête administrative ayant donné des documents abondants certes, mais de valeur très inégale, a eu pour but d'étudier les divers types de l'habitation indigène algérienne, beaucoup plus que de faire l'historique de l'évolution de cette habitation et d'en dégager les causes ; il n'a pas songé non plus à examiner l'habitation dans ses rapports avec le groupe d'habitation (douar, village, etc...) et avec la société indigène.

Du point de vue auquel s'est placé l'auteur, avec la documentation qu'il apporte, les figures schématiques, les plans et les photographies qu'il donne, avec aussi l'utile carte en couleurs qui l'accompagne, ce livre est une bonne contribution à l'étude de nos Berbèro-Arabes algériens.

Alfred Bel.

PUBLICATIONS DE LA SECTION HISTORIQUE DU MAROC

LES SOURCES INEDITES DE L'HISTOIRE DU MAROC, par le Lieutenant-Colonel H. DE CASTRIES. — Archives et Bibliothèques d'Espagne, t. I. — Paris (Ernest Leroux), Madrid (Ruiz Hermanos). — Un volume in-8° de XXVIII-670 pages, 8 planches.

Ce premier volume consacré à l'Espagne publie des documents des *Archives Nationales de Simancas* (Etat, liasses nos 79, 80, 474, 475...) se rapportant à une période d'une vingtaine d'années (1532-1552). Ces documents permettent d'étudier une des périodes les plus intéressantes de l'histoire marocaine : l'établissement à Fez de la dynastie saadienne, la lutte pour la possession de la capitale, les premières expéditions du chérif dans les royaumes de Debdou (1) et de Tlemcen. Les principaux renseignements proviennent de lettres et de rapports émanant des gouverneurs espagnols de Mélilla ou d'Oran.

Le Chérif dont il est question dans ce volume se nommait *Moulay Mohammed Ech-cheikh* (1518-1557) ; il est le principal fondateur, au Maroc, de la puissance saadienne. Il s'empara de Fez en janvier 1549 ; les tribus marocaines, nous disent les relations espagnoles, « le prenant pour un second Mahomet », se rallièrent presque toutes à ses étendards. Dès lors il ne cessa d'être une menace pour l'Espagne et le Portugal ; il installa un caïd aux portes de Mélilla, essaya de conclure une alliance avec les Turcs d'Alger pour chasser les chrétiens de la terre africaine ; mais Alger ne put lui fournir la flotte qu'il demandait. Cependant son fils aîné, *Moulay Mohammed El-Harrân* se dirigeait vers l'Est à la tête d'une armée imposante ; les Maures, pressurés sans cesse par les Turcs, l'accueillaient en libérateur ; le 9 juin 1550 il s'emparait, presque sans coup férir, de Tlemcen d'où il délogeait le roitelet Moulay Hassen par les Turcs en octobre 1548. Alors il songea à s'emparer d'Oran où veillait le comte d'Alcaudete ; mais, atteint par la maladie, il regagnait avec son armée la ville de Fez, où il mourait deux mois après.

Son frère, *Moulay Abd-El-Kader*, laissé à Tlemcen avec une garnison, fut bientôt attaqué par le rénégat Hassan Corso, envoyé contre lui avec des troupes par le pacha d'Alger, mécontent des empiétements du Chérif. Moulay Abd El-Kader fut défait sous les murs de Tlemcen ; mais Hassan Corso, apprenant l'arrivée prochaine d'une armée marocaine, eut peur et se retira hâtivement. L'année suivante les Turcs revenaient plus nombreux et plus forts, sous les ordres du caïd Saffa, et rencontraient les troupes du Chérif, sur les bords de la rivière Bou-Azzoun, au début de février 1551 ; les fils de *Moulay Mohammed Ech-Cheikh* furent complètement battus et cette défaite marqua l'échec des desseins du Chérif sur Tlemcen.

(1) Debdou est un groupe de villages sur le plateau montagneux de Gada Debdou dont le Seigneur (cheikh) longtemps vassal des Beni Merin, était devenu indépendant.

Cependant les gouverneurs de Mélilla et d'Oran n'assistaient pas impassibles à ces luttes. S'ils se réjouissaient de voir les *Infidèles* se dévorer entre eux, ils tremblaient sans cesse et craignaient de voir le vainqueur, turc ou marocain, tourner ses armes contre les places fortes chrétiennes. La lecture de leur correspondance et de leurs rapports est suggestive. N'ayant que peu de ressources, ils étaient obligés d'avoir avec les tribus maures une simple politique d'expectative : ils perdaient souvent des occasions splendides d'asseoir leur domination sur les pays environnants. Aussi le gouverneur se contentait de rendre la ville inexpugnable et d'y conserver de nombreux défenseurs.

Il était d'ailleurs imprudent de tabler sur des alliances avec des tribus voisines : les Maures des royaumes de Debdou et de Tlemcen avaient à se garder aussi bien des Marocains que des Turcs ou des Espagnols. Il ne fallait pas se fier à eux. Diego Suarez (1), qui les connaissait bien, puisqu'il avait vécu plus de trente ans à Oran, disait souvent : « Il faut toujours se méfier des Maures ; ils ont pour devise : Vive le vainqueur (Viva quien vence !) ». Il suffit, pour contrôler la justesse de cette remarque, de parcourir les nombreux rapports du comte d'Alcaudete, gouverneur d'Oran, qui avait organisé un excellent service de renseignements et d'espionnage dans tout le pays environnant.

La plus grande partie des documents publiés dans ce volume, par M. de Castries sont relatifs à Mélilla. Cette ville avait été occupée en septembre 1497 par le duc de Médina-Sidonia avec la flotte qui s'armait à Gibraltar en vue du deuxième voyage de Christophe Colomb. A cause de sa proximité avec le royaume de Tlemcen, les Rois Catholiques avaient obtenu du Portugal, qui regardait tout le Maroc comme « sa conquête », qu'elle fût englobée dans la « conquête d'Espagne » (traité de Tordésillas, 7 juin 1494). Le roi de Debdou chassé par les armées du Chérif vint se réfugier à Mélilla, en 1550 ; cette place-forte fut donc obligée de prendre une part active aux événements qui bouleversèrent le Maroc à cette époque. Les lettres émanant de Mélilla sont des sources de première valeur pour l'historien. D'autre part, dans une Introduction claire et substantielle, M. de Castries nous donne une idée de Mélilla au XVIe siècle, de sa situation, de son

(1) Diego Suarez est l'auteur d'une histoire d'Oran dont une partie a été publiée par Robbes : *Historia del maestre ultimo que fue de Montesa* et dont une autre partie est conservée manuscrite aux Archives du Gouvernement Général d'Alger.

organisation intérieure ; il a utilisé pour cela d'autres documents inédits qu'il n'a pas publiés et qui existent à Simancas.

Enfin, il faut signaler la réimpression, en tête de ce même volume, de quatre relations curieuses du martyre au Maroc, en 1531, d'André de Spolète, religieux franciscain. La première relation est celle du Père Antonio de Olave, en latin, provenant de la Bibliothèque Nationale, Paris) ; elle est accompagnée de deux traductions françaises (dont l'une découverte à la Bibliothèque Colombine de Séville) et une espagnole, toutes les deux datées de 1532.

Jean CAZENAVE.

Abbé Pierre FERNESSOLE. — *BIO-BIBLIOGRAPHIE DE LA JEUNESSE DE LOUIS VEUILLOT* (1813-1843). Thèse complémentaire de doctorat ès lettres. — Paris, J. de Gigord, éditeur, 1923, un vol in-8°, 167 pages (15 francs).

A signaler le chapitre IX (année 1841) sur le voyage de Louis Veuillot, qui accompagna en Algérie, comme chargé de mission, le général Bugeaud. Pendant ce séjour en Algérie (février-août 1841), Veuillot écrivit à son frère un certain nombre de lettres, qui, réunies et remaniées, ont formé le volume les *Français en Algérie* (1844).

La *Bio-bibliographie* de M. Fernessole offre un ensemble de références tirées des livres de Veuillot, de sa correspondance et de divers ouvrages d'information.

La thèse principale de M. Fernessole : *Les origines littéraires de Louis Veuillot* (1813-1843) n'avait point à étudier *les Français en Algérie*, puisque la recherche s'y arrête à l'année 1843 ; mais il va sans dire que ce livre est fort utile pour connaître l'état d'esprit de Veuillot, au moment où il vint en Algérie.

P. M.

Revue des Périodiques

Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Comptes-rendus. — *Janvier-février* 1923. — Dr L. Carton : Inscription relative au territoire de Musulamié.

Africa Italiana (L'). — *Novembre-décembre* 1922. — G. Buonomo : Per la independenza dell' Etiopia. — Alberto Allegrini : Lettere della Tripolitania, di C. Fidel. — Alberto Mastrolilli de Angelis : Il forame di Panizza e la circolazione dei loricati. — I. Cufino : I territori africani amministrati col mandato B. — L C. : Arturo Issel ; Francesco Balzamo. — Notizie ed appunti. — Rubrica bibliografica. — *Janvier-février* 1923. — Alberto Allegrini : L'impero francese nel commercio con l'Italia. — Giovanni Zucco : Le risorse agricole della Cirenaica in rapporto alla possibilità della loro valorizzazione. — Alberto Allegrini : Legislazione coloniale. — Le colonie francesi alla fiera di Milano. — *Mars-avril.* — Alberto Allegrini : L'incognita della Tunisia. — Giovanni Zucco : La risorse agricole della Cirenaica in rapporto alla loro valorizzazione. — Alberto Mastrolilli De Angelis : Considerazioni anatomiche sui leoni. — Alberto Allegrini : Legislazione coloniale. — Notizie ed appunti. — Rubrica bibliografica.

Afrique Française (L'). — *Avril* 1923. — R. Thierry : Les débats de l'indépendance égyptienne. — Léon Rollin : L'Espagne au Maroc et la pacification de Tanger (*à suivre*). — Le projet et les études du Transafricain. — R. Vadala : Les Maltais dans l'Afrique française. — La pacification en Tripolitaine. — Chronique de l'air. — Echos. — L'outillage économique du Maroc. — La constitution égyptienne. — *Mai.* — C. Guy : Un programme de Gouvernement. — Rober Raynaud : La question de Tanger. — J. Ladreit de Lacharrière : L'histoire de l'Afrique. — R. Vadala : Malte et l'Afrique française. — La politique coloniale de la France. — Chronique de l'air. — La question des mandats. — M. Besson : Le mouvement colonial français. — Echos. — *Renseignements coloniaux.* — Ct Kasdir : Les opérations du groupe mobile de Tadla. — Dr P. Russo : Les voies de communication du Territoire des Hauts Plateaux et de Figuig. — La constitution égyptienne. — Les travaux d'extension du port d'Alger. — *Juin.* — Contre les calomnies. — L'accord franco-britannique sur les décrets de naturalisation. — Aug. Terrier : La question de Tanger. — Vidi : La vie au Maroc. — H. Dehérain : Les origines de Khartoum. — Chronique de l'air. — La renaissance de Carthage. — *Renseignements coloniaux.* — G. Rectenwald : Les Assemblées élues du protectorat tunisien. — La situation de l'Algérie. — *Juillet.* — Les opérations de 1923 dans la région de Marrakech (*à

suivre). — La question des mandats. — Chronique de l'air. — Echos. — *Renseignements coloniaux.* — Capitaine Augièras : La pénétration dans le Sahara Occidental. — Les Marabouts de la Zaouia d'Ahanzal. — La situation de l'Algérie. — J. Ladreit de Lacharrière : Romans nord-africains. — *Août.* — Les Fascistes et la Tunisie. — Echos. — *Renseignements coloniaux.* — Colonel Huot : Les Terres collectives du Maroc et la Colonisation européenne. — La politique coloniale italienne en Lybie.

Afrique latine (L'). — *Avril* 1923. — Jean Cazenave : Hassan Corso, un Corse, roi d'Alger. — X... : La question indigène en Algérie (*suite et à suivre*). — A. M. Gossart : L'Afrique chrétienne (*à suivre*). — Les arts à Alger. — *Mai.* — Gaston Lévy : Etudes d'histoire juive algérienne. — Mémoires de Thédenat, esclave à Mascara (1779-1782) (*à suivre*). — P. Rivat : Tourisme. Hammam Melouane. — *Juin.* — R. Rousseau : Iol-Cæsarea. Essai sur Cherchell dans l'antiquité. — A. M. Gossart : Les pèlerins de Tipaza. — J. Montvalent : La musique à Alger.

Anthropologie (L'). — *Juin* 1922. — J. de Morgan : De l'influence asiatique sur l'Afrique à l'origine de la civilisation égyptienne (*suite*). — M. Delafosse : Langage secret et langage conventionnel dans l'Afrique Noire.

Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord. — 1er *trimestre* 1923. — Capitaine Peyronnet : Tadla (3e *partie*). — Mgr Leynaud : Catacombes de Sousse. — Lefèvre-Paul : Les projets de colonisation du duc de Rovigo. — M. Olivaint : L'Ile Bourbon. — Bibliographie. — 2e *trimestre* 1923. — Ct Cauvet : L'Oasis ruinée de Sidi-bou-Hania. — E. Montet : La maison aux treize coupes à Fez. — Capitaine Peyronnet : Tadla (*fin*). — Bugéja : Le Djurjura. — Olivaint : Voyage en Cochinchine. — Barbet : Murcie. — Bibliographie. — 3e *trimestre* 1923. — Audoin-Dubreuil : La première traversée du Sahara. — J Strohl : Promenade d'un naturaliste au Figuig. — Adriens sens : Le Congo belge. — Bugéja : Vers la renaissance des arts algériens. — Bossan : A constantinople. — M. Venard : La Syrie. — Bibliographie.

Carnet de la Sabretache. — *Mai-juin* 1923. — Lettres du Général Brincourt (1823-1909).

Correspondant. — 25 *mai* 1923. — R. Bazin : Les écrits spirituels de Ch. de Foucauld. — C. de Foucauld : Méditations et lettres. — 25 *août.* — L. Vignon : Le Maroc d'aujourd'hui. L'emprise politique.

Ecole (L'). — 27 *avril* 1923. — L. Cros : La question de Tanger.

Etudes. — 20 *avril* 1923. — J. Roubée : Le mouvement religieux hors de France. Maroc. Dix ans de vie catholique.

Géographie. — *Mars* 1923. — J. Raynaud : Dans le Sous mystérieux. Agadir. — J. Levainville : L'industrie minérale en Tunisie. — *Juin.* — S. Reizler : L'organisation scientifique au Maroc.

Grande Revue. — *Mai* 1923. — Ch. Géniaux : Une grande œuvre coloniale. L'Institut Pasteur de Tunis.

Hespéris. — 3e *trimestre* 1922. — H. Bruno : La justice berbère au Maroc central. — L. Milliot : Le qânoun des M'âtgâ. — J. Célérier : Les « merjas » de la plaine du Sebou (*suite et fin*). — J Herber : Technique des poteries rifaines du Zerhoun. — H. Basset et E. Lévi-Provençal : Chella : une nécropole mérinide (*suite*). — H. de Castries : Identification de Mohammedia. — Dr Bulit : Notes sur la thérapeutique indigène dans le Sud Marocain. — S. D. Ammot Bouillot : Un saint musulman de Salé : Sidi El Abd-El-Medloum. — A. Paris et F. Ferriol : Hauts fourneaux berbères des Aït-Chitachen. — Bibliographie. — 4e *trimestre* 1922. — H. Terrasse : Les portes de l'arsenal de Salé. — J. Célérier et A. Charton : Sur la présence des formes glaciaires dans le Haut Atlas de Marrakech. — H. Basset et E. Lévi-Provençal : Chella : une nécropole mérinide. — Actes du IIIe Congrès des Hautes Etudes marocaines (7-9 décembre 1922). P. de Cenival : Rapport sur les travaux de l'Institut des Hautes Etudes marocaines 1921-22 — E. Lévi-Provençal : Les derniers travaux d'histoire littéraire maghribine (1914-1921). — P. Ricard : Les arts marocains ; situation et tendances. — E. Pauty : Rapport sur la défense des villes et la restauration des monuments historiques. — Bibliographie marocaine en 1922.

Journal Asiatique. — *Avril-juin* 1922. — G. Delphin : Histoire des Pachas d'Alger de 1515 à 1745 (Extrait d'une chronique indigène). — M. Delafosse : L'étude des langues négro-afrficaines de 1822 à 1922. — M. Casanova : Alphabets magiques arabes.

Oriente moderno. — *Avril - mai* 1923. — Chronique et documents. — Notices diverses. — *Juin.* — A. Giannini : La constitution égyptienne. — Chronique et documents. — Notices diverses (*à suivre*). — *Juillet-août.* — A. Palmieri : Le progrès des études orientales en Russie bolcheviste.

Renaissance politique, littéraire (La). — 28 *avril*-5 *mai*-2 *juin* 1923. — Un Africain : L'Islam et nous.

Rendi conti della R. Academia dei Lincei. — *Décembre* 1922. — Guidi : Contributi alla storia letteraria di Abissinia. — Conti

Rossini : Novi appunti sui Guidei d'Abissinia. — Autiche rovine sulle rore eritree. — La caduta della dinastia Zagué e la versione amarica del Béela Nagali. — *Mars* 1923. — Botti : Frammenti di un testo storico in onore di Tutmosi III.

Revue Archéologique. — *Janvier-mars* 1921. — Dr Carton : A propos de la topographie de Carthage. — *Avril-juin.* — Eusèbe Vassel : Le bélier de Baal-Hammon. — Cécil Torr : Encore les ports de Carthage. — *Juillet-octobre* : Merlin et Poinssot : Candélabres de marbre trouvés en mer près de Mahdia. — *Janvier-mars* 1922. — Dr Carton : Sur quelques noms topographiques de l'antique Carthage. — *Avril-juin.* — J. Carcopino : Le tombeau de Lambiridi et l'hermétisme africain. — *Juillet-octobre.* — Edouard Naville : La poterie nubienne. — Ch. Bruston : Essai d'explication d'une intaille gnostique trouvée en Tunisie.

Revue Contemporaine. — 1er *juillet* 1923. — E. Doutté : L'empire musulman et le nationalisme. — P. Dehillote : Les relations franco-espagnoles. Le Maroc.

Revue de l'histoire des colonies françaises. — 2e *semestre* 1923. — V. Demontès : Un essai de protectorat tunisien à Oran (9 février-22 août 1831).

Revue du Monde Musulman. — *Octobre* 1922. — Joseph Castagné : Le Bolchevisme et l'Islam. I. Les organisations soviétiques de la Russie musulmane. — *Décembre* 1922. — Le Bolchevisme et l'Islam. II. Hors de Russie. — B. Nikitine : Le problème musulman selon les chefs de l'émigration russe. — Paul Eyquem : Aux Indes néerlandaises. — Georges Ducrocq : La politique du gouvernement des soviets en Perse. — W... : Les relations russo-turques depuis l'avènement du bolchevisme. — L. M. : Coup d'œil sur le mouvement bolcheviste parmi les Musulmans aux Indes britanniques. — L. Bouvat : La Commune de Paris (1871) et l'Orient. — 1923. — Massignon : Annuaire du monde musulman (généralités, Arabie, Afrique du Nord). — *Juin* 1923. — La politique orientale de l'Allemagne en Perse.

Revue Hebdomadaire. — 4 *août* 1923. — H. Célarié : Une nuit dans une ville sainte au Maroc.

Revue Universelle. — 15 *mai* 1923. — R. Séguy : Au Maroc. Le protectorat et la tradition française.

Vie des peuples (La). — *Mai* 1923. — P. Gallotti : Impressions marocaines. Dix villes.

Le Gérant : **J. BÉVIA.**

ALGER — TYPOGRAPHIE JULES CARBONEL — ALGER

NOTES POUR SERVIR A L'HISTORIQUE D'OUARGLA

(1885) (1)

L'oasis d'Ouargla est une des plus anciennes du désert, et elle paraît avoir été connue d'Hérodote qui décrit son site (livre II, 32) comme point extrême de la reconnaissance des Nasamons (peuple pirate de la Cyrénaïque, exterminé par Dioclétien à la suite d'un soulèvement contre la domination romaine).

Suivant toutes les probabilités, Ouargla a été habitée dès les premiers âges de l'histoire par la race subéthiopienne ou garamantique qui, autrefois, a couvert le centre de l'Afrique, où l'on retrouve aujourd'hui des monuments qu'elle y a laissés et qui témoignent d'une civilisation très avancée.

Les Garamantes peuvent donc être considérés comme les autochtones d'Ouargla ; la conquête romaine, les luttes religieuses qui ensanglantèrent la Barbarie, l'invasion des Vandales, celle des Visigoths durent déterminer de nombreuses émigrations parmi les populations de la Barbarie et nul doute que bien des fugitifs n'aient cherché refuge dans l'oasis d'Ouargla, que son éloignement mettait, au moins en partie, à l'abri des révolutions de la Barbarie, et rendait presque indépendante. Ainsi commença l'introduction de l'élément berbère dans la population d'Ouargla.

D'après les traditions les Romains auraient pénétré à Ouargla, mais ne s'y seraient jamais installés. Il est probable cepndant que les chefs du pays recevaient d'eux

(1) Notes rédigées par le service des affaires arabes et communiquées par le Gouvernement général de l'Algérie.

l'investiture et payaient un tribut. Cet état de choses se serait continué jusqu'à la fin du IIe siècle, époque à laquelle Ouargla aurait secoué la domination romaine, à la faveur des embarras que donnaient aux Romains les révoltes continuelles des Berbères du Nord.

La première invasion arabe, n'atteignit pas directement Ouargla, mais les soulèvements qu'elle provoqua au sein de la nation berbère déterminèrent l'envahissement de ce pays par les Beni Ouargla (peuple de sang noir), branche de la grande famille des Zenata, que la légende fait descendre de Farini, un des arrière petit-fils de Cham.

Les Beni Ouargla occupèrent la ville et lui donnèrent leur nom. Pendant longtemps ils obéirent à la famille des Beni-Toudjin, dont l'habile et pacifique administration développa au plus haut point la prospérité de la contrée. S'il faut en croire la tradition populaire que de nombreuses ruines semblent confirmer, ce pays qui comprend aujourd'hui six oasis distinctes : Ouargla, Chott, Aïn Adjadja, Bamendil, Rouissat et N'Goussa, ne formait alors qu'une forêt continue de palmiers sous les ombrages de laquelle étaient assises un grand nombre de bourgades, entre autres : Ferhan et Bou Adjar dont on retrouve les vestiges.

Vers le milieu du VIIIe siècle, l'hérésie kharedjite pénétra en Afrique, et y fit de rapides progrès, mais après une défaite subie par le nommé Abou el Khettab, l'un des chefs de cette secte, ses adhérents vinrent se réfugier à Ouargla que son éloignement mettait à l'abri des persécutions. Cette ville devint dès lors un centre florissant pour le Kharedjisme. Les Berbères réfugiés appartenaient tous à la race Zenata qui était installée, à cette époque, depuis l'Ouest de la Tripolitaine et le Djérid jusque vers le méridien de Tlemcen et couvrait une partie de l'Aurès, l'Oued Rir et le Djebel Amour.

Jusque vers le milieu du IXe siècle, le Kharedjisme fut

dominant à Ouargla, et grâce aux aptitudes particulières de la race berbère pour le commerce et la culture, cette ville devint des plus florissantes.

Cette prospérité de la région d'Ouargla dura jusqu'en 1052, époque de l'anarchie et des troubles produits en Afrique par la deuxième invasion arabe. Profitant de cette anarchie, Ibn Khazroun, chef des Zenatiens, s'était jeté sur les états de En Nacer, sultan hammadite de la Kala des Beni-Hammad qui régnait sur les provinces de Constantine et de Bougie.

Il avait forcé ce prince à traiter et à lui abandonner le Zab et l'Oued Rir quand, le jour même de son entrée à Biskra, il fut asasssiné, au milieu d'un festin, par les serviteurs d'El Arous Bel Sindi, gouverneur du Zab et tout dévoué au sultan de Kala.

Résolus à se venger, les Zenatiens appelèrent à leur secours la grande tribu arabe des Atbedj, mais le sultan En Nacer envoya contre eux son fils Mansour qui, après avoir détruit Ouarbal, ville située à 32 kilomètres au Sud-Ouest de Biskra, marcha contre les Zenatiens de l'Oued Rir, puis contre ceux d'Ouargla.

L'arrivée de Mansour coïncidait avec une conflagration générale qui venait d'éclater à Ouargla à la suite d'un meurtre commis par un habitant de Ferhane sur un homme de Bou Adjar. Aussi quand Mansour apparut à la tête de forces considérables, la population divisée par la discorde, ne put résister : Mansour envahit Ouargla, en massacra la plupart des habitants, détruisit les villages, coupa les palmiers et combla les puits.

Ainsi dévasté par le sultan hammadite, le pays fut lent à se repeupler, et ne se releva jamais complètement du coup terrible qui venait de lui être porté.

Ouargla fut rebâtie un peu au N. E. des ruines de l'ancienne ville par les survivants et par une population hétérogène composée de Berbères refoulés par l'invasion arabe, de juifs, de nègres et d'abadites.

Plus tard, de nouvelles émigrations amenèrent la création ou la restauration des oasis ou des centres de populations que nous voyons disséminés aujourd'hui autour d'Ouargla. Le plus important de ces centres fut N'Goussa qui devait devenir un jour la rivale d'Ouargla. C'est de cette période de reconstitution que paraît dater la division de la ville en trois fractions ou quartiers : les Beni Ouagguine, les Beni Brahim et les Beni Sissine.

Loin de profiter des leçons du passé, les habitants d'Ouargla continuèrent à se scinder en deux partis : d'une part les Berbères kharedjites, d'autre part le parti orthodoxe. Mais le premier fut bientôt affaibli par les émigrations au M'Zab d'une partie de ses membres, tandis que l'autre s'augmentait chaque jour de nombreux émigrants du Nord chassés par la deuxième conquête arabe qui a commencé au milieu du XIe sèicle.

Cette fois, la conquête fut accompagnée d'une véritable invasion. Des bandes nombreuses vinrent se fixer à Ouargla que sa situation isolée mettait encore à l'abri des Arabes.

En 1185 un prince de la famille des Almoravides, Ibn Ghania marcha contre les Almohades qui régnaient encore dans la Berbérie orientale.

Jusqu'en 1227, Ibn Ghania tint la campagne avec des alternatives de succès éclatants et de défaites complètes. Ouargla fut sa place d'armes et de refuge. Il est probable qu'il y trouva le peuple orthodoxe bien disposé pour lui, et le parti kharedjite hostile, car il exerça contre celui-ci les dernières rigueurs. Les villes furent détruites, les palmiers coupés et la plupart des habitants durent quitter le pays et allèrent encore augmenter la population de l'Oued M'Zab.

Cependant Ouargla devait avoir repris une partie de son ancienne splendeur vers 1353, car l'historien Ibn Khaldoun cite cette ville comme « la porte du désert, par où doivent passer les voyageurs qui veulent se rendre au Soudan. » Il parle du grand commerce que ce centre entretenait avec Takedda, ville importante de l'Afrique centrale.

D'après le même auteur. Ouargla avait à cette époque un chef portant le titre de sultan, et issu d'Abou Ghaboul, des Beni Ouagguine, dans la famille duquel le pouvoir était héréditaire en ligne directe. Pour ajouter à la splendeur de la ville, l'émir hafside Abou Zakaria (1319-1346) y avait fait bâtir une mosquée.

Bien qu'Ouargla eût des chefs particuliers, ses sultans, elle dépendait néanmoins du gouvernement de Biskra et elle en partagea, jusqu'à l'avènement des Turcs, les vicissitudes politiques. Elle passa ainsi de l'autorité des Ben Sindi, représentants des sultans hammadites dans le Zab à celle des Bou Mozin, délégués des sultans hafsides, qui leur confirmèrent le commandement de l'Oued Rir et d'Ouargla.

L'importance de cette dernière ville était allé croissant toujours. Au XVIe siècle, Léon l'Africain parle « des marchands étrangers de Tunis, de Constantine, qui faisaient arriver en la cité la marchandise de Barbarie contre laquelle ils troquaient des produits de la terre des Noirs. »

Nous arrivons à l'époque où les frères Aroudj et Kheir-ed-Din fondèrent la Régence d'Alger et établirent la puissance turque en Afrique. Les tribus sahariennes jugèrent le moment propice pour devenir libres et s'affranchir de tous impôts, et Ouargla, malgré la distance qui la séparait d'Alger fut, de même que l'Oued Rir, visitée, pillée et rançonnée par Salah Raïs, troisième pacha, en 1555.

Cette expédition, probablement la seule que les Turcs aient dirigée sur Ouargla, ne paraît pas avoir eu des résultats bien efficaces pour l'établissement de leur domination, car, à partir de cette époque, les documents historiques sur Ouargla, et les traditions locales qui sont les guides désormais dans cette histoire inédite des guerres

du désert, nous montrent le pays sans souverain, vivant dans un état complet d'anarchie jusqu'à l'année de la peste et du tremblement de terre sous Soliman, pacha d'Alger en 1604.

Fatigués de cette anarchie, les gens d'Ouargla résolurent alors de rétablir le pouvoir monarchique et s'adressèrent à cet effet, à la famille des Cheurfa de Fez, dont le chef avait quatre fils ; Allahhoum, le plus jeune, fut nommé sultan d'Ouargla (1602).

Il reçut, comme don de joyeux avènement, quarante esclaves et un grand nombre de palmiers, en même temps qu'on lui bâtit une casbah. Le règne d'Allahhoum inaugurait une ère nouvelle dans l'existence d'Ouargla devenue Etat indépendant.

Nous allons voir apparaître les tribus nomades : Chambaa, Beni-Thour, Saïd Otba et Mekhadma. Appelés d'abors comme auxiliaires, ces étrangers s'installent bientôt en maîtres dans le pays qu'ils vont remplir de leurs luttes sanglantes.

Les sultans qui se succèderont ne seront plus que des instruments entre leurs mains, et la population sédentaire, Beni Brahim, Beni Ouagguine et Beni Sissine, privée de toute initiative, n'aura plus d'autre rôle que d'épouser leurs querelles et d'être à la remorque des partis qui se disputent le pouvoir.

Peu après son avènement, Allahhoum accepta les services d'une tribu nomade, les Chambaa Ahl Zeriba qui, depuis quelque temps, étaient venus chercher des pâturages aux environs d'Ouargla et les prit comme mezarguia (lanciers gardes du corps).

Plus tard, il accepta également la soumission d'une autre tribu nomade, les Beni Thour, que la sécheresse avait chassés du Djerid et poussés vers Ouargla.

Il accueillit d'autant mieux ces derniers, qu'il comptait s'appuyer sur eux pour reprendre l'autorité que les Chambaa commençaient déjà à exercer en son nom ;

mais ceux-ci, devinant ses intentions, enjoignirent aux Beni Thour d'évacuer le pays. Un combat s'engagea entre les deux tribus. Les Chambaa, complètement défaits, appelèrent à leur secours les Chambaa d'El Goléa et ceux de Metlili. Les Beni Thour, vaincus à leur tour, durent se replier sur Touggourt pour réparer leurs pertes. Leur retour à Ouargla fut le signal d'une défaite pour les Chambaa, qui, pris à l'improviste, furent taillés en pièces ; les hommes échappés au massacre se réfugièrent à Metlili et y réclamèrent vengeance, mais les Beni Thour, qui comptaient alors plus de 500 chevaux, étaient trop puissants pour qu'on osât les attaquer ouvertement. Les Chambaa de Metlili attendirent donc une occasion favorable pour venger la mort de leurs frères, et un jour, ayant surpris quarante cavaliers des Beni Thour qui se rendaient au M'Zab, ils les massacrèrent tous jusqu'au dernier.

A cette nouvelle, les Beni Thour prirent les armes et marchèrent sur Metlili.

Un vieux pélerin, Si El Hadj Bouhafs, fils aîné de Sidi Cheick, le célèbre marabout d'El Abiodh, en route pour la Mecque, rencontra la colonne et s'interposa comme conciliateur. Ses supplication amenèrent une réconciliation et la paix fut consentie de part et d'autre. Grâce à cette paix, deux émigrations de Chambaa purent partir de Metlili pour Ouargla, la première sous les ordres d'un nommé Bourouba, qui a donné son nom à toute la tribu des Chambaa Bourouba, la deuxième sous celui de Bou Saïd, qui a donné son nom à une fraction.

L'apaisement des partis et le gouvernement ferme et sage d'Allahoum commençaient déjà à ramener la paix dans le pays, lorsqu'un nouveau péril vint le menacer. Des gens appartenant à la tribu puissante des Hamyan achetèrent des palmiers à Ouargla. La tribu toute entière apparut, dès lors, chaque année dans l'oasis au moment de la récolte des dattes, se livrant aux plus grands désordres.

Trop faible pour repousser par les armes ces terribles serviteurs, Allahoum eut recours à la ruse, et lorsqu'à l'automne, les Hamyan revinrent à Ouargla, les Beni Thour se portèrent au devant d'eux, et leur offrirent, au nom du sultan, l'hospitalité et la diffa. Les Hamyan aceptèrent sans défiance et se laissèrent répartir entre les différentes maisons d'Ouargla. Au moment de la prière et à la voix de l'imam qui se fit entendre du haut de la mosquée, les hôtes se jetèrent tout-à-coup sur leurs invités et en firent un horrible carnage. Toutefois, un grand nombre d'Hamyan parvinrent à échapper à ces nouvelles vêpres Siciliennes ; pendant longtemps, on craignit de les voir revenir avec des tribus alliées, mais ils ne reparurent jamais. Sur ces entrefaites, les nomades du pays d'Ouargla s'accrurent de deux nouvelles tribus : les Saïd Otba et les Mekhadma, fractions de la grande tribu des Saïd. Cette tribu qui habitait aux environs d'El Adjira, se composait de quatre fractions divisées en deux camps : d'un côté les Oulad Moulet et les Saïd Otba, de l'autre, les Saïd Oulad Amar et les Saïd proprement dits, appelés plus tard Mekhadma.

A la suite de dissensions intestines provoquées par cette division, la désorganisation de la tribu eut lieu ; les Oulad Moulet se fixèrent à Touggourt, les Saïd Oulad Amar à Temacin et à El Adjira, tandis que, se rejetant vers le Sud, les Saïd Otba et les Mekhadma vinrent s'établir, les premiers à N'Goussa, les derniers à Ouargla et à Rouissat. Ceux-ci furent accueillis à bras ouverts par les sédentaires qui virent en eux des auxiliaires contre l'attaque des Hamyan qu'ils ne cessaient de redouter.

Le sultan Allahoum mourut peu de temps après, laissant quatre fils : Moulay Sliman, Moulay Moussa, Moulay Ali, Moulay Assen. L'aîné, Moulay Sliman lui succéda, mais il fut assassiné et remplacé par son frère, Moulay Moussa qui était parvenu à soulever contre lui les Chambaa, les Mekhadma et les Beni Thour, appuyés par une des fractions sédentaires des Beni Sissine.

Son fils, Moulay Allahoum, réfugié dans le quartier des Beni Ouagguine qui avaient barricadé leurs rues et ouvert des créneaux dans leurs maisons, essaya de lutter contre son oncle et de ressaisir le pouvoir. A son appel, les Saïd Otba accoururent de N'Goussa, mais après un combat qui dura quatre jours, l'avantage resta aux partisans de Moulay Moussa.

Cette lutte venait de créer dans Ouargla deux partis qui furent longtemps acharnés. D'un côté se trouvaient les Chambaa, les Mekhadma et les Beni-Thour, appuyés sur les Beni Sissine, de l'autre, les Saïd Otba, appuyés sur les Beni Ouagguine. Quant aux Beni Brahim, qui formaient la plus puissante des fractions sédentaires, ils embrassaient tour à tour l'un ou l'autre, suivant les circonstances.

Pendant plus d'un siècle, les querelles sanglantes de ces deux partis entretinrent l'anarchie dans le pays. Le récit de toutes ces luttes serait fastidieux, et la longue nomenclature des sultans, descendants et successeurs d'Allahoum ne présenterait pas, non plus, un grand intérêt. Qu'il nous suffise de dire que peu de ces malheureux moururent au pouvoir et que beaucoup d'entre eux n'eurent qu'un règne de quelques jours.

Le parti des Chambaa, Mekhadma, Beni Thour et Beni Sissine, fut longtemps le plus fort. Il succomba cependant sous les efforts des Saïd Otba qui s'étaient alliés avec des tribus étrangères, les Larbaa et les Harazlia, et sa défaite fut le point de départ d'une révolution dans la situation politique du pays. La ville de N'Goussa, quartier général des Saïd Otba, avait, depuis sa fondation, obéi à Ouargla, sa métropole. Les rôles changèrent lorsqu'ayant triomphé de leurs adversaires, les Saïd Otba devinrent les arbitres de la contrée. Ouargla fut forcée de reconnaître la suprématie de N'Goussa, qui, à son tour, eut ses sultans pris dans la famille des Ben Babia lesquels exerçaient déjà le commandement à titre de

cheikhs héréditaires. Ces derniers devinrent en quelque sorte les suzerains des sultans d'Ouargla.

Une autre conséquence du triomphe des Saïd Otba fut le rétablissement de l'autorité turque dans le pays. En effet, cette tribu, pour consolider sa puissance, fit appel au gouvernement d'Alger dont elle se constitua la tribu maghzen. Dispensée elle-même d'impôts, elle accompagnait et soutenait les agents du fisc turc qui venaient de Biskra precevoir les contributions imposées à Ouargla et aux villages environnants. C'est à cette mesure financière qui se bornait, du reste, l'immixtion du Beylick dans les affaires du pays.

La chute du pouvoir turc à Alger n'eut d'autre effet immédiat que de faire cesser la perception du tribut. Pendant plusieurs années encore, N'Goussa conserva la suprématie sur Ouargla, et ce ne fut que vers 1841 que cette dernière ville reprit son importance politique à la faveur des discordes survenues chez les Saïd Otba, et de l'intervention des autres tribus dans les nouveaux partis qui se créèrent.

La tribu des Saïd Otba était, à cette époque, divisée en trois grandes fractions : les Fetnassa, les Rahbat et les Oulad Youssef, ceux-ci composés des Beni Mansour, Sabrat et El Amarat. A la suite d'une querelle survenue entre un homme des Fatnassa et un autre des Sabrat, la tribu entière prit les armes et se divisa en deux camps : les Oulad Youssef d'une part, et les Fatnassa de l'autre. Vaincus dans un combat sanglant, ces derniers se réfugièrent à Rouissat, près d'Ouargla où ils firent alliance avec les Beni Thour, Mekhadma et Chambaa. Le premier acte de ce nouveau parti fut une révolution au sein d'Ouargla. Malgré les efforts des Beni Ouagguine, le sultan Moulay Messaoud, créature des Beni Babia de N'Goussa, fut renversé et remplacé par Moulay Taïeb.

Cet exploit accompli, les Fatnassa, Rahbat, Beni Thour, Mekhadma et Chambaa marchèrent sur N'Goussa et y

répétèrent l'acte d'Ouargla en replaçant au pouvoir Si El Hadj Ahmed ben Mohammed ben Babia qui, peu de temps auparavant, avait été dépossédé pendant son pélerinage de Tolga, par son fils aîné, Mohammed ben Babia. Ce dernier prit la fuite, accompagné des Oulad Youssef vaincus ; il revint avec eux au commencement de 1842, et son pardon fut une des clauses de leur soumission. Mais, à peine les Oulad Youssef se furent-ils éloignés de N'Goussa que le malheureux Mohammed fut, sur l'ordre de son père, le cheikh El Hadj Ahmed, mis à mort par son propre frère El Hadj Abdelkader.

Durant l'hiver 1842-1843, une scission eut lieu entre les Beni Thour et les Mekhadma amis depuis des siècles. Mettant à profit cette division, les Oulad Youssef achetèrent l'alliance des Mekhadma qui, au printemps de 1843, les rejoignirent à Bou Roubia, sous les murs d'Ouargla, campement ordinaire des Saïd Otba. Ils y étaient depuis quatre jours, lorsque le matin, ils furent attaqués et mis en déroute par les Chambaa, Beni Thour, Rahbat et Fatnassa.

Ils se réfugièrent alors entre Chott et Adjddja, mais le parti vainqueur les suivit et vint camper le soir à peu de distance.

Trop faibles pour accepter le combat, les Oulad Youssef et les Mekhadma levèrent le camp pendant la nuit. Déjà ils étaient arrivés à Garet Chouf, au S.-E. de Djebel Krima, lorsque l'ennemi les atteignit, leur tua trois cavaliers et leur enleva leurs bagages. Fiers de ce coup de main, les vainqueurs rejoignaient leur camp lorsque, par un retour agressif et inattendu, les Oulad Youssef et les Mekhadma fondirent sur les groupes restés en arrière et les écrasèrent. Les principaux chefs des Beni Thour, El Hadj Abdelkader, son fils Mohammed et son frère Naimi, périrent dans cette affaire ainsi que deux cavaliers des Beni Thour et neuf des Chambaa. Le lendemain, la paix fut faite, mais elle fut de courte durée. Quinze jours

après, les Mekhadma se détachaient des Oulad Youssef pour marcher, contre eux, dans les rangs des Beni Thour et des Chambaa. Deux combats eurent lieu dans la même journée, le premier sous les murs d'Ouargla, le second près de N'Goussa ; de part et d'autre, il y eut quelques tués.

Les Mekhadma et les Beni Thour réconciliés, ne restèrent pas longtemps unis. Une nouvelle rupture s'opéra entre eux l'année suivante. Elle avait pour cause la mort d'un homme des Beni Thour (Abdallah ben Khaled) tué dans une querelle par un individu des Mekhadma et elle eut pour résultat de faire passer les premiers dans le camp des Oulad Youssef, lorsque ceux-ci revinrent quelques jours plus tard à N'Goussa. Joints aux Beni Thour, les Oulad Youssef marchèrent alors sur les Fatnassa, Rahbat et Mekhadma, les attaquèrent à Mindès, près d'Ouargla, et leur tuèrent quinze hommes et trente-cinq chevaux. Après cette affaire, la paix fut conclue : les Oulad Youssef se réconcilièrent avec leurs frères, les Fatnassa et les Rahbat et le lien ancien qui unissait les Beni Thour fut renoué.

Nous eussions pu abréger le récit de ces petites guerres locales, mais nous avons cru nécessaire de mettre en évidence et l'état d'anarchie qui régnait avant la domination française, dans ces régions livrées par leur indépendance même à la fureur des partis, et l'esprit mobile de la population qui ressort de la fragilité de leurs alliances, et le rôle omnipotent joué par les tribus nomades annihilant presque complètement l'action des fractions sédentaires. Nous ajouterons que chaque péripétie de ces luttes de partis fut, dans l'intérieur d'Ouargla, le signal d'une espèce de révolution de palais.

De 1841 à 1872, le petit trône d'Ouargla fut successivement occupé par Moulay Taïeb, Moulay Dahbi, Moulay Ali, Moulay Ahmed, Moulay Messaoud et Moulay Abdelkader. L'un d'entre eux, Moulay Ahmed fut fusillé en

1872, par la colonne Lacroix, à la suite d'événements qui trouveront place dans la suite.

Nous venons de résumer l'histoire d'Ouargla avant l'arrivée des Français. Il nous reste à présenter l'historique de la conquête de ce pays, dûe aussi bien à la politique qu'à nos armes. Nos préoccupations actuelles sur les moyens propres à consolider notre autorité dans cette partie du Sahara, augmentent encore l'intérêt qui s'attache au récit des événements qui y ont provoqué ou suivi l'établissement de notre domination.

Les populations d'Ouargla restèrent pendant longtemps indifférentes au progrès de nos armes en Algérie. Les Saïd Otba figurent toutefois parmi les contingents d'Abd-el-Kader au siège d'Aïn Madhi (1838), mais ce n'était là qu'une lutte entre indigènes et plusieurs années se passent encore avant que les circonstances nous appellent dans ces régions lointaines. Nous nous rapprochons cependant, et l'occupation de Boghar, de Tiaret (1843), celle de Biskra (4 mars 1844) et l'expédition de Laghouat, qui se termina par l'investiture d'Ahmed ben Salem comme khalifa de cette région, amenèrent forcément notre intervention dans les affaires sahariennes. Ce ne fut toutefois qu'en 1848 que les événements commencèrent à attirer nos regards vers Ouargla.

Les Ben Djallab, cheikhs héréditaires de Touggourt, avaient autrefois échangé avec les Ben Babia, cheikhs de N'Goussa, de riches présents qui, dans l'intention des premiers, étaient des jalons pour l'établissement de leur suzeraineté. En 1848, Abderrahmane ben Djellab, après son succès contre Temacin, essaya de faire revivre ces anciennes prétentions. Comptant sur notre appui et aidé par les Selmia, les Oulad Moulet et les Ouled Saïha, il tenta une démonstration sur Ouargla dans le but spécieux de rétablir Moulay Dahbi qui venait d'être renversé par Moulay Taïeb. Malgré la connivence des Beni Ouagguine, il ne put rien contre cette ville et dut se

replier sur l'Oued Rir après avoir pillé, pour tout exploit, les troupeaux des Beni Ouagguine, fauteurs de ses projets avortés. On comprend qu'une pareille conduite enleva à Ben Djellab le peu de partisans qu'il avait pu se créer à Ouargla. Ce n'était donc pas par lui que nous devions espérer d'arriver à la conquête de ce pays. L'ambition du cheikh de N'Goussa allait, du reste avant peu, nous valoir des ouvertures de soumission et nous fournir une occasion plus légitime d'intervention.

En effet, l'année suivante (1849), le cheikh El Hadj Ahmed ben El Hadj Mohammed ben Babia, désirant s'appuyer sur notre influence, envoya son fils Bou Hafs, à Tiaret et de là, à Alger, nous offrir le présent annuel d'un impôt et la reconnaissance de l'autorité française.

Bou Hafs arriva à Alger le 6 juillet, accompagné d'Adda ben Saad, cheikh des Saïd Otba. Leurs propositions, appuyées par le commandant supérieur de Tiaret, furent agréées, et quelques jours plus tard, El Hadj Ahmed ben El Hadj Mohammed ben Babia, fut nommé khalifa de N'Goussa, et Adda ben Saad, caïd des Saïd Otba.

Le nouveau khalifa chercha vainement à imposer son autorité et la nôtre à Ouargla. Les Saïd Otba, sur lesquels il comptait, loin de lui prêter leur concours, se laissèrent entraîner à la révolte par les Larbaa et les Harazlia, et commencèrent avec eux, à la fin de 1850, des courses contre les tribus du cercle de Biskra. Telle était la situation, lorsqu'en juillet 1851, l'arrivée à Ouargla d'un pélerin de la Mecque, Mohammed ben Abdallah, de la famille de Oulad Sidi Cheikh, donna, dans tout le Sahara, le signal d'une conflagration dont Ouargla fut le foyer.

Mohammed ben Abdallah était un homme que l'autorité française, en 1842, avait cherché à opposer à l'émir Abd-el-Kader, et avait nommé khalifa de Tlemcen.

Ses actes n'ayant pas répondu à notre attente, et devenant plus gênant qu'utile, il avait été écarté des affaires tout en conservant son traitement.

Parti plus tard pour la Mecque, il s'était mis, pendant son voyage, en relation avec les Turcs qui résolurent de l'employer à troubler l'Algérie. Débarqué en 1840 avec Izzet Pacha, ils s'étaient rendus au Djebel Lagdar, et s'étaient entendus avec Si Snoussi, fondateur de l'ordre si tristement célèbre par son acharnement fanatique contre les chrétiens. De Tripoli, Mohammed ben Abdallah avait gagné Ghadamès. Enfin, au mois de juin 1851, il arrivait au milieu des tentes des Chambaa, prenait le titre de Chérif et commençait à prêcher la guerre sainte contre les Français et leurs alliés.

A la voix du Chérif, toutes les tribus d'Ouargla, Chambaa, Mekhadma, Beni Thour, Saïd Otba, se soulevèrent et le 21 août, à 4 heures du soir, au nombre de 100 cavaliers et de 300 fantassins, elles tombèrent à l'improviste sur les Oulad Moulet, nos alliés, campés à Stil, dans le bas de l'Oued Itel. Ceux-ci, qui ne comptaient que 30 cavaliers, se défendirent avec leur bravoure accoutumée; mais ils sont écrasés par le nombre ; 11 cavaliers sont tués, 15 blessés et 800 chameaux sont enlevés par l'ennemi.

Après ce coup Mohammed ben Abdallah se replie sur la petite oasis d'El Alia où il entraîne dans son parti les Oulad Sidi Sliman et la moitié de la grande tribu marabtine des Oulad Saïha, puis il revient à Ouargla. Là, il réunit tout le parti hostile à N'Goussa, il marche sur cette ville, rase son enceinte et fait la récolte de ses palmiers. Le cheikh Bou Hafs, qui avait succédé à son père, parvint à fuir et à se retirer à Tiaret. Le Chérif entra ensuite à Ouargla ou plutôt à Rouissat et passa le mois de septembre à se faire construire une casbah et à recruter du monde. Il lance de toutes parts des lettres et des émissaires et envoie une députation de Mekhadma à Si Hamza ben Sidi Cheikh.

Se croyant suffisamment préparé pour l'expédition qu'il

projetait sur Temacin et sur Touggourt, Mohammed ben Abdallah se mit en marche dans les premies jours d'octobre à la tête d'une centaine de cavaliers et de 900 fantassins, presque tous Chambaa et Mekhadma.

Le village de Blidet Amar lui apporta la diffa et les gens de Témacin arrivèrent au devant de lui pour lui faire leur soumission ; malgré les conseils de Si Mohammed el Aïd, marabout de Témacin, qui prêchait la neutralité. A cette nouvelle, le cheikh Abderrahmane ben Djellab, de Touggourt, à qui, de Biskra, on avait envoyé en toute hâte quatre cents cavaliers des nomades, commandés par Si Cheikh ben Ganah, se mit en mouvement. A la tête de 600 cavaliers, il tombe sur le camp du Chérif qui se réfugie en toute hâte, avec tout son monde, sous les palmiers de Témacin. Les habitants sortirent en armes et engagèrent une fusillade derrière leurs palmiers.

Ben Djellab fut repoussé et ce combat lui coûta cinq tués et cinq blessés ; les pertes du Chérif furent d'une trentaine de morts et huit ou dix blessés.

Le soir, Ben Djellab retourna à Touggourt et y passa les journées du 6 et 7 octobre à célébrer l'Aïd et Kébir. Le 8, il se reporta contre Si Mohammed ben Abdallah qui n'avait point quitté Témacin. Malgré leur entrain, les goums ne purent rien sous les palmiers où l'ennemi s'ttait réfugié, et les fantassins qui, seuls, auraient pu agir efficacement, lâchèrent pied et entraînèrent les cavaliers dans leur fuite. Mohammed ben Abdallah sachant que des renforts étaient partis de Biskra, n'osa pas les poursuivre, jugea qu'il était prudent de battre en retraite, et retourna à Ouargla.

Ayant échoué dans ses projets contre Touggourt, le Chérif sentit qu'il ne dominerait pas dans le Sahara sans le secours d'une tribu puissante par sa cavalerie. Aussi retourna-t-il ses intrigues contre la riche et belliqueuse tribu des Laarba, commandée par le cheikh Ben Naceur Ben Chora et tourmentée à ce moment par les prétentions

contraires de Si Chérif Bel Arech, notre bach agha de Djelfa et d'Ahmed ben Salem, notre khalifa de Laghouat. Ennemi juré de ce dernier, Ben Naceur Ben Chora accepta les avances qui lui furent faites et entra ainsi contre nous dans une voie d'hostilité qu'il ne devait plus abandonner depuis et qu'il continue encore à cette heure. Comptant sur son concours, Mohammed ben Abdallah partit d'Ouargla les premiers jours de décembre 1851 avec les Saïd Otba, les Chambaa bou Rouba (d'Ouargla), les Chambaa El Mouadhi (d'El Goléa), qui étaient venus le rejoindre et il marcha contre les Oulad Saad ben Salem.

Il parvint à surprendre cette tribu sur les bords de l'Oued El Ahmar, lui enleva 500 chameaux, 400 bœufs et plus de 4.000 moutons et après ce coup de main, il gagna Berrian où il fut bientôt rejoint par Ben Naceur Ben Chora et une partie des Larbaa.

Le bach-agha Si Chérif Bel Arech, le khalifa ben Salem et l'agha du Djebel Amour furent lancés contre lui, avec de nombreux contingents indigènes. Dans l'engagement qui eut lieu, Si Chérif, avec ses goums, fut le seul qui fit son devoir; déjà il prenait le dessus, lorsque les Larbaa de Ben Salem faisant défection sur le champ de bataille, passèrent du côté de leurs frères et de Ben Chora et se jetèrent sur les derrières de Si Chérif Bel Arech qui dut prendre la fuite avec des pertes énormes.

Cette malheureuse affaire et la désertion des Larbaa étaient de nature à entraîner de nouvelles défections. Pour les prévenir et reconstituer l'autorité de Si Chérif, le général Ladmirault, commandant la subdivision de Médéa, reçut l'ordre de se mettre en campagne en même temps que le commandant Deligny, directeur des Affaires Arabes dans la province d'Oran, marchait sur les Ouled Sidi Cheikh dont l'hostilité venait de s'accentuer. Les mois de mars et d'avril 1852 se passèrent, pour Mohammed ben Abdallah, à observer les mouvements de la colonne Lad-

mirault qui, malheureusement, rentra à Médéa vers la fin d'avril. Cette rentrée produisit un effet fâcheux dans le Sud. Tenu en échec par la présence de nos troupes sur le haut de l'Oued Djedi, le Chérif, put après leur départ reprendre ses projets, agiter les populations et recruter de nouveaux contingents. Fort de notre éloignement, il annonça hautement son intention de se ravitailler dans l'Oued Rir et de marcher ensuite vers les Zibans.

La première partie de son programme etait pour lui d'une exécution facile. Une révolution favorable aux desseins du Chérif venait, en effet, de s'accomplir dans l'Oued Rir. Le cheikh Abderrahmane ben Djellab, notre allié, après une tentative d'assassinat dirigée contre lui par son compétiteur et cousin Sliman ben Djellab, était mort, le 25 janvier 1852, des suites de ses blessures. Son fils Abdelkader, âgé de huit ans, lui avait succédé sous la tutelle de sa mère et la protection de la France. Mais Sliman qui, après son crime, s'était refugié auprès du Chérif, était revenu pour renverser son jeune parent et avait pris le commandement, tout en protestant de sa soumission à notre cause. Il avait néanmoins conservé ses relations avec l'agitateur. Aussi, quand celui-ci parut, l'accueillit-il parfaitement, découvrant ainsi sa trahison envers nous.

Une fois ravitaillé, le Chérif marcha, ainsi qu'il l'avait publié, sur les Zibans, et apparut le 22 mai vers 10 heures du matin en face de Mlili. A midi, il fut attaqué et mis en déroute par le commandant Collineau, commandant supérieur du cercle de Biskra qui avait été prévenu à temps.

Les contingents d'Ouargla éprouvèrent de grandes pertes dans ces combat ; laissant entre nos mains leurs vivres et leurs munitions, ils se dispersèrent et rentrèrent chez eux. Quant à Mohammed ben Abdallah, il se retira précipitamment dans l'Oued Itel.

Sa présence sur ce point où il semblait vouloir établir

son quartier général, était une menace pour la sûreté du Sahara. Deux colonnes se formèrent pour l'en chasser, l'une à Biskra, sous le commandement du colonel Desvaux, l'autre à Bou Saâda sous les ordres du capitaine Pein. Le colonel allait se mettre en mouvement, lorsque les événements des Haracta l'appelèrent brusquement dans d'autres régions, et le forcèrent de se porter au secours d'Aïn-Beïda, contre-temps fâcheux, et que l'ennemi sut mettre à profit.

En effet, le 18 juin, conduit par les Oulad Sassi, fraction des Oulad Zekri, le Chérif avec 400 fantassins, surprit les Oulad Harkat et les Oulad Sidi-Zian, et les razzia complètement. Il venait de repasser le Bou Kahil, lorsque l'approche du capitaine Pein le força à rétrograder. Cet officier razzia les Oulad Sassi (16 juillet) mais ne put atteindre l'agitateur qui, repassant l'Oued Itel, gagna Dzioua et de là les Beni M'Zab où il passa le reste de l'été.

Au mois d'octobre, il se remit en mouvement et fit une démonstration sur Laghouat, ville qui nous était soumise mais que nous n'avions pas encore occupée militairement.

Le général Yusuf, alors en observation à Djelfa, se porta aussitôt sur le point menacé, fit prendre quelques dispositions aux habitants et retourna à Djelfa le 17 octobre. Le Chérif paraissait s'être éloigné ; mais au mois de novembre, il reparut devant Laghouat qu'il rallia à sa cause et se jeta dans cette ville avec l'intention de s'y bien défendre. Nos colonnes s'y portèrent sous le commandement en chef du général Pélissier.

Laghouat fut prise le 4 décembre 1852, après un assaut meurtrier qui est un des faits d'armes les plus mémorables de nos annales algériennes.

Mohammed ben Abdallah parvint à se sauver et se réfugia chez les Chambaa à Hassi Aïn Naga, près d'Ouargla. Ces derniers avaient déjà oublié la leçon qui leur

avait été infligée sept mois auparavant à Metlili, car, à peine le Chérif apparut-il, que tous les groupes épars dans le Sahara se rallièrent à lui et l'aidèrent à reprendre les hostilités. Le 13 janvier 1853, accompagné de Ben Naceur Ben Chora, il part à Hassi Aïn Naga avec 200 cavaliers et 300 fantassins composés de Larbaa, Harazalia et Chambaa, passe par Dzioua et Daia Tarfaih près de Tarmena, arrive à l'Oued Fahama, près d'El Badj, et tombe sur les troupeaux des Souama, puis sur les tentes des Rahman qu'il rase complètement malgré la présence sur l'Oued Retem, de Si Ahmed bel Hadj Gana, caïd des Arab Reraba (mort en 1864) à la tête de 300 cavaliers.

Après ce coup de main, il se rapproche du M'Zab où il cherche à entraîner quelques tribus en intelligence secrète avec lui. Le bach-agha de Djelfa, Si Chérif bel Arech reçoit immédiatement l'ordre de se mettre en mouvement et, soutenu par le commandant du Barail, à la tête des troupes composant la garnison de Laghouat, il fait une course chez les Beni M'Zab, qui se soumettent aussitôt et chez les Larbaa et Harazlia, dont quelques fractions rentrent également dans le devoir. Devant cette démonstration, Mohammed ben Abdallah est obligé de se replier sur Rouissat où, après quelques pointes vers El Okaz, Oued Bosbès et El Hadjira, il se décide à passer l'été.

Dans le mois de septembre. il se met à nouveau en route accompagné de deux membres de la famille des Oulad Sidi Cheikh, Si Naïmi et Si Zoubir, frères de Si Hamza, qui étaient venus le rejoindre précédemment avec des contingents. Diverses razzias sont opérées par eux entre Laghouat et Géryville ; ils échouent du côté d'Oum Saad ; mais ils parviennent enfin à surprendre les Oulad Saad ben Salem, et leur enlèvent 400 chameaux et 11 troupeaux de mouton.

Cette guerre de partisans et l'offensive prise par le Chérif à l'égard de nos tribus soumises, compromettaient le

prestige de notre autorité et avaient déjà trop duré ; il était temps de frapper un grand coup qui rétablît notre supériorité vis à vis de nos ennemis du Sud et raffermît les tribus hésitantes dans le sentiment du devoir. Dans ce but, le Gouverneur Général décida que des pointes profondes seraient poussées simultanément dans le Sud par des goums tirés de Biskra, Bou-Saâda, Laghouat et Géryville.

Sidi Hamza, chef des Oulad Sidi Cheikh fut chargé du principal rôle dans cette expédition dirigée contre le Chérif et ses adhérents.

Les Oulad Sidi Cheikh, auxquels appartenait Mohammed ben Abdallah avaient, sur les suggestions de celuici, manifesté dès le début de la guerre, des tendances qui nous étaient hostiles.

Au commencement de 1852, le commandant Deligny avait dû marcher sur eux pour arrêter leur révolte, et avait enlevé leur chef, Si Hamza, qui plus tard, fut remis en liberté après nous avoir offert ses services.

Tout récemment, deux de ses frères, Si Zoubir et Si Naïmi, avaient rejoint le Chérif. Loin de les imiter, Si Hamza avait cherché, mais en vain, à les retenir. Nommé khalifa du Sahara oriental, il avait pris avec nous des engagements auxquels nous crûmes pouvoir nous fier et dont l'événement justifia la sincérité.

Le 1er novembre 1853, il partit de Géryville avec 1.000 cavaliers et 1.000 fantassins, emportant avec lui deux mois de vivres. Il devait être soutenu par les commandants Niqueux et du Barail, qui se mirent en mouvement à la fin de décembre pour se porter, l'un sur Berrian, l'autre sur Metlili.

Si Hamza était en marche sur le M'Zab, lorsqu'il apprit qu'un commencement de mésintelligence était survenu entre ses frères et le Chérif et que la dissolution du parti de ce dernier, était imminente à Ouargla. Il marche aussitôt sur cette ville, passe par Metlili et arrive à N'Goussa.

Le cheikh Taïeb ben Babia, qui, deux ans auparavant, avait pris la place de son frère Bou Hafs, vint au devant de lui, lui fit sa soumission et lui apprit que le Chérif était à Ouargla. Laissant ses munitions à N'Goussa, sous la garde de 500 fantassins et du cheikh, Si Hamza part aussitôt, avec ses cavaliers, pour razzier les tribus insoumises autour d'Ouargla. Quelques heures à peine après son départ de N'Goussa, le Chérif arrive avec 4.000 hommes dont 200 cavaliers. Un combat s'engagea. Le Chérif, repoussé par les fantassins laissés par Si Hamza, et par les habitants de N'Goussa, est obligé de s'éloigner avec une perte de 10 fantassins et 2 cavaliers tués. Ayant appris après l'affaire que Si Hamza est en marche vers ses campements, il se porte sur ses traces et l'atteint à quatre journées de marche au Sud d'Ouargla.

Il s'aperçoit alors que les forces de Si Hamza sont plus considérables que les siennes, et voulant éviter le combat, il profite de la nuit pour se jeter sur un terrain difficile, au lieu dit « Areg Bou Seroual ».

Au point du jour le khalifa se porta néanmoins contre lui et le combat devint inévitable. Le premier engagement semble favorable au Chérif. Si Hamza, voyant les siens plier, ordonne à tous les cavaliers de mettre pied à terre pour leur ôter la possibilité de fuir, et lui-même, pour leur montrer qu'ils ne les abandonne pas, change sa monture de guerre contre un mauvais cheval.

L'action devient très vive. Nos goums prennent bientôt l'avantage, et la victoire reste enfin à Si Hamza. Les pertes de l'ennemi furent considérables. Le Chérif parvint à s'échapper avec Ben Naceur Ben Chora, qui avait reçu une balle au bas-ventre, et qui fut emporté sur un chameau.

La presque totalité des dissidents Larbaa, Chambaa, Mekhadma, Saïd Otba, ainsi que les deux frères du khalifat, Si Zoubir et Si Naïmi, ne suivirent pas Mohammed ben Abdallah et firent leur soumission sur le champ de

bataille même. Après cette brillante affaire, Si Hamza vint s'installer à Rouissat, dans la propre maison du Chérif.

Il ne restait plus qu'à recueillir les fruits de cette importante victoire qui venait de ruiner pour longtemps, sinon pour toujours, les affaires du Chérif.

Par ordre du Gouverneur Général, le colonel Durieu, commandant la subdivision de Mascara, se porta immédiatement chez les Beni M'Zab, prit le commandement des colonnes Niqueux et du Barail, comprenant ensemble 600 baïonnettes et 350 sabres, campa quelques jours dans le M'Zab qui lui fit l'accueil le plus empressé et s'avança vers Ouargla où l'attendait le khalifa. Il arriva avec sa colonne le 27 janvier 1854 et il y fut reçu par Si Hamza à la tête de ses goums et en présence des populations arabes qui renouvelèrent solennellement leur soumission à la France. Après avoir visité les oasis de N'Goussa et d'Ouargla, et arrêté avec Si Hamza un projet d'organisation du pays, le colonel Durieu prit la route de Laghouat accompagné de ce chef indigène, et se faisant suivre des principaux chefs, tant des tribus nomades que des populations sédentaires. Son arrivée à Laghouat coïncida avec celle du Gouverneur Général qui s'occupa aussitôt de l'organisation politique du Sahara algérien soumis définitivement à notre domination.

Les rapides résultats que l'on venait d'obtenir, démontraient l'influence immense des Oulad Sidi Cheikh dans ces régions lointaines. En particulier, la belle conduite de Si Hamza le désignait comme l'homme le plus capable de nous conserver le pays dont nous lui devions en quelque sorte la conquête.

Alors que depuis près de deux ans le Chérif Mohammed ben Abdallah nous tenait en échec et se promenait presqu'en maître dans le Sahara, il avait suffi du concours énergique de Si Hamza pour rétablir nos affaires en moins de deux mois et, comme par enchantement, faire déposer les armes à toutes les tribus insoumises.

Ces considérations dominèernt naturellement en 1853, lorsqu'il fut question d'organiser le pays. Si Hamza fut maintenu comme khalifa du Sahara occidental, c'est-à-dire de toute la zone saharienne qui s'étend entre Ouargla et Géryville. A ce commandement furent rattachées toutes les tribus d'Ouargla constituées en aghalik, sous les ordres de Si Zoubir, frère de Si Hamza.

Les années qui suivirent démontrèrent que l'on avait été bien inspiré dans cette organisation.

Pendant huit ans, de 1853 à 1861, l'aghalik d'Ouargla parut jouir d'une paix profonde.

Le 1er janvier 1857, trois colonnes parties de Biskra, Bou Saâda et Laghouat, firent leur jonction à Ouargla et revinrent après avoir trouvé le pays dans le calme le plus parfait. La présence de nos troupes produisit un excellent effet sur ces populations encore peu familiarisées avec l'uniforme français, et permit de dresser la carte du pays.

Pendant cette période de paix pour Ouargla, le Chérif Mohammed ben Abdallah n'était pas resté inactif ; toutefois ses efforts étaient restés impuissants pour soulever les tribus soumises au commandement des Oulad Sidi Cheikh. Après sa défaite d'Areg Ben Seroual, il avait d'abord fui au Djerid avec Bou Naceur Ben Chora, mais, reprenant presque aussitôt les hostilités à la tête des contingents Larbaa, Harazlia et Oum el Akroua, qui l'avaient suivi, il s'était jeté sur quelques tribus du cercle de Biskra, avait fait quelques razzias, notamment sur les Ouled Harkat à El Oribat. N'ayant pu prendre pied dans le groupe d'Ouargla, il s'était porté vers le Souf, appelé par Selman ben Djellab, soulevé contre nous. Il était venu le rejoindre, avec ses contingents, et avait pris part au combat mémorable de Mégarrin (1er décembre 1854) qui nous ouvrit les portes de Touggourt. Obligé de fuir avec Selman, il s'était retiré de nouveau au Djerid, puis, n'ayant pu s'entendre avec Ben Naceur Ben Chora, il avait gagné le territoire tripolitain et, plus tard, les campements des

Touaregs aux environs d'In-Salah où il resta jusqu'en 1861.

Le 15 août de cette année, il reparut dans l'aghalik d'Ouargla avec une bande de Touaregs, et recommença contre nous une campagne qui devait être aussi courte que malheureuse pour lui. Il débuta en enlevant, près du puits de Krelif (entre Hadjira et N'Goussa), neuf troupeaux de chameaux aux Mekhadma ; il gagna ensuite Matmat, s'y reposa les 17, 18 et 19, puis il prit position à El Habib, entre Ouargla et Rouissat. Les Chambaa, amis de longue date des Touaregs, furent les premiers à lui faire leur soumission ; seul, le cheikh Si Ahmed Chaïb dit El Bissati, resta dans le devoir.

Une députation des Mekhadma arriva bientôt après, demandant la reddition des chameaux enlevés au Krelif, lesquels avaient déjà pris la route d'In-Salah. Le Chérif répondit aux émissaires que le seul moyen de réparer leurs pertes était de marcher avec lui. L'hésitation des Mekhadma détermina le Chérif à une démonstration insignifiante vers leurs tentes. Après une lutte factice, les Mekhadma et les Beni Thour se soumirent et offrirent à Si Mohammed ben Abdallah le cheval de gada.

Restait le point capital : la soumission de la ville. Pendant que l'agitateur usait ses moyens de séduction pour l'obtenir, Si Ali Bey, caïd de l'Oued Rir et Souf depuis la prise de Touggourt, réunissait à El Hadjira un goum de 170 cavaliers et 1.500 fantassins presque tous Souafa, et était rejoint par El Bissati, cheikh des Chambaa, et El Hadj Guenan, chef des Mekhadma. Ces deux hommes lui déclarèrent qu'Ouargla n'attendait que son arrivée pour se prononcer contre le Chérif et pour le lui livrer.

La défense de cette ville eût incombé naturellement à l'agha Si Zoubir, mais ce chef indigène, apathique et toujours malade, était à ce moment loin d'Ouargla.

Du reste, la mollesse et l'incapacité dont il fit preuve

en cette occasion déterminèrent plus tard une enquête qui fut suivie de son remplacement.

Si Ali Bey se mit immédiatement en mouvement et arriva le 1er octobre à N'Goussa où il fut très bien accueilli. Se dirigeant ensuite sur Ouargla, il campa le même jour à Bu Mendil où vinrent le rejoindre les notables des Chambaa, des Mekhadma et Beni Thour. Aux sollicitations et aux conseils d'Ali Bey, ces gens répondirent qu'au lieu de livrer le Chérif, ils préféraient l'abandonner et garder la neutralité pour ne pas trop se parjurer vis à vis de lui. La nuit se passa sans événement.

Le lendemain matin, le Chérif s'étant replié avec tout son monde sous les palmiers de Rouissat, Si Ali Bey eut la preuve que les Chambaa, les Mekhadma et Beni Thour n'étaient nullement disposés à abandonner l'agitateur. Devant la position retranchée de ce dernier, un combat eût été dangereux pour nos goums. Aussi Si Ali Bey n'y pensait pas, lorsque quelques-uns de ses cavaliers, qui avaient mené boire leurs montures aux puits situés entre son camp et Rouissat, furent attaqués tout-à-coup par les Chambaa et les Touaregs. La fusillade commença; le goum du caïd s'engagea sans ordre, et lorsqu'il fallut soutenir ce mouvement, les fantassins Souafa, soit peur, soit trahison, restèrent sourds au commandement et refusèrent de donner.

Désespérant de les faire marcher, le caïd s'élança alors à la tête de ses cavaliers. Mais que faire contre un ennemi embusqué dans des jardins et retranché derrière des murs. Après une courte lutte, Si Ali Bey fut forcé de rallier ses cavaliers et, voyant qu'il ne pouvait compter sur le reste de son monde, il reprit la route de Touggourt. Sa retraite livrait au Chérif la ville d'Ouargla qui fit sa soumission quelques heures après (2 octobre 1861).

Aussitôt, un grand déploiement s'organisa à Géryville et à Laghouat. Ceux de Géryville se portèrent immédiatement sur Ouargla sous le commandement du bach-agha

Si Bou Beker, fils et successeur de Si Hamza. Ce dernier, appelé à Alger pour répondre à de graves accusations portées contre lui par des gens d'Ouargla et de N'Goussa, était mort dans cette ville deux mois auparavant (21 août 1861), et ses fonctions de khalifa avaient passé à son fils aîné sous le titre plus modeste de bach-agha.

Cependant le Chérif continuait ses incursions. Le 10 octobre, il enlevait des troupeaux aux Oulad Saiha, mais ce fut son dernier exploit. Le 13, il était repoussé à Ksar el Hiren, et il était forcé de se replier sur N'Goussa où il campa les 18 et 19. C'est là qu'il fut surpris par les goums de Géryville à la tête desquels se trouvaient Si Bou Beker et Si El Ala,frères de Si Hamza. Le Chérif prit aussitôt la fuite. Les Chambaa, Beni Thour et Mekhadma agirent tout autrement qu'avec Si Ali Bey et n'hésitèrent pas à poursuivre l'agitateur, de concert avec nos goums. Mohammed ben Abdallah, abandonné de tout le monde, fut atteint, entouré et fait prisonnier sans coup férir dans les dunes de Bou Boroual, à Guera el Hadj. Quelques jours après, il fut interné en Corse et plus tard à Bône.

La prise du Chérif valut au jeune bach-agha la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Les derniers événements ayant fait ressortir d'une façon manifeste l'incapacité de l'agha d'Ouargla, Si Zoubir, toujours malade du reste, ce chef indigène fut remplacé dans son commandement (4 janvier 1862) par son frère Si El Ala, homme aussi intelligent qu'énergique. Si Bou Beker survécut moins d'un an à son père; il succomba à une courte maladie le 29 juillet 1862 et il fut remplacé comme bach-agha par son frère Si Slimane Ben Hamza, le promoteur de cette vaste insurrection qui éclata dix-huit mois plus tard.

Diverses versions ont circulé relativement aux causes réelles de cette insurrection. Voici les renseignements fournis à ce sujet par plusieurs individus des Chambaa

et Mekhadma, confidents intimes de Si Slimane et de Si El Ala.

Deux partis divisaient alors et divisent encore les populations du M'Zab : le çof Chergui et le çof Gharbi. Au commencement de 1863, une querelle très vive ayant éclaté à Guerrara dont les habitants étaient partagés entre les deux fractions, Brahim Ben Bouhoun, chef du çof Gharbi acheta l'appui de Si Slimane et soudoya les Chambaa de Metlili et les Mekhadma d'Ouargla. A la tête de ces deux tribus, il pénétra de nuit dans Guerrara et fit main basse sur les gens du çof opposé qui, pour se venger des meurtres et des actes de pillages commis par leurs adversaires, portèrent plainte à l'autorité française. M. le capitaine Burin, alors commandant supérieur de Géryville, fut chargé de faire une enquête sur le rôle joué dans cette affaire par les Chambaa de Metlili et les Mekhadma. Les principaux coupables furent signalés par cet officier à Si Slimane, avec ordre de les arrêter. Cet ordre fut éludé, et le capitaine Burin prit le parti de se rendre compte par lui-même, dans une tournée à Metlili et à Ouargla, des atermoiements opposés par Si Slimane qui dut l'accompagner. Pendant cette tournée, le bachagha, continua par des faux-fuyants, à entraver l'arrestation des coupables. Ces manœuvres n'échappèrent pas au capitaine Burin. On raconte que cet officier dut quitter précipitamment Ouargla sur un avis secret que sa vie serait menacée en route par Si Slimane. Il ne lui avait pas caché son indignation et il avait eu, avec lui, une altercation des plus vives. Si Slimane ne rentra pas à Géryville et gagna les campements des Oulad Sidi Cheikh. Mandé quelques jours plus tard au chef-lieu du cercle, il refusa de s'y rendre, levant dès ce coment l'étendard de la révolte; il fit appel aux Oulad Sidi Cheikh, publia que les Français avaient empoisonné son père et son frère, que ses propres jours étaient en péril et qu'il n'y avait plus d'autre parti à prendre que de se lever en masse contre notre domination.

Cet appel fut entendu. Dès le lendemain, les contingents des Zoua, ceux des autres tribus des Oulad Sidi Cheikh, les Laghouat Ksal et les Harrar accoururent se ranger sous la bannière de Si Slimane qui partit aussitôt à leur tête pour aller camper à El Hassi, près de Metlili. Là, il rallia à lui les Chambaa Beraaga et envoya des émissaires à l'agha d'Ouargla, Si El Ala, son oncle, dans le but de soulever les tribus de cette région. Prompts à obéir à cette excitation à la révolte, Si El Ala et la plupart des nomades d'Ouargla prirent les armes aussitôt. Les Oulad Smaïn, fraction des Chambaa et les Saïd Otba, restèrent seuls fidèles et se retirèrent, les premiers à N'Goussa et les derniers chez les Larbaa, leurs alliés qui n'avaient pas encore fait défection.

Les Mekhadma commencèrent les hostilités et enlevèrent, aux environs d'Ouargla, 57 chameaux appartenant à une caravane des Oulad Zekkri, de Biskra. Quelques jours plus tard, vers le milieu de mars, ils partirent avec les Chambaa (moins la fraction des Oulad Smaïa), sous la conduite de Si El Ala, et joignirent Si Slimane à Oum Damrane, à trois journées de Metlili, après avoir razzié sur leur route deux caravanes de Larbaa et d'Harazlia, qui se rendaient au marché d'Ouargla. D'autres tribus s'étaient soulevées, en même temps. Le 26 mars, les Oulad Yacoub faisaient défection, malgré leur caïd, Si Zirem, et se ralliaient au chef de l'insurrection.

Le 27, arrivèrent à Oum Damrane, les Trafi et si Djelloul ben Hamza avec un petit contingent de Touaregs. C'est alors que Si Slimane, se jugeant assez fort pour prendre l'offensive, se mit en mouvement vers Géryville et attaqua, le 8 avril à Aouïnet Bou Bekeur, près Stitten, la petite colonne du colonel Beauprêtre, commandant supérieur de Tiaret.

Le retentissement qu'a eu le combat de Aouïnet Bou Beker nous dispense d'insister sur les détails de cette malheureuse affaire*; qu'il nous suffise de dire que, sur-

pris pendant la nuit, cerné par des forces supérieures, trahi par des spahis originaires des Harrar, le colonel Beauprêtre succomba avec ses 100 zouaves, c'est-à-dire tout son monde. Mais nos soldats vendirent chèrement leur vie.

Si Slimane fut tué et avec lui beaucoup de ses cavaliers.

Comme on pouvait s'y attendre, ce succès des rebelles au début de l'insurrection, eut, malgré la mort de leur chef, remplacé immédiatement par son frère, Si Mohammed, l'influence la plus fâcheuse sur les dispositions de nos tribus à notre égard. De nouvelles défections se produisirent aussitôt. Le 18 avril, la tribu des Oulad Chaïb, se souleva à son tour avec son agha Naïmi ben Djedid et les frères de celui-ci. Ce soulèvement fut, pour nous, le signal d'un nouveau désastre : un peloton de spahis, envoyé en reconnaissance vers Tagguin, fut presque entièrement détruit par les Oulad Chaïb et le sous-lieutenant Ahmed ben Rouila, qui le commandait, mourut bravement à la tête de sa troupe.

Cependant les colonnes Deligny, Martineau, Yusuf, Liébert, Seroka étaient déjà en mouvement : le 28 avril, le général Martineau livra combat aux dissidents à Aïn Segta, à une journée N.-O. de Géryville, combat terrible où, de part et d'autre, les pertes furent très considérables.

Nous eûmes, de notre côté, 72 tués et 31 blessés. Les Chambaa d'Ouargla, les Mekhadma et les Beni Thour, présents à cette affaire, perdirent quelques hommes. Soit découragement, soit tactique, un grand nombre se séparèrent de la colonne ennemie pour rentrer à Ouargla et nous porter des coups inattendus.

Arrivés dans leur oasis le 10 mai, ils tentent, après quelques jours de repos une razzia sur les Mekhalif el Djord, mais ils sont repoussés avec une perte de 6 tués et 6 blessés et laissent, entre les mains des Mekhalif, 51 méhara et 60 fusils.

Après cet échec, ils se présentent devant N'Goussa où étaient réfugiés les Oulad Smaïn, fraction des Chambaa restée fidèle, et demandent à s'y ravitailler. Le cheikh Bou Hafs ayant refusé de les recevoir, ils ravagent les jardins, puis regagnent le M'Zab et restent, pendant quelques jours, aux environs de Ghardaïa. Là, par un coup de tête, ils proclament comme sultan d'Ouargla, un aventurier nommé El Hadj Mohammed El Gharbi, ivrogne et fumeur de kif, venu quelque temps avant du Djerid. Après avoir habillé et équipé ce nouveau sultan, ou plutôt ce mannequin, ils se dirigent sur Ouargla où il arrive le 29 juillet, les précédant de quelques jours.

Le 15 juillet, c'est-à-dire quelques jours avant, était arrivé aux environs d'Ouargla, à Chott, un autre aventurier de la même espèce, se disant Chérif et prétendant avoir été chargé par le sultan de Constantinople de prêcher la guerre sainte et de jeter les infidèles à la mer. Cet imposteur, qui avait pris le nom de Mouley Ben Moulay ben Abderrahmane, était simplement un cafetier marocain qui avait exercé pendant quelque temps sa profession à Biskra, et y avait subi un emprisonnement pour vol. Parti plus tard pour le Djerid, il était revenu sur notre territoire, avec un nom, des titres empruntés, et il venait d'être accueilli par les gens de Chott, lorsque l'homme des Chambaa et Mekhadma, El Hadj Mohammed Ben El Gharbi, se présenta à Ouargla, décoré du titre de sultan.

Les deux aventuriers firent alliance, et ils eurent l'un et l'autre pour soutiens, les Mekhadma, Beni Thour et Chambaa : les sédentaires d'Ouargla s'unirent aux gens de Chott pour les reconnaître à leur tour, et tout ce parti, après avoir ramené à lui les Oulad Smaïn, restés fidèles jusque là, mais trop faibles pour résister, se porta sur N'Goussa pour y faire accepter également l'autorité des deux intrus.

Le cheikh de cette ville, Bou Hafs, notre fidèle allié,

venait d'être forcé de prendre la fuite, impuissant après la défection des Ouled Smaïn et en l'absence des Sidi Otba, à résister à son ennemi et cousin Saïha ben Babia qui cherchait à le supplanter. Son départ enleva tout obstacle à l'entrée, dans N'Goussa, des Chambaa, Mekhadma et Beni Thour, ayant à leur tête les deux imposteurs.

Saïha fut investi cheikh en remplacement de Bou Hafs réfugié à El Hadjira et plus tard à Touggourt avec 30 personnes de sa famille. La casbah de ce dernier fut pillée, ainsi que les maisons de ses partisans dont plusieurs furent arrêtés, puis relâchés après avoir payé une amende de 100 francs. Quand vint le moment de partager le butin, le nouveau sultan et le soi-disant chérif, eurent une querelle dont le caractère grotesque compromit leur prestige aux yeux des croyants qui les entouraient.

Pendant que ces faits se passaient dans l'aghalik d'Ouargla, le succès de nos colonnes avait forcé Mohammed ben Hamza et ses adhérents à s'éloigner, et nos troupes, rappelées dans leurs garnisons respectives comptaient s'y reposer pendant la période des chaleurs des fatigues de la campagne. Mais à peine eurent-elles tourné le dos que Si El Ala, à la tête de 2.000 cavaliers, attaqua Frenda, se porta sur le Djebel Amour et rallia à lui (27 août) les Larbaa envoyés pour le combattre. Cette défection entraîna celle d'un grand nombre d'autres tribus. La conflagration devint générale. Toutes les colonnes durent se mettre en mouvement. Le colonel Seroka, qui avait été dirigé sur El Hadj, avec 4 escadrons et 6 compagnies d'infanterie, reçut l'ordre (4 septembre), de marcher vers le Hodna occidental, à la nouvelle que l'insurrection avait gagné le cercle de Bou-Saâda.

Ouargla ne tarda pas à être instruit du mouvement rétrograde de la colonne Seroka. Le 10 septembre, les Chambaa, Mekhadma et Beni Thour, ayant à leur tête les deux imposteurs, marchent sur Berrian et y font une razzia. Poursuivis par les habitants, ils perdent quelques

hommes dans un petit combat. Cette affaire eut des résultats bien inattendus. Le Sultan et le Chérif, peu familiarisés avec le bruit de la poudre, donnèrent des signes non équivoques de leur lâcheté. Le premier prit la fuite furtivement et ne reparut plus; quant au second, il fut chassé ignominieusement, après avoir reçu un chameau pour toute part du butin que les tribus d'Ouargla étaient parvenues à conserver. Ainsi se termina honteusement le règne éphémère de ces deux hommes, que les nomades avaient tiré un moment de leur obscurité, pour en faire les instruments et les prête-noms de leurs intrigues, à l'instar des anciens sultans d'Ouargla, mais qui ne surent pas même être à la hauteur de cette position effacée.

Les Mekhadma, Beni Thour et Chambaa rentrèrent à Ouargla, puis se remirent en campagne pour tenter un coup de main sur les tribus de Biskra. Ils franchirent l'Oued Itel. Arrivés à Sebat Botnat, ils enlevèrent, à la pointe du jour, 1.764 chameaux et 780 moutons aux Oulad Zekkri et aux gens de Sidi Khaled. Cette razzia opérée, ils revinrent à Ouargla pour mettre le butin en sûreté. A peine de retour, ils furent rejoints par les Saïd Otba qui, à leur tour, venaient de se rallier à l'insurrection. Il n'était guère possible, du reste, aux Saïd Otba de rester dans le devoir, après la défection de leurs alliés, les Larbaa. Ce dernier soulèvement nous laissait sans alliés à Ouargla où nous ne comptions désormais que des ennemis. Cette situation, qui menaçait de se traduire par de nouvelles insurrections contre nos tribus soumises, était de nature à ébranler la fidélité de celles-ci et à nous créer les plus grands embarras. Il était temps de prendre des mesures pour parer à ces éventualités. Le 29 octobre, le colonel Seroka, qui avait quitté le cercle de Bou Saâda après le combat de Dermel (2 octobre), arriva à Mengoub. Il passa les mois de novembre et de décembre à couvrir nos tribus soumises et à faire des démonstrations contre les Oulad Naïl, de Djelfa, qui ne tardèrent pas à venir

implorer l'aman. Pendant ces deux mois, les tribus d'Ouargla avaient suspendu les hostilités, occupées qu'elles étaient à la récolte des dattes. Elles se remirent en campagne dans les derniers jours de l'année et, dans la nuit du 31 décembre 1864 au 1er janvier 1865, pendant que la colonne Seroka était à Dzioua, elles surprirent les petits villages d'El Alia et de Taïba, y enlevèrent quelques chameaux et des grains, ravagèrent les jardins et reprirent ensuite le chemin d'Ouargla où elle avaient été convoquées par Si El Ala. En attendant ce dernier, dont l'arrivée prochaine leur était annoncée, elles repartent quelques jours après, poussent jusqu'à Oum El Adam, y razzient les Ocled Aïssa et reviennent à Ouargla où Si El Ala, était arrivé le 23 janvier, avec un goum composé de Chambaa de Metlili et de quelques cavaliers Mekhadma et Chambaa Bou Rouba, qui étaient restés avec lui depuis le début de l'insurrection.

Le rendez-vous général de toutes les tribus est fixé à Hafert Chaouch où Si El Ala est rejoint par Naceur Ben Chora, accouru du fond du Nefzaoua avec une vingtaine de cavaliers.

Les Mekhadma, Beni Thour et Chambaa sont fidèles à l'appel ; mais les Saïd Otba, qui savaient notre colonne à peu de distance, refusent d'y répondre, se réfugient à N'Goussa et envoient un émissaire au colonel Seroka, arrivé en ce moment à El Hadjira.

Dès le 7 janvier, en effet, le colonel Seroka, campé à Dziaou, avait été informé des desseins et de la marche de Si El Ala sur Ouargla. Prenant aussitôt ses dispositions, il levait le camp le 12 et était arrivé le 15 à El Hadjira, où Si Ali Bey était depuis quelque temps en observation, avec son goum.

Ce goum, joint à ceux amenés par la colonne, fut immédiatement utilisé pour deux reconnaissances. Plusieurs convois de poudre et de grains, destinés aux dissidents, avaient déjà été capturés de cette manière lorsque le

28 janvier, arriva un émissaire des Saïd Otba avec des renseignements exacts sur les projets de Si El Ala. Sûr de l'appui de cette tribu, le colonel n'hésita pas à prendre l'offensive.

Le 31 janvier au soir, il fait partir le commandant Forgemol, avec une partie de la colonne, pour Hafert Chaouch, où se trouvent réunis tous les contingents ennemis. Cet officier était à peine arrivé à Krelif, qu'il apprit de la bouche même du caïd des Saïd Otba, Si Kaddour, venu au devant de lui, que de graves événements s'étaient passés dans la journée à N'Goussa. Si El Ala, furieux de l'abandon des Saïd Otba, s'était porté le matin à N'Goussa avec son goum, pour enlever cette tribu, mais il avait été repoussé, grâce au concours des sédentaires, après avoir perdu dans le combat plusieurs de ses cavaliers, et il s'était retiré avec l'intention de revenir le lendemain avec les fantassins d'Ouargla, pour tenter une nouvelle attaque.

A cette nouvelle, et après avoir pris d'urgence les ordres du colonel Seroka, le commandant Forgemol, au lieu de marcher sur Hafert Chaouch, se porte immédiatement au secours de N'Goussa. Il y arrive le 1er février au soir, et le lendemain matin, il apprend que Si El Ala contremandnt son attaque, vient de prendre la fuite. Dans la journée, arrive le colonel Seroka, lui-même avec le reste de la colonne. La présence de tout ce monde, la fuite de Si El Ala, une démonstration opérée par les goums sur Ouargla, suivie du pillage des magasins des Mekhadma et des Beni Sissine, produisent une intimidation salutaire. Les sédentaires d'Ouargla font des ouvertures de soumission, et réclament à grands cris la présence de la colonne chez eux. Quelques notables des Oulad Smaïn viennent également demander l'aman. Retenu par ses instructions, craignant même de les avoir outrepassées en opérant au delà de la limite de la province de Constantine, le colonel Seroka répond qu'il ne peut qu'en référer au Gouverneur Général, les conditions de l'aman devant être réglées par l'autorité d'Oran.

Les conditions urgentes qui avaient motivé sa présence à N'Goussa ayant cessé d'exister, il repart pour El Hadjira où il arrive le 5 février avec la colonne.

Le même jour arrivèrent, à El Hadjira, les contingents des Oulad Zekkri (120 cavaliers, 665 fantassins) auxquels il avait fait appel précédemment et qui brûlaient de se venger de la razzia opérée sur eux à Seba Botmat. Le colonel Seroka organisa immédiatement une colonne indigène composée de ces nouveaux venus, des Khialas de Touggourt et d'une partie des contingents qu'il avait auprès de lui, et il lança cette colonne sur El Hadjira où étaient les campements des Chambaa, Mekhadma et Beni Thour. Le reste de ses goums, composés de 350 cavaliers des Arab Gherraba et Arab Cheraga, sous le commandement de Si Bou Lakkas ben Ganah, fut employé à une diversion sur N'Goussa où Si El Ala pouvait être tenté de revenir. L'une et l'autre de ces expéditions étaient très opportunes et si, comme nous le verrons plus loin, celle dirigée sur N'Goussa ne produisit pas tous les résultats que les circonstances auraient permis d'en retirer, la colonne dirigée sur El Hadjira obtint des succès inespérés. La marche fut si bien conduite que les tentes et les troupeaux des Chambaa, Mekhadma et Beni Thour, furent surpris, n'ayant pour défenseurs qu'une vingtaine d'hommes. Ces hommes s'étaient portés sur une dune et essayèrent une défense inutile et se firent tuer jusqu'au dernier. Le butin fut très considérable : 250 tentes et plus de 1.500 chameaux furent pris en un instant (10 février).

C'était un beau début pour nos gens, mais la rencontre de Si El Ala, à leur retour, devait leur offrir l'occasion d'un triomphe plus éclatant. Si El Ala, qui avait fui le 2 février à l'approche de nos troupes, et avait gagné avec tout son monde le puits de Bedjedien (3 journtes S. d'Ouargla) n'avait pas tardé à apprendre la rentrée de la colonne à El Hadjira. Reprenant aussitôt ses projets sur les Saïd Otba, il était revenu sur ses pas, et, sans s'arrêter à Ouargla, il marchait sur Khelif où était campée la tribu qu'il voulait châtier, lorsque, arrivé aux environs de Khiouat, il rencontra les traces toutes fraîches de nos contingents en route sur El Hadjira ; comprenant alors que les campements de ses gens sont menacés, il se jette aussitôt sur nos traces pour déjouer les projets de la colonne et la surprendre au besoin.

Mais déjà celle-ci revenait avec son butin. Arrivée a la hauteur de Hassi Bou Rouba, des éclaireurs signalent à Si El Ala l'arrivée de nos gens; ceux-ci l'ont également aperçu, et pendant qu'il marche sur eux, ils prennent leurs dispositions pour le combat, laissant le butin en arrière de leur ligne, sous la garde d'une force suffisante. Ils opposent leurs fantassins, commandés par le caïd des Oulad Zekri, Si Taïeb ben Harsallah, aux fantassins de l'ennemi ; le goum commandé par Si Smaïl ben Liazid, sous-lieutenant des Khialas de Touggourt, fait face au goum de Si El Ala. Si El Mihoub ben Chenouf, caïd des Beni bou Sliman, commande la réserve composée des meilleurs cavaliers et se tient en arrière. La mêlée s'engage; bientôt le combat devient très vif. Nos fantassins ont le dessus, mais notre goum commence à plier. Tout-à-coup, Si El Mihoub, avec sa réserve, exécute sur l'annemi une charge des plus vigoureuses qui le met en pleine déroute. Si El Ala et ses contingents se réfugièrent derrière les dunes et refusèrent, malgré toutes les provocations, de recommencer la lutte. Nos gens continuèrent leur marche sans entrave, et le 12, ils rentraient à El Hadjira, chargés de butin, et ayant fait près de 80 lieues en cinq jours. Outre des pertes matérielles immenses, les rebelles avaient eu 40 ou 50 tués et un grand nombre de blessés. De notre côté, nous avions trois tués et 18 blessés, dont 4 succombèrent plus tard. Cette affaire fit le plus grand honneur à nos contingents et en particulier à Si El Mihoub ben Chenouf, dont la vigueur avait décidé du succès de la journée. Les résultats, quel-

qu'importants qu'ils furent, auraient certainement été plus complets, si les goums envoyés vers N'Goussa, sous le commandement de Si Bou Lakkas ben Ganah avaient eu conscience de la situation. En effet, ces goums, avertis du voisinage de Si El Ala, s'étaient postés un instant en avant et avaient, eux aussi, reconnu des traces toutes fraîches qui étaient celles de ce chef rebelle en marche vers El Hadjira.

Qu'ils osassent suivre ces traces, et Si El Ala était pris entre deux feux et écrasé inévitablement.

Les conséquences politiques de ce revers de Si El Ala furent capitales. L'insurrection se trouvait désormais désorganisée dans cette région ; aussi, la plupart des nomades d'Ouargla, se sentant incapables de soutenir la lutte, vinrent-ils offrir leur soumission.

Par une coïncidence heureuse, nos succès contre Si El Ala s'ajoutèrent aux événements favorables qui, quelques jours avant, s'étaient accomplis dans l'Ouest. Si Mohammed ben Hamza, chef de l'insurrection, venait de mourir, tué à Benoud à la suite d'un engagement avec le goum de Géryville, commandé par El Hadj Kaddour Sahraoui des Harrar (4 février 1865). La plupart des tribus soulevées étaient rentrées dans le devoir. En même temps intervenait la décision qui rattachait l'aghalik d'Ouargla à la province de Constantine, et au commandement de Si Ali Bey, déjà caïd de l'Oued Rir et Souf.

Le colonel Seroka, dès la réception de cette décision, quitta El Hadjira, à la tête de sa colonne et partit pour Ouargla, muni désormais des pouvoirs nécessaires pour pacifier et organiser le pays. Arrivé à Ouargla le 1er mars, il y séjourna jusqu'au 12 et reçut pendant cet intervalle la soumission définitive des sédentaires des Saïd Otba, des Chambaa, et d'une partie des Beni Thour. Le reste de ces derniers, ainsi que les Mekhadma, avaient suivi Si El Ala qui s'était retiré au loin dans le Sud-Ouest et qui ne reparut plus dès lors à Ouargla. Le colonel Seroka

arrêta, en même temps, l'organisation provisoire du pays, assura le paiement de l'impôt, fit établir la carte et la statistique des différentes oasis, ainsi que le recensement de la population et fit prévenir, avant le départ de la colonne pour Biskra, les gens qui avaient suivi Si El Ala, d'avoir à rentrer dans le délai de deux mois sous peine de confiscation de leurs biens. Les tentes des Beni Thour ne tardèrent pas à obéir à cette injonction ; à leur tour, les Mekhadma, soit crainte de voir leurs palmiers séquestrés, soit fatigués de l'existence précaire à laquelle les condamnait leur état d'insurrection, envoyèrent à Biskra une députation pour faire leur soumission (15 avril). L'aman ne put leur être accordé attendu que, pendant l'absence de leurs délégués, les Mekhadma avaient participé à divers combats soutenus contre nous par Si El Ala dans la province d'Oran. La députation ne put donc que leur porter les conditions de l'aman; quelques tentes rentrèrent alors; elles furent suivies de beaucoup d'autres. Au mois de juin, une seconde députation, envoyée à Biskra, vint nous offrir de nouvelles assurances de soumission. Enfin, au mois de juillet, la tribu toute entière, à l'exception de deux notables, El Hadj Guenan et Naceur ben Naceur et de leur suite composée d'une vingtaine de tentes, était rentrée à Ouargla et l'impôt était acquitté.

Le calme semblait vouloir s'établir à Ouargla, lorsqu'au mois de septembre nous apprîmes que Si El Ala s'apprêtait à quitter Figuig et à reprendre les hostilités. La fidélité des tribus d'Ouargla était encore de trop fraîche date pour que des mesures de précaution ne fussent pas nécessaires à leur égard.

En conséquence, Si Ali Bey reçut l'ordre de se porter sur cette ville avec de nombreux contingents.

En effet, dans le mois d'octobre, Si El Ala marcha vers le Tell de la province d'Oran, souleva les Hamyan Gueraba et une partie des Angad et razzia la Djafra. Bientôt après, s'avançant audacieusement jusqu'à Aïn Madhi, il

fit une razzia sur les Larbaa. Son approche de nos limites était imminente. Des renforts indigènes sont envoyés aussitôt à Si Ali Bey à Ouargla. Des goums sont expédiés sur Mengoub et Dzioua. En même temps, des troupes partent de Constantine et de Batna pour former à Biskra une colonne destinée à opérer dans le Sud et parer aux éventualités.

Le 14 novembre, le colonel Arnaudeau, commandant la subdivision de Batna, vint prendre le commandement de cette colonne qui se mit en route le 13 décembre et arriva à El Hadjira le 31.

Là, le colonel Arnaudeau reçoit la nouvelle que les Chambaa de Metlili et les Médabih du M'Zab viennent de se soulever et ont enlevé, près de Ghardaïa, deux caravanes, l'une des Saïd Otba, l'autre des Oulad Zid, de Biskra.

Il appelle aussitôt d'Ouargla, le goum des Saïd Otba, et le 4 janvier 1866, il le lance sur Metlili, se disposant à le suivre le lendemain avec la colonne. Mais des lettres du M'Zab lui apprennent que la colonne de Sonis se dirige sur le même point avec les troupes de Laghouat, et un courrier de Si Ali Bey lui apprend, en même temps, que Si El Ala se prépare à tenter un coup de main sur Ouargla. Il sera accueilli par les Chambaa et les Mekhadma dont l'attitude est, en ce moment, peu rassurante. Laissant au colonel de Sonis, dont la colonne va se grossir du goum des Saïd Otba, le soin de punir Metlili, le colonel Arnaudeau se porte immédiatement sur Ouargla, où il arrive le 8 janvier 1866. Bientôt parvient la nouvelle du châtiment infligé par la colonne de Sonis aux Chambaa de Metlili. Cette nouvelle, jointe à la présence de nos troupes, fait disparaître comme par enchantement les germes de révolte qui semblaient prêts à se développer chez les Chambaa d'Ouargla et les Mekhadma. Ce ne sont, de toutes parts, que des protestations énergiques de fidélité. El Hadj Guenan, l'un des hommes les plus importants des

Mekhadma, rentre avec quelques tentes et fait sa soumission. Du 9 au 21 janvier, le colonel Arnaudeau fait payer l'impôt, étudie toutes les questions relatives à la défense du Sud de la province de Constantine et à l'organisation définitive du pays, puis il reprend la route d'El Hadjira, après avoir laissé à Ouargla un goum de 100 cavaliers.

La colonne passe en observation les mois de février et mars à El Hadjira, pendant que, dans les provinces d'Alger et d'Oran, les colonnes de Sonis et de Colomb opéraient avec succès contre Si Ahmed ben Hamza et contre Si El Ala, qui, après avoir vu ses projets sur Ouargla déjoués par l'arrivée de nos troupes, s'était rejeté dans l'Ouest. Le 29 mars, à la veille de quitter le Sud avec la colonne, le colonel Arnaudeau apprit qu'un groupe de dissidents, composé de Ben Naceur Ben Chora, Ben Naïmi ben Djedid, ex-agha des Oulad Chaïb, Brahim ben Abdallah, ex-caïd des Souhama et Naceur Ben Naceur, ex-caïd des Mekhadma, avec un assez grand nombre de tentes qui suivaient leur fortune, se trouvaient réunis à Bir Rekaoui, à quatre journées de marche au Sud d'Ouargla.

Désirant raffermir encore une fois, par sa présence, la fidélité de la population d'Ouargla, il gagna cette oasis, lança de là Si Ali Bey sur Bir Rekaoui avec ses goums et repartit d'Ouargla le lendemain de son arrivée, c'est-à-dire le 20 avril, pour rentrer à Biskra, sans s'arrêter Les chaleurs croissantes, l'état sanitaire des troupes et ses instructions ne lui permettaient pas de faire un plus long séjour dans le Sud. Si Ali Bey rentra quelques jours après à Touggourt, sans avoir pu atteindre le groupe des dissidents qui avait quitté Bir Rekaoui. Toutefois, cette course eut pour résultat de ramener Naceur Ben Naceur avec les 20 tentes des Mekhadma, les seules qui ne s'étaient pas encore soumises. Quant à Naceur ben Chora et ses compagnons, ils jugèrent prudent de s'éloigner encore plus et de fuir dans le Nefzaoua en passant par Ghadamès.

Du mois d'avril 1866, au commencement de 1867, il ne se passe à Ouargla aucun événement de nature à attirer l'attention. Au mois de février 1867, intervint une décision du Gouverneur Général qui rattachait à la circonscription d'Ouargla et au commandemnt de Si Ali Bey l'oasis d'El-Goléa et ses environs appartenant aux Chambaa Mouadhi, qu'il appartenait dès lors à la province de Constantine de faire rentrer dans le devoir.

Le 6 février 1867, Si Ali Bey se rendit à Ouargla. Il y perçut l'impôt en exécution des ordres qu'il avait reçus, entra en relation avec les Chambaa d'El Goléa qui ne tardèrent pas à faire leur soumission.

Au commencement du mois de juin, Si El Ala nous fit des ouvertures de soumission et envoya à Biskra un Chambi nommé Ahmed ben Kouidder, porteur d'une lettre où l'ex-agha manifestait ses dispositions pacifiques et demandait le sort qui lui était réservé. Il lui fut répondu qu'il aurait la vie sauve et sa liberté, mais à la condition qu'il affirmerait ses bonnes intentions et sa sincérité en venant personnellement à Biskra. Pour qui connaît Si El Ala, son ambition et sa soif de dignités, il est évident que ses démarches étaient dictées par le désir d'obtenir de nous un commandement important et, de préférence à tout autre, celui d'Ouargla et d'El-Goléa qu'il avait déjà occupé. Le besoin de repos et l'isolement dans lequel il se trouvait en dernier lieu l'avaient également poussé dans cette voie. Notre réponse n'étant pas ce qu'il attendait, les conséquences de son mécontentement ne se firent pas longtemps attendre, et des prétextes s'offrirent à lui juste à point pour détourner la tribu des Chambaa d'El-Goléa, de l'obéissance qu'elle venait, probablement sur ses instigations, de nous promettre.

Dans les derniers jours de mai 1867, une razzia avait été opérée près du puits de Zirara (entre Metlili et El Goléa) par les Larbaa de Laghouat sur un douar des Chambaa Mouadhi dont la rentrée dans le devoir était encore trop

récente pour qu'elle pût être connue des tribus de Laghouat.

Avec ce douar se trouvaient quelques tentes des Mekhadma qui furent aussi razziées. C'est peu de temps après que Si El Ala reçut notre réponse si peu en harmonie avec ses espérances ambitieuses.

Sentant le besoin de conserver ses partisans d'El Goléa, il exploita le fait de la razzia de Zirara qu'il dépeignit comme un acte de trahison de notre part; toutefois ne voulant pas rompre avec nous sans avoir tenté une dernière démarche, il évita, en invitant les Mouadhi à des représailles d'y participer ouvertement et personnellement et il préféra mettre en avant son neveu El Moradj Ben Naïmi. qui se mit à la tête des Mouadhi et se dirigea avec eux vers Khelif, où pâturaient les chameaux des Saïd Otba. Prévenu à temps le khalifa de Si Ali Bey se mit en marche avec son goum, et cette simple démonstration fit échouer le coup projeté.

Changeant aussitôt de direction, la bande se porta vers le M'Zab et enleva dans les environs d'El-Ateuf 23 chameaux aux Saïd Otba et 22 aux Chambaa de Metlili. Ceux-ci s'étant mis à sa poursuite, il en résulta un combat dans lequel, de part et d'autre, quelques hommes furent tués ou blessés.

En même temps que ces événements se passaient, Si El Ala, continuant ses pourparlers avec nous, nous écrivait que, la razzia faite par les gens de Laghouat ayant ébranlé sa confiance, il demandait d'autres garanties que celles que nous lui avions offertes. A cette demande qui tendait comme la première, à l'obtention d'un commandement, nous fîmes la même réponse que la première fois. A partir de ce moment Si El Ala garda le silence vis-à-vis de nous. Après avoir séjourné quelque temps à El-Goléa, il se retira dans le Touat, à Tabelkouza, semblant en apparence, avoir renoncé aux hostilités. Ce n'est qu'en février 1869 que nous devions le voir reparaître devant Aïn-Madhi à la tête

de forces considérables. Quant aux Chambaa El Mouadhi, après la razzia d'El Ateuf, et le combat qui s'en suivit, ils rentrèrent à El-Goléa et cessèrent à partir de ce moment de se livrer à toute démonstration d'hostilité. Ils ont néanmoins depuis, refusé de reconnaître notre autorité. En 1868, leur impôt a été versé par les Chambaa d'Ouargla qui, pour leur éviter tout châtiment, ont prétendu avoir été chargés du versement par leurs frères d'El-Goléa.

Nous n'avons pas tardé à reconnaître la supercherie; l'impôt de 1869 n'a pas été acquitté et toutes les démarches qui ont été faites pour faire affirmer la soumission de cette tribu sont longtemps demeurées sans résultats.

Nous avons dit que la présence de nos troupes à Ouargla sous le commandement du colonel Arnaudeau, dans les premiers mois de 1866, avait complété la soumission des tribus et raffermi leur obéissance. Il ne fallait pas se dissimuler toutefois que le caractère mobile de ces populations, leur propension à la révolte et l'éloignement du pays constituaient un danger permanent auquel il fallait parer par des mesures défensives spéciales. Déjà, en 1855, le colonel Seroka avait établi la nécessité d'organiser un maghzen chargé particulièrement de la défense d'Ouargla.

Le colonel Arnaudeau avait insisté à son tour de la manière la plus pressante sur l'urgence de cette mesure. Ses propositions à cet égard furent accueillies par l'autorité supérieure, et au mois de décembre 1867, il reçut l'ordre de faire, avec une petite colonne une tournée dans le Sud, et de procéder à la constitution définitive du maghzen dont les éléments avaient déjà été réunis à Touggourt.

Parti le 29 décembre de Batna, cet officier supérieur arriva à Touggourt le 7 janvier 1868 et y procéda à la formation du maghzen composé de 200 cavaliers qui commencèrent leur service et entrèrent en solde à la date du 1er janvier.

La colonne gagna ensuite Ouargla et trouva à son arri-

vée le pays dans un état de paix des plus rassurants. Les calamités qui, à ce moment, pesaient si lourdement sur les tribus du Nord avaient épargné l'oasis d'Ouargla et n'avaient pas sensiblement modifié les conditions matérielles de cette région. En résumé la situation était bonne, et rien ne pouvait faire prévoir les désordres qui se déclarèrent peu de temps après le départ de la colonne. Le promoteur de ces désordres fut un aventurier du nom de Taïeb ben Amran, chambi d'origine et habitant El Oued, qui, dans les premiers jours de 1868, était campé au Sud d'Ouargla avec une certaine quantité de tentes des Troud (nomades du Souf) et des Chambaa d'El Oued (1). Cet homme célèbre dans tout le Sud par son audace, par son énergie, et par les nombreux combats soutenus par lui contre les bandes tunisiennes, fit savoir, le 12 février, aux tentes des Chambaa d'Ouargla, Mekhadma et Beni Thour, campés à peu de distance, qu'il était sur le point de partir pour une expédition sur le Nefzaoua.

Le lendemain 155 individus des trois tribus accoururent à son appel et se joignirent aux 69 Chambaa d'El Oued et aux 40 Troud qui devaient accompagner la petite colonne. Une fois en route, Ben Taïeb dévoila ses véritables intentions; il ne s'agissait plus de marcher sur les frontières tunisiennes, mais d'aller razzier plusieurs douars des Larbaa, campés aux environs de Krélif.

« Vous avez été volés, ajouta-t-il, dernièrement par les Larbaa vos ennemis traditionnels, et quand vous vous

(1) Les Chambaa d'El Oued sont les frères des Chambaa d'Ouargla. Leur émigration dans le Souf est d'une date relativement récente. Il y a une cinquantaine d'années, le Chambi Amran, ayant été tué à Ouargla dans une querelle, sa veuve se retira au Souf avec ses deux fils en bas âge. Ceux-ci devinrent plus tard des chefs de bande très renommés et attirèrent à eux un certain nombre d'individus des Chambaa d'Ouargla. L'un des frères fut tué dans une expédition, l'autre est ce Ben Taïeb ben Amran dont il est question dans le récit ci-dessus. Les Chambaa d'El Oued représentent environ 31 tentes ; ils habitent El Halich, faubourg d'El Oued. Ce sont des gens très aventureux, s'occupant principalement de contrebande.

êtes présentés chez eux vous avez été injuriés, maltraités et chassés ».

Le fait était vrai. « N'espérez plus aucune justice par les voies régulières. Tout le Tell est soulevé. Les Français ont évacué Biskra et ils fuient vers la mer. Leurs dernières troupes sont celles que vous venez de voir à Ouargla. Désormais il n'y aura plus de justice que celle que l'on se rendra soi-même ».

Ces paroles étaient en concordance avec certains bruits qui, quelque temps auparavant, avaient circulé dans les tribus, nous prêtant l'intention d'évacuer le Sahara. Les bruits dont nous parlons avaient commencé à se répandre au moment de l'évacuation de Biskra motivée par le choléra de l'été 1867. Ils avaient été accueillis par les nomades des Ziban à leur retour du Tell au mois d'octobre. Sous l'influence de ce bruit et de la famine qui commençait à se déclarer, une sorte de frénésie s'était emparée des gens qui, organisés en bandes, avaient cru pouvoir se livrer impunément à toutes espèces d'actes de brigandage. 47 attaques à main armée furent commises sur des caravanes. Les mesures les plus énergiques durent être prises pour faire cesser une situation qui menaçait de dégénérer en désordre politique, et c'est au moment où l'ordre commençait à se rétablir dans le Nord du cercle de Biskra, que des désordres du même genre se déclarèrent à Ouargla.

Les paroles de Ben Taïeb rapportées plus haut furent accueillies avec enthousiasme. Cependant 15 individus des nomades d'Ouargla refusèrent de s'associer au coup de main projeté et rebroussèrent chemin : les 140 autres continuèrent leur route avec Ben Taïeb, les 69 Chambaa d'El-Oued et les 40 Troud. Quelques heures après, tout ce monde tombait sur les campements des Larbaa, opérait sur eux une razzia considérable et revenait triomphant. La nouvelle de cette razzia causa au sein de la grande tribu des Larbaa la plus vive agitation, et il fallut les instances du commandant supérieur de Laghouat et la

promesse d'une prompte justice pour empêcher cette tribu de se porter en masse sur les gens d'Ouargla et d'en tirer une éclatante vengeance. Les populations d'Ouargla elles-mêmes n'apprirent pas sans émotion l'acte de violence qu'une certain nombre des leurs venait de commettre avec l'espoir de l'impunité.

Déjà elles commençaient à croire à la réalité des bruits propagés touchant notre prétendue évacuation et elles menaçaient de se mettre en état d'insurrection, lorsque Si Ali Bey prévenu à temps arriva à Ouargla à la tête de son goum, et prit spontanément les mesures les plus énergiques pour rétablir l'ordre si gravement compromis. Il s'était fait précéder de deux de ses serviteurs qui avaient mission de rappeler les gens à leur devoir et d'obtenir la restitution immédiate des animaux et objets enlevés. Cette restitution ayant été incomplète, Si Ali Bey se porta immédiatement à la tête du maghzen sur les campements des auteurs du vol et leur enleva une quantité de troupeaux suffisante pour indemniser les gens dépouillés. Le règlement eut lieu sur les indications mêmes de Sliman ben Ahmed, un des caïds des Larbaa, qui était venu trouver Si Ali Bey accompagné d'une députation. Tout portait donc à croire que satisfaction complète avait été donnée aux Larbaa, lorsque quelque temps après, survinrent des réclamations supplémentaires qui ne s'élevaient pas à moins de 55.000 francs. Il y avait là une exagération évidente, en contradiction avec les déclarations premières des caïds des Larbaa. Une nouvelle enquête établie contradictoirement réduisit le chiffre des dommages-intérêts dûs à la somme de 16.000 francs, dont 7.000 incombant aux gens d'Ouargla et 8.000 aux Chambaa d'El Oued et aux Troud. Le règlement de ces sommes, que les Larbaa réclamaient presque impérieusement, ne fut définitif que deux ans plus tard.

Depuis la razzia exécutée sur les Larbaa dont nous venons d'exposer les incidents, aucun désordre ne s'est

plus produit à Ouargla, jusqu'en 1869. Ben Taïeb ben Amran, dont la présence eût certainement entretenu l'agitation, avait fui vers Ghadamès dès l'arrivée d'Ali Bey. Arrêté plus tard et condamné à être interné en France, il mourut quelques jours après s'être évadé de la prison de Batna.

Jusqu'à la fin de 1868, il ne s'est passé à Ouargla aucun fait digne d'être signalé. Au mois de janvier 1869, le général Barry, commandant la subdivision de Batna, a fait une tournée administrative à Ouargla. Sa présence dans cette région a coïncidé avec un mouvement agressif dans l'Ouest, de Si Kaddour ben Hamza et de Si El Ala à la tête de forces considérables. La nouvelle de l'entrée des dissidents à Aïn Madhi causait déjà une certaine émotion à Ouargla, lorsque l'annonce de la victoire remportée par le colonel de Sonis a ramené subitement le calme dans les esprits.

L'attitude des indigènes en cette circonstance a démontré au général Barry que la soumission de la plus grande partie de la population était alors bien précaire, subordonnée qu'elle était, au succès de nos armes contre les Oulad Sidi Cheikh. C'était là un enseignement qui nous montrait que nous aurions à veiller, tant que les membres de cette famille continueraient à lutter contre nous.

Au moment où les événements dont nous parlons se déroulaient, un individu nommé Mohammed ben Touni Ben Brahim, commençait à faire parler de lui dans la région saharienne.

Cet homme était né à El Richa, petit village du Djebel Amour,mais dans les oasis du Touat, où il avait beaucoup voyagé, il avait cherché à faire croire qu'il était originaire des Zibans.

Comme tous les agitateurs, il prétendait descendre du Prophète et s'était donné le titre de Chérif. On le connaissait généralement sous le nom de Bou-Choucha, sur-

nom qu'on lui avait donné à cause de la longueur de ses cheveux qu'il affectait de laisser croître. Il n'avait pour lui ni la fortune ni la naissance; son père n'était qu'un pauvre improvisateur de contes et de chansons dans les réunions publiques. En revanche, Bou-Choucha avait au cœur une ambition ardente et une besoin irrésistible d'arriver à la fortune. D'une taille au-dessous de la moyenne, il n'avait aucune apparence de la force, mais, doué d'une volonté opiniâtre et d'un tempérament énergique, la nature n'avait ménagé la matière que pour tremper plus énergiquement son caractère. Quelques tours d'adresse, de magie, de prestidigitation furent les premiers moyens d'action de Bou-Choucha. C'est ainsi qu'il acquit quelque autorité et une certaine considération dans les oasis du Touat où il se fit affilier à la zaouïa de Korzaz, chef-lieu de la confrérie religieuse de Mohmodin, qui compte de nombreux adhérents chez les Doui-Menia et les tribus marocaines qui bordent notre frontière de l'Ouest. Vers la fin de 1869, il entra en relation avec les Chambaa Mouadhi d'El Goléa et, dans le courant de février de l'année suivante, 40 tentes des Oulad Ali ben Lecheheb, allèrent le rejoindre à In-Salah où il avait établi son quartier général. Les Oulad Lecheheb furent bientôt suivis de 80 tentes des Chambaa bou Rouba, ce qui permit à l'agitateur de se rapprocher de nos possessions, d'entraîner à la défection certaines fractions pillardes des Troud et la province de Constantine et de lancer une expédition contre les Larbaa et les Saïd Otba. La razzia dont ces deux tribus furent victimes s'exécuta sur le plateau d'El Armodt, en mars 1870, sous la direction du nommé El Kheir ben bou Cherafa, des Oulad Sidi El Hadj Yayia, d'El Goléa, beau-père de Bou Choucha et elle fut des plus fructueuses pour les pillards. Ne doutant plus de son prestige, Bou Choucha forma le projet de s'emparer d'El Goléa, et en avril 1870, il se dirigea sur cette oasis à la tête de 200 Chambaa dissidents et de 260 Touaregs. En

route, il fit la rencontre du nommé Djafar, caïd des Mouadhi, et l'emmena prisonnier après lui avoir fait subir les plus mauvais traitements. La population sédentaire du ksar d'El Goléa essaya de résister, mais Bou Choucha pénétra dans la ville par surprise, livra au pillage les maisons de ceux qui lui étaient hostiles, retint comme otages les principaux d'entre eux et fit main basse sur leurs troupeaux.

Cela fait, il se dirigea sur Metlili, ksar appartenant aux Chambaa Berraaga et l'investit. Les habitants résistèrent pendant trois jours aux attaques des contingents du Chérif, mais, effrayés par les dévastations que les assiégeants commettaient dans les jardins de l'oasis, ils se rendirent. Bou Choucha pénétra enfin dans le ksar. Son premier soin fut de tuer de sa main un nommé Mohammed ben Milogh, qui s'était raillé du « Petit Chérif ». Il fit aussi détruire la maison du caïd de Metlili qui, à l'approche des révoltés, s'était rendu au M'Zab pour y demander du secours. Après ces deux succès, Bou Choucha battit en retraite, se dirigeant vers le Sud avec son butin. Mais le goum des Larbaa commandé par le caïd Lagdar ben Mohammed, se lança à sa poursuite et l'atteignit sur le puits Sebseb où il s'était arrêté pour faire boire ses chameaux. La lutte s'engagea le 12 mai au lever du soleil : malheureusement, les Larbaa ne purent envelopper le Chérif qui avait pour lui l'avantage du nombre, et le combat resta indécis. Néanmoins, ce combat eut pour résultat la dislocation de la bande de Bou Choucha et la soumission à la France des Chambaa Beraaga et Mouadhi.

Suivi seulement de ses contingents Touaregs et de quelques Chambaa d'Ouargla, le Chérif se retira à In-Salah où il resta dans l'inaction pendant près de dix-huit mois, s'occupant toutefois d'augmenter son influence par des pratiques mystiques si puissantes sur la crédulité des indigènes.

Tels furent les débuts de l'agitation qui, en 1871, fut une des causes principales de la conflagration dont Ouargla fut le foyer et qui devait gagner le Souf, l'Oued Rir et nos possessions du Sahara.

La guerre que nous soutenions contre la Prusse vint bientôt rouvrir la route à l'ambition de cet aventurier. Nos désastres rapidement connus et commentés dans nos tribus, eurent pour effet de causer la plus vive agitation chez les populations du Sahara et, pour elles, notre succession était ouverte. Bou Choucha ne pouvait laisser passer une si séduisante opportunité sans essayer d'en tirer profit. Aussi se hâta-t-il d'accourir au milieu des populations d'Ouargla qu'il savait dans la plus grande anarchie et travaillées par des pensées de désordre et d'insurrection. Les Chambaa bou Rouba, surtout, voulaient détruire l'autorité d'Ali Bey, représentant du Gouvernement français et sous le commandement duquel ils étaient placés. Mais il leur fallait un chef reconnu par tous les nomades pour lever l'étendard de la révolte et grouper autour de lui les insurgés, sans cela, désunis et divisés. Ce chef, ils n'avaient pas voulu le prendre parmi les Oulad Sidi Cheikh, leurs anciens maîtres et dont la cupidité leur était bien connue. C'est alors que Bou Choucha se présenta et promit de chasser les Français de l'Algérie. Il fut aussitôt accepté comme chef par les nomades considérant ce Chérif comme l'homme prédestiné (Moulay Saa), envoyé de Dieu pour anéantir et expulser les chrétiens.

Mais, avant de se mettre à leur tête pour marcher contre Si Ali Bey, Bou Choucha voulut s'attacher ses adeptes par un serment solennel. A cet effet, il réunit les principaux chefs et, après leur avoir fait un tableau des plus sombres de la situation de la France vaincue par la Prusse, il la montra incapable de résister à une insurrection sérieuse et bien conduite. Il annonce que l'heure de la délivrance a sonné et dit que ceux qui le suivront, verront le triomphe de l'Islamisme. Puis, voyant ses partisans exaltés par ses paroles, il ne craignit pas d'ajouter :

« S'il s'agit de simples razzias, je ne suis pas des vôtres, si c'est la souveraineté d'Ouargla que vous m'offrez, je suis prêt à marcher à votre tête, à la condition que vous prendrez l'engagement de vaincre ou de mourir avec moi. » Cet engagement solennel ayant été pris, Bou Choucha se mit à la tête des Chambaa Bou Rouba et se présenta, en mars 1871, devant N'Goussa où il entra, grâce à la trahison de quelques Chambaa qui lui livrèrent les portes. Le lendemain, Bou Choucha arriva devant Ouargla qui ferma ses portes et fit ses préparatifs de résistance. La fusillade s'engagea, mais les assaillants ne tardèrent pas à l'emporter et finalement pénétrèrent dans la ville où ils égorgèrent quatre Mozabites, les deux frères Bou Maiza et les cheikhs Bihaman et Bou Aziz, en représailles de la mort de Naceur ben Naceur, caïd des Mekhadma que les Mozabites étaient accusés d'avoir empoisonné à l'instigation d'Ali Bey.

Le ksar de Rouissat ne tarda pas lui-même à faire sa soumission au Chérif, et à partir de ce moment, Bou Choucha jouit du pouvoir illimité d'un sultan disposant à sa guise de la vie et des biens d'autrui.

Quelque temps avant la prise d'Ouargla, Ali Bey avait été informé des projets du Chérif et des dispositions hostiles des Mekhadma et Chambaa, mais, exagérant le mépris que lui inspirait l'aventurier Bou Choucha, il avait cru suffisant d'envoyer son homme de confiance, Hamou Moussa, pour parlementer avec les hésitants et les ramener à d'autres sentiments.

Après la prise d'Ouargla par Bou Choucha, Ali Bey, revenu de son erreur, prit le parti de recourir, quoique un peu tard, aux moyens énergiques. Il réussit bien à razzier les Mekhadma près de Hassi El Harbi, mais la défection était dans l'air et l'agha vit ce commandement lui échapper pièce à pièce. Bou Choucha rendit à Ali Bey razzia pour razzia et s'empara d'un grand nombre de villes de l'Oued Rir et du Souf. Entré par trahison dans

la casbah de Touggourt, le 15 mai 1871, il en fit massacrer la garnison. Ce n'est plus l'aventurier que les Chambaa bou Rouba avaient choisi pour les mener au pillage, c'est maintenant un véritable sultan à qui le succès permet de commander en maître et avec lequel il nous faudra compter.

En revenant de Touggourt à Ouargla, le Chérif avait été rejoint par Ben Naceur Ben Chora, ex-agha des Larbaa. Cet ennemi déclaré de la France, satellite obligé de tous les perturbateurs du Sahara algérien, quitte le Djerid à la nouvelle des succès de Bou Choucha et vient se mettre à sa disposition. Il avait agi de même quelques années auparavant envers le Chérif Mohammed ben Abdallah.

Rentré à Ouargla, le Chérif s'y installe avec toute la splendeur qui convient à un sultan victorieux. Il habite la casbah et y trône, entouré de serviteurs et de gardes, rendant la justice, élevant les uns, brisant les autres et donnant libre carrière à ses passions et à ses rancunes. Sa puissance s'affirme, en effet, de jour en jour et l'annonce de ses succès s'étant répandue au loin, les Touaregs et les Chambaa Beraaga et Mouadhi lui envoient des députations.

Dans les premiers jours du mois de juin de la même année, Ali Bey ayant reçu l'ordre de reprendre son ancien commandement, ce chef indigène parut devant Touggourt avec 6.000 hommes environ. A cette nouvelle, Bou Choucha se porta au secours de la ville assiégée, et, après un combat sanglant, il parvint à percer les lignes d'Ali Bey et à entrer dans la place avec ses contingents. Le lendemain, il fit éprouver des pertes sérieuses aux troupes d'Ali Bey et força celui-ci à battre en retraite sur Biskra. Après cette victoire, Bou Choucha installa à Touggourt, comme son khalifa, Ben Naceur Ben Chora et revint à Ouargla.

Mais les Oulad Sidi Cheikh ne voyaient pas sans dépit l'élévation de l'aventurier Bou Choucha et ils pensèrent

à profiter de l'état d'agitation d'Ouargla pour refaire leur fortune et recouvrer, dans cette oasis, leur influence sur les populations. Ils firent donc des démarches auprès de leurs serviteurs religieux, et l'un d'eux, Si Zoubir, amena même les Mekhadma à se déclarer ouvertement en sa faveur. Dès 1871, des négociations avaient d'ailleurs été entamées par des intermédiaires avec Si Zoubir et à cette époque, on ne semblait pas très éloigné de lui concéder l'aghalik d'Ouargla et de Metlili, à la condition toutefois qu'il nous débarrasserait du faux Bou Choucha. Si Zoubir désirait une parole, une promesse avant de se mettre à l'œuvre. On voulait des faits. Les choses en restèrent là.

C'est alors que Bou Choucha, inquiété par l'attitude hostile des Mekhadma dut se résigner à faire quelques concessions aux Oulad Sidi Cheikh. Il se rendit le 1er novembre à Metlili, au milieu des Chambaa Beraaga pour conclure un pacte d'amitié avec Si Zoubir qu'il nomma khalifa d'Ouargla. Celui-ci, comme gage de paix et d'amitié, donna sa fille en mariage au Chérif.

Depuis longtemps, le M'Zab excitait les convoitises de Bou Choucha et cet agitateur voulut profiter de ce qu'il était peu éloigné de cette confédération pour y lever une contribution et des vivres. Mais devant l'attitude énergique des Mozabites, le Chérif crut prudent de renoncer à ses projets et retourna à Ouargla.

Entouré de Si Zoubir, de Ben Naceur Ben Chora et des Mekhadma qui étaient venus lui demander asile, Bou Choucha était l'âme de la rebellion, et tous nos ennemis se rallièrent à son drapeau. Il put donc se croire invincible. Cependant le prétendu Chérif touchait au terme de sa puissance éphémère. L'heure de la vengeance allait sonner.

En effet, dans le courant d'octobre, le caïd Bou Lakhras ben Ganah, à la tête de nombreux contingents, reprit tous les ksour de l'Oued Rir et entra sans coup férir à Tougourt où il fut salué des mêmes acclamations qui avaient salué, cinq mois auparavant, le Chérif victorieux. Après ce succès, Bou Lakhras ben Ganah résolut de marcher sur Ouargla et, afin d'augmenter ses forces, il appela à lui les Saïd Otba, qui, suivant l'usage, avaient passé au Nord de Tiaret. Ces nomades se trouvaient le 4 novembre à Guerrara et la jonction avec le caïd Bou Lakhras ben Ganah devait s'opérer le lendemain, lorsque le Chérif la prévint en apparaissant aux Saïd Otba à Kouif el Djeba, entre Guerrara et El Alia.

Bou Choucha avait avec lui 40 cavaliers et 200 méhara des Chambaa bou Rouba, Mouadhi Beraaga et Mekhadma. Les Saïd Otba étaient 450, mais leurs femmes et leurs enfants paralysèrent leurs mouvements et facilitèrent la victoire des assaillants.

On parlementa d'abord quelques heures. Bou Choucha exigea d'abord la soumission des Saïd Otba. Ceux-ci, confiants dans leur supériorité numérique, se raillaient de ses menaces, le narguaient et l'insultaient. Poussé à bout, le Chérif se décida à livrer combat: il divisa d'abord ses forces en trois groupes, et pendant qu'une fausse attaque occupait le goum des Saïd, il surprend leur convoi qui est saccagé. Dans cette lutte corps à corps, Bou Choucha eut deux chameaux tués sous lui et fut blessé à la cuisse. Ce combat coûta la vie à 38 cavaliers des Saïd. Le Chérif eut 56 tués et blessés parmi lesquels le caïd rebelle des Chambaa, Chaïb ben Bou Rouba et celui des Mekhadma, Abdelkader ben Abdallah.

Les Saïd Otba démoralisés par cette attaque violente, battirent en retraite, abandonnant aux vainqueurs 1.100 chameaux, des femmes et des enfants en grand nombre.

Pendant ce temps, la colonne du général de Lacroix se rapprochait d'Ouargla où elle arrivait le 5 janvier 1872. Dès le lendemain, le général de Lacroix qui la commandait, lança contre les insurgés qui avaient fui vers le Sud, une colonne légère, faite de 250 cavaliers, chasseurs,

hussards, spahis, 240 fantassins, tirailleurs et bataillon d'Afrique et 45 cavaliers du goum. Cette expédition était sous les ordres du colonel Gaume, du 3e Chasseurs d'Afrique.

Quelques jours plus tard, les goums de cette colonne atteignirent les contingents ennemis au Sud de Temesguida et leur livrèrent un glorieux combat à la suite duquel les rebelles abandonnèrent 120 tentes, dont celles de Bou Choucha, un gros butin et nn nombre considérable de chameaux.

Ce combat eut pour résultat la désorganisation complète des bandes insurgées. Bou Choucha, qui naguère régnait en sultan à Ouargla, fuyait abandonné, trahi même par ses alliés de la veille. On dit même que Bou Naceur ben Chora aurait profité du désarroi général pour emporter en Tunisie le trésor du Chérif évalué à 80.000 francs.

Cette défaite porta un coup terrible au prestige de Bou Choucha. Il se réfugia à Korzaz, dans le Touat, cherchant à servir de point de ralliement à tous les gens compromis par leurs actes de révolte. Il réussit à en réunir un certain nombre avec lesquels il se livra à quelques expéditions locales. C'est avec les Oulad Ali Ben Lecheheb surtout qu'il opéra une razzia de 225 chameaux sur les Oulad Yacoub, campés dans l'Oued Zergoum.

A son retour de cette expédition, Bou Choucha apprit que Saïd Ben Driss, frère de l'agha d'Ouargla, à la tête d'un goum, avait surpris sa smala à Hassi ben Naga et l'avait capturée après un combat qui avait coûté aux fidèles de Bou Choucha 15 tués ou blessés. A cette nouvelle, il recruta 100 méhara, montés par des Touaregs, des Oulad Sidi Cheikh et des Chambaa insoumis et partit à leur tête pour marcher contre Saïd Ben Driss et s'emparer de sa smala. Il arrivait le 17 février à Hassi Maamar et, à défaut des campements de son ennemi, il

razza quelques troupeaux de chameaux appartenant à des Chambaa Bou Rouba et Mekhadma. Cela fait, il se dirigea vers In-Salah avec son butin. Le général de Lacroix, de passage à Ouargla au moment de cette razzia et résolu de porter le dernier coup à la puissance du Chérif, ordonna de le poursuivre à outrance. L'agha ben Driss fut chargé de cette mission périlleuse et organisa rapidement cette poursuite. 40 cavaliers des Saïd Otba et 260 méhara des Chambaa bou Rouba y prirent part. Enfin, il réunit 40 jours de vivres et un nombre suffisant de guerbas et tonnelets pour opérer sans crainte dans un pays privé d'eau. Le goum se mit en marche le 4 mars 1874, et 26 jours après, Saïd Ben Driss atteignit les campements du Chérif à El Hilok au Sud-Ouest d'In-Salah. La lutte fut acharnée. En vain Bou Choucha se multiplia-t-il pour électriser ses hommes, la victoire resta à nos goums. Cinquante rebelles furent tués et Bou Choucha blessé et démonté fut obligé de se rendre au caïd des Saïd Otba, Baadj Ben Kaddour.

Le Chérif fut conduit à Constantine où le conseil de guerre le condamna à mort.

Le rôle de cet imposteur avait duré 4 ans. C'est en effet, en mars 1870 que, suivi d'une bande de Touaregs et de Chambaa Mouadhi, il se présenta devant Metlili et y entra sans coup férir.

La colonne du général Lacroix ne quitta Ouargla qu'après avoir fait rentrer dans le devoir toutes les populations nomades et sédentaires de cette région.

De nombreuses arrestations furent opérées ; tous les jardins des dissidents furent séquestrés. Enfin, une contribution de guerre de 247.184 francs fut frappée sur les tribus qui avaient pris part aux faits insurrectionnels dont nous venons de faire le récit.

Pour des raisons dont la principale était la pérégrination des Saïd Otba qui se rendent dans le Tell en passant par Laghouat, Ouargla fut rattaché à la province d'Alger

le 25 mars 1874. Saïd ben Driss, qui s'était fait remarquer par son intelligence et sa vigueur dans les différentes opérations dirigées contre l'agitateur Bou Choucha, était l'homme tout désigné pour commander le nouvel aghalik. Il fut nommé à ce poste le 25 juillet 1874 et conserva cette situation jusqu'en 1876, date à laquelle il donna sa démission. Il eut pour successeur Abdelkader ben Amar, lieutenant au 1er régiment de Spahis.

La paix régna à Ouargla pendant les années qui suivirent la pacification de cette région par le général de Lacroix et, sauf quelques razzias exécutées sur nos tribus par les Médaganat (1) ou Oulad Sidi Cheikh, rien de bien saillant ne s'y produisit de 1874 à 1879, mais, vers le milieu de cette dernière année, il se passa un fait qu'il y a lieu de relater. Il donnera une idée de l'extrême mobilité des Sahariens quand ils sont en expédition.

Depuis un certain temps, le bruit d'une incursion des Oulad Sidi Cheikh sur le territoire d'Ouargla s'était répandu et l'agha avait pris des mesures dans le but de faire remonter vers le Nord les troupeaux des Chambaa et Mekhadma qui se trouvaient alors dispersés dans l'erg. Ce mouvement n'était pas encore terminé lorsqu'il fût avisé, le 26 juillet 1879, qu'un rezzou de 150 mehara, venant de l'Ouest, se dirigeait vers les campements des Chambaa Guebala. Il prit aussitôt ses dispositions pour se porter à la rencontre des pillards.

(1) On a donné le nom de Medaganat à l'association de tous les rebelles, Chambaa, Mekhadma, Beni Thour, Ouled Sidi Cheikh, et autres qui s'était formée au sud de l'Algérie en vue de l'exploitation du Sahara. Cette tribu qui a compté jusqu'à 100 tentes, avait une djemaa et des Kebar. La base d'opérations des Medaganat était In-Salah où ils vendaient leur butin et faisaient leurs approvisionnements. Ils circulaient en rezzou dans le Sahara, et à maintes reprises, ils ont fait leur apparition au Sud d'Ouargla. Dans le courant du mois d'avril 1889, ils furent presque complètement détruits par une tribu du Sahel marocain contre laquelle ils s'étaient portés. 70 Médaganat ont été tués dans cette affaire, à la suite de laquelle les survivants du groupe se sont dispersés.

Parti d'Ouargla dans la nuit du 27 avec 75 cavaliers à cheval et 65 à méhara, l'agha Abdelkader se trouvait à Hassi Tarfaya au point du jour. N'ayant rencontré aucune trace de rezzou sur ce point, il se dirigea sur Hassi Smihiri à l'Ouest d'Hassi el Adjar et de là sur Hassi ben Khenissa. Là seulement, il put relever les traces du rezzou qui, d'après les renseignements qu'il avait recueillis en route, au lieu de se composer de 150 cavaliers, était fort de 470 méhara des Oulad Sidi Cheikh, Doui Menia, Oulad Moulet Chambaa dissidents et Bérabers. Il se mit à sa poursuite avec tout son monde.

Pendant ce temps, le rezzou qui était commandé par Si El Ala, suivait la corde de l'arc parcouru par l'agha dans sa reconnaissance circulaire par Hassi Tarfaya, Hassi Smihiri et Hassi ben Khenissa et arriva à Hassi Tarfaya que ce chef indigène avait quitté le matin. Il y rencontrait 30 méhara des Mekhadma qui étaient en route pour rejoindre nos gens et les attaquait. Dans ce premier engagement, les Mekhadma perdirent 5 hommes. Quant aux Oulad Sidi Cheikh, ils n'eurent que 2 hommes tués. Continuant sa route vers l'Est, le parti ennemi rencontra à Hassi el Zit, à l'est d'Ouargla, une caravane venant de Biskra avec un chargement de grains. Il l'attaqua et, après avoir tué 8 hommes et blessé 6 autres, il s'empara de 170 chamelles qui suivaient la caravane. D'Hassi el Zit, le rezzou passa au Nord d'Ouargla et arriva à El Khelif d'où, changeant brusquement de direction, il s'enfonça vers l'Ouest pendant que l'agha Abdelkader le cherchait plus au Sud. Enfin, le 29 juillet, Si El Ala et ses partisans remontant l'Oued Nessa y enlevèrent 12 chameaux et 400 moutons appartenant aux gens de Guerrara. Prévenu par des bergers qui avaient pu s'échapper, Kaci Ben Bouhoum, chef de la djemaa de Guerrara, réunit une centaine d'hommes et se mit à la poursuite du rezzou. Il le rencontra dans l'Oued Zeghir, au milieu de la nuit du 29 au 30, tirailla avec lui, et

finalement, l'empêcha de boire au puits de Senan. De l'Oued Seghir, le rezzou redescendit vers le Sud-Ouest, traversa de nouveau l'Oued Nessa, razzia à Zelfana une caravane des Saïd Otba et lui tua 3 hommes ; pilla un peu plus loin, à Noumerat, deux autres caravanes de cette tribu et se dirigea de là vers la daïa ben Doua où il campa le 30 au soir. Le lendemain, les pillards se rendirent à Sebseb, au Sud de Metlili, où ils se séparèrent pour rejoindre leurs campements respectifs.

En janvier 1880, Ouargla fut visité par la colonne de M. le général de la Tour d'Auvergne, commandant la subdivision de Médéa, et cet officier général put constater que le calme le plus absolu régnait dans l'oasis et dans les tribus qui constituaient l'aghalik.

Nous ne pouvons passer sous silence un événement grave qui eut lieu dans le cours de l'année 1881. Nous voulons parler du massacre de la mission Flatters chez les Touaregs Hoggar. La mission s'était organisée à Ouargla d'où elle était partie le 4 décembre 1881, pour commencer l'exploration de la région qui n'avait été parcourue, jusque là par aucun Européen. On sait comment nos malheureux compatriotes, trompés par les chefs des Hoggar et trahis par leurs guides Touaregs et Chambaa ont été attirés, le 16 février, dans le plus infâme des guet-apens. On sait aussi les faits qui ont signalé la retraite des survivants de la mission Flatters, et l'émosion profonde causée par tous ces événements. Nous ne reviendrons pas sur ces faits qui ont été relatés dans une enquête faite à Laghouat par M. le lieutenant Masoutier, chef du bureau arabe de la division d'Alger, mais nous rappellerons ici combien il serait désirable que la destruction de notre mission transsaharienne fût vengée de la manière la plus éclatante, afin de relever notre influence dans le Sahara, influence que cet échec a fort amoindrie. A ce sujet, nous devons nous rappeler à l'occasion que les Chambaa Bou Rouba n'ont pas répondu à l'appel

pressant de l'agha d'Ouargla, lorsqu'il s'est agi d'aller recueillir les débris de la mission à Hassi Meseguem. Cependant ces nomades se trouvaient à ce moment là aussi à même de réunir leurs contingents que les autres tribus.

Les événements qui se sont déroulés dans le Sud Oranais pendant les années 1881-1882, ont pu faire craindre un instant que la tranquillité vînt à être troublée dans l'aghalik. L'éloignement d'Ouargla et le manque sur ce point, en dehors du maghzen pris dans le pays, de toute force destinée à appuyer l'action de l'autorité, motivaient ces appréhensions qui ont été heureusement dissipées. Les événements insurrectionnels de l'Ouest n'ont pas paru préoccuper les populations de l'aghalik. Il faut dire aussi qu'il y avait lieu de croire que, tant que les Oulad Sidi Cheikh ne prendraient pas une part directe à l'insurrection, les tribus d'Ouargla resteraient calmes. Elles savent d'ailleurs trop bien ce qu'il en coûte de se mettre à la remorque d'un prétendu Chérif; l'insurrection de 1871-1872 est encore trop présente à leur esprit pour qu'elles se laissent aller aussi facilement que par le passé à joindre leur fortune à celle du premier agitateur venu.

Les Saïd Otba, Beni Thour et Mekhadma qui se trouvaient campés sur l'Oued Zergoum, au moment de la colonne d'El Maïa, ont fourni tous les contingents qu'ils avaient disponibles. Leurs cavaliers se sont bien comportés au combat du 15 juin d'Aïn Khecheb contre les Laghouat Ksal dissidents. Mais si les indigènes de l'aghalik d'Ouargla ont manifesté peu de sympathie pour la cause de Bou Amama, en revanche ils ont à peine dissimulé le dépit que leur a occasionné l'entrée de nos troupes en Tunisie, ce qui s'explique par les relations nombreuses que les sédentaires surtout ont entretenues de tout temps avec cette contrée où un certain nombre émigrent chaque année. Leur mécontentement ne s'est d'ailleurs traduit que par des espérances secrètes pour la fortune du Bey qu'ils ne séparent pas de celle de l'Islam. Mais

il était à craindre que, si l'agitation qui régnait dans le Sud de la Régence venait à s'étendre chez nos population si mobiles d'Ouargla, elle devint par la suite une source de troubles.

C'est alors qu'on forma le projet de placer à Ouargla une petite garnison composée d'une section de Tirailleurs Algériens et destinée à appuyer l'autorité de l'agha dans les circonstances délicates.

CONTES BÉDOUINS

Conte Bédouin de l'Iraq

Non, elle n'était pas jolie, jolie, la fille du vieux cheikh bédouin. Elle n'avait, la pauvre, rien de commun avec ses sœurs les gazelles du désert. Bien laide même, le teint fané, le cheveu rare, elle mettait en fuite les soupirants. Et le père maudissait le jour où Dieu lui avait envoyé cette calamité. Vint une vieille, la malédiction contre elle est licite, qui s'informa près de la mère.— «Eh bien cette enfant ne se marie pas ? — Ce n'est pas que l'envie lui en manque, mais elle ne trouve personne, dit la mère — Allons, je vais m'en mêler, mais ne soufflez mot à son père. — Ah ! trouve-lui un mari, toi, et tu verras ta récompense. » Et la vieille s'en fut.

Elle était, elle, pourvue d'une fille belle comme la lune en son plein. En sa compagnie elle alla faire quelques emplettes au souk, non sans avoir recommandé à la jouvencelle d'aguicher le marchand par ses minauderies.

Ainsi fit celle-ci, et pendant que la maman achetait quelques objets, découvrant son bras nu, elle prodiguait ses agaceries au boutiquier dont le cœur fut charmé. Après avoir livré vingt livres de marchandises, il s'enquit: «Qui est donc cette fille? C'est la fille du cheikh. — Et te chargerais-tu de convaincre son père de me la donner ? — Mais oui. — Alors garde tes vingt livres. »

...En la quittant, la vieille alla dire à l'épouse du cheikh, mère de la laide fille: « L'homme est déniché, il viendra demain faire sa demande.» Puis sans tarder, elle

co... ut encore tirer dix livres du marchand, comme messagère de la bonne nouvelle: « Tu peux envoyer faire la demande au père. »

Qui fut aux anges ? ce fut le marchand. Le cœur épanoui, sa satisfaction était telle qu'il ne cessait de baiser l'affreuse vieille. « Je m'en vais, lui dit-il, en la quittant, envoyer ma demande aujourd'hui même.» Sa mère et sa sœur allèrent en effet exposer le cas à la mère. « C'est au père de décider », répondit celle-ci.

Les femmes de retour, le marchand députa au père cinq de ses amis. — « D'où est-il, demanda le père. — Des Mintfaja. — Alors, je consens. » Puis on se mit en quête de l'anneau pour la nouvelle épousée, et le troisième jour, la dot fut versée.

Quant à la vieille, elle butinait de ci et de là, recevant du marchand, recevant de la belle-mère.

La nuit de vendredi arriva enfin. On tira les salves de réjouissance et l'époux entra chez sa fiancée pour consommer le mariage. Catastrophe. Ce n'était pas la beauté que chaperonnait la vieille. Il avait devant lui une fille affreuse, chauve, le teint plombé. Il se sauva et passa seul sa nuit. « Par Allah! quel tour infâme me joua cette vieille, ruminait-il en se lamentant et se mordant les doigts de regret. Mais, s'il plait à Dieu, je trouverai un expédient à la mesure de sa ruse. »

Bref, le lendemain, il lui fallut affronter les parents qui lui préparèrent à déjeuner. Après avoir mangé, il revint chez lui tout à l'idée de donner aliment à sa vengeance. Trois jours, il resta calfeutré, puis envoya chercher les Kaouaouleh (1) (bohémiens).

Avec leurs femmes et leurs tambourins, ils arrivèrent. Il eut avec eux un conciliabule secret à la suite duquel on vit nos Kaouaoulèh s'installer devant la maison du

(1) 4 groupes de Bohémiens se rencontrent souvent à Damas : les Nawar, les Zeutt, les Kawâoulé, les Jaêd. Inutile d'ajouter qu'on leur prête tous les méfaits possibles.

beau-père, et à grand renfort de musique, les femmes commencèrent à danser. Le cheikh sortit et demanda la cause de ce tintamarre. «Nous venons donner une aubade à notre bien-aimé cousin, répondirent les bohémiens, cela lui portera chance. » — « Quel cousin? mon gendre serait-il bohémien ? » s'exclama le cheikh courroucé. — « Il est bohémien, certes, et de plus, fils de notre oncle. » Le cheikh voulut les chasser, mais comme ils s'entêtaient à réclamer leur consin, le beau-père appela son gendre et l'apostropha: « Qui es-tu et d'où es-tu ? » — « Je suis Kaouli. » — « Mais n'as-tu pas dit que tu étais Mintafjé ? » «— Mensonge, je suis Kaouli depuis seize générations »— « Tu vas et sans tarder, je t'y engage, me rendre ma fille et aller te faire pendre ailleurs avec tes bohémiens. — « Bien j'obéirai, mais amplement et complètement dédommagé de tous les débours que j'ai faits pour elle. »

Le cheikh dut en passer par là. Le marchand rentra dans ses dépenses, laissa la fille et partit sans demander son reste. Le pseudo bohémien n'eut garde d'oublier d'inscrire sur un feuillet qu'il suspendit sur le chemin :

Ruse est œuvre d'homme
Femme ne peut que trahison.

Conte Bédouin du Nedjd

Les premières pluies tardent beaucoup, l'herbe se fait rare, chameaux et moutons dépérissent et meurent. Aussi chez les Bdour, le front des anciens est soucieux. Dans la tente du cheikh le traditionnel café parfumé à la graine de hêl n'arrive pas à dérider les visages ni à apaiser les âpres discussions que soulève toujours la question d'un nouveau campement. Mais le vieux cheikh sait que le matin où il abattra sa tente, tous le suivront sans hésiter. Avisé, il veut seulement savoir où il entraînera les siens. « Qui de vous, dit-il, veut aller nous chercher une terre riche en pâturages? » — «Moi», dit Fdheil, qui, agréé par tous, part avec Ouadh'a sa fille unique. Après vingt jours de marche, il découvre un endroit où l'herbe était plus haute que le genou de son cheval. Il s'arrête mais n'avertit pas le clan. Un jour qu'il avait aperçu huit cavaliers, il monte à cheval pour aller les reconnaître. En ayant vu galoper vers lui en zigzag, il sut leurs intentions pacifiques et s'avançant les saluer: «Soyez les bienvenus, leur dit-il, Salut aux hôtes. » — On lui répondit amicalement et il les amena sous sa tente. C'étaient des Chamoura à la recherche, eux aussi, de nouveaux pâturages, et, entre Bdour et Choummar, existait une vieille inimitié. Malgré cela ils convinrent de vivre en frères quelque temps en cet endroit avant de se séparer et de retourner vers leurs tribus respectives. Un des Choummar qui avait sept fils, s'était lié d'amitié avec le Bdouri et souvent, un jour chez l'un, un jour chez l'autre, ils prenaient le café ensemble. Certaine fois que, le père dormant, la fille avait préparé le café, un des fils venus en visite, la vit, sentit son cœur s'élancer vers elle et tomba follement épris. Depuis lors il la guettait

sans cesse, et, une nuit, levant le bord de la tente, il pénétra chez la jeune fille qui dormait. Il se pencha sur elle, lui donna un baiser et se retira dans sa tente. Au matin Ouâdh'a raconta la chose à son père qui lui recommanda le silence et ne souffla lui-même mot à personne de la chose. La fin des pâturages approchait, on se sépara, on se dit adieu, non sans que le Bdouri ait dit au Choummari : « Je vous enverrai du fil, vous pourrez en faire un manteau. » Et chacun rejoignit les siens. « Allah nous est témoin que nous n'avons pas trouvé de pâturages », répondirent-ils à ceux qui les interrogeaient.

Après un mois, le père de Ouâdh'a envoya à son ami sept pelotes de fil dont six étaient blanches et une noire. Après s'être demandé la raison de ce choix, le Choummari se dit : « Par Allah, un de mes fils a dû s'attaquer à la fille. » Sur le champ, il immola l'aîné et envoya sa tête à son ami qui ne fit point de réponse. Ayant tué son second fils et envoyé sa tête sans plus de résultat, il mit à mort six de ses enfants. Pas un mot. Ayant enfin sacrifié le plus jeune, il reçut cette lettre : « Bravo, tu as tranché ton mauvais doigt. » La fille était, en même temps, envoyée en cadeau pour dédommager l'ami du prix du sacrifice de ses sept enfants.

Commandant Malinjoud,
Directeur de l'Ecole d'Interprètes de Damas.

LES MARABOUTS

Petits monuments funéraires et votifs du Nord de l'Afrique

(suite)

IV. — *Marabouts à coupole ogivale ou conique*

Je vais maintenant examiner d'autres petits monuments dont la forme paraît proprement autochtone, spéciaux à une zone donnée de l'Afrique du Nord et inconnus ailleurs. Ils ne viennent ni d'Occident, ni d'Orient ; ce sont des koubbas à coupole ogivale ou conique dont les spécimens les plus caractéristiques se voient à Biskra, Bousaada et Msila.

Le profil de ces coupoles en ogive à pointe aiguë, parfois même très aiguë peut aller jusqu'à celui d'un cône rigoureusement géométrique ; d'autres fois l'ogive est équilatérale et peut s'atténuer jusqu'au plein cintre brisé ou à l'ogive surbaissée.

On ne saurait confondre leur profil avec la forme ovoïde des coupoles persanes ou égyptiennes, car celles-ci sont généralement montées sur de hauts tambours et n'ont jamais un profil aussi nettement pointu. Ce ne sont pas des coupoles hémisphériques ou ovoïdes manquées par des maçons maladroits. Sans doute on peut rencontrer ailleurs des coupoles qui s'en rapprochent. En Asie où on peut trouver toutes les formes architecturales possibles, on voit des monuments qui ont un profil du même genre, mais ils existent à l'état sporadique et isolé et ne constituent pas la forme typique comme dans les régions que je vais examiner où on les trouve sans mélange.

Au cimetière de la Mecque, dans le groupe des hautes coupoles à tambour, dressées sur les mausolées de la fille du prophète, Fatima, et de ses ancêtres, on peut en remarquer une dont la forme est parfaitement ogivale et analogue à celles des Hauts-Plateaux algériens. Mais on sait que ces monuments sont postérieurs aux dévastations des Ouahabites ; étant donné le cosmopolitisme de la Mecque par suite de l'afflux des pèlerins, il serait possible que cette koubba ait été bâtie par un algérien. Rappelons à ce propos que le mausolée de Fatima n'est qu'un cénotaphe et que sa véritable tombe est à Médine où elle mourut six mois après son père. La ferveur des musulmans lui a consacré divers monuments notamment l'extravagante citrouille en fer forgé et ajouré posée sur un socle de même métal qui fait l'ornement du cimetière de Damas. Pour en revenir aux coupoles du cimetière de la Mecque, les autres ont la forme ovoïde égyptienne (1).

A Djeddah le monument dit tombeau d'Eve présente aussi une coupole ogivale. Mais ces rares exemples de monuments, d'ailleurs très récents, sont exceptionnels, comme je viens de le dire.

Les Arméniens ont affectionné le cone pur le plus souvent à pans ; ils ont donné cette forme à leurs coupoles et aux couvertures de leurs clochers, mais ils n'ont pas employé l'ogive.

On trouve encore le cône dans certains monuments funéraires isolés comme les tombeaux de David, de Diogène, le mausolée de Zobeïda, dans certains minarets de Constantinople et de Turquie où il est très aigu. En Syrie le dôme de l'église de St-Georges d'Ezra est franchement ogival. Les Byzantins en ont parfois fait usage comme dans l'église de la Pantanassa à Mistra. Mais cela n'empêche pas que la calotte généralement adoptée était dans

(1) Depont et Coppolani ont donné une photographie de ces monuments dans leur ouvrage *Les confréries musulmanes*, p. 26.

ces régions la coupole hémisphérique plus ou moins surbaissée ou surhaussée (1).

Les Persans ont fait un grand emploi de l'arc ogival mais pas pour les coupoles, qui sont généralement bulbeuses. En Egypte, le tracé égyptien des coupoles (2) est souvent modifié de manière à se rapprocher de l'ogive. Cela est très sensible dans certaines mosquées du Caire. El Azhar, Sultan Hassan, Sultan Barkouk et dans plusieurs mosquées funéraires ou tombeaux, mais leurs dômes sont toujours surhaussés et couronnent de hauts tambours. Il n'est d'ailleurs pas étonnant qu'on trouve cette tendance en Egypte, car nous sommes en Afrique et la coupole ogivo-conique paraît y avoir régné autrefois. Elle est encore employée par les Coptes.

Prisse d'Avesnes a donné une reproduction de petites coupoles ovoïdes qui servaient autrefois de magasins dans les maisons égyptiennes de l'antiquité (3). Les Coptes n'ont jamais abandonné les constructions de ce genre. Le docteur G. Le Bon dans son livre sur *Les premières civilisations*, reproduit une vue des bords du Nil à Tourah, d'après Ebers. On y voit figurer un édifice au-dessus duquel s'élèvent trois coupoles ogivales bien caractérisées (4).

Cailliaud a signalé sur les bords du Nil de nombreux « santons [illegible] forme conique » (5).

C. Lagier donne une vue d'un couvent copte, dans lequel les terrasses sont remplacées par toute une série de petites coupoles ovoïdes se rapprochant très sensible-

(1) Ces divers monuments sont classiques et on peut en voir les reproductions dans les ouvrages cités de Dieulafoy, Saladin, Benoit etc..., et dans les photographies du commerce.

(2) Saladin, *Manuel d'art musulman*, p. 23.

(3) Prisse d'Avesnes, *Histoire de l'Art Egyptien d'après les monuments*, p. 218. Dessin reproduit depuis par Maspero et autres égyptologues.

(4) G. Le Bon, *Les premières civilisations*, p. 212, fig. 424.

(5) Caillaud, *Voyage à Méroe, passim.*

ment des coupoles ogivales des hauts plateaux algériens. Ailleurs il reproduit deux koubbas dont l'une est sensiblement ogivale (1).

J'ai encore trouvé dans *L'Egypte d'hier et d'aujourd'hui*, de Walter Tyndale (2), une aquarelle représentant le tombeau d'un cheikh dans une rue du Caire. C'est un humble monument blotti dans un recoin entre d'altières habitations et qui n'a rien de commun avec les somptueux tombeaux de sultans et de mamelouks que l'on connaît. Sa coupole est nettement ogivale quoique assez irrégulièrement façonnée, mais la partie supérieure en est légèrement aplatie et reçoit une tige munie de deux boules et d'un croissant. C'est sans doute une survivance des époques anciennes où ce genre de couverture était plus généralement employé.

D'ailleurs divers monuments qui figurent parmi les hiéroglyphes architecturaux reproduits par les égyptologues comprennent le cône allongé parfois légèrement ogival et montrent que dans l'antiquité cette forme était bien connue. J'aurai à revenir sur ce point parce que de l'Egypte cette coupole a remonté dans le Soudan Egyptien en se déformant quelque peu et en prenant une forme encore plus allongée et c'est ainsi que l'on peut expliquer la forme des marabouts des oasis sahariennes.

Entre l'Egypte et l'Afrique du Nord française je n'ai aucun renseignement qui me permette d'établir la continuité de cette forme. D'ailleurs cette région a été et est encore occupée par des kharedjites comme ceux du Djebel Nefousa et on ne doit pas y trouver grand chose, mais à Ghadamès on signale des marabouts de ce genre. La koubba de Sidi Okba ben Hamir appelé aussi Sidi El

(1) C. Lagier, *A travers la Haute Egypte*, p. 56, planche 17, et *L'Egypte monumentale et pittoresque*, p. 24, planche 1.

(2) Walter Tynbale, *L'Egypte d'hier et d'aujourd'hui*, p. 116, p. 20.

Bedri, est en ogive équilatérale nettement distincte des coupoles hémisphériques du littoral Tripolitain. Les photographies de Pervinquière montrent en outre la présence dans cette ville d'autres coupoles ogivales, sur des mosquées ou dans les Zaouïas (1).

Les Romains, qui ont utilisé toutes les formes et tous les procédés architecturaux des peuples qu'ils soumettaient à leurs lois, ont connu et utilisé la coupole ogivo-conique notamment dans leurs monuments funéraires. Sans parler du tombeau d'Adrien surmonté d'un vaste cône et du temple de Vesta on trouve sur le mausolée des Jules à St-Rémy en Provence une petite calotte en ogive aplatie qui surmonte ce monument. Il ne semble pas toutefois qu'ils l'aient introduite dans l'Afrique du Nord où ils ont dû je pense la trouver. Je suis persuadé qu'ils l'ont utilisée dans cette région d'une manière beaucoup plus sérieuse que nous ne pouvons le supposer, et que c'est de cette manière que cette forme a pu se conserver en Numidie et en Mauritanie.

C'était peut-être cette forme que revêtaient autrefois les dômes qui servaient de couverture à ces tétrastyles, élevés par des Africains, et qui portaient le nom de « Tholus » (2).

Je dois toutefois reconnaître qu'il n'y a aucune preuve matérielle à l'appui de cette hypothèse et seulement quelques indices très vagues que je signalerai plus bas.

A mon sens cette forme ne peut dériver que de celle de la *Nouala*, la hutte ogivale en branchages encore en usage dans une grande partie du Maroc, chez les Berbères à demi-sédentaires de cette contrée. Il est vraisemblable que cette sorte d'habitation occupait autrefois une aire

(1) Pervinquière, *La Tripolitaine interdite*, p. 100, pl. 13, p. 116, pl. 17.

(2) Cherbonneau, *L'Inscription du tétrastyle de Potitus*. Recueil de la Société Archéologique de Constantine, 1869, p. 83.

beaucoup plus étendue que maintenant vers l'Est. De Mathuisieulx l'a retrouvée en Tripolitaine (1). C'est peut-être devant l'adoption, généralisée après l'invasion arabe, de la tente en poil, qu'elle a complètement disparu des hauts plateaux de l'Afrique du Nord. D'ailleurs cette forme ogivale de la cabane est commune à un grand nombre de peuples de l'Afrique peu civilisés. C'est une des plus faciles à réaliser.

Quoiqu'il en soit on trouve la koubba à coupole ogivale sur une immense zone qui s'allonge de l'Est à l'Ouest sur les Hauts Plateaux au Sud de la zone littorale et montagneuse, jusqu'aux contrées sahariennes où elle est remplacée par d'autres formes. Au Nord elle voisine avec les marabouts à coupole hémisphérique et il en résulte souvent des formes mixtes qui rendent la distinction entre les deux formes parfois difficile à établir. C'est ainsi qu'à Mascara les coupoles octogonales des *marabouts* ont un profil à peu près semi circulaire mais sont apointées vers le bout. Mais le fait que ces koubbas portent une calotte polygonale ne permet pas de les confondre et doit les faire ranger dans les *marabouts* du type n° 7. Sauf exception bien nette la forme ogivale ne comporte pas de vrais pans coupés.

Elle est encore modifiée d'une autre manière aux deux extrémités de sa zone actuelle d'expansion. Une sorte de bourrelet ou de ligne de démarcation circulaire la divise en deux donnant ainsi l'impression que la partie inférieure est un tambour. J'appellerai cette variété *ogivale brisée* pour plus de simplicité. Elle a peut-être été inspirée par la *Gabousa*, forme spéciale de la *Nouala*, qui présente un profil brisé de ce genre.

La première trace que je relève de la coupole ogivale

(1) De Mathuisieulx, *A travers la Tripolitaine*, p. 128 et 129. Voir aussi pour la description de la Nouala Ed. Doutté ; *Merrakech*, p. 285.

dans le Sud Tunisien se trouve sur un monument aberrant et assez compliqué, le *marabout* du cimetière de Douirat (1). Cette construction est en forme de pyramide à degrés surmontée d'une petite coupole ogivo-conique. Différentes influences, peut-être aussi une bonne dose de fantaisie individuelle, ont dû contribuer à l'édification de ce petit édicule qui est je crois seul de son espèce. L'imitation de la pyramide égyptienne, que nous retrouverons au bout du Touat, paraît flagrante. En raison de la coupole ogivale qui le termine nous le rangerons dans la catégorie qui nous occupe.

Cette région a du reste été autrefois nettement comprise dans le domaine de la coupole ogivale, car près de là au Djerid on en trouve encore des spécimens qui ont résisté à l'envahissement de la coupole hémisphérique régulière. A Nefta, d'après une photographie donnée par un guide illustré (2), on trouve une petite mosquée qui semble plutôt être un *marabout* et qui porte deux coupoles ogivales brisées, sur un corps de bâtiment précédé d'un premier vestibule à terrasse simple. Cette particularité d'une double coupole se retrouve sur un certain nombre d'autres *marabouts*. Je suppose que l'une d'elles recouvre la sépulture du saint et l'autre la chambre de prières. Il est possible que dans certains cas il y ait deux saints enterrés, chacun ayant son dôme, mais la première explication me paraît la meilleure.

A Deggache le *marabout* de Sidi Bekkar montre d'après une carte postale du commerce un profil ogival bien marqué.

Dans cette même région j'ai déjà signalé la coupole bulbeuse et aberrante de Sidi Brahim Riri dont l'extré-

(1) L. Pervinquière, *La Tripolitaine interdite*, p. 28, pl. 4. Voir le numéro XI de mes croquis qui me dispensera d'entrer dans de longues explications.

(2) *Kairouan, Sbeitla le Djerid*, p. 96. Voir mon croquis X.

mité terminée en pointe indique bien une influence de la forme ogivale.

Pour en finir avec la Tunisie on retrouve la coupole ogivale brisée à Sidi Abdallah ben Djemel en Khroumirie aux environs d'Aine Draham.

En Algérie nous trouvons un *marabout* semblable au précédent à Sidi Yakoub Djenani, entre Tébessa et Negrine (1). Ici nous abordons la région de l'Aurès, qui laisse de la frontière tunisienne au Hodna un grand vide à peine interrompu par quelques chapelles funéraires de Zaouias d'importation tunisienne et il faut nous reporter vers le Sud-Ouest, dans la région des Zibans, pour en retrouver de nouveaux exemplaires.

A Zeribet Ahmed je relève d'après mes photographies une coupole pointue au-dessus du village. Ne m'en étant pas approché je ne sais si elle appartient à une mosquée ou à un *marabout*, mais je penche pour la seconde hypothèse car un peu plus loin, à Zeribet el Oued, la mosquée est à toit plat, sans coupole ni minaret, et on y trouve, par contre, une coupole aiguë sur la chapelle funéraire de Sidi Hassen ben Koufi, marabout venu du Hedjaz qui aurait réussi à faire couler l'Oued el Arab généralement à sec. Il est enterré sur la berge de cette rivière du côté opposé au village.

Un peu plus loin, à El Haouch, à l'embouchure de l'Oued Djedi, dans le Chott Melrir, les koubbas de Sidi Bou Nab, de Sidi bou Messaoud, de Sidi Dahmane, de Sidi Mohammed Salah, des Oulad Sidi Noureddine, saints appartenant à la tribu maraboutique de Sidi Salah montrent toutes des ogives aiguës.

A Sidi Okba, ville sanctifiée par le tombeau du conquérant de l'Afrique qui est englobé dans la Mosquée, des maçons venus du Tell ont fait triompher la coupole hémisphérique orthodoxe, mais sur la rive gauche de

(1) Lieutenant Castet, *Tébessa*, p. 58.

l'Oued-Biskra en face de la ville de ce nom, le *marabout* d'El Alia est surmonté d'une coupole ogivale aiguë. Il en est de même de Sidi Zerzour planté dans le lit même de l'Oued Biskra, de Sidi Rzel et de Sidi Lhassen au sud de la ville saharienne. Seules les ruines de la chapelle sépulcrale d'Abou Fadel (1) qui fut gouverneur des Zibans en 1279, présentent une coupole à ogive surbaissée très voisine de la calotte hémisphérique régulière.

Au Zab Gharbi nous trouvons sur la colline rocheuse qui domine Bou Chagroun et ses sources le petit marabout ogival de Sidi el Mekhazi. A Bou Chagroun même nous avons signalé la construction récente d'un beau marabout dodécagonal, mais la coupole de la mosquée voisine est restée pointue et conforme au modèle du pays.

A Farfar, près d'un joli petit étang poissonneux formé par l'Aine Fouar se trouve un marabout à double coupole jointive dans le genre de celui que je signalais à Nefta. L'une de ces coupoles est en ogive aiguë, l'autre à peu près hémisphérique. Cette dernière surmonte sans doute une salle de prière, ce qui indiquerait bien que la forme ogivale est plus particulièrement et traditionnellement une forme funéraire (2).

A Tolga, ancien centre romain important, la reconstruction récente de la mosquée a fait disparaître une coupole ogivale qui s'y trouvait encore en 1904, d'après une photographie de cette époque ; il y a lieu de noter qu'elle était au-dessus d'une salle de prière où se trouve le tombeau d'un marabout qui pourrait bien être un saint chrétien de l'époque romaine. En cette même année le minaret de la mosquée était lui aussi couronné d'une coupolette ogivale. Il reste d'ailleurs de ce style, dans les en-

(1) Prince de la famille des Ibn Mozni. Guide Joanne de l'Algérie 1898, p. 270.

(2) Voir croquis n° XII. Le cône chez les anciens était autrefois un emblème funéraire indépendamment de son sens hiératique dans le culte de Vénus.

virons, le *marabout* de Sidi Rouag sur un monticule au Nord-Est de la ville et une autre chapelle funéraire à la sortie de l'oasis sur la route d'El Bordj.

Tout autour les coupoles ogivales foisonnent dans l'oasis d'El Bordj, dans celle de Foughala où nous citerons Sidi Rahal, dans celle d'El Amri où se voient notamment celles de Sidi Tsameur des Oulad Naïls et de son chaouch nègre Sidi Allaoui.

Au Zab Guebli, même abondance de koubbas ogivales : deux à Oummache et un certain nombre d'autres petits sanctuaires répandus dans les oasis de Mlili (l'ancienne Gemella des Romains, siège d'un important détachement de la III[e] légion Augusta), Bigou, Ourellal, Ben Thious, Mekhadma et Sahira. Le plus important est Sidi Abderrahmane Srir ben Lakhdar dans les palmiers de Ben Thious.

On voit que pour la piété les gens des Zibans n'ont rien à envier à ceux du Maroc et que ceux-ci n'ont pas le monopole du culte des saints. Il est bon de rappeler à ce sujet que nous sommes là dans une région qui a été fortement colonisée par les Romains et fortement christianisée. C'était là que se réfugiaient ou qu'étaient exilés autrefois les chrétiens persécutés par les empereurs romains ou les rois vandales. C'était le réceptacle de tous les chrétiens réellement convaincus et inébranlables dans leurs croyances. Il en est résulté chez leurs descendants, à l'époque musulmane, une foi profonde. Plusieurs de ces sanctuaires pourraient bien avoir été consacrés autrefois à des saints chrétiens. Cette région a manqué d'un patient hagiographe comme Trumelet.

En tirant plus à l'Est, la petite agglomération de Doucen compte autour de son bel étang ombragé de palmiers, quatre *marabouts* à couverture ogivale.

Il y en a autant aux Oulad Djellal ; l'un d'eux Si Lakhdar est dans le village ; les trois autres dont Sidi Salah sont au milieu des cimetières sur la rive droite de l'Oued Djedi.

Nous arrivons enfin à un *marabout* exceptionnellement intéressant qui domine la rive droite de l'Oued Djedi en face du village et de l'oasis de Sidi Khaled. C'est le célèbre sanctuaire du *Nebi* Sidi Khaled dont j'ai déjà dit un mot précédemment et qui jouit d'une grande vénération. La coupole du tombeau, recouverte d'une autre coupole de protection, s'élève près du minaret, à l'intérieur d'une grande cour carrée entourée d'une colonnade sur laquelle s'ouvrent aussi chambre de prière, logement de l'oukil et de sa famille, chambres d'hôtes, chambre des morts, etc... L'un des coins est occupé par le minaret. Les deux coupoles superposées sont ogivales. La plus basse, celle qui recouvre les restes du Nebi s'élève au-dessus de la terrasse des bâtiments qui l'avoisinent. Autour d'elle se dresse le corps d'un *marabout* carré percé sur deux de ses faces d'une double ouverture en plein cintre qui permet d'apercevoir la coupole protégée. Ce *marabout* est lui-même couronné par une seconde coupole pointue en tout semblable à la première. A ses quatre coins se dressent de hauts merlons terminés en pointe. La salle de prière d'où l'on peut apercevoir, par une ouverture, l'intérieur du tombeau, s'ouvre sur la cour aussitôt après lui. (Voir croquis n° VI).

Les nomades du pays se font souvent enterrer à proximité de cette construction funéraire. La famille noble des Bou Okkaz, une des plus célèbres du Sud Constantinois, y possède un cimetière privé, clos de murs.

Ce sanctuaire était celui de l'ancienne ville indigène de Nebbi qui a disparu sans laisser de traces. C'était un évêché au cinquième siècle de notre ère, ainsi qu'il appert des renseignements recueillis par le Père Mesnage dans son *Afrique chrétienne* (1). Par un de ces effarants calembours familiers aux conquérants arabes, ceux-ci firent de cet ancien sanctuaire de *Nebbi*, le tombeau d'un *nebi*,

(1) Père Mesnage, *Afrique Chrétienne*, p. 425.

c'est-à-dire d'un prophète. On sait que l'islam reconnait l'existence de nombreux prophètes antérieurs à Mohammed Rasoul Allah, mais n'admet pas qu'il y en ait eu d'autres après lui. L'attribution de ce tombeau à un prophète qu'on identifie par dessus le marché à Khaled ben Sinan, personnage mi-légendaire qui vivait après la mort du prophète et auquel on attribue la coranisation de l'Aurès est donc un non sens au point de vue historique et un accroc aux principes religieux orthodoxes. Khaled ben Sinan a pu être enterré dans le sanctuaire en question, mais il n'a pu lui donner le nom de « tombeau du nebi » qu'il porte puisque lui-même ne pouvait prétendre à la qualité de nebi. La seule explication admissible est celle que je donne, corroborée par divers textes qui montrent bien qu'il y avait dans cette région une ville de Nebbi, et par certains faits que j'ai rapportés ailleurs (1).

Quoiqu'il en soit le soin que l'on prend pour préserver la coupole montre bien qu'elle doit être fort ancienne et permet de croire que sa forme pointue a dû lui être conservée à travers les âges (2).

Dans toute cette région des Zibans, la coupole ogivale a été concurrencée surtout à une époque récente par l'introduction de l'architecture tunisienne et par ce mouvement de réfection des monuments religieux venu du Sahara. C'est ainsi qu'aux Oulad Djellal on voit dans la Zaouïa Rahmania une superbe coupole hémisphérique qui abrite les restes du fondateur, le vénéré Cheikh el Mokhtar ben Khelifa et de ses descendants.

(1) Commandant Cauvet, *L'oasis ruinée de Sidi Bou Hania.* (Bulletin de la Société de Géographie d'Alger, I, 1923).

(2) Cette coupole double si intéressante vient d'être, paraît-il remplacée tout récemment (1920) par une somptueuse koubba toute neuve du modèle de celle de Sidi Hachemi ben Slimane. Elle a été bâtie d'ailleurs par le même maçon. C'est dommage car elle était fort typique. Comme on le voit la tunisification des koubbas algériennes fait des progrès et il était temps de noter ces formes anciennes.

Diverses mosquées, notamment celle de Tolga et celle de Sidi Khaled qui s'élève en face de la mosquée du Nebbi ont été refaites tout récemment.

Mais dans la région du Hodna les anciennes constructions sont restées indemnes. En remontant vers Bousaâda nous trouvons dans la vallée de l'Oued Chair diverses coupoles toutes en ogive aiguë. Je citerai dans la plaine d'El Gara, Sidi Amor ben Feredj et Sidi Abderrahmane ben Salem et auprès d'Aine Riche Sidi Mazouz et Sidi Brahim. Ce sont des saints appartenant à la grande fédération des Oulad Naïls et si je ne me trompe, tous ceux qui appartiennent à ce groupement ethnique ont des koubbas ogivales.

Au pourtour du Hodna les coupoles des *marabouts* sont ogivales. Bousaâda et Msila en présentent des exemples bien connus et remarquables. A Bousaâda le *marabout* bien connu de Sidi Brahim, entre la ville et la rivière, porte un tambour carré d'où s'élève une belle coupole ogivale pointue. Cette coupole a été refaite à plusieurs reprises et je l'ai vue tantôt sous la forme ogivale, tantôt parfaitement conique ; les peintures et les cartes postales de ma collection montrent nettement cette évolution. Sidi Ali ben Atia, au quartier des Mouamine, ressemble beaucoup à Sidi Brahim sans avoir la belle situation qui rend ce dernier si décoratif. Sidi Mahmed ben Brahim dans les cimetières du nord de la ville est enseveli sous un monument qui ne diffère de celui de son père que parce que sa coupole repose directement sur le corps même de la construction sans l'intermédiaire d'un tambour. C'est au pied de ce *marabout* qu'est enseveli Si El Hachemi, fils de l'Emir Abdelkader. Dans le même cimetière se voit encore la koubba de Sidi ben Chekchouk analogue à la précédente (croquis VIII). Tous ces marabouts de Bousaâda sont ornés à leurs angles de merlons en marches d'escalier et la construction en est des plus simples.

Tout récemment, un peu avant la guerre, les gens de

Bousaâda ont élevé une koubba neuve à peu près du même modèle que les précédentes pour ensevelir Sidi Khadraoui, personnage à demi-idiot paraît-il, qui vivait dans le plus grand effacement pendant sa vie et dont je n'avais même pas soupçonné l'existence ni les mérites pendant les divers séjours que j'ai faits dans cette localité.

Un autre personnage, mais celui-là d'une toute autre envergure a également reçu dans cette région les honneurs d'un superbe mausolée ; je veux parler du cheikh des Rahmania d'El Hamel, Sidi Mohammed ben Belkacem, véritable saint des plus vénérables et qui était d'ailleurs un homme remarquable ; mais la somptueuse koubba sous laquelle il repose est d'un tout autre style et j'aurai à en parler ailleurs. Elle date d'un petit nombre d'années.

On remarquera qu'à Bousaâda les deux principales mosquées de la ville, celle des Mouamine et celle du Palmier, portent aussi chacune sur sa terrasse une coupole ogivale élevée sur un petit tambour carré muni de merlons à ses angles, ce qui les apparente aux *marabouts* du pays et donne une portée spéciale à la généralisation de cette forme de coupole. La mosquée du Palmier paraît avoir remplacé quelque sanctuaire très ancien de la région qui s'élevait comme elle au-dessus de la vieille source souterraine curieusement aménagée qui dessert cette mosquée et le quartier central de la ville. A côté d'elle s'élève un édifice romain en pierres de taille à bossages en pointe de diamant très bien conservé et encore habité. Je le signale parce qu'on n'en trouve mention nulle part; l'atlas archéologique de l'Algérie ne l'indique pas. Bousaâda étant actuellement visité par des quantités de touristes avec la plus grande facilité, il est extraordinaire que personne ne s'en soit occupé. Bien qu'aucune inscription n'ait permis de déterminer d'une façon précise l'identité de cette vieille ville, il paraît probable que c'était *Buffada*, évêché au 5e siècle (1) dont les Arabes ont transformé le nom suivant

(1) Père Mesnage, *Afrique Chrétienne*, p. 906.

leur coutume en Bousâada en accompagnant cette opération de quelques-unes de ces jolies légendes étymologiques qu'ils savent si bien forger. Certaines familles de la localité ont conservé le souvenir de leur origine romaine. On peut donc encore se demander si la coupole ogivale qui est si fidèlement gardée dans cette région, n'ornait pas déjà antérieurement à l'islamisme les anciens sanctuaires chrétiens et même païens de la localité. Notons encore qu'à Bousâada aucune des mosquées n'a de minaret sauf celle des Oulad Hamida, qui en possède un tout moderne qui n'offre aucun intérêt architectural.

A M'Sila les *marabouts* toujours à coupole ogivale sont encore plus nombreux. Sidi El Ghozli, Sidi bou Khalfa, celui-ci rigoureusement conique (1), Sidi Bou Djemline, Sidi Slimane sont du même type que les koubbas de Bousaâda et ne diffèrent entre eux que par l'accentuation plus ou moins grande de l'ogive et par des détails sans intérêt. Sidi Amara sortait un peu de l'ordinaire et faisait la joie des touristes et des peintres avec son aspect fruste. Les extrémités saillantes des perches qui formaient sa terrasse dépassaient à l'extérieur au-dessous d'une petite coupole conique en argile portée par un tambour cylindrique. Coupole et tambour étaient aussi hérissés de branches saillantes qui rappelaient un peu les constructions soudanaises. Mais les injures du temps ont paraît-il amené sa destruction et je présume qu'en le reconstruisant on lui a enlevé tout son charme archaïque en le rendant à peu près semblable aux autres.

Je ne connais pas les marabouts qui se trouvent sur le pourtour du Hodna, sauf Sidi El Aoubi mais je présume qu'ils sont aussi ogivaux.

Un peu plus à l'Ouest je trouve dans mes documents des coupoles ogivales au petit ksar d'Amoura dans le Bou Kahil et à celui de Demmed ou Mesad. Les coupoles y sont

(1) V. croquis VII.

déjà moins aiguës. Il y en a encore à Sidi Maklouf près du caravansérail de ce nom sur la route de Djelfa à Laghouat, à Sidi Taïeb ben Aïssa, qu'a décrit Trumelet, dans le voisinage de l'Aïne Zerguine, et à Sidi Betka près de Chellala. A partir de là dans le Sud on trouve encore quelques monuments de ce type mais il semble qu'ils ont été progressivement supplantés, parfois seulement altérés et modifiés par les coupoles à tambour mince que nous verrons plus loin.

C'est ainsi que dans le Djebel Amour je trouve à Aflou le *marabout* de Sidi Abdallah (1) de forme hybride où la coupole octogonale présente d'une manière générale le type ogival brisé, mais ne recouvre pas entièrement la terrasse de l'édifice ce qui l'apparente aux coupoles à tambour mince. Il en est de même de Sidi Mohammed ben Brahim du Kheneg el Melah de Taouïala planté au beau milieu du cimetière de l'ancien ksar de Ghardaïa. J'ai déjà parlé de la koubba hémisphérique de Sidi Ali ben Diab. Il est probable que ces deux tombeaux d'un style différent de ceux de la région sont ceux de saints personnages qui ont contribué à la destruction des Kharedjites qui étaient venus dans cette région pour s'y réfugier. Par contre le *marabout* du cimetière d'El-Richa offre un profil ogival équilatéral assez correct.

A Colomb-Béchar et à Taghit les *marabouts* sont parfois correctement ogivaux, mais d'autres sont entièrement sphériques et on y reconnaît l'influence, de la main d'œuvre tellienne arrivée avec l'armée française ; enfin certains tiennent le milieu entre les deux. Tous ont été fraîchement reconstruits et sont par suite sans intérêt.

A Bou-Denib le *marabout* de Si Daoud ben Youb se profile à peu près comme ceux de Bousaâda et de Msila ; d'autres sanctuaires de ce saint dans la même région sont aussi en ogive aiguë presque conique (2).

(1) Croquis n° IX.

(2) Cartes postales du commerce.

A Figuig où on est dans le domaine des tambours minces, certains *marabouts* sont manifestement influencés par la forme ogivale. Nous faisons cette constatation parce qu'elle nous permet de croire que les *marabouts* à tambour mince sont de création récente et qu'ils s'étendent actuellement aux dépens de la forme ogivale qui a dû autrefois avoir un domaine fort étendu vers l'Ouest. On trouve d'ailleurs, aussi à Figuig, au ksar d'El-Hamma Foukani, un *marabout* à peu près hémisphérique qui montre la convergence vers cette oasis de différents courants architecturaux.

Si nous retournons vers le Nord de l'Oranie nous savons dans quelles conditions la forme ogivale a pu en disparaître pour être supplantée par les koubbas du type n° 1 surtout par les cénotaphes de Sidi Abdelkader. Néanmoins nous voyons un peu au Nord de Tiaret à la zaouia de Sidi Mohammed ben Aouda, célèbre par les lions apprivoisés qu'elle envoyait autrefois avec ses quêteurs dans toute l'Algérie, une belle mosquée neuve sur laquelle s'élèvent plusieurs coupoles en ogive franchement aiguës. Je n'ai pas noté la forme de sa petite koubba perchée sur le rocher à pic de Hadjar el Baz (le pic du faucon) qui domine la zaouia, mais d'après les renseignements qu'a bien voulu me donner le docteur Et. Sergent, elle est aussi ogivale ; d'ailleurs les coupoles de la mosquée montrent bien la continuité de cette tradition dans le pays, malgré le passage des Kharedjites. Peut-être y a-t-elle été ramenée du Sud à la suite de leur départ.

Je ne connais pas la région du Chélif mais M. le docteur Et. Sergent, qui s'est aussi occupé de la forme des koubbas, a bien voulu me communiquer les notes qu'il a prises, sur cette question. Il en résulte que le type ogival s'y serait conservé bien mieux que je ne le pensais. On relève des *marabouts* de ce genre à l'Oued Riou, à Clinchant, à Mekalia, à Bou-Hanifia-les-Thermes, près de la gare de l'Hillil, à Dombasles, à Nouvion Oued-Mellah, à Romri

sur le Chélif. Ces deux derniers sont à coupoles polygonales cantonnées de coupolettes qui remplacent les merlons.

Certaines coupoles, moins franchement ogivales, se rapprochent de la coupole égyptienne appointée. Telles sont celles de Bou-Medfa, Perrégaux, Froha, de Sebdou (Azaïls), d'Aïne-Mokra, de la gare de l'Habra, cette dernière octogonale (1).

D'autre part à l'Est de Nemours au bord de la mer, un *marabout* célèbre dédié à Sidna Youcha (Notre Seigneur Josué) montre dans une enceinte qui comprend d'autres bâtiments importants une coupole parfaitement ogivale (2). Le culte de ce saint paraissant fort ancien, j'y vois encore une raison de croire à l'extension antérieure plus grande du type ogival. Un autre saint de l'Ancien Testament Sidi Nouh (Noé), a aussi une koubba un peu plus à l'Est au bord de la mer, mais j'ignore sa forme.

Dans la vallée du Chéliff les merlons de bon nombre de koubbas sont de petits piliers surmontés d'un pyramidion débordant. On retrouve cette même forme dans le Sud marocain.

A Mascara les coupoles rondes de la première catégorie sont généralement terminées en pointe, assez nettement chez certains, comme Sidi Bouscrin, pour indiquer un restant d'influence de la forme ogivale (3).

A Méchéria, Sidi Ahmed el Medbouhi (l'écorché) a une koubba ogivale aiguë, atténuée à son extrémité, et un peu au Nord de Krebezza, Sidi Mohammed ben Mahmed a une coupole en ogive brisée (4).

---

(1) Renseignements dus au Dr Et. Sergent.

(2) Canal : Monographie de l'arrondissement de Tlemcen. (Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, t. XVII, 1887, p. 172). Il donne un croquis de ce marabout.

(3) Cartes postales du commerce.

(4) Photographies du Capitaine Durand.

Au Maroc les formes dominantes sont actuellement du type n° I, II et III, mais il semble bien que la coupole ogivale y existait autrefois, car on trouve encore à l'état isolé, assez rares il est vrai, des spécimens qui n'ont pas encore cédé la place aux nouvelles formes. On trouve surtout des dômes appointés assez sérieusement pour déceler l'influence de l'ancienne coupole ; on peut s'en convaincre en étudiant les photographies de marabouts marocains donnés par divers explorateurs.

A Debdou, d'après les dessins du Père de Foucauld, qui donne une vue de cette ville, il y aurait une coupole aiguë autant que permet d'en juger l'échelle réduite de son croquis. Il nous en montre également une chez les Ida ou Bellal.

De Segonzac a donné des photographies des *marabouts* de Rouda Aïssa à Tiguelna, et d'Agoudir sur un affluent du Ziz au Nord-Ouest de Tafilalet ; le premier est ogival équilatéral, et le second ogival brisé. C'est d'ailleurs dans cette région que cet explorateur a rencontré des « marabouts coiffés d'une coupole ogivale en forme de tiare supportée par une colonnade » (1).

Mais tous ces marabouts ogivaux sont isolés, mélangés et entourés d'autres sanctuaires de formes différentes et en somme le véritable centre dans lequel on les retrouve dans leur état le plus pur se trouve sur la limite des départements d'Alger et de Constantine.

V. *Marabouts à tambour central mince.*

A l'Ouest de la région occupée par les marabouts à coupole ogivale ou conique, s'est développé un modèle de koubba d'un type tout différent. Sur la chambre carrée qui forme le corps du mausolée se trouve une terrasse au centre de laquelle s'élève un tambour étroit

(1) Segonzac, *Au cœur de l'Atlas*, p. 81.

et relativement assez haut, une sorte de tourelle ronde ou polygonale terminée par une petite coupole ronde ou pointue, par un pyramidion, parfois même par un toit en tuiles. Ce tambour n'occupant d'habitude qu'une portion très restreinte de la surface de la terrasse de la pièce funéraire, il est souvent cantonné aux quatre angles de quatre petites coupoles annexes qui peuvent elles aussi surmonter de petits tambours de formes variées. Bon nombre de ces petits monuments sont d'apparence assez élégante et témoignent d'une recherche architecturale plus développée. Il ne faut pas les confondre avec certaines coupoles hémisphériques de l'Oranie cantonnées de coupolettes qui remplacent les merlons.

C'est à Laghouat qu'on commence à voir les premiers et ils se poursuivent dans tout le Sud du département d'Oran et la région de Figuig. Les membres de la famille des Oulad Sidi Cheikh partout où ils ont été enterrés et sauf quelques modifications apportées par les conditions de lieu, ont des mausolées de ce genre. Il en est de même des chefs de l'ordre des Tidjania dans l'Ouest.

Quelle est l'origine de ce type tout à fait spécial ? C'est ce qui n'apparaît pas très nettement. En Asie beaucoup d'églises arméniennes ou même russes supportent des tambours cylindriques ou polygonaux de faible diamètre couronnés d'une petite coupole, d'un cône, d'une toiture. Les minarets turcs, syriens ou égyptiens ont aussi quelque parenté avec ces tambours minces, mais tous ces éléments d'architecture en diffèrent par leur implantation et leur destination. Aucun ne s'élève ainsi du milieu d'une terrasse. Ils servent généralement à quelque usage outre leur rôle décoratif tandis que dans le marabout du Sud-Ouest algérien, le tambour est un élément d'ornementation pure Je ne vois guère que les célèbres Esnamen de Ghadamès qui s'en rapprochent un peu. On sait qu'ils consistent essentiellement en un socle cubique creux, surmonté d'un mince tambour dont la partie inférieure se terminait par

un renflement qui a pu être une coupole bulbeuse ou un encorbellement comme dans les minarets musulmans. Dans certains ce tambour est remplacé par une pyramide effilée. Ils ont été décrits par Duveyrier et Pervinquière (1). Ce dernier les compare aux mausolées de Maktar et de Sidi Aïch en Tunisie, datant de l'époque romaine. Cette comparaison ne me paraît pas très exacte en raison de l'étroitesse relative du tambour de ces petits édifices tandis que les mausolées romains avaient des étages plus étoffés.

Le seul édifice qui s'en rapproche comme conception dans d'autres parties de l'Algérie est la mosquée Tidjania de la ville de Temacine, mais je suppose qu'elle-même est inspirée de quelque monument marocain que je ne connais pas et qui peut-être n'existe plus actuellement. Voici sur quoi est basée cette opinion.

Rinn nous apprend que vers la deuxième moitié du 18e siècle, Si El-Hadj ed Dine ben El Hadj bou Hafs, le chef tout puissant de la maison des Oulad Sidi Cheikh fit construire à El Abiod Sidi Cheikh, aux Arbaouat, à Chellala, à Sidi el Hadj ed Dine des coupoles sur les tombeaux de ses aïeux (2). Il est probable qu'ils avaient déjà des mausolées, mais qui ne satisfaisaient point l'esthétique ambitieuse du puissant marabout. C'étaient peut-être de simples coupoles ogivales comme celles dont nous avons parlé précédemment c'est-à-dire du modèle en usage dans le pays pour tous les personnages religieux. S'il les fit reconstruire ainsi toutes à la fois c'est qu'il avait fixé son choix sur un type de monument qui flattait son orgueil, cet orgueil légendaire et incommensurable des Oulad Sidi Cheikh, descendants du khalife Bou Bekeur. Ce modèle adopté par lui est encore en usage et c'est lui que je vais étudier.

(1) Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 252. — Pervinquière, *La Tripolitaine interdite*, p. 128-131. Voir aussi les ouvrages de Largeau et la mission de Ghadamès, de Mircher et Polignac.

(2) Rinn, *Marabouts et Kouans*, p. 355.

Il résulte de ce que je viens de dire qu'il serait relativement très récent. Je pense en outre qu'il faut chercher le prototype de ce genre de koubbas du côté du Maroc et sans doute à Fez.

On remarque en effet que Si Slimane ben Bou Smaha, l'un des aïeux les plus connus de la famille, serait inhumé à Fez (1), ville où se trouve également le tombeau de l'ancêtre des Tidjania d'Aine Madhi. Le fait que le marabout à tambour central se retrouve chez les descendants de l'une et de l'autre famille semblerait indiquer que toutes deux en ont pris le modèle à une source commune sans doute dans quelque tombeau princier ancien et remarquable de la capitale du Maroc, ce que je n'ai pu vérifier. Je ne pense pas que l'une des familles ait copié l'autre quoiqu'elles aient été liées intimement à certaines époques. Peut-être comme je le disais plus haut le mausolée de la zaouia Tidjania de Houmet el Blida er Rarouya (2) a-t-il pu servir de modèle commun. Sid Ahmed ben Mokhtar et Tidjani eut à son époque une telle renommée que la chose est possible.

Quoiqu'il en soit, je commencerai la description des divers monuments de ce type par Figuig que je considérerai, un peu arbitrairement, comme le centre de rayonnement de cette forme. Figuig est en effet célèbre pour ses excellents maçons indigènes, excellents constructeurs de koubbas.

Nous y trouvons le superbe mausolée de Sidi Slimane ben Bou Smaha, édifice tout neuf, construit ou plutôt reconstruit par son descendant, le célèbre agitateur Bou Amama, pendant qu'il était fixé dans ces parages. Sur le corps du bâtiment s'élève un tambour carré qui porte un

(1) C'est ce qu'affirme Trumelet car suivant Rinn il serait enterré à Beni Ounif (p. 351). Trumelet ayant recueilli beaucoup de ses renseignements sur les lieux mêmes, sa version me paraît préférable.

(2) Rinn, l. c., p. 419 et suiv.

autre petit tambour octogonal surmonté d'un pyramidion. Autour de lui émergent quatre petits tambours semblables mais de dimensions plus réduites. Des merlons en escaliers garnissent les quatre coins du corps du bâtiment et du tambour central carré ; entre eux sur chaque face se trouve un merlon supplémentaire. Une enceinte et diverses annexes complètent cet élégant édifice dont l'ensemble pyramide d'une manière assez harmonieuse.

Assez semblable est, non loin de là, le monument sous lequel repose Sidi Abdelkader ben Mohammed, mais il est d'une architecture encore plus soignée. Le tambour carré du centre est orné à chaque angle d'une colonnette engagée et coiffé d'un second tambour rond terminé par une petite coupole ogivale. Les quatre coupolettes ogivales des coins sont montées sur de petits tambours cylindriques. Quelques fenêtres géminées à arc en fer à cheval s'ouvrent dans les murs du bâtiment. Des cordons accompagnent la partie supérieure des murs en suivant le tracé des merlons. Une porte monumentale du même style que le bâtiment principal donne accès dans l'enceinte qui est située à flanc de coteau. Le tout se présente par suite très heureusement.

D'autres *marabouts* plus simples d'aspect, avec un tambour central proportionnellement plus grand et sans coupolettes accessoires se voient aux abords de Figuig, notamment au col de Zenaga, à l'entrée du village de Zenaga, et sur les bords de la Zousfana, mais j'ignore les noms de leurs « maîtres », que j'ai négligé de prendre quand je les ai photographiés.

Je noterai que dans le cimetière situé au Nord de l'oasis se voit un *marabout* à coupole ogivale brisée, ce qui vient à l'appui de ce que je disais plus haut sur l'extension antérieure de cette forme. J'ai déjà dit plus haut qu'on y trouvait aussi un *marabout* à coupole hémisphérique.

Vers l'Ouest, je ne saurais préciser la limite d'extension de cette forme. Une carte postale du commerce me montre

à la zaouïa de Saheli un mince tambour octogonal coiffé d'un pyramidion assorti, s'élevant sur un tambour carré qui a lui-même son point de départ sur la terrasse d'un bâtiment. Plus loin je n'en vois pas de même sorte indiqués dans les descriptions de Segonzac qui a cependant minutieusement tenu compte de la forme des *marabouts* qu'il rencontrait.

Mais dans le Maroc occidental M. Doutté signale un « curieux mausolée dont la coupole est flanquée de quatre autres coupoles en carré ». C'est sur la route de Guerrando à El Rabya qu'il l'a rencontré. Y a-t-il eu là quelque Oulad Cheikh enterré, ou bien quelque important personnage de l'ordre des Tidjanya ? Ce serait à rechercher.

Dans la province d'Oran, en allant vers l'Est, on trouve des *marabouts* de ce type dans le cercle de Géryville, à Mograr Tahtani, Chellala Dahraouia, aux Arbaouat, à Sidi El Hadj ed Dine, à El Abiod Sidi Cheikh, à Géryville, à Bou Alem, à Sidi Tifour.

Aux Arbaouat les tambours octogonaux se fondant sans raccord apparent en une coupolette semblent particulièrement minces et élevés ; ils ne sont pas accompagnés de coupolettes annexes (Croquis n° XIII).

A El Abiod Sidi Cheikh plusieurs *marabouts* ont au contraire de ces petites coupoles aux angles de leurs terrasses. Tel est celui de Sidi Cheikh, dont Trumelet a décrit l'intérieur en détail (1).

A Sidi el Hadj ed Dine un des mausolées est aussi cantonné de quatre petites coupoles, que ne possède pas l'autre.

A Sidi Tifour le tambour carré qui s'élève seul au milieu de la terrasse est terminé par un cône qui se raccorde tant bien que mal avec sa base carrée. Les deux *marabouts*

---

(1) Colonel Trumelet, *L'Algérie légendaire*, p. 70. Voir croquis n° XVII. Voir aussi dans Depont et Coppolani, *Les confréries musulmanes*, une photographie de deux de ces marabouts due au Capitaine Fariau.

de Bou Alem ont un aspect encore plus fruste. Le tambour mince qui s'élève sur leur terrasse a un aspect phalloïde qui fait ressembler leur profil à celui des Esnamen de Ghadamès (1) (Croquis n° xv).

Si nous continuons notre inventaire vers le Nord nous trouvons dans le cimetière de Méchéria le *marabout* de Sidi Slimane ben Djoudi: tambour central rond peu élevé coiffé d'une calotte hémisphérique surhaussée. Sur les confins marocains, à Aïoun Sidi Mellouk, est enterré le vieil agitateur Bou Amama dans un monument à peu près semblable à celui qu'il avait fait construire à Béni-Ounif en l'honneur de son ancêtre. Il se trouve au milieu d'autres koubbas purement marocaines du style n° I.

A Oudjda Voinot signale « une koubba surmontée d'un dôme *élevé* » construite par Bou Amama sur les restes de Sidi Mohammed ben Ziane des Oulad Sidi Cheikh Gheraba (2).

M. Canal indique à 14 kilomètres au Sud de Sebdou le « marabout vert », koubba de Sidi Yahia, qui comporte cinq coupoles, dont celle du milieu, quadrangulaire, est recouverte de tuiles vertes.

Sur le littoral M. René Basset a signalé chez les Traras de Nedromah « un petit monument à tour hexagonale qui a dû être autrefois surmonté d'une coupole » et sous lequel est enterré Sidi el Madani des Oulad Sidi Cheikh (3). Ce tombeau est bien un édicule du type que j'étudie. Il est situé au milieu d'un tas d'autres *marabouts* appartenant à la 1re catégorie.

En revenant vers l'Est de la province d'Oran nous trouvons dans le Djebel Amour deux *marabouts* de ce type

---

(1) Voinot, *Oudjda et l'Amalat*, p. 78.

(2) Canal, l. c., tome IX, 1889, p. 177.

(3) René Basset, *Nedromah et les Traras*, p. 110. Voir aussi Ch. de Mauprix, *Six mois chez les Trarzas*, *Tour du Monde*, 1889, I, p. 362.

mais assez frustes. Le premier sur la route d'Aflou à El-Richa est Sidi Khaled (Sidi Rhal de la carte d'Etat-Major). Le second, Sidi Amor est à Taouïala. C'est à la petitesse relative de leur tambour planté au milieu de la terrasse du monument que l'on doit les reconnaître comme appartenant à cette catégorie, car ces deux koubbas mal bâties ne sont pas des mieux caractérisées. Le Djebel Amour semble avoir conservé la forme ogivale, mais elle-même hybride et mal conformée.

Si nous passons dans le département d'Alger nous trouvons des spécimens du tambour mince à Zenina, Ben Yacoub chez les Oulad Nail de Djelfa (1), à Aïne Madhi, Tadjemout, Laghouat, à Metlili des Chaamba et enfin à El Hamel près de Bou-Saâda. Je suis dans l'impossibilité de donner les noms de la plupart de ces édicules que j'avais photographiés sans penser à m'en occuper ultérieurement. Il serait cependant intéressant de savoir si leurs titulaires sont autres que des Oulad Sidi Cheikh ou des saints Tidjanya. D'autre part j'ai beaucoup de lacunes dans mes itinéraires ; je pense néanmoins que telles quelles ces notes suffiront pour donner une idée assez nette de la question.

A Aine Madhi, la chapelle funéraire de Sidi Mohamed Srir ben Ahmed Tidjani dont l'intérieur a été décrit par Rinn (2) montre à l'extérieur un mince tambour octogonal défoncé sur chaque face par de fausses arcades où s'ouvrent des fenêtres carrées. Il est entouré à sa partie supérieure d'un bandeau à cannelures verticales surmonté par une toiture en tuiles vertes à huit croupes de style andalou. Trois boules d'or et un croissant couronnent le tout. Des merlons à cinq marches d'escalier, un à chaque coin

---

(1) D'après Trumelet, *Algérie légendaire*, p. 127. Sidi Maamar ben Slimane ben Alya, ancêtre des Oulad Sidi Cheikh, aurait laissé à Charef des descendants auxquels Sidi Ben ed Dine fit bâtir des koubbas.

(2) Rinn, l. c., p. 428.

et un autre au milieu de chaque face décorent la terrasse du corps du monument, qui est en légère saillie et surplombe un bandeau cannelé assorti à celui du tambour.

Le *marabout* de Sidi el Orabi plus fruste et plus robuste montre un tambour octogonal surmonté par une pyramide allongée terminée par une grosse boule.

Sidi Moussa est plus simple. Son tambour octogonal, relativement plus considérable que dans les autres koubbas du même type, se fond en une coupole ogivale à huit pans. Sur chaque face du socle se montrent, à environ 5 mètres au-dessus du sol, de fausses arcades en plein cintre, deux sur chaque face.

A Tadjemout, Sidi Atallah a sur sa terrasse un tambour octogonal, couronné par une coupole octogonale à profil ogival et cantonné de coupolettes presque coniques, très allongées. Aux quatre coins de forts merlons s'érigent comme des pierres dressées et apparentent ce monument à ceux du Sud-Est où ce genre de merlons est courant. A proximité de cette koubba s'en élève une autre dont la coupole est parfaitement ogivale.

A Laghouat la koubba des Oulad Aissa ben Ali, dans le cimetière du Chtett, supporte un cylindre élevé coiffé d'une calotte hémisphérique (1). Sur la colline du Fort Morand, l'ancien marabout à coupole ogivale équilatérale dédié à Sidi Abdelkader Djilani qui existait autrefois, a été remplacé il y a peu d'années par une koubba du nouveau style du plus mauvais goût. Elle comporte une balustrade d'entourage de style européen vulgaire, un péristyle à colonnes sur sa face Ouest, des merlons en losange garnis de faïence et un tambour octogonal qui est coiffé d'une pyramide. Sa façade et ses angles ont été décorés de peintures mirobolantes peu en rapport avec la noble simplicité habituelle à ces petits édifices musulmans et qui leur convient si bien. La koub-

(1) Croquis n° XVI.

ba qui l'a précédée convenait réellement bien mieux au site où elle se trouvait.

A l'Est de Laghouat à Ksar El Hirane on trouve une koubba de ce genre, à socle ajouré, qui plus est, sur le tombeau de Si El Boutti ben Touati des Harazlia (Larba) personnage affilié aux Tidjania.

Une autre koubba à tambour mince de hauteur extrêmement réduite et surmonté d'une coupole ogivale abrite les restes de Si ben Harzallah El Bekay de la même tribu.

A côté d'eux Sidi Mihoub ben Ahmed ben Harzallah de même origine, mais d'affiliation kadria est de la forme n° 1 (capitaine Durand, chef d'annexe de Laghouat).

Il ressort des différentes constatations que je viens de faire que les marabouts de ce style ont une tendance à gagner du terrain au détriment de la coupole ogivale que nous croyons propre à toute cette région. Nous en trouvons un autre exemple encore plus à l'Est à El Hamel près de Bousaâda dans le somptueux, peut-être trop somptueux mausolée où reposent le vénérable cheikh des Rahmania Sidi Mohammed ben Belkacem et sa fille Lalla Zineb.

Le luxe avec lequel il est décoré extérieurement de faïences autour de la porte et des fenêtres, d'une balustrade ajourée sur sa terrasse, compliquée d'épis historiés, prête aux mêmes critiques que la koubba de Sidi Abdelkader à Laghouat quoique ces ornements soient de meilleur goût et que le monument de dimensions plus vastes les supporte mieux. Sur la terrasse s'élève un tambour cylindrique surmonté d'une coupole hémisphérique légèrement appointée, ornée de quatre lucarnes à frontons triangulaires revêtues de faïences et percées chacune d'un œil de bœuf rond. Au sommet s'élèvent les trois boules réglementaires. Le tambour est flanqué en arrière de deux petites coupoles et en avant de trois autres dont celle du milieu est plus grande que les autres. Ces dernières coupoles recouvrent le vestibule du sanctuaire qui est fort richement décoré à l'intérieur de sculptures et de faïences.

Cet édifice rentre par son plan extérieur général dans la catégorie des mausolées du Sud-Ouest, mais je ne répondrais pas que ce soit de propos délibéré que le constructeur a imité les sépultures des Tidjania et des Oulad Sidi Cheikh. Cette ressemblance doit être involontaire.

Dans la Saoura on signale des koubbas qui se rapprochent de la forme à tambour mince à Guerzim, à Aguedal et à Bou-Khelouf (Renseignements fournis par M. le commandant Depommier).

Dans l'oasis de Metlili des Chaanba, le *marabout* dit de Sidi Zighem, ancêtre d'une fraction des Oulad Sidi Cheikh fixée dans ce ksar (son vrai nom serait Sidi Hazeghem) présente un exemple de quatre koubbas juxtaposées ; l'une est couronnée d'un tambour cylindrique coiffé d'un épi élevé et les trois autres de tambours octogonaux surmontés de coupoles piriformes. Les merlons sont remplacés par de forts épis cylindro-coniques usités à Ouargla et à El-Goléa. Nous en parlerons en détail un peu plus loin.

Sur la route de Metlili à El-Goléa le *marabout* de Sidi Amar ben Moussa montre deux tambours juxtaposés et surmontés aussi d'épis. Un peu plus loin celui de Sidi Mohammed Moul Mehari des Oulad Sidi Cheikh, est du même style.

Mais au delà, à El-Goléa et à Inifel (1), où sont ensevelis des Oulad Sidi Cheikh, les moyens du pays en matériaux et surtout en ouvriers ne permettaient pas de bâtir de semblables koubbas et ils ont des *marabouts* à terrasses hérissées d'épis sahariens. Depuis quelques années les conditions sont changées comme nous le verrons et le cénotaphe de Sidi Cheikh à El-Goléa est recouvert d'une coupole tunisienne que j'ai mentionnée précédemment.

Il semble bien qu'en principe les Oulad Sidi Cheikh et les Tidjania avaient le monopole du genre de koubbas que je viens d'examiner tout au moins dans la pratique. C'est

(1) Voir croquis n° XVII.

ce qui paraît résulter des légendes que raconte le colonel Trumelet à propos de Sidi bou Tsekill (1). Mais avec la licence introduite par notre présence dans bon nombre de règles prohibitives musulmanes, il semble qu'il s'est établi, sur ce chapitre une certaine tolérance, ce qui a permis de bâtir aux Oulad Aïssa ben Ali, à Sidi Abdelkader Djilani, au Cheikh Mohammed ben Belkacem et peut-être à d'autres des koubbas à tambour mince.

Le capitaine d'Etat-Major Vincent, lors de son voyage dans l'Adrar en 1860 (*Tour du Monde*, 1861, 1er semestre) a rencontré un *marabout* de ce type. « Le 16 mai, à une demi-journée de marche de Chingueti, nous passâmes devant un tombeau où repose un marabout célèbre, Mohammed ould El Beschir, pèlerin de la Mecque. On eût dit une maisonnette en pierres plates surmontée d'une sorte de cheminée pleine assez élevée. L'ouverture du monument est tournée du côté de l'Orient ».

Cette forme n'est donc pas propre au Sud Algérien. Nous rappellerons à ce propos qu'une tribu maraboutique importante de l'Adrar Mauritanien, les Oulad Diman se vante de descendre du khalife Abou Bekeur comme les Oulad Sidi Cheikh. Il y a aussi dans cette région des Tidjania. On a donc une double raison pour y rencontrer cette forme de monument.

VI. — *Marabouts à coupoles piriformes et à merlons en épis dressés.*

Cette forme de *marabouts* est étroitement localisée aux bas fonds du bas Ighargar c'est-à-dire à l'Oued Rir, à Ouargla et au Souf. Je ne sais si elle s'étend jusqu'au Nefzaoua, région très semblable sous tous les rapports à l'Oued Rir, mais que je ne connais pas. J'y rattacherai aussi les marabouts d'El-Goléa, de Metlili et du Mzab bien qu'ils en diffèrent sous certains rapports.

(1) Trumelet, l. c., p. 129.

J'appelle le type de coupole de cette région *piriforme* parce qu'elle a bien réellement la forme d'une poire coupée transversalement vers son milieu et posée sur sa tranche la queue en l'air. Comme dans les poires le profil est très variable allant de l'hémisphère légèrement atténué a l'ogive allongée, mais dans tous les cas l'amortissement spécial, la queue dressée de la poire, plus ou moins longue, est son caractère distinctif.

Cet amortissement est encadré en outre de merlons du même genre que j'appellerai des *épis*. Ils sont cylindriques ou cylindro-coniques et parfois terminés par une boule. Ils sont quelquefois dressés sur un petit socle formé par un merlon en escalier qui augmente leur hauteur.

Les savants qui recherchent avant tout dans les religions orientales et dans les survivances qu'elles nous ont léguées la trace des préoccupations sexuelles des peuples primitifs, ne manqueront pas de reconnaître la représentation du principe mâle dans ces coupoles, qui pourraient être à ce point de vue assez justement dénommées ithyphalliques, mais bien que je reconnaisse que ces préoccupations existent très réellement chez les orientaux, je crois qu'il ne faut pas les exagérer et que dans la circonstance il faut en chercher ailleurs l'explication.

A mon sens la forme de la coupole piriforme est dérivée de la calotte de la hutte *Sonraï*. On sait que l'empire Sonraï s'étendait autrefois sur une grande partie du Sahara où la langue sonraï a laissé des traces appréciables dans certains dialectes (Beni-Abbès). Ouargla était le point de passage des princes soudanais qui se rendaient à la Mecque et l'influence des sultans de Gao y a été longtemps prépondérante. La race noire autochtone qui peuple encore les régions du Fezzan, d'Ouargla, de l'Oued-Rir, du Touat, mortelles pour les blancs, race que Duveyrier désignait sous le nom de garamantique, paraît très voisine tant de la race du fellah égyptien que de la race sonraï qui actuellement remonte encore assez haut vers le Nord

dans cette direction. Cette hypothèse n'a donc rien de bien hasardeux. En ce qui concerne la similitude de la calotte de la hutte sonraï avec les coupoles d'Ouargla on pourra la reconnaître en examinant les photographies de villages sonraï rapportées par divers explorateurs. Je signale notamment celle du village de Dogon Doutchi sur le Dallol Maori qui figure dans le « Sahara Soudanais » de M. Chudeau et qui est très caractéristique à ce point de vue (1).

Une autre influence qui a contribué aussi, semble-t-il, à la conception de ce genre de coupoles et des épis qui les surmontent et les entourent est celle des pierres levées nombreuses au Soudan. C'est une forme chère non seulement aux Africains, mais à tous les peuples primitifs.

Dans l'antiquité les pierres levées ont exercé une séduction puissante sur l'esprit de bien des nations. C'est surtout dans les vastes plaines où rien ne rompt la monotonie de l'horizon immense, que l'âme humaine se plait à trouver dans leurs lignes verticales un symbole naturel de ses aspirations vers les espaces infinis, vers un autre monde que celui où se traîne le corps. Les anciens avaient plus que nous, entraînés dans le tourbillon et l'inquiétude de l'existence moderne, du temps à consacrer à ces rêveries. Les Egyptiens malgré leur prédilection pour les grandes lignes horizontales dans leur architecture, avaient besoin de recourir aux obélisques et aux pyramides pour en rompre la monotonie et les exalter par le contraste. Or la vallée du Nil est à tous égards sœur de celle de l'Igarghar. C'est spécialement dans les rites funéraires que les pierres dressées, emblême du souvenir d'après les auteurs anciens, trouvaient leur emploi. En Europe les menhir et à une époque plus récente les lanternes des morts, les petits oratoires de Provence, les colonnes brisées de nos cimetières en sont un témoignage. Cette tradition s'est conservée

(1) Chudeau, *Sahara Sondanais*, p. 78, pl. XII, 24.

LÉGENDE

XIX. Marabout à socle ajouré de Sidi Abdelkader Djilani. Berriane (Ph. P.)..

XX. Sidi Abdelkader Djilani. Souf (Ph. P.)..............

XXI. Radjel Zemoul. Souf (Ph. P.)......................

XXII. Sidi Ouargli. Ouargla (Ph. P.)......................

XXIII. Sidi Abdelkader Djilani. Metlili (Ph. P.)............

XXIV. Sidi Salah. Ouargla (Ph. P.)........................

XXV. Sidi Mansour. Ouargla (Ph. Voinot)...................

XXVI. Sidi Abdelkader Djilani. Negoussa (Ph. P.)...........

XXVII. Sidi Baba Barca. Ouargla (Ph. P.)....................

XXVIII. Tombes du cimetière de Kairouan. (Guide illustré Tunisie) ....

XXX. Marabout à estrade funéraire. Arlaoudrar, Oued Draa. Maroc (Segonzac)......................................

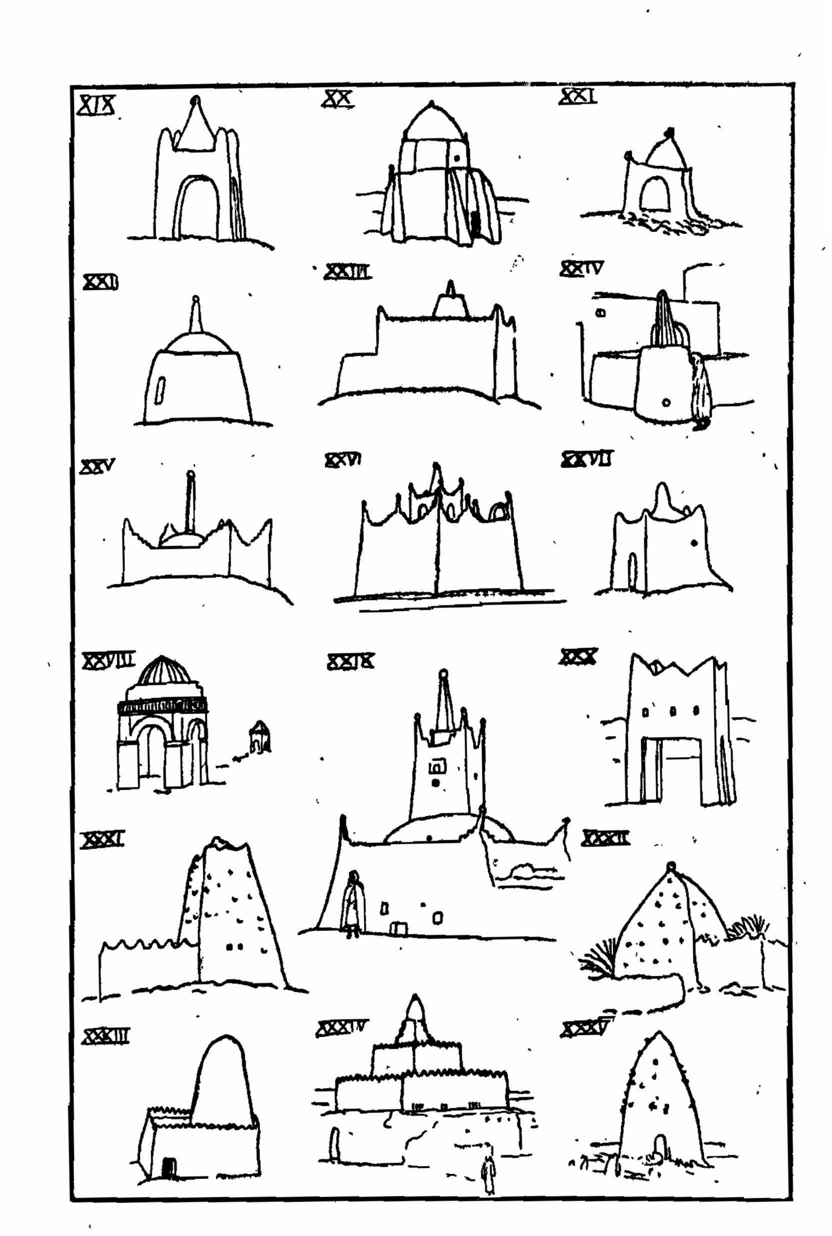
XXXI. Sebaïn Salah Merabtine Insalah (Ph. P.)..............

XXXII. Sidi Moussa. Temassinine (Ph. Touchard)...............

XXXIII. Marabout à Ikis Touat (Ph. Voinot)...................

XXXIV. — Zaouia Kounta (Ph. Voinot)..........

XXXV. Cimetière de Timmi (Ph. Voinot)......................



d'une façon non moins vivace chez les nomades d'Afrique. Dans la basse vallée de l'Igharghar, on voit précisément près de l'Oued Itel un cercle de hautes stèles en épis, faites en maçonnerie de plâtre, que les Oulad Moulat ont dressé en souvenir d'un nombre égal de leurs frères morts autrefois dans un combat livré en cet endroit. Plus haut, dans le moyen Igharghar, à Tabelbalet, les anciennes populations, sans doute les ancêtres des Iforas actuels, adoraient des pierres dressées qui ont résisté aux injures du temps en raison de leur dureté. Elles figurent au Musée des Antiquités algériennes. On pense qu'elles étaient groupées sur un tombeau (1). Dans le pays des Hoggar, Ben Hazera et Voinot ont signalé aussi de hautes pierres dressées.

On ne doit donc pas s'étonner de voir dans cette même région la forme de tombeau que nous signalons et qui doit être fort ancienne.

Nous ferons encore d'autres rapprochements qui indiquent d'autres influences, tout au moins celle de l'Egypte. Tels *marabouts* d'Ouargla comme Sidi Salah et Sidi Mansour rappellent en petit les monuments funéraires des étrusques comme le tombeau d'Aruns, la Cucumella. Tel autre comme Sidi Abdelkader intra muros à Ouargla est en petit la reproduction du temple égyptien du soleil, découvert récement près d'Aboukir tel qu'il a été reconstitué par Borchardt.

Je groupe dans ce paragraphe beaucoup de monuments en apparence dissemblables et qui pourraient fournir la matière d'une division en plusieurs sections distinctes, mais tous sont réunis par ce trait commun et dominant de l'épi dressé.

Dans l'Oued Rir, le voisinage des coupoles ogivales aiguës a influencé quelque peu en l'exhaussant le profil

---

(1) G. B. M. Flamand, *Idoles à tête de chouette du Sahara Central* (Bulletin et mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris).

des *marabouts* surtout dans la partie nord tandis qu'à Ouargla ils sont plus rapprochés de la coupole hémisphérique surbaissée, mais toujours ils sont surmontés d'un épi dressé, raccordé plus ou moins largement suivant les localités mais toujours assez haut pour qu'on ne puisse le confondre avec certains amortissements du même genre que l'on voit sur les coupoles du Tell. La persistance de cette forme que présentent aussi les anciennes mosquées dans un pays où les constructions ne peuvent vivre bien longtemps, par suite de l'humidité du sol et des sels qu'il contient et qui désagrège rapidement toute sorte de maçonnerie et surtout le plâtre généralement employé, montre combien elle est vivace, mais je crains fort qu'à bref délai la coupole tunisienne introduite dans les nouvelles constructions n'arrive à l'évincer.

Je citerai dans l'Oued Rir même Sidi el Mokfi à Ourir, Sidi Mebarek Saïm et Sidi Ali ben Noui à Mraïer, les deux coupoles géminées de Sidi Rached et de Sidi Mahmed ben Yahia à Touggourt, la coupole votive de Sidi Bou Hania à Tébesbest, diverses koubbas à El-Berd, Meggarine, Bram et Touggourt: Je ne connais pas leurs noms et peut-être quelques-unes sont-elles sur de petites mosquées.

A Touggourt, la grande mosquée de construction tunisienne a une coupole hémisphérique ; les tombeaux des anciens sultans de Touggourt, édifices plus soignés que les marabouts ordinaires, supportent des coupoles à peu près hémisphériques mais terminées par un épi peu allongé.

Vers l'Ouest, la petite mosquée de Dzioua, dépendance de l'Oued-Rir, montre, a demi enterrées sous le sable, deux coupoles géminées dont l'une est ogivale piriforme et l'autre parfaitement conique. J'ai déjà signalé cette disposition bizarre de deux coupoles accouplées dont l'une est généralement différente de l'autre.

La région du Souf à l'Est de l'Oued Rir paraît en avoir été autrefois une annexe ; elle a été habitée par une popu-

lation sédentaire noire dont on retrouve encore nettement les restes chez les Oulad Saoud ; ce dernier nom est assez significatif. L'invasion des sables qui ont recouvert, desséché et assaini toute cette région a permis aux nomades arabes de s'y installer et d'y vivre. La coupole piriforme qui a existé autrefois a disparu à peu près complètement devant l'envahissement que j'ai noté plus haut de la coupole tunisienne. On en trouve cependant deux échantillons bien nets. L'un d'eux Oummi Selma (Ma mère Selma) est un des rares monuments dédiés à une femme dans le Sud. L'autre Radjel Zemoul (l'homme des dunes), isolé sur la route du Nefzaoua, dans les hautes dunes qui marquent l'ancienne berge orientale de l'Oued Souf, est évidemment fort ancien puisqu'il est devenu anonyme et qu'on ne connaît plus son nom précis. Son apparence fruste indique d'ailleurs qu'il n'a pas été reconstruit depuis longtemps. Un goulot de vase en poterie muni de son anse surmonte son épi terminal qu'il remplace en partie. Un autre fragment de poterie du même genre couronne l'épi antérieur gauche; les autres merlons qui devaient être formés d'épis semblables sont tombés et ont disparu. Cet emploi des poteries sur un monument funéraire est à rapprocher de ce que nous savons des cimetières du Mzab, d'El Maïa etc., où des débris de poteries sont disposés sur les tombes (1). Pour ne pas que l'édicule chavire, par suite du jeu des vents, sur les sables où il est édifié, on l'a assis sur un lit de pierres de gypse et de débris de plâtre. En outre l'ouverture en plein cintre occupe une des faces entière, disposition qui a probablement pour but de provoquer des courant d'air empêchant l'accumulation des sables à son pied (2).

D'autre part plusieurs des coupoles de style tunisien

(1) Voir croquis XXI.

(2) Voir aussi plus loin ce qui concerne Sidi Abdelkader de Berriane qui est également surmonté d'un débris de poterie.

qui ont été édifiées au Souf se ressentent des anciennes habitudes architecturales du pays et sont des compromis entre la coupole hémisphérique régulière de l'Est, la coupole ogivale du Nord et l'ancienne calotte piriforme locale. Je mentionnerai comme exemple de ce style bâtard Sidi Ahmed Zegzaoui, Sidi Ali ben Khezzane à Debila, Sidi Ali ben Atia, Sidi Youcef, Sidi Merzoug, Sidi El Hadj Ahmed, etc.

A la zaouïa toute moderne de Sidi Lamine des Kadrya de Nefta, frère de Si Mohammed Taïeb et de Si El Hachemi, qui s'élève au delà d'Amiche, on voit s'aligner trois coupoles hémisphériques sans épis. L'une d'elles est de style tunisien absolument correct ; quant aux deux autres, leurs tambours élevés et carrés ne servent déjà plus à relier progressivement la coupole à la chambre carrée qu'elle surmonte ; en outre leurs coins et les milieux de leur côtés sont munis des forts épis dressés qui sont dans la tradition du pays.

Quant à Sidi Abdelkader que nous avons précédemment décrit, sa coupole portait autrefois un épi qui a été brisé ; mais il en resté encore d'autres bizarrement accolés contre le tambour et la coupole, en raison de la forme spéciale de ce monument. Ces épis surmontés de boules aplaties montrent bien que malgré sa forme aberrante il est un peu de la famille des *marabouts* de la région.

C'est à Ouargla que nous trouvons les monuments les plus intéressants et chose étrange ils n'ont éveillé jusqu'à présent l'attention d'aucun savant. Biarnay dans ses études si curieuses sur le dialecte et les coutumes de ce centre signale bon nombre de marabouts, dont certains même me sont inconnus, mais il ne lui est pas venu à la pensée d'indiquer leur forme si curieuse.

Dans les *marabouts* à coupole d'Ouargla, l'épi atteint un plus grand dévelopement qu'ailleurs. A Sidi Mansour (1) l'épi central est trois fois plus haut que la petite

(1) Croquis XXV.

coupole qu'il surmonte ; dans d'autres marabouts il est le plus souvent un peu plus haut que la coupole. Il semble qu'ici la coupole ne soit que l'accessoire et le support de l'épi. C'est pour cette raison que je n'hésite pas à ranger dans la même catégorie les marabouts d'El Goléa où il n'y a même plus de coupole et où les épis hérissent le tour du mur du bâtiment. Les épis varient non seulement de hauteur mais de forme ; le plus souvent cylindriques et terminés par une boule, ils peuvent être aussi coniques, parfois pyramidaux à 4 ou 5 pans.

A Ouargla diverses influences. comme je l'ai déjà indiqué, se manifestent. Cette oasis a été de tout temps un centre commercial et politique des plus importants en raison de sa situation exceptionnelle à la limite des régions véritablement désertiques qui s'étendent plus au Sud. C'est la civilisation égyptienne qui l'a marquée de la plus forte empreinte car c'est à elle sans aucun doute que sont dus les puits artésiens qui seuls depuis longtemps arrosent les jardins ; certains *marabouts* le montrent aussi.

Plus tard les Carthaginois y exercèrent aussi leur influence. Leur route commerciale avec le Soudan passait sans doute par cette ville ; on a trouvé il y a quelques années, un peu plus loin, aux environs d'Hassi el Hadjar, sur la piste d'El-Goléa, quelques pièces d'or carthaginoises qu'un marchand avait perdues dans les dunes. Hassi el Hadjar est un point où de nos jours encore on trouve parfois des caravaniers morts de soif parce qu'ils se sont égarés et n'ont pu trouver le puits ; c'est un lieu propice aux embuscades ; cette découverte peut donc s'expliquer de plusieurs manières mais je n'ai à en retenir ici qu'un témoignage de l'existence d'une influence punique dans cette région.

Ce furent ensuite les Grecs byzantins, après la chute des Vandales, qui y propagèrent quelque temps leur action par le moyen de missionnaires chrétiens, car les fêtes du pays s'appellent « fachka » (Pâques).

Au IIe siècle une importante colonie juive venue de l'Est s'y installa et y laissa ses descendants, plus tard convertis de force à l'islamisme, notamment à Rouissate et Sidi Khouiled.

Les berbères sahariens qui gravitaient dans la région, les Sonroï et l'empire de Mali y eurent tour à tour la prépondérance. Après la conquête arabe des Ibadites vinrent s'y installer et y laissèrent des traces marquantes de leur passage.

La destruction de l'ancienne prospérité commerciale due aux luttes des nomades berbères et arabes, l'asservissement des cultivateurs sédentaires noirs par les derniers envahisseurs venus de l'Est ont fait déchoir cette antique cité qui retrouvera sans doute quelque jour son ancienne prospérité. Quoiqu'il en soit, il est naturel qu'en raison de ces influences souvent contradictoires, de multiples survivances s'y montrent et en effet en dehors des *marabouts* à coupoles strictement piriformes et à merlons en épis certains autres édicules sont des plus curieux à étudier à ce point de vue.

Sidi Abdelkader Djilani « intra muros » est le plus compliqué et le plus intéressant de tous (1). Sur un socle aux murs en talus, cantonnée aux quatre coins par des merlons en marches d'escalier terminés par de hauts épis dressés qui portent des boules à leur extrémité, s'élève une coupole surbaissée. Sur celle-ci se dresse un premier tronc de pyramide quadrangulaire un peu moins élevé que la partie sous-jacente de l'édifice et encadré lui aussi par des merlons analogues à ceux du bas. Au milieu de sa terrasse s'élève un petit tambour à peu près cylindrique d'où part une dernière pyramide aiguë, terminée par une boule. L'ensemble rappelle d'une façon frappante le temple solaire de Naousirriya (2) comme je le disais plus

(1) Voir croquis no XXIX.

(2) Voir les reproductions de ce temple, tel qu'on l'a reconstitué, dans Maspero, *Egypte*, p. 50, fig. 83 (Ars Una). — J. Capart, *L'Art Egyptien, Architecture*, pl. 33. J'ai adopté la transcription

haut ; l'islamisme n'y est représenté que par la coupole intercalée entre les deux troncs de pyramide du bas.

Je ne puis admettre que cette similitude complète soit purement fortuite. On sait que le monument égyptien en question n'était pas unique, car de nombreux caractères hiéroglyphiques architecturaux en représentent. On doit admettre qu'autrefois il y eut, à l'imitation des monuments égyptiens un temple solaire à Ouargla. Pour conserver ce type de monument qui leur était familier et qu'une longue habitude leur avait fait affectionner les gens d'Ouargla ne trouvèrent rien de mieux que d'en dresser un en l'honneur de Sidi Abdelkader lorsque ses missionnaires vinrent dans le pays (1).

Un autre sanctuaire, celui de Sidi Mebarek, ressemble assez à celui-ci avec suppression des deux éléments de base.

Un autre *marabout* de Sidi Abdelkader Djilani, à Bour Negoussa. porte sur un socle orné de hauts épis, un tambour carré assez élevé ajouré qu'ornent également de hauts merlons ; il sert de support à une pyramide aiguë. Ainsi qu'on peut le voir dans ces divers édicules l'épi central est remplacé par une pyramide aiguë (2). A proxi-

---

de Maspero que d'autres auteurs donnent sous la forme Ouserenra, Neouserré, Neweserre. Ce temple situé à Abousir n'est connu que depuis une vingtaine d'années.

(1) Le croquis ci-dessus représente la pyramide du temple solaire de Naousirriya à Abousir (Abou-Gorab, d'après la reconstitution de Borchardt.

(2) Croquis XXVI.

mité de ce petit monument assez élégant on voit deux coupoles en ogive aiguë sur un bâtiment voisin qui doit être une mosquée. Elles ne sont pas entourées d'épis. c'est la coupole des Hauts-Plateaux sans adjonction.

En 1855, Trumelet avait noté dans un carrefour de la palmeraie d'Ouargla le marabout de Sidi Ali, Bahloul recouvert d'une « coupole en forme de tiare, entourée d'une série de ravissants clochetons ». Par clochetons il entend évidemment parler de ce que j'appelle *épi*, mais la coupole en tiare est-elle bien la coupole ogivale que certains voyageurs désignent ainsi, ou la coupole piriforme. telle que je l'ai définie ? Les deux existants à Negoussa le doute est permis.

Pour en finir avec les édicules dédiés à Sidi Abdelkader Djilani à Ouargla, où il compte de nombreux et zélés serviteurs, je signalerai aussi Si Abdelkader « extra muros » parce que j'ai pu m'assurer à son sujet de la persistance de la forme piriforme de la coupole à Ouargla. En 1884 ce *marabout* se distinguait des autres par une petite loggia ou vestibule élevé muni d'un escalier et de deux fenêtres en fer à cheval, qui y donnait accès sur sa face Est. Après 1914 je l'ai vu rebâti à neuf et modifié ; la loggia avait été supprimée et un péristyle à trois arcades surbaissées sur chaque face en faisait entièrement le tour. Mais la coupole était exactement la même qu'avant ; on l'avait seulement munie d'une hampe placée à demeure et destinée à faire flotter l'étendard de Sidi Abdelkader Djilani les jours d'ouada ou de ziara. On notera que c'est entre ces deux dates que la zaouia Kadrya de Rouissate a été bâtie avec sa coupole en plein cintre.

L'explorateur Largeau a signalé à une journée au Sud d'Ouargla, à Hassi bon Ghenissa, puits appartenant aux Chaanba, un *marabout* bâti en 1869 en l'honneur du même saint. C'est « une petite chambre carrée de hauteur d'homme surmontée d'une pyramide de deux mètres ».

Sidi Abdelkader *intra muros*, cette survivance islamisée d'un culte égyptien est certes intéressant, mais il l'est

peut-être encore moins que Sidi Salah, reproduction exacte de l'autel conique qui était consacré au culte d'Aphrodite à Paphos. Ce dernier ne doit rien à l'Islam que le nom du saint auquel il est consacré. Ce petit édicule, qui n'est peut-être qu'un cénotaphe, se trouve dans un carrefour du quartier des Beni Brahim assez sombre et où il est difficile de prendre une photographie. J'ai pu cependant en obtenir une mauvaise qui m'a servi à faire le croquis que je donne (XXIV). Encastré dans un des angles du carrefour, dans une banquette en maçonnerie d'environ un mètre cinquante de haut qu'il dépasse d'une vingtaine de centimètres, se dresse un cône tronqué en maçonnerie creuse. qui supporte un épi conique à huit faces d'une hauteur à peu près égale. Au bas du cône est percé un trou pour introduire des bougies ou des parfums. Le tombeau lui-même paraît rejeté en arrière dans un bâtiment situé derrière la banquette qui forme l'angle du carrefour, car on voit s'ouvrir à gauche une arcade surbaissée dans la muraille. Je regrette de n'avoir pas pris à ce sujet de renseignements sérieux non plus que sur Sidi Salah. A l'époque où j'y étais mes occupations ne me laissaient pas le loisir de m'occuper de ces questions. La survivance païenne est indéniable. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que le culte d'Aphrodite ait été en faveur à Ouargla car les mœurs y sont assez relâchées. Les prostitués mâles y formaient encore à la fin du XIX[e] siècle une sorte de corporation ayant ses fêtes, ses règlements et un pseudo-cadi élu chargé de les appliquer. Biarnay (1) a d'ailleurs relevé des coutumes étranges et qui montrent combien les usages du passé sont strictement conservés dans la ville d'Ouargla, mais il n'a exploité qu'une faible partie de ce riche filon.

C'est à peine si on peut appliquer le nom de *marabout* à Sidi-Salah, mais deux autres petits monuments qui se

(1) Etude sur le dialecte berbère d'Ouargla.

trouvent également chez les Beni-Brahim forment la transition entre cet édicule purement païen et la coupole piriforme. Ce sont les petites koubbas d'un type archaïque de Sidi-Ouargli et de Sidi ben Lahmer, sur la place qui s'élève entre la mosquée de Sidi-Salah, la grande mosquée malékite et l'établissement des Pères Missionnaires.

Leur socle, d'ailleurs trop petit pour qu'on puisse y entrer, est rond au lieu d'être cubique et en forme de tronc de cône, mais il supporte une vraie coupole piriforme. Le raccord se fait sans aucune sorte d'ornement avec un léger retrait de la coupole sur la base (1). Sidi Ouargli passe pour le fondateur d'Ouargla.

Sur la même place se dresse encore le tombeau d'une sainte femme, Lalla Nedjema, mais sa koubba se rapproche des autres koubbas de la région. Il est à noter qu'à Ouargla on honore plusieurs saintes femmes ; Lalla Mimouna a une koubba près de l'Aïn Arrade ; Lalla Terfaïa, près d'Adjadja.

Près de la mosquée malékite, alignée sur sa face sud, se trouve une rangée de petites niches peu élevées connues sous le nom de tombeaux des sultans, ce qui est inexact ; ce sont, paraît-il, les tombeaux de riches personnages de la ville qui ont fait des dons importants à la mosquée. Ils n'ont d'ailleurs rien de remarquable, ils sont fermés par des portes en bois et leur façade est décorée de merlons grossiers.

Le passage des ibadites dans la région d'Ouargla a laissé comme traces dans un cimetière situé au sud-est de la ville deux de ces édicules en forme de cul de four qui sont seuls autorisés par le rite de leur secte. L'un est dédié à Sidi Baboussane et l'autre à Sidi Baaziz. Ils voisinent avec une petite koubba piriforme, Sidi Arrir, qui recouvre les restes d'un saint orthodoxe d'origine arabe, et qui présente cette particularité d'avoir une entrée très large oc-

(1) Voir croquis n° XXII.

cupant toute une des faces, de manière qu'on puisse voir l'intérieur, ce qui la rapproche des édicules mozabites. Peut-être est-ce parce que ce terrain appartenait aux ibadites ? Il doit y avoir quelque raison de ce genre qui motive cette disposition spéciale.

Trumelet a noté, en 1854, qu'il y avait dans les clairières de l'oasis des tombeaux qui n'avaient pas la forme ordinaire de koubba et se composaient « de quatre murailles sans coupole » (1). Je suppose qu'il s'est trompé dans la mise au net de ses notes car il y a à Ouargla nombre de koubbas fort anciennes et qu'il a dû voir. Mais il est posible qu'un certain nombre aient été en ruines à l'époque de son passage, car j'ai pu constater personnellement que la prospérité que nous avons ramenée dans le pays avait déjà eu pour effet la construction ou la reconstruction de koubbas neuves. Le zèle ravivé par la présence des infidèles y est aussi pour quelque chose. J'en donnerai pour exemple le ksar de Sidi Kouiled. J'en ai pris autrefois des vues sous ses divers aspects sans y relever la moindre trace de ses koubbas qui n'étaient sans doute que des monceaux de débris. Or, il est entouré maintenant de koubbas neuves dédiées à Sidi Kouiled ben Boutabba, Sidi Bel Abbès et Sidi Abdelkader Djilani.

Les édifices religieux de la région d'Ouargla mériteraient, à eux seuls, toute une étude, je ne m'y arrêterai donc pas davantage et je passe à ceux d'El Goléa.

Le ksar d'El-Goléa, complètement isolé des autres régions habitées par de longs trajets désertiques, présentait autrefois des particularités locales notables. Toutes les koubbas y étaient sans coupoles, mais leurs bords étaient hérissés de hauts merlons en épis. C'est pour cette raison que je les range dans la même catégorie que ceux d'Ouargla parce que le haut épi constitue la caractéristique véritable de ces édicules dans l'une et l'autre localité. J'estime que s'il n'y avait pas de coupoles c'est que les gens du pays n'avaient pas à leur disposition des maçons susceptibles d'en construire et peut-être aussi les ressources nécessaires pour en faire venir et se procurer les matériaux indispensables. On faisait bien un peu de chaux pour blanchir les marabouts, mais on ne l'employait pas à faire du mortier et la maçonnerie était faite soit de pierres sèches, soit de galettes de terre argileuse séchée au soleil. Il y avait, à cette époque (1888), tout compte fait moins d'une centaine de sédentaires dans l'oasis d'El-Goléa, mais ce point présentait, à ce moment précis, une énorme importance ; c'était en notre possession un point de départ et de ravitaillement excellent pour aller régler la question du Tidikelt et du Touat. L'autorité française fit donc des préparatifs en conséquence et y envoya les troupes nécessaires ; mais quand elles y furent, on les y laissa sans prendre de décision pendant une bonne dizaine d'années. Il fallut les nourrir et les loger, ce qui eut tout au moins pour résultat d'amener momentanément l'installation à El-Goléa d'une population sédentaire de commerçants, ouvriers, parasites de toute espèce, européens ou indigènes, qui se monta bientôt à plus de deux mille âmes sans compter la troupe. Il vint, naturellement, entre autres ouvriers, des maçons.

(1) *Français dans le désert*, p. 464.

Les gens d'El-Goléa, enrichis subitement et aidés d'ailleurs par tous leurs nouveaux hôtes, militaires ou civils, pour la plupart indigènes et souvent fervents musulmans, rebâtirent aussitôt plusieurs de leurs *marabouts* dans un style tout à fait différent des chambres ornées de hauts épis qu'on y voyait seules auparavant.

Sidi Abdelkader Djilani, le saint universel, bénéficia le premier de cette révolution architecturale. Dès l'année 1900 il avait déjà une belle coupole rebâtie d'après les principes des oasis sahariennes, c'est-à-dire une pyramide à quatre faces à profil ogival. Mais les constructeurs, qui devaient être sans doute des Gourariens, avaient apporté

une modification assez importante, sans doute à la demande de la population. Pour donner à Sidi-Abdelkader la coupole octogonale à laquelle on sait qu'il a droit, car Gourariens et gens d'El-Goléa ont des relations suivies avec le Tell Oranais, on recoupa les angles de la partie supérieure de la pyramide jusqu'à moitié de sa hauteur, de manière à faire ainsi une coupole pointue octogonale, reposant sur une pyramide tronquée carrée. Telle quelle, avec ses dépendances, garnies de hauts épis légèrement coniques et terminés par des boules, cette nouvelle koubba a réellement fort bon air et se dresse fièrement au pied nord de la gara sur laquelle se dresse le ksar.

Enchantés par ce résultat, les Oulad Sid El Hadj Yahia firent transformer de la même manière la bâtisse informe dédiée à leur ancêtre. La pseudo-coupole de ce marabout présente les pierres en saillie qui hérissent d'habitude les pyramides des oasis sahariennes et trahit ainsi manifestement son mode de construction.

Enfin, ce fut le *marabout* de Sidi Cheikh que l'on se décida à faire transformer. Mais on s'adressa pour cela à un maçon tunisien comme le prouve manifestement la coupole bâtie par lui et qui est absolument du style tunisien et n'a aucun rapport avec les koubbas habituelles de sa famille.

Quant aux *marabouts* de Sidi Aïssa, au pied du ksar, de Sidi Slimane, Sidi Bayazid, Sidi Bou Hafs, etc., ils sont restés dans leur état primitif.

Il en est de même du tombeau de Si Mohammed Moula Ouallen, dans la petite oasis d'Ouallen à l'entrée de l'Oued-Mguiden et de la koubba de Sidi Abdelkader, à Inifel. Dans cette dernière, dont je donne le croquis (n° XVII), on a tout au moins respecté le principe du tambour central mince, propre aux personnages de la famille des Oulad Sidi Cheikh. Ce tambour, terminé lui aussi par une petite terrasse, est garni aux angles d'épis dressés. Je dois noter d'ailleurs que dans le Sud Oranais on

voit des épis de cette sorte aux coins de bien des koubbas des Oulad Sidi Cheikh, ce qui n'a rien d'étonnant en raison de leurs attaches sahariennes.

La koubba de Sidi Abdelhakem est célèbre depuis la capture du rezzou Touareg Taïtok, qui s'y était réfugié en août 1887 (1).

Vers le Nord, Metlili et le Mzab sont aussi dans une certaine mesure, dans le domaine de l'épi dressé, mais d'autres influences s'y sont exercées.

En ce qui concerne Metlili, j'ai déjà mentionné Sidi Zighem, et il me suffira de rappeler que la forme propre aux tombeaux des Oulad Sidi Cheikh s'y trouve compliquée par la présence d'épis très élevés sur les coins des tombeaux, des tambours et des coupoles qui sont nettement piriformes. Sur l'un des quatre mausolées la coupole terminale est même entièrement remplacée par un haut épi pyramidal terminé par une boule.

Le *marabout* de Sidi Abdelkader, à l'ouest de la ville, sort de l'ordinaire. Il participe aussi du style adopté par les Oulad-Sidi Cheikh et de celui des *marabouts* d'Ouargla. La coupole qui s'élève sur le centre de la terrasse de son sanctuaire est un autel conique qui reproduit à peu près exactement Sidi Salah d'Ouargla, dans ses dispositions essentielles (croquis n° XXIII).

Je noterai encore dans les nombreux cimetières qui entourent Metlili, des *kebibat*, qui sont la réduction de Sidi Abdelhakem à Inifel et d'autres plus simples : un petit cube orné de quatre épis à peu près aussi élevés que leur socle.

Au Mzab, nous sommes dans le domaine des ibadites. Théoriquement il ne doit pas y avoir de saints, partant pas de koubbas. Mais le monotheisme le plus rigoureux n'a jamais pu tenir longuement contre les exigences de la nature humaine qui aime la variété. même dans les

(1) Commandant Bissuel, *Les Touaregs de l'Ouest.*

choses religieuses. Il y a donc des docteurs de la loi vénérés à la place de saints, avec des tombeaux respectés, mais qui n'ont pas la forme de koubbas. Il y a notamment des petits édicules en cul-de-four auquel je consacrerai un paragraphe spécial (1).

En outre, les principes des ibadites leur interdisant de combattre (ce qui ne les a jamais empêché, d'ailleurs, de se battre entre eux avant notre installation au Mzab), ils ont dû employer pour leur défense des fractions d'arabes nomades dits « *agrégés* » et pour les maintenir à leur service ils ont dû consentir à quelques accommodements et leur accorder le droit d'ériger quelques kebibats au Mzab même, et de véritables koubbas à Berriane et à Guerrara, deux villes ibadites qui ne font pas corps avec le Mzab, et bâties d'ailleurs six siècles après les autres.

Au Mzab même il y a un édicule tout à fait particulier ; le tombeau du cheik Abou Mahdi Sidi Aïssa ben Smaïl, plus connu sous le nom de Sidi Aïssa (2). Il est situé sur le plateau de la Chebka en dehors de la ville de Mélika, dans le cimetière qui porte son nom. Une plate-forme maçonnée et blanchie soigneusement à la chaux, flanquée de bassins pour recueillir les eaux de pluie ; le tout, hérissé de nombreux épis cylindriques du modèle saharien, indique son emplacement. Elle n'a rien de particulier, mais à côté se dresse une pyramide très effilée, pleine, tronquée à plus de deux mètres au-dessus du sol et sur laquelle se dresse encore un haut épi cantonné aux quatre coins de quatre autres épis moins hauts. On remarquera, pour s'expliquer ce monument exceptionnel, que Mélika est une ville où l'esprit purement ibadite s'est quelque peu altéré à la suite de relations prolongées et d'échanges de familles

(1) Voir en ce qui concerne le Mzab les ouvrages de Masqueray et Amat, *Le Mzab et les Mozabites*.

(2) M. Mercier, *l'Habitation urbaine au Mzab*, p. 84, pl. VI. — X., *Légendes du Mzab* (Bulletin de la Société de Géographie d'Alger, I, 1919, p. 104.

avec les Chaanba de Metlili et qu'en outre, Sidi-Aïssa n'était pas ibadite de naissance mais s'était converti spontanément aux doctrines ibadites.

Les agrégés du Mzab ont dans leurs cimetières de petites kebibat du genre de celles de Metlili, hérissées d'épis.

A Guerrara, les koubbas existant sur les collines qui avoisinent la ville existaient sans doute déjà au XVII[e] siècle, quand elle fut créée, de sorte que les mozabites ne purent empêcher les Atatcha de les reconstruire. Ce sont des *marabouts* à coupole piriforme très allongée ayant à peu près le profil de la coupole ogivale aiguë et portant en outre des épis dressés à leur pointe et à leurs angles. L'une d'elles (croquis n° XVIII) s'élève sur une plate-forme en maçonnerie entourée de forts épis.

A Berriane il existe plusieurs coupoles qui se rapprochent comme forme des coupoles de Guerrara, mais elles sont ajourées. Ce détail caractéristique m'amène à les comprendre dans un paragraphe spécial.

En somme, au Mzab, il n'y a pas de style propre pour les petits monuments religieux dont je m'occupe mais seulement des emprunts aux régions voisines, notamment à Ouargla.

Le minaret des mosquées du Mzab et de Metlili a d'ailleurs été emprunté à Ouargla qui tenait ce modèle du Soudan. J'aurai à revenir sur ce sujet un peu plus loin. Je dois ici observer seulement qu'autrefois les petites constructions funéraires du Mzab étaient seules blanchies à la chaux comme partout ailleurs, alors que les minarets et les mosquées ne l'étaient point, pas plus que l'extérieur des maisons.

Cette constatation mérite d'être faite pour qu'il n'y ait pas d'erreur à ce sujet ; les minarets du Mzab et d'Ouargla ont été, en effet, blanchis par ordre de l'autorité locale. C'est sous prétexte d'hygiène publique qu'on a pris cette mesure, inutile et fâcheuse pour l'esthétique du pays, qui a complètement dénaturé l'aspect saharien propre aux

villes du Sud. Auparavant, leur enduit de mortier de chaux avait revêtu, avec le temps, une merveilleuse patine dorée qui s'alliait à merveille au bleu idéalement pur de l'atmosphère et n'offensait pas les yeux comme le badigeon blanc dont on a forcé les villes sahariennes à barbouiller leurs mosquées. Il est inutile de dire que dans le Sahara, les édifices inondés par des torrents de chaleur et de lumière, purifiés et frictionnés périodiquement par les siroccos chargés de sable, ne peuvent être assimilés aux bâtiments de nos climats, noircis par la fumée et souillés par les mousses, les lichens et les moisissures de toute espèce que l'humidité y fait croître, et qui peuvent servir de réceptacle aux plus redoutables microbes. On réservait la chaux, matière rare et précieuse, pour blanchir l'intérieur des maisons et à l'extérieur uniquement pour les *marabouts*.

A Bou-Saâda, un homme de goût avait autrefois donné la formule d'un badigeonnage qui portait son nom, le jaune Faidherbe, qui s'harmonisait avec la couleur des maisons du ksar et alliait ainsi le bon entretien des bâtiments du Génie et le souci de l'esthétique locale. Là aussi, une innovation maladroite a mis fin à cette heureuse pratique.

Après cette parenthèse je ferai remarquer que la zone où se trouvent les marabouts garnis de coupoles piriformes et les merlons en épis est extrêmement restreinte en Algérie. A part quelques rares exceptions, dues sans doute à l'intervention de maçons venus du Sud, on n'en trouve nulle part ailleurs en dehors de cette zone.

Mais en est-il de même au Maroc ? Je lis dans *Marakech* de Doutté (1) qu'il a rencontré sur la route de Safi à El-Rabiya, un *marabout*, Sidi Mbarek Moul el Oulad (le père de l'enfant), dont la coupole n'a pas la forme classique ; elle est surbaissée et se relève en pointe conique

(1) Ed. Doutté, *Merrakech*, p. 189.

au milieu. Ne serait-ce point une coupole piriforme du genre de celles d'Ouargla et de l'Oued-Rir. Merrakech est une ville saharienne où le type des habitants et les coutumes indiquent une parenté ethnique accentuée avec les régions que je viens de citer. Il ne serait donc point surprenant qu'on y trouvât des coupoles du même genre, si toutefois les constructions importées d'Andalousie et d'Arabie ne les ont pas toutes fait disparaître.

Le Musée des antiquités algériennes possède un dessin ancien d'une koubba qui existait sur la route de Sétif, à Ras el Oued. La coupole surbaissée dans son ensemble et relevée au centre en une coupolette secondaire est surmontée d'un tronçon de colonne. Il en est de même des quatre angles de cette construction bizarre qui pourrait bien être un monument romain aménagé comme marabout. En tout cas, il est complètement aberrant.

VII. — *Marabouts à socle ajouré.*

Les variations de la forme des *marabouts* ne portent pas seulement sur la disposition de leur couverture, mais aussi sur celle de leur socle. A ce point de vue, les édicules à socle ajouré, c'est-à-dire où les murs de côté sont largement ouverts au-dessous de la couverture et laissent voir le tombeau, doivent former une section bien distincte. Par leurs coupoles ils pourraient rentrer dans les diverses catégories que j'ai déjà examinées, et d'ailleurs on en trouve aussi un peu dans toutes les régions, mais j'estime que l'importance de l'ajourement des parois du socle l'emporte de beaucoup sur celle du caractère de leur couverture.

Il semble, en effet, que les koubbas de ce genre ont une destination particulière et qu'elles sont spécialement réservées aux laïques. Au Mzab, elles paraissent avoir été seules tolérées autrefois pour les malékites. Il doit y avoir à cet égard une tradition islamique bien établie,

mais j'avoue que je n'ai aucune donnée à son sujet et que je n'ai trouvé aucun texte qui s'y rapporte ; elle doit prescrire d'inhumer les personnages religieux dans les tombeaux fermés lorsqu'on veut particulièrement les honorer et pouvoir aller s'isoler et se recueillir sur leurs tombes, tandis qu'il n'y a aucun inconvénient, peut-être même des avantages, à ce que les hauts personnages dont on veut recouvrir la tombe aient une sépulture visible du dehors. Peut-être est-ce simplement pour que les femmes qui viennent faire leurs dévotions auprès des Saints puissent le faire à l'abri des regards indiscrets ; considération importante aux yeux des indigènes ! Pour que des rendez-vous amoureux ne puissent se donner dans des mausolées fermés bâtis pour des laïques, qui, n'ayant pas la faculté de faire des miracles, ne sauraient, comme les Saints, punir de semblables écarts au respect dû aux morts ! En tout cas, qu'elle soit écrite ou non, il il y a certainement une règle à ce sujet.

Voici des exemples de ce genre de sépulture que j'ai pu recueillir et qui concernent tant le Sud que le Nord, car les monuments de cette catégorie, quoi qu'on n'en trouve que peu de spécimens, se rencontrent indifféremment dans les contrées les plus diverses ainsi que je l'ai fait remarquer.

Dans son livre sur Le Caire, de la collection des Villes d'art célèbres (1). M. Migeon représente un de ces édicules datant du XVII[e] siècle. C'est une légère coupole un peu ogivale qui est supportée par quatre arceaux en plein cintre reposant sur quatre fines colonnes. Le tour supérieur de cette calotte est garni de merlons égyptiens en forme de fleurons et il a dû être, autrefois muni, en outre, d'un auvent recouvert de tuiles. Les tombeaux, car il semble qu'il y en a deux juxtaposés, sont très simples; ce sont deux parallélipipèdes en maçonnerie dont

(1) Migeon, *Le Caire*, p. 95.

la partie supérieure est en dos d'âne ; ils sont surmontés chacun de deux stèles fort élevées formées par de minces colonnettes polygonales au lieu d'avoir la forme habituelle. Cet élégant édifice paraît exceptionnel et les photographies des cimetières du Caire que je possède n'en montrent point d'autre exemple.

En Tunisie, dans le cimetière de Kairouan, on voit de beaux spécimens de ce genre de koubbas si j'en juge par une gravure d'un guide illustré touristique (1). Des coupoles côtelées les recouvrent ; elles reposent sur les tambours d'amortissement échelonnés, chers aux architectes tunisiens, et ceux-ci ont comme supports quatre forts piliers reliés entre eux par des arcades en plein cintre. Au-dessus de ces arcades court un large bandeau creusé de cannelures qui forment un heureux rappel de celles de la coupole et qui sont compris entre deux forts listels.

Dans ce même cimetière les *kebibat* innombrables qui se dressent au-dessus des tombes portent, pour la plupart, quatre ouvertures ou simili-ouvertures, ce qui paraît d'accord avec le principe que j'énonçais plus haut.

Dans l'île de Djerba, à Houmt-es-Souk, ce genre de mausolée est connu car j'en vois un sur une vue des environs de cette localité. La coupole est hémisphérique, les piliers courts, trapus et sans aucune décoration (2). On se rappellera que la population de Djerba est composée d'ibadites, moins puritains d'ailleurs et qui semblent d'une autre race que leurs coreligionnaires du Mzab.

A Tunis même on voit un tombeau ajouré du même genre dans le cimetière de Sidi bel Hassen (3).

Dans les anciens cimetières d'Alger, qni ont été complètement détruits et déplacés dans les premiers temps de l'occupation française pour permettre l'agrandissement

(1) *Kairouan, Sbeitla, le Djerid*, p. 10. Voir croquis n° XXVIII.

(2) Onésime Reclus, *Algérie-Tunisie*, p. 122.

(3) Saladin, *Tunis et Kairouan*, p. 33.

de la ville, il existait des koubbas du même genre qui ont entièrement disparu. Mais on en voit un spécimen au jardin Marengo, sans doute l'un des plus beaux, qui nous a été conservé par le créateur de cette belle promenade. C'est l'élégant petit édifice connu sous le nom de Tombeau de la Reine, qui est la reconstitution exacte de la coupole funéraire qui recouvrait, non loin de là, les restes du médecin de l'un des derniers deys (1). La coupole octogonale revêtue de faïences brillantes que font ressortir des nervures de pierres blanches délimitant chaque pan, repose sur la terrasse d'un socle carré également revêtu de faïences sur la moitié supérieure qui est percée de fenêtres. La partie inférieure est formée par huit arceaux en plein cintre, deux sur chaque face, reposant sur quatre piliers d'angle et quatre paires de minces colonnes torses géminées au milieu des côtés. Ce charmant petit monument fait vivement regretter le vandalisme intéressé des spéculateurs qui ont détruit toutes les richesses artistique de l'époque musulmane.

A Tlemcen on voit encore plusieurs de ces monuments pour la plupart en ruines et MM. Marçais en ont décrit et reproduit quelques-uns. Un des plus simples, situé dans le cimetière d'El-Eubbad-es-Sefli, consiste uniquement en une coupole portée par quatre piles réunies entre elles par des arceaux. Les auteurs font remarquer la curieuse analogie qu'il présente avec l'édicule achéménide de Férachbad représenté par Dieulafoy dans l'*Art Antique de la Perse* (2).

Un autre marabout, désigné sous le nom de Tombeau de la Sultane, au cimetière de Sidi-Yakoub, était plus richement orné. La coupole octogonale était supportée

(1) Klein, *Feuillets d'El Djezair*, II, p. 44.

(2) Tome IV, fig. 77, p. 56 et 57. Cité dans les Monuments Arabes de Tlemcen, p. 57, note 1. Voir aussi dans le même ouvrage, pl. XVI, p. 224.

directement par huit arcades découpées chacune en neuf grands lobes. Ce monument, dont la disposition est assez curieuse, daterait à peu près de la deuxième moitié du XIIe siècle.

Enfin, une autre ruine assez énigmatique, connue sous le nom de Sidi Ishag et Tayyar, et qui passe pour contenir les restes de ce personnage religieux, très vénéré à Tlemcen, qui mourut vers la fin du VIIe siècle de l'hégire, s'apparenterait avec les constructions précédentes s'il a bien, comme on le croit, supporté autrefois une coupole. Mais le fait que deux de ses arcades sont en plein cintre et les deux autres en arc brisé et que d'autres arcades voisines prolongeaient cet édicule, semble indiquer qu'il n'est qu'un débris d'un monument plus vaste et plus compliqué. Tous ces monuments de Tlemcen sont bâtis en briques cuites (1).

M. G. Marçais me signale également à Fez des tombeaux de Mérinides du même genre.

Enfin, dans une photogravure de Tétuan, assez mauvaise, donnée par A. Joly dans sa monographie de Tétuan, je distingue dans le cimetière de cette ville des arceaux semblables à ceux du tombeau de la Sultane à Tlemcen et privés, comme eux, de la coupole qui les surmontait (2).

Sur la place du marché de Touggourt on voyait autrefois la koubba de Sidi Baba Sassi. Quand je l'ai photographiée, en 1890, c'était une coupole piriforme allongée, portée par quatre hauts et robustes piliers carrés que reliaient des arcades en plein cintre. Elle a été, à maintes reprises, l'objet de remaniements et a finalement disparu. Je pense que c'est elle que je retrouve sur des photographies étrangères récentes dans une coupole du même genre, placée auprès des monuments des Ben Djellab, au cimetière de Touggourt, dans un endroit où je ne

(1) Marcais, loc. cit., p. 338 et 282.

(2) A. Joly, *Tetuan*, Archives Marocaines, IV, p. 342, fig. 51.

la connaissais pas. Ce doit être elle qu'on a transféré là parce qu'elle était fort gênante sur la place publique. Le nouveau monument diffère un peu de ses prédécesseurs par sa coupole en plein cintre terminée par un fort épi qui lui rend le cachet piriforme. Quatre merlons triangulaires peu élevés se dressent aux quatre coins.

Au Mzab, à Berriane, on trouve plusieurs coupoles du même genre. L'une est bâtie sur le plateau qui s'élève à l'Ouest en face de la ville et les deux autres, dans le cimetière ibadite de Cheik Salah, situé au Sud, sur la route de Ghardaïa. D'après une photographie récente, une troisième coupole aurait été édifiée depuis très peu de temps à proximité des deux dernières. Toutes sont à peu près exactement coniques et cantonnées à leurs coins de forts épis dressés.

Celle du plateau a été édifiée en l'honneur de Sidi Abdelkader Djilani (1) depuis une vingtaine d'années seulement par les malekites de Berriane. C'est sans doute une de ces concessions que la population mozabite de la ville a été obligée de faire à ses agrégés depuis l'occupation française. Elle offre cette particularité de porter au sommet de son épi central un goulot de vase avec son anse comme Radjel Zemoul du Souf. On sait qu'aux cimetières du Mzab les tombes sont garnies de poteries brisées. Quel sens faut-il attacher à la présence de ce tesson en haut de la koubba de Sidi Abdelkader ? Sont-ce les Arabes malékites qui l'ont mis pour se gausser des ibadites ? Ils en seraient fort capables ; toutefois, je doute qu'ayant tenu à élever une koubba au Saint de Bagdad, ils aient commencé par agir vis-à-vis de lui avec une intention quelque peu irrévérencieuse. Il est plus probable que ce sont les ibadites qui ont mis comme condition à cette construction le socle ajouré, attribut habituel des laïques, et le placement au sommet d'une poterie brisée,

(1) Croquis nº XIX.

symbole de la mortalité humaine ? Ce serait un point intéressant à établir.

Les deux autres koubbas que j'ai photographiées dans le cimetière du Sud ont été bâties ajourées, comme Sidi Abdelkader, mais postérieurement à leur construction une d'elles a été muraillée sur trois de ses faces, une seule ouverture ayant été laissée, ce qui se voit très bien sur ma photographie. Quant à la troisième, elle aurait été construite avec trois côtés pleins.

Or, ce cimetière est réellement ibadite. Nous sommes donc en présence d'une transgression manifeste des anciennes règles kharedjites, dues sans aucun doute à ce que les tolba ne peuvent plus, par suite de notre présence, imposer leurs volontés comme jadis à leurs contribules récalcitrants. Auprès de ces trois koubbas s'élèvent plusieurs kebibat ajourées à épis dressés du type de celles de Metlili, qui sont pleines. L'une d'elles est surmontée d'une petite coupole piriforme.

Les personnages religieux de Berriane enterrés dans ces édicules sont Bahmed ben Yahia, Smaïl ben Babouhoun, Kassi Hadj Brahim, Moussa el Mal (1), etc.

Enfin, il semble qu'on doit encore ranger dans cette même catégorie, ces koubbas rencontrées dans les palmeraies de l'Oued-Ferkla par Segonzac et dont certaines étaient « coiffées d'une coupole ogivale en forme de tiare supportée par une colonnade » (2). Toutefois, il ne fournit pas d'autres précisions sur ces monuments. Il aurait été intéressant de savoir, en raison des détails qu'il donne ensuite, si le personnage enseveli était enterré à terre à l'intérieur de la colonnade ou se trouvait placé sur la terrasse recouverte par la coupole en tiare, si c'était un laïque ou un personnage religieux, etc.

(1) Renseignements émanant du Capitaine Durand, auteur des légendes du Mzab, précédemment citées et auquel je suis redevable de précieux renseignements.

(2) Segonzac, *Au cœur de l'Atlas*, p. 81.

A Insalah, lorsque le lieutenant Cottenest ramena du Hoggar le corps de son fidèle collaborateur, le khodja Abdel Madjid, fils de notre ancien agha de Touggourt, Si Smaïl ben Massarli Ali, tombé à ses côtés au combat de Tit, livré aux Touaregs, les maçons du pays, qu'il avait chargé de lui construire un tombeau, bâtirent spontanément une koubba à socle ajouré. Il doit donc y avoir des règles sur la matière, mais, ainsi que je l'ai dit, ce n'est qu'une simple hypothèse basée sur l'ensemble des constatations qui précèdent.

VIII. — *Marabouts en estrades funéraires*

Ces curieux édicules qui étaient restés inconnus dans l'Afrique du Nord jusqu'à ces dernières années ont été découverts par Segonzac au cours de ses explorations au cœur de l'Atlas en 1904-1905. C'est dans la vallée de l'Oued-Ferkla, affluent de la partie haute de l'Oued-Draa, qu'ils paraissent jusqu'à présent étroitement localisés.

Voici au surplus comment il décrit les nombreuses koubbas qu'il a rencontrées dans cette région: « Certaines « ont des formes particulières ; les unes sont coiffées « d'une coupole ogivale en forme de tiare supportée « par une colonnade ; dans d'autres quatre montants sou- « tiennent une terrasse *à ciel ouvert* où le corps du « saint se décompose librement en odeur de sainteté hors « de la portée des chacals impies ». Pour enlever tout doute à cet égard il donne un peu plus loin une excellente photographie d'un *seid* rencontré à Arlaoudrar « où le corps du santon achève de se décomposer en paix » (1). C'est bien une haouita, en pisé, autant qu'on en peut juger, supportée par quatre forts piliers en briques séchées au soleil. On appelle *seid* au Maroc les *Marabouts*.

(1) Segonzac, l. c., p. 81 et 96. Voir croquis XXX.

Dans ces deux termes, comme dans celui d'ouali en Syrie la désignation du contenant sert également pour désigner le contenu.

Je suppose, bien que Segonzac ne le spécifie pas, que le corps du saint ainsi protégé contre les quadrupèdes est d'autre part préservé du bec des oiseaux rapaces, vautours ou corbeaux par quelque léger abri qui le défend de leurs atteintes. Peut-être le linceul y suffit-il.

En ce qui concerne les coupoles en forme de tiare également perchées sur colonnade le texte de Segonzac laisse place à une certaine ambiguité. En raison du voisinage de la description de ces deux types différents on peut se demander si le personnage est enseveli aussi en l'air, car il est bien évident que si on préfère mettre le corps en l'air dans un des cas plutôt que de le mettre dans une koubba fermée de quatre murs et d'une bonne porte, par crainte des fauves, il doit en être de même dans l'autre cas. Quoiqu'il en soit le type représenté par lui pour Arlaoudrar suffit pour bien caractériser le type d'estrade funéraire.

Nous ne pouvons ranger ce genre de marabouts avec les édifices à socle ajouré du précédent paragraphe parce que le principe en est tout différent et que dans ce nouveau cas les restes du défunt au lieu d'être inhumés à la vue de tous sur le sol sont au contraire soustraits à la curiosité des hommes et aux atteintes des bêtes par leur élévation sur une planche posée à hauteur suffisante.

Le résultat recherché par ce mode de sépulture paraît devoir être atteint et n'avoir rien de contraire aux principes de l'hygiène. On sait que dans la région saharienne les cadavres, grâce à la pureté et à la sécheresse de l'atmosphère jointes à la chaleur ambiante, se dessèchent, lorsqu'ils sont placés à l'air libre, avec une telle rapidité qu'ils n'ont pas le temps de se putréfier. Une fois secs et raccornis ils peuvent se conserver indéfiniment s'ils se trouvent à l'abri de la dent des animaux sahariens,

chacals, hyènes, chameaux, rongeurs, qui les croquent volontiers et les dispersent lorsqu'ils peuvent les atteindre.

C'est là le principal secret de la belle conservation des momies égyptiennes.

Le Père Mesnage rapporte que les indigènes de Tagaost, au Maroc, gardaient dans un gourbi, près de leur ville, le corps desséché d'un religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, mort en odeur de sainteté et auquel ils attribuaient des pouvoirs miraculeux. Il était couché revêtu de l'habit de son ordre Des gardiens appointés étaient préposés à sa garde. Après l'avoir conservé dans ce gourbi pendant de nombreuses années, la ville de Tagaost finit par le mettre dans un tombeau en maçonnerie, sans doute une koubba du modèle usité dans le pays. Tagaost est sur la côte atlantique, en face des Canaries (1).

Au point de vue rituel musulman, il semble que l'inhumation sur les estrades funéraires du type d'Arlaoudrar ne paraît pas formellement contraire aux principes de l'islam en matière de sépulture ; néanmoins elle diffère foncièrement de tous les usages couramment adoptés sur ce point dans le monde musulman.

On sait, d'après les recherches du docteur Verneau, que chez les Guanches, l'ancienne population des Canaries, les corps des individus décédés étaient parfois desséchés sur des tréteaux. Etait-ce lorsqu'il n'y avait pas de grottes à proximité pour permettre l'inhumation normale, ou ce mode de sépulture s'appliquait-il à une classe ou à une caste spéciale de défunts, par exemple aux personnages religieux à l'exclusion d'autres. C'est ce que nous ne savons pas, mais cette dernière hypotèse est admissible et il y aurait, dans ce cas, une curieuse survivance d'une coutume fort ancienne. En tout cas, l'adoption par certaines populations musulmanes de l'Atlas de ce mode particulier d'ensevelissement qui n'a pas été constaté dans le reste de l'Afrique (1) les apparente à l'ancienne population des Canaries et il est très important de remarquer que cet usage ne s'est conservé que pour les personnages religieux vénérés alors que le commun des indigènes se fait inhumer suivant les coutumes musulmanes habituelles.

(1) P. Mesnage, *Le Christianisme en Afrique*, III, p. 116.

Nous remarquons encore que de l'autre côté de l'Atlantique, la pratique de l'estrade funéraire était en vigueur chez certaines tribus indiennes de l'Amérique du Nord. Elle paraît, de là, s'être répandue chez les populations de la pointe Nord-Est du continent Asiatique et chez certaines populations polynésiennes et jusqu'au Nord de l'Australie et à Java, tandis que dans le reste du monde il ne paraît guère y en avoir trace.

Ce fait, que des deux côtés de l'Atlantique on retrouve cette curieuse coutume, semble un argument à ajouter aux preuves géologiques qui semblent établir l'existence ancienne de la légendaire Atlantide ; elle aurait servi de trait d'union, à une époque reculée, entre des populations qui furent plus tard séparées par des espaces infranchissables pour elles.

(1) Cependant le Lieutenant Desplagnes dans son étude sur le Plateau central Nigérien (p. 45) signale que certaines familles des Touareg Idenane au lieu d'enterrer leurs morts, les attachent dans les branches de gros arbres, simplement roulés dans un linceul. C'est du côté d'Es Souk qu'on les rencontrerait.

Depuis que ces lignes ont été écrites j'ai appris qu'autrefois les habitants de la Colchide enveloppaient leurs morts dans des peaux bien cousues et les attachaient dans les branches des arbres, comme le font les Touaregs Idenane. Ce renseignement provient d'Elien (IV. 1). Comme d'autre part j'ai reconnu que bon nombre de tribus touareg sont précisément venues en ligne droite de la Colchide, je dois faire toutes réserves sur l'origine que j'attribuais précédemment aux marabouts en estrades funéraires.

IX. — *Marabouts pyramidaux ou coniques avec ou sans socle*

Ce genre de *marabouts* est essentiellement propre à la région des oasis sahariennes, Tidikelt et Touat. Dans cette dernière catégorie c'est l'architecture soudanaise qui règne en maîtresse.

D'habitude, il n'y a pas de chambre funéraire, ou plutôt elle est constituée par la base même des pyramides quadrangulaires ou des cônes élancés qui partent directement de terre. Une autre de leurs particularités est qu'il portent, enchâssés dans leurs parois et faisant saillie au dehors des pierres plates régulièrement réparties et assez espacées. Elles dépassent la surface du monument de quelques centimètres seulement. Ces cabochons rustiques accrochent la lumière et projettent des ombres qui rompent heureusement la nudité des parois blanchies à la chaux qu'ils décorent. Ils sont parfois remplacés par des morceaux de bois, des branches d'arbres, comme au Soudan quand la pierre manque. C'est en argile préparée en briques séchées au soleil ou plutôt en pains grossiers réunis par de l'argile corroyée qu'ils sont édifiés. On les blanchit ensuite à la chaux ou au plâtre ou encore avec de la terre argileuse blanche, suivant les ıessources de la localité.

Le mot pyramide ou cône, que j'emploie, n'est pas rigoureusement exact, car le profil de ces constructions est généralement en ogive très aiguë. Leurs parois sont toujours légèrement convexes; néanmoins, les mots de pyramides ou de cônes sont ceux qui rendent le mieux leur aspect général.

On retrouve le style de ces constructions au Soudan, d'abord dans certaines cases de fétiches des nègres payens et surtout dans les diverses mosquées dont les récits de voyage nous ont donné des descriptions et, ce qui est encore mieux, des photographies. A la mosquée de Sankorré et à celle de Sidi Yahia, à Tombouctou, les minarets sont remplacés par des pyramides et les coupoles par des cônes. Dans les marabouts du Touat, la pyramide ou les cônes paraissent employés indifféremment, suivant la fantaisie du constructeur, tandis qu'au Tidikelt la pyramide seule est en usage.

M. Dubois admet, et cela paraît exact, que l'architecture soudanaise procède de l'Egypte (1). Nos marabouts des oasis sahariennes se rattacheraient donc aussi à l'Egypte. La pyramide égyptienne et la coupole ogivale, dérivée de la nouala, qui était aussi en usage en Egypte, comme nous l'avons vu plus haut, en remontant le Sud, se sont modifiées et allongées. Les pyramides de Méroé sont plus élancées que celles du Nord ; en se transportant à l'Ouest elle se sont encore affinées et ont donné les minarets soudanais et ceux du Sud Algérien. Les marabouts d'Ouargla sont dus à l'influence égyptienne s'exerçant directement d'Est en Ouest ; ceux des oasis sont dus à la même influence modifiée par son passage au Soudan.

On trouve dans la Haute Egypte des cônes analogues à ceux des oasis sahariennes. L'explorateur Trémeau a rapporté de la Haute Egypte une vue de la mosquée de Korosko (2) ; on voit, dans un coin de la cour de cet édifice, un petit bâtiment surmonté d'un cône très élancé, de tous points semblable, d'une part à ceux des mosquées de Tombouctou et des marabouts du Touat et d'autre part à un cône qui figure dans les hiéroglyphes architecturaux de l'ancienne Egypte (3). Ce cône, tel que le représente Maspero, est fretté de quatre paires de bagues et entouré de divers accessoires sans rapport avec

(1) M. Dubois, *Tombouctou la Mystérieuse*, p. 98.

(2) Trémeaux, *Voyage au Soudan Oriental*, *Tour du Monde*, 1866, II, p. 156.

(3) Maspero (Ars Una), *Egypte*, p. 4, fig. 8, p. 276, fig. 529. Voir aussi dans le même auteur, *Archéologie Egyptienne*, fig. 15, p. 156, etc... Cf. Jean Copert, *L'Art Egyptien*, Architecture, passim.

notre sujet, mais son tracé, en lui-même, l'apparente bien à nos monuments.

Les princes soudanais qui se rendaient en pèlerinage à la Mecque rapportaient d'ailleurs directement de leur passage en Egypte une haute idée des conceptions architecturales des anciens et s'efforçaient de les imiter. Le sultan de Gao, Askia le Grand, à son retour d'Orient, au XVIe siècle, se fit bâtir à Gao un tombeau semblable comme forme à la pyramide à degrés de Saqqarah. Il en subsiste encore des débris et je pense que c'est de cet exemple que s'est inspiré, dans la mesure de ses moyens, le constructeur de la koubba de la Zaouïa Kounta (croquis n° XXXIV). Mais c'est un type de pyramide différent des minarets soudanais et des autres marabouts des oasis.

M. Delafosse, contrairement à Dubois, prétend que l'architecture soudanaise est d'importation marocaine et non égyptienne (1), ce qui est en contradiction flagrante avec toutes les constatations que l'on peut faire de visu. Les monuments de l'Afrique du Nord qui se rapprochent le plus des pyramides soudanaises sont les minarets des mosquéees d'Ouargla, qu'ont imités les mozabites dans leurs villes. Mais ce type ne se retrouve pas vers le Nord et quelques minarets qui paraissent leur ressembler comme ceux de Bou-Chagroun, des Oulad-Djellal, du Nebi Sidi Khaled, en sont déjà fort éloignés. Ils ne pyramident plus. Ils sont déjà du type tour. Nos minarets du Sud sont manifestement influencés par les minarets soudanais comme ceux de Tombouctou et d'Agadès. Quant au Sud Marocain, je ne vois rien qui s'en rapproche. Les casbas marocaines peuvent rappeler l'architecture égyptienne dont elles procèdent elles aussi, mais directement, tandis que notre type de minaret a passé par le Soudan avant de parvenir à Ouargla. Il en est de même de nos marabouts

(1) Delafosse, *Haut-Sénégal-Niger*, I, 148.

des oasis sahariennes, et je pense que tout ce que nous avons vu jusqu'à présent en constitue la meilleure des preuves.

Je vais maintenant passer en revue les localités sahariennes où on retrouve trace de ce style si particulier.

Dans une vue de Ghat, prise par Duveyrier lors de son célèbre voyage (1), on voit que les constructions de cette ville sont dominées par une pyramide ou un cône assez effilé qui doit être soit le minaret de la mosquée, soit un marabout important. L'échelle du dessin ne permet malheureusement pas de discerner sa forme exacte.

Sur la route de Ghat à Insalah, le marabout de Sidi Moussa (2), dans la zaouïa de ce nom, est constitué par une pyramide peu élevée, montrant sur ses parois des pierres en saillie. La zaouïa de Sidi Moussa, à Temassinine, n'a d'une zaouïa que le nom, car le pays est généralement inhabité malgré les efforts que nous avons fait pour rallier les Touareg Iforas autour de ce point qui, depuis l'époque romaine, est resté dans leurs parcours habituels. Sidi Moussa était un marabout appartenant à cette tribu. C'est probablement du Tidikelt que sont venus les ouvriers qui ont construit ce petit monument, car les gardiens de la zaouïa sont d'habitude recrutés dans ce district où tous les *marabouts* revêtent, comme nous l'avons dit, la forme pyramidale.

Au Tidikelt, en allant vers l'Ouest, le premier que l'on rencontre est celui de Foggaret ez Zoua, village habité par des Oulad Sidi Cheikh, qui, dans cette région dépourvue de pierre et de matériaux de construction, ont dû adopter la pyramide d'argile soudanaise au lieu du tambour mince, traditionnel dans leur famille.

A Insalah même, on en trouve une à Sid el Hadj Belkacem, dans l'oasis la plus septentrionale, où existe une

(1) Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 271, pl. XIII.
(2) Croquis n° XXXII.

zaouïa de Taïbia. Plusieurs, cinq si j'ai bonne mémoire, s'échelonnent autour du Ksar des Merabtine (1) et parmi elles se trouve le célèbre tombeau des Sebain Salah (les 70 saints). Ce dernier est formé d'une pyramide effilée entourée de murs bas tous garnis d'épis plus ou moins élevés et terminés par des boules qui forment un certain nombre de compartiments où seraient ensevelis les soixante-dix saints en question. On sait que les Merabtine sont les débris de ces peuples sahariens qui, sous le nom altéré d'Almoravides, sont célèbres pour avoir conquis, au XV[e] siècle, le Nord de l'Afrique et l'Espagne. Ils se disent les descendants d'Ali, le cousin et gendre du prophète, par une autre femme, la Hanafia, et sont, par suite, d'une noblesse presque égale à celle des Cheurfat, descendants d'Ali et Fatma. Ils sont plus noirs que les nègres soudanais.

Notons à ce propos qu'on trouve en Kabylie une koubba des Sebain Cheikh. Elle est près de l'Oued-Sahel, au Sud-Est de Tazmalt. Cette coïncidence est assez singulière.

A' l'Aoulef, on voit devant Zaouïet Heinoun, une pyramide dédiée à Sidi Mohammed ; elle est entourée d'un mur d'enceinte bas. Celle de Sidi Mohammed Kerafi, à Takaraft, s'élève au milieu d'un socle dont le pourtour est hérissé de merlons pointus soudanais. Nous ferons remarquer à ce propos que les épis, si abondants dans la région d'Ouargla et d'El-Goléa, ne sont plus aussi en faveur aux oasis sahariennes. La crête des murailles y est généralement garnie de petits cônes pointus qui n'atteignent jamais la vigueur et la taille de ces épis. Voinot a donné, dans son étude sur le Tidikelt, des photographies de ce marabout et de différents autres (2).

Au Touat on commence à voir des cônes qui parfois

(1) Voir croquis XXXI.
(2) Voinot, *Le Tidikelt* (Bulletin de la Société de Géographie d'Oran, t. XXIX). Je lui suis redevable également d'autres photographies de ma collection et de renseignements divers sur ce sujet.

s'élèvent comme les pyramides au-dessus d'un bâtiment qui leur sert de socle. C'est le cas des cônes que l'on voit à Meraguen et à Ikis. Ce dernier, au lieu de se terminer normalement en pointe aiguë comme les autres, modifie sa courbure à la partie supérieure et se fond en une surface ovoïde nettement caractérisée. Au cimetière de Timmi le cône du *marabout* s'élève au contraire directement de terre.

Les pyramides d'un autre marabout de Timmi, de ceux de Tamentit, Cherouin, Meharza, s'élèvent au-dessus des terrasses de la chambre sépulcrale. J'ignore les noms des saints personnages enterrés dans tous ces édicules dont j'ai seulement des photographies.

Sur la route de l'Aouguerout à El-Goléa se trouve la pyramide du marabout Sidi Mohammed Moulay Guendouz, reproduite par C. B. M. Flamand, dans le récit de son voyage « de l'Oranie au Gourara ».

Vers le Nord, un des derniers marabouts de cette forme est le cône de Zemamra, photographié par M. Gauthier (1). Il se trouve à hauteur du Djebel-Ouggarta. D'après sa photographie il s'élèverait au-dessus de la terrasse d'une pièce.

Dans l'oasis de Tabelbala la koubba de Sidi Ahmed ben Idern est un simple cône ogival du genre de celles du cimetière de Timmi. Elle s'élève près du Ksar-Makhlouf.

Près de la Zaouïa de Sidi el Zekri on voit une enceinte rectangulaire renfermant à chacun de ses angles un cône du même type. Ce curieux monument a été élevé en l'honneur des Sebbatou Radjela (les sept dormants, Koran, XVIII, 8 à 24), qui apparurent autrefois en ce lieu d'après la légende locale.

Près de là, la koubba de Sidi Salem est du même type. Elle est renfermée dans une petite enceinte carrée.

(1) *Sahara Algérien*, p. 215.

Sidi Boussak, près de la ville abandonnée de Tidri, est aussi de la forme saharienne. On est là dans la vallée de l'Oued-Draa où des influences de toutes espèces se combattent. On y trouve concuremment avec ces monuments sahariens qui seraient les plus anciens, des koubbas hémisphériques marocaines et des koubbas ogivales.

Ces derniers renseignements émanent de M. le commandant Depommier, commandant supérieur de Colomb-Béchar.

Enfin, on signale dans la région de Marrakech bon nombre de petits marabouts qui consistent en huttes pyramidales en pisé de 1 m. 50 à 2 m. 50 de haut. Ils paraissent y remplacer les haouitas d'autres régions et c'est une forme populaire mais qui mérite d'être mentionnée, car elle pourrait y avoir été importée du Sud. (Renseignements fournis par M. le commandant Voinot).

A partir de là on trouve des marabouts d'une autre forme. A Taghit ce sont déjà des koubbas de style ogival brisé, du genre de Sidi Abdallah, d'Aflou.

Il me reste à parler d'un monument très curieux qui, à première vue, paraît aberrant, mais qui ne l'est pas en réalité ; c'est le *marabout* de la Zaouïa Kounta, sous lequel repose Sidi Mokhtar ben Sidi Omar ben Cheikh ben Sidi Ahmed el Bekkai (1), personnage de la célèbre famille des Bekkaï qui fait remonter sa généologie à Sidi Okba ben Nafé, le premier conquérant de l'Ouest Africain.

Son profil est celui d'une pyramide à degrés, ou plutôt à trois étages ; c'est évidemment le résultat qu'a voulu atteindre le constructeur. Ne pouvant avec les moyens dont il disposait réaliser une véritable pyramide, parce que le poids aurait été trop considérable, il l'a effectuée en trompe l'œil. Sur un bâtiment carré, entouré de merlons pointus s'élève un second étage analogue, mais plus

(1) Rinn, l. c., p. 336. Voir croquis XXXIV.

petit, en retrait sur le premier et sur celui-ci se dresse un assemblage de trois murs triangulaires convergeant et se réunissant vers l'axe du bâtiment pour supporter à leur sommet commun un petit cône ogival assez effilé qui est le sommet de la pyramide.

Chacun de ces murs est un triangle rectangle dressé sur un de ses côtés qui repose horizontalement sur la terrasse de l'étage ; les côtés verticaux se rejoignent et s'appuient ensemble au centre et le côté oblique opposé à l'angle droit et tourné vers le dehors est taillé en marches d'escalier qui s'élèvent vers le petit cône terminal. Celui-ci, qui se trouve en encorbellement sur une grande partie de sa base est supporté par des traverses en bois appuyées sur les marches d'escalier terminales des trois murs. Cet artifice bizarre donne à l'ensemble de l'édifice, de quelque côté qu'on le considère, le profil d'une pyramide à étages. Je suppose qu'à l'intérieur il existe une armature de forts piliers pour soutenir ces divers éléments ; je ne l'ai pas vu.

Je ne connais pas d'autre exemple de cette disposition dans cette même région ni ailleurs. Elle témoigne d'une réelle ingéniosité.

Plus au Sud, en pays Touareg, on ne voit plus qu'un seul monument funéraire qui puisse mériter le nom de *marabout*. C'est la koubba de Sidi Ali ben Noui, sur la route de Temacine à Ghat, dans la zone d'épandage de l'Oued Lezy, au sortir des montagnes du Tassili des Azzer. Il est situé près de l'Ogla Tissendja. D'après les photographies et les notes du capitaine Touchard, ce n'est qu'un amas de pierres schisteuses accumulées en forme de four à plâtre et entouré de nombreux tombeaux très anciens. Il ressemble plus à un monument mégalithique qu'à une koubba. Il paraît dater d'une époque postérieure à l'islamisation du pays et où les populations nomades arabes, qui depuis en sont parties, s'étaient momentanément établies dans cette région.

La raison de l'absence complète des monuments du type *marabout* au delà des oasis sahariennes est que nous sommes dans le pays des touareg. Quoique assimilés par les ethnologues aux berbères du Nord, les Touareg en paraissent, sous certains rapports, très éloignés. Le culte des saints que l'on sait si répandu chez certaines populations du Nord de l'Algérie est à peu près inconnu d'eux. Ils se rapprochent, sous ce rapport, des Chaouias et des autres tribus de la région de l'Aurès.

Leurs sentiments de religiosité sont des plus faibles. Autrefois, lors de l'évangélisation de Ghadamès par les missionnaires grecs, envoyés sur l'ordre de Justinien, ils n'ont retenu de leurs prédications que quelques mots grecs et peut-être quelques données morales (1). L'islam ne leur a guère offert d'autre intérêt que d'alimenter, sous prétexte de guerre sainte contre les infidèles, leur soif de pillage à l'encontre des populations nègres voisines, et leur haine contre les envahisseurs étrangers. Ils en sont restés aux superstitions les plus païennes, à une crainte inexprimable des génies qu'ils voient partout.

Duveyrier note spécialement qu'ils « ont horreur de tout ce qui rappelle le souvenir des morts. Ils n'en parlent jamais, ne veulent pas qu'on en parle devant eux, qu'on prononce leurs noms et quand une tombe se rencontre sur leur route, ils l'évitent avec le plus grand soin. »

Toutes ces raisons permettent de comprendre que le domaine des *marabouts* et des koubbas musulmanes s'arrête brusquement à la limite de leur pays.

Edicules ibadites en cul de four

J'ai dit que les ibadites réfractaires et hostiles au culte des saints avaient laissé céder, en certains cas, leur intransigeance. Mais comme ils ont toujours cherché à se

(1) Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 414.

distinguer des sectes musulmanes orthodoxes, ils n'ont pas adopté les petits monuments qu'édifient les autres populations de l'Algérie.

Les édicules qu'ils élèvent à la mémoire des docteurs vénérés dont ils veulent conserver le souvenir, sont en forme de mihrab, nom que leur donnent les Arabes, de niches en cul de four isolées avec un fronton carré et un soupçon de merlon aux deux coins.

Au Mzab, j'en connais un ; c'est celui que signale l'auteur des légendes du Mzab (1). Il a été bâti en l'honneur du cheikh Hammou ben Hadj Belgacem. Il se trouve sur la route que l'on suit habituellement pour aller de la ville à l'oasis de Ghardaïa et par suite il est très connu de tous. Son apparence bizarre attire d'ailleurs l'attention de ceux qui viennent pour la première fois au Mzab et qui voient cette étrange bâtisse ressemblant, en plus grand, à un quart de coquille d'œuf planté dans le sable.

Il y en a peut-être d'autres, mais dans des endroits où ils sont moins apparents et je ne les connais pas.

A Ouargla, ville où les survivances de tous les cultes s'étalent librement, j'en connais deux que j'ai déjà mentionnés. Ils sont dans la palmeraie des Beni-Sissine, au Sud-Est de la ville. Ouargla a conservé une petite colonie d'ibadites, débris qui s'est reconstitué après l'exode sur le Mzab, au XIe siècle. Je ne sais si ces mihrabs d'Ouargla sont plus anciens que ceux du Mzab ; dans ce cas ils ont dû être rebâtis à maintes reprises, car dans cette région les constructions n'ont pas la même solidité qu'au Mzab par suite de la nature des matériaux qui sont très inférieurs et de celle du sol, qui est toujours quelque peu humide et salé.

Quant à la forme de ces édicules, je ne vois véritablement pas d'où elle peut découler, à moins que ce ne soit tout simplement celle du mihrab des mosquées musul-

(1) X., *Légendes du Mzab*, p. 97.

manes, quelles qu'elles soient. Mais il me semble douteux que les Mozabites aient voulu dédier aux personnages qu'ils vénèrent, mais ne veulent pas invoquer, des édicules semblables au mirhab, vers lequel on se tourne pour prier Dieu.

Leu intention a dû être, avant tout, de rechercher une forme qui ne puisse être rapprochée d'aucun autre monument des cultes étrangers et qui permette de se rendre compte au premier coup d'œil qu'il est entièrement vide et ne contient aucun objet de culte. De fait c'est avant tout une impression de vacuité que donne la vue de cette sorte de coquille blanche dressée sur le sol.

Cette étude serait à compléter par celle des cimetières qui entourent généralement les koubbas de l'Afrique du Nord. Mais elle serait plus compliquée et plus longue à effectuer ; en outre je n'ai pas recueilli les documents nécessaires. Je me borne donc à signaler l'importance qu'elle présenterait, car il n'est pas douteux qu'on doive y trouver des survivances intéressantes d'anciens cultes, d'anciens usages, de l'existence d'anciennes populations. On peut en effet constater suivant les localités des différences considérables.

CONCLUSIONS

Si nous examinons l'ensemble des résultats que donnent les recherches sommaires que je viens d'exposer et la carte qui les résume, on constate qu'il s'est conservé dans l'Afrique du Nord, en plus de la forme de *Marabouts* purement arabe dont le type est à mon sens la koubba tunisienne, hémisphérique, un certain nombre d'anciennes formes bien localisées, datant parfois de fort long temps, qui se sont imposées dans certaines régions, s'y maintiennent en dépit de tout et ne sont pas près de disparaître, malgré les destructions incessantes et les modifications survenues dans les conditions d'existence des habitants. Sans doute la forme qui est venue la dernière avec l'apparition de l'Islam, paraît toujours gagner du terrain, mais elle ne parvient pas à supplanter entièrement les autres.

Bien mieux, certaines de celles-ci paraissent maintenant encore douées d'une certaine force d'expansion comme la forme de marabout à tambour mince qui en diverses régions tend à remplacer la coupole ogivale.

Nous avons aussi vu les progrès faits à une époque toute récente par la coupole tunisienne hémisphérique.

Il n'est pas jusqu'à l'absence de ces petits monuments qui ne permette de reconnaître certains traits spéciaux aux populations qui les dédaignent, comme les Aurésiens et les Touareg.

Leurs diverses formes sont caractéristiques d'habitudes architecturales et peut-être aussi de mentalités différentes, qui continuent à conserver dans une certaine mesure leur originalité propre, malgré l'empreinte profonde que leur a imprimé l'Islam qui semble en quelque manière avoir uniformisé tous les peuples soumis à ses lois.

L'étude des marabouts musulmans peut donner à l'ethnologie, par les survivances dont ils témoignent, d'utiles

indications sur l'évolution passée des populations de chaque région, sur leurs origines, sur leurs migrations antérieures et sur les influences des divers groupes et des diverses races les unes sur les autres jadis et à notre époque.

Sans doute nous n'avons pas pu approfondir complètement cette question avec les documents et les moyens restreints dont nous disposons, mais nous croyons que prise dans ses grandes lignes notre classification correspond à la réalité des faits.

Nous croyons surtout en avoir assez dit pour éveiller l'attention des savants qui s'intéressent à ces études sur une question peu connue jusqu'ici malgré son importance, et les amener à examiner de plus près non seulement les quelques documents que nous leur offrons, mais aussi ceux que nous n'avons fait qu'indiquer et qui méritent une enquête sérieuse.

Commandant CAUVET.

UN AQUEDUC ALMOHADE A RABAT

Au cours de travaux municipaux entrepris à Rabat, il y a quelques années, à l'extérieur du rempart alaouide, on rencontra à quelques mètres au nord de Bab Chella, et à une assez grande profondeur, un canal en béton : on le déblaya sur quelques dizaines de mètres vers l'est, puis la tranchée qui l'avait découvert fut rebouchée, et l'on ne s'en occupa plus.

En février 1922, des travaux effectués dans les mêmes parages, mais à l'intérieur de l'enceinte alouide, rencontrèrent de nouveau ce canal, au-dessous de l'actuelle rue Bab Chella, dont il suit presque le tracé, inclinant un peu plus vers l'ouest, puis vers l'est, après un léger coude à hauteur de la grande mosquée. Les travaux l'ont encore coupé au carrefour des rues Bab Chella et Souïqa : il traverse de biais ce carrefour, et semble remonter vers la qasba des Oudaïa. Nul embranchement ne s'en détache vers la grande mosquée. Autant qu'on en peut juger, il suit la pente ancienne du terrain, dont la surface a été fort modifiée par des comblements récents (1).

Ce canal, de grandes dimensions, est en béton de remarquable qualité, composé de terre rouge fine, et de chaux en proportion considérable ; il offrait une résistance insurmontable à la pioche, et seul le coin parvint à l'entamer. C'est un béton tout à fait semblable à celui qui constitue les remparts almohades de Rabat, très différent

(1) Le sommet du massif de béton est à 2 m. du sol actuel au carrefour ; 2 m. 80 rue Bab Chella ; bien plus profond de l'autre côté des remparts.

du béton d'époque mérinide, plus grossier et moins résistant, comme celui dont sont faits par exemple les remparts de Chella.

Comme je n'ai été prévenu qu'assez tardivement de cette découverte, au moment où le canal était éventré — et de biais — sur toute la longueur des travaux, les mesures que j'ai pu prendre l'ont été dans les plus mauvaises conditions. Je ne présente celles des parois latérales que comme exactes à quelques centimètres près :

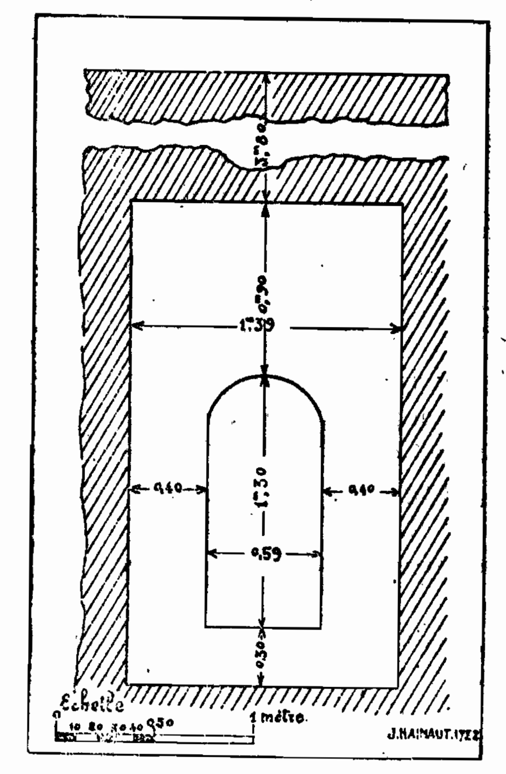
	Rue Bâb Chella	Carrefour rue Bâb Chella - rue Souïqa
Hauteur du canal.........	1 m 30	1 m 30
Largeur du canal.........	0 m 59	0 m 59
Hauteur de la voûte.......	0 m 30	
Radier..................	0 m 25 à 0 m 30	
Hauteur du béton au-dessus de la voûte............	0 m 90	0 m 70
Largeur de la paroi latérale	0 m 40	0 m 63

On le voit : les dimensions du canal restent constantes, tandis que celles du massif de béton qui l'entoure varient d'un point à un autre. L'intérieur est presque comblé par une boue noirâtre, mêlée de pierres et de débris, parmi lesquels on trouve des tessons de céramique très récente; un égout, au carrefour des rues Bab Chella et Souïqa, avait déjà éventré le canal, et ses infiltrations ont contribué à le combler. A l'extérieur des remparts, ces dépôts étaient infiniment moins considérables.

Quelles que soient les différences de dimensions des parois, un fait est à noter : l'épaisseur du béton au-dessus de la voûte par rapport au radier, d'autant plus accentuée, semble-t-il, que le niveau est plus bas. Ce fait, à lui seul, permettrait de penser que nous avons affaire non à un égout, mais a une conduite destinée à amener de l'eau, depuis et jusqu'à un niveau sensiblement supérieur à

celui où nous rencontrons pour l'instant ce canal : la voûte est disposée de manière à pouvoir résister à de fortes pressions.

Nous pouvons assez aisément identifier cette conduite (1) :



COUPE RUE BAB CHELLA

(1) La plupart de no s compatriotes ont là-dessus des idées trè nettes : elle est l'œuvre des Romains ou des Portugais — lesquels nes sont jamais venus à Rabat. Il est curieux, à ce propos, de constater avec quelle facilité les thèmes folk-loriques se transmettent d'une civilisation à l'autre. Les indigènes, en effet, attribuent volontiers à ces peuples les grandes œuvres du temps passé qui les remplissent d'admiration ; et la légende s'est introduite tout naturellement chez nos compatriotes : c'est tout juste s'ils parlent avec quelque scepticisme des deux autres grands constructeurs de la tradition indigène, le Sultan Noir et Pharaon.

les textes historiques la mentionnent. D'après le Rawḍ el-Qirṭâs, en l'année 545 hég. (1150) 'Abd el-Moû'min, construisit un aqueduc pour amener l'eau de la source nommée 'Aïn Ghaboûla à Rabat (1). Et précédemment, l'auteur de l'Istibṣâr avait écrit : « Le feu Khalife Aboû Ya'qoûb [Yoûsof, fils de 'Abd el-Moû'min et père de Ya'qoûb el-Manṣoûr] donna l'ordre d'élever une grande ville touchant à la qasba qu'avait fait construire l'imâm Prince des Croyants ['Abd el-Moû'min], fort renfermant des palais, une mosquée principale, et vis-à-vis de celle-ci, des réservoirs où l'eau était amenée d'une distance de vingt milles (2) ». Or la rive gauche du Bou Regreg constituait déjà depuis longtemps un ribâṭ dirigé contre les Barghawâṭa ; sur la pointe actuelle des Oudaïa, les Almoravides avaient édifié un petit fort (3). 'Abd el-Moû'min, les Barghawâṭa hors de cause, changea la destination du ribâṭ, où il rassembla dès lors les troupes qui devaient passer en Espagne ; il développa les constructions des Almoravides, et commença ainsi à bâtir cette ville, une des grandes idées de la dynastie, que son petit-fils acheva de réaliser.

La conduite qui nous occupe est assurément celle par où parvenait aux réservoirs dont parle l'Istibṣâr l'eau de 'Aïn Ghaboûla, destinée à alimenter la mosquée de 'Abd el-Moû'min, le palais, et aussi les troupes qui campaient aux alentours. Nous pouvons d'ailleurs, dans une certaine mesure, suivre son histoire. Il est possible que lorsqu'Aboû

(1) Beaumier traduit (p. 273) « ... l'émir des musulmans vint à Salé, et fit faire les travaux nécessaires pour y conduire les eaux de la source de Ghaboula par Rabat el-Fath. » Cette traduction ne signifie rien : on voit mal un aqueduc traversant le Bou Regreg : Salé est pris au sens large : le ribâṭ de Salé.

(2) Trad. Fagnan, Constantine, 1900, p. 53. 'Aïn Ghaboûla est en réalité plus proche de Rabat : 14 kilomètres environ.

(3) Cf. Henri Basset et E. Lévi-Provençal, *Chella*, Paris, 1923, p. 8.

Yoûsof Ya'qoûb reprit sur une plus grande échelle le plan de son père et de son aïeul et construisit son Ribâṭ el-Fatḥ, il dériva cet aqueduc dans la direction du centre nouveau qu'il donnait à la ville et de la mosquée monumentale qu'il faisait élever : c'est ce que des fouilles nous apprendront peut-être un jour. Cela expliquerait les travaux que durent accomplir un siècle plus tard les Mérinides : en 1284, Aboû Yoûsof Ya'qoûb ben 'Abd el-Ḥaqq fit restaurer la conduite par un nommé Bel Ḥajj, et l'eau fut ainsi ramenée jusqu'à la qasba (1). En tous cas, il est tout à fait remarquable que l'aqueduc passant tout contre la grande mosquée actuelle, aucune dérivation ne semble s'en détacher vers cet édifice. Il faut en conclure que la conduite ne servait vraisemblablement pas au temps où la mosquée fut construite (2).

'Abd el-Moû'min, en allant chercher l'eau de 'Aïn Ghaboûla pour abreuver ses troupes, reprit-il ou renouvela-t-il des travaux plus anciens ? Cela est infiniment probable. Il est difficile de penser que la ville romaine qui s'élevait sur la rive gauche du Bou Regreg ait pu se contenter de la faible source de Chella. De tout temps, les populations établies en cet endroit ont dû prendre leur eau au groupe de sources 'Aïn Ghaboûla, 'Aïn Attig, Sidi Yaḥiâ, où nous nous alimentons encore aujourd'hui ; auprès de ces sources, on a retrouvé des vestiges,

(1) Cf. notamment *Qirṭâs*, éd. Tornberg, p. 280/355, tr. Beaumier, p. 569 ; *Villes et Tribus du Maroc, Rabat et sa région*, t. I, p. 10-11.

(2) La partie supérieure de l'aqueduc, de 'Aïn Ghaboûla à l'enceinte almohade, d'ailleurs construite avec bien moins de soin, puisqu'elle n'avait guère qu'à suivre la pente du terrain, semble avoir servi de tout temps. Mais en raison même de cette construction moins soignée, elle nécessita un entretien et des réfections constantes ; de sorte qu'on ne peut guère la considérer comme un document archéologique. Elle est mentionnée dans *Rabat et sa région*, t. I, p. 10-11.

peut-être romains, en tout cas fort anciens [1]. Mais là où nous avons étudié cet aqueduc, son tracé ne saurait être antérieur aux constructions de 'Abd el-Moû'min. Il constitue donc un spécimen fort intéressant d'un grand travail d'utilité publique entrepris au milieu du XIIe siècle de notre ère.

Henri BASSET.

(1) Cf. une communication faite par le Dr Renaud à l'Institut des Hautes-Etudes marocaines (1922).

Les préliminaires de la négociation de la Tafna [1]

Le traité de la Tafna, conclu le 30 mai 1837, entre le général Bugeaud et l'Emir Abd-el-Kader, peut être regardé comme le fait le plus important de l'histoire algérienne de 1830 à 1840. Il réglait, en effet, les relations respectives des Français et du chef arabe, qui avait été jusqu'alors leur plus redoutable adversaire, en imposant à celui-ci la reconnaissance de la souveraineté française ; il déterminait, d'autre part, les territoires dont la France se réservait l'administration directe dans les provinces d'Alger et d'Oran et ceux qu'elle laissait sous l'autorité de l'Emir. Cette convention provoqua de violentes controverses dans les Chambres et dans la presse. Approuvée par certains hommes politiques et certains publicistes, qui la regardaient comme le meilleur moyen d'assurer la pacification de l'Afrique, elle fut sévèrement critiquée par d'autres, qui l'estimaient humiliante et inefficace. Les faits semblèrent donner raison aux détracteurs du traité. La paix fut, en effet, rompue dès le mois de novembre 1839 et la pacification ne put être obtenue que par la soumission totale de la Régence. Aussi les historiens, dont les ouvrages ont été rédigés à une époque postérieure aux événements, ont-ils porté sur le traité de la Tafna et sur Bugeaud lui-même des appréciations dépourvues d'indulgence. Nous ne prétendons pas réviser ici ce procès, mais seulement apporter quelques éléments nouveaux d'appréciation. Nous nous contenterons donc, en attendant l'étude approfondie que nous comptons présenter quelque jour au public, d'indiquer briève-

(1) Introduction aux : *Documents relatifs au Traité de la Tafna.* Alger, Carbonel, 1924, 8° (Collection de Documents inédits relatifs sur l'histoire de l'Algérie après 1830, publiée sous les auspices du Gouvernement Général de l'Algérie), IIe série, Documents divers-II.

ment les conditions dans lesquelles s'engagèrent les négociations qui aboutirent à la convention du 30 mai.

Le traité de la Tafna présente un double caractère. Ce fut un expédient qui devait permettre de rétablir la tranquillité dans l'Ouest de la Régence, en laissant au gouvernement français toutes facilités pour réparer l'échec subi devant Constantine ; ce fut aussi l'application d'un système d'occupation, qui comptait dans les Chambres et dans le cabinet lui-même de nombreux partisans.

La rupture du traité Desmichels, au mois de juin 1835, avait déterminé la reprise des hostilités dans la province d'Oran. Les opérations militaires se poursuivaient depuis deux ans et n'avaient point procuré à la France des avantages en rapport avec les sacrifices d'hommes et d'argent qu'elles exigeaient. Les campagnes de Clauzel n'avaient abouti qu'à des résultats insuffisants ou précaires. Mascara, la capitale de l'Emir, avait été évacué après avoir été occupé quelques jours à peine. Tlemcen était resté au pouvoir des Français, mais la garnison du commandant Cavaignac, isolée en pays ennemi, à vingt-cinq lieues d'Oran, n'était ravitaillée qu'au prix des plus grandes difficultés. Le camp de la Tafna avait été bloqué en 1836 par les indigènes ; pour le dégager il avait fallu organiser une véritable expédition sous la direction de Bugeaud, envoyé de France à cet effet. La victoire de la Sikkak, (6 juillet 1836), remportée par ce général, avait causé à l'Emir de lourdes pertes, mais ne l'avait pas empêché de reconstituer ses forces. D'autres colonnes avaient opéré dans la région du bas Chélif, mais les soumissions qu'elles avaient déterminées n'avaient pas duré plus longtemps que la présence des troupes parmi les tribus. D'une expédition de quinze jours (4-18 octobre 1836) conduite par le général Létang, Pélissier de Reynaud pouvait écrire : « Cette expédition fut si complètement nulle, que l'on est à se demander si elle avait un but » (1).

(1) *Annales Algériennes*, Ch. XX, t. II, p. 124.

L'insécurité était telle, que les cavaliers d'Abd-el-Kader pouvaient venir razzier les Douair et les Smela, partisans de la France, jusque sous les murs d'Oran.

Ainsi, loin d'être détruite, la puissance d'Abd-el-Kader n'avait subi que de légères atteintes dans la province d'Oran. Elle progressait même dans les régions voisines. L'Emir avait, en effet, réussi à faire reconnaître son autorité par les populations de la vallée du Chélif et avait pris pied dans le Titteri. Le marabout Sidi-Embarek commandait en son nom à Miliana ; le propre frère d'Abd-el-Kader avait été installé comme bey à Médéa au lieu et place du bey nommé par Clauzel. L'influence de l'Emir se faisait sentir jusque dans la Mitidja, où ses agents excitaient les tribus contre la France et favorisaient les incursions des Hadjoutes.

La situation, à la fin de 1836, n'était donc rien moins que satisfaisante et l'on commençait à penser, qu'il y aurait peut-être avantage à changer de méthode. On était las de ces expéditions incessantes, semant partout la ruine et la dévastation, de cette « guerre mal faite », qui n'apportait aucun bénéfice appréciable ; on s'inquiétait de l'augmentation croissante des effectifs de l'armée d'Afrique, passant de 30.885 hommes en 1835 à 42.067 en 1837. M. Janvier, dans son rapport sur les crédits supplémentaires demandés pour 1836, protestait contre ces expéditions inutiles, qui avaient coûté plus de six millions. « Nous avons, déclarait-il, porté la guerre au centre et aux extrémités de la Régence sans nous établir nulle part » (1). Le vote de ces crédits donna lieu, au mois d'avril, à des discussions très vives et à des déclarations très nettes en faveur d'une politique pacifique. « La guerre, s'écriait Bresson, est tout ce qu'il y a de plus contraire à nos intérêts ; la paix seule peut les servir. » (2). Envisageant d'une façon plus particulière la

(1) Chambre des Députés, 22 mars 1837.

(2) Chambre des Députés, 24 avril.

situation de la province d'Oran, Piscatory souhaitait que l'on vécût en paix avec Abd-el-Kader, car la paix était, à son avis, le moyen le plus sûr de détruire le prestige de de ce chef (1). Quant au cabinet du 6 septembre, il s'était, dès le début, montré peu favorable au « système agité », qui avait été celui du cabinet du 22 mars, où Thiers exerçait une action prépondérante et préconisait, sinon la conquête, du moins la guerre dans toutes les parties de la Régence. Le président du Conseil, Molé, donnait une preuve non équivoque de ses intentions pacifiques, en relevant Clauzel de son commandement, et en confiant le poste de gouverneur général à Damrémont (2), qui, au retour d'une mission confidentielle en Afrique, avait porté un jugement sévère sur la politique suivie jusqu'alors dans ce pays. Quelques semaines plus tard, il affirmait lui-même à la tribune de la Chambre des Députés, que le but du gouvernement était d'arriver à la pacification (3).

Une raison impérieuse poussait, en outre, le cabinet à s'engager dans cette voie : l'obligation, où il se trouvait, de réparer l'échec de Constantine. Le sentiment public réclamait une revanche et le gouvernement jugeait nécessaire de lui donner satisfaction. Le discours du trône s'était expliqué en termes fort nets sur ce point. Cette revanche, le cabinet eût, sans doute, désiré l'obtenir par des moyens pacifiques : les instructions données à Damrémont en font foi. Mais il était présumable qu'Ahmed-bey ne céderait que sous la menace d'une nouvelle expédition, et si, d'aventure, il n'acceptait pas les conditions de la France, il fallait être en mesure de les lui imposer par la force. Or, il pouvait paraître imprudent de s'engager à la fois contre le bey de Constantine et contre l'Emir de Mascara. Des deux adversaires, le plus redoutable, à coup sûr, était Abd-el-Kader ; c'était donc lui

(1) Chambre des Députés, 21 avril.
(2) Ordonnance royale du 12 février 1837.
(3) Chambre des Députés, 22 avril.

qu'il importait de désarmer le premier. D'autre part, la France n'avait pas subi dans l'Ouest, en dehors de la défaite de la Macta, réparée bientôt après, d'échec engageant l'honneur militaire, et, de ce chef, les négociations semblaient plus faciles à mener à bonne fin. La paix une fois conclue avec Abd-el-Kader, la majeure partie des troupes de la province d'Oran deviendrait disponible, et pourrait être employée contre Constantine, sans qu'il fût nécessaire de renforcer les effectifs de l'armée d'Afrique au moyen de renforts expédiés de France. Ces divers motifs décidèrent le gouvernement à tenter tout d'abord un arrangement avec Abd-el-Kader.

Aux considérations d'opportunité s'ajoutaient des raisons d'un autre ordre. La paix avec l'Emir permettrait, en effet, de mettre à l'épreuve le système de l' « occupation restreinte », proposé en 1834 par la Commission d'Afrique, et que les circonstances avaient jusqu'alors empêché d'expérimenter avec suite et méthode. Ce mode d'occupation avait été, tout récemment encore, recommandé par Damrémont : « Le seul système capable de porter des fruits, écrivait ce général à Guizot, le 10 décembre 1836, est celui d'une occupation restreinte progressive et pacifique » (1). Le président du Conseil partageait l'opinion de Damrémont, et, de son côté, la Chambre des Députés, au cours des discussions d'avril 1837, manifesta de la manière la plus expresse sa volonté de voir appliquer le système de l'occupation restreinte de façon complète et sincère. Thiers (2) et Guizot (3) se trouvèrent d'acord sur ce point.

Dans ce système, la France devait se borner à occuper les points les plus importants du littoral, et, autour de ces points, une zone, dont l'étendue serait déterminée à la fois par les besoins de la défense et par la nécessité d'assurer l'approvisionnement des troupes et de la popu-

(1) Guizot, *Mémoires*, t. IV, p. 428.
(2) Chambre des Députés, 21 et 22 avril.
(3) Chambre des Députés, 22 avril.

lation civile. La colonisation européenne ne dépasserait pas les limites de cette zone effectivement occupée et administrée directement par l'autorité française. Le reste de la Régence serait laissé aux indigènes, avec lesquels on s'efforcerait d'entretenir des relations de commerce susceptibles de déterminer à la longue un rapprochement entre les deux peuples. Ce rapprochement, croyait-on, serait d'autant plus aisé que l'organisation des indigènes serait moins dispersée et moins rudimentaire. Il semblait plus avantageux d'avoir affaire à deux ou trois chefs puissants, disposant d'une autorité solidement établie sur de vastes territoires, de ressources suffisantes pour se faire respecter et obéir, qu'à une multitude de petits chefs sans moyens et sans prestige. L'insuccès des tentatives de Clauzel pour établir des « petits beys » sur divers points de la Régence indiquait clairement la voie à suivre. Il convenait donc de gagner à notre cause les hommes qui avaient réussi à s'imposer à leurs coréligionnaires et de les amener à reconnaître, en termes explicites, la souveraineté de la France. Ces hommes deviendraient ainsi les intermédiaires entre la France et les populations musulmanes, qu'ils continueraient à gouverner par des procédés conformes à leurs traditions et à leur état de civilisation (1).

Deux chefs paraissaient tout désignés pour jouer ce rôle : le bey de Constantine Ahmed, dans l'Est, et, dans l'Ouest, l'Emir Abd-el-Kader. Opposés par leurs ambitions autant que par leurs origines, représentant l'un, l'élément turc, l'autre l'élément arabe, on pouvait les contenir l'un par l'autre et il n'était guère présumable qu'ils parvinssent à s'unir un jour contre les Français. Ils étaient l'un et l'autre en guerre avec la France, mais,

(1) Sur ce rôle des chefs indigènes comme intermédiaires. Cf. le discours de Piscatory — Chambre des Députés, séance du 21 avril 1837.

pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, un accord était plus facile à conclure avec Abd-el-Kader qu'avec Ahmed-Bey. Aussi bien les conditions de paix, que le gouvernement français comptait imposer à l'Emir, étaient telles, que celui-ci s'estimerait sans doute fort heureux de les accepter. En échange de la reconnaissance de la souveraineté de la France, on lui abandonnerait la province d'Oran presque toute entière ; on lui restituerait Tlemcen et la Tafna ; la France se réserverait seulement Oran, Arzew et peut-être Mostaganem. C'était, en somme, reconnaître les droits de l'Emir sur les territoires qu'il prétendait soumis à son autorité. Qu'il en dût résulter, pour Abd-el-Kader, un accroissement de puissance, on ne s'en inquiétait guère ; on eût été plutôt tenté de s'en féliciter. On se faisait, en effet, de singulières illusions sur le caractère et les intentions de l'Emir. On se persuadait volontiers qu'il n'était point animé d'une hostilité irréductible contre les Français. S'il prêchait la guerre sainte, c'était, croyait-on, pour se poser devant les Arabes en défenseur de la religion et les amener ainsi à se soumettre de bonne grâce à son autorité. Loin de vouloir jeter les Français à la mer, il désirait, au contraire entrer en relations avec eux et faire pénétrer la civilisation parmi ses sujets. Le marabout ambitieux et retors, uniquement préoccupé de se procurer, grâce à une trêve de quelques années, les moyens matériels qui lui faisaient encore défaut, apparaissait comme un admirateur de la civilisation occidentale et comme le régénérateur de la prétendue « nationalité arabe » (1). On le comparait volontiers à Méhémet-Ali, si bien qu'il bénéficiait, dans une certaine mesure, du prestige et de la sympathie, fort peu justifiés, du reste, dont jouissait à Paris le pacha d'Egypte. On estimait utile de le gagner à la cause française en lui accordant des avan-

(1) Sur le véritable caractère et les ambitions d'Abd-el-Kader, cf. *Correspondance du Capitaine Daumas :* en particulier la lettre du 3 septembre 1838, doc. LVIII.

tages substantiels. Plus vaste serait le territoire soumis à son autorité et plus large serait le champ ouvert à notre influence. L'existence d'un royaume arabe gouverné par un chef vassal de la France semblait donc la transition nécessaire entre l'état de choses ancien et l'établissement de la domination française sur toute la Régence. La prudence, toutefois, commandait de fixer à ce royaume arabe des limites telles, que les territoires déjà occupés par les Français dans la province d'Alger, ne fussent pas encerclés et isolés du reste du pays. Aussi les limites du territoire abandonné à l'Emir ne devaient-elles pas coïncider exactement avec celles de l'ancien beylick d'Oran, qui comprenait Miliana et Cherchell ; elles ne dépasseraient pas l'oued Foddah, de manière à laisser la possibilité d'établir, entre la zone française et les possessions d'Abd-el-Kader, un ou plusieurs « pouvoirs intermédiaires » . Des pourparlers avaient été engagés, à cet effet, avec le khalifa de l'Emir à Miliana, Sidi-Embarek, qui paraissait disposé à quitter le parti d'Abd-el-Kader et à se soumettre à la France. Au Sud d'Alger, la situation ne laissait pas que d'inspirer d'assez sérieuses inquiétudes. Abd-el-Kader avait pénétré dans le Titteri ; un khalifa commandait en son nom à Médéa ; une partie des tribus de la région reconnaissait son autorité et lui payait la dîme. On pouvait craindre qu'il ne songeât à soumettre la province toute entière. En le confinant strictement dans la province d'Oran, on écartait ce danger ; du même coup l'on empêchait ses communications avec l'Est, on lui enlevait les moyens de s'immiscer dans les affaires de la province de Constantine et d'y faire prévaloir son influence. Il importait, enfin, de ne laisser à l'Emir aucun prétexte d'intervention à l'intérieur de la zone réservée à la France. On espérait obtenir ce résultat en plaçant les populations musulmanes de cette zone sous la dépendance exclusive de l'autorité française et des chefs religieux reconnus ou désignés par elle.

La réalisation d'un tel plan n'était pas chose aisée. Sans doute l'Emir désirait la paix. Il en avait besoin pour compléter l'administration à peine ébauchée de son Etat, pour accroître ses ressources financières, pour se procurer des munitions et des armes, pour renforcer ses troupes, pour briser enfin, les résistances qu'il rencontrait encore dans la région des Hauts-Plateaux et dans le Sud. Mais, exactement renseigné par les Ben Durand, les Bouderbah, les Garavini, les Sgitcovich et autres intrigants de même acabit, sur les dispositions du gouvernement, informé par ses agents d'Alger et d'Oran, des fluctuations de l'opinion publique et des débats des Chambres, sachant le prix qu'on attachait en France à la conclusion de la paix, il était tout naturellement porté à se montrer fort exigeant. Aussi, les tentatives faites auprès de lui par Clauzel, à la fin de 1836, avaient-elles échoué. D'autre part, le souci de maintenir intact son prestige auprès des Musulmans et la nécessité de ménager le sentiment religieux de ses sujets lui interdisaient, en 1837, comme ils le lui avaient interdit en 1834, de faire les premières avances. Laisser les Français formuler leurs propositions, les amener, à force d'atermoiements et de tergiversations, à réduire leurs exigences, à accorder, pour éviter une rupture, des concessions auxquelles ils se seraient refusés tout d'abord, condescendre à accepter enfin les offres qui lui seraient présentées, telle est la tactique que les circonstances, aussi bien que son propre tempérament recommandaient à l'Emir.

Le choix du négociateur était, en conséquence, fort important. La mission de traiter avec Abd-el-Kader ne pouvait être confiée qu'à un homme possédant la pleine confiance du gouvernement, bien pénétré de ses intentions et dont l'opinion sur la solution du problème africain concordât avec celle des membres du cabinet et de la majorité parlementaire.

Ces conditions étaient d'autant plus nécessaires que la lenteur des communications, — la transmission d'une

dépêche par bateau à vapeur jusqu'à Toulon ou Port-Vendres, et de là à Paris par le télégraphe optique, exigeait un minimum de cinq à six jours — imposait au gouvernement l'obligation de laisser à son représentant une large initiative. Il ne pouvait être question de lui donner des instructions strictement limitatives, mais plutôt des directives de caractère général. Quant aux détails d'application, il lui appartiendrait de les modifier, s'il le jugeait opportun. Tout au plus pouvait-on lui indiquer un certain nombre de points, sur lesquels il lui serait interdit de transiger. Il lui faudrait donc faire preuve de clairvoyance pour deviner le jeu de l'Emir et déjouer ses calculs ; de souplesse pour tenir compte des modifications imposées par les circonstances sans pourtant aller au delà des concessions permises ; d'énergie, enfin, pour couper court aux manœuvres dilatoires et imposer, au besoin par la force, sa volonté à son adversaire.

Le gouvernement pensa trouver en Bugeaud l'homme le plus capable de mener à bonne fin une semblable négociation. Député d'Excideuil, le général appartenait à la majorité qui soutenait fidèlement le ministère Molé. En relations suivies avec Guizot, l'un des membres du cabinet, il possédait, en outre, la confiance personnelle de Louis-Philippe. Ses idées sur la question d'Afrique étaient connues et concordaient avec celles du Président du Conseil et de ses collègues. Tout en déclarant qu'il vaudrait mieux consacrer à l'amélioration de l'agriculture nationale les sommes dépensées en Afrique, il reconnaissait l'impossibilité d'évacuer la Régence. Mais il regardait le système suivi jusqu'alors dans ce pays comme néfaste. Il considérait l'Afrique comme « une plaie, qui, sans être mortelle, n'en est pas moins très fatigante et peut, dans le cas d'une guerre européenne, devenir dangereuse. » (1). Aussi jugeait-il urgent de fermer cette

(1) Bugeaud à Damrémont, 25 mai 1837.

plaie sans tarder davantage. « Il faut, s'écriait-il, au cours de la discussion de l'adresse, trancher vite la question, il faut la trancher d'autant plus vite qu'elle a six ans d'existence. » (1). Si l'on n'y est pas encore parvenu, cela tient à ce que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires ; on a essayé d'un système mi-pacifique, mi-belliqueux qui ne pouvait aboutir à rien. « Il faut, déclarait-il encore, nous montrer forts en même temps partout pour frapper le moral des Arabes ; il n'y a pas d'autre moyen de pacifier le pays.... Je crois qu'avec une campagne bien faite on peut arriver à la pacification du pays d'ici au mois de juillet » (2). Sur les avantages que la France est en droit d'espérer de cette politique, le général s'explique en termes fort précis. La conclusion de la paix permettra la réduction des effectifs et celle des dépenses. L'armée d'Afrique, pourra, sans inconvénient, être ramenée à 20.000 hommes ; les tributs levés sur les Arabes et le produit des droits de douane suffiront à payer les frais de l'occupation militaire. « Vous pourrez aussi, ajoutait Bugeaud, obtenir la libre pratique du pays par vos commerçants, obliger les Arabes à ne commercer que dans vos ports ; vous pourrez, enfin, obtenir un rayon autour de vos dépôts pour essayer la colonisation européenne. » La colonisation ne saurait être en effet tentée, que si la paix et la sécurité ont été au préalable assurées. Colonisation d'ailleurs bien modeste, puisque Bugeaud limitait à dix ou quinze lieues autour de nos postes le rayon de la zone, où des essais agricoles pourraient être tentés. Aussi bien, envisageait-il avec quelque scepticisme la valeur du pays et ne partageait-il guère les illusions des « colonistes » sur l'avenir de nos possessions africaines. La colonisation n'était pour lui qu'un pis-aller, un expédient susceptible d'alléger les

(1) Chambre des Députés, 19 janvier 1837.
(2) Chambre des Députés, 19 janvier 1837.

charges de toute nature que l'occupation imposait à la France. Quant à la conquête totale de la Régence, Bugeaud ne la jugeait pas impossible, mais il la repoussait comme trop onéreuse. « Vous pensez, écrira-t-il, le 18 juin, au Gouverneur général, que la France ne peut pas et ne doit pas lancer 70.000 hommes en Afrique. »

Bugeaud indique donc la pacification comme le but à atteindre par les moyens les plus efficaces et les plus rapides ; il est, d'autre part, plus qualifié que personne pour imposer la paix aux chefs et aux populations de la province d'Oran. Les Arabes le connaissent et ont eu l'occasion d'apprécier sa valeur. Chargé l'année précédente d'une mission spéciale en Afrique, il a, dans une courte campagne de cinq semaines (juin-juillet 1836), obtenu des résultats remarquables. Abd-el-Kader n'a pu l'empêcher de débloquer le camp de la Tafna et de ravitailler Tlemcen ; il a vu lui-même ses réguliers écrasés à la Sikkak, la victoire la plus complète, que les Français eussent, jusqu'alors, remportée en Afrique. Instruit par l'expérience de cette première campagne, dont il a lui-même dégagé les leçons dans son « *Mémoire sur la guerre dans la Province d'Oran* » (1), Bugeaud se fait fort d'amener rapidement son adversaire à composition. « Il faut, écrivait-il dans ce Mémoire, persévérer dans le système des colonnes agissantes, parcourant le pays et combattant l'ennemi partout où il se présente, ne lui laissant ni sécurité ni repos, aucun lieu sûr pour les femmes, les enfants et les troupeaux. » La guerre ainsi conduite ne saurait se prolonger ; plutôt que d'exposer le pays à une ruine totale, l'Emir préfèrera sans doute traiter et acceptera les conditions, d'ailleurs avantageuses, qui lui seront proposées. Aussi bien Bugeaud ne s'effraye-t-il pas de l'accroissement de puissance, qu'un traité avantageux pourra procurer à Abd-el-Kader. « C'est un fait, écrit-il,

(1) Alger, 1836, in-8°.

qu'il faut savoir reconnaître et dont il faut tirer le meilleur parti possible. » (1). Il partage, en effet, les préventions favorables d'une partie de l'opinion à l'égard de l'Emir et reprend pour son compte les arguments jadis invoqués par Desmichels : « Je considère, écrit-il à Damrémont, quelques jours avant la conclusion de la paix, comme un bonheur d'avoir un homme comme lui [Abd-el-Kader] pour conduire les Arabes ; lui seul est capable de les diriger dans la voie de la civilisation et du commerce. Or que recherchent les bons esprits ? Des relations commerciales étendues et un territoire autour des villes pour faire de la colonisation, et nous frotter sur une certaine étendue avec les Arabes, afin de leur donner nos goûts, nos mœurs, nos besoins. Eh bien, connaissez-vous en Afrique un autre homme qu'Abd-el-Kader, qui soit capable de discipliner les Arabes, au point de rendre ces relations faciles et sûres ? Non, il n'y en a pas d'autre (2) ».

Il est donc fort naturel que le choix du gouvernement se soit porté sur Bugeaud. Aussi, le jour même où le Conseil des Ministres nommait Damrémont Gouverneur général (12 février 1837), Bugeaud était appelé au commandement de la division active constituée dans la province d'Oran, au moyen de renforts envoyés de France et d'éléments prélevés sur les troupes d'Alger et de Bône. Cette division était forte d'environ 12.000 hommes, auxquels s'ajoutaient les Douair et les Smela de Mustapha ben Ismaïl. Le général devait avoir sous ses ordres les maréchaux-de-camp Leydet et Rulhière, ainsi que le maréchal-de-camp de Brossard, qui commandait la province d'Oran depuis le départ du général Létang. Le but de la mission est très nettement indiqué dans la lettre adressée à Bugeaud par le Ministre le 8 mars ; c'est la pacification de la province d'Oran. Toute latitude est laissée au

(1) Bugeaud à Damrémont, 25 mai.

(2) Bugeaud à Damrémont, 25 mai.

général sur les moyens à employer pour déterminer l'Emir à faire des ouvertures de paix. Quant aux arrangements qui devront intervenir, le ministre se borne à en esquisser les lignes générales : « Je vous indique ici, conclut-il, ce qu'il serait désirable d'obtenir ; vous jugerez en présence des faits ce qu'il sera possible de faire. » Des instructions plus détaillées furent rédigées par la suite ; elles ne parvinrent à Bugeaud qu'au moment où les négociations étaient déjà commencées. Mais, avant de quitter Paris, le général avait été convoqué ainsi que Damrémont devant le Conseil des Ministres. Il avait pu, ainsi, être mis au courant des intentions du gouvernement, et, de son côté, présenter les observations qu'il jugeait utiles. Il avait pris soin aussi de compulser le dossier du traité Desmichels et avait rédigé lui-même un projet de traité qui avait été soumis au comte Molé (1). Un point cependant ne semble pas avoir été réglé de façon satisfaisante, celui des rapports à établir entre le Gouverneur général et le commandement de la division active de la province d'Oran. Sans doute, les instructions adressées le 8 mars à Bugeaud et le 26 avril à Damrémont déterminèrent les règles à suivre à cet égard. Bugeaud, tout en jouissant d'une indépendance complète dans la conduite des opérations militaires et des négociations, doit, cependant, tenir le Gouverneur général exactement informé. L'approbation du Gouverneur doit sanctionner toutes les conventions qui pourront intervenir. « L'attache du Gouverneur, écrit le Ministre, est nécessaire à tous les actes politiques qui peuvent se consommer dans l'étendue de son gouvernement. » (2). Mais ces prescriptions destinées à sauvegarder à la fois l'indépendance de Bugeaud et l'autorité du Gouverneur général, étaient d'une application difficile. On pouvait craindre que Damrémont ne vît, avec quelque dépit, un autre que lui conclure une paix qu'il estimait nécessaire et avantageuse. Bugeaud l'avait compris, et, s'il faut en croire ses affirmations réitérées, il avait invoqué lui-même, verbalement et par écrit, cette raison de décliner le commandement qui lui était offert. Il ne l'avait accepté que sur l'assurance formelle de n'être, en aucune manière, subordonné à Damrémont (1). Les inconvénients de la combinaison imaginée par le ministère étaient si apparents, que la presse s'était empressée de les signaler. « Cette égalité de deux généraux, lit-on dans le *Courrier Français* du 26 février, est-elle bien propre à produire l'ensemble nécessaire au succès des opérations, ensemble qu'on a cherché jusqu'ici dans l'ordre hiérarchique ? » Le *National* n'hésitait pas à qualifier de « déplorable » l'indépendance de Bugeaud à l'égard de Damrémont et rappelait à ce propos, qu'une faute identique avait été commise au temps du général Desmichels (2). L'expérience n'allait pas tarder à prouver la justesse de ces observations. Le conflit qui, dès les premiers jours, s'éleva entre le Gouverneur général et Bugeaud, faillit compromettre le succès des négociations.

(1) Bugeaud au Ministre de la Guerre, 21 avril.
(2) Le Ministre à Bugeaud, 8 mars.

Georges Yver.

(1) Bugeaud à Damrémont, 12 mai 1837.
(2) Le *National*, 8 mars 1837.

Bibliographie

IGNAZIO GUIDI. — *CONTRIBUTI ALLA STORIA LETTERARIA DI ABISSINIA.* — Rom, 1923, 66 p. in-8°. Publication de l'Académie des Lincei.

Cette nouvelle contribution à l'histoire littéraire de l'Abyssinie due à l'infatigable patriarche des études orientales en Italie comprend une série d'études dont je donnerai un aperçu sommaire, mais qui en fera, j'espère, ressortir toute l'importance.

I. *Il Ser'ata Mangest.* L'Ethiopie possède un véritable manuel de l'état et de la cour, énumérant les charges civiles, militaires et ecclésiastiques, exposant le cérémonial des investitures, de la proclamation du successeur du roi, de la célébration des fêtes nationales, en un mot, tout ce qui a trait à l'histoire intérieure de l'Ethiopie ; il est joint d'ordinaire dans les manuscrits à la Chronique abrégée dont j'ai publié, il y a plus de quarante ans, le texte et la traduction avec un commentaire historique et géographique (1), traduite ensuite par M. Béguinot sur un texte plus complet (2) et qui a été l'objet de travaux de MM. Guidi et Conti-Rossini (4). *Le Ser'ata Mangest* a été publié récemment par M. Varenberg dans la *Zeitschrift für assyriologie* (t. XIII, fasc. 1-2, 1915). Cette traduction a été refaite par M. Guidi qui a corrigé plusieurs passages et y a joint des notes importantes et des recherches sur l'origine de l'ouvrage. Sa conclusion, à laquelle on peut s'associer est que les premiers règlements datent de 'Amda Syon I (1312-1342) ; que ce premier noyau s'accrut sous le règne de Zar'a Ya'qob (1434-1468), puis sous Sarsa Dengel (1593-1597) et sous Fasiladas (1632-1637). Il reste à examiner si ce livre, au moins dans sa partie la plus ancienne, ne porte pas la trace d'une influence byzantine ou arabe d'Egypte. — II. *S. Antonio Neomartire.* Additions et corrections au texte éthiopien des Actes de S. Antoine Néomartyr, publiés par le P. Pecters dans les *Analecta Bollandiana* (t. XXXI, p. 410), d'après un manuscrit de la collection d'Abbadie, n° 179). Il est remarquable que l'auteur de ces Actes ait voulu assimiler ce saint à Raouh ben Hatim, qui gouverna diverses provinces sous les premiers Abbasides et sous qui eut

(1) *Etudes sur l'histoire d'Ethiopie*, Paris, 1882, in-8°.

(2) *La Cronica abbreviata d'Abissinia*, Rome, 1902, in-8°.

(3) *Di due frammenti relativi alla storia d'Abissinia*, Rome, 1893, in-8°.

(4) *Di un nuovo codice della Cronica etiopica publicata da R. Basset*, Rome, 1893, in-8°.

lieu le martyre d'Antoine. — III. *La prigionia in Wahni.* Discussion sur le premier prince de la famille royale qui fut interné par mesure de précaution dans la prison d'Etat à Ouakhni. — IV. *La Storia di Iyasu II e Iyoas nel codice di Francoforte.* En 1910-1912, M. Guidi avait publié le texte et la traduction des Annales de ces deux princes (1). Il donne ici les variantes d'après un manuscrit de Francfort. — V. *La Storia di Hayla Mikâ'el.* Une compilation précieuse pour l'histoire d'Ethiopie fut rédigée en l'an 7278 du monde par Abagâz au couvent de Mahdara Maryam par ordre du dadjaz match Hailou. Elle renferme entre autres morceaux la biographie de ce personnage, dont la première partie fut publiée par M. Guidi (2) qui nous donne les variantes du texte d'après un manuscrit de Francfort. — VI. *Un responso sul diritto di asilo.* Déclaration relative au droit d'asile, à propos de Sourâhe Krestos qui, à la suite de la répression d'une révolte s'était réfugié dans la maison de l'ethiagé à Gondar. Les docteurs consultés déclarent, en s'appuyant sur des exemples tirés de la Bible, que celui qui se révolte contre l'autorité royale ne peut jouir du droit d'asile. On ne sait quelle suite fut donnée à cette décision, les annales du règne de Iyâsou II ne faisant pas mention de la révolte de Sourahê-Krestos.

On voit par cette courte analyse quelle précieuse contribution fournit la nouvelle publication de M. Guidi à l'histoire et à la littérature éthiopiennes.

René BASSET.

CAVICCHIONI (A. C.). — *VOCABULARIO ITALIANO-SWAHILI.* — Bologne, s. d. (1923), 216 p. in-12. Publication du Ministère des Colonies, 25 lire.

De toutes les langues du groupe bantou, le souahili est une des plus étudiées. Les travaux et les publications de Stura, de Büttner, de Velten, de Krapf, du P. Saclura, de Meinhof, de Delius, de Miss Bent, de Lademan, de Fanconelli Calzaro, de Stigand, de Miss Werner, sans parler des nombreuses versions des livres de la Bible et du nouveau Testament et des petits traités religieux publiés par les missions catholiques et protestantes, ont fait de cette langue la plus connue de toutes celles parlées sur la côte occidentale d'Afrique: la bibliographie spéciale qu'en avait donnée Struck (3) est largement dépassée. Le vocabulaire de Cavicchioni, précédé d'une courte introduction grammaticale, vient s'ajouter

(1) *Annales regum Iyâsu II et Iyoâs*, texte éthiopien, Paris, 1910, in-8° ; traduction française, Paris, 1912, in-8°.

(2) *La Storia di Hâila Mikâ'el*, Rome, 1902, in-8°

(3) *Suahili, bibliographie*, Leipzig, 1909, in-8°.

aux ouvrages mentionnés plus haut et n'en est pas moins le bienvenu. C'est à l'usage seul qu'on peut apprécier un volume de ce genre, mais il parait évident qu'il est appelé à rendre de grands services au point de vue pratique.

René BASSET.

MERCIER (Marcel), Docteur en droit. — *LA CIVILISATION URBAINE AU MZAB*. — Alger, 1922, 8°, 276 p., 12 fig., 12 pl.

On sait la place à part qu'occupent parmi les indigènes de l'Algérie les habitants des sept cités du Mzab, restes du Kharejisme un moment triomphant dans l'Afrique du Nord, derniers vestiges d'un royaume, qui, du IXe au XIe siècle, eut à Tahert d'abord, puis à Sedrata d'Ouargla, ses jours de splendeur. Demeurés fidèles à la secte abadhite, repliés sur eux-mêmes, ils ont conservé à travers les siècles leur unité et leurs traditions, au milieu de l'hostilité des autres musulmans. De bonne heure, les particularités de leur existence avaient attiré l'attention des historiens, des ethnographes et des juristes ; et la bibliographie du Mzab est déjà assez abondante ; mais peu de ces travaux, d'ordinaire assez fragmentaires, apportent à la connaissance de ces cités et de leurs habitants une aussi riche contribution que l'étude récente de M. Marcel Mercier.

Cette étude commence, ce qui est d'une bonne méthode, par décrire le milieu géographique : pays desherité entre tous, loin des grandes routes commerciales, et choisi pour cela même par les Abadhites ; l'auteur montre brièvement à la suite de quelles catastrophes ceux-ci se virent contraints d'y chercher un refuge. La construction de ces cités ne fut pas l'effet du hasard ; chacune d'elles fut édifiée de propos délibéré, et M. Marcel Mercier a pu encore recueillir des traditions relatives à la fondation des dernières : des règles aussi précises présidaient à leur établissement qu'à celui des colonies antiques. Le territoire où s'élève la cité a une valeur sacrée : reculer ses remparts, lorsque l'accroissement de la population l'oblige, est une opération très délicate : la muraille, à l'ordinaire, apparait intangible. A l'intérieur, les constructions ne se groupent pas au hasard. Au centre, la mosquée, citadelle mystique, cœur de la cité abadhite, premiers murs qui sortent de terre. Autour, les demeures des clercs, plus loin celles des gens du commun ; à la périphérie, la place du marché, que les étrangers fréquentent, et, avec elle, tout le négoce, toute l'industrie ; en dehors enfin les « agrégés », Mdabih malekites, et les Juifs. La disposition de Ghardaïa est tout à fait typique à cet égard. Mêmes divisions dans la société. Si, devant l'étranger, tous les Abadhites font bloc, mus par une xénophobie qui domine toute autre passion, à l'intérieur, ce sont des luttes incessantes entre *tolba* et *aouam*, clercs et gens du commun : l'histoire des

cités mzabites, depuis des siècles, est remplie de leurs querelles, souvent sanglantes, résistance des aouam à la domination théocratique des tolba. A cela se superposent des luttes de sof, les populations du Mzab, tolba et aouam, étant, comme toutes celles de l'Afrique du Nord, partagées en deux grands partis, dont on fait remonter la naissance à des différences d'origine. M. Marcel Mercier étudie de près ces conditions de la vie sociale. Comme Masqueray l'avait fait déjà remarquer, bien des choses, dans la vie municipale des sédentaires nord-africains, rappellent les institutions des cités antiques.

Les Mzabites sont donc très traditionnalistes sur ce point ; ils le sont sur beaucoup d'autres encore. Par là seulement peuvent s'expliquer bien des pratiques qui sont fort en contradiction avec les préceptes et même les dogmes de l'Islam, que ces puritains prétendent observer plus rigoureusement que quiconque. Sans même faire intervenir leurs *qanoun*, beaucoup plus proches des coutumes berbères ignorantes de la loi musulmane que de celle-ci, ces Abadhites qui réprouvent le culte des saints comme idolâtre, ont en grande vénération toute une série de *maqam* commémorant quelque épisode de la vie d'un saint personnage. Ces *maqam* sont fréquemment placés en des endroits élevés ; à l'intérieur même de Ghardaïa, les femmes vont allumer des lampes à l'entrée d'une fissure de rocher. Comment ne pas reconnaître là les vieux cultes berbères des hauts lieux, des rochers et des grottes ? Les cimetières du Mzab ont un aspect très curieux : toute une série de poteries brisées s'alignent sur les tombes, rite qu'on retrouve ailleurs, et même dans les villes telles que Marrakech et Salé, mais nulle part aussi marqué : c'est du plus pur paganisme ; et d'autres pratiques, qui ne sont pas particulières au Mzab, mais qu'on peut s'étonner d'y rencontrer, dérivent directement de la croyance à la vie de l'âme dans le tombeau ou auprès de lui. Très caractéristique aussi la persistance de la langue berbère, encore que le caractère de langue secrète qu'elle a souvent au Mzab y ait sans doute contribué.

Cette force de la tradition, M. Marcel Mercier ne la méconnait pas, bien au contraire. Il la met particulièrement en lumière dans la deuxième partie de son travail, consacrée à la maison. Cette maison mzabite, assez particulière, pourrait bien représenter, à son avis, le type de l'antique maison des cités indigènes : l'idée est intéressante. Il en donne une description très minutieuse, excellent document d'ethnographie. Sans doute, le goût du jour commence à se faire sentir ; plus anciennement déjà, l'auteur le reconnait, la construction mzabite a subi quelquefois, notamment en ce qui concerne les minarets, des influences soudanaises : c'est d'ailleurs une remarque générale qu'il convient d'étendre à toutes les régions du Sud, et à bien d'autres techniques. Enfin la division rigoureuse entre les appartements privés et les appartements de réception a été accentuée, sinon créée par l'Is-

lam ; il est certain cependant que cette maison présente un aspect archaïque très marqué, non seulement dans la disposition générale, mais encore dans les détails de construction et d'ornementation. Ainsi les serrures, les anneaux, les heurtoirs des portes, sont exactement les mêmes que l'on retrouve au Maroc ; et l'on sait combien ce dernier pays est resté fidèle aux vieilles traditions. La décoration présente des combinaisons de motifs géométriques simples ; et ceux-ci forment la base de toute la décoration berbère. Quelques-uns peuvent dériver de motifs carthaginois : on retrouve notamment le signe de Tanit la main et l'étoile ; peut-être cependant M. Marcel Mercier a-t-il tendance à multiplier ces vestiges de la civilisation punique, au détriment du vieux fonds berbère. Le triangle, sur cette terre, est un motif décoratif bien plus ancien que Carthage : dents de loups et chevrons sont, avec le damier, les éléments fondamentaux qui servent à décorer les poteries si archaïques des montagnes côtières. Et dans un autre ordre d'idées, les Berbères n'ont pas attendu l'arrivée des traditions orientales pour adorer le soleil et les hauts lieux.

Les portes des maisons sont garnies d'amulettes : il en est parfois toute une panoplie. Dans l'ensemble, elles paraissent prophylactiques plus que propitiatoires. Plutôt que des emblèmes de fécondité, les cornes et le fer à cheval sont, dans l'Afrique du Nord, des talismans contre le mauvais œil, qu'ils crèvent ; la main a la même valeur ; les coloquintes, amères, chassent les mauvaises influences : c'est, je crois, par suite d'une contamination qu'on leur substitue parfois une grenade, qui, elle, est bien un symbole de fécondité ; le pan d'étoffe noire agit comme un épouvantail magique contre les mauvaises influences : il en est dans d'autres circonstances de multiples exemples. Et la pierre, percée d'un trou et suspendue, protège contre le mauvais œil.

Il y a bien des observations intéressantes encore dans ce livre : sur les jardins, où la population se transporte pendant l'été, et se groupe dans des maisons familiales ; sur la culture ; sur le mode de répartition des eaux — à ce propos, nous aurions aimé quelques détails supplémentaires sur la corporation si curieuse des puisatiers, classe de population à part, avec ses rites et ses croyances particulières —. M. Marcel Mercier a étudié également les principales industries. Les produits de la céramique, faits au tour, ne présentent rien de très spécial, sauf les lampes de facture archaïque, rappelant les lampes puniques et les lampes romaines, et que l'on peut comparer à celles de Tlemcen, de Taza et de la Qalaa des Beni Hammad, du Xe ou du XIe siècle, et à celles que l'on fabrique encore aujourd'hui dans le Sous. Le tissage des tapis est une industrie essentiellement féminine et familiale, qui se pratique dans chaque maison. On trouvera une bonne description du métier, et une étude détaillée des motifs décoratifs, avec leur nom, ce dont les enquêteurs se soucient trop rarement.

On voit par là tout ce que cette monographie apporte de nouveau. C'est un excellent ouvrage, appuyé sur une documentation aussi riche que solide, et sur des connaissances générales fort étendues. Certes l'auteur a de qui tenir, et nous n'attendions pas moins de lui : en s'efforçant à son tour de nous faire mieux connaître les populations de l'Afrique du Nord, il suit une vieille et belle tradition de famille. Il nous est particulièrement agréable de lui en adresser dans cette *Revue* toutes nos félicitations.

Henri Basset.

Le P. de Foucauld et A. de Calassanti-Motylinski. — *TEXTES TOUAREG EN PROSE* (*DIALECTE DE L'AHAGGAR*), publiés par René Basset. — Alger, J. Carbonel, 1922, VI-230 p.

La publication des manuscrits laissés par le P. de Foucauld se poursuit méthodiquement grâce à la libéralité du Gouvernement Général de l'Algérie. Après le *Dictionnaire* du dialecte de l'Ahaggar et les *Notes pour servir à un essai de grammaire*, paraissent aujourd'hui les *Textes en prose*. Comme les *Notes*, cette nouvelle œuvre est inachevée. Ces textes avaient été recueillis pour la plus grande partie, par Motylinski lors de sa mission de 1906 ; après sa mort, le P. de Foucauld se chargea de les revoir sur place et de les compléter; il fut assassiné avant d'avoir pu y mettre la dernière main ; il manque les traductions qu'il comptait donner. Tels qu'ils sont, ces textes rendront de grands services aux linguistes. Dialogues, récits des événements du jour ou renseignements sur tel objet ou telle coutume fournis aux auteurs au cours de conversations familières, présentent la langue sous sa forme la plus vivante ; non plus sous un aspect fragmentaire ou théorique comme le dictionnaire ou la grammaire, conventionnel comme les textes poétiques, actuellement sous presse. Ce volume sera précieux pour l'ethnographe aussi : ces textes sans apprêt trahissent bien des détours de la psychologie des Touaregs : manière d'envisager les menus ou les grands événements de la vie courante, réactions de l'âme saharienne devant de nouvelles conditions politiques. D'autres apportent des renseignements précis sur des pratiques religieuses ou des croyances ; consultation des esprits, présages, rêves, astronomie populaire ; d'autres enfin relatent des contes ou des légendes. A ces textes ont été réunies quelques énigmes et une collection de proverbes de l'Ahaggar : cette partie du manuscrit était achevée. Ces proverbes sont fort intéressants ; au nombre de 215, ils constituent le plus important recueil de proverbes berbères que nous possèdons. Je n'y insiste pas davantage ici : ils méritent mieux qu'un bref compte rendu, et j'ai saisi avec plaisir l'occasion d'en parler plus longuement dans cette même *Revue*.

Henri Basset.

GABRIEL ESQUER. — *Les commencements d'un Empire : LA PRISE D'ALGER (1830)*. — Paris, E. Champion ; Alger, Aux éditions de l'Afrique latine, 1923, in-8°, 477 pages et 2 cartes.

L'expédition d'Alger a fait l'objet de nombreuses publications dont beaucoup sont à peu près inutiles. La plupart des auteurs, en effet, se sont contentés de démarquer avec plus ou moins de franchise ou d'adresse le seul ouvrage sérieux sur la question, celui de Nettement, qui parut en 1856. C. Rousset lui-même, bien qu'il eût à sa disposition les documents des Archives de la Guerre, n'a pas procédé autrement. Riche en phrases redondantes mais pauvre en faits et en aperçus nouveaux, sa « Conquête d'Alger » n'a apporté qu'une médiocre contribution à l'histoire algérienne.

Le livre de M. E. s'appuie au contraire sur une documentation abondante et variée. L'auteur n'ignore aucun des travaux d'ensemble ou des études de détail qui touchent de près ou de loin à la question d'Alger. Il a tiré un excellent parti des ouvrages consacrés à la politique coloniale sous la Restauration et la monarchie de juillet, tels que ceux de Darcy et de C. Schefer, des Mémoires et Souvenirs laissés par les contemporains, hommes d'Etat, diplomates, officiers et soldats du corps expéditionnaire ; il n'a négligé ni les débats parlementaires, ni les articles de journaux, ni les brochures de circonstance, ni même les documents iconographiques. Non content d'utiliser les sources imprimées, il a pensé que les Archives recélaient encore bien des renseignements ignorés. Il a donc exploré non seulement les dépôts d'Alger, mais encore ceux de Paris (Guerre, Marine, Affaires Etrangères, Archives nationales) et même ceux de Londres. Des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont seules empêché de fournir, comme tous les historiens l'auraient souhaité, l'indication détaillée de ses références. Du moins a-t-il essayé de combler en partie cette lacune, en donnant à la fin du volume, la bibliographie de chacun des chapitres, ce qui constitue une bibliographie de la question d'Alger susceptible de rendre de sérieux services.

Nous n'entreprendrons pas ici d'analyser en détail le livre de M. E., et nous nous contenterons de signaler au passage quelques points particulièrement importants. La question des créances Bacri, par exemple, a fourni à M. E. la matière d'un chapitre des plus intéressants et des plus neufs. Grâce à l'emploi judicieux de dossiers retrouvés au Gouvernement général de l'Algérie, il a réussi à tirer au clair cette affaire passablement obscure et probablement embrouillée à dessein. Il a mis en pleine lumière les agissements louches des traficants juifs qui, forts de l'appui de quelques hauts personnages, parvinrent à duper à la fois le Gouvernement français et le Dey Hussein. On s'explique alors l'irritation du souverain frustré de son dû et tenté de rendre le gouvernement de Charles X responsable de ses mécomptes. Quant à l'incident du coup d'éventail, épilogue de cette affaire, M. E.

accepte la version officielle, mais reproduit en note la version différente de Si Othman Khodja. « Il est difficile, écrit M. E., de savoir exactement comment les choses se sont passées ». C'eût été peut-être une raison de tenter un exposé critique de cet incident, sur lequel, malgré l'insistance de l'opposition parlementaire, les ministres de Charles X ne se sont jamais expliqués de façon satisfaisante.

Quelles qu'aient été d'ailleurs les causes et les circonstances de la rupture, le conflit franco-algérien plaçait le gouvernement de la Restauration dans une situation fort embarrassante. Ne réclamait-il pas une réparation que le Dey se croyait fondé à refuser ? On ne pouvait donc s'entendre et toutes les tentatives pour amener une réconciliation et mettre fin à un blocus illusoire et ruineux, étaient, comme le montre fort bien M. E. condamnées à un échec. La situation intérieure et extérieure, interdisait d'autre part d'engager une expédition, dont les frais et les risques eussent été hors de proportion avec les résultats que l'on était en droit d'en attendre. Un incident fortuit, la canonnade du vaisseau parlementaire « la Provence » par les batteries algéroises, détermina pourtant le cabinet des Tuileries à recourir à la force. Encore Polignac, préoccupé avant tout de préparer le remaniement de la carte de l'Europe, eût-il volontiers confié à Méhémet-Ali le soin de venger l'honneur de la France. L'échec de la combinaison égyptienne le contraignit pourtant à une action directe.

L'expédition d'Alger ne fut donc pas la mise à exécution d'un plan préconçu, mais plutôt un expédient auquel Charles X et ses ministres recoururent en désespoir de cause. Ils ne se proposaient d'autre but que celui qu'ils avaient vainement essayé d'atteindre par les négociations et par le blocus : le châtiment du Dey et la suppression de la piraterie, résultat d'ailleurs aussi profitable aux autres nations qu'à la France elle-même. Qu'ils eussent envisagé, au cas où l'Etat algérien viendrait à disparaître, la création sur la côte africaine d'un grand établissement colonial, rien ne permet de le supposer. Tout au plus songeaient-ils à se faire concéder la possession de quelques points stratégiques et de quelques comptoirs commerciaux, avantages qu'ils consentaient, du reste, à partager avec les autres puissances maritimes. Ils se refusaient toutefois à prendre aucun engagement positif au sujet de l'évacuation du pays, et sur ce point, les exigences anglaises ne purent triompher de leur obstination, même lorsque, après la chute d'Alger, elles furent présentées sur un ton comminatoire. L'entêtement de Charles X et de Polignac leur tinrent lieu, dans cette circonstance, de sens politique et réservèrent l'avenir. Aussi bien, le risque auquel ils s'exposaient était-il moins redoutable qu'on ne l'a cru pendant longtemps. On a fait grand mérite à Charles X et à son ministre de ne pas avoir reculé devant l'éventualité d'une guerre avec l'Angleterre. Or, le cabinet britannique, en dépit de l'attitude arrogante de ses

agents et des rodomontades des journaux officieux ne voulait pas la guerre. M. E. donne sur ce point la note juste et rectifie les assertions exagérées de Nettement et de Darcy.

Le gouvernement français toutefois, au moment où il devait lutter contre le mauvais vouloir et la méfiance anglaises n'avait pas la ressource de s'appuyer sur le sentiment national. Le chapitre consacré par M. E. à l'étude de l'opinion publique est, à cet égard, très instructif. En dépit du désir de gloire qui, vers 1830, travaillait le peuple français, l'entreprise algérienne n'excitait aucun enthousiasme. Incapable de se dégager des préventions de parti, inquiète à juste titre des tendances réactionnaires de Polignac, redoutant qu'un succès militaire en Afrique ne fût le prélude d'un coup d'Etat à Paris, la bourgeoisie libérale se proclamait hostile à une expédition qu'elle déclarait injustifiée, dangereuse et stérile. N'ayant pu l'empêcher, députés et publicistes de gauche s'efforçaient de la discréditer d'avance ; les masses populaires, qui ignoraient tout d'Alger, demeuraient indifférentes; seuls les habitants des départements du Midi, surtout ceux de Marseille, prenaient quelque intérêt à une entreprise dont leur commerce était appelé à tirer un profit immédiat.

L'expédition décidée, le gouvernement ne négligea rien pour en assurer le succès. Si le choix des généraux, en particulier celui de Bourmont comme commandant en chef, donna lieu à des critiques parfois justifiées, les cadres étaient dans l'ensemble excellents et les troupes animées du meilleur esprit. La préparation matérielle, d'autre part, ne laissa rien à désirer. Les précautions les plus minutieuses furent prises pour satisfaire à tous les besoins de l'armée, assurer le bien-être des soldats, parer enfin aux imprévus d'une campagne si différente des guerres européennes. La Marine rivalisa de zèle avec la Guerre. Grâce à la ténacité et à l'activité du ministre, le baron d'Haussez, la flotte fut prête au début de mai, et le 25 du même mois, elle faisait voile pour l'Afrique.

L'exposé de ces préparatifs rempli nécessairement de chiffres et de détails techniques risquait de paraître sec et aride. Il n'en a rien été. M. E. est certes un érudit de bon aloi, mais ce n'est point un érudit morose. Le souci de la précision indispensable en pareille matière n'exclut pas chez lui le désir de rendre son livre attrayant. Aussi a-t-il saisi toutes les occasions qui s'offraient à lui d'égayer son sujet. Bien amusantes, par exemple, sont les pages consacrées aux inventeurs et aux faiseurs de projets. Il se complaît, d'autre part, à silhouetter en quelques traits incisifs les personnages qu'il met en scène. Il nous trace ainsi des grands chefs, Bourmont, Duperré, Loverdo, des Cars, de l'intendant Denniée, sinon des portraits poussés à fond, du moins des croquis fort réussis. La tournée officielle du duc d'Angoulême à Marseille et à Toulon, l'aspect de cette dernière ville au moment de l'embarquement, l'embarquement et le départ des troupes lui fournissent le sujet de tableautins colorés et pittoresques.

Dès que l'armée a pris pied en Afrique, M. E. se sent encore plus à l'aise et donne libre cours à sa verve. L'historien se double en lui d'un « reporter » avisé, curieux des paysages, attentif aux faits de ceux qui l'entourent autant qu'aux opérations qu'il est chargé de suivre. Qu'il s'agisse du débarquement, de l'installation du camp de Sidi-Ferruch, des premières rencontres avec les Arabes, de la prise de possession de la Casbah, ou de l'entrée des Français à Alger, il note avec soin le détail amusant ou significatif. Aussi bien était-ce sans doute la méthode qui convenait le mieux pour raconter une expédition où les chefs eurent beaucoup plus à se « débrouiller » qu'à se montrer tacticiens et stratèges, et les hommes à faire preuve d'endurance et de bonne humeur autant que de courage. Le récit ainsi présenté est probablement plus conforme à la réalité que les comptes-rendus et les bulletins officiels qui exagèrent à dessein l'importance des combats soutenus et dissimulent, pour des raisons bien naturelles, les hésitations et les fautes du commandement.

La prise d'Alger n'eut pas, en France, le retentissement que l'on aurait pu supposer. Le public se préoccupait, en effet, beaucoup moins des affaires d'Afrique que de la crise intérieure sur le point d'éclater. Le gouvernement ne tira donc pas de ce succès le bénéfice qu'il en attendait : l'opinion lui demeura hostile. La victoire, loin de désarmer l'opposition, qui pourtant avait prédit une défaite, ne fit que l'exaspérer. Le silence gardé par le ministère sur ses intentions à l'égard de notre conquête, fournit à ses adversaires prétexte à de nouvelles attaques. Polignac se vit accusé de sacrifier à l'Angleterre les intérêts du pays qui exigeaient, assurait-on, la conservation d'Alger. Personne, en réalité, ou presque personne ne s'en souciait ; mais les articles véhéments des journaux de gauche, comme le remarque avec raison M. E., purent donner aux Anglais l'illusion que cette conservation répondait au sentiment de la nation. La même tactique poursuivie pendant les premières années de la monarchie de Juillet, finira par convaincre les Français eux-mêmes que l'honneur national s'opposait à l'abandon de l'Afrique.

La conquête d'Alger n'eut guère plus de répercussion dans les milieux intellectuels que dans les milieux politiques. Tout au plus provoqua-t-elle la publication d'écrits variés, hymnes, stances, poèmes « patriotiques et nationaux », « chants guerriers », odes, de valeur très médiocre. Les extraits cités par M. E. justifient le jugement sévère qu'il porte sur ces œuvres de circonstance, où « le néant de l'inspiration est égal à la platitude de la forme ». Les peintres qui avaient accompagné l'expédition présentèrent au public quelques tableaux exécutés d'après des esquisses faites en Afrique ; l'imagerie populaire illustra de façon fantaisiste les exploits des soldats ; la caricature traduisit avec une drôlerie facile et parfois spirituelle les premiers rapports des troupiers avec le monde musulman. Mais, en somme, l'expédition n'inspira aucune œuvre originale ou durable.

L'effondrement du gouvernement turc, conséquence immédiate de la victoire, mit Polignac dans un grand embarras. La révolution de Juillet ne lui laissa pas le loisir de chercher une solution et de la faire adopter par l'Europe. Les incertitudes du cabinet eurent leur contre-coup à Alger, où Bourmont, ne sachant quelle ligne de conduite adopter, resta dans une inaction fâcheuse. Les premières semaines de l'occupation furent une période de desarroi, qu'aggravèrent encore l'incurie de l'administration et la lassitude des soldats éprouvés par les maladies. Des fautes irréparables furent commises, telles que la destruction de l'organisation existante que l'on ne parvint pas à remplacer. Les expéditions dirigées contre Bône et Oran n'eurent aucun résultat durable, car, en raison de l'attitude menaçante de l'Angleterre, il fallut rappeler presqu'aussitôt à Alger les troupes qui venaient d'occuper ces deux villes. Les tentatives faites pour entrer en relations avec les chefs indigènes de l'intérieur n'aboutirent pas. La nouvelle de la révolution suspendit d'ailleurs toute initiative de la part des chefs, jusqu'à l'arrivée de Clauzel, nommé par le gouvernement au commandement de l'armée d'Afrique.

La monarchie de Louis-Philippe hérita donc d'Alger, legs onéreux que les héritiers acceptèrent sans enthousiasme, bien qu'il ne fût grevé d'aucune hypothèque. Cette attitude se conçoit pourtant, car ils ne pouvaient prévoir l'avenir réservé à cette conquête née d'un incident fortuit, entreprise à contre-cœur après de longues hésitations. Au moment où l'on se prépare à célébrer le centenaire de cet événement mémorable, l'ouvrage de M. E. vient fort à propos rappeler les origines de notre empire nord-africain. Il résume d'une façon aussi sobre que précise l'état actuel de nos connaissances sur la question, et, comme l'auteur a su présenter le résultat de ses recherches sous une forme agréable, vivante et pittoresque, les profanes auront autant de plaisir à lire son livre que les historiens de profit à le consulter.

Georges YVER.

X... — *CHRONIQUE DE LIBYE* (*Chez le Voisin*). — Tunis, Société Anonyme de l'Imprimerie Rapide, 1re année, 1921, 2e année, 1922.

Assez mal connues du public français en dehors des spécialistes coloniaux, les affaires de Libye ont, au contraire, été suivies avec un intérêt fort justifié en Tunisie. La politique indigène adoptée par les Italiens dans leurs possessions nord-africaines, comme, aussi, les événements militaires dont elles ont été le théâtre ont eu un retentissement considérable dans la Régence et n'ont pas peu contribué à prolonger le malaise dont a souffert cette contrée depuis la fin de la guerre mondiale. D'une part, la concession aux Libyens, par le « Statuto » du 1er juin 1919 des droits politiques et d'un Parlement, entretenait les revendications

des nationalistes tunisiens ; d'autre part les échecs subis par les armes italiennes risquaient de réveiller chez nos protégés des sentiments d'hostilité que l'on pouvait croire abolis. Européens et indigènes ne pouvaient donc demeurer indifférents à ce qui se passait chez le « voisin ». En présence de campagnes de presse, qui tendaient à opposer le « libéralisme » de l'Italie à l' « égoïsme » de la France, il n'était point superflu d'éclairer l'opinion publique et de lui présenter les choses sous leur véritable jour. Tel est le but que s'est proposé X... dans une série d'articles publiés par la *Tunisie française* et réunis ensuite en brochure. Loin de s'inspirer d'un esprit de dénigrement systématique, l'auteur a, ce semble, fait preuve d'une louable impartialité. Il n'a pas eu seulement recours à des informateurs particuliers dont la véracité et la bonne foi pouvaient être suspectées ; il a, le plus souvent tiré parti des renseignements que lui fournissaient les journaux et les débats parlementaires italiens. Si vives que soient quelques-unes de ses appréciations, elle ne sont pas cependant plus sévères que les jugements portés sur l'œuvre italienne par certains publicistes et certains hommes politiques de la Péninsule.

La *Chronique de Libye* permet de suivre, pour ainsi dire, jour par jour, l'histoire fort mouvementée de cette contrée pendant les années 1921 et 1922. La situation, telle qu'elle est résumée dans un substantiel exposé de Rodd Balek (emprunté au *Bulletin de l'Afrique française*), n'était guère brillante, au début de 1921. Le « Statuto », expédient imaginé pour ramener à l'obéissance les populations en état de rebellion depuis 1914, n'avait pas produit les résultats espérés. La quasi totalité de la Libye échappait à l'autorité italienne reconnue seulement à Tripoli et sur deux ou trois points de la côte. L'intérieur était livré à l'anarchie. Cette situation ne se modifie guère au cours de l'année 1921. En Tripolitaine, les tentatives faites pour dissocier la confédération arabo-berbère maitresse du pays, n'aboutissent qu'à la destruction des villages abadhites du Djebel et à une recrudescence du désordre. Le gouvernement temporise, hésitant entre l'action militaire, à laquelle l'opinion publique se déclare, en majorité hostile, et l'octroi de nouvelles concessions, dont l'expérience a cependant montré l'inefficacité. En Cyrénaïque, où l'accord de Regima a organisé un émirat vassal de l'Italie, au profit du cheikh Idris, règne une tranquillité relative, achetée, d'ailleurs, par l'abdication de l'Italie devant la redoutable confrérie des Senoussia.

Les choses changent en 1922, sous l'impulsion d'un gouverneur jeune et énergique, le comte Volpi. L'intransigeance des chefs nationalistes rendant tout accord impossible, on se décide à recourir à la manière forte. Dès le mois de janvier, le port de Misrata est réoccupé. Au cours de l'été, des colonnes habilement conduites dispersent les mahallas des rebelles, reprennent Nalout,

pénètrent dans le Djebel abandonné depuis 1914, reconquièrent Yeffren et enfin Gharian, la citadelle des nationalistes. Le châtiment des principaux chefs et de leurs complices, pour lesquels la cour martiale de Zaouïa se montre impitoyable est de nature à décourager ceux qui seraient tentés de continuer la lutte ou de fomenter de nouveaux troubles. L'autorité de l'Italie va de nouveau pouvoir s'exercer dans la région comprise entre le Djebel et le littoral, alors qu'au début de l'année, les Européens ne s'aventuraient pas sans risque hors des réseaux barbelés entourant les postes militaires. En somme, et quoique la situation ne se soit guère modifiée en Cyrénaïque, où l'influence senoussiste reste prépondérante, l'horizon s'est considérablement éclairci.

L'exposé même des faits que nous venons de résumer, conduit naturellement l'auteur à rechercher les causes des mécomptes éprouvés par nos voisins en Libye. Ces causes, il croit les trouver dans l'instabilité gouvernementale et les changements de personnel (analogues à ceux que l'on vit en Algérie de 1830 à 1841) — mais surtout dans la méconnaissance par les Italiens — faute sans doute, d'une expérience suffisante, — de la véritable mentalité islamique et des conditions particulières d'existence des populations qu'ils étaient appelés à gouverner. On ne dote pas impunément d'une constitution et d'un régime parlementaire des peuplades vivant encore en pleine anarchie féodale. Peut-être aussi nos voisins ont-ils éprouvé le désir de s'écarter des voies tracées, et d'inaugurer une politique islamique nouvelle, avec l'espoir, plus ou moins avoué, de susciter quelque embarras aux puissances rivales. Mais nous sortons ici du domaine de l'histoire et nous pénétrons sur le terrain de la polémique... Bornons-nous donc à constater que ces réflexions, dont on pourra discuter l'exactitude et la portée, n'empêchent point la *Chronique de Libya* d'apporter une contribution appréciable à l'histoire contemporaine de l'Afrique. L'index biographique, dont l'auteur a pris soin de la munir, rendra, à cet égard, d'utiles services. Nous ne pouvons donc que souhaiter, pour les années à venir, la continuation de cette intéressante publication.

Georges YVER.

BOISSONNADE (P.), doyen de la Faculté des lettres de Poitiers, correspondant de l'Institut. — *DU NOUVEAU SUR LA CHANSON DE ROLAND*. La genèse historique. Le cadre géographique, le milieu. Les personnages. La date et l'auteur du poème. — Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1923, un vol. in-8°, VI-520 pages.

Il peut paraître singulier de signaler dans la *Revue Africaine* un ouvrage sur la *Chanson de Roland*. Mais c'est que le livre de M. Boissonnade, écrit pour appuyer une thèse nouvelle et fondé sur une immense recherche, fait une place assez considérable à « l'Afrique et l'Orient dans la *Chanson de Roland* ». Il n'est pas inutile de faire connaître ici la thèse essentielle du livre et de signaler les conjectures relatives à l'Afrique sur lesquelles l'auteur l'a bâtie.

Ce gros travail est le dernier en date de ceux qu'a inspirés, depuis plus d'un demi-siècle, le problème de la *Chanson de Roland*. Il continue l'entreprise de Joseph Bédier, qui, dans ses *Légendes épiques*, avait décidément repris notre vieux poème à l'érudition germanique, qui volontiers l'annexait à « la plus grande Allemagne ». Il a montré, de façon si probante qu'il n'a guère rencontré de contradicteur sérieux, que la *Chanson de Roland* est le reflet de la société féodale et chevaleresque qui fit les croisades, et qu'elle n'a que bien peu à voir avec l'antique légende de Charlemagne. M. Boissonnade, lui, s'attache à montrer particulièrement le rapport du poème avec les croisades françaises d'Espagne à la fin du XIe siècle et au début du XIIe. Elles sont peu connues. « Leur souvenir, dit M. Boissonnade, n'a pas été conservé, comme celui des croisades d'Orient, par une foule de chroniques amples et variées. Il a fallu en reconstituer patiemment les péripéties à l'aide de centaines de chartes monastiques, de diplômes royaux, de sèches annales ecclésiastiques, de chroniques latines ou arabes, dont beaucoup n'ont été connues que dans les cent dernières années. On a dû les débarrasser de la végétation parasite des légendes, en fixer péniblement les épisodes et les dates, dégager des ténèbres ou de la pénombre leurs principaux acteurs, y combler des lacunes, chercher à en dégager le caractère et le sens ». Les résultats de cette étude, qui intéresse surtout les historiens du moyen-âge, ont aiguillé M. Boissonnade vers des conclusions essentielles pour l'interprétation de la *Chanson de Roland*. Le poème, à l'en croire, fut inspiré, par les croisades françaises de l'Espagne du nord, et spécialement par l'histoire de celles qui eurent lieu dans le bassin de l'Èbre depuis 1064 jusqu'en 1220. La précision géographique des détails, telle qu'elle ressort des recherches de M. Boissonnade, est si minutieuse qu'on ne peut guère douter que le trouvère n'ait visité ces régions ; il a été un « témoin oculaire ». M. Boissonnade n'hésite même pas, fort de ces nouveaux renseignements, à l'identifier et à le nommer ; il serait un certain Guillaume Turold, clerc de Normandie, qui, en 1128, détenait, près de Saragosse, une mosquée convertie en église !

Mais cela c'est une autre histoire, et ce qui nous intéresse ici, c'est que, à côté de cette inspiration essentielle de la *Chanson de Roland*, M. Boissonnade discerne une « inspiration secondaire »: toutes les autres croisades du temps ont laissé des traces dans le poème de Turold. C'est « une œuvre entièrement inspirée des passions, des sentiments, des idées, de la vie variée du siècle des premières croisades d'Occident et d'Orient ». Par là s'expli-

que la place importante qu'y tient la *paienie :* soit le Maghreb, ou bien l'Europe orientale, ou l'Orient tout court.

Cette *paienie* nous apparait surtout à travers des noms géographiques abominablement défigurés ; ils sont venus par pure transmission orale, et ils ont beaucoup voyagé, et longtemps. Les divers manuscrits de la *Chanson de Roland* nous les donnent d'ailleurs sous les formes très dissemblables. La plupart des commentateurs ont renoncé à leur rendre leur ancienne figure ; quelquefois ils ont parlé d'un Orient de fantaisie. M. Boissonnade a eu plus de patience, et a plus d'audace ; il est bien rare qu'il n'arrive pas à proposer une identification assez vraisemblable pour qu'on ait bonne envie de l'accepter. A vrai dire, il y avait, alors comme aujourd'hui, bien des noms géographiques parfaitement semblables, et dans des territoires assez limités ; d'autre part les déformations inconscientes que firent subir aux mots venus d'Orient des milliers de pélerins, de clercs et de soldats sont assez mystérieuses pour qu'elles échappent tout à fait au contrôle d'une linguistique prudente. Mais l'audace du chercheur n'en est que plus belle.

La *Chanson de Roland* nous offre, pour ce qui est de l'Afrique du Nord, neuf mots géographiques. M. Boissonnade les identifie tous. Je les cite d'après le manuscrit d'Oxford.

1593 D'*Affrike* i ad un Affrican venut,

1235 Uns reis i est, si ad num Corsablix,
Barbarins est d'un estrage pais,

Point de difficulté : *barbarin*, c'est *berbère*.

1914 Remes i est sis uncles Marganices,
Ki tint *Kartagene*, *Alfrere*, *Garmalie*
E *Ethiope*, une tere maldite,

2924 E cil d'Affrike e cil de *Califerne ;*

Kartagene, c'est Carthage, qu'El-Bekri, Edrisi et Aboulféda mentionnent sous le nom de Carthagène. *Alfrere* ou *Alferne*, suivant une autre leçon, ce serait *Al-Ifrène ;* ce mot désignerait la fédération des tribus berbères des *Beni-Ifrène*. *Califerne* ne saurait être dès lors que la *Kalaa des Ifrène*, vraisemblablement la Kalaa des Beni-Hammad, fouillée, il y a peu, par le général de Beylié. Quant à *Garmalie* ou *Gamarie*, suivant une autre leçon, ce mot nommerait la fédération berbère des *Ghomara* (Ghamara, Ghamera, Ghoumara). L'*Ethiope*, c'est l'ancienne Nigritie, qui correspond « au Soudan et au Sahara méridional au sud du Maroc, depuis le grand Atlas, jusqu'à l'actuelle Mauritanie ».

812 Reis *Almaris* del regne de *Belferne*

Par un détour plus compliqué, et en admettant une altération du manuscrit, M. Boissonnade voit là encore une confédération

de tribus, celle des *Beni-Merin*, que les géographes occidentaux appellent *Belmerin* ou *Belmarine ;* un de leurs chefs aurait régné à Alméria (d'où *Almaris*).

De la même façon, M. Boissonnade s'emploie à identifier une dizaine de noms relatifs à l'Europe orientale, et « les quarante mentions de lieux ou de peuples où résonne l'écho de la géographie orientale »; il croit les reconnaître « pour une proportion des neuf dixièmes ». Il montre ainsi que l'auteur de la *Chanson de Roland* n'ignorait pas l'Orient musulman ; cette ignorance que l'on affirmait généralement, était un bon argument pour prétendre que le poème était antérieur à la première croisade.

Comme exemple de ces ingénieuses identifications, voici celles qui concernent La Mecque et Alep :

1502 En *val Metas* li dunat uns diables,
Si li tramist li *amiralz Galafies*.

Le *val Metas*, c'est le *val Mecas* ou La Mecque ; et l'*amiral Galafies*, c'est l'émir d'Alep, que des documents anciens appellent *Galapiae rex* ou *ammiralius de Calep*.

Il est souhaitable que tout ce travail soit contrôlé. Je le livre en pâture aux orientalistes algériens et aux historiens du Maghreb ; ils se doivent de ne point ignorer les recherches de M. Boissonnade.

Pierre MARTINO.

Revue des Périodiques

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus. — *Mai-juin* 1923. — H. Basset : Une primitive mosquée de la Koutoubia à Marrakech. — *Juillet-août*. — L. Poinsot et R. Lantier : Notes de topographie carthaginoise. Une enceinte de Carthage.

Anthropologie (L'). — 1923, *t.* XXXIII, *nos* 1-3. — Dr Herber : Les tatouages du pied au Maroc. — H. Breuil : Stations de gravures rupestres d'Aguilet Abderrahman (Sahara Central).

Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques. — 1920. — *Procès-verbaux des séances de la Commission de l'Afrique du Nord*, juin-décembre. — Carton : Inscriptions de Thuburnica. — Delattre : Inscriptions de Carthage, Sidi-Salem et Henchir-Ksiba. — Merlin : Inscription byzantine de Carthage. — Toutain : Statuette de Mahdia, avec inscription. — Carcopino : Même sujet. — Chatelain : Inscription de Volubilis. — Poinssot : Fouilles de Dougga en 1920. — Albertini : Temple de Tellus Genetrix à Djemila. — Cagnat : Inscriptions de Lorbeuss (Tunisie). — Babelon : Monnaie d'Ebusus, trouvée à Levoye (Meuse). — Dussaud : Stèle punique, provenant de Tunisie, à Mâcon.

Rapports et communications. — Merlin : Note sur quelques tombeaux puniques découverts à Carthage. — Merlin : Note sur les vases à figures provenant de la fabrique romaine d'El-Aouja (Sud de Kairouan). — Toutain : Note sur une inscription romaine trouvée à Sbiba (Tunisie). — Colonel Doran : Autour de Gigthis. — Drapier : Les thermes de Thuburbo Majus. — Babelon : Note sur un fragment de poterie à figures (de Djemila). — Drappier : Les thermes d'El-Djem. — Albertini : Bas-relief de Rapidum. — Vassel : Sur l'orthographe punique du nom de Thinissut. — Bel : Les Beni-Snoûs et leurs mosquées.

1921. — *Procès-verbaux.* — Poinssot : Milliaires de la région de Teboursouk. — Albertini : Mosaïques de Cherchel. — Delattre : Menues découvertes à Carthage. — Cagnat : Inscription de Madaure. — Poinssot : Fouilles en 1920 à Thuburbo Majus, Sufetula, Carthage. — Chatelain : Ruines de Mechra-Sidi-Jabeur (Maroc). — Ballu : Fouilles du Service des Monuments Historiques en Algérie en 1919. — Albertini : Découvertes à Cherchel. — Carcopino : Milliaires de Rupazu (Port-Gueydon). — Lantier : Menues découvertes à Tindja et Carthage. — Albertini : Inscriptions de Timgad et des environs. — Gsell : Note sur les murs d'Hippone. — Carcopino : Note sur une inscription de Dougga. — Albertini : Table de mesures de Lambiridi. — Chatelain : Découvertes à Aïn-Asnam (Anoceur) et Rabat. — Albertini : Inscriptions chrétiennes de Madaure et de Bône. — Albertini : Inscriptions païennes de Madaure et de Bône. — Delattre : Inscriptions de Carthage. — Monchicourt : Inscriptions de la région de Béja. — Poinssot : Inscriptions de Carthage. — Chatelain : Travaux du Service des Antiquités au Maroc. — Albertini : Inscriptions de Timgad, Lambèse, Sétif. — Poinssot : Inscriptions de Teboursouk. — Cagnat : Relevés archéologiques du Service géographique de l'armée en Tunisie. — Dussaud : Inscription néo-punique de Henchir-Greier (Sud Tunisien). — Poinssot : Inscription arabe de Kairouan. — Lantier : Terres cuites découvertes en Tunisie. — Merlin : Remarque sur le nom d'un légat d'Afrique. — Carcopino : Note sur un passage du discours d'Adrien à Lambèse. — Vœu de la Commission sur les mesures à prendre pour protéger les monuments de Carthage.

Rapports et communications. — Lantier : Découvertes archéologiques sur la colline dite « de Junon », à Carthage. — Merlin : La mosaïque du seigneur Julius à Carthage. — Huart : Inscriptions arabes de Kairouan et de Mahdia. — Roy : Un don de la gouvernante de Bâdis à la grande mosquée de Kairouan.

Bulletin de l'Académie d'Hippone, n° 34 (1914-1921). — Chanoine Leroy : Histoire des reliques de Saint-Augustin. — Commandant Maitrot : Les thermes de Socins. — Umbdenstock : Notes relatives à l'existence de la ville phénicienne ou égyptienne d'Hippone. — Dr Carton : Note sur deux monuments antiques disparus de la Tunisie. — Damichel : Les îles Kerqennah. — Vassel : Sur l'inscription néopunique du Koudiat-Aty. — Commandant Mennetrier : Excursions préhistoriques à travers la province de Constantine. — De Martignat : Note sur une station mégalithique à Djelfa. — Duprat et Damichel : Fouilles d'Hippone. — Damichel : Un peigne liturgique.

Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran. —*Mars* 1923. — J. Jauffert : Araouan. — Doumergue : La grotte de La Guethna (Lourmel). — Deuxième appendice au sujet des outils historiques pédonculés. — Lieutenant-colonel Cadi : De la religion musulmane. Pour la femme musulmane. — D. Grosrenaud : Observations météorologiques faites à la station d'Oran (Lycée) du 1er juillet au 31 décembre 1922. — Bibliographie. — *Juin* 1923. — Calzaroni (J. A.) : Hennaya. — (Eugène Etienne) Monographie. — Doumergue : Un vaste plan d'aménagement des eaux fluviales du bassin de la Tafna. — Lasserre et Grosrenaud : Observations météorologiques faites à la station d'Oran (Lycée) du 1er janvier au 30 juin 1923. — Bibliographie.

Géographie (La). — *Juillet-août* 1923. — R. Perret : Le congrès du Club-Alpin au Maroc.

Hespéris. — 1923, 1er *trimestre.* — M. Delafosse : Les débuts des troupes noires au Maroc. — Dr Renaud : La peste de 1818 au Maroc. — J. Gallotti : Le lanternon du minaret de la Koutoubia à Marrakech.

— André Basset : Notes de linguistique berbère (*à suivre*). — L. Brunot . Vocabulaire de la vannerie indigène à Rabat. — P. Ricard : Tapis de Rabat. — 2e *trimestre*. — H. Basset : Deux pétroglyphes du Maroc occidental. — H. Ferrane : Le décor des portes anciennes du Maroc. — R. Montagne : Les marins indigènes de la zone française du Maroc. — J. Herber : Les Hamadcha et les Dghoughiyya. — E. Laoust : Pécheurs berbères du Sous.

Journal asiatique. — *Avril-juin* 1923. — E. Lévi-Provençal : La recension moghribine du « Sahïh » d'al Bokâri. — H. Basset : Un nouveau manuscrit berbère : le « Kitàb-el-man'izu ».

Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine. — Ve série, vol 11, 1922-1923. — A. Ballu : Travaux de fouilles et de consolidations effectués en 1920 par le service des monuments historiques. — Commandant Chaligne : Etude sur l'armée romaine d'Afrique. — A. Debruge : La Préhistoire dans la commune mixte de Belezma. — E. Leblanc : L'homme du Djebel Fartas. — Morris : La grotte du Tidgjer dans le Djurjura. — Morris : Numismatie ancienne. — Marcelle Georges Vierey : Recherches sur l'antique Egypte. — Achille Robert : Notes sur la céramique, les marbres, les stucs et objets divers de la Kalaâ des Beni-Hammad. — Commandant Lambert : Notices sur les ruines de Guessès. — Commandant Maîtrot : Deux armements. — Achille Robert : Vestiges chrétiens de la région de Bou-Arrédidj aux époques romaine, vandale et byzantine. — Joseph Bosco : Toponymie phénicienne : Sur le préfixe Gi, Lam, Rus et Sub de certaines localités de l'Afrique du Nord. (*Suite*.)

Réforme sociale (La). — *Juillet-août* 1923. — R. David : L'œuvre française dans l'Afrique du Nord (*à suivre*). — Cte J. R. Chandon-Moët : La mise en valeur des terres en Tunisie (*à suivre*). — M. Nacivet : L'avenir économique du Maroc (*à suivre*). — H. Blondel : Les voies de transport au Maroc. — G. Ardant : L'Afrique du Nord et les débouchés offerts aux familles nombreuses (*à suivre*). — Du Vivier de Streel : L'Afrique et l'approvisionnement du marché métropolitain (*à suivre*). — Ct Monteil : La question du Transsaharien (*à suivre*). — O. Depont : Le recrutement de la main-d'œuvre dans l'Afrique du Nord. — Ct Guignard : L'Afrique et le recrutement militaire. — *Septembre-octobre*. — O. Depont : La main-d'œuvre indigène de l'Afrique du Nord en France.

Renaissance politique (La). — *1er septembre 1923*. — P. Hamp: Les textiles du Maroc. — *29 septembre*. — Cel Tardieu : L'Espagne dans le Riff. — *3 novembre*. — Cel Tardieu : Le Maroc est conquis.

Revista hispano-africana. — *Janvier* 1923. — A. de Sangroniz : Noticia historica sobre el Penon de la Gomera. — Angel Cabrera : Para la historia de la bestia llamada « Dante ». — Emilio Dugé : Las Industrias artisticas y domesticas. — L. Ortéga : La Ensenanza en Marruecos. — T. Garcia Figueras : Cofradias religiosas de Marruecos (Hamadcha y Aisaua). — C. Cerdeira : Leyenda de Sidi Mohammed Ben Ali « El Mandri » (fundador de Tetouan). — El Ferrocarril Tanger-Fez. *Février*. — M. del Nido : Derecho penal musulman. — L. Ortéga : Las relaciones religiosas y comerciales de los Hebreos de Marruecos. — Cl. Cerdeira : Leyendi de Sidi el Mojfi. — Cofradias religiosas de Marruecos (*suite*). — J. Del Carpio Usaola : Un viage por Argelia. — *Mars*. — Las relaciones religiosas y comerciales de los Hebreos de Marruecos, II. — F. de Sturriaga : La propridad en Marruecos (Los bienes Habus). — *Avril*. — E. Zurano : Problemas economicos Africanos. — A. Martinez de Campos : De Tetuan à Tanger. — L. Ortéga : De la vida en Marruecos (la Familia hebrea). — A. M. Pajares : Vida administrativa marroqui (El Majzen). — Conde de Casa Rojas : La ultima carga. — R. Gil Torres : Los senoros fendales en los dos Protectorados de Marruecos. — C. Cerdeira : Leyenda de Sidi Bei-Haya es-Saidi. — J. C. : Tanger (La propiédad immueble).

Revue économique française publiée par la Société de Géographie commerciale de Paris. — *Septembre-octobre* 1923. — Le Barrois d'Orgeval. — La Tunisie. — Correspondance et documents. — L'inauguration des chemins de fer à voie normale au Maroc.

Revue de Philologie. — 1920. — Besnier : Récents travaux sur les *difixionum tabellae* latines. — 1922. — Jeanneret : La langue des tablettes d'exécration latines.

Le Gérant : J. BÉVIA.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-QUATRIÈME VOLUME DE LA « REVUE AFRICAINE »

(1923)

BASSET (H.). — Un aqueduc almohade à Rabat 523

BEN CHENEB. — La préface d'Ibn El-Abbâr à sa Takmila-t-Es Sila 163

CAILLAT (J.). — Le voyage d'Alphonse Daudet en Algérie (1861-1862) 11

CAUVET (Commandant). — Les Marabouts, petits monuments funéraires et votifs du Nord de l'Afrique 274, 448

COLIN (J.). — Sur la restitution d'un milliaire de Trebonien Galle 126

DEBRUGE (A.). — A propos de préhistoire ; simple mise au point 159

DESPARMET (J.). — Ethnographie traditionnelle de la Mettidja. (Calendrier folk-lorique) 330

HANOTEAU (Général M.). — Quelques souvenirs sur les collaborateurs de « la Kabylie et les coutumes kabyles » 134

MALINJOUD (Commandant). — Contes bédouins 442

MORGAN (J. de). — Note sur la préhistoire de l'Afrique du Nord 150

PRADEL DE LAMAZE (M.). — Le siège de Tizi-Ouzou et la révolte de 1871 116

VOINOT (Commandant). — L'imbroglio marocain et l'entrevue du général Osmont avec le Sultan à Oudjda (1874-1876) 189

YVER (G.). — Les préliminaires de la négociation de la Tafna. 529

X... — Notes pour servir à l'histoire d'Ouargla 381

BIBLIOGRAPHIE 167, 362, 544

REVUE DES PÉRIODIQUES 186, 377

Assemblée générale du 18 mars 1923 10

Liste des Membres de la Société 5

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES BIBLIOGRAPHIES

BERNARD (A.), *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de l'Algérie* (A. Bel). — BEN CHENEB, *Ad Dahirat As Saniyya, chronique anonyme des Mérinides* (A. Bel). — BEN CHENEB, *Abû-Dolama, poète bouffon de la cour des premiers califes abbassides* (P. Rouvier). — BOISSONNADE (P.), *Du nouveau sur la Chanson de Roland* (P. Martino). — CARRA DE VAUX, *Les penseurs de l'Islam* (H. Massé). — DE CASTRIES (H.), *Les sources inédites de l'histoire du Maroc* (*Archives et bibliothèques d'Espagne*, t. I (Cazenave). — CAVICCHIONI, *Vocabolario italiano swahili* (R. Basset). — CRUSSARD (Dr E.), *En lisant Hariri* (R. Basset). — DEGOUMOIS (L.), *L'Algérie d'Alphonse Daudet, d'après Tartarin de Tarascon* (P. Martino). — ESQUER (G.), *La prise d'Alger* (G. Yver). — FERNESSOLLE (Abbé P.), *Bibliographie de la jeunesse de Veuillot* (P. M.). — FERRAND (G.), *Voyage du marchand arabe Suleyman en Inde et en Chine, rédigé en 851* (R. Basset). —FOUCAULD (le P. de) et CALASSANTI-MOTYLINSKI (A. de), *Textes touareg en prose (dialecte de l'Ahaggar)* (H. Basset). — GUIDI (I.), *Contributi alla storia letteraria d'Abissinia* (R. Basset). — LÉVI-PROVENÇAL (E.), *Les manuscrits arabes de Rabat* (R. Basset). — MASSIGNON (L.), Les méthodes *de réalisation artistiques des peuples de l'Islam* (H. Massé). — MERCIER (M.), *La civilisation urbaine au Mzab* (H. Basset). — RESCHER (O.), *[Peudo] Gahiz-Das Kitâb el Mahasin wa'l Masâwi* (R. Basset). — REYGASSE (M.), *Etudes de palethnologie maghribine* (P. Pallary). — SOTTAS (H.) et DRIOTON (E.), *Introduction à l'étude des hiéroglyphes* (A. Basset). — X..., *Chronique de Libyie* (*Chez le voisin*) (G. Yver).